



**HAL**  
open science

# L'espace, le lieu. Les cadres du changement social en pays Nord Somali. La plaine du Hawd (1884-1990)

Marcel Djama

► **To cite this version:**

Marcel Djama. L'espace, le lieu. Les cadres du changement social en pays Nord Somali. La plaine du Hawd (1884-1990). Géographie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1995. Français. NNT: . tel-01023653

**HAL Id: tel-01023653**

**<https://theses.hal.science/tel-01023653>**

Submitted on 15 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

L'ESPACE, LE LIEU.  
LES CADRES DU CHANGEMENT SOCIAL EN PAYS  
NORD SOMALI  
LA PLAINE DU HAWD (1884-1990)

Thèse de Doctorat (Nouveau Régime)

*Anthropologie sociale et ethnologie*

Marcel DJAMA

Membres du Jury :

Pierre BONTE (Directeur de Recherche au CNRS)  
Ioan M. LEWIS (Professeur, London School Of Economics and  
Political Science)  
Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN (Directeur d'Etude à l'EHESS),  
Directeur de Thèse  
Emmanuel TERRAY (Directeur d'Etude à l'EHESS), Président.

Soutenue à Marseille le  
26 Mai 1995.

MSH-TOURS



D 355 003489 0



TH 4579

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

BIBLIOTHEQUE

URBANA

LA 365

MAG T 1136

L'ESPACE, LE LIEU.  
LES CADRES DU CHANGEMENT SOCIAL EN PAYS  
NORD SOMALI  
LA PLAINE DU HAWD (1884-1990)

Thèse de Doctorat (Nouveau Régime)

*Anthropologie sociale et ethnologie*

Marcel DJAMA

Membres du Jury :

Pierre BONTE (Directeur de Recherche au CNRS)

Ioan M. LEWIS (Professeur, London School Of Economics and  
Political Science)

Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN (Directeur d'Etude à l'EHESS),  
Directeur de Thèse

Emmanuel TERRAY (Directeur d'Etude à l'EHESS), Président.



Soutenu à Marseille le  
26 Mai 1995.

A ma mère, à la mémoire de mon père.

Ku Hooyo iyo Aabo Xasuustisii - Ilaahi  
naxaariis iyo Janaada ah siyoo -  
Jaceelkooga iyo Tacaabkooga ayaa ku  
mahadnaqeeya.

## REMERCIEMENTS

Il est des dettes contractées, qui rendent à jamais débiteurs.

Je voudrais en premier lieu honorer mes parents : ma mère, pour son amour, ses sacrifices et son courage ; la mémoire de mon père qui, faisant fi des déterminismes sociologiques qui sont le lieu commun de petits savants, nous a appris à considérer l'enseignement supérieur non comme l'horizon du savoir, mais comme une courte étape sur le chemin de la vie.

L'expérience de recherche en Somalie au cours de ces récentes années a été extrêmement intense au plan humain. S'il n'y a pas lieu d'occulter la réalité des drames et des violences dont j'ai parfois été le triste témoin, il est également vrai que c'est en Somalie que j'ai découvert ce que signifiait vraiment les notions d'hospitalité, d'accueil, de responsabilité vis à vis d'autrui.

Aussi les remerciements n'ont pas vraiment de sens ici.

Mais une reconnaissance sans limite à toutes les personnes qui en Somalie et à Djibouti m'ont guidé, protégé, informé, ont rendu possible ce travail en mettant à ma disposition des moyens inespérés.

Aux parents et amis de Hargeisa rencontrés en 1988, aujourd'hui meurtris, disparus ou dispersés.

À mon ami Abdi Ahmed Bihi qui m'a accueilli à Mogadiscio en 1989 : je voudrais honorer la mémoire de son père disparu dans la tourmente de Mogadiscio. Mes pensées s'adressent aussi à sa mère - femme digne et hospitalière - aujourd'hui réfugiée dans un camp kenyan.

À cet inconnu qui, dans la folie d'une émeute - à Mogadiscio en juillet 1989 - m'a protégé et guidé sans un mot, dans le dédale des rues de la vieille ville.

Au Dr. Abdi Mohamed Abdi, rencontré à Mogadiscio durant ces tristes événements, et qui depuis sa base de Besançon oeuvre inlassablement au développement des études somaliennes.

À mon ami Abdi Mead Allale, à Mumin et Maxamed Kahin "Duxuule", à leurs parents et épouses, aux acolytes de Quulujeed et Borama, à Amal Ahmed Misan et toute sa famille.

Ils sont pour moi le vrai visage de la Somalie.

Aux parents et amis de Djibouti : à Ali Cheikh Barkhat et sa famille, à Hibo et Ismaan Dhidaar et leur famille, à toutes ces personnes qui ont tremblé pour moi et à cause de moi.

À Mohamed Omar Ibrahim, pour son amitié, son efficacité et sa grande habileté à débrouiller l'inextricable.

Aux collègues de l'ISERTS qui m'ont accueilli et à son directeur M. Abdallah, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Que tous sachent qu'au-delà des procédures universitaires, et des remerciements de convenance, je reste plus que jamais déterminé à explorer les prolongements pratiques de la connaissance anthropologique produite.

Je remercie Jean-Pierre Olivier de Sardan. Pas seulement pour ses encouragements constants, sa présence dans la supervision de ce travail et la

réelle disponibilité manifestée à chacune de mes sollicitations. Le plus important à mes yeux reste qu'il réhabilite, dans ces enseignements à l'EHESS Marseille, une anthropologie africaniste contemporaine, éloignée des misérabilismes et des exotismes.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de mon accueil comme allocataire de recherche, puis comme chercheur associé, dans les laboratoires de Sciences Sociales de l'EHESS Marseille. Je remercie Jean-Claude Passeron - responsable du centre - pour sa confiance et son soutien à cette recherche.

Je voudrais rappeler ce que je dois à Jean-Claude Chamboredon. Outre ses enseignements, je n'oublie pas que sa bienveillance et sa présence - ainsi que celles de Denise Bailly - ont rendu possible le renouvellement de mon allocation de recherche à un moment crucial.

Une pensée également pour tous mes amis et collègues de Marseille - du SHADYC et du CRES - et plus particulièrement pour Pierre Jordan pour son soutien indéfectible durant toutes ces années.

Cette recherche a bénéficié de l'expérience et des conseils avisés d'un certain nombre d'anthropologues.

Je remercie tout particulièrement le Professeur Ioan M. Lewis pour l'intérêt qu'il a manifesté pour cette étude et ce dès le début. Ses remarques ont été pour moi, une source constante d'encouragements et une contribution réelle à l'avancement de ce travail.

Je remercie Pierre Bonte pour ses conseils et sa disponibilité au cours de l'élaboration des enquêtes généalogiques conduites pour cette étude. Je n'oublie



pas aussi que c'est grâce à son intervention que j'ai pu intégrer l'ISERTS, à Djibouti.

Je remercie E.Terray et les chercheurs du Centre d'Études Africaines de l'EHESS Paris, qui m'ont à diverses reprises offert la possibilité d'exposer mes recherches en cours dans le cadre de séminaires, ou à travers la publication d'un document de travail. Les discussions avec Alain Gascon, Jean-Claude Penrad et Francois Pouillon ont été pour moi très fructueuses.

Enfin je n'oublie pas que j'ai eu la chance de rencontrer des collègues européens et africains dont l'intérêt manifesté à l'égard de mon travail m'honore grandement : je pense à Georg Elwert et Lazare Sehoueto à Berlin, Thomas Biershenk à Stuttgart et Marseille, Peter Geschiere à Leiden, Martin Doornbos à La Haye, Massimo Squillacciotti et les amis de Sienne...

À Florence, la dédicace de ce travail.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
PRÉLIMINAIRES. Repères Somalis. ....	8
1-1 Cadre physique. ....	8
1-2 Peuplement. ....	11
1-3 Éléments d'ethnicité. ....	16
1-4 Segmentarité : la structure socio- politique. ....	22
1-5 Le cadre d'étude. ....	26
PREMIÈRE PARTIE : L'ESPACE SOCIAL PRÉCOLONIAL NORD SOMALI : UN MODÈLE AU 19ÈME SIÈCLE. ....	35
<u>Chapitre 1. Le système régional et les espaces sociaux : une approche dynamique des sociétés pré coloniales Somalies. ....</u>	<u>36</u>
1-1 Le système régional et les espaces sociaux. ....	36
1-2 Le système régional au 19ème siècle : approches et sources. ....	45
<u>Chapitre 2. L'espace marchand-citadin : variantes Nord Somalies. ....</u>	<u>53</u>
2-1 Les marques de la citadinité. ....	55
2-2 Seylac au 19ème siècle : une dépendance Ottomane. ....	64
2-3 Berbera : l'espace marchand. ....	73

2-4 Harār au 19ème siècle : une théocratie en déclin. ....	77
<b><u>Chapitre 3. L'espace social pastoral.</u></b> .....	<b>84</b>
3-1 Territorialité. ....	85
3-2 Les formules techniques et économiques du pastoralisme. ....	93
3-3 Sur la segmentarité : la régulation politique du procès de production. ....	104
3-4 Statut, pouvoir : investir en prestige. ....	123
<b><u>Chapitre 4. Le système des échanges et du commerce.</u></b> .....	<b>141</b>
4-1. Pastoralisme et commerce : les échanges régionaux. ....	143
4-2 Les échanges au loin : le commerce d'import-export. ....	154
4-3 L'organisation du commerce : protection des caravanes et courtages. ....	167
<b>DEUXIÈME PARTIE : L'INCORPORATION COLONIALE DU SYSTÈME RÉGIONAL. 1875-1920.</b> .....	<b>174</b>
<b><u>Chapitre 5. L'imposition coloniale : 1875 - 1900.</u></b> .....	<b>177</b>
5-1. Prémisses coloniales : L'occupation égyptienne du pays nord somali : 1874-1885. ....	180
5-2. L'instauration du Protectorat britannique : 1884-1900. ....	191

<u>Chapitre 6. résistances : le soulèvement</u>	
<u>"derviche" (1900-20).</u>	203
6-1. La politisation du champ religieux.	204
6-2. Le mouvement "Derviche" (1900-1920).	213
<u>Chapitre 7. Partition, pacification.</u>	228
7-1. Le démembrement du pays somali.	229
7-2. Le Protectorat pacifié : l'extension de l'autorité coloniale au Somaliland.	251
<u>Chapitre 8. Réorganisations économiques :</u>	
<u>les caractères généraux.</u>	263
8-1. Déstabilisation de la sphère pastorale.	263
8-2. Les transformations du système commercial.	270
<b>TROISIÈME PARTIE : DYNAMIQUES SOCIALES EN</b>	
<b>ZONE FRONTALIÈRE.</b>	290
<u>Chapitre 9. Genèse de la Localité.</u>	295
9-1. L'affirmation du groupe social .	299
9-2 L'établissement des comptoirs-marchands.	315
<u>Chapitre 10. L'espace-frontière.</u>	330
10-1 L'espace politique.	330
10-2 L'espace économique.	349
<b>QUATRIÈME PARTIE : CENTRALITÉ, LOCALITÉ.</b>	
<b>L'ÉTAT EN FORMATION.</b>	375

<u>Chapitre 11. La dynamique de décolonisation: nationalisme et antiannexionnisme.</u> .....	376
11-1 Désordres urbains : formes et enjeux de la contestation. ....	377
11-2 La contestation organisée : genèse des mouvements nationalistes. ....	389
<u>Chapitre 12. L'incorporation politique de l'espace-frontière(1941-1960).</u> .....	404
12-1 Les changements politiques dans l'espace-frontière. ....	407
12-2 "L'héritage mangé" : itinéraire d'un conflit lignager. ....	424
<u>Chapitre 13. L'ÉTAT au Centre et à sa Périphérie.</u> .....	433
13-1. L'État et le village (1960-69). ....	435
13-2 L'État au village (1969-90) .....	465
<u>Chapitre 14. Le Lignage, le Lieu.</u> .....	487
14.1 Le nouvel espace économique. ....	487
14.2 Les transformations du mariage. ....	516
CONCLUSION .....	534
BIBLIOGRAPHIE .....	536

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1. Seylac en 1885 : Concentration des habitations par type d'habitat et par quartier. ....	63
Tableau 2 : Importations du port de Seylac entre 1880 et 1885. ....	157
Tableau 3 : Importations du port de Berbera entre 1880 et 1885. ....	157
Tableau 4 : Subventions/prêts 1921-37. ....	257
Tableau 5 : Récapitulatif de l'échantillon : composition par Génération, à G+6, G+7, G+8. ....	306
Tableau 6 : Assistance extérieure à la Somalie (1960- 1963). Pays contributeurs (en millions de dollars). ....	442
Tableau 7 : Part des ressources locales et extérieures affectées au plan de développement, 1963-1982. ....	470
Tableau 8 : Synthèse des mariages contractés par les Dudub. ....	524

Tableau 9: Synthèse des mariages de rang 1 contractés par les Dudub. .... 524

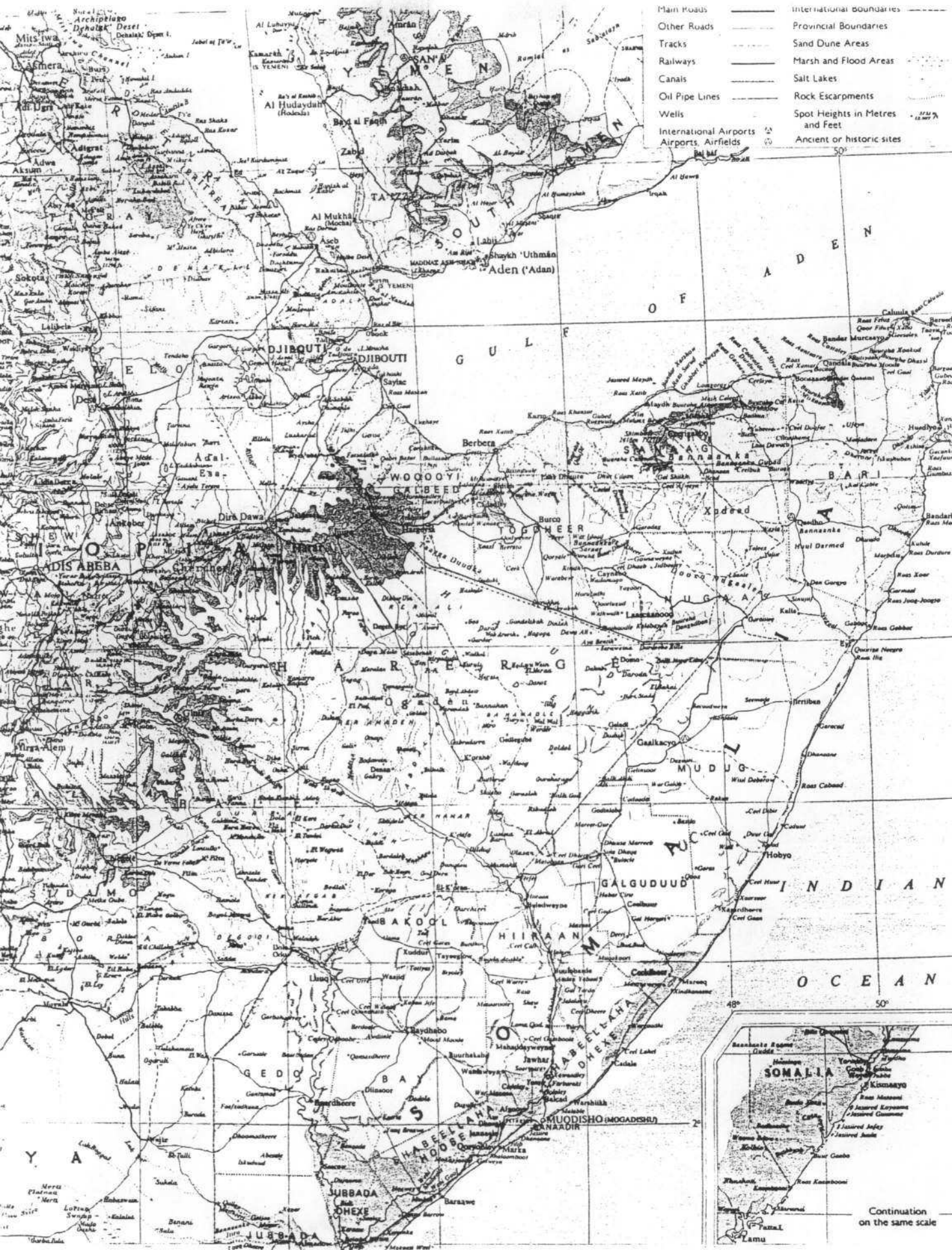
Tableau 10: L'économie visible : données patrimoniales des principales familles de Quulujeed, en 1990. .... 529

Figure 1 : Représentation de l'univers généalogique Somali. ....	21
Figure 2 : Le système segmentaire : un modèle. ....	25
Figure 3 : Généalogie Gadabuursi. ....	31
Figure 4 : Evolution - en valeur - des échanges commerciaux entre Aden et la côte Somalie (importation de produits somalis à Aden, exportations d'Aden vers la Somalie) 1856-58 et 1871-73. ....	158
Figure 5 : Part en valeur des denrées embarquées à Seylac pour Aden entre 1882 et 1884 (Sur transporteurs Égyptiens, uniquement). ....	160
Figure 6 : Évolution des quantités (en tonnes) de café Éthiopien, selon la région de provenance, transportées par le CFFE pour la période 1910-35. ....	274
Figure 7 : Évolution des exportations de produits pastoraux : bétail sur pied et beurre clarifié (en kg), depuis le protectorat entre 1919 et 1935. ....	275



Figure 8 : Évolution de la valeur (en roupie indienne) du trafic portuaire de Seylac pour la période 1896-1935. ....	276
Figure 9 : Évolution des importations alimentaires du Protectorat (en tonnes de riz, dattes, sucres, confondus) entre 1919 et 1935. ....	278
Figure 10 : Valeur en roupie des marchandises enregistrées dans le cadre du commerce de transit pour la période 1923-1932. ....	364
Figure 11 : Les lignages Jibriil Yonis. ....	456
Figure 12 : Organigramme de l'administration locale. ....	476
Figure 13 : Exportations de petits ruminants (1958-1987). ....	491
Figure 14 : Exportations de bovins (1958-1987). ....	492
Figure 15 : Aires matrimoniales : Provenance des épouses des Dudub à G1. ....	527
Figure 16 : Aires matrimoniales : Provenance des épouses des Dudub à G0. ....	527

Carte 1 : Le cadre de l'étude .....	27
Carte 2 : Territorialité et système régional .....	87
Carte 3 : Les pistes caravanières en pays Somali précolonial. ....	142
Carte 4 : Gogti dans l'espace- frontière (1930-1954) .....	335
Carte 5 : L'espace régional après 1954. ....	409



- |                        |       |                                 |           |
|------------------------|-------|---------------------------------|-----------|
| Main Roads             | ————— | International boundaries        | - - - - - |
| Other Roads            | ----- | Provincial Boundaries           | - · - · - |
| Tracks                 | —+—+— | Sand Dune Areas                 | · · · · · |
| Railways               | —+—+— | Marsh and Flood Areas           | □ □ □ □ □ |
| Canals                 | —+—+— | Salt Lakes                      | □ □ □ □ □ |
| Oil Pipe Lines         | —+—+— | Rock Escarpments                | —+—+—     |
| Wells                  | ○     | Spot Heights in Metres and Feet | 1200 1200 |
| International Airports | ✈     | Ancient or historic sites       | ○         |
| Airports, Airfields    | ✈     |                                 |           |

Continuation on the same scale

## INTRODUCTION

Deux ontologies majeures dominent le champ des études somaliennes, pourtant peu développées.

La première, associée aux travaux anthropologiques pionniers d'I.M. Lewis, pose comme postulat majeur que l'organisation sociale et la définition des rapports sociaux somaliens étaient et demeurent largement déterminés par des traits segmentaires. On se souvient que cette notion de segmentarité, produite par Durkheim dans le cadre de son étude sur la division sociale du travail, a été reprise et popularisée par l'école fonctionnaliste britannique.

Si l'on se réfère, par exemple, à l'une des rares tentatives de théorisation de cette notion - à savoir le texte de Meyer Fortes (1953) sur les groupes d'unifiliation, on se rappelle que les traits principaux caractéristiques de ces systèmes segmentaires renvoient à l'existence de niveaux de segmentation délimitant les groupes institués (corporate groups) au sein desquels les liens entre individus sont renforcés par des règles juridiques (jural) qui font apparaître la généalogie plus comme une charte légale, que comme un groupement de parenté. Dans cette approche, les "corporate groups" sont des entités politiquement significatives.

Dans le cadre des études somaliennes, cette lecture segmentaire du social est produite par I.M. Lewis en de multiples situations sociales qui, finalement, dépassent le seul cadre des rapports sociaux pastoraux, puisque la relation segmentaire rend tout autant compte des

rapports économiques établis dans la sphère marchande que des luttes hégémoniques qui travaillaient, par exemple, l'appareil d'État Somalien, quand celui-ci avait encore une réalité.

Les frères Ahmed et Abdi Ismail Samatar sont à l'origine de l'autre ontologie, plus récemment apparue. Ces deux auteurs proposent une "épistémologie alternative" en introduisant une approche dite "d'économie politique critique". Il s'agit, en fait, de substituer une analyse fondée sur la dominance des rapports de parenté généalogique par une analyse en terme de classes.

Nous ne développerons pas davantage ici ces deux ensembles de travaux, nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long de cette étude, comme deux cadres par rapport auxquels nous allons situer nos propres analyses.

Comme toute recherche, ce travail s'est construit à partir d'expériences qui ont orienté les questions posées au réel. C'est en premier lieu à travers l'observation de situations qui manifestement ne se déclinaient pas dans l'un ou l'autre terme de ces positions théoriques, que nous avons tenté de construire un cheminement autre. Nous aurons l'occasion de présenter ces diverses situations sociales dans le cours de cette étude.

Peut-être pouvons nous isoler au moins deux facteurs qui ont contribué à orienter différemment notre approche.

L'expérience première renvoie à ce que l'on pourrait définir comme une interculturalité. Notre démarche qui a consisté à étudier un groupe social auquel nous sommes généalogiquement apparenté, présente quelques singularités. En fait, quelques précisions s'imposent

pour évaluer un tant soi peu (il n'est pas dans notre propos de nous engager dans une auto-analyse de la pratique de recherche) les effets de connaissance liés à notre positionnement par rapport aux populations étudiées. Nous ne sommes pas né en Somalie, nous n'y avons pas vécu, nous avons appris la langue sur le terrain. Par ailleurs, le choix du cadre d'étude - la région d'origine de nos ascendants paternels - est en partie le fait d'un mauvais concours de circonstances. En effet, deux mois après notre premier séjour dans d'autres régions du pays, la guerre civile éclatait dans le nord de la Somalie. La prise de contact avec la réalité somalienne s'est donc faite dans le cadre de ce travail doctoral. Notre première expérience des rapports sociaux somalis résulte d'un vécu de la parenté à mi-chemin entre l'extériorité du chercheur qui n'est pas du lignage et l'intégration totale dans les différents espaces sociaux qui fondent non pas la parenté de représentation, mais la parenté pratique, pour reprendre l'opposition de Bourdieu (1980).

Cette entrée double dans l'étude, à partir d'une affectivité réelle des situations et d'une démarche d'objectivation, amenait nécessairement à nous intéresser non pas au fonctionnement des institutions, mais à la définition des pratiques.

C'est en grande partie cette expérience de la parenté qui nous a encouragé à introduire l'analyse à une échelle plus réduite, au niveau des relations infralignagères. Un deuxième élément a renforcé cet axe d'étude. Il s'agissait de la situation de guerre dans le nord du pays, particulièrement intense lors de notre deuxième séjour d'enquête de terrain (Mai-Septembre 1990).

Le repli forcé sur un espace restreint du fait de la proximité du front, les formes locales de la guerre particulièrement meurtrières pour les belligérants en raison de l'utilisation d'armements modernes, surtout la thématique récurrente de l'enjeu territorial dans cette meurtrière confrontation, tout cela incitait à analyser les rapports sociaux à partir d'un espace local circonscrit et au sein des unités lignagères.

La problématique de la définition du changement social en terme de clôture des groupes sociaux et en terme d'analyse locale est née précisément à ce moment là, après avoir engagé les premières enquêtes généalogiques dans le cadre d'étude.

Mais cette problématique en même temps, incitait à nous interroger sur le sens de ce même cadre d'étude, à savoir le village de Quulujeed dans le nord-ouest somalien, alors que le pastoralisme nomade demeurait l'activité dominante de ces zones rurales. De fait, il importait de ne pas prendre le cadre résidentiel comme un élément donné que l'on n'interroge pas, mais comme une production des changements sociaux dont les grandes phases restaient à reconstituer.

Pour une part donc, cette étude va tenter d'élucider les conditions de formation du cadre d'analyse.

On saisit alors, les éléments qui permettent d'inscrire notre approche en référence ou en opposition à nos prédécesseurs, dans le champ des études somalies.

En premier lieu, c'est une étude qui porte sur le changement social. Cet intitulé caractérise, pour certains auteurs, une anthropologie dynamique et diachronique, en rupture avec les fonctionnalismes et structuralismes. Pour d'autres, le changement social

s'apparente peu ou prou aux promoteurs d'une "Histoire du temps présent".

Pour saisir et rendre compte des pratiques sociales en changement ainsi que des facteurs de ce changement, nous avons opté pour une double approche : anthropologique et historique.

En soi, l'approche anthropologique, qui se caractérise par la "combinaison d'une triple exigence : le choix d'un terrain, l'application d'une méthode et la construction d'un objet"<sup>1</sup>, propose déjà une orientation dynamique. Elle est volontairement conçue de manière à appréhender les faits sociaux comme des faits historisés. En ce sens, ce travail s'assume pleinement comme une anthropologie du changement social et se revendique, dans ses intentions de recherche, de l'enseignement de Jean-Pierre Olivier de Sardan et de l'école de Marseille.

La démarche historique adoptée se traduit d'abord par la place accordée au travail d'archives. Elle se définit également par l'intégration dans notre problématique des cadres interprétatifs de l'école micro-historique : à savoir, la restriction du champ d'observation, l'intégration de rôles et de trajectoires singuliers dans la dynamique des transformations sociales, l'exercice de variation des échelles d'analyse, la contextualisation des faits.

En rupture donc avec les approches fonctionnalistes ou marxistes (du moins les courants marxistes américains dont se réclament les frères Samatar), ce travail entend

---

<sup>1</sup> cf Marc Augé, Pour une anthropologie des mondes contemporains, Paris : Aubié, 1994, p.9.



privilégier l'analyse des stratégies d'acteurs concrets, en lieu et place de l'étude des mécanismes ou des agrégats macro-économiques, il vise à réintroduire les sujets agissants là où l'on tend à produire des conduites moyennes. C'est en ce sens que la démarche revêt tout son caractère anthropologique.

Mais puisqu'il est aussi question d'histoire (et en ce domaine nous confessons quelques lacunes professionnelles) il convient de produire les moyens documentaires permettant d'associer les trajectoires singulières et les histoires de vie, aux situations de changement plus larges, englobantes.

Pour cela, deux démarches sont généralement mises en œuvre. La première, utilisée dans la première partie de cette étude (dans le cadre de la reconstitution d'un espace social précolonial), confronte des données documentaires à des traits d'organisation sociale observés dans la période contemporaine et à la mémoire de nos informateurs.

La seconde va consister à analyser les événements forts de la vie du groupe étudié et à utiliser la mémoire, ainsi mobilisée autour de l'événement, pour définir certaines trajectoires individuelles et collectives significatives au plan des recompositions sociales dont elles témoignent. D'une certaine manière, l'étude consiste à partir d'une zone qui va progressivement se transformer en une région frontalière rendant particulièrement aiguë cette interprétation en terme d'échelles d'événements multiples. Car les frontières apparaissent comme le lieu par excellence où interfèrent des situations générées au plan international, national ou local.

Pour terminer, nous voudrions préciser d'une part que les noms somaliens ont été reproduits, pour l'essentiel dans l'écriture somalienne, introduite en 1972<sup>2</sup>. D'autre part, dans certains cas, nous avons renoncé à mettre le nom complet d'un personnage ou à donner le nom d'un informateur. Les normes éthiques divergent sur ce point entre anthropologues et historiens, mais cette divergence est liée aussi aux sources d'information distinctes. Une large part des acteurs du village étudié sont vivants et il nous faut parfois respecter la mémoire de ceux qui sont disparus.

Enfin, il nous faut préciser que les matériaux présentés dans cette étude ont été collectés dans le cadre de deux enquêtes de terrain : en janvier-mars 1988 et mai-septembre 1990.

---

<sup>2</sup> Dans ce script, la lettre "c" s'applique au son glottal "ayn" (ex. Cali pour 'Ali) la lettre "x" au son glottal aspiré "'ah" (ex.Xaraam pour 'Haram); les lettres "dh" au son palatal.

## PRÉLIMINAIRES. REPÈRES SOMALIS.

### 1-1 Cadre physique.

Les populations d'ethnie somalie occupent un vaste territoire dans la Corne orientale de l'Afrique s'étendant sur près de 645000 km<sup>2</sup>, et englobant quatre États reconnus: la République Démocratique de Somalie dont ils sont la composante ethnique quasi exclusive ; la République de Djibouti qu'ils occupent conjointement avec leurs voisins Afars ; les provinces du sud-est de l'Éthiopie - dans les territoires situés au sud de la rivière Awash, ainsi que dans les provinces du Harärghe, du Bale et de l'Ogaaden -; enfin les provinces du nord Kenya que la République de Somalie a longtemps désigné comme les territoires somalis du "Northern Frontier District" (Somalia NFD).

Il est difficile de fournir un recensement précis des populations somalies dispersées dans la Corne en raison de la grande mobilité d'une large fraction de la population pratiquant le pastoralisme nomade, et surtout en raison des enjeux politiques liés au recensement des populations dans cette sous région soumise à de fréquents conflits internationaux depuis des décennies.

Néanmoins, on estime à un peu plus de 5 millions la population somalienne vivant en République de Somalie, et approximativement 2,5 millions les composantes de cette ethnie réparties dans les États voisins<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. Statistical Abstract, Ministry of National planning and Juba Valley Development, Somali Democratic Republic, Mars 1989. Ces chiffres sont ceux de l'année 1986.

Dans son relief géographique, le pays Somali couvre quatre zones topographiques distinctes :

- une plaine côtière qui s'étire tout au long des 3300 km de façade maritime, depuis le Golfe d'Aden, jusque dans l'océan Indien. Il s'agit d'une zone particulièrement aride, aux températures caniculaires (les Somalis la désignent du nom de Guban qui signifie littéralement "la brûlée"), recevant de très faibles précipitations (moins de 20 mm en moyenne annuelle) ;

- cette bande côtière est immédiatement précédée d'une chaîne montagneuse - les montagnes du Ogo et du Golis - qui traverse les régions septentrionales et centrales de la Somalie et se prolonge au nord-ouest pour atteindre les contreforts du Harär en Éthiopie, où le point culminant approche les 3000 mètres, à proximité de la ville. En Somalie, cette chaîne dépasse en divers endroits les 2000 mètres (Mont Boqor, 2200 mètres ; le mont Surat, 2500 mètres) ;

- au-delà de ces contreforts de moyenne montagne s'étend un vaste plateau central, qui se prolonge loin à l'intérieur des frontières éthiopiennes : au nord ouest vers les plaines sèches que les pasteurs somalis désignent du nom de Hawd, et à l'ouest dans la vaste plaine de l'Ogaaden ;

- enfin une quatrième zone comprend les plaines fertiles comprises entre les deux principaux fleuves du pays - le Shebeelle et le Juba -, et situées dans la partie méridionale de la Somalie. Irriguée par les deux fleuves qui prennent leur source en Éthiopie et terminent leur course (du moins pour le Juba) dans l'océan Indien, la région reçoit de surcroît les précipitations les plus élevées du pays (600 mm en moyenne annuelle). Elle est de ce fait le grenier agricole de la Somalie, avec ses

combinaisons de cultures pluviales et irriguées, ses productions vivrières de sorgho, haricots, maïs et ses plantations de bananes et de cannes à sucre héritées de l'ère coloniale.

Plus récemment, l'agriculture s'est développée dans les provinces du nord-ouest de la Somalie, dans les régions comprises entre les villes de Hargeisa et de Borama, ainsi que dans les confins frontaliers de la plaine de Jijiga qui forment le cadre de cette étude.

Hormis ces quelques poches agricoles, la majeure partie du territoire présenté constitue un environnement semi aride, ou aride, ce qui explique la prépondérance du pastoralisme nomade parmi les activités socioprofessionnelles pratiquées par les Somalis.

De fait, au cours de ces dernières années, la plupart des experts estimaient à plus de 60% la part de la population somalienne directement engagée dans les activités liées à la production pastorale.

Le poids de ces activités dans l'économie nationale jusqu'à ces dernières années est loin d'avoir été négligeable puisque le secteur pastoral fournissait jusqu'à 80% des recettes d'exportation dans les années 1980, et environ 35% du Produit Intérieur Brut somalien<sup>2</sup>.

Notons enfin que ces quatre ensembles physiques présentent une large variété de niches écologiques. Celles-ci offrent ainsi une grande diversité de formules

---

<sup>2</sup> Ces estimations sont produites par la banque mondiale dans son rapport d'évaluation du projet de développement des zones de parcours des régions centrales : Central Rangelands Research and Development Project, Staff appraisal report, 1988

pastorales, tant du point de vue des techniques d'élevage, que sur le plan des échelles de transhumance, de la taille et de la composition des troupeaux, ou encore de l'organisation du travail pastoral.

## **1-2 Peuplement.**

Dès l'époque antique, les côtes de l'actuelle république de Somalie s'intègrent dans les grands courants d'échange du monde connu : elles étaient désignées alors comme le pays de Pount et représentaient l'une des principales sources d'approvisionnement en gommes aromatiques et médicinales (myrrhe, encens) utilisées dans les rituels du monde antique grec et égyptien<sup>3</sup>.

Pour autant, on ne sait pratiquement rien des populations qui commerçaient avec ces pays et même si l'on suppose que d'antiques pistes caravanières acheminaient les denrées exportées, il semble aujourd'hui très difficile d'identifier le peuplement ancien de la péninsule.

Malgré un caractère largement conjectural, des recherches relativement récentes - principalement fondées sur des méthodes de linguistique historique - ont proposé des reconstitutions assez probantes des

---

<sup>3</sup> Cf. Ali Abdirahman Hersi (1977 : 48-49). Selon l'auteur, il existerait un document ancien attestant des liens entre les côtes Somalis et l'Egypte antique : il s'agit du journal d'une expédition commerciale commanditée par un pharaon de la Vème dynastie vers 1500 av.JC. La source la plus documentée sur le commerce ancien en mer rouge est le fameux recueil dit "Des périples de la mer Erythréenne", un fascicule anonyme destiné aux marchands et qui daterait de l'an 50 de notre ère.

processus de peuplement engagés dans la Corne de l'Afrique au cours des derniers siècles qui précédèrent l'ère chrétienne (Heine, 1978).

Les linguistes s'accordent à rattacher les Somalis à la branche Sam des sous groupes linguistiques et culturels dits "couchitiques orientaux", qui regroupent entre autres les ethnies Oromo, Afar, Saho, qui forment des composantes notables du peuplement de la Corne de l'Afrique contemporaine. L'habitat originel des populations "proto Sam" aurait été localisé dans les plaines situées au sud des plateaux éthiopiens et à l'est du lac Turkana. Le mouvement migratoire de ces groupes aurait débuté peu avant l'ère chrétienne. Aux environs du troisième siècle après J.C., des fractions issues de ces groupes ont atteint les rives de l'océan Indien et occupent les régions du nord-est kenyan comprises entre le lac Turkana et les îles du Lamu (Heine, 1978 : 47). L'expansion territoriale se serait alors orientée vers le nord, en direction de l'actuelle république de Somalie. Cette expansion s'apparente en fait davantage à des migrations de petites bandes (pratiquant sans doute déjà le pastoralisme nomade) qu'à de vastes conquêtes. Parvenus sur un territoire, les groupes fissionnent, certains s'y établissant de manière plus ou moins pérenne cependant que d'autres poursuivent leur marche en direction du nord. Le mouvement d'occupation territoriale a semble t-il été relativement rapide puisque probablement avant le premier millénaire, les groupes Sam ont franchi le fleuve Shebeelle et dès l'an mille, les ancêtres des clans de pasteurs

contemporains sont établis sur les côtes nord de l'actuelle Somalie<sup>4</sup> .

C'est en tout cas vers cette époque que l'on peut voir se dessiner un certain nombre de caractères qui participent de la fabrique sociale somalie.

Bien avant l'apparition de l'Islam, des établissements marchands sont établis sur les côtes somalies, et on y note entre autres la présence de communautés perses et arabes assez importantes. Les liens étroits - notamment commerciaux - noués avec la péninsule arabe expliquent l'implantation précoce de l'Islam dans les cités côtières somalies, dès le premier siècle de l'Hégire (Hersi, 1977 : 113).

Dès lors, une deuxième grande phase d'expansion somalie commence. Elle se fera dans le sens inverse de la première, depuis la côte (principalement du nord-est) vers l'intérieur (en direction du sud et de l'ouest, vers les plateaux éthiopiens), et sera largement associée à la diffusion de l'Islam.

Ce sont ces mouvements que vont figer la tradition somalie et la mémoire généalogique. De fait, ils correspondent à l'arrivée des ancêtres fondateurs d'Arabie : Cheikh Ismaïl Jabarti, fondateur de la

---

<sup>4</sup> cf. Heine (1978 : 50) semble assez catégorique dans ses assertions: "Within a relatively short period the Samaale or "Somali proper" overflooded and occupied the whole of the Horn. If there existed any earlier population on the peninsula they were either driven away, or absorbed both linguistically and culturally. By around 1000 A.D. if not earlier, the first phase of Eastern Sam migrations was completed. The Somali had spread all along what Arab writers referred to as the "Zayla coast"."



famille de clans Darood qui aurait émigré au 10<sup>ème</sup> ou 11<sup>ème</sup> siècle, et Cheikh Isaaq, fondateurs de la famille de clans qui porte son nom et dont l'arrivée est généralement fixée au 13<sup>ème</sup> siècle (Lewis, 1960).

Cette période marque l'essor politique et économique des cités côtières où l'existence de pouvoirs centralisés est attestée. Ceux ci présentent un caractère plus ou moins théocratique et étendent leur influence politique dans l'intérieur au rythme de l'islamisation.

Au 15<sup>ème</sup> siècle par exemple, le sultanat d'Ifat fédère un ensemble de principautés islamiques qui s'étendent dans le nord-ouest, depuis le port de Seylac au contrefort éthiopien. Celui-ci entrera en conflit avec les royaumes chrétiens abyssins en expansion (Trimingham, 1952 ; Martin, 1975). Suite à sa défaite militaire, le sultanat sera démantelé et c'est dans les chroniques qui célèbrent la victoire des abyssins que l'ethnonyme Somali est mentionné pour la première fois. Au 16<sup>ème</sup> siècle, la Djihad conduite par l'imam Ahmed Ibrahim Al-Gazi (1506-43) va permettre la reconquête d'une large partie de l'aire d'influence islamique précédemment perdue (Lewis, 1988).

Il semble que vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle la plupart des cités côtières ont perdu de leur influence politique, tandis que le peuplement somali dans la région a pratiquement atteint ses limites contemporaines.

Durant le 19<sup>ème</sup> siècle, alors que la définition territoriale des principales familles de clan est pratiquement stabilisée dans le nord, on assiste à de puissants mouvements de population dans les zones méridionales, qui vont fortement influencer sur la structuration du peuplement contemporain.

Ainsi, durant la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, des fractions de clans Darood (principalement Ogaaden) vont quitter leurs pâturages situés dans les plaines de l'Ogaaden, sous la pression de l'expansion abyssine pour s'établir dans les zones au sud du fleuve Juba, tout en poursuivant leur expansion au-delà de la frontière kenyane. D'autres fractions Darood (en particulier des Majerteen du nord-est) émigreront vers le petit port méridional de kismayo en plein essor à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ils en investiront rapidement les principaux rouages du commerce d'exportation régional (Cassanelli, 1982 : 180-1). Au moment de la colonisation, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ces différents processus migratoires qui ont déstabilisé les rapports de forces jusque là établis dans la région n'étaient pas achevés.

Enfin, c'est aussi approximativement à la même période, que l'on assiste à la formation de communautés d'anciens esclaves d'origine bantoue pour la plupart, qui adoptent l'agriculture dans les zones inter fluviales. Les premiers regroupements d'esclaves en fuite se seraient formés entre 1830 et 1840. A partir de 1860, leur nombre va s'accroître, suite à l'intensification des mesures abolitionnistes mises en oeuvre par la marine britannique dans la zone de Zanzibar (Cassanelli, 1987).

Ces communautés qui en un certain sens constituent les composantes de "peuplement non couchitique" les plus récemment établies paraissent aujourd'hui fortement "somalisées".

### 1-3 Éléments d'ethnicité.

La plupart des auteurs (en fait pratiquement tous) définissent l'ensemble Somali comme une nation. De fait celle-ci apparaît fortement singularisée dans la Corne de l'Afrique.

Trois éléments semblent déterminants dans la construction de l'ethnicité Somalie : la communauté linguistique, la communauté religieuse, et une conscience d'appartenance à un même ensemble culturel qui se reflète notamment dans la charte généalogique.

#### *L'unité linguistique.*

La langue somalie (*Af-Soomaali*) se subdivise en quatre dialectes régionaux :

- le dialecte des populations du nord et du centre, qui apparaît comme la version linguistique dominante au plan des représentations (*Soomaali asal*, le "vrai" somali), comme du point de vue des linguistes qui ont entrepris de standardiser la langue ;
- le dialecte parlé dans les zones inter fluviales méridionales, désigné par les somalis comme le "*Af-Maay*" -i.e. la langue des Maay - (d'après l'expression *Maay tiri* utilisée par les populations de ces régions pour dire l'équivalent dans la langue standard *Maxaad tiri*, littéralement "qu'as tu dit?") ;
- le dialecte *Benaadiri* pratiqué dans la région de Mogadiscio;

- enfin le dialecte *Jiddu* qui est parlé par quelques groupes localisés dans le bas Juba, près de la frontière avec le Kenya.

En dépit de ses variantes dialectales, la langue somalie constitue un vecteur unique de communication des populations somalies : du nord Kenya à la rivière Awash en Éthiopie, des plaines de l'Ogaaden à l'océan Indien.

#### *L'Islam.*

L'islamisation de la Corne de l'Afrique est ancienne comme nous l'avons vu et l'Islam domine aujourd'hui sans partage l'univers religieux des somalis. Ces derniers se rattachent dans leur grande majorité à l'école Shafiite du sunnisme. Toutefois la pratique religieuse somalie est fortement associée à une poignée d'ordres confrériques.

La Qadiriya, fondée à Bagdad au 12<sup>ème</sup> siècle par le saint musulman Abdulkader Jilani, est la mieux implantée en Somalie.

La confrérie Ahmadiya, fondée par le mystique arabe Ahmed bin Idriss Al Fasi au 18<sup>ème</sup> siècle dispose également d'une bonne implantation.

Enfin la Salihiya - une branche dissidente de la Ahmadiya, apparue au cours de la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle en Arabie - ne doit sa postérité en Somalie qu'à la popularité de l'un de ses adeptes, le Sayyid Maxamed Cabdalla Xasan, qui résistera vingt ans durant (1900-20) aux puissances coloniales présentes en pays somali. Cette dernière confrérie occupe cependant une position assez marginale.

*L'univers généalogique.*

L'ethnicité somalie se construit enfin autour d'un projet généalogique intégrateur, mais aussi dans une certaine mesure hiérarchisant.

Les Somalis se reconnaissent comme descendants d'un ancêtre commun - Samaale - que la légende rattache à un lignage du prophète Mohamed.

Six familles claniques apparaissent dans cette charte généalogique : Darood, Dir, Hawiye, Isaaq, Digil et Rahanweyn (cf. Figure 1.). Leur situation géographique est relativement définissable, en dépit des processus historiques de fissions et de migrations qui ont favorisé certaines dispersions.

L'ensemble Darood est celui dont les composantes claniques sont les plus dispersées territorialement : on les retrouve dans la république de Somalie, au nord Kenya et dans l'Ogaaden éthiopien.

Les Dir sont principalement concentrés au nord-ouest de la république de Somalie et au delà de la frontière éthiopienne, dans la plaine de Jijiga et la région de Diré Dawa. Quelques groupes Dir sont également localisés très loin dans le sud, aux alentours de la ville de Merca.

Les Isaaq occupent pratiquement toute la partie septentrionale de la république de Somalie.

Les Hawiye sont eux localisés dans les provinces centrales (Mudug, Hiraan), jusque dans le sud du pays au voisinage de la capitale Mogadiscio, tandis que certaines fractions sont présentes dans les zones inter fluviales et les régions méridionales frontalières du Kenya.

Les Digil et les Rahanweyn enfin, occupent ces mêmes zones inter fluviales, où ils pratiquent l'agriculture et des formes d'agro-pastoralisme.

Il est à noter que cette charte généalogique ne reproduit pas véritablement l'ensemble de la nation Somalie puisqu'elle escamote les groupes de castes professionnelles collectivement désignés sous l'appellation de Sab (que l'on oppose généralement à l'ensemble Samaale). L'ensemble Sab rassemble trois groupes : les Midgaan (cordonniers, tailleurs), les Tumaal (forgerons) et les Yibir, réputés magiciens. Ils étaient anciennement les dépendants des clans de pasteurs. De fortes prohibitions - notamment matrimoniales - marquent aujourd'hui encore leur relation avec les Samaale, en dépit des législations antiségrégationnistes.

Mais même au sein des groupes présents dans la charte, une hiérarchisation relevant plus du statut symbolique que d'une véritable prééminence politique se dessine. Elle s'appuie pour l'essentiel sur des oppositions techno-économiques et des traits contrastés d'organisation sociale.

Une nette distinction se fait entre les clans de pasteurs (Darood, Dir, Hawiye, Isaaq) - auxquels sont attribués les valeurs positives dominantes (bellicisme, réciprocité, honneur) - et les clans pratiquant l'agriculture (Digil, Rahanweyn).

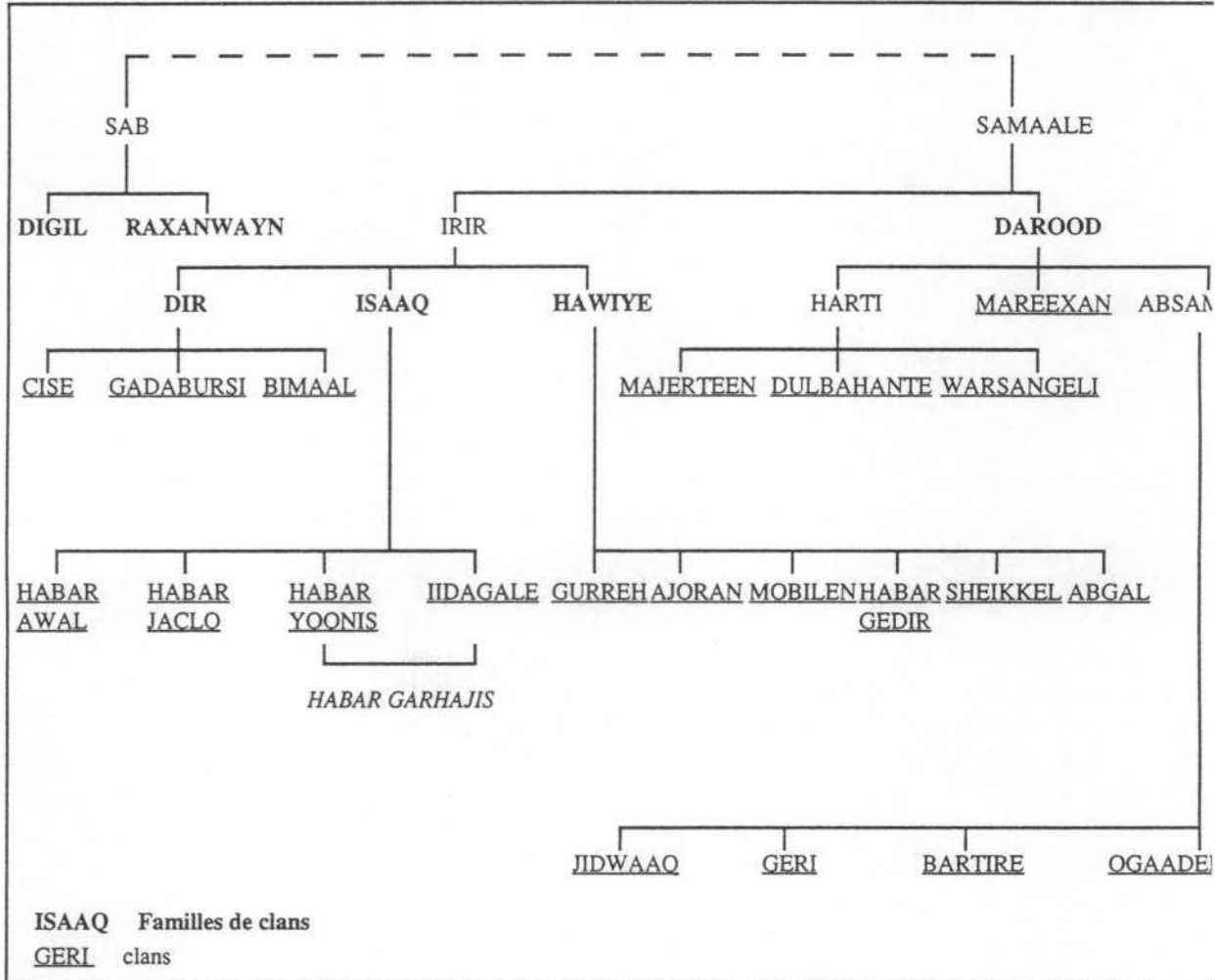
Mais au delà du facteur techno-économique, des éléments de structures sociales contribuent également à cliver ces deux sous ensembles.

L'organisation sociale des principaux groupes de pasteurs n'offre quasiment aucune marge d'existence aux procédures de descendance fictive : les individus quelque soit leur sexe sont en principe définitivement intégrés au groupe de parenté de leur géniteur.

A l'inverse, les formations Digil et Rahanweyn tout en préservant le caractère patrilinéaire de la filiation, recourent parallèlement à des formes d'adoptions collectives ou individuelles comme modalité d'incorporation clanique (Helander, 1988).

Ce système a notamment joué un rôle important dans l'assimilation des communautés d'immigrants venus s'établir dans les zones fertiles de la Mésopotamie somalienne à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Figure 1 : Représentation de l'univers généalogique Somali.





#### 1-4 Segmentarité : la structure socio-politique.

Les structures sociales somaliennes présentent les caractères propres à la typologie anthropologique des sociétés dites segmentaires. Elles s'articulent autour d'un système de filiation patrilinéaire qui a pour nom générique tol (litt. coudre)<sup>5</sup>.

Son principe est celui d'un arbre généalogique qui à chaque niveau de segmentation distingue des groupes de parents qu'il rassemblait précédemment, ne préservant que la lignée masculine.

Au plan formel, le pôle matrilinéaire n'est pas complètement occulté puisqu'il apparaît ponctuellement dans la trame généalogique pour distinguer des groupes d'ancêtres issus de même père mais de mères différentes. Ces regroupements utérins qui sont la conséquence d'unions polygéniques, sont désignés par les termes Habar (litt. mère) ou bah (litt. une fratrie, i.e. les enfants d'une même mère).

La structure segmentaire apparaît ici comme une base conceptuelle importante dans la définition des rapports sociaux entre individus et entre groupes. Les individus d'un même tol se définissent comme des proches (xigto) par rapport aux autres, les distants (shisheeye).

Au sein du tol, la proximité sociale se mesure selon le critère relatif du degré de parenté généalogique, chaque niveau de segmentation opérant une nouvelle distinction entre xigto et shisheeye.

---

<sup>5</sup> Les Somaliens utilisent indifféremment d'autres termes, synonymes de tol : le terme Qolo, ou encore le terme arabe Qabila.

Dans la définition des proches et des lointains, les parents matrilatéraux se voient attribuer une position particulière. Les somalis tendent à opposer conceptuellement les deux formes de parenté que représentent la patrilinéarité (tol) et l'affinité (xidiid, litt. racine ou veine).

Dans les faits, la situation est plus nuancée. D'une certaine manière les oncles maternels immédiats (abti) entrent dans la sphère de proximité d'un individu, mais rarement dans celle des membres de son groupe de parenté. Cela même quand des relations matrimoniales privilégiées se nouent entre les différents groupes de parenté (on dit de tels groupes qu'ils sont gayan, i.e. partenaires matrimoniaux), comme cela arrive fréquemment.

Le système segmentaire se présente aussi comme un instrument essentiel de régulation des rapports politiques, surtout parmi les formations de pasteurs nomades du nord de la Somalie auxquelles appartiennent les populations étudiées ici.

Les diverses composantes de la nation somalie que nous avons présentées regroupent des clans qui représentent les unités sociales et politiques les plus importantes numériquement. Les clans présentent une certaine cohérence territoriale et sont parfois représentés par une personnalité dont le titre (Ugaas, Suldaan, Boqor... l'appellation varie selon les régions) réfère à une charge honorifique bien plus que véritablement politique. En droit, tous les hommes adultes du clan apparaissent formellement égaux dès lors qu'il n'existe aucune distinction sociale instituée. Dans les faits il en va différemment, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

En deçà du niveau clanique, d'autres unités offrant un caractère socio-politique plus ancré dans le quotidien de la vie pastorale tendent à se former, mais à l'instar des clans, ces unités ne sont pas désignées par des termes spécifiques en langues somaliennes. Aussi, convient-il de préciser que les notions classiques de "clans" et de "lignages" sont ici avant tout des catégories analytiques ou descriptives que nous emploierons comme telles à la suite de Lewis (1961), pour les facilités de l'exposé.

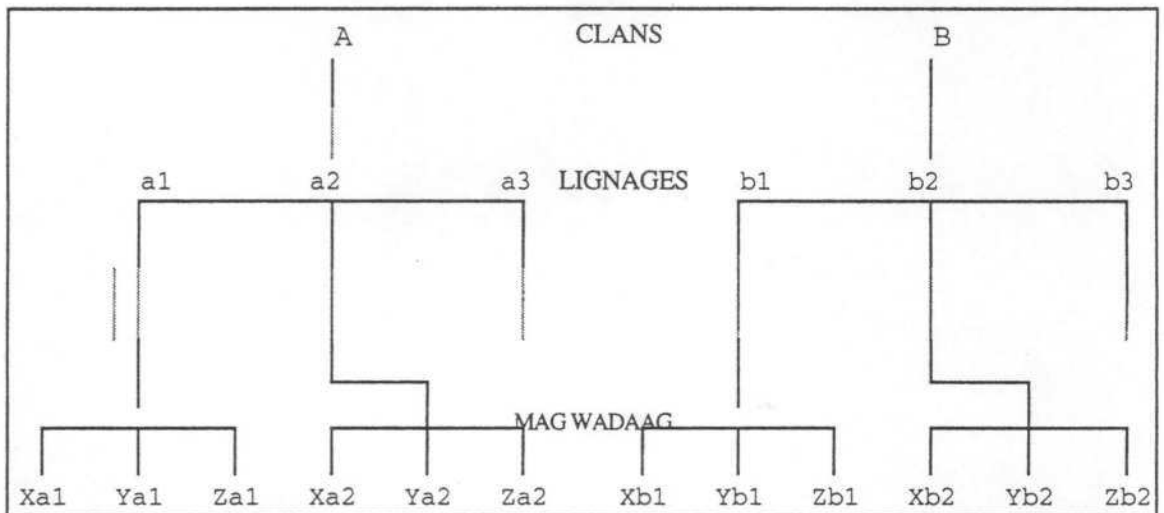
Au sein du groupe de filiation, les regroupements que Lewis définit comme des "primary lineage" peuvent surgir à différents niveaux de segmentation, indiquant ainsi que du point de vue Somali, les principes qui fondent le caractère "en corps" de ces groupes ne renvoient pas à leur positionnement généalogique, mais plus prosaïquement à leur poids démographique perçu (i.e. au nombre de descendants se réclamant d'un même ancêtre). Certaines branches sont ainsi minorées - apparaissant simplement dans le décompte généalogique - lorsqu'elles ne sont pas tout bonnement éliminées de la trame généalogique, cependant que d'autres connaissent une certaine postérité (cf. schéma 2, pour une illustration graphique à partir d'un cas concret). Il apparaît de surcroît que les lignages forment des unités exogames, marquant ainsi les limites en deçà desquelles les unions sont découragées voire prohibées (Lewis, 1962 : 1).

Un troisième niveau de solidarité politique émerge enfin, autour des groupes de parents qui assument la responsabilité collective afférente au paiement (ou à la perception) du "prix du sang" (mag), qui ont lieu lors du règlement des conflits. Ces groupements sont appelés mag wadaag (littéralement "ceux qui partagent le mag").

A chacun de ces niveaux, le caractère politique des groupes de parenté est réaffirmé à travers des règles coutumières (xeer) établissant les obligations des membres. Selon Lewis, le double principe de la solidarité agnatique (tol) et du renforcement contractuel des liens sociaux (xeer) induit une forme instituée de régulation politique basée sur l'équilibre des rapports de force dans les conflits.

La formule opératoire de ce système politique peut être modélisée de la manière suivante :

Figure 2 : Le système segmentaire : un modèle.



où chaque terme signale des classes de parents. Si un membre appartenant à Xa1 est agressé par un individu de a2, les représailles qui suivront vont engager tous les membres de a2.

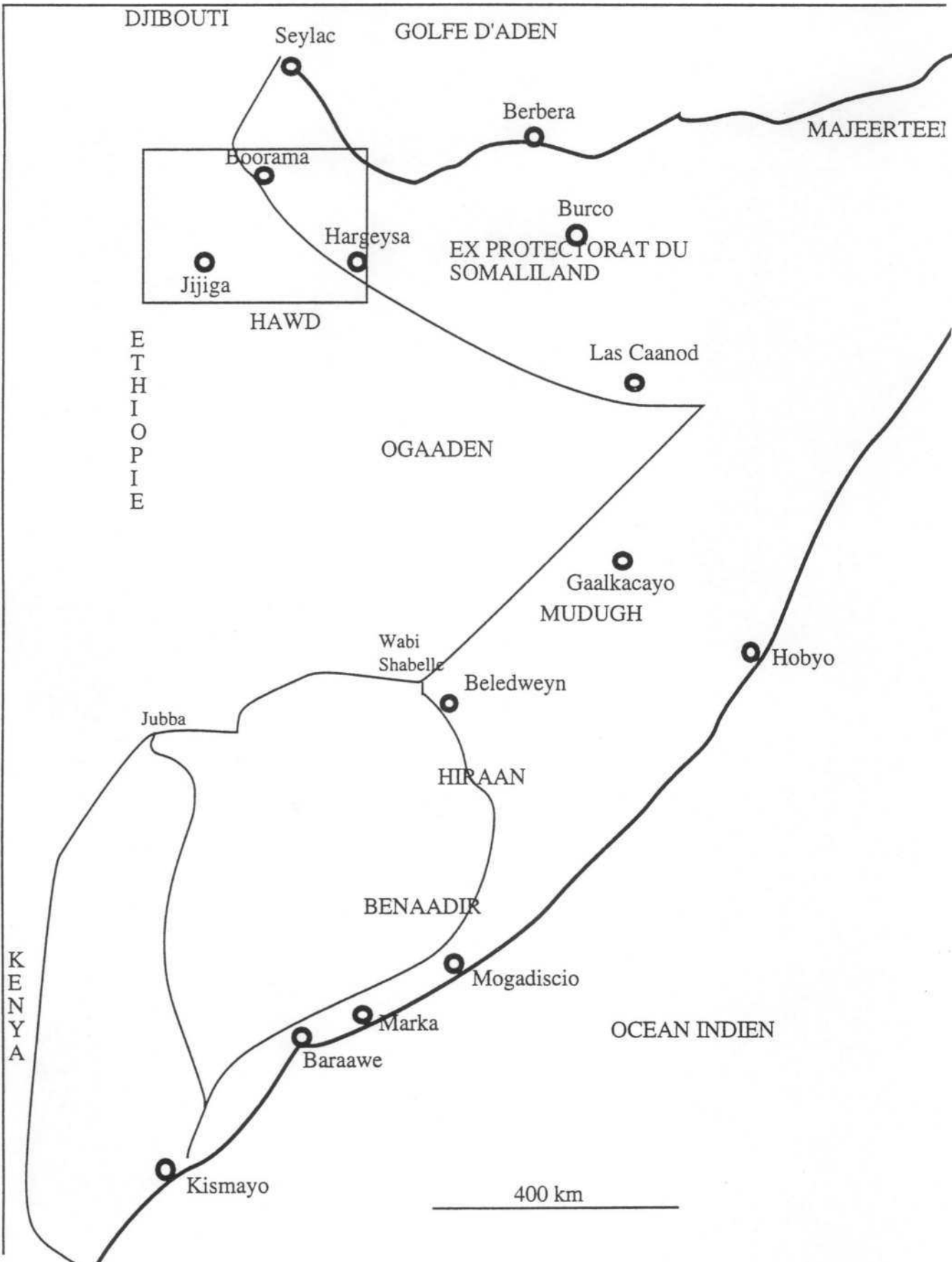
Si des membres de a1 entrent en conflit avec des composantes de Yb2, les membres de b2 se solidariseront contre a2...

Il s'agit là bel et bien du modèle segmentaire classique, tel que la littérature anthropologique fonctionnaliste l'a popularisée. L'un des aspects de cette étude visera d'une part, à évaluer la pérennité de cette forme de régulation politique dans un univers somali contemporain marqué par l'avènement (et le déclin) de l'État, d'autre part à interroger dans quelle mesure les critères d'indifférenciation économique et d'égalitarisme statutaire (entre hommes adultes) généralement associés à ces institutions, se perpétuent au sein des groupes dans un contexte de changement social.

#### **1-5 Le cadre d'étude.**

Cette étude a pour cadre géographique les régions du nord-ouest de la république de Somalie et les territoires éthiopiens adjacents, situés au nord de la plaine de Jijiga.

Carte 1 : Le cadre de l'étude



Les régions du nord-ouest qui regroupent deux provinces (Awdal et Waqooyi Galbeed) forment une étendue d'environ 45000 km<sup>2</sup> à l'intérieur de la Somalie, et comptent une population d'environ 655000 personnes, soit près de 13% de la population totale de Somalie<sup>6</sup>.

Dans cet ensemble, l'étude fera une large place à des populations appartenant au clan des Gadabuursi. Les Gadabuursi qui sont inclus dans l'ensemble Dir rassemblent probablement une population que l'on peut estimer à une centaine de milliers d'individus<sup>7</sup>.

Un tel recensement est toutefois très hasardeux, ne serait-ce que parce qu'au dire des Gadabuursi eux-mêmes, les 2/3 de leur population vivent de l'autre côté de la frontière, en Éthiopie ou dans la république voisine de Djibouti.

En Somalie, ils sont très largement majoritaires dans la province de Awdal (chef-lieu Borama). Celle-ci est délimitée à l'ouest par sa façade maritime donnant sur le golfe d'Aden, au nord-ouest par sa frontière avec la république de Djibouti, au nord par la frontière éthiopienne, à l'ouest et au sud par la province voisine de Waqooyi Galbeed.

---

<sup>6</sup> cf. Cf. Statistical Abstract, (op.cité p.15).

<sup>7</sup> J.Hunt (1951 : 122) à l'occasion de son "General survey of the Somaliland Protectorate, 1944-1950", estime le nombre de Gadabuursi à 45000. Ses chiffres sont réévalués en 1944. Il s'agirait des Gadabuursi inclus dans les territoires sous protection britannique.

Les Gadabuursi ont pour voisin, à l'ouest des fractions importantes de la famille de clans Isaaq (en particulier le lignage numériquement important des Jibriil Abokor, du clan des Habar Awal). Au nord et à l'est, ils entrent au contact de nombreuses fractions du clan des Ciise (Issa).

Dans cette étude consacrée aux processus de changements sociaux, nous avons opté pour une approche micro-analytique visant à évaluer l'impact des mutations socio-économiques globales, sur les rapports sociaux entre groupes de parenté évoluant à l'échelon régional, mais aussi sur les relations entre sous groupes d'un même espace social lignager. Nous avons tenté à cette fin, de reconstruire une part importante des faits biographiques concernant les populations de deux localités bien circonscrites : en premier lieu les habitants du village de Quulujeed où nous avons mené l'essentiel de nos enquêtes de terrain. Le village qui compte environ 600 personnes est situé sur la zone frontalière délimitant la Somalie et l'Éthiopie (il est établi du côté somalien). Il se trouve à environ 28 km à l'ouest de Borama, sur la piste reliant le nord de la Somalie à Djibouti. Le village de Quulujeed est de création récente puisqu'il a été fondé en 1955, au moment de la cession des "zones réservées" sous contrôle britannique (reserved areas) aux autorités éthiopiennes. La plupart des migrants qui vinrent s'y installer résidaient auparavant dans le village de Gogti. Celui-ci forme la seconde localité d'enquête. Il est situé à 10 km au nord de Quulujeed, en territoire éthiopien. Le village compte peut-être trois cents résidents permanents, sans doute plus si l'on y inclut les militaires de la garnison d'artilleurs éthiopiens qui



sont installés sur l'aire du village depuis la guerre de l'Ogaden (1977-78)<sup>8</sup>.

Nous parlerons souvent de localités à propos de ces deux petits bourgs ruraux, car ce terme, quoiqu'un peu vague, a le mérite de définir les villages non comme des entités autonomes, mais comme des ancrages, des points focaux dans un ensemble territorial plus vaste incluant notamment les ressources pastorales (pâturages et points d'eau) des populations de la région.

En fait ces deux localités sont aujourd'hui étroitement associées à un lignage : celui des reer Dudub auquel appartient la majorité des habitants de Quulujeed et de Gogti.

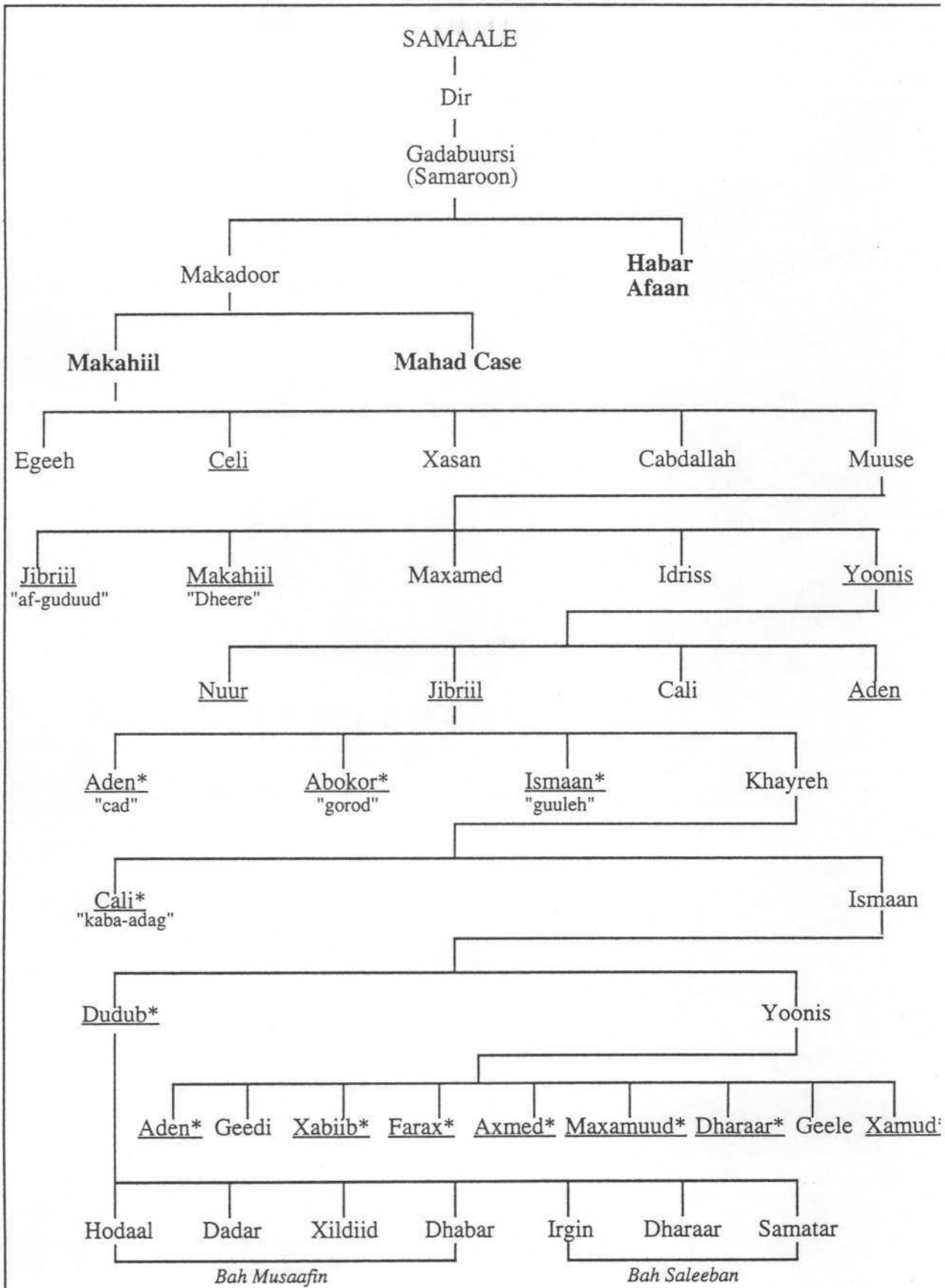
Les reer Dudub sont une composante du clan des Gadabuursi (cf. Figure 3). A l'instar des autres formations claniques, les Gadabuursi isolent dans leur système généalogique, des niveaux spécifiques formant des groupes en corps à vocation politique (corporate group), qu'ils distinguent et opposent à d'autres groupements du même ordre. Les reer Dudub se définissent comme des Gadabuursi vis à vis de membres d'autres clans somalis, puis dans l'ordre, comme appartenant aux sous

---

<sup>8</sup> Mes enquêtes à Gogti ont toujours revêtu une forme de clandestinité dans la mesure où mes séjours au village supposaient le franchissement illégal de la frontière. Le village de Gogti était soumis à un intense contrôle militaire de la part des éthiopiens, depuis la guerre de l'Ogaden. Je n'y ai conduit aucune enquête quantitative susceptible d'attirer l'attention des autorités, mais principalement des entretiens avec des personnes qui ne pouvaient pas se rendre à Quulujeed, souvent pour des motifs d'ordre politique. Il m'est donc difficile, aujourd'hui encore, d'évaluer sa population.

Figure 3 : Généalogie Gadabuursi.

ensembles Makadoor, puis Makahiil, puis Jibriil Yonis. Les reer Dudub se subdivisent à leur tour en deux groupes de fratries - bah Musaaфин et bah Saleeban - totalisant sept lignées qui formaient lors de nos enquêtes les principales unités de paiement/perception du mag (mag wadaag) : Hodaal, Dadar, Xildiid, Dhabar, Irgin, Dharaar, Samatar.



Légende

**Makahiil** : sous-clan      **Nuur**: lignages (primary lineage)  
**Farax\***: lignages appartenant au sous ensemble des Jibriil Yoonis

La majorité des reer Dudub pratiquent le pastoralisme nomade. Les pasteurs du lignage partagent avec d'autres groupes un territoire pastoral qui s'étend de parts et d'autres de la frontière somalo-éthiopienne, des quartiers septentrionaux du Hawd (au nord de la ville de Jijiga), jusque dans la province de Awdal. Les mouvements de transhumance oscillent entre la côte et ces pâturages. Les reer Dudub désignent communément leur zone de pâturage du Hawd du terme générique de Plaine (Ban). Celle-ci comprend bien évidemment une multitude de poches écologiques dûment répertoriées et nommées par les pasteurs.

Le territoire qui enserme les villages de Quulujeed et de Gogti est appelé Jirjir.

Des champs agricoles sont apparus récemment (vers la fin des années 1950) dans cette plaine de Jirjir. Une part importante de la population du lignage a adopté des formes mixtes d'agro-pastoralisme, et autour des villages on peut voir des champs de maïs et de sorgho. A l'occasion de notre dernier séjour en 1990, des champs de khat avaient fait leur apparition<sup>9</sup>.

L'agriculture dans ces localités apparaît comme un prolongement des développements agricoles qui ont partiellement transformé le paysage techno-économique des régions du nord-ouest, depuis le début du siècle.

---

<sup>9</sup> Le khat (*catha edulis*) est une plante aux propriétés euphorisantes, largement consommée dans la Corne de l'Afrique. Sa production, sa consommation et sa commercialisation ont été interdites en Somalie en 1983 par le régime de Siyad Barre. En 1990, parallèlement à la déliquescence de l'Etat, les champs ont refait leur apparition dans la plaine.

Elle s'est développée dans la plaine de Jijiga vers la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, probablement sous l'influence des autorités éthiopiennes qui y avaient installé leurs avant postes militaires. Elle s'est également développée dans les provinces du nord-ouest du Protectorat du Somaliland, au tournant de ce siècle. Mais il convient de préciser qu'à l'inverse des populations de l'ouest (le lignage Jibriil Abokor dans la région de Arapsiyo et Gebiley, ou le lignage reer Nuur du clan des Gadabuursi, dans les environs de Dila, près de Borama) qui ont mis en place une véritable production céréalière et maraîchère, les activités agricoles occupent une part encore marginale dans l'univers socio-économique des reer Dudub.

PREMIÈRE PARTIE : L'ESPACE SOCIAL PRÉCOLONIAL  
NORD SOMALI : UN MODÈLE AU 19ÈME SIÈCLE.

## CHAPITRE 1. LE SYSTÈME RÉGIONAL ET LES ESPACES SOCIAUX : UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS PRÉ COLONIALES SOMALIÈS.

### 1-1 Le système régional et les espaces sociaux.

Dans cette première partie consacrée à l'étude de quelques traits constitutifs d'une formation sociale pré coloniale, nous prendrons comme unité d'analyse un ensemble régional. La pertinence de cette unité d'analyse du point de vue des effets de connaissance produits n'est plus à démontrer.

Dans un texte relativement récent, J.L.Amselle (1985 : 23) notait ainsi que :

"A l'heure actuelle, un nombre croissant de chercheurs s'accordent sur le caractère premier, à l'époque pré coloniale, d'un "espace international" [Copans, 1978, 97], de "relations symplectiques" [Meillassoux, 1978, 132] ou de "chaînes de sociétés" [Amselle, 1977, 275], c'est à dire en définitive sur la primauté des relations intersociétales. Les sociétés locales, avec leur mode de production, de redistribution, etc., loin d'être des monades repliées sur elles-mêmes étaient intégrées dans des formes générales englobantes qui les déterminaient et leur donnaient un contenu spécifique".

De fait, dans ses applications à des contextes divers et jusqu'en pays Somali, le cadre régional apparaît comme particulièrement adapté à la restitution du caractère dynamique des sociétés pré coloniales africaines<sup>1</sup>.

Il permet effectivement de dépasser les définitions sociétales en terme de système de production (sociétés pastorales, paysannes...), de substances ethniques ou claniques, ou encore à partir de traits d'organisation sociale (sociétés patrilinéaires...), pour ne considérer que des relations intersociétales dans lesquelles les groupes se définissent dans leur rapport aux autres (construisant ainsi l'image de leur propre réalité en référence à d'autres modèles); et nouent de surcroît des rapports sociaux et économiques généralement symbiotiques.

L'ensemble régional pré colonial qui constitue le cadre de cette étude comprend les zones territoriales de l'ex-Protectorat britannique du Somaliland (nord de l'actuelle république de Somalie) étendues jusque dans les régions dépendantes de la cité islamique de Harâr situées aux abords des royaumes chrétiens d'Abyssinie. D'ouest en est, il s'étend des plaines de l'Ogaaden et du Hawd jusqu'aux cités côtières de Seylac et Berbera.

Bien que les populations de pasteurs somalis de l'ensemble régional constituent le principal groupe de référence de l'étude, ceux-ci seront abordés ici dans leurs relations avec d'autres populations de l'ensemble

---

<sup>1</sup> cf. l'ouvrage de J.P. Warnier (1985) sur le Bamenda précolonial, qui définit particulièrement bien les caractères d'un système régional. Cassanelli (1982) a également utilisé l'unité d'analyse régionale, dans son histoire du Benadiir et de la Somalie méridionale.



régional pratiquant des activités complémentaires aux leurs : agriculteurs de la plaine de Marar ou des plateaux du Harâr; marchands établis dans les cités. Certes, les pasteurs nomades somalis évoluant dans ce vaste ensemble régional ne manquent pas d'apparaître comme un groupe cohérent relativement aux autres collectivités humaines définies selon des critères similaires : techno-économiques et/ou ethniques<sup>2</sup>. Toutefois, le trait qu'il nous paraît pertinent de saisir dans le cadre problématique de cette première partie, est ce caractère constitutif de la plupart des sociétés de pasteurs nomades qui, comme Khazanov l'a magistralement démontré, se définissent primordialement comme des sociétés ouvertes, voire même comme des "sociétés anti-autarciques" pour reprendre sa formule<sup>3</sup>. Aussi, dans sa configuration physique et techno-économique, la région délimitée comprendra des zones de production agricoles (champs céréaliers et autres productions vivrières ou commerciales); des ressources pastorales (pâturages et points d'eau); des espaces citadins fonctionnant aussi comme débouché commercial pour les différentes productions de l'hinterland; enfin des pistes caravanières assurant la circulation des marchandises et qui forment comme un lien matérialisé entre ces différents espaces.

---

<sup>2</sup> Précisons tout de même que pour le seul cadre géographique retenu, le système pastoral présente des types techniques et organisationnels relativement variés. On se refuse ici à entrer dans les raffinements typologiques, sur le mode pastoralisme pur/semi pastoralisme - cf. Jacob (1965) - qui, comme Rigby (1985 : 130) le notait judicieusement, contribuent à définir des entités sociales à partir de la composition de leurs troupeaux.

<sup>3</sup> A.M.Khazanov (1984 : 122)

Nous poserons comme postulat que l'ensemble régional ainsi délimité forme un système : c'est à dire que les différents éléments qui le composent et que nous venons de présenter sont interdépendants, de sorte que toutes altérations subies par l'un d'eux ne manquera pas de se répercuter sur les autres. Ce postulat n'est pas neuf. Leach (1954) a sans doute été l'un des premiers à le poser en axiome<sup>4</sup>. Mais l'apport de Leach (au-delà de notre seule définition problématique, dans ce que sa démarche recèle de potentialité de renouvellement pour l'anthropologie) ne se limite pas à cet axiome.

Dans un premier temps, l'auteur a été pionnier dans ses propositions de dépassement du cadre d'analyse monographique traditionnel. En ce sens, il est même allé plus loin que la nouvelle vague anthropologique, en considérant les relations intersociétales sur un registre de complémentarité non exclusivement économique. Mais surtout, et c'est cet aspect que nous retiendrons principalement, il a été l'un des rares anthropologues à poser et à valider l'hypothèse de la multiplicité des principes organisateurs d'une même société ; remettant en cause du même coup la validité des généralisations monographiques à une époque (qui n'est sans doute pas révolue), où seules les sociétés de l'ancien monde disposent du monopole de la complexité<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Cf. Leach (op.cit. : 292), il écrit : "It seems to me axiomatic that where neighbouring communities have demonstrable economic, political and military relations with each other then the field of any useful sociological analysis must override cultural boundaries".

<sup>5</sup> Ainsi introduit-il son analyse du système politique Kachin par l'interrogation suivante : "Books with such title as the Kachin tribes of Burma; The Kachins, their customs and traditions (...)

Longtemps cette thématique de la complexité (le terme savant pour signaler la diversité des normes et des pratiques régissant un ordre social) a été posée pour se penser : c'est à dire pour penser l'espace social et culturel qui a produit les sciences sociales. En contraste, les sociétés reléguées à la périphérie du monde complexe ne manquaient pas d'apparaître comme des structures élémentaires, régies par des logiques limitées sinon univoques. De la sorte, il apparaissait légitime de rapporter à un vaste ensemble de populations (ethnique par exemple), les propriétés isolées à partir d'un petit groupe d'acteurs sociaux, soumis à l'observation directe du savant. Aujourd'hui encore, cette réduction non maîtrisée (non échantillonnée) des ensembles sociaux qui font l'objet de l'anthropologue semble comme la véritable limite du savoir anthropologique; limite qui persiste, quand bien même le chercheur, dans un sursaut de relativisme, déconstruit le cadre ethnique, ou lui substitue des échelles intersociétales (inter ethniques ?).

---

refer by implication to all Kachins wherever they may be found, that is to a population of some 300,000 persons thinly scattered over an area of some 50,000 square miles. It is not a part of my immediate problem to consider how far such generalisations about the uniformity of Kachin culture are in fact justifiable; my interest lies rather in the problem of how far it can be maintained that a single type of social structure prevails throughout the Kachin areas. Is it legitimate to think of Kachin society as being organised according to one particular set of principles or does this rather vague category kachin include a number of different forms of social organisation?". (op.cit. : 3).

groupe disons ethnique, sans pour autant réduire cette hétérogénéité au partage de classe.

*Espace social.*

Notre approche en terme d'espace social s'inspire pour l'essentiel des travaux de P.Bourdieu (1984). Pour cet auteur, une théorie de l'espace social se construit d'abord en rupture avec les ontologies du social qui caractérisent pour l'essentiel la théorie marxiste, mais aussi de notre point de vue les courants fonctionnalistes : il s'agit d'abord d'une rupture vis à vis des théories de groupes appréhendés (de manière éthique ou émique) comme des classes réelles, dont on ne ré interroge pas les propriétés fondatrices; une rupture aussi, par rapport à l'économisme qui privilégie dans l'univers des relations, les seuls rapports de production; une rupture enfin avec ce qu'il définit comme l'objectivisme, approche qui nient les enjeux symboliques au fondement de certaines luttes<sup>7</sup> . Cependant, il apparaît que l'alternative proposée par l'auteur ne se présente pas tant comme la théorie annoncée, que comme une démarche (ce qui n'est pas pour nous déplaire d'ailleurs) qui substitue une logique des relations à une logique des substances; l'espace social n'étant ici que le cadre organisant la signification des actes et le positionnement stratégique des acteurs en transaction, mais un cadre structuré à la façon d'un espace physique. Selon Bourdieu donc :

"Dans un premier temps, la sociologie se présente comme une *topologie sociale*. On peut ainsi

---

<sup>7</sup> P.Bourdieu (1984 : 3)

représenter le monde social sous la forme d'un espace (à plusieurs dimensions) construit sur la base de principes de différenciation ou de distribution constitués par l'ensemble des propriétés agissantes dans l'univers social considéré, c'est-à-dire propres à conférer à leur détenteur de la force, du pouvoir dans cet univers. Les agents et les groupes d'agents sont ainsi définis par leurs *positions relatives* dans cet espace."<sup>8</sup>

Cette approche appliquée au contexte étudié, nous paraît susceptible de rendre compte, notamment, des relations entre les différentes composantes d'une même unité sociale (un clan somali), en rapportant par exemple les relations marchands/pasteurs généralement appréhendées comme rapport de classes (quand elles ne sont pas tout bonnement occultées) à cette logique d'espace. On sera ainsi amené à considérer successivement les règles d'échange qui commandent les transactions des différentes catégories d'acteurs (logique de la réciprocité et de la redistribution contre celle du marché); la nature des rapports de force et le positionnement politique des catégories définies (producteurs, marchands) dans les lieux topographiques de l'échange (au marché urbain - sug - ou dans l'intérieur, sur les pistes caravanières); enfin la motivation des échanges et les modalités de la satisfaction des attentes particulières (accès des pasteurs aux denrées complémentaires recherchées et satisfaction de la recherche de profit des négociants). Mais cette approche des termes économiques et du contenu symbolique des échanges suppose que soient définis les

---

<sup>8</sup> P. Bourdieu (op.cit.: 3); c'est l'auteur qui souligne.

traits constitutifs des espaces sociaux en fonction desquels les individus se positionnent.

Nous pousserons à cette fin la démarche de Bourdieu à un terme qu'il a par ailleurs partiellement réfuté<sup>9</sup>, en considérant que l'espace physique (en l'occurrence le système régional) se compose aussi d'espaces sociaux, qui, dans les cas proposés, sont géographiquement distribués. La notion d'espace ne relève donc pas ici de la simple métaphore. Dans cette première partie, il s'agira de démontrer que le système régional subsume les combinaisons de sphères de production et de commercialisation pour agencer aussi des espaces structurés différemment du point de vue social, économique et politique. On s'émancipera de la sorte d'un ethnicisme uniformisant qui conduit à rapporter tout comportement et toute relation conçus par un Somali quel qu'il soit, comme étant guidés par une logique segmentaire univoque.

---

<sup>9</sup> Pour Bourdieu (op.cit.: 4 n.5), l'espace géographique et l'espace social : "...ne coïncident jamais complètement ; cependant nombre des différences que l'on associe d'ordinaire à l'effet de l'espace géographique, par exemple à l'opposition entre le centre et la périphérie, sont l'effet de la distance dans l'espace social, c'est à dire de la distribution inégale des différentes espèces de capital dans l'espace géographique."

## 1-2 Le système régional au 19<sup>ème</sup> siècle : approches et sources.

Il s'agit dans cette première partie de proposer un modèle pré colonial des structures sociales, économiques et politiques qui avaient cours dans l'ensemble régional qui deviendra à partir de 1887 le Protectorat britannique du Somaliland. Nous tenterons cependant d'éviter de donner un caractère définitif et figé à ce modèle. En effet, la situation de ces régions au 19<sup>ème</sup> siècle est loin de se conformer aux temporalités statiques que l'on a parfois prêtées aux organisations pré coloniales. Les sociétés somaliennes étudiées sont des sociétés en mouvement, elles ont subi de nombreuses mutations au cours des siècles passés et sont par ailleurs probablement en cours de transformations au moment de l'ingérence britannique.

Les économies régionales sont déjà ouvertes au commerce international depuis plusieurs siècles. Les productions somaliennes empruntent les grands circuits d'échange de la mer Rouge et de l'océan Indien ; dans l'autre sens, les textiles indiens et les dattes de Mascate ou de Bassora ont pénétré les sphères de l'échange et de la consommation des populations de l'intérieur; les échanges côtiers sont partiellement monétarisés. Insérées de la sorte dans un système économique international, les différentes composantes du système régional réagissent à ses crises, ses croissances, bref à ses évolutions.

Les sociétés de l'intérieur sont tout aussi dynamiques que les cités côtières. Elles sont marquées entre autres par les grandes Djihad du 15<sup>ème</sup> siècle qui annoncent l'apogée du Sultanat d'Ifat établi entre Seylac et Harär, par les conquêtes abyssines qui amorcent le

déclin du même sultanat, par d'importants mouvements de populations et des recompositions territoriales claniques. Par des conversions techno-économiques aussi: probablement vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, dans les plateaux qui précèdent la cité de Harār, des clans pastoraux somalis ont adopté l'agriculture, modifiant sensiblement le jeu des échanges anciens entre pasteurs somalis et agriculteurs oromos.

Le modèle proposé n'est donc pas le reflet de sociétés pré coloniales "froides", préservées des grandes transformations qui annoncent l'ère moderne. Il vise plutôt à introduire certains traits caractéristiques des sous-ensembles qui composent le système régional.

#### *Les sources.*

Les sources écrites témoignant des cités côtières somaliennes sont incomparablement plus riches et plus anciennes que celles traitant des sociétés de l'intérieur.

La côte somalienne fait anciennement partie du monde connu ; elle n'est pas reléguée à sa périphérie mais demeure bien intégrée à ses centres actifs. Prenons par exemple les ports de la côte nord : Seylac et Berbera. Ces deux ports sont visités par Ibn Battuta en 1331<sup>10</sup> qui témoignera de leur relative prospérité.

---

<sup>10</sup> cf. le compte rendu des récits de voyages d'Ibn Battuta par M.M.Mohammedain : "Somalia in Ibn Battuta's travel account "Tuhfat al nuzzar" in T.Labahn et al.(1984).



Cette prospérité qui perdure au 15<sup>ème</sup> et au début du 16<sup>ème</sup> siècles n'échappe pas aux agents des grandes maisons commerciales européennes que l'intérêt marchand entraîne sur les rivages de la mer Rouge, dans leurs pérégrinations vers les Indes<sup>11</sup>. Au cours de la première moitié du 16<sup>ème</sup> siècle, les cités côtières se trouvent impliquées dans les luttes pour l'hégémonie commerciale, politique et religieuse que se livrent dans l'océan Indien les flottes arabes, portugaises et ottomanes. Là aussi les mentions ne manquent pas quant aux positions de Seylac et Berbera (entre autres) dans ce jeu politique<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Deux figures parmi d'autres de ces agents commerciaux : le Bolognais Ludovico Di Varthema (dont nous mentionnons quelques observations plus loin dans le texte) qui visite Seylac en 1494, ou le florentin Andrea Corsali qui adresse en 1517 un rapport sur Seylac à Laurent de Medicis. Pour un dépouillement de ces nombreuses sources européennes, on se reportera à Pankhurst (1968, 1982).

<sup>12</sup> En 1517 la cité de Seylac est incendiée par Lopo Soares durant l'absence de la garnison chargée de défendre le port. En 1532-33, les portugais capturent à Sihr (un port de l'Hadramaut) un bateau en provenance de Seylac, chargé d'esclaves. En 1538-39, des navires portugais tentent - sans succès - d'intercepter une flotte marchande indienne qui mouille dans la rade de Seylac. En 1541-42, un navire en provenance de Berbera est arraisonné par les portugais au large d'Aden puis détourné vers les Indes. Il échappera à son escorte durant une tempête. La même année, une autre expédition portugaise capture un bateau chargé de café et de beurre en provenance de Seylac... Pour un décompte de ces divers incidents, cf. Hersi (op.cité : 222-225).

L'insertion politique des cités côtières dans le giron des puissances régionales s'affirme au 17<sup>ème</sup> siècle. En 1547, la péninsule arabique est conquise par les Ottomans. Dans les décennies qui suivront, Seylac deviendra une dépendance ottomane politiquement rattachée au shérifa de Moka, avant d'être occupée par l'Égypte du Khédive Ismaïl entre 1875 et 1884, puis par les Britanniques en 1887.

*L'étranger familier : le voyage de Burton en pays Somali.*

Si l'espace côtier est anciennement associé à l'Orient arabe et, de ce fait intégré au monde connu, l'hinterland nord somali va longtemps demeurer une terra incognita. Il faudra attendre la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et la fameuse expédition du capitaine Burton à Harär en 1855, pour obtenir un premier témoignage direct de la vie sociale des populations de l'intérieur<sup>13</sup>. Mais il s'agit là d'une source inestimable, pour deux raisons.

La première tient au fait que Burton va traverser l'ensemble des sous-régions qui constituent le système régional ici étudié. Il s'agit là d'une chance certaine qui tient au fait que la piste caravanière principale - reliant l'intérieur à Seylac et Berbera et passant au nord de notre cadre d'étude via le pays Afar - est fermée à l'époque de son séjour, en raison d'un conflit opposant des alliés du gouverneur de Seylac et une

---

<sup>13</sup> Cf. Sir R.F. Burton, First Footsteps in East Africa, J.M.Dent & sons Ltd, London 1910 [1<sup>ère</sup> édition parue en 1856].

fraction du clan Ciise. Il empruntera donc la piste secondaire qui passent au sud de la première.

L'autre raison tient à la personnalité même de Burton, à sa curiosité hors des standards de l'époque. Burton est un personnage hors du commun. D'abord parce qu'à côté de sa qualité d'officier de l'armée des Indes, il est formidablement érudit, polyglotte maîtrisant plusieurs langues indiennes ainsi que l'Arabe et le Persan, toutes qualités qui font de lui un éminent orientaliste. Mais il est de surcroît un esprit foncièrement curieux, qui s'est fixé pour règle de se fondre dans les milieux qu'il étudie à une époque où l'anthropologie n'est qu'une vague lubie qui cherche péniblement à s'extraire du confinement des salons de curiosité.

Il débute sa carrière<sup>14</sup> sur le "terrain" de façon excentrique en 1845, lorsque l'état major de l'armée des Indes en campagne dans le Sind, lui commande un rapport sur les lupanars de Karachi. Déguisé en marchand perse, il va infiltrer les caravanes de prostituées et de souteneurs et remettre aux commanditaires une étude tellement informée qu'il sera longtemps suspecté d'avoir poussé l'observation jusqu'à la participation. En 1853, il traverse l'Arabie et visite la Mecque et Médine durant le Hadj, déguisé en pèlerin Afghan.

Son voyage d'exploration dans l'intérieur de la Somalie - conduit entre 1854 et 1855 - sera préparé depuis Aden avec le même souci d'insertion dans le tissu local. Cette mission répond à un projet de la Compagnie des

---

<sup>14</sup> La vie et la carrière de Burton ont fait l'objet de diverses publications. Nous nous sommes reporté ici à l'essai biographique de J.F.Gournay, Burton. Ambre et lumière de l'Orient, Desclée de Brouwer, Paris, 1991.

Indes qui dès 1849 envisage une exploration de la Somalie. Les Britanniques installés à Aden depuis 1839 et dont l'accès aux ressources de l'intérieur sudarabique leur est interdit par les Turcs et les "tribus hostiles", se tournent progressivement vers les côtes somaliennes pour assurer leur approvisionnement.

A cet impératif politique s'ajoute chez un aventurier comme Burton, l'attrait de Harâr - la cité interdite - qu'aucun européen n'a encore visité, et qui jouit depuis longtemps d'une double réputation de grande cité commerciale (c'est l'un des hauts lieux de la traite esclavagiste en Afrique Orientale) et de grand centre régional islamique. Il débarque donc à Seylac en novembre 1854, d'où déguisé en marchand arabe<sup>15</sup> il poursuivra son périple en pays Somali jusqu'à Harâr.

En raison même de la personnalité et des "stratégies d'enquête" de l'explorateur, ses récits de voyage se situent au-delà des simples relevés topographiques, géographiques, ou commerciaux. Ils témoignent d'une rencontre : celle de l'auteur que son déguisement transforme en "étranger-familier" avec les populations somalies de l'intérieur. De ce fait, le seul compte rendu de l'interaction (indépendamment des riches descriptions factuelles) fournit autant d'indices de la relation des pasteurs aux caravanes marchandes qui sillonnent régulièrement leur territoire<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Le souvenir de Haji Abdallah (le nom d'emprunt de Burton) et de son imposture est encore dans une certaine mesure perpétué dans le nord de la Somalie, où il s'apparente presque à un thème de folklore.

<sup>16</sup> Il faudrait aussi ajouter la prédilection de l'auteur pour les détails de mœurs (adultère, polygamie exagérée de certains aînés...), qui pour nous traduisent l'existence de pratiques

Après le périple de Burton, il faudra attendre une vingtaine d'année, jusqu'à l'invasion égyptienne du pays nord somali en 1874-75, pour pouvoir disposer de nouveaux témoignages directs concernant les sociétés de l'intérieur. Les études économiques et à caractère ethnologique produites par un officier égyptien - Mohamed Mokhtar - en 1875 constituent la principale source d'information pour cette période, sur les populations vivant au voisinage de Harär<sup>17</sup> .

---

sociales opérant à la périphérie des normes établies. Burton, esprit libre et grand explorateur (il participera avec Speke à la découverte des sources du nil en 1858) sera régulièrement en conflit avec l'Angleterre victorienne dont il s'accommode très mal de la pudibonderie étriquée. En 1864, il fonde avec quelques amis une société d'anthropologie "refuge de la vérité indigente" comme il la définit. Elle vise surtout à promouvoir la libre circulation de documents d'étude de moeurs (l'expression signale toujours un programme érotique sous la plume de Burton) menacés par la censure. A la fin de sa vie, il traduira de nombreux traités orientaux d'érotologie, et entre 1885-88, il va produire une monumentale traduction "littérale et sans fard" des Mille et Une nuits, précédée de "Notes anthropologiques" sur les moeurs sexuelles des Orientaux.

<sup>17</sup> Le rapport de Mohamed Mokhtar est paru en français dans un numéro du Bulletin de la Société Khédiviale de Géographie du Caire daté de 1875. Malheureusement, ce numéro n'est apparemment pas disponible en France, de sorte que les données présentées sont produites de seconde main, à partir du volume de G. Douin (1941), consacré à l'expédition égyptienne en Somalie et à Harär; et de l'ouvrage de R.Pankhurst (1985) sur les villes éthiopiennes.

Toutefois, la reconstitution de l'espace social pastoral du 19<sup>ème</sup> siècle (chap.3) ne se fondera pas uniquement sur ces deux témoignages, au demeurant fort limités pour tout ce qui a trait aux aspects socio-techniques du pastoralisme. Pour l'essentiel, le modèle historique élaboré s'appuie sur l'analyse de faits sociaux contemporains (notamment les traits d'organisation sociale étudiés par Lewis dans sa célèbre monographie (1961); et nos propres données d'enquêtes), transposés au 19<sup>ème</sup> siècle pour peu que les indices épars, disponibles dans les sources citées permettent d'accréditer la démarche.

## CHAPITRE 2. L'ESPACE MARCHAND-CITADIN : VARIANTES NORD SOMALIÈS.

Les cités somalièes en période pré coloniale, sont fondamentalement des espaces marchands : des lieux au sein desquels les transactions commerciales s'effectuent selon une logique de profit et d'accumulation. De ce point de vue, elles contrastent avec l'espace social pastoral où les échanges s'organisent sur des bases de réciprocité ou de redistribution.

La cité (en somali magaal, pl. magaalad) est, de ce fait étroitement associée à la sphère du marché, jusque dans ses caractères topographiques : en pays Somali comme dans le Moyen Orient arabe, le Suq qui désigne la place du marché indique également un centre topographique, le coeur de la cité. Dans l'ensemble régional nord Somali du 19<sup>ème</sup> siècle, trois cités accueillent et organisent les échanges marchands : Seylac et Berbera sur la côte<sup>1</sup> sont les principaux points d'entrée et de sortie des marchandises; Harär dans l'intérieur constitue un relais essentiel de la communication commerciale entre l'Abyssinie et la côte. Dans cet ensemble régional, il n'existe pas de petits comptoirs commerciaux intermédiaires dans l'intérieur, pas de villages permanents offrant ne serait-ce qu'un semblant de marché intérieur pour l'approvisionnement en grain des pasteurs nomades<sup>2</sup>. Cela ne signifie pas que les échanges sont

---

<sup>1</sup> Il existait en dehors de ces ports principaux plusieurs petites rades aménagées pour accueillir des navires de commerce de faibles tonnages.

<sup>2</sup> cf. Abdi I. Samatar (1985 : 48)

inexistants dans l'intérieur, mais plus simplement, comme nous le verrons en détail plus loin (cf.chap.4), que les échanges dans l'intérieur s'organisent selon des modalités distinctes de celles qui ont cours sur le marché citadin.

Mais les cités ne se résument pas uniquement à un marché, au sug, elles circonscrivent aussi un univers social qui a ses propres marques, distinctes du monde rural. Au-delà de leur commune orientation économique, elles présentent des traits d'organisation politique spécifiques, produits de trajectoires historiques contrastées.

La prise en compte de ses variantes d'organisation est loin d'être négligeable du point de vue d'une approche en terme de changement social : celles-ci indiquent en effet, qu'en période précoloniale au sein d'un même ensemble régional, coexistaient des modèles sociaux, politiques et économiques, alternatifs à la seule logique segmentaire invoquée dans la caractérisation des sociétés somalies.



## 2-1 Les marques de la citadinité.

La cité cultive ses marques : ses habitants (reer magaal, litt. les "gens de la ville") aiment à se distinguer des bédouins (bedoow)<sup>3</sup>.

Le sens de la citadinité est particulièrement affirmé dans certains centres urbains, à Seylac et Harâr<sup>4</sup> notamment, qui, comme Mogadiscio dans le sud, sont des places cosmopolites et marchandes établies de longue date. Dans ces cités, le référent segmentaire qui constitue le repère identitaire premier des populations somalies s'est dissout au profit d'une citadinité revendiquée : les résidants permanents sont caractérisés comme "les gens de la cité" (reer Seylac ou reer Xamar - le nom somali de Mogadiscio -) selon le même

---

<sup>3</sup> Le terme "Bedoow" est l'équivalent somali du terme arabe "Badawin" (i.e. bédouin). Le terme désigne les gens de l'intérieur (les ruraux) soulignant ainsi des aspects culturels et non uniquement techno-économiques. En Somali les pasteurs sont appelés xoola dhagato (i.e. ce qui vivent du bétail) ou encore reer guura (ceux qui déménagent, les nomades).

<sup>4</sup> Précisons : Harâr n'est pas une ville somalie. Les Somalis y sont même minoritaires par rapport aux résidants principaux (les Harari) et aux Oromos. Seylac quant à elle n'est pas une ville strictement Somalie : elle est habitée par des populations venant d'horizons divers : afars, arabes... A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les populations somalies régionales (en particulier les Ciise) étaient semble t-il majoritaires. Quoiqu'il en soit, la nature du peuplement n'est pas un critère pertinent dans notre approche : ce qui importe ici, c'est que ces trois cités soient intégrées économiquement et socialement aux autres éléments du système régional étudié.

désignatif qui associe un groupe de parenté à un ancêtre (i.e. reer Dudub, "les gens de Dudub"). Berbera se distingue toutefois de ce point de vue : elle n'est pas à proprement parler une cité (du moins jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle) mais une place marchande (très ancienne certes) qui ne vit que le temps de la saison commerciale (de janvier à avril) avant de retomber dans l'abandon pour le reste de l'année. Pareil cycle morphologique laisse effectivement peu de prise à la formation d'un caractère citadin propre.

Les marques de la citadinité s'extériorisent parfois : dans le vêtement par exemple; dans les modes d'alimentation et l'art culinaire; ou encore dans la segmentation de l'espace urbain, clivé en zone d'habitation des bédouins de passage et en quartier des élites et des résidants permanents; elles révèlent aussi des différences notables avec l'espace pastoral pour ce qui est de certaines pratiques sociales; enfin elles se signalent de manière plus subjective par un ethos particulier, une façon d'être qui se définit explicitement dans le contraste d'avec les bédouins.

*Vêtements, aliments : sur quelques signes extérieurs.*

Le vêtement est un marqueur social : il n'exprime pas tant l'appartenance régionale ou clanique que l'appartenance sociale. Le pagne traditionnel (gunti) que les pasteurs portent généralement au-dessus du genou (pour libérer le mouvement) et qui jusque dans la

seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle était fait de peaux<sup>5</sup>, cède la place en ville au tobe (ou macawiis), un long pagne fait d'étoffes indiennes importées, que les citadins ont coutume de porter jusqu'aux chevilles. De même, les chroniqueurs du 19<sup>ème</sup> siècle notent une nette prédilection des citadines aisées pour le vêtement de "style arabe"<sup>6</sup>, la robe à manche courte doublée d'un jupon (maro) au détriment du vêtement féminin de l'intérieur, fait d'une pièce de tissu nouée à la taille (xayn) et à l'épaule. Dans une cité comme Harâr où la stratification sociale est particulièrement affirmée, l'appartenance de classe s'exteriorise davantage encore par le vêtement et les parures : vêtements de style arabe confectionnés à partir d'étoffes de qualité pour les dignitaires, bijoux en argent portés par les femmes de notables<sup>7</sup>.

Il pourrait apparaître que le critère vestimentaire est peu pertinent au regard d'une distinction de classe, car soumis à des appréciations stylistiques culturelles, irréductibles entre elles. En fait, il convient d'évoquer ici un aspect qui sera abordé plus loin (cf.chap.4), à savoir que le vêtement (en particulier le tobe - le pagne masculin) comme les étoffes sont des produits qui circulent aussi en zone rurale et qui au 19<sup>ème</sup> siècle opéraient comme équivalent général dans les échanges intérieurs. Le vêtement a de ce fait une valeur

---

<sup>5</sup> La circulation des étoffes va s'intensifier au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et les vêtements de peaux ou cuirs seront très rarement observés par les témoins occidentaux à la fin du siècle. Pease (1898 : 66) affirme avoir rencontré dans son voyage de 1896 quelques Gadabuursi portant encore des vêtements de cuirs.

<sup>6</sup> cf.Burton (op.cit.: 37 n.1)

<sup>7</sup> cf.Burton (op.cit.: 218-19)

économique (une valeur d'échange) admise par les citadins comme par les bédouins : une valeur qui varie de surcroît en fonction des qualités reconnues aux étoffes : les étoffes fines indiennes en provenance de Surat ou de Cutch sont plus prisées (et plus couteuses) que les étoffes en coton plus grossières produites par les manufactures anglaises et américaines; cependant que les chemises manufacturées à Harār sont inaccessibles aux populations de la région en raison de leur prix élevé qui en fait "un présent de prince"<sup>8</sup>. L'opposition cité/monde rural peut s'assimiler de ce point de vue à une distinction de classe.

Autre signe distinctif : l'urbanité des manières se marque dans le mode alimentaire et l'art culinaire, perçus par les sujets de la ville comme un indice de civilité<sup>9</sup>. L'alimentation des populations de Seylac et de Harār était bien plus diversifiée que celle des pasteurs ou des paysanneries de la région.

Ici, le régime alimentaire à base de denrées pastorales (viandes, lait, beurre clarifié) et de sorgho provenant des environs de Harār, s'enrichissait de produits d'importation (en particulier riz, farine de blé ou encore les meilleures variétés de dattes de Bassora) consommés uniquement en ville jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, en raison de leur coût élevé qui les rendaient

---

<sup>8</sup> cf. Burton (op.cit.: 228)

<sup>9</sup> A Djibouti, l'arrogance des femmes de Seylac se vantant d'être les meilleures cuisinières du pays Somali est un thème éculé des plaisanteries à caractère régionaliste. En évoquant le déclin de Seylac à partir du début de ce siècle, les populations du nord de la Somalie (mais aussi de Djibouti) ont coutume de dire que Dieu a maudit la cité en raison de l'arrogance de ses habitants.

inaccessibles aux populations rurales<sup>10</sup> . De plus, ces aliments étaient cuisinés quand, dans l'intérieur, ils n'étaient bien souvent que cuits. Burton présente ainsi quelques mets locaux confectionnés à la mode arabe<sup>11</sup> , agrémentant les fades galettes de sorgho ou les bouillies de céréales, tel que le "Sabaya" (une sorte de gâteau de riz) ou le "Harissa" - un plat de viandes accompagné d'une farine de riz et de blé bouilli et "finement dosé"<sup>12</sup> .

---

<sup>10</sup> cf. Pankhurst (1965 : 36). Dans certains cas l'alibi pécuniaire est tout à fait secondaire. Ainsi Douin (1941 : 612) rapporte, en se basant sur le témoignage de l'officier égyptien Mohamed Mokhtar, qu'à Harâr l'émir Mohamed Abd el Sakhur (qui va régner sur la ville de 1855 à 1875) avait interdit à ses sujets de consommer du riz et des dattes, "sous le prétexte qu'il n'appartenait qu'aux souverains, et aux rois, de consommer des mets si délicieux et que la bouche des gens du peuple était trop grossière pour apprécier à leur juste valeur un aliment aussi succulent".

<sup>11</sup> Plus précisément, il s'agit d'un art culinaire arabe citadin. J. Goody (1984 : 212) dans un ouvrage visant à produire des corrélations entre la cuisine et les structures sociales, note à propos de l'essor dans l'Arabie du 8<sup>ème</sup> siècle, d'un art culinaire d'inspiration persan qu'"un tel enrichissement du modeste répertoire culinaire ne pouvait manquer de faire apparaître une différenciation entre cuisine de "cour" et cuisine "paysanne" (...). L'homogénéité relative des bédouins nomades avait cédé la place à la différenciation somptuaire de leurs cousins établis dans les cités."

<sup>12</sup> cf. Burton (op.cit.: 33)

*L'ethos de la distinction : le référent arabe et ses limites.*

Les jeux de contraste cité/hinterland ne relèvent pas d'une projection éthique, ils ne sont pas davantage la conséquence de la démarche comparatiste de Burton<sup>13</sup> : les populations des cités côtières ou de Harär se définissent elles-mêmes en rupture avec l'espace social rural (dans sa globalité, i.e. tous groupes ethniques régionaux - Somali, Oromo, Afar - confondus) et en référence à un modèle citadin arabe.

A Harär comme à Seylac, le cercle de notabilité comprend pour l'essentiel des personnalités moyen orientales, à l'exception des grandes familles dirigeantes locales. L'attitude des élites locales est d'ailleurs assez démonstrative de ce point de vue : selon Burton, le fils du gouverneur dans les années 1850 aurait épousé en dernière union une jeune femme arabe dans le but déclaré d'instaurer une distance sociale entre lui et ses parents somalis bédouins<sup>14</sup> . La référence arabe est

---

<sup>13</sup> De fait, il convient de rester vigilant sur ces effets de contrastes souvent exagérés par les orientalistes (y compris par Burton dans sa relation du pays somali) dans leur comparaison entre un modèle de cité arabe administrée et un hinterland sauvage. Pour une critique anthropologique de ces approches, cf. l'excellent article de T.Asad " Two european images of non european rule" in T.Asad (ed), 1973.

<sup>14</sup> Burton (op.cit.: 38) écrit à propos de ce mariage : "(...) to keep his people at a distance he has married an Arab wife who allows no adult to enter the doors. The Somal, Spaniard-like, remark, "he is one of ourselves, though a little richer;" but

perceptible également dans les choix d'éducation des enfants des élites qui, à l'image des garçons du gouverneur de Seylac, sont envoyés pour leur formation à Moka ou dans d'autres grands centres régionaux contrôlés par les Ottomans.

Mais l'effet de mimétisme a aussi ses limites. Certaines pratiques sociales à Seylac - même parmi les élites - s'inscrivent nettement dans un modèle somali. Burton (op.cit. : 93) écrit ainsi que :

"Contrairement aux coutumes arabes, aucun de ces peuples [clans somalis] ne pratique le mariage entre cousin; en même temps un homme donnera sa fille à son oncle et épousera la fille de son frère comme les Juifs et les Gallas. Certains clans, les Habar Yunis par exemple [le clan du gouverneur de Seylac] refusent des fiancées issues du clan ou d'une famille consanguine."

C'est là toutefois l'une des principales concessions faites au mariage somali : en 1854 déjà, les prestations matrimoniales à Seylac sont partiellement monétarisées<sup>15</sup> et assez peu importantes relativement à celles exigées dans la sphère pastorale. L'accès aux épouses n'en est que plus aisé<sup>16</sup> .

---

when times change and luck returns, they are not unlikely to find themselves mistaken."

<sup>15</sup> Selon Burton (op.cit.: 93), les prestations matrimoniales à Seylac peuvent varier dans leur composition, entre une certaine quantité d'étoffes, des colliers de perle, 50 moutons ou 30MT\$.

<sup>16</sup> Burton (op.cit.: 93) : selon lui "les Somalis [de Seylac] quand ils peuvent se l'offrir, se marient entre l'âge de 15 ou 20 ans". Il s'agit là probablement de l'âge au mariage des élites mâles de

*Stratification spatiale.*

La cité n'est toutefois pas un ensemble uniforme : c'est un espace clivé qui reproduit en son sein l'opposition centre/périphérie instituée avec le monde rural. A Harär, les maisons de notables occupent le centre ville : il s'agit de maisons bâties en "dur" et remarquables de par les ornements qui embellissent les façades. Elles sont suffisamment grandes pour renfermer des espaces intérieurs cloisonnés, avec des appartements distincts pour les hommes et les femmes. A la périphérie de la ville s'amoncellent les "gambisa", les huttes locales des populations oromos établies dans la cité<sup>17</sup> .

A Seylac, la stratification urbaine, pour être moins marquée était toute aussi réelle. Dans sa configuration spatiale, la cité - qui est adossée à la mer - forme en 1854 un parallélogramme entouré d'une sorte de muraille trouée de cinq portes : les Bab el Sahil et Bab el Jadd qui ouvrent sur la mer et la partie nord de la ville où se trouvent le sug et les résidences principales des notables (le gouverneur, le prévôt du port...); la Ashurbara qui est la porte sud autour de laquelle s'amoncellent les campements des bédouins; enfin la Bab Abd el Kadir à l'est et la Bab el Sayhil à l'ouest<sup>18</sup> . Les Égyptiens durant leur occupation de la cité (1875-1884) vont détruire les portes, réaménager la rade et augmenter le nombre d'habitations en "dur", construites - selon le style local - en pierre de corail. Mais il

---

la cité. Nous reviendrons dans le chapitre 3 sur les enjeux et les conditions d'accès au mariage en milieu pastoral.

<sup>17</sup> cf. Burton (op.cit.: 216)

<sup>18</sup> cf. Burton (op.cit.: 33,n.1)



semble que les occupants ont accentué plutôt que modifié les formes de stratification spatiale existantes. Le recensement effectué par l'explorateur allemand Philipp Paulitschke en 1885 (peu après l'évacuation des Égyptiens) est assez remarquable de ce point de vue<sup>19</sup> :

*Tableau 1. Seylac en 1885 : Concentration des habitations par type d'habitat et par quartier.*

Quartiers	Maisons	Hutttes	Tentes	Populations
Nord	12	91	9	330
Nord-Ouest	90	115	23	528
Ouest	17	62	99	565
Sud	19	162	157	758
Sud-Est	0	8	36	105
Total	138	438	324	2286

Il ressort du recensement que près de 74% des habitations en "dur" et 47% des grandes huttes (faites de branches agglomérées avec du mortier) sont concentrées dans les zones nord et nord-ouest de la cité, qui ne regroupent pourtant que 37,5% de la population, alors que la partie sud - le secteur occupé par les bédouins - concentre effectivement 60% des tentes et seulement 13% des maisons, pour 37,5 % de la population.

Les chiffres de Paulitschke ne sont qu'indicatifs dans la mesure où ils ne tiennent pas compte de la

---

<sup>19</sup> Les données sont produites par Pankhurst (1985 : 278) d'après Paulitschke.

fluctuation du nombre de cette dernière composante de la population, dont la présence en ville se fait plus importante lors de la saison commerciale. Mais ils indiquent bien que la partie nord de la ville qui prolonge le front de mer constitue le centre sédentaire, résidentiel, de la cité.

## **2-2 Seylac au 19<sup>ème</sup> siècle : une dépendance Ottomane.**

Seylac se distingue des autres cités régionales par une trajectoire politique qui l'insère très tôt dans la sphère d'influence des différentes puissances arabo-islamiques qui seront dominantes en mer Rouge, entre le haut moyen âge et le 19<sup>ème</sup> siècle. Située face à la péninsule arabique et au seuil des royaumes chrétiens d'Abyssinie, la cité sera dès les premiers siècles de l'Hégire, une tête de pont de l'islamisation de la Corne de l'Afrique et deviendra ainsi rapidement une place forte militaire d'où partiront les Djihad successives des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles.

Le double caractère de place forte islamique et de centre commercial est attesté par quelques observateurs occidentaux : en 1494, quelques décades avant le lancement de la Jihad de l'imam Ahmed Ibrahim Al Ghazi (Ahmed Gureh - le "gaucher" - dans la tradition Somalie), le voyageur bolognais Ludovico Di Varthema en visite dans la région dépeint une cité dirigée par un imam (probablement Arabe) appelé Mahfuz, commandant de "nombreux soldats à pied et à cheval". Il observe

également que dans la cité "les gens vivent extrêmement bien et que la justice y est très bien administrée"<sup>20</sup> .

En fait, cette étroite imbrication de la cité dans la sphère d'intérêt de puissances suzeraines arabes (et plus tard ottomane) va largement façonner sa constitution interne, transformant la ville en un centre à rayonnement régional, cosmopolite et marchand, semblable à d'autres ports de commerce du littoral arabe ou est-africain. Mais cette implication dans le jeu politique régional va également lui coûter relativement cher : Seylac apparaît à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle comme une cible désignée de la marine portugaise qui a entrepris d'imposer son hégémonie en océan Indien et dans la mer Rouge. Plusieurs fois mise à sac au cours de cette période, certains auteurs affirment que la cité va entamer dès cette période une longue phase de déclin, consécutive notamment à l'affaiblissement des flottes marchandes<sup>21</sup> . Elle subira directement le contrecoup de l'assujettissement des principautés arabes à l'empire Ottoman.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, Seylac est une cité déclinante au plan économique et politique, mais toujours dépendante d'une puissance islamique régionale, en l'occurrence l'empire Ottoman : elle est administrée par le Shérifa de Moka qui l'affermé à un gouverneur désigné par lui. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le déclin des Ottomans amorce un transfert de souveraineté des principaux ports de la mer Rouge, au profit notamment de l'Égypte du Khédive Ismaïl qui à la fin des années 1860 s'est lancée dans une

---

<sup>20</sup> Cité dans Pankhurst (1982 :58). Sur la présence des imams arabes à Seylac au 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle, cf. Trimingham (op.cit. : 80-82).

<sup>21</sup> Cf. Abir (1968) ; Hersi (1977).

aventure coloniale en Afrique du nord-est. Durant l'hiver 1874-75, les troupes égyptiennes débarquent sur les côtes du nord de la Somalie et marchent sur Harär qu'elles occuperont en octobre 1875. Elles n'évacueront les cités régionales qu'en 1884-85, consécutivement au soulèvement soudanais et à l'occupation britannique de l'Egypte.

*Caractères démographiques : un faible niveau de peuplement.*

Les estimations démographiques disponibles pour le 19<sup>ème</sup> siècle indiquent un niveau assez faible de peuplement : les missionnaires allemands Isenberg et Kraft, de passage dans la cité avant 1840, annoncent 800 habitants, estimation à peu près similaire à celle du Lt. Cruttenden pour 1848 (750 habitants)<sup>22</sup> . Burton pendant son séjour de 1854 évalue lui à 1500 habitants la population de la cité, mais l'enceinte ajoute-t-il-, peut abriter jusqu'à 4000 personnes<sup>23</sup> . Au cours de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la population semble s'être accrue : à la fin des années 1870, les membres d'une expédition italienne d'exploration comptent environs 2000 résidents permanents, la population atteignant les 3000 personnes durant la foire. Il faut attendre 1885 pour avoir les indications assez précises de l'allemand Paulitschke qui effectue un véritable recensement : la cité abrite alors 2286 personnes . En fait ces chiffres considèrent essentiellement les résidents permanents de la cité : Seylac était avant tout une ville de passage (ce qui soit dit en passant explique la prépondérance d'un habitat précaire par rapport aux maisons en "dur"), un débouché pour les multiples caravanes (Paulitschke en compte 200 vers 1880). La population permanente était ainsi traditionnellement composée de commerçants : une catégorie dont on suppose qu'elle s'est accrue durant la

---

<sup>22</sup> cf. Pankhurst (op.cit. : 308)

<sup>23</sup> cf. Burton (op.cit.: 33)

présence égyptienne en se renforçant de nouvelles populations, tels les détaillants grecs ou indiens<sup>24</sup>.

*Les administrateurs de la cité au 19<sup>ème</sup>.*

Dans les années 1830, l'administration de la cité est confiée au Sayyid Mohamed el Bar. La famille el Bar (dont nous supposons qu'elle était d'origine arabe) apparait tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle comme l'une des principales familles dirigeantes de la cité : en 1870 c'est un el Bar - assumant les fonctions de prévôt du port - qui contribuera à l'implantation des Égyptiens<sup>25</sup>. Vers 1840, Mohamed el Bar va s'établir à Moka et remet la cité à l'un de ses bras droits : un Somali, Haji Shermakay Ali Salih, appartenant au clan des Habar Garhajis (Isaaq). La trajectoire de ce gouverneur Somali que Burton va rencontrer est assez surprenante. Shermakay fait une entrée remarquée dans le jeu politique régional en 1825, en sauvant l'équipage d'un navire britannique échoué à Berbera et menacé par les clans Somali. Il sera récompensé par les Anglais qui le recommandent aux officiers de Sa Majesté naviguant en mer Rouge. Dans les années qui suivent il voyage beaucoup dans la région et on le retrouve à Bombay où selon Burton "il aurait été traité avec considération"

---

<sup>24</sup> Pankhurst (op.cit.: 278) écrit à ce sujet que dans les années 1880 : "A large proportion of the citizens, Somalis and Afar as well as Arabs, Greeks, Indians and at least two "Abyssinians" were actively engaged in commerce. The man of Zayla, irrespective of his nationality was (...) a trader, who because of his relative opulence and ability to live without apparent work, appeared as a Croesus to the Bedouin of the interior".

<sup>25</sup> cf. Douin (1941 : 604)

par les autorités<sup>26</sup> . De manière assez inattendue, cet individu apprécié des anglais va se voir confier le poste de gouverneur de Seylac par la famille El Bar et les autorités ottomanes en 1841. Il sera pourtant démis en 1855 par le Pacha, et emprisonné à Hodaydah pour avoir été impliqué dans l'attaque d'une caravane Afar. Signe de ses bonnes relations avec les anglais, il sera relaxé suite à l'intervention du Résident Politique à Aden auprès du Pacha. On perd la trace de Shermakay à Aden dans les années 1856, mais on suppose qu'il est demeuré très proche des anglais pour servir comme intermédiaire auprès des marchands somalis de Berbera, afin d'assurer l'approvisionnement de la garnison britannique. L'un de ses fils sera d'ailleurs sollicité pour une tâche de médiation dans un conflit interne à Berbera, provoqué par l'intervention égyptienne en 1874<sup>27</sup>.

En 1860, c'est à un gouverneur Afar - Aboubakr Pacha - qu'échoit l'administration de Seylac. Aboubakr apparaît comme un très fin politicien : on le dit assez proche des Français qui tentent de s'implanter à Obock et à Seylac; d'autre part dès 1869 il se rapproche du Khédive Ismaïl, ce qui lui vaudra de conserver son poste en 1875, après l'occupation égyptienne. En fait, à travers ses appuis politiques, Aboubakr cherche surtout à protéger un commerce illicite dont il est le principal animateur dans la région : la traite esclavagiste. Un officier britannique qui recueille en 1873 des informations sur le personnage écrit ainsi que :

---

<sup>26</sup> cf. Burton (op.cit.: 30)

<sup>27</sup> cf. Douin (op.cit.: 573)

"Le nom d'Aboubekr, chef de Zeyla [Seylac] est devenu infâme dans toutes les régions avoisinant la mer Rouge, pour avoir réduit la traite qui opère par Zeyla et Tadjoura à un monopole systématique."<sup>28</sup>

Face à l'hostilité des Anglais qui, dès les années 1860 ont lancé des opérations navales contre les transports d'esclaves en mer Rouge et dans l'océan Indien, Aboubakr bénéficie de la passivité des Français prêts à tolérer son trafic pour contrecarrer les plans britanniques sur les côtes somaliennes, et de la complicité des Pachas ottomans auxquels il reverse une partie des revenus de la traite : en 1873 il accroît même le montant de sa redevance (qui passe de 3000 à 5000 MT\$) au Pacha de Hodaydah<sup>29</sup> .

Il est clair de ce fait qu'entre 1820 et 1875, la cité est nettement impliquée dans la mise en place du futur dispositif colonial de la région : les grandes puissances (notamment la France et l'Angleterre) ont même déjà désigné des relais locaux susceptibles d'assurer leur implantation future.

*Sur l'organisation politique interne : gérer les relations cité-hinterland.*

Mais il convient d'apprécier les formes d'organisation politique internes à la cité pour mieux comprendre ce qui soutient l'autorité de ces gouverneurs. Burton remarque (en orientaliste du 19<sup>ème</sup> siècle) que l'administration de Seylac est conçue sur le modèle de

---

<sup>28</sup> Cité par Douin (op.cit. : 585)

<sup>29</sup> cf. Douin (op.cit : 585)



celle des grandes villes du Levant<sup>30</sup> . Ici, le gouverneur est relativement autonome dans sa gestion dès lors qu'il paie son tribut dans les délais. Il dispose d'une cour de justice - le Kazi (Cadi?) - qui est supposée faire appliquer la Sharia. Dans les faits pourtant, cette cour ne traite que les cas bénins (rixes ou vols) et ne prononce que des peines mineures (emprisonnement, bastonnade). Les peines de mort ne sont pratiquement jamais exécutées : en cas de meurtre, le gouverneur en réfère au Pacha, ou, le plus souvent (lorsque les conflits impliquent des bédouins) il remet le meurtrier aux parents de sa victime, laissant ainsi le soin aux bédouins de régler les conflits selon leur règle.

Ces pratiques de justice sont révélatrices des formes de cohabitation politique très mesurées entre Seylac et les populations de l'immédiat hinterland. En 1855, la ville n'est défendue que par quatre canons en mauvais état et une quarantaine de soldats Hadrami armés de mousquets. Elle ne doit d'être préservée de la multitude des nomades qui l'entourent qu'à l'entretien d'un compromis politique et à un intérêt commercial mutuel. En effet, au 19<sup>ème</sup> siècle, Seylac n'est plus une place forte, mais principalement une place marchande. Le fonctionnement commercial de la cité n'est dès lors pas tant garanti par la puissance tutélaire (elle-même déclinante) que par les liens noués entre la cité et les populations de l'intérieur : des liens économiques organisés autour des protections caravanières et des activités de courtage (cf.Chap.4); des liens sociaux

---

<sup>30</sup> cf.Burton (op.cit.: 96), il écrit : "In these small places it is easy to observe the mechanism of a government which *en grand* becomes that of Dehli, Teheran, and Constantinople". [C'est Burton qui souligne].

aussi, noués entre les notables de la ville et des aînés influents de l'intérieur.

Ainsi, bien que le gouverneur somali Shermakay ait marié son fils à une jeune fille Arabe, ses filles elles, ont toutes épousé des bédouins<sup>31</sup>. Quant à Aboubakr, sa présence assurée dans la traite esclavagiste ne tient pas uniquement à ses complicités politiques : elle suppose aussi la mobilisation d'un important (et puissant) réseau familial dans l'intérieur<sup>32</sup>.

A Seylac se dessine donc ce trait caractéristique des cités somalies du 19<sup>ème</sup> siècle, qui tout en étant déclinantes politiquement, ne parviennent à maintenir leur structure propre et leur autonomie vis à vis des populations de l'intérieur, que par une entente tacite fondée sur une conjonction d'intérêt autour de l'enjeu commercial.

---

<sup>31</sup> cf. Burton (op.cit.: 38, n.2)

<sup>32</sup> cf. Douin (op.cit. : 584); un émissaire du Khédive Ismaïl écrivait à propos de Aboubakr : "Le personnage le plus influent dans le pays des Somalis est S.E. l'émir Aboubekr, le gouverneur de la Sublime porte à Zayla et Tadjoura, et homme de la douane en ces deux endroits. En cette qualité, les deux ports du sud de l'Abyssinie, de Choa et des pays des Gallas, ainsi que les grandes opérations commerciales faites par les membres de sa nombreuse famille, son influence est si grande que seulement les caravanes qui se trouvent sous sa protection spéciale peuvent entreprendre le voyage dans l'intérieur."

### 2-3 Berbera : l'espace marchand.

Contrairement à Seylac, Berbera est pratiquement (sinon formellement) indépendante des puissances régionales et va le demeurer jusqu'à l'arrivée des Égyptiens en 1875. D'autre part, toujours à la différence de sa voisine, Berbera n'a pas développé une véritable culture citadine (ou qui se représente comme telle) cherchant à préserver ses marques distinctives du monde bédouin.

En fait, le port connaît une véritable morphologie saisonnière, rythmée par la saison de la foire commerciale qui débute au plus tôt à la fin du mois d'octobre et se termine au plus tard le 15 avril. Durant cette période, la ville accueille toutes sortes de commerçants, ainsi que les principales caravanes de l'Ogaaden et de Harär.

Le Français Rochet d'Héricourt qui visite le port à la fin du mois d'avril 1839 découvre une place "composée de 2500 à 3000 chaumières qui demeurent presque entièrement déserte après la grande foire"<sup>33</sup>. Cruttenden qui y séjournera pendant la foire de 1848, en fait une description apocalyptique. La cité, désertée en dehors de la foire et livrée aux animaux sauvages, compterait jusqu'à 20000 habitants au plus fort de la saison commerciale. Dans la description de Cruttenden, Berbera apparaît comme l'archétype de l'espace marchand :

"Au plus fort de la foire Berbera est une véritable Babel, du point de vue de sa confusion comme de la variété de langages : aucun chef n'est reconnu et

---

<sup>33</sup> cf. Rochet d'Héricourt (1841 : 342)

les coutumes de l'ancien temps régissent la cité. Les conflits entre les tribus de l'intérieur éclatent tous les jours et se règlent à la pointe de la lance et du poignard sur la plage à proximité de la ville afin de ne pas gêner le commerce"<sup>34</sup> .

Les petites embarcations Yéménites sont généralement les premières arrivées au port, dès l'ouverture de la foire, suivies des marchands de Mascate et de la péninsule arabique et (en dernier) des riches négociants indiens de Porebunder et Bombay. Ces derniers font probablement coïncider leur venue avec l'arrivée de l'imposante caravane de Harār, qui n'atteint la côte que dans les derniers jours de la foire.

Cruttenden dépeint les Indiens comme de redoutables marchands, disposant des capitaux les plus importants. Rochet d'Héricourt remarque aussi que "la majeure partie du commerce passe entre leur main ; ils couvrent leurs opérations du plus grand mystère et en tirent sans doute des bénéfices importants : il n'est de sorte de supercherie qu'ils n'inventent pour voiler leurs fraudes, de sorte que doublement dupés, les bédouins les prennent pour de forts honnêtes gens"<sup>35</sup> . Burton ajoute quant à lui que les Indiens escroquent les bédouins sur les mesures de café et les marchands locaux les trompent sur les mesures d'étoffes<sup>36</sup> .

---

<sup>34</sup> Cruttenden, cité par Burton (op.cit.: 269)

<sup>35</sup> cf. Rochet d'Héricourt (op.cit.: 340)

<sup>36</sup> cf. Burton (op.cit.: 275-276)

Au plan politique, Berbera n'est pas administrée par une autorité politique formellement définie comme à Seylac et Harär. Durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, plusieurs clans Isaaq (en particulier les clans de l'ensemble Habar Garhajis - auquel appartient le gouverneur de Seylac Shermakay - et Habar Awal) se disputent le contrôle du port et de ses revenus commerciaux. L'attitude de Shermakay qui, en 1825, organise le sauvetage du brick anglais *Mary Ann* échoué à Berbera, n'est probablement pas étrangère à un calcul politique au service d'un projet maint fois affirmé de prise de contrôle du port<sup>37</sup>. Mais les Habar Awal tiennent déjà la place et c'est avec eux que la British East Africa Company va conclure un traité commercial en 1827<sup>38</sup>.

Jusqu'en 1839, deux lignages Habar Awal - les Ayyal Yunis et les Ayyal Ahmed - se partagent les revenus du port. Avec l'augmentation des volumes commerciaux liée à l'installation des Anglais à Aden, les deux groupes vont entrer en conflit et les Ayyal Yunis, plus nombreux, vont dans un premier temps expulser leur voisin, déclenchant une longue guerre qui va impliquer les principales forces somaliennes de la région : les Habar Garhajis et à travers eux le gouverneur de Seylac, et le Sultanat Majerteen.

Les Ayyal Yunis, expulsés à leur tour de Berbera, s'installeront dans la petite rade voisine de Bulhar,

---

<sup>37</sup> cf. Burton (op.cit.: 31). En 1854-55, le gouverneur de Seylac va faire part à Burton de ses projets de conquête de Berbera et Harär, et va même solliciter par son entremise l'aide des Britanniques.

<sup>38</sup> cf. Lewis (1988 : 33)

d'où jusque dans les années 1880 ils détourneront une partie des flux commerciaux de Berbera.

Il est à noter, d'autre part, que le passage de Burton à Berbera va contribuer à une accentuation de l'ingérence britannique sur les côtes somaliennes : en 1855, alors qu'il prépare une seconde expédition dans l'intérieur, sa caravane est attaquée près de Berbera par un groupe de nomades, et l'un des officiers britanniques est tué. En représailles, la marine anglaise imposera un blocus sur le port. En 1856, les Anglais obtiennent des Habar Awal une indemnité de 15000 MT\$ en compensation du meurtre, un traité commercial des plus favorables et la possibilité d'établir dans la ville un Résident politique<sup>39</sup>.

L'arrivée des Égyptiens à Berbera durant l'hiver 1874-75 va susciter des réactions locales bien plus importantes qu'à Seylac. Dès 1874, les troupes du Khédive Ismaïl décident, en effet, de fermer la rade de Bulhar afin de mieux contrôler le commerce d'exportation à partir de Berbera. Une telle mesure va déclencher une importante agitation, tant à Bulhar qu'à Berbera; ainsi que l'intervention des anglais qui s'inquiètent de l'envolée du prix des denrées somaliennes sur le marché d'Aden<sup>40</sup>. En fait, les tensions très fortes qui vont persister entre

---

<sup>39</sup> cf. Lewis (1988 : 36)

<sup>40</sup> cf. Douin (op.cit.: 556). L'annonce de la fermeture de la rade de Bulhar en 1874 va immédiatement provoquer une hausse du prix du beurre clarifié (principale denrée de consommation quotidienne) à Aden, qui passe de 7,5 roupies à 15 roupies le maud (1 maud = 28 livres anglaises, en mesure de poids). Il s'ensuivra une longue série de protestations de la part des marchands d'Aden et de la côte et une démarche des autorités britanniques auprès des Égyptiens.

les occupants égyptiens et les marchands somalis de Berbera sont à rapprocher de la forme du lien politique qui rendait possible le contrôle par les aînés du clan Habar Awal d'une part importante du commerce d'exportation. En effet, à la différence de Seylac ou de Harär, le port de Berbera (comme les autres petits ports de la côte) était administré par des clans ou des fractions de clans. Ici plus que dans les autres cités de la région (où les élites étaient de longue date impliquées dans des réseaux internationaux de commerce et de protection politique), l'occupation égyptienne représentait un grand préjudice pour les aînés de clan qui tiraient du commerce d'exportation non seulement d'importants revenus, mais aussi par le jeu de redistributions bien calculées, la source de leur crédit politique au sein de leur groupe de parenté.

#### **2-4 Harär au 19<sup>ème</sup> siècle : une théocratie en déclin.**

Harär cultive le mystère de son passé avant le 19<sup>ème</sup> siècle. Elle n'avait jamais été visitée par un européen avant la venue de Burton en 1855, et des seules informations disponibles à son sujet avant cette visite, il en ressortait que la ville était un haut lieu de la traite esclavagiste dans cette partie de l'Afrique Orientale, une place marchande et un centre important de culture et d'enseignement islamiques, stratégique de surcroît, car situé aux portes des royaumes chrétiens d'Abyssinie.

De cet ensemble de traits, seul l'aspect marchand de la cité semble encore dominant en 1855, ce qui amène Burton à définir Harär comme étant "essentiellement une ville commerciale : ses habitants vivent comme ceux de Seylac, en trompant systématiquement les bédouins Gallas [Oromos], et l'Émir considère l'usage des poids et des

mesures lors des achats [effectués auprès des bédouins] comme une offense passible de la cour pénale"<sup>41</sup>.

A l'inverse, la vie religieuse y est peu intense au regard de l'explorateur (dont il faut préciser qu'il avait peu auparavant visité Médine et La Mecque) : les traités théologiques sont peu nombreux, l'enseignement religieux paraît de qualité médiocre et par ailleurs la cité ne compte que trois Ulémas (théologiens islamiques) d'envergure : deux Hararis et un Somali.

L'organisation politique de Harâr au moment du séjour de Burton présente un certain caractère théocratique : la cité est dirigée par un émir<sup>42</sup> - Ahmed bin Sultan Aboubekr - qui dispose d'un pouvoir en apparence absolu, entouré d'une poignée de conseillers religieux et d'une cour de notables dont il se méfie. De fait, l'émir revêt sous la plume de Burton les traits du despote oriental, méfiant et secret, dont l'occupation principale est d'espionner ses nombreux cousins, d'imaginer d'improbables complots anglais, turcs ou du gouverneur de Seylac, d'amasser enfin les richesses obtenues grâce au commerce et à ses duperies<sup>43</sup>.

La puissance de l'émir se manifeste dans plusieurs domaines. Contrairement au gouverneur de Seylac il dispose du contrôle effectif (du moins dans la cité) des moyens de coercition. En ville, la Charria est appliquée

---

<sup>41</sup> cf. Burton (op.cit. : 225-26)

<sup>42</sup> Nous conserverons pour les commodités de l'exposé le titre d'émir qui est utilisé par Burton dans son récit, mais il faut préciser que selon le propre témoignage de l'explorateur (op.cit.: 202), le potentat local s'auto-désigne comme le Sultan de Harâr.

<sup>43</sup> cf. Burton (op.cit.: 223)



dans toute sa rigueur et ses geôles sont particulièrement redoutées des nomades somalis. D'autre part, il contrôle les principaux rouages économiques de la cité : il prélève des taxes sur toutes les marchandises pénétrant en ville, impose un tribut aux paysanneries environnantes et exerce un monopole sur la production et la commercialisation des denrées stratégiques, en particulier le café. De surcroît, l'émir détient le monopole des réserves de devises fortes (principalement le Thaler ou dollar de Marie-Thérèse) dans la mesure où il interdit l'usage sur le marché de monnaies autres que la pièce de cuivre locale - l'Ashrafi - échangé au taux forcément avantageux pour lui de trois Ashrah pour 1 MT\$<sup>44</sup> .

Mais à Harär (comme précédemment à Seylac), il convient d'aller au-delà de cette formalité politique pour apprécier un peu plus finement les ressorts réels du pouvoir. Ici encore, l'émir ne dispose pas de véritables moyens militaires ni même d'un appareil administratif lui permettant d'exercer une pleine souveraineté sur l'ensemble du pays. Il est également contraint au compromis avec les groupes les plus puissants de la sous région : en l'occurrence les populations oromos établies au voisinage de Harär. Burton remarque ainsi que certaines tribus oromos ont quelques prérogatives : elles prélèvent des taxes le long des pistes stratégiques qui conduisent à la cité; par ailleurs l'émir leur redistribue une partie (infime certes) de ses gains : jusqu'à 600 étoffes seraient ainsi annuellement reversées aux Oromos. L'explorateur rapporte aussi que lors de l'accession de l'émir Ahmed bin Sultan au trône, celui-ci avait dû se soumettre aux

---

<sup>44</sup> cf. Burton (op.cit.: 224)

exigences du chef des tribus oromos qui ne lui laissait d'autre alternative que de les accepter ou de s'en aller<sup>45</sup> .

En 1856, l'émir Ahmed meurt et cède le trône à Muhamad Abd el Sakur qui régnera jusqu'à l'invasion égyptienne. Il semblerait que les Oromos aient à cette époque accentué leur pression sur les dirigeants de la cité : le nouvel émir sera en effet pris entre les exigences de ses puissants voisins et les récriminations des notables Hararis qui lui reprocheront d'être manipulé par les Oromos. A la fin des années 1850, sa décision de dévaluer la monnaie locale (prise sans doute sous la pression des aînés oromos) aurait provoqué une mini révolution de palais<sup>46</sup> .

L'invasion égyptienne de 1875 va sonner le glas de l'émirat (l'émir sera assassiné par un Bachibouzouk peu de temps après celle-ci). Elle sera source de grandes transformations, tant en ce qui concerne la configuration urbaine, que dans le domaine socio-économique. Dans un premier temps, les résistances des Oromos à l'occupant vont contraindre à un renforcement de la garnison et à un vaste programme de reconstruction des remparts de la ville. D'autre part, en établissant à Harär le chef lieu du governorat qu'ils vont proclamer sur les cités du nord de la Somalie, les occupants vont se lancer dans une grande entreprise de réhabilitation urbaine : développant le nombre de constructions en dur, bâtissant de nouvelles mosquées et un hôpital public. Au plan économique, les Egyptiens vont confisquer les anciens monopoles de l'émir et réactiver le commerce

---

<sup>45</sup> cf. Burton (op.cit.: 221)

<sup>46</sup> cf. Pankhurst (op.cit.: 180)

caravanier qu'ils sécuriseront en développant des postes militaires le long des pistes.

Au début des années 1880, Harär apparait de nouveau comme une grande cité régionale, une place commerciale et une place forte. De 8000 habitants en 1855 (estimation de Burton) la population est estimée à 30000 personnes en 1885. De nouvelles catégories d'étrangers apparaissent : aux marchands perses et arabes viennent s'ajouter des détaillants grecs et italiens et, signe de la fin du caractère théocratique de la cité, des missionnaires français s'y installent<sup>47</sup> .

Après le départ des Égyptiens en 1884, le rêve de restauration de l'émirat caressé un temps par le nouveau sultan Abd Allahi sera de courte durée. En 1887, Ménélik envahit à son tour la cité, pour longtemps cette fois.

---

<sup>47</sup> cf. Pankhurst (op.cit.: 184)

Que conclure de ce rapide survol de l'espace citadin?

D'abord un trait commun constitutif : ces cités sont toutes au 19<sup>ème</sup> siècle engagées dans une phase de déclin politique. Militairement, le rapport de force avec les populations de l'intérieur leur est défavorable<sup>48</sup>. Dans le même temps et de manière paradoxale, elles se définissent comme un espace marchand, dont les termes d'échange apparaîtront toujours, aux témoins occidentaux, comme étant défavorables aux pasteurs nomades qui viennent y écouler leur produits. Ce paradoxe apparent nous amène à évoquer rapidement un aspect sur lequel nous reviendrons dans les chapitres à venir : l'impossibilité de réduire la rencontre bédouins/citadins sur le marché à une interaction économique classique, confrontant des agents mûs par les mêmes logiques commerciales : la rencontre révèle en fait, l'existence de deux visions irréductibles de l'échange. Indépendamment de cet aspect transactionnel, il apparaît que les cités en cette période pré coloniale ont noué des relations symbiotiques avec l'hinterland qui contribue à la préservation de leur caractère propre de places marchandes.

Mais sur d'autres plans, les trois principales cités qui composent l'ensemble nord-Somali présentent des caractéristiques d'organisation politique distinctes. En reconstituant (même à grands traits) les formes évolutives des cités au-delà de la période égyptienne, notre propos n'est pas uniquement d'introduire à une sorte de parenthèse historique qui prélude au véritable

---

<sup>48</sup> Ce thème du basculement du rapport de force politique entre la côte et l'hinterland au 19<sup>ème</sup> siècle, au bénéfice de ce dernier, est évoqué par la plupart des historiens de la Somalie : cf. Lewis (1988 : 39); Hersi (1977 : 227-35); Cassanelli (1982 : 73).

partage colonial en gestation. En fait, l'occupation égyptienne des cités régionales révèle par le jeu des réactions locales les aspects contrastés de leur administration économique et politique : elle introduit à une typologie sommaire mais éclairante des formes de la notabilité citadine, en distinguant les relais compradores de Seylac, des aînés-négociants de Berbera, ou des marchands théocrates de Harär.

### CHAPITRE 3. L'ESPACE SOCIAL PASTORAL.

La majeure partie du pays somali est - comme nous l'avons vu - constituée de vastes plaines semi-arides qui, en dépit de la chaîne de moyennes montagnes qui les traversent, s'élèvent progressivement et de manière relativement uniforme du niveau de la mer vers les hautes terres d'Ethiopie.

Les caractéristiques topographiques et climatologiques de la péninsule font du pastoralisme nomade un mode dominant et particulièrement adapté d'extraction des ressources.

Le pastoralisme est tellement ancré dans le tissu social des populations somaliennes qu'il contribue pour une part importante à leur fabrique identitaire : la tradition orale et un sens populaire largement répandu font dériver l'ethnonyme Somali (qui s'écrit dans la transcription phonétique somalienne "Soomaali") de la racine "Soo maal" qui signifie littéralement "aller traire". Ici l'association Somali/pastoralisme ne renvoie pas à un phénomène marginal de reconstruction traditionnelle : en plus d'être une représentation éémique qui se répercute jusque dans le formalisme de la trame généalogique (dans la distinction des clans d'agriculteurs et des pasteurs par exemple), elle apparaît comme une donnée primordiale, notée par la plupart des observateurs non somalis jusque dans les plus anciens témoignages.

On n'oubliera pas non plus que de nos jours encore, la proportion de pasteurs nomades rapportée à la population nationale reste l'une des plus élevée au monde, et ce malgré les multiples transformations qui ont affecté le système pastoral. C'est dire que, définir un tant soit

peu un "espace social pastoral", ne saurait se limiter aux seules dimensions que nous allons exposer dans les pages qui suivent. De fait nous touchons ici à l'un des fondements de la culture somalie, tant dans ses aspects matériels que dans sa dimension imaginaire.

Nous nous limiterons toutefois aux seuls éléments pertinents du point de vue de la problématique que nous nous sommes fixé, et nous les appréhenderons dans leurs caractères généraux : nous aborderons ainsi successivement les formes de territorialité dans la sous-région au 19<sup>ème</sup> siècle; les aspects socio-économiques du pastoralisme nomade; enfin les formes de régulation politique du procès de production pastorale (les relations entre les unités sociales définies), ainsi que les formes de pouvoir (les rapports sociaux au sein des unités sociales).

### **3-1 Territorialité.**

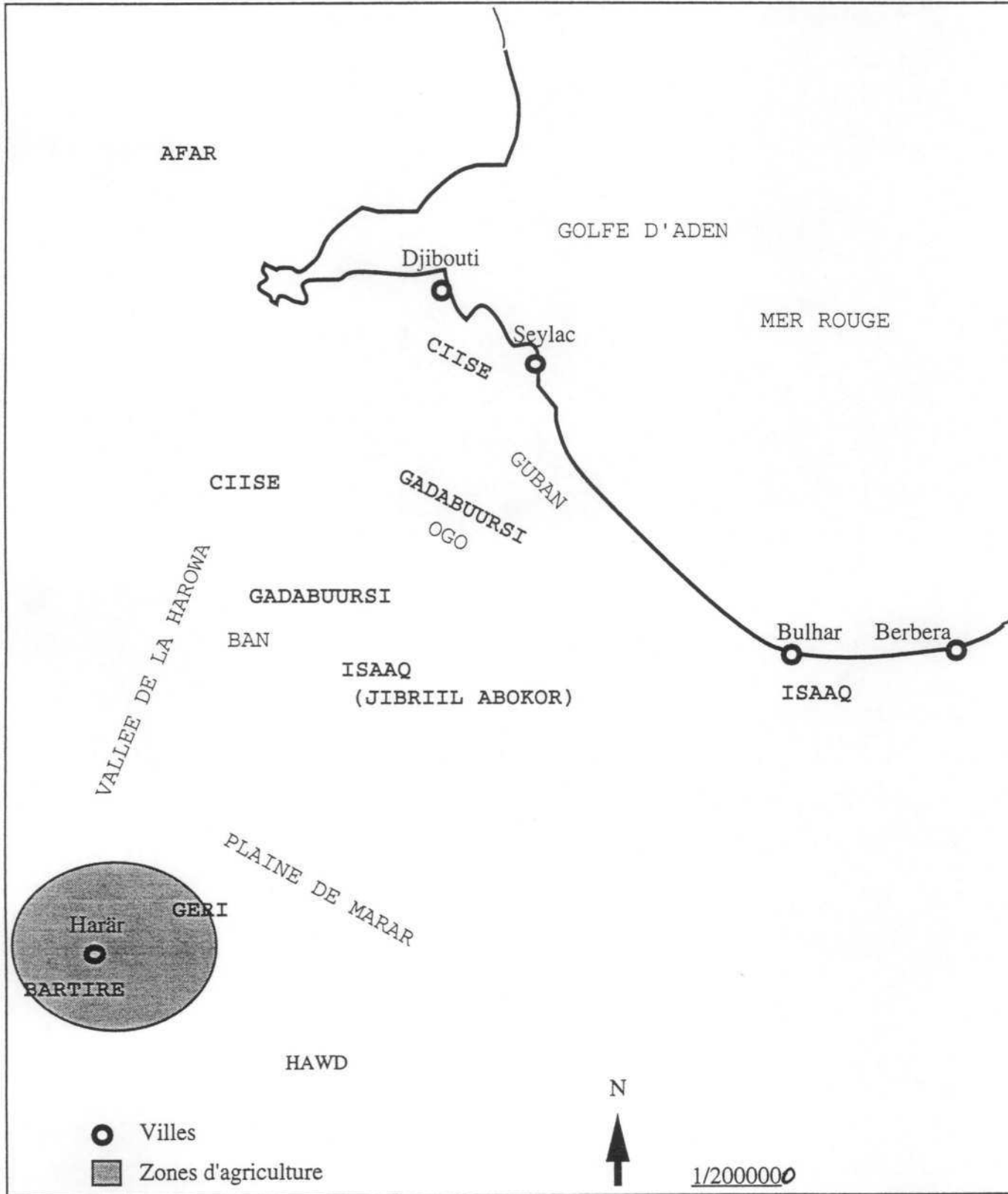
Si l'on considère l'ensemble du pays somali au 19<sup>ème</sup> siècle, il apparaît que les mouvements de population (migrations, conquêtes) et les recompositions territoriales claniques ont une amplitude beaucoup plus limitée dans les régions septentrionales que dans la partie méridionale.

Ainsi, en prenant comme première base la sous-région rayonnant autour de la piste caravanière Seylac-Harär traversée par Burton en 1854-55, on constatera avec une certaine surprise que l'ordre de succession des territoires claniques visités par l'explorateur est sensiblement le même qu'aujourd'hui. Trois familles de clans sont localement représentées : les ensembles Dir (Ciise et Gadabuursi), Darood (essentiellement les clans

Geri et Bartire), Isaaq (principalement les fractions Saad Muuse du clan des Habar Awal).



Carte 2 : Territorialité et système régional



On retrouve le lignage Mamaasan du clan des Ciise sur le littoral environnant Seylac, des fractions Mahad-Case du clan des Gadabuursi dans leur voisinage immédiat, les Gadabuursi encore dans le prolongement nord de la plaine du Hawd où ils occupent la vallée de Harowa, les Geri et Bartire sont localisés au Sud Ouest des Gadabuursi, dans la prairie de Marar et jusqu'aux portes de Harär. Burton signale également des composantes du clan Habar Awal au sud-ouest de Jijiga et d'autres fractions Ciise établies à l'ouest du cours de la rivière Harowa.

Il s'agit bien évidemment de grandes tendances territoriales, les frontières étant par ailleurs assez fluctuantes (les conflits récents de 1988-91 entre Ciise et Gadabuursi en témoignent), mais on constatera tout de même que la définition territoriale observée par Burton en 1854 recoupe largement les cartes minutieusement établies par Hunt presque un siècle après, entre 1944 et 1950.

Durant son périple, le principal mouvement territorial relevé par l'explorateur concerne précisément les Gadabuursi. Ces derniers auraient stabilisé une phase d'expansion territoriale vers le nord (en direction de Harär) au niveau de la vallée de Harowa, où ils se sont installés en 1842, aux dépens des Geri.

Les formes de l'expansion signalée par l'auteur sont intéressantes dans la mesure où elles suggèrent une image en rupture avec le thème - longtemps dominant dans l'historiographie régionale - de la conquête brutale, impliquant de vastes bandes tribales<sup>1</sup>. L'installation

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple le texte de I.M. Lewis (1960) intitulé "The Somali conquest of the Horn of Africa".

des Gadabuursi dans la vallée s'est faite lentement, sous forme d'infiltrations continues de petits groupes de pasteurs avec leurs troupeaux sur des pâturages jusque là inclus dans la sphère territoriale des Geri<sup>2</sup>. Ce processus incite à considérer les facteurs non directement militaires, à l'origine des recompositions territoriales. Ainsi la faible résistance des Geri à ce mouvement peut être associée avec le fait que peu de temps auparavant (sans doute au début du siècle) ceux-ci ont adopté l'agriculture sur les prairies plus fertiles de Marar. Non que cela ait émoussé un caractère belliqueux présumé, comme le soutient le sens commun somali, mais la fertilité des sols et la disponibilité en eau de leur territoire ont sans doute rendu moins vitales à leur économie pastorale (priviliégiant l'élevage bovin et impliquant des transhumances de faibles amplitudes) l'accès aux pâturages et aux rares points d'eau permanents de la vallée.

On notera par ailleurs que l'expansion territoriale d'un groupe aux dépens d'un autre, implique rarement dans ces régions l'instauration de relations formelles de dépendance<sup>3</sup>, ou l'exclusion définitive de l'un des groupes protagonistes hors du système des ressources locales.

Les rapports sociaux de groupes dans l'univers pastoral du nord de la Somalie se traduisent généralement par l'alternance de cycles coopératifs et conflictuels entre unités pastorales partageant un même espace de ressources. L'intensité de ces rapports se retrouve dans

---

<sup>2</sup> Cf. Burton (op.cit.: 156)

<sup>3</sup> De telles relations de dépendance conjoncturelles (sheegad) entre groupes existaient dans le sud de la Somalie, cf. Cassanelli (1982 : 61)

la formation de liens matrimoniaux récurrents entre groupes voisins. Cela explique que la reconstitution des types de régulation matrimoniale se révèle être un excellent indicateur des formes de territorialité : l'aire matrimoniale recoupant fréquemment l'épicentre géographique des divers groupes.

Or, parmi les quelques unions contractées au 19<sup>ème</sup> siècle et reconstituées à partir d'informateurs Gadabuursi établis de longue date dans la région (au sud de la vallée de Harowa)<sup>4</sup>, il n'est jamais question d'alliances impliquant des Geri, mais essentiellement de mariages contractés avec des individus appartenant au lignage reer Geedi du clan des Ciise. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, ces unions entre Gadabuursi et Ciise apparaîtront comme la formule matrimoniale dominante, statistiquement et normativement, dans la région étudiée.

Ces alliances confirment d'autre part la tradition orale de ces deux groupes relatant une expansion Ciise à l'ouest du territoire Gadabuursi durant la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les récits consacrés aux Ugaas Gadabuursi et Ciise régnant entre 1865 et 1895 fourmillent d'histoires de batailles opposant les deux clans.

L'intensification de ces conflits à la fin du siècle est probablement consécutive à deux facteurs extérieurs : l'invasion des troupes égyptiennes en 1875 qui, après leur occupation de Harär, tenteront d'étendre leur zone

---

<sup>4</sup> Il faut préciser que l'enquête généalogique a été conduite dans des localités situées relativement loin des territoires occupés en 1990 par les agriculteurs Geri. Le corpus et les techniques d'enquête seront discutés dans la quatrième partie (chap 14.2).

d'influence dans l'intérieur. En fait, bien avant cette intervention les Gadabuursi et les Ciise entretiennent des rapports basés sur le cycle classique des conflits récurrents et des échanges matrimoniaux<sup>5</sup>. Mais dès les mois qui suivent l'occupation de Harär, les Égyptiens établiront un fortin à quelques kilomètres de la cité (au lieu dit Galdessa), afin de protéger les caravanes qui circulent dans la zone, créant du même coup un premier ancrage villageois dans la plaine. Très vite le fortin construit va s'agrandir et l'emplacement se transforme en un petit comptoir commercial intérieur, autour duquel une population appartenant aux différents clans et ethnies de la région viendra s'établir<sup>6</sup>. Le départ précipité des Égyptiens en 1885 va entraîner une féroce compétition entre les différents groupes sociaux régionaux, pour la reconquête des pistes caravanières libérées du contrôle de l'occupant. Toutefois, la crise issue du départ des Égyptiens ne sera pas résorbée lorsque les troupes de Ménélik se lanceront à l'assaut de Harär en 1887, première grande étape d'une expansion territoriale qui se poursuivra jusque dans l'Ogaaden et la plaine du Hawd. Des années durant (jusqu'en 1935) les populations Somalies de la région subiront la pression Abyssine, et pâtiront des razzias de bétail.

---

<sup>5</sup> En 1875, l'officier égyptien Mohamed Mokhtar signale déjà que les Ciise sont en perpétuel conflit avec les Danakil (Afar) à l'ouest de leur territoire et avec les Gadabuursi à l'est. Cependant, la poussée territoriale sur la zone Gadabuursi est contenue car selon lui "les Gadabuursi sont d'excellents cavaliers et possèdent une bonne race de chevaux dont les Issas sont dépourvus". Cité par Douin (op.cit.: 605, n.6).

<sup>6</sup> Cf. Pankhurst (1985 : 185).

Dans leur grande tendance, les caractéristiques du peuplement régional n'ont pas été véritablement modifiées au cours du 19<sup>ème</sup> et jusqu'à de nos jours. Pourtant la région a connu des recompositions territoriales qui découlent pour l'essentiel de l'action des expansionnismes égyptiens et abyssins. Ces recompositions ne manqueront pas d'affecter les formes du pastoralisme et seront ainsi à la source de changements sociaux importants.

Cette permanence formelle de la territorialité clanique à la veille de la colonisation nous conduit à envisager une première hypothèse : il apparaît ici que l'occupation territoriale ne se structure pas seulement en fonction des ressources pastorales, mais aussi - et surtout - en fonction du contrôle des pistes caravanières. Il s'agit là d'un point important qui nous conduit à considérer les traits d'organisation sociale et politique des pasteurs nomades au-delà des seules bases techniques et économiques du pastoralisme, en envisageant également les propriétés et les enjeux liés à l'accès à ces ressources alternatives. Du point de vue de la territorialité (i.e. du rapport que les groupes sociaux entretiennent avec un espace géographique vécu), il est ici important de considérer que si les moyens de la production pastorale et de la reproduction des troupeaux (les ressources pastorales essentielles : eau, pâturages) sont par nature incontrôlables comme nous allons le voir, les pistes caravanières sont elles demeurées immuables depuis des siècles.

### 3-2 Les formules techniques et économiques du pastoralisme.

Loin d'apparaître homogène, le pastoralisme nomade somali présente une grande variété de formules techniques<sup>7</sup> .

Les contrastes dans les modes d'adaptation sont particulièrement frappants si l'on compare les systèmes d'élevage du sud somalien - qui entrent en symbiose avec l'agriculture des régions mésopotamiennes tout en étant contraint dans l'amplitude des transhumances par l'évitement des zones infestées par la mouche tsé tsé - et le pastoralisme des régions centrales et septentrionales, où l'absence de ces deux facteurs a sans doute contribué à une spécialisation accrue du système pastoral. C'est de ce dernier type dont il sera question dans les lignes qui suivent.

---

<sup>7</sup> Notre proposition d'analyse du pastoralisme en terme de "formule technique" s'inspire de la démarche définie par P.Bonte (1973 : 13), dans laquelle les systèmes d'élevage comme les troupeaux sont appréhendés à la fois comme des systèmes techniques et un ensemble de moyens de production. Cette démarche déborde le simple cadre technique du pastoralisme : elle pose effectivement comme postulat que "les sociétés de pasteurs nomades auront dans tous les cas à concilier les nécessités qui résultent de la formation de systèmes techniques complexes (troupeaux) avec une organisation économique et sociale assurant la répartition des moyens de production (bétail) entre les groupes de producteurs lesquels sont la garantie par leur travail non seulement de la production, mais aussi de la reproduction des conditions de la production, c'est à dire en particulier la reproduction des troupeaux eux-mêmes."

*Climatologie et transhumances.*

Le facteur principal conditionnant les mouvements pastoraux est le régime des pluies. Celles-ci sont distribuées dans le temps en fonction du cycle des moussons (les deux principales sont celles du sud-ouest et du nord-est), tandis que leurs effets sur les ressources pastorales (points d'eau et pâturages) se répercuteront de manières différentes dans l'espace, en fonction de leur intensité, de la nature des sols, etc.

Les Somalis découpent le cycle climatique en deux saisons pluvieuses (Gu et Dayr) et deux saisons sèches (Jilaal et Xagaa).

Les pluies principales (gu) tombent entre fin mars et juin. En règle générale, les pasteurs quittent les points d'eau de la côte où ils se sont regroupés, pour regagner les pâturages situés au-delà de la chaîne montagneuse, dans la plaine du Hawd. Cette saison correspond au plan des activités pastorales à l'agnelage, mais elle marque aussi le réchauffement des rapports sociaux de groupe (c'est généralement la période au cours de laquelle les mariages sont célébrés), que la compétition pour l'accès aux ressources raréfiées durant la saison sèche avait passablement tendue<sup>8</sup>.

A gu succède une première phase de sécheresse (xagaa) qui intervient généralement entre juillet et septembre. La séparation entre les différentes unités d'élevage composant l'exploitation tend à s'accroître : les dromadaires s'enfoncent plus loin dans l'intérieur à la

---

<sup>8</sup> Cf. Lewis (1961 : 43)



recherche de nouveaux pâturages tandis que les petits ruminants amorcent leur retour vers les puits.

Le second cycle de pluies (dayr) a lieu entre les mois d'octobre et de décembre. En général les pluies d'automne sont plus intenses dans les régions côtières que dans l'intérieur. Toutefois, quelques millimètres d'eau tombés contribuent à prolonger la fraîcheur des pâturages du Hawd. Mais dès la fin du mois de novembre et les premiers jours de décembre, les pasteurs commencent leur mouvement de descente vers les puits de la côte, où ils supporteront le principal cycle de sécheresse (jilaal) qui va durer jusqu'en mars.

Outre le régime des pluies, les transhumances s'appuient également sur l'utilisation contrastée des ressources disponibles dans les différentes régions.

La plaine côtière (Guban) subit des chaleurs torrides durant la saison sèche, mais elle a l'avantage de disposer d'un sol sablonneux qui favorise la rétention d'eau et son accessibilité à faible profondeur. A l'inverse, dans les montagnes (Ogo) et dans le Hawd, la température est relativement plus clémente, mais l'eau est difficilement accessible en raison de la nature des sols. Les points d'eau permanents sont quasi inexistantes dans une large section du Hawd, à l'exception de certains lits de rivière dans l'ouest (Jareer, Fafan) et des puits de la plaine de Jijiga.

Dans son caractère général, la morphologie saisonnière des pasteurs nomades somalis indique d'une part des phases de dispersion et de concentration des unités pastorales, d'autre part un mouvement de transhumance d'amplitude variable entre la côte et l'intérieur. Mais il existe dans ce cadre global des variations locales liées à l'utilisation des ressources complémentaires

(présence de sel indispensable au régime alimentaire du bétail), à des stratégies d'élevage (composition des troupeaux, sélection des pâtures) ou encore à des restrictions à caractère politique (hostilités entre clans, et durant la période coloniale, limitations dues à l'imposition de frontières)<sup>9</sup>.

*Unités de production et stratégies pastorales.*

Le bétail élevé par les Somalis se compose de dromadaires (geel), d'ovins et de caprins (collectivement ari) et dans les régions du nord ouest de bovins (lo')<sup>10</sup>.

Le troupeau remplit deux fonctions essentielles.

En premier lieu, il assure la subsistance du groupe domestique qui l'exploite : il procure du lait et du

---

<sup>9</sup> Cf. Hunt (1951 : 153)

<sup>10</sup> Dans les régions du nord-ouest, les bovins entrent en concurrence avec les dromadaires du point de vue de la composition des unités d'élevage. Ici, le ratio homme/dromadaire est de ce fait plus faible, comparativement aux autres zones pastorales du nord. Malgré cela, le dromadaire demeure l'animal le plus important de l'exploitation et celui sur lequel les procédures d'accumulation se porteront de manière privilégiée. On se refuse en ce qui nous concerne, à entrer dans les raffinements typologiques des systèmes pastoraux de la région étudiée, qui n'ont aucune pertinence au regard de notre problématique. On ne cautionnera pas davantage ces approches grotesques dites "structuro-fonctionnalistes" - voir Rubel (1969) ou encore Schneider (1979) - qui tendent à définir les formes d'organisation sociale et politique des sociétés pastorales en fonction du ratio homme/bétail.

beurre clarifié (deux denrées consommées quotidiennement durant les périodes où elles sont disponibles) ainsi que de la viande. Le bétail fournit également des moyens de transport (de bât essentiellement, les pasteurs somalis n'utilisent pas les dromadaires pour la monte) et les matières premières nécessaires à la fabrication d'ustensiles d'usages courants (outres pour le transport de l'eau, peaux des tentes...), ainsi que le cuir des chaussures.

A côté de cette fonction de subsistance, le bétail peut également servir de valeur d'échange économique ou symbolique. De façon limitée mais régulière, les surplus d'animaux sont échangés contre des étoffes ou des produits manufacturés sur les marchés de la côte; il en est de même des sous-produits de l'élevage (lait, beurre clarifié, peaux) qui participent de l'approvisionnement des cités régionales. Mais le bétail circule également dans la sphère sociale pastorale : il constitue le composant essentiel des prestations matrimoniales (varad) ou des mag (les prix du sang). Outre la subsistance des groupes, on entrevoit ici que les troupeaux interviennent à divers niveaux de régulations sociales, économiques et symboliques.

Il convient de préciser que les pasteurs nomades du 19<sup>ème</sup> siècle répugnent à commercialiser leurs troupeaux. Cette pratique est d'ailleurs en congruence avec leur propension à accumuler du bétail bien au-delà de leur besoin. Toutefois, à côté de ces deux affectations principales (subsistance et échange), des formes d'élevage spécialisé essentiellement orienté vers la production de dromadaires de bât utilisés dans le trafic caravanier, existaient. Cette spécialisation n'était pas sans influence sur les stratégies de gestion pastorale mises en oeuvre. Elle impliquait l'accès fréquent des

dromadaires sur des pâturages salins réputés hautement nutritifs<sup>11</sup> et la disponibilité de points d'eau à proximité de ces pâturages ; le régime salin nécessitant l'abreuvement quotidien du bétail. De ce fait (et de manière assez paradoxale), ces élevages spécialisés de dromadaires comptent parmi les troupeaux dont l'amplitude de transhumance est des plus réduites. Aussi, en raison de la localisation précise des gisements salins et de la nécessité quotidienne d'accès à l'eau, ces élevages se reproduisent généralement dans les épices territoriaux des clans auxquels appartiennent les unités de production pastorales. Cela explique que les dromadaires caravaniers aient été longtemps perçus comme la spécialité d'élevage de certains clans. Toutefois, même ces élevages spécialisés n'étaient pas conçus à des fins commerciales<sup>12</sup> .

---

<sup>11</sup> Ces pâturages salins sont désignés dans la région sous l'appellation de Daran et Hadun. Pour leur distribution géographique dans le protectorat du Somaliland, on se reportera à Hunt (op.cit. : 108).

<sup>12</sup> Les pasteurs évoluant dans la plaine de Seylac (surtout des composantes du clan Ciise) et dans certaines régions du centre nord (principalement des pasteurs du clan des Habar Yonis), s'étaient fait une réputation dans l'élevage de dromadaires réputés d'excellente condition pour le transport de fret. Mais la location de ces dromadaires n'était pas systématique, elle ne se faisait qu'occasionnellement, selon les mêmes principes motivant la vente de bétail. Douin (op.cit.: 604) rapporte ainsi (en se basant sur le témoignage de M.Mokhtar) que le corps expéditionnaire égyptien eut, en 1875, les plus grandes difficultés à obtenir des pasteurs Ciise des dromadaires de bat, pour leur marche sur Harâr : "la tractation ne fut pas aisée. Bien que les chameaux constituassent leur unique moyen d'existence, les Issas étaient si paresseux qu'ils les louaient

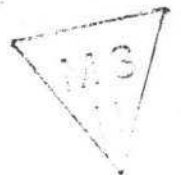
L'unité de production pastorale est le reer qui correspond idéalement à la famille nucléaire, bien qu'il comprenne parfois des proches parents (généralement des nièces ou neveux du chef de famille). Le terme reer dans son acception générale désigne une collectivité, un ensemble d'individus (des gens) : il sera utilisé pour désigner un groupe de parenté (ex. les reer Dudub, les "gens [descendants] de l'ancêtre Dudub"), les citadins (reer magaal, "les gens de la ville"), ou les ruraux (reer badiia, ceux de la campagne)... Dans le cas présent, le reer - qui est aussi le groupe détenteur du troupeau - apparaît comme l'unité sociale de base de la société somalie.

Du point de vue de l'exploitation pastorale proprement dite, le reer se scinde en deux unités d'élevage dont la polyvalence technique recoupe une nette division sexuelle et générationnelle du travail pastoral.

Les adolescents et adultes mâles du reer élèvent les dromadaires et les bovins. Bien souvent, ces composantes du troupeau vont pâturer assez loin du campement principal (parfois à plusieurs jours de marche). Les élevages de dromadaires sont fortement mobiles en plaine, se déplaçant au gré des pluies tombées ou à chaque fois qu'un quartier de pâturages est saturé. En règle générale, les campements de dromadaires (geelheer) rassemblent des troupes provenant de quelques reer dont les membres sont proches apparentés en ligne agnatique, ceci afin d'accomplir certaines tâches laborieuses en coopération.

---

rarement plus d'une fois ou deux par an et seulement lorsque le vêtement de toile qu'ils portaient sur eux tombant en lambeaux, ils sentaient la nécessité de s'en procurer un autre."



Le campement principal regroupe quant à lui les femmes (épouses et jeunes filles non mariées) et les enfants qui, en sus des tâches domestiques, s'occupent de l'élevage du petit bétail (ari). Seule une ou deux chamelles laitières (ou une vache) resteront au campement pour la consommation locale, auxquelles s'ajouteront parfois quelques dromadaires de bât, lorsque les déplacements se multiplient, les femmes étant également affectées aux travaux de chargement des dromadaires, et de montage et démontage des tentes (agal). Cette seconde unité est appelée xaas, un terme qui désigne en fait la famille nucléaire, ou plus exactement le ménage (épouse et enfant) d'un adulte marié.

Lorsque le chef de famille (le père) dispose de suffisamment de garçons en âge de conduire les troupeaux, il arrive qu'il soit détaché des activités de production pour se consacrer à la collecte des informations nécessaires à la bonne marche de l'exploitation (nouvelles concernant les dernières pluies tombées, disponibilité des pâturages, situation politique). Durant les périodes de dispersion des unités pastorales dans le Hawd (xagaa, davr), il représente le principal lien entre les deux unités de production du reer et entre ce dernier et le reste du lignage. Cette capacité à pouvoir s'extraire des tâches pastorales pourra conditionner sa plus ou moins grande implication dans les activités de courtage ou de commerce sur la côte.

La finalité première de l'exploitation pastorale somalie n'est pas tant de produire pour la subsistance, que d'être en mesure d'assurer cette subsistance en toutes circonstances : en particulier à l'occasion des

sécheresses qui affectent de manières récurrentes et imprévisibles ces régions arides.

La gestion de l'exploitation est donc orientée de manière à optimiser la capacité de l'exploitation à subvenir aux besoins du reer en cas de sécheresse prolongée. Plusieurs stratégies sont mises en oeuvre à cette fin.

La première d'entre elles renvoie bien évidemment à la mobilité même des pasteurs : le nomadisme participe d'un mouvement de perpétuelle mise à l'abri des troupeaux avant que les aléas climatiques ne les fragilisent.

En association avec leur mobilité, les pasteurs nomades somalis ont une tendance que nous avons déjà évoquée, à l'accumulation du bétail au-delà des quantités nécessaires à la subsistance du reer<sup>13</sup>. Quelques soient les combinaisons intervenant dans la composition des troupeaux, le dromadaire occupe un rôle central dans les procédures de minimisation des risques liés aux sécheresses. C'est sur cette espèce que s'opère

---

<sup>13</sup> Les bases nécessaires (en moyenne) à la subsistance d'un reer idéal comprenant 5 personnes (un adulte, son épouse et trois enfants) ont été estimées pour le protectorat par Hunt (op.cit.: 173) à approximativement 10-20 dromadaires, 50 à 100 chèvres et moutons, et dans les conditions spécifiques du nord-ouest à 20 vaches (ce qui peut supposer un nombre plus réduit de dromadaires). Cassanelli (op.cit.: 49) reprend cette base dans sa définition d'un modèle pastoral sud somali au 19<sup>ème</sup> siècle. Hunt signale par ailleurs qu'en 1951, un riche propriétaire pouvait posséder jusqu'à 1000 dromadaires, même s'il précise que dans les faits, un tel troupeau était dispersé et entretenu par une clientèle recrutée parmi la parenté agnatique proche.

prioritairement l'accumulation<sup>14</sup> . Dans les pâturages du Hawd où les points d'eau sont rares, le dromadaire peut rester sans boire de 19 à 30 jours, selon la constitution de l'animal et la nature des pâturages. Dans les périodes d'intense chaleur, son endurance n'excédera pas 7 jours<sup>15</sup> .

Cette exceptionnelle adaptation de l'animal à l'environnement aride, fait du dromadaire l'animal le plus important du système pastoral somali, cela même dans les élevages où il entre en concurrence avec les bovins.

Toutefois, la tendance à l'accumulation des dromadaires est limitée par la disponibilité de la main d'oeuvre nécessaire à son entretien. Au 19<sup>ème</sup> siècle (et aujourd'hui encore dans une large mesure), les exploitations pastorales ne recourraient à aucune main d'oeuvre salariée : le travail pastoral reposant exclusivement sur les ressources humaines disponibles dans le reer ou sur la coopération avec d'autres unités issues du même lignage ou (plus rarement) appartenant à des groupes de parenté alliés.

Les tâches d'abreuvement des dromadaires notamment sont parmi les plus pénibles que comportent le travail pastoral. Un dromadaire peut consommer de 80 à 200 litres d'eau au cours d'une même journée après quelques pauses. Si l'on considère que la profondeur des puits varie de 2 à 20 mètres selon les endroits, on comprendra que ce travail soit généralement effectué en coopération par les jeunes gardiens de dromadaires (geeljire) de

---

<sup>14</sup> Cf. Mohamed A. Hussein (1984).

<sup>15</sup> Cf. Mohamed A. Hussein (1988 : 536)



même lignage et qu'un même individu peut difficilement abreuver plus de 50 dromadaires à lui tout seul.

Cette limitation de l'accumulation liée au facteur travail induit de manière secondaire une autre stratégie pastorale visant à minimiser les risques climatiques : elle débouche en effet sur la dispersion - sous forme de prêt ou de don entre unités agnatiquement apparentées, ou de transferts sous forme de prestations matrimoniales entre unités alliées - des surplus d'animaux. Les mécanismes d'échange symétriques qui commandent cette dispersion, permettent aux diverses unités pastorales de disposer d'une réserve de troupeaux à l'extérieur de leur aire conjoncturelle de transhumance.

Enfin, l'implication des pasteurs dans le système commercial régional (cf. chap.4.1) est également un élément de diversification des ressources qui participent de leur recherche de sécurité.

Les unités pastorales du nord de la Somalie apparaissent ainsi contraintes dans leur mode d'exploitation, par un environnement aride et des cycles climatiques capricieux, qui induisent la mise en oeuvre de dispositifs techniques adaptés, permettant d'assurer la reproduction des unités domestiques autour de l'activité pastorale qui fournit la plus grande part de leur subsistance.

Toutefois, les modalités d'accès aux ressources comme les procédures de sécurité dépassent le simple niveau des reer : elles se constituent dans un cadre plus global de régulation du procès de production pastorale.

### 3-3 Sur la segmentarité : la régulation politique du procès production.

En contraste avec la cité côtière administrée, l'univers pastoral a souvent été considéré comme un espace sauvage, soumis à la férocité et l'indiscipline des bédouins. A peine sortie de Seylac et parvenu aux premiers campements de pasteurs nomades Ciise, Burton fait l'observation suivante quant à leur organisation politique :

"A fierce and turbulent race of republicans, the Eesa [Ciise] own nominal allegiance to a Ugaz or chief residing in the Hadagali hills. He is generally called "Roblay" - Prince Rainy - the name or rather the title being one of good omen, for a drought here, like a dinner in Europe, justifies the change of a dynasty. (...). Despite, however, this apparatus of rule, the Bedouins have lost none of the characteristics recorded in the Periplus : they are still "uncivilised and under no restraint". Every free-born man holds himself equal to his ruler, and allows no royalties or prerogatives to abridge his birthright of liberty"<sup>16</sup> .

Les traits dominants que constituent l'absence d'une autorité centrale formellement établie (acéphalie) et l'existence de lignages conçus dans le cadre de la filiation patrilinéaire, ont contribué à l'insertion du système politique des pasteurs nomades somalis dans la

---

<sup>16</sup> Burton (op.cit.: 127).

typologie anthropologique des sociétés segmentaires, élaborée par l'école fonctionnaliste britannique.

Nous ne reviendrons pas ici sur les aspects formels du fonctionnement segmentaire, ni même sur les controverses qu'il a suscitées. On tentera d'appréhender en premier lieu, la manière dont les sujets sociaux expriment l'existence de niveaux de segmentation généalogique significatifs (à leurs yeux); pour évaluer ensuite la part effective des groupes ou réseaux de parenté ainsi isolés, dans la régulation du procès de production pastorale, principal critère ici du caractère opérationnel de l'institution politique.

*L'ancêtre comme référent du groupe.*

S'il est empiriquement attesté que des regroupements se nouent sur la base de la parenté agnatique, ceux-ci ne se constituent pas à des niveaux de segmentation déterminés et ne sont pas davantage désignés par un concept spécifique en langue somalie. Comme nous l'avons dit, le concept de tol s'applique à la parenté patrilinéaire en son principe. Les membres des collectivités constituées dans le tol se définissent par leur appartenance commune à un ancêtre : ils se définissent comme les "gens de l'ancêtre Untel" (reer Hebel).

L'identification d'un individu à un groupe social associé à un ancêtre est motivée de manière relative, en fonction de l'interlocuteur auquel il s'adresse : à un étranger, un Somali se définira comme Somali ; parmi des Somalis qu'il ne connaît pas, il se définira d'après sa

famille de clans ou son clan<sup>17</sup> - comme Gadabuursi par exemple -, puis s'il est confronté à un autre Gadabuursi, il se définira comme Makahiil, puis comme Jibriil Yonis et enfin si l'investigation se poursuit, comme reer Dudub.

Ce faisant, cet Ego n'a pas énoncé la liste complète des ancêtres qui composent sa généalogie<sup>18</sup> : il a sélectionné des ancêtres qui identifient des niveaux d'appartenance pertinents de son point de vue.

Ce sont ces ensembles d'appartenance emboîtés au sein du tol, que Lewis a désigné - à partir de catégories anthropologiques - comme des clans, des lignages (primary-lineage groups) et de groupes de paiement/perception du prix du sang (dia-paying groups). Ces désignations ne sont bien évidemment pas arbitraires, elles définissent pour cet auteur des niveaux significatifs d'action politique. Toutefois, les questions qui se posent ici (que Lewis effleurent sans jamais les aborder de front) sont de savoir, d'abord dans quelle mesure les différents niveaux de segmentarité se signalent aussi par des fonctionnalités spécifiques dans le procès de production pastorale; ensuite de définir à quel type de réalité il convient de rapporter les niveaux d'appartenance privilégiés : ceux-

---

<sup>17</sup> En fait, les Gadabuursi comme les Ciise se positionnent rarement en tant que Dir (la famille de clans à laquelle ils appartiennent), mais plutôt à partir de leur clan, alors que d'autres clans invoqueront plus facilement leur appartenance à une famille clanique (i.e. Darood ou Isaaq).

<sup>18</sup> Tout Somali est en mesure de produire oralement et de mémoire cette liste, qui pour un individu d'âge moyen (40 ans) en 1990, pouvait varier de 18 à 25 noms selon les clans. L'opération est appelée Abtiris litt. "compter ses pères".

ci définissent-ils des entités sociales cohérentes et distinctes, des groupes en corps (corporate groups) au sens où les anthropologues britanniques les ont définis, ou plus vraisemblablement des réseaux de parenté mobilisables dans des contextes qu'il convient de déterminer.

*Clans, territoire et accès aux ressources pastorales.*

La relative cohérence de la distribution géographique des clans n'indique nullement une forme d'appropriation collective ou individuelle des facteurs de la reproduction des troupeaux, que constituent les pâturages et les points d'eau naturellement accessibles.

La stabilisation des grands mouvements migratoires dans le nord de la Somalie dès le 19<sup>ème</sup> siècle a certes instauré une certaine fixité dans l'implantation territoriale des clans. Mais le contrôle territorial n'implique pas l'appropriation des ressources dont la distribution est aussi imprévisible que le climat. L'irrégularité du régime des pluies (et son imprévisibilité) induit une distribution aléatoire des pâturages qui rend leur appropriation caduque et limite toute régularité dans les mouvements nomades des unités pastorales.

Si les pasteurs tendent au maximum à privilégier leur déplacement dans un cadre territorial clanique qui les sécurisent davantage, les facteurs écologiques et climatologiques cités les contraignent à s'émanciper de cette sphère pour entrer en interactions coopératives ou conflictuelles avec des unités pastorales d'autres clans.

Dans l'absolu, les ressources pastorales (les pâturages surtout) ne sont donc marquées d'aucun droit de propriété, les Somalis les considérant comme un don de Dieu mis à la libre disposition des hommes<sup>19</sup>. Dans la pratique, un reer pourra s'établir sur les pâturages situés dans la sphère d'influence d'un autre clan que le sien dès lors qu'il n'y a pas d'hostilités déclarées entre les deux groupes. Mais lorsque les ressources tendent à se raréfier (en saison sèche notamment) et qu'elles font l'objet d'une compétition conflictuelle intensive, leur accès reposera en dernière limite sur la capacité militaire des unités pastorales qui se mobilisent dans ce but sur la base de la parenté agnatique. Mais il semblerait que cette mobilisation n'implique jamais des clans entiers.

#### *Réseaux de parenté et procès de production.*

Contrairement aux pâturages et cours d'eau naturels dont l'accès est formellement libre, les puits creusés et entretenus sont généralement appropriés par les quelques reer (toujours prochement apparentés) qui les ont forés. Mais en quittant le puit pour se rendre en pâturage, ses propriétaires prendront soin d'assurer leur possession en apposant sur le couvercle protégeant son ouverture, les marques du lignage auquel ils appartiennent. Ces marques, qui sont par ailleurs les mêmes que celles que l'on inscrit sur le bétail, indiquent qu'au-delà de l'appropriation reconnue des puits et des troupeaux par les unités qui en assument l'entretien régulier, leur défense incombe à la responsabilité collective de tous les membres du lignage. Dans l'autre sens, cette

---

<sup>19</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 49).

responsabilité collective induit des prérogatives lignagères dans l'accès aux puits ou dans la répartition du bétail : tout membre du lignage jouira d'un libre accès au puit, alors que cet accès sera au mieux monnayé aux unités pastorales extérieures à l'appartenance lignagère.

Le point focal d'appartenance des membres d'un même tol à un lignage se nouent généralement autour d'un ancêtre situé de six à huit générations en ligne ascendante. En règle générale, cet ensemble inscrit une limite en terme de prohibition matrimoniale : les unions au sein du lignage sont découragées, sinon prohibées<sup>20</sup> .

Les solidarités qui s'instaurent au sein du lignage sont particulièrement marquées à certaines phases du cycle pastoral : les campements principaux (xaas) - composés de femmes et petit bétail - tendent à se regrouper sur les pâturages, pendant la saison des pluies (gu), sur des bases lignagères. Mais la principale phase de concentration lignagère se déroule en saison sèche (jilaal), lorsque les différentes unités pastorales refluent près des points d'eau de la zone côtière. Ici, en contradiction avec le caractère aléatoire des mouvements vers les pâturages, les puits et points d'eau permanents de la côte ont contribué à régulariser ces formes de concentrations lignagères, créant ainsi des associations puits/lignages que l'administration coloniale s'efforcera par la suite de consolider en instituant des "homewells".

En dépit de ces concentrations temporaires, les lignages ne constituent pas des unités sociales organisées sur une base territoriale ou résidentielle. C'est en ce sens

---

<sup>20</sup> Cf. Lewis (1962 : 1).

que leur définition comme "corporate groups" par Lewis peut prêter à confusion, dès lors que celle-ci supposerait l'existence d'une entité sociale formant un bloc institué en "personne morale". Désigner cette entité sociale comme un réseau de parenté effectivement (mais jamais complètement) mobilisable en certaines circonstances, nous paraît empiriquement plus conforme à la fluidité et la dispersion qui caractérisent la distribution des unités pastorales.

Des niveaux de mobilisation autre que le lignage peuvent également être générés au sein du tol, de manière à constituer des ensembles significatifs du point de vue de la régulation des rapports de production.

C'est le cas notamment des associations d'unités pastorales qui se définissent comme des Mag Wadaag (littéralement "ensemble dans le mag"), mettant ainsi l'accent sur leur implication collective dans les procédures de paiement/perception du prix du sang (mag), qui autrefois impliquaient toujours du bétail. Les Mag Wadaag ne sont pas des ensembles définitivement constitués et opérant à un niveau déterminé de segmentation généalogique. Ils peuvent associer plusieurs lignages d'un même clan, ou comme cela est plus fréquemment le cas, se former en deçà du lignage et impliquer plusieurs reer dont les membres sont proches apparentés en ligne agnatique (xigto).

Les associations sont donc variables et se fondent en fait sur un savant ajustement entre les niveaux de contrainte des mag et le nombre d'unités pastorales pouvant satisfaire aux paiements, sans que les



prélèvements opérés sur leur troupeau ne compromettent l'équilibre de l'exploitation<sup>21</sup> .

Plus les crises sont intenses, plus fréquentes et coûteuses seront les compensations nécessaires à leur règlement, plus les Mag Wadaaq tendront à s'élargir, non seulement pour être en mesure de payer les compensations qui leur incombent, mais aussi pour être politiquement en situation de réclamer celles qui leur sont dues<sup>22</sup> .

Dans l'espace social pastoral, les compensations en cas de meurtre sont généralement estimées à 100 dromadaires<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> Cf. Lewis (1961 : 171) parlant de la constitution des "dia paying group" écrit : "...the fundamental criterion of political and jural viability is the power to discharge blood-debts without impoverishing the joint resource of a group".

<sup>22</sup> En fait les mag wadaaq sont conçus pour répondre à toutes sortes d'offenses, non nécessairement liées au domaine pastoral. Ainsi les 15000 MT\$ que les aînés Habar Awal versèrent aux Anglais en 1856, pour le meurtre d'un membre de la seconde expédition Burton, étaient localement perçus comme un mag, et supposèrent de ce fait la mobilisation par les notables des ressources pastorales convertis par leur soin en espèces sonnantes et trébuchantes.

<sup>23</sup> Il est remarquable de constater l'extraordinaire stabilité du "prix" en bétail de la compensation. Selon nos informateurs, la quantité de bétail impliquée dans le mag est inchangée depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, alors que celle impliquée dans la prestation matrimoniale (varad) va fortement baisser au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans les deux cas, ces transactions ont été partiellement monétarisées dans la sphère nomade contemporaine, mais même si l'État s'est par la suite quelque peu substitué aux procédures de règlement interlignager, celles-ci s'opèrent parmi les pasteurs du nord-ouest sur la valeur monétaire de 100 dromadaires ou bovins.

(ou bovins) si la victime est un homme, la moitié s'il s'agit d'une femme, à 75 dromadaires (ou bovins) dans le cas où cette dernière victime était enceinte au moment du forfait, la majoration prenant en compte l'indétermination du sexe de l'enfant à naître (le préjudice considère surtout le fait qu'il aurait pu s'agir d'un enfant mâle).

En règle générale, chaque Mag Wadaag distingue en son sein deux sous-groupes inégalement impliqués dans le paiement/perception des compensations : le mag dheer (litt. le grand mag) correspondant aux 2/3 de l'indemnité (66 dromadaires) est fourni (ou perçu) par l'ensemble des reer, à l'exclusion des proches du meurtrier (ou de la victime) qui, associés en Jiffo, devront fournir (ou percevoir) le 1/3 manquant (33 dromadaires). La centième part du mag appelée Boqol dumis (de dumis = faire tomber et Boqol = cent) se compose d'une jeune chamelle (ou d'une vache) directement prélevée sur le troupeau du coupable. Elle est remise à la famille du défunt par celui-ci, qui demande publiquement son pardon (saamaxaad) et la neutralisation de la vendetta en cours.

Il est intéressant de noter que les reer impliqués dans un Mag Wadaag ne participent pas tous au même niveau, mais en fonction de la richesse en troupeau supposée de chacun. Les niveaux de participation sont en effet définis de manière contractuelle lors de la constitution de l'association et s'établissent sur la base d'une comptabilité de tous les mâles (enfants compris) qui composent chaque reer. Cette procédure appelée Ooora Tiris<sup>24</sup> (litt. "comptabilité des pénis") témoigne de

---

<sup>24</sup> Cette procédure est aussi parfois appelée Xoola Tiris (i.e. comptabilité de la richesse en troupeau) par nos informateurs

l'étroite association opérée par les sujets sociaux entre le nombre de garçons du reer (facteur travail) et la taille des troupeaux.

Le Mag Wadaag apparait de ce fait comme une association intimement liée à la sphère masculine du reer, celle organisée autour de l'élevage des dromadaires ou des bovins.

Alors que les campements principaux (xaas) ont tendance à se rassembler sur des bases lignagères, à l'inverse, les campements de dromadaires (geelheer) regroupent fréquemment les troupeaux de quelques reer associés en Mag Wadaag.

Ainsi, au-delà du règlement des conflits, cette association noue un réel lien de coopération entre unités pastorales et participe à sa manière aux procédures de dispersions ou de répartition des surplus de dromadaires entre les reer.

Mais là encore il convient de préciser que le Mag wadaag ne définit pas des groupes définitivement constitués, mais une association coopérative instable, formée dans le cadre de la parenté patrilinéaire (tol) et dont la raison sociale est régulièrement reconsidérée. Nous avons de nouveau affaire à un réseau de parenté dont la pertinence dépasse le simple cadre du règlement conflictuel, pour assumer une fonction déterminée dans

le procès de production, en tant que forme établie de coopération et de dispersion des surplus de troupeaux<sup>25</sup> .

En résumé, les unités sociales constituées dans le tol et caractérisées par Lewis (1961) du point de vue de leur fonctionnalité politique dans le contexte pastoral, nous apparaissent aussi (et peut être primordialement) comme autant de réseaux de parenté fonctionnant également comme rapports de production.

Mais si les niveaux intermédiaires du lignage et du mag wadaag opèrent comme tel, il convient de revenir ici sur le clan pour s'interroger sur ce qui le constitue en instance politiquement significative au regard des Somalis, indépendamment de toutes fonctionnalités dans la sphère de la production. Positionné en dehors du procès de production, nullement impliqué, même de manière formelle, dans une quelconque forme de contrôle des ressources pastorales ou de régulation de leur accès, l'échelon que nous définissons comme clanique serait-il uniquement motivé par les Somalis pour signifier un espace d'appartenance sociale, vidé de tout contenu pratique?

Il y a pourtant deux caractères qui contribuent à faire apparaître les clans somalis comme des entités politiques : l'institution d'un chef ou plutôt d'un représentant et la promulgation dans certains cas (en

---

Gadabuursi, mais en dépit de cette caractérisation trompeuse, elle reposait de la même façon sur la comptabilité des mâles et non du bétail lui même, toujours difficile à évaluer.

<sup>25</sup> De nouveau, l'administration coloniale va au début du 20<sup>ème</sup> siècle rigidifier ces associations en recensant les différents "dia-paying groups" pour les soumettre à une juridiction localement définie par les "Districts Commissioner".

particulier chez les clans de notre cadre d'étude) d'une charte clanique.

*L'institution clanique : l'Ugaas.*

La plupart des clans somalis étaient en période pré coloniale, représentée par une personnalité politique dont le titre variait selon les régions : Suldaan (Sultan) chez les Majerteen ou les Isaaq, Boqor ou Garad (ce dernier terme signifie plus ou moins "sagesse") pour les clans Darood et Hawiye des zones centrales, Malaaq chez certains clans méridionaux, ou encore Ugaas parmi les clans Dir (Ciise, Gadabuursi) et Darood (Bartire, Geri, Ogaaden) du nord-ouest. Le contenu politique de leur charge a pu varier au gré des circonstances historiques, mais en ce qui concerne les populations du cadre régional étudié, rien ne permet d'affirmer que les fonctions assumées par les Ugaas ont revêtu un caractère autre que symbolique<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Cette assertion vaut essentiellement pour les clans de notre zone d'enquête, principalement Ciise et Gadabuursi, ainsi que pour les clans du nord en général, étudiés par Lewis (1961). Dans certaines régions qui seront incluses à la fin du 19<sup>ème</sup> dans la Somalia italienne, des formes d'autorité plus affirmées se seraient développées. Ce fut le cas notamment chez les Majerteen où les Sultans exerçaient un véritable pouvoir, levant des tributs, ou réglementant l'accès aux pâturages en saison sèche. Pour une première tentative d'analyse de l'émergence d'un pouvoir relativement centralisé chez les Majerteen, on se reportera à l'article de W.K.Durril (1986).

La tradition orale Gadabuursi rapporte l'existence d'une lignée de 14 Ugaas, dont le dernier - l'Ugaas Nuur - exerçait encore sa charge après l'instauration du Protectorat Britannique en 1887. Les Ugaas - désignés par une assemblée d'aînés - étaient toujours recrutés au sein du même lignage, mais cette "spécialisation" lignagère dans le recrutement des Ugaas n'a semble t-il jamais débouché sur l'institution de positions hiérarchiques ou statutaires particulières par rapport aux autres lignages du clan<sup>27</sup>. Cela est sans doute à rapprocher avec le fait que la charge d'Ugaas était purement représentative et visait avant tout - à l'image du rituel qui accompagnait "l'intronisation" - à marquer la cohésion des différentes composantes du clan.

Le rituel<sup>28</sup> impliquait ainsi des aînés riches et influents représentatifs des trois grandes fractions du clan : Makahiil, Mahad Case et Habar Afaan.

---

<sup>27</sup> Les membres de ce lignage sont encore désignés par les Gadabuursi comme les reer Ugaas (les gens de l'Ugaas). Ils ne retirent pas pour autant de prérogatives statutaires de cette appartenance.

<sup>28</sup> Le déroulement rituel qui suit nous a été décrit par Hassan Cheikh Mumin, un Gadabuursi réputé pour sa connaissance du folklore Somali, dans un entretien qu'il nous a accordé à Djibouti en Février 1988. Hassan Cheikh Mumin est par ailleurs l'auteur de nombreux poèmes et textes de chansons, ainsi que l'auteur de la première pièce de théâtre moderne du répertoire Somalien, intitulée *Shabeel Nagood*, (les femmes léopards) et traduite en anglais en 1964. Lewis (1961 : 211-212) avait déjà proposé une description du rituel d'intronisation de l'Ugaas, similaire en tout point.

Le candidat à la charge d'Ugaas devait être né d'une mère qui n'avait contracté qu'un mariage et qui elle même était issue d'une union de même type.

Il revenait à un dignitaire du lignage aîné (l'aînesse - litt. curaad - est ici définie en terme générationnelle et non statutaire, nous revenons sur cette distinction plus loin) de la fraction Makahiil d'annoncer publiquement le nom du nouvel élu et de lancer la première acclamation publique (calaamasar).

Un aîné de la fraction Mahad Case présentait ensuite à l'Ugaas quatre Calebasses de lait, contenant chacune le lait d'une espèce de bétail : chamelle, vache, brebis, chèvre. La Calebasse choisie annonçait un bon augure pour l'espèce dont le lait provenait ; il est clair ici qu'il y avait des choix plus attendus que d'autres.

Les vêtements rituels de l'Ugaas et le turban blanc qui marquait sa dignité étaient enfin solennellement remis par un aîné de la fraction Habar Afaan.

Au terme de la cérémonie, l'Ugaas bénissait publiquement le clan et priait Dieu de lui accorder "Paix et Prospérité" (Nabad iyo Caano, litt. "paix et lait" symbole de prospérité).

Durant les mois qui suivaient sa nomination, l'Ugaas parcouraient à cheval le territoire clanique, visitant les différents campements de pasteurs et bénissant pâturages et points d'eau.

De retour de son périple, les aînés lui choisissaient une épouse le plus souvent à l'extérieur du clan. Le bétail nécessaire au paiement de la compensation matrimoniale (yarad) était quant à lui collecté dans tous les lignages Gadabuursi, à l'exception de celui de l'Ugaas.

Toutes les étapes du rituel marquaient ainsi une volonté de cohésion clanique perçue comme source de prospérité. Il semble toutefois que l'institution est eu à subir de fréquentes crises de succession. Burton (op cit. : 168) rapporte que peu avant son passage, une "guerre civile" (civil war) affectait le pays Gadabuursi, mettant aux prises des fractions s'opposant sur la nomination du successeur de l'Ugaas Roblay. Swayne (1903 : 108) qui rencontre dans les années 1890 l'Ugaas Nuur, rapportera que ce dernier qui n'est pas reconnu par une large composante du clan, est en conflit ouvert avec l'un de ses frères, Cilmi. Il est vrai qu'en dépit du caractère représentatif de la charge, les Gadabuursi ne sont pas parvenus depuis l'Ugaas Nuur, à adopter un quinzième représentant reconnu par l'ensemble du clan<sup>29</sup> .

*La charte clanique : le Xeer.*

La volonté de cohésion marquée dans le rituel d'accession à la charge d'Ugaas est au demeurant réaffirmée de manière plus explicite dans une charte clanique : le xeer.

Au sens large, la notion de xeer s'applique à toute forme d'accords contractuels, liant de manière plus ou moins pérenne des groupes, quelques soient leur taille. Les accords qui fondent les Mag Wadaaq par exemple sont définis en tant que xeer.

---

<sup>29</sup> La dernière tentative d'élection d'un Ugaas est récente, puisqu'elle remonte à 1991, au plus fort de la guerre civile qui devait enclencher la déliquescence de l'État central somalien. Elle devait encore échouer en raison de dissensions internes.



Dans une acception plus restreinte, le xeer désigne un corpus de règles coutumières claniques, particulièrement codifiées chez les Ciise et les Gadabuursi. Il pose en principe l'intangibilité du clan et se constitue en une charte censée réguler les relations sociales internes au clan<sup>30</sup>.

C'était le xeer clanique qui, selon la tradition orale, établissait avant la colonisation les catégories de délits et les modalités de leur réparation. Trois ensembles de délits étaient définis : les crimes de sang (dhiig), les blessures physiques (dhawaac) et les offenses à caractère verbales ou comportementales (cay, dhallil). A chaque nomination d'un nouvel Ugaas, une assemblée appelée quudi était constituée : elle rassemblait cent aînés représentant toutes les composantes du clan et sélectionnés dans chaque lignage par les adultes mâles du groupe. L'assemblée se réunissait deux fois l'an (sauf circonstances exceptionnelles) au pied d'un arbre (geed) : durant les saisons de xagaa (on parlait alors de l'arbre de xagaa - geedka xagaa - pour désigner la réunion) et de dayr (geedka dayr). A cette occasion, les principaux problèmes du clan ou les conflits irrésolus à l'échelle des lignages ou des mag wadaaq étaient discutés<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Ces principes sont explicitement énoncés : ainsi le terme premier est que le clan est un ensemble indissociable (Tol waa tollane, litt. le Tol est un tissu indéchirable). Pour une étude du Xeer Ciise, se reporter à l'article de A.M. Iye (1988).

<sup>31</sup> L'officier britannique Swayne (1903 : 109) aurait assisté dans les années 1890 à une réunion de ce type, organisée par des aînés Ciise dans la région de Biyo Qaboba, (dans notre zone d'enquête) et motivée pour définir une attitude face à un projet éthiopien de construction d'un fort dans la région.

Toutefois, l'Ugaas comme les membres du guudi ne disposaient vraisemblablement pas d'un réel pouvoir de sanction<sup>32</sup>. L'assemblée était une sorte d'organisme consultatif, chargé d'aplanir les différends entre individus ou entre les diverses composantes du clan, mais en aucun cas elle n'apparaissait comme une véritable instance de pouvoir. Le fait que la plupart des sanctions même en cas de meurtres, prévoyaient des compensations en bétail (xaal) plutôt que des peines de confinement ou de mort (comme dans les cités régionales) paraît significatif du faible pouvoir coercitif de l'institution clanique et de sa "loi".

Le récit qui suit, recueilli en pays Gadabuursi, met en situation le fonctionnement de ces assemblées (guudi), tout en exprimant une certaine vision juridique de la loi coutumière (xeer), en constante réadaptation aux situations nouvelles. On prendra note également de ce qui apparaît comme une idéalisation des compétences des aînés choisis pour la représentation des lignages.

Cali "Libaax" (Ali le lion) était l'un des membres de l'assemblée (guudi) de l'Ugaas Nuur. Il vivait encore au début de ce siècle. Il représentait les Jibriil Yonis dans le guudi. C'était un homme brave

---

<sup>32</sup> Il est vraisemblable que déjà en période pré coloniale (en tout cas au 19<sup>ème</sup> siècle), ces assemblées d'aînés n'avaient rien des cours de justice auxquelles un certain nombre d'auteurs ont eu tendance à les assimiler. On retrouve cette vision juridique chez certains administrateurs coloniaux - cf. Rayne (1920) - partisans d'intégrer les lois coutumières (xeer) aux procédures d'administration indirecte; ou encore chez des auteurs contemporains tel Ali Moussa Iye (1988), avant tout soucieux de réhabiliter les institutions traditionnelles.

au combat, il était riche en troupeau, il était d'une grande prodigalité envers les siens et faisait montre en toutes circonstances d'une grande sagesse (Garad).

Un jour qu'il était aux pâturages avec ses dromadaires, il désigna un jeune berger d'un reer voisin pour apporter un dromadaire de bât à sa femme afin qu'elle déménage le campement principal, car la pluie était tombée loin, vers Harowa.

Parvenu au campement, le jeune homme aperçut Qabila<sup>33</sup> - la fille de Cali -, et il en tomba amoureux. Il décida de s'attarder au campement quelques jours, jusqu'au moment où il parvint à séduire la jeune fille...

Ce n'est que bien plus tard que Cali Libaax prit connaissance du forfait, lorsqu'il découvrit que sa fille était enceinte. Il convoqua tout de suite une assemblée (Guudi) pour discuter de l'incident. Les autres aînés se moquaient de lui, ils disaient qu'il avait perdu la tête et qu'il convoquait des réunions exceptionnelles pour des broutilles, pour des histoires qu'il pouvait régler personnellement avec la famille du jeune homme. En ce temps là, si l'on mettait une jeune fille enceinte, la famille du coupable devait payer une amende (xaal) importante en bétail aux parents de la jeune fille. Le jeune homme devait ensuite l'épouser et fournir en plus de l'amende la compensation matrimoniale (varad). Si la jeune fille n'était pas gavan (i.e. pas épousable du point de vue des normes matrimoniales), alors le

---

<sup>33</sup> Il n'est sans doute pas anodin dans ce récit, à caractère quelque peu pédagogique, que le prénom de la jeune fille Qabila, signifie le clan ou (la tribu) en arabe. Il est souvent utilisé comme un synonyme au terme vernaculaire tol par les Somalis.

jeune homme risquait le bannissement et la honte (ceeb) rejaillissait sur toute sa famille.

Au terme de la réunion, l'Ugaas et tous les aînés décidèrent d'appliquer la loi (xeer) d'alors : ils décidèrent que le jeune homme et sa famille devaient payer le xaal à Cali Libaax et épouser Qabila. Mais Cali refusa.

Il affirma qu'il n'avait pas convoqué la réunion pour régler son cas personnel, mais pour démontrer qu'en la matière le xeer n'était pas juste. Il dit que la sanction devait considérer les circonstances dans lesquelles l'offense avait été perpétrée. Dans le cas de sa fille, il n'y avait pas eu de violence, mais consentement mutuel et par conséquent Qabila était aussi coupable que le jeune homme. Les aînés furent consternés quand Cali Libaax conclut que son cas devait servir d'exemple (faire jurisprudence en quelque sorte) et que désormais, il convenait que les pères qui n'avaient pas su protéger l'honneur de leur fille ne soient pas récompensés. On inscrit le nouveau xeer, on maria les jeunes gens, et tous les Gadabuursi louèrent la sagesse de Cali Libaax.

Nous dirons pour conclure provisoirement sur ce point, que le clan défini à partir de ces caractères formels (un chef sans pouvoir, une loi qui ne s'applique qu'idéalement), ne manque pas d'apparaître comme un groupe de représentation dénué de tout fondement pratique, du moins en ce qui concerne ses fonctionnalités dans la régulation du procès de production pastorale. Cependant, à travers les formalités rituelles d'intronisation de l'Ugaas ou de constitution des assemblées claniques se manifeste comme la reconnaissance de formes locales de notabilité. C'est à l'exploration des critères qui définissent les statuts

individuels et permettent ainsi à certaines personnes de s'extraire des groupes de parenté restreints pour assumer des charges (ne serait-ce que représentatives) à l'échelon clanique, que nous allons consacrer la fin de ce chapitre.

### **3-4 Statut, pouvoir : investir en prestige.**

L'égalitarisme est un trait qui est parfois revendiqué par les pasteurs nomades somalis<sup>34</sup> mais qui leur est toujours reconnu par les observateurs extérieurs. Il est curieux (mais significatif) de constater que les relations bédouins/citadins sont généralement appréhendées comme des rapports de classes et référées à l'économie, quand à l'inverse, l'égalitarisme des pasteurs est lui défini en terme d'équité dans le champ politique.

En pénétrant dans les campements de bédouins, Burton par exemple remarque l'existence d'une sorte de "chef", un "aîné" ou un "ancien" (Burton assez judicieusement, le désigne par le titre somali "oday" sur lequel nous reviendrons). Selon lui, ce personnage "est toujours supérieur à ses parents au regard de sa richesse en bétail, parfois aussi en talent et en éloquence..."<sup>35</sup>. Mais il s'empresse d'ajouter que "ce chef n'est écouté

---

<sup>34</sup> Dans le Xeer Ciise, l'expression égalitaire est explicitement définie dans la charte, Cf.A.M.Iye (op.cit.: 420).

<sup>35</sup> Burton (op.cit.:127) : "Every kraal has its Oddai (shaikh or head man), after whose name the settlement, as in Sindh and other pastoral lands, is called. He is obeyed only when his orders suit the taste of King Demos, is always superior to his fellow in wealth of cattle, sometimes in talent and eloquence, and in deliberations he is assisted by the Wail or Akil.

que lorsque ses ordres conviennent aux souhaits du Roi Demos".

Pour Burton, l'inégale richesse en bétail et le statut qui en découle sont des indicateurs peu pertinents et somme toute formels, tandis que l'égalitarisme est effectif et avéré dès lors qu'il procède du comportement des acteurs et de leur conscience de soi : "chaque homme né libre se considère comme l'égal de son chef et ne lui concède aucune souveraineté ou prérogative susceptible d'abroger son droit inné à la liberté"<sup>36</sup> .

C'est en ce sens que les Ciise en particulier et plus généralement les pasteurs, sont du point de vue de Burton de "farouches Républicains".

Lewis lui même va associer l'égalitarisme à l'arène politique que constituent les assemblées d'hommes, en concédant toutefois que les femmes sont exclues de la "Démocratie pastorale" et que tous les hommes ne prennent pas une part égale aux affaires publiques des lignages<sup>37</sup> . Les jeunes bergers en étaient exclus, comme les personnalités religieuses d'ailleurs.

---

<sup>36</sup> Burton (op.cit.:127).

<sup>37</sup> Lewis (1961 : 196) : il écrit "In principle, all adult males have an equal say, since all can speak in the councils of their group. Naturally, however, the opinions of different men carry different weight. Here status differences refer to wealth, inherited prestige, skill in public oratory and poetry, political acumen, age, wisdom, and other personal characteristics." Plus loin (197), il est encore plus explicite sur les relations de clientèle produites par la richesse : "Despite the fundamentally egalitarian character of Somali society, there are often considerable variations in wealth, as much in the interior in stock-wealth as in riches acquired through successful trade in the

Il convient à cet égard d'évoquer rapidement le rôle marginal des personnalités religieuses (wadaad, culaama) en milieu pastoral, quand à l'inverse ils bénéficiaient d'un véritable statut dans la sphère politique quasi-théocratique des cités régionales. Burton (op.cité : 165-168) décrit les personnages religieux rencontrés dans l'intérieur comme des vagabonds désœuvrés et paresseux, déconsidérés par les bédouins. Extraits de la production pastorale et ne vivant que de l'aumône de leurs parents, ne s'impliquant jamais dans les "feud" au nom des commandements coraniques interdisant le meurtre d'un musulman, les wadaad étaient souvent placés en marge de l'univers masculin des nomades : certains de nos informateurs affirment qu'ils n'étaient jamais inclus dans la comptabilité des mâles (Oora tiris) préluant à la formation des groupes de paiements/perception des mag.

Mais pour introduire aux facteurs qui tendaient à limiter le poids décisionnel des jeunes bergers aux assemblées, alors qu'à l'inverse des wadaad ils fournissaient l'essentiel de la force de travail et du potentiel militaire des lignages, il convient au préalable de définir ce qu'est un "aîné", tant il est vrai que jusqu'à présent nous avons utilisé ce terme sans véritable discernement.

---

towns. Somali are well aware of the power wich wealth brings, and at the same time, of the responsibilities which it entails in the support of poorer kinsmen. A rich elder does not lack a friendly hearing for his opinions from his less welloff kinsmen, and can usually rely on their support for his views in lineage affairs".

*Qu'est-ce qu'un aîné?*

Il n'existe pas chez les pasteurs nomades du nord de la Somalie d'associations fondées sur des classes d'âge, comme cela était le cas parmi certaines populations situées dans leur voisinage<sup>38</sup>. Il n'y a pas non plus d'opposition aînés/cadets instituées, ni de rituels célébrant le passage du stade d'enfant à celui d'adulte.

Un jeune garçon a entre 7 ou 8 ans lorsqu'il quitte le campement de sa mère et de ses soeurs où il aidait à la surveillance des moutons et chèvres (ari), pour rejoindre l'univers masculin du campement de dromadaires et apprendre son métier de Geeljire (i.e. berger de dromadaire).

Dans les campements de dromadaires, il entre en relation avec d'autres jeunes : ses frères ou des garçons d'autres reer, associés en mag wadaag et regroupés en pâturage ou au puit pour la surveillance des troupeaux et les diverses activités coopératives.

On a pu voir que l'unité de production pastorale (reer) était organisée autour d'une famille nucléaire placée sous la responsabilité du père. Cette position de "chef" de famille est désignée en langue Somalie par le terme

---

<sup>38</sup> Des systèmes de classes d'âge particulièrement formalisés au plan rituel et organisationnel, existaient chez les Oromos Boran du nord-est Kenyan (le fameux système Gada étudié par A. Legesse (1973), ou encore chez les populations pastorales du cercle Karimojong. Il n'y a rien de tel en pays somali. Toutefois, des associations coopératives de jeunes appelées Barbaar existent dans certains groupes du sud de la Somalie (cf notamment Luling (1972); Helander (1988)). Or même de telles associations sont inconnues parmi les populations de notre cadre de référence.



de Oday (Odayka reerka, i.e. le chef de reer) qui caractérise en fait une aînesse statutaire.

Dans les campements de bergers - que les chefs de famille désertent régulièrement dès lors qu'ils disposent de suffisamment de garçons pour s'occuper des troupeaux -, la direction du groupe des jeunes bergers est confiée au plus âgé d'entre eux. Ici l'aînesse s'affirme sur des bases strictement générationnelles : elle est désignée en somali par le terme curad. Mais la catégorie sociale que représente ce groupe de jeunes bergers n'est pas conceptualisée comme classe d'âge. Ceux-ci entrent dans la catégorie plus large des adolescents non mariés - en somali dhallinyaro (elle englobe les deux sexes : filles et garçons) - distincte de celle des enfants (caruur) et des adultes mariés (oday).

Un jeune homme entrera dans le monde des adultes - celui où il sera fondé de prendre part aux affaires publiques du lignage - à partir du moment où il va se marier et fonder son ménage (xaas), en disposant ainsi de son propre troupeau - distinct de celui de son père - même si dans les faits, son bétail s'insère dans un cercle plus large d'échange et de responsabilité collective, comme nous l'avons vu. Ce n'est qu'à ce moment là qu'il devient un oday.

Le terme oday (que Lewis traduit par "elder") désigne bien une réalité de l'ordre de la séniorité. Son champ sémantique est relativement large : il caractérise au-delà de l'homme marié, le vieil homme, le chef de famille (Odayka reerka), les notables du lignage (odayashi) : il recouvre des ordres de réalité à la fois générationnels et statutaires.

*Les voies du prestige : mobiliser du bétail pour accéder aux épouses.*

Il n'est donc pas d'âge précis ni de rituel marquant l'accession au statut de oday. Mais la possibilité pour un individu de fonder son propre ménage repose avant tout sur sa capacité à mobiliser le bétail nécessaire au paiement d'une prestation matrimoniale (varad), tout en conservant par la suite, un capital en cheptel suffisant à l'établissement du ménage. Or le montant des varad étaient particulièrement élevé jusque dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. En pays Gadabuursi, les prestations matrimoniales étaient comptabilisées selon une unité de mesure qui leur était spécifique - le cad - équivalent à un dromadaire, une vache ou dix chèvres et moutons : selon nos informateurs elles ne descendaient jamais en deçà de 25 cad dans le cas d'une union avec une jeune fille nubile (ugub, biqil), qui représentait le modèle d'alliance le plus valorisé au plan normatif.

Les jeunes bergers en âge de se marier avaient grand intérêt à faire croître le troupeau dont ils avaient la charge, et à contribuer occasionnellement à l'entretien de ceux d'autres parents patrilinéaires susceptibles de participer à la varad.

Ici un premier élément de distinction statutaire entre les individus se fait jour : l'inégale disposition des chefs de famille à doter un garçon débouche sur une première forme d'inégalité entre les jeunes. On pouvait devenir un Oday à 25 ans ou à 35 ans et parfois au delà<sup>39</sup>. Les "vieux" jeunes bergers étaient ainsi désignés par le sobriquet dépréciatif de Dob, terme équivoque

---

<sup>39</sup> Selon nos informateurs, il n'était pas rare pour un garçon, jusqu'à une période récente, de se marier après 35 ans.

caractérisant le célibataire dans son immaturité sexuelle et son incapacité à assumer à une charge de responsabilité.

Toutefois, il faut préciser qu'il n'y avait pas de stricte correspondance entre la richesse en troupeau des reer et l'accès aux mariages des garçons. En effet, les jeunes bergers entraient parfois en concurrence avec leurs pères qui, pour asseoir leur prestige personnel contractaient d'autres unions et mobilisaient à cette fin des troupeaux et ceux des parents, au détriment des fils qu'ils avaient par ailleurs intérêt à conserver dans les reer, le temps que les différents ménages fournissent des garçons en âge de produire une force de travail supplétive.

L'affirmation statutaire des oday s'opère donc parfois au détriment des cadets sociaux que sont leur fils : ce qui signale ici la main mise stratégique (mais partielle) des premiers sur les procès de mariage, de par leur contrôle des moyens d'accès aux épouses que constituent les troupeaux : marier les filles pour obtenir du bétail, tout en conservant les garçons pour les entretenir, ressort bien de la prérogative des oday.

L'égalitarisme des pasteurs mérite d'être nuancé de ce point de vue, dès lors qu'il est avéré que le statut des aînés résulte, au moins pour partie, de l'exploitation du surtravail des femmes et des jeunes célibataires du reer.

Mais il existait aussi des procédures d'évitement, permettant aux jeunes gens de s'affranchir du contrôle paternel sur l'échéancier matrimonial. La razzia et le vol de bétail demeuraient encore les voies les plus

rapides de constitution d'un capital pour accéder au mariage<sup>40</sup>, ce qui explique que les jeunes bergers constituaient le corps principal de combattants (waranleh litt. "celui qui porte la lance") des lignages.

Sur ce plan, le système apparaît relativement ouvert et contribue à asseoir l'idéologie égalitaire sur une valorisation de la "débrouille" et des compétences personnelles. Mais il introduit également des formes de compétition parfois tendue entre jeunes célibataires, comme le suggère ce récit de conflit familial qui, aux dires de nos informateurs, est resté vivace pendant de longues années :

Abtidon n'avait doté aucun de ses cinq fils et lui même au moment du "drame" venait de contracter un nouveau mariage. Son fils aîné (curad) Tukaale était dit-on un gars terrible. Il était considéré comme l'un des meilleurs combattants (waranleh) du lignage, mais il était aussi un peu paresseux et ne s'occupait pas bien du troupeau de son père. Toutefois, il avait tellement volé de dromadaires aux Ciise et même aux autres Gadabuursi que selon nos informateurs, il avait peut être déjà de quoi se marier. A l'époque, le cadet de Tukaale - Barkhat - avait quitté le reer pour s'établir à Seylac où il apprenait le Coran car il avait décidé de devenir un

---

<sup>40</sup> Il existait aussi des possibilités alternatives pour un vieux célibataire d'accéder enfin au mariage, par le biais d'unions léviratiques (Dumaal) par exemple : en récupérant l'épouse d'un parent mort (un oncle, un frère ou un cousin), un individu était généralement exempté du paiement de la varad.

wadaad<sup>41</sup> . Mais Tukaale n'était pas encore marié quand il apprit que son frère cadet Barkhat avait épousé une jeune fille à Seylac. Il s'agissait là d'un mariage citadin qui ne comportait pas les contraintes en bétail des mariages en milieu pastoral.

Lorsque Tukaale apprit la nouvelle, il pensa que son frère cherchait à l'humilier : les gens allaient dire de lui qu'il était idiot (nacaas) et incompétent. Il prit immédiatement sa lance et marcha longtemps de la plaine (Ban) jusqu'à Seylac, car il avait décidé de tuer son frère. Quand celui-ci su qu'il arrivait, il eut juste le temps de s'embarquer sur un boutre pour Aden. Il y resta plusieurs mois. Entre-temps Tukaale avait enlevé la jeune mariée pour l'emmener dans la plaine. A son retour, il réunit les aînés afin qu'ils lui rendent justice de l'infamie de son frère. Les aînés cherchèrent à le rendre conciliant en disant qu'ils participeraient à sa varad mais rien n'y fit. L'épouse de Barkhat séjourna près d'un an dans le reer du père, Abtidon... jusqu'à ce que les oday se décident enfin à la ramener à Seylac où Barkhat était revenu. Tukaale lui, se maria peu de temps après, en fournissant la prestation matrimoniale avec son propre bétail. Mais il ne pardonna jamais à son frère.

---

<sup>41</sup> L'histoire se déroulait vers 1910, avant la naissance du premier né de Tukaale en 1917. Vers 1935, Cheikh Barkhat Abtidon deviendra le premier cadi du village de Gogti, avant de devenir l'un des principaux leaders religieux de Seylac

*Formes de la notabilité : figure du "Big Man" somali.*

L'idéologie égalitaire tend à accentuer les qualités individuelles (telle la bravoure au combat et le talent oratoire) dans la définition des statuts. Mais si de telles qualités offraient de réelles opportunités de distinction individuelle, c'est tout de même la richesse en bétail qui procurait la base initiale permettant aux aînés d'accéder aux formes locales de notabilité.

Ainsi en est-il de cet "aîné-modèle" que définit Cali Libaax, dont la qualité a priori (celle qui l'autorise à représenter son lignage au guudi) est d'être brave et riche en bétail, avant de s'illustrer par son sens de l'équité et de l'intérêt collectif. Ainsi en est-il des personnalités Gadabuursi qui, issues des trois grandes fractions du clan, étaient désignées pour accomplir les rites d'intronisation de l'Ugaas : ils devaient "être riches en bétail, avoir quatre épouses et beaucoup de fils"<sup>42</sup> ; ce qui dans le contexte pastoral peut se décliner en causalité inverse : avoir quatre ménages et beaucoup de fils sont à la fois le signe et la condition de la richesse en bétail<sup>43</sup> .

---

<sup>42</sup> Lewis (op.cit.:212).

<sup>43</sup> Bonte (1973 : 20) indique ainsi que dans les sociétés pastorales, "Les problèmes posés par la constitution d'une famille et ceux posés par la constitution d'un troupeau sont parallèles. Il s'agit en effet, d'une part d'obtenir du bétail (moyen de production) et une ou (des épouses) productrices elles mêmes et productrices des producteurs; d'autre part pour maintenir ce troupeau et la production (apport de travail) d'obtenir de la main d'oeuvre et des enfants."

Toutefois, comme dans la plupart des sociétés à idéologie égalitaire, le prestige des aînés se nourrit non pas de leur richesse, mais de leur prodigalité. La tendance à l'accumulation du bétail n'est pas seulement limitée par des facteurs techniques, mais aussi par la pression sociale qui contraint à la redistribution. Ainsi, dans la plupart des sociétés pastorales Est-africaines, la richesse en bétail et le statut qu'elle procure ne permettaient pas d'asseoir une position de dominance économique ou politique stable, en raison des sécheresses récurrentes qui, en décimant les troupeaux, redistribuaient différemment la stratification sociale existante<sup>44</sup>. Les sociétés somaliennes des périodes pré coloniales (au moins au 19<sup>ème</sup> siècle) évoluaient dans un contexte quelque peu différent à cet égard. Certes, à l'instar des groupes voisins la richesse en bétail et la disponibilité de la force de travail nécessaire à l'entretien des troupeaux ne constituaient pas une condition suffisante à l'instauration de liens de dépendance durables, produits par la générosité toujours bien ciblée d'un aîné. Mais elles lui permettaient quand même de s'extraire des contraintes de la production pour investir la visibilité sociale acquise au sein du lignage, dans les activités de protection des caravanes (abban) et de courtage. En d'autres termes, elles permettaient de renforcer le statut acquis dans la sphère de la production grâce aux ressources supplémentaires obtenues dans la sphère de la circulation des marchandises.

Les pasteurs nomades somalis se distinguent effectivement de par leur implication dans un système commercial à grande échelle, dont ils retirent - à

---

<sup>44</sup> Cf. Dahl (1982); Mac Cabe (1987).

travers les droits prélevés sur les caravanes traversant leur territoire - des revenus qui ne ressortent pas de la production pastorale. Or, ce sont les aînés dont la position statutaire était reconnue dans leur groupe de parenté qui assumaient en général ces fonctions de protecteur des caravanes (abban)<sup>45</sup>. En fait, l'influence des aînés-protecteurs sur leur troupe n'était effective que dans la mesure où les biens manufacturés obtenus auprès des caravanes marchandes étaient aussitôt redistribués dans le groupe.

De ce point de vue, la définition statutaire des abban s'apparente beaucoup à celle du "big man", personnage emblématique de certaines sociétés mélanésiennes<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup> L'un des premiers témoignages concernant le personnage de l'abban est fourni par le Résident Politique britannique à Moka en 1825. Celui-ci définit avant tout l'abban comme un chef de famille, c'est à dire comme un aîné au sens somali du terme (oday) : "...The Abban who is generally the head of the family and at once performs the duties of protector and broker to the foreign marchants". Cité par Abir (1965 : 3).

<sup>46</sup> La plupart des essais comparatifs entre les sociétés lignagères africaines et certaines structures segmentaires mélanésiennes, -voir Barnes (1962) et Karp (1978) - ont achoppé sur la question des "big men" et en particulier sur le problème de la coexistence entre des institutions lignagères qui se fondent sur une logique de groupe, et une structure politique qui privilégie l'action individuelle. De notre point de vue, ce débat est quelque peu faussé à la base : ainsi Barnes, en prenant pour base comparative les travaux des fonctionnalistes britanniques (Evans Pritchard; Meyer Fortes) ne fait pas la critique des conditions de productions du substrat sociologique censé définir les sociétés segmentaires africaines, à savoir que l'insistance sur une logique de groupe est un point de vue privilégié par



Maurice Godelier (1982 : 254) établit ainsi le "paradigme du big man" en s'appuyant sur un article de Marshall Sahlins (1963) au relent fort néo évolutionniste par ailleurs :

"Le big man est un homme qui possède un pouvoir acquis grâce à ses propres mérites, donc non hérité et non héritable. Ces mérites proviennent de la supériorité dont il fait preuve dans l'exercice de divers talents : compétence et effort dans le travail agricole [dans notre cas le travail pastoral], bravoure à la guerre, dons oratoires, pouvoirs magiques. Mais, selon Sahlins, tous ces talents ne suffiraient pas à faire un big man si ne s'y ajoutait un don qui paraît jouer le rôle décisif dans la formation du renom et du pouvoir de cet homme : la capacité d'amasser des richesses et de les redistribuer avec une générosité bien calculée". Car précise-t-il plus loin (op.cit.: 255) c'est "cette sphère [de la circulation des moyens d'échange] qui est la base matérielle directe du pouvoir des big men".

On ne saurait néanmoins restreindre la comparaison à ces quelques traits communs de personnalité. L'activité des aînés-protecteurs (abban) ne se limite pas à l'extorsion de droits sur les caravanes; pour que la protection soit effective, il faut que les abban d'un lignage ou d'un clan particulier soient en position d'introduire les caravanes protégées sur le territoire contrôlé par un

---

l'anthropologue avant que de l'être par les soi-disantes sociétés : dixit Evans Pritchard (1969 : 262) "*By social structure we mean relations between groups which have a high degree of consistency and constancy*".

autre groupe, fut-il ennemi. D'où la nécessité d'instaurer des liens sociaux suffisamment solides entre aînés de clans différents<sup>47</sup>. Ainsi, l'abban (comme le big man) se caractérise par cette capacité à établir autour du fait commercial, des réseaux sociaux supra locaux et supra claniques, dans un contexte socio-politique marqué par l'absence d'une stricte base résidentielle dans la définition des groupes et des rapports sociaux de groupes<sup>48</sup>.

Cela nous conduit de nouveau à articuler la question de la fonctionnalité de l'échelon clanique autour de cette nouvelle donnée commerciale. Inopérant dans le procès de production pastorale, le clan en tant que collectif de parenté patrilinéaire ne manque pas d'apparaître comme le référent politique principal, à l'échelon régional et dans les lieux où les rapports sociaux transcendent la

---

<sup>47</sup> Sahlins (1963 : 289, n.9) rapporte que dans les Highlands de Nouvelle Guinée, les relations de groupes sont régulées pour partie par la structure lignagère et pour partie par le biais des relations contractuelles effectuées entre big men. Cela nous paraît également conforme aux relations entre clans somalis, où c'est la trame segmentaire qui règle les rapports sociaux de production, alors que les relations organisées autour de la sphère commerciale confrontent essentiellement des abban. On illustrera ce dernier point à travers un cas concret dans le chapitre 4-3.

<sup>48</sup> En fait, c'est bien sur le critère de la définition résidentielle des groupes sociaux, que les Somalis se distinguent des Nuer; la base résidentielle étant inexistante chez les pasteurs Somalis, alors que pour les Nuer, Evans Pritchard avait retenu un double principe d'organisation sociale : agnatique et résidentiel.

sphère de la production pour investir celle de la circulation des biens.

Peut-être est-ce là la raison d'être de l'institution clanique, que de réifier les formes de notabilité que masquent l'idéologie égalitaire, afin d'associer en un collectif de parenté les aînés qui, investis du crédit de leur lignage seront ainsi les mieux à même de les mobiliser dans la préservation des voies de communication commerciale.

On refermera ce chapitre un peu long en reconsidérant la question avec laquelle nous l'avons ouvert : à savoir la thématique territoriale, que nous aborderons ici dans ses rapports avec les traits d'organisation politique que nous avons rapidement esquissés.

L'anthropologue américain P.Salzman, dans un article publié en 1967, a peut être été le premier à poser une corrélation judicieuse et non déterministe entre les types d'organisation politique des sociétés pastorales et les caractères du nomadisme, ou plus particulièrement, les tendances générales des mouvements pastoraux qu'il réduit à deux types fondamentaux : les mouvements dits oscillinéraux (oscillineal), qui définissent des transhumances opérant sur des axes réguliers et dans un environnement soumis à des cycles climatiques relativement prévisibles; et les mouvements dits épicycliques (epicyclical), qui eux, se traduisent par des mouvements pastoraux erratiques, conséquences d'un climat imprévisible qui soumet l'environnement à de multiples micro-variations écologiques.

Pour Salzman, les sociétés de pasteurs répondant aux critères du type 1 (oscillineal), présenteraient des formes d'organisation politique relativement centralisées, à l'instar des sociétés du Zagros iranien (Basseri, Bakhtiari...); en contraste avec celles du type 2 (épicyclique), qui présentent des structures politiques acéphales, à l'image des sociétés est-africaines du cercle Karimojong (Jie, Turkana...) ou des Somalis.

En fait, l'intérêt majeur de l'exercice comparatif de Salzman découle de ce qu'il dépasse les approches écologiques surdéterminantes, pour considérer dans chacun des cas étudiés, d'une part le poids du

pastoralisme relativement à d'autres modalités d'accès aux ressources; et d'autre part, les possibilités de contrôle des ressources pastorales vitales. Ces possibilités de contrôle sont de fait plus réelles dans des environnements où elles sont stables, que dans ceux où leur rendement est rendu aléatoire par les cycles climatiques imprévisibles et un environnement écologique contraignant.

Or, si les conditions écologiques du pays somali correspondent bien à une définition de type épicyclique, il semble que Salzman (s'appuyant en cela sur les travaux de Lewis) a complètement surestimé le degré de dépendance des pasteurs par rapport au bétail, qui, tout en étant important chez les Somalis, l'est toutefois modérément par rapport aux Masai ou aux pasteurs du cercle Karimojong auxquels il les associe<sup>49</sup>.

En effet, comme nous le développerons dans le chapitre suivant, les pasteurs somalis sont déjà engagés au 19<sup>ème</sup> siècle dans un système commercial qui leur procurent des ressources supplémentaires, sous forme de denrées échangées, mais aussi de droits perçus sur les protections de caravanes. En cela, leur économie pastorale se rapproche davantage de celle des groupes

---

<sup>49</sup> Il écrit (op.cit.:118) : "The Bedouin of Cyrenaica sent to Egypt eigthy thousand sheep and goats and eighty-five thousands kilos of clarified butter per year, and in exchange received great quantities of foodstuffs and Hardware. The Somali and Masai had no such extensive exchange relations and did not depend so much upon outside products." Au moment où Lewis entreprenait ses recherches, à la fin des années 1950, les Somalis exportaient annuellement près de 450 000 têtes de bétail (tous types d'animaux d'élevage confondus) vers les pays arabes principalement.

intermédiaires que représentent les bédouins de Cyrénaïque ou encore les Touaregs.

En définitive, les formes d'organisation politique des pasteurs nord Somali au 19<sup>ème</sup> siècle, pourraient bien apparaître sous la forme duale que nous avons esquissée : à savoir que les caractéristiques segmentaires définies par Lewis découlent pour l'essentiel des rapports conçus dans le procès de production pastorale, quand les traits de territorialité clanique, comme les positions de pouvoir des individus se constituent principalement autour de la sphère qui produit des ressources contrôlables : la sphère de la circulation des marchandises que matérialisent les pistes caravanières.

Mais pour confirmer cette hypothèse, il reste encore à définir la part du commerce dans l'économie pastorale.

## CHAPITRE 4. LE SYSTÈME DES ÉCHANGES ET DU COMMERCE.

Comme cela a été évoqué dans la présentation introductive, le pays Somali est intégré dans un vaste système commercial d'import/export très anciennement établi.

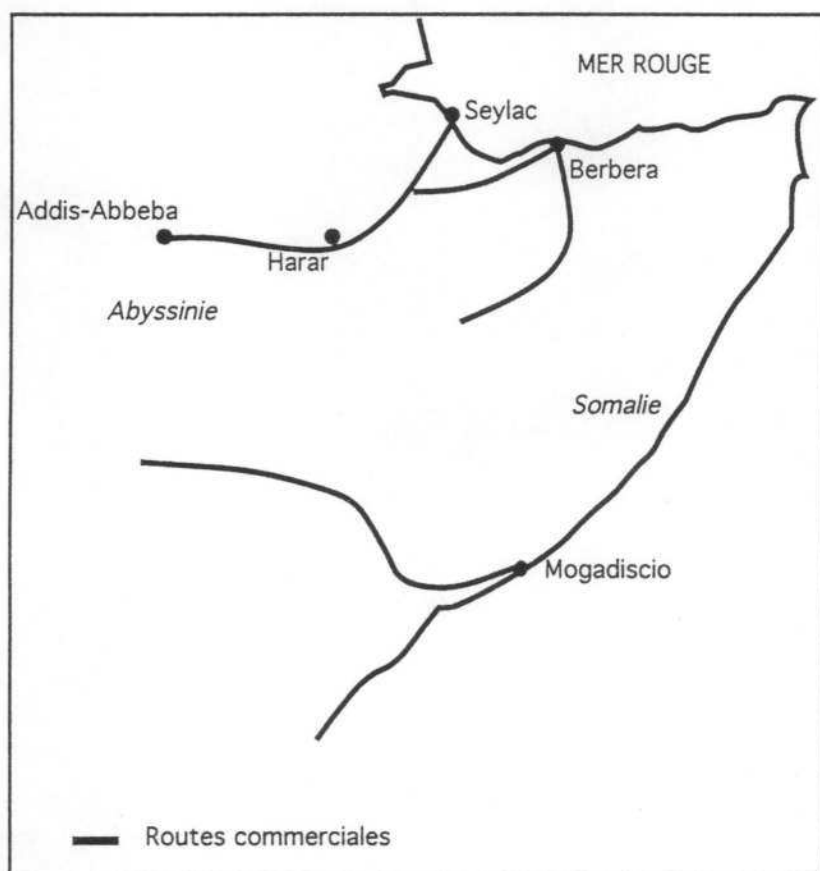
Les produits circulaient en double sens entre les côtes somalies et l'hinterland (les territoires Somalis, Oromos, Afars et Abyssins) à travers trois ensembles de pistes caravanières.

La première qui couvrait entre autres le pays nord somali, reliait une partie de l'Abyssinie (le Choa) aux ports de la côte - Seylac, Bulhar, Berbera - via la cité de Harär où se regroupaient les grandes caravanes. Cette route commerciale fut généralement considérée comme la plus importante de cette partie de la Corne de l'Afrique, tant du point de vue du volume que de la valeur des produits qui transitaient par elle. Elle comprenait deux pistes qui se rejoignaient à Seylac : une première traversant le pays Afar jusqu'à Tadjoura, une seconde piste (celle empruntée par Burton) qui passait plus au sud, à travers les territoires des clans somalis situés au nord de la plaine du Hawd. C'est cette dernière qui fait référence pour le modèle ici reconstitué.

Il existait une seconde route commerciale reliant l'Ogaaden au port de Berbera, à travers les régions du centre nord de l'actuelle république de Somalie.

Enfin, la troisième piste traditionnelle partait des régions du Bas Juba (actuels Éthiopie méridionale et nord Kenya) pour atteindre le port de Mogadiscio.

Carte 3 : Les pistes caravanières en pays Somali précolonial.



Le fait que ces pistes caravanières soient anciennement établies est, comme nous l'avons dit, un facteur important à considérer dans la définition des formes de territorialité clanique ou lignagère. D'autre part, ces pistes caravanières représentent aussi le lien principal entre les différents espaces sociaux que nous avons présenté.



Dans ce chapitre, il va s'agir d'appréhender plus spécifiquement les formes d'échange, les modes de circulation de marchandises et le fonctionnement du commerce d'import/export en période pré coloniale, pour une période établie entre 1810 et 1880. Ici encore le modèle historique reconstitué à partir de relations de voyageurs occidentaux et de marchands, se veut le plus dynamique possible. Il ne s'agit pas uniquement de présenter des traits généraux, mais aussi chaque fois que cela est possible, un système en évolution.

#### **4-1. Pastoralisme et commerce : les échanges régionaux.**

Les pasteurs nomades somalis n'étaient pas au 19<sup>ème</sup> siècle (et ne le sont pas plus aujourd'hui) de véritables commerçants. Ils n'élevaient pas leur bétail pour la vente et s'ils commercialisaient des sous-produits pastoraux tels que le lait, les peaux, le beurre clarifié, ou même des animaux, il s'agissait en fait d'échanger des surplus de consommation contre d'autres produits - agricoles ou manufacturés - de consommation. Cette attitude du pasteur a été très explicitement caractérisée par l'explorateur français G.Revoil (1888 : 375) dans ses observations de 1880 en pays Majerteen lorsqu'il écrit que :

"Le Comali de l'intérieur vend pour subvenir à sa nourriture et non pour thésauriser. Je ne l'ai point vu, au cours de mes observations, emporter un seul thalari; s'il reçoit quelque argent de l'un des Doukhan ou comptoir, c'est pour aller à un autre acheter un article qu'il n'a pas pu avoir dans celui-là."

En raison de leur mobilité, les pasteurs représentaient aussi un vecteur important de circulation de marchandises (d'importation ou d'exportation) entre l'intérieur et les marchés régionaux, entre l'hinterland et les comptoirs côtiers. Toutefois, les produits commercialisés par les pasteurs nomades ne provenaient pas uniquement des élevages : ils comprenaient aussi une part importante de denrées non pastorales telles l'ivoire, les gommes aromatiques ou encore les plumes d'autruche, les cornes d'antilope, le miel..., dont les valeurs d'échange étaient autrement plus élevées que celles des productions pastorales.

Ce dernier point est important du point de vue de la structuration de l'économie pastorale somalie en période pré coloniale : il indique que les transactions commerciales ne représentaient pas seulement un moyen d'accès aux denrées de consommation complémentaires, mais constituaient également un élément de diversification économique intégré aux stratégies de sécurité des pasteurs.

#### *Les productions non pastorales pour l'échange.*

L'ivoire, les gommes aromatiques et les plumes d'autruche, constituaient les principales denrées d'échange d'origine non pastorales. L'inventaire des zones de production de ces trois articles introduit également à une géographie sommaire des échanges intérieurs.

L'ivoire était disponible dans les zones du nord-ouest formant le contour approximatif du pays Gadabuursi, et jusque dans les environs de Harär. Les mouvements d'éléphants suivaient un cycle semblable à celui des

transhumances pastorales, quoique sur une échelle plus restreinte : en saison sèche (jilaal), les éléphants remontaient vers la plaine de Harowa et les confins de Harâr ; en saison fraîche (gu) ils redescendaient jusque vers les premiers contreforts montagneux (Ogo) qui marquent la limite du désert s'étendant jusqu'au littoral.

Les chasses à l'éléphant se déroulaient probablement lors de la montée en pâturage des pasteurs. Elles étaient collectives, impliquant des cavaliers qui rabattaient les pachydermes isolés vers un autre groupe de chasseurs embusqués, qui au passage de l'animal le faisait trébucher en plein course en lui coupant violemment les jarrets<sup>1</sup>. Il est difficile d'établir la régularité de cette pratique de chasse ainsi que le poids économique de la collecte d'ivoire dans l'économie locale. Nos informateurs - même les plus vieux - n'ont qu'un vague souvenir de la chasse à l'éléphant, qu'ils présentent comme une pratique ancienne et marginale<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour une description des techniques de chasse à l'éléphant, cf. Burton (op.cit.: 158-159).

<sup>2</sup> Ces chasses à l'éléphant ne sont pourtant pas si anciennes dans la région : Swayne (1903 : 108) rencontre dans les années 1890 un groupe de chasseurs lors de son passage près de la vallée de Harowa. Hunt (op.cit.:116) signale la présence de cinq femelles dans la région au nord de Borama pour l'année 1928. Par ailleurs, le dernier éléphant vivant dans la région a été aperçu dans les années 1955 près de Gogti (cf.nos informateurs); ce qui indiquerait que la chasse a été suffisamment intensive entre 1850 et 1920 pour décimer les troupeaux de pachydermes. Les réticences de nos informateurs pourraient être attribuées au relatif mépris des pasteurs pour tout ce qui relève de la chasse comme activité commerciale, à quoi s'ajoute l'ambiguïté du statut religieux de

La sous-région a été présentée à Burton comme un vivier d'éléphants, et ses informateurs locaux (du pays Gadabuursi) lui confieront en avoir tué 30 pour la seule année 1853<sup>3</sup> .

Le principal débouché régional pour l'ivoire était Harär, où sa commercialisation était un monopole de l'émir. Ses agents l'obtenaient auprès des chasseurs oromos et somalis en échange de quelques étoffes. L'ivoire était ensuite réexporté par les caravanes de l'émir vers Berbera.

Les gommes aromatiques étaient elles, disponibles en pays Majerteen - où les Sultans avaient organisé au 19<sup>ème</sup> siècle leur propre filière d'exportation - et dans l'Ogaaden. De cette dernière région, elles étaient acheminées vers Berbera par les caravanes qui s'organisaient à l'occasion de la foire, ou encore directement par les pasteurs nomades. Elles pouvaient aussi circuler dans le cadre d'échanges intérieurs, entre pasteurs de clans différents, de sorte que ce n'était pas forcément les producteurs qui les introduisaient sur les marchés<sup>4</sup> . La variété locale de

---

l'éléphant : pour de nombreux Sheikh Somalis, l'éléphant est considéré comme un animal impur (Xaram). Cassanelli (1982 : 140) rapporte ainsi que dans le sud Somali, les imams réformistes (d'obédience Wahhabite) qui avaient instauré un régime théocratique dans les années 1840 à Bardhere (Bardera), avaient interdit la collecte et la commercialisation de l'ivoire dans la région, en invoquant ces motifs religieux.

<sup>3</sup> Burton (op.cit.:160).

<sup>4</sup> Salt (1814 : 133) rapporte que les gommes étaient apportées à Seylac par les Gadabuursi (qui les obtenaient probablement de pasteurs de l'Ogaaden). Ces échanges intérieurs sont mentionnés par l'auteur : ainsi le sorgho (jowari) et la farine étaient

gommes aromatiques (acacia arabica) était également échangée sur les marchés contre des étoffes.

Les plumes d'autruche enfin, étaient collectées dans la plaine côtière (qui constituait l'habitat de prédilection de l'animal) et acheminées directement vers la côte par les bédouins. Il n'est pas certain que les plumes d'autruches aient fait l'objet d'une circulation intérieure, en raison de la teneur symbolique de la parure en milieu pastoral : si elles étaient destinées à orner les chapeaux de galantes en Europe, le port de la plume d'autruche était chez les pasteurs un trophée exhibé pour le meurtre d'un ennemi au combat.

#### *Les échanges en ville.*

Si les bédouins se rendaient en ville pour écouler directement leurs denrées (pastorales et non pastorales), c'est parce qu'il n'existait pas de marchés ou de comptoirs commerciaux permanents dans l'intérieur, jusque dans les années 1880, en dehors de Harär.

Les transactions conduites en ville par les pasteurs revêtaient deux formes.

La première qui concernait la vente de produits d'alimentation (lait, beurre clarifié, parfois bétail) était quasi quotidienne pendant le cycle de disponibilité des denrées. Le lait et le beurre clarifié représentaient l'essentiel des ventes en période de lactation (gu, dayr), et le bétail sur pied était surtout vendu en période sèche (jilaal). Les ventes

---

aussi amenés sur les marchés côtiers par les Gadabuursi qui les obtenaient des Geri et autres agriculteurs de la région.

participant de l'approvisionnement des cités étaient conduites par les femmes des reer établis dans leur voisinage. Les denrées étaient généralement déposées chez le marchand de thé (pour le lait et le beurre) qui parfois faisait aussi office de boucher. Il est peu probable, cependant, que ces ventes aient rapporté des étoffes (sauf pour le bétail) en raison de la faible valeur d'échange des produits pastoraux. On peut imaginer ici que les bédouins des régions côtières obtenaient par ces échanges les compléments céréaliers disponibles sur les marchés.

La deuxième forme de transaction conduite en ville a déjà été évoquée, puisqu'elle concerne certaines productions pastorales (en particulier les peaux et cuirs) et l'essentiel des produits collectés d'origine non pastorale. Le début de la saison commerciale sur le littoral (en particulier la foire de Berbera) coïncidait avec la saison sèche (jilaal) qui marquait le retour des pasteurs vers les puits côtiers. Ici, le commerce était l'affaire des hommes : pendant la foire, on assistait à des fissions au sein des reer, comparables à celles qui avaient lieu en pâturage pendant la saison des pluies<sup>5</sup>.

Les transactions commerciales effectuées par les pasteurs nomades s'opéraient dans un cadre lignager : ils ne déposaient leurs marchandises que chez un négociant issu de leur clan ou lignage<sup>6</sup>. En échangeant leurs produits, les pasteurs ne se basaient pas sur une

---

<sup>5</sup> Cf. Burton (op.cit.: 264). Aux abords de Bulhar et Berbera, l'explorateur traverse des campements entiers désertés par les hommes, et dans lesquels seules les femmes et les enfants sont demeurés pour s'occuper des troupeaux

<sup>6</sup> Sur la "continuité lignagère" dans l'organisation du commerce, cf. Lewis (1962)

logique concurrentielle (la vente au plus offrant) : ils introduisaient sur le marché les cadres sociaux et affectifs qui caractérisaient leur propre modalité d'échange dans l'intérieur. Les pasteurs demeuraient en ville (normalement au frais du marchand) le temps nécessaire pour les courtiers somalis à l'écoulement des marchandises auprès des négociants étrangers. Ils recevaient de leurs parents marchands des contreparties correspondant à une part du produit de la vente : généralement des étoffes de qualité médiocre, parfois du fer, en règle générale des produits manufacturés plutôt que des produits alimentaires.

Tous les observateurs ont noté les tromperies qui caractérisaient les échanges marchands/pasteurs au bénéfice des premiers. Les échanges effectués étaient réellement dissymétriques, en raison surtout de la valeur distincte attribuée aux denrées (pour le plus grand profit des marchands bien sûr). Mais encore une fois, l'important, du point de vue de la définition des conditions de vie pastorale, n'est pas dans les termes des échanges pour eux mêmes, mais dans la manière dont ces échanges permettent aux pasteurs de satisfaire à leurs attentes de consommation.

#### *Les échanges intérieurs.*

Les populations de l'intérieur avaient également la possibilité de procéder à des échanges et d'obtenir des produits manufacturés, par le biais des caravanes qui traversaient leur zone d'influence territoriale. Trois caravanes quittaient annuellement Harâr pour Berbera, en empruntant toujours la même piste. Les deux premières caravanes faisaient mouvement respectivement aux mois de janvier et de février, c'est à dire durant la période

sèche. La troisième - la plus importante - partait à la fin du mois de mars pour atteindre Berbera aux derniers jours de la grande foire. Cette dernière caravane pouvait compter jusqu'à 3000 personnes<sup>7</sup>.

Les retombées économiques liées au trafic caravanier étaient suffisamment importantes pour générer des conflits entre clans ou fractions de clans, en rapport avec le contrôle des tronçons de piste.

Ces retombées étaient de deux ordres.

Les premières - les principales - découlaient directement du poids politique local des clans, puisqu'elles provenaient des taxes et droits de passage versés par les responsables des caravanes aux aînés de lignage influents. C'est en ce sens que le commerce caravanier était une base effective d'affirmation des "big men" : si leur visibilité statutaire les faisait apparaître comme les protecteurs (abaan) désignés des caravanes, la mobilisation du groupe qui rendait cette protection effective n'était possible que si l'ensemble du groupe bénéficiait des droits; de même que l'autorité de l'aîné ne perdurait que dans la mesure où il redistribuait les biens obtenus<sup>8</sup>. Les droits prélevés sur les caravanes pouvaient être conséquents : la grande caravane de Harâr laissait l'équivalent de 400 à 500 MT\$ de marchandises au lignage redouté des Jibriil Abokor<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Cf. Burton (op.cit.: 223)

<sup>8</sup> Nous revenons plus loin dans le texte (parag.4-3) sur l'organisation des protections caravanières et le contenu matériel des charges de l'abaan.

<sup>9</sup> Burton (op.cit.:223).



D'autre part, les caravanes (surtout les plus importantes) consommaient aussi une partie des surplus pastoraux disponibles durant la traversée de la piste. Leur passage correspondait à la période sèche (Jilaal) durant laquelle les pasteurs étaient les plus enclins à vendre des surplus de bétail. La valeur d'échange du bétail était sans doute plus élevée dans l'intérieur (dans le cadre des transactions avec les caravanes marchandes) qu'en ville, si l'on s'en tient aux équivalences notées par Burton<sup>10</sup> :

- 1 bon dromadaire : 6 à 8 pagnes (ou équivalent en étoffes)
- 1 génisse (1 an) : 1 pagne
- 1 vache (3 à 4 ans) : 3 pagnes
- 1 brebis : 1/2 pagne

Ces équivalences sont indicatives : elles ne signalent pas une valeur absolue mais les termes probables des échanges avec les caravanes en 1855. Il ne faut pas oublier en effet, que Burton est perçu par ses informateurs comme un riche marchand arabe envoyé en mission à Harär par le gouverneur de Seylac..., il apparaît somme toute comme un caravanier probable.

Les étoffes et autres produits manufacturés obtenus en ville ou auprès des caravanes étaient en partie réintroduits dans un autre circuit d'échange, impliquant les producteurs agricoles de la région. Les premières zones de production agricole apparaissaient dans la plaine de Marar où les Geri avaient adopté l'agriculture dès le début du 19<sup>ème</sup> siècle; elles se densifiaient au fur et à mesure que l'on approchait de Harär dont les champs environnants produisaient l'essentiel des grains

---

<sup>10</sup> Burton (op.cit.:169)

consommés dans la région (essentiellement une variété de sorgho localement connu sous l'appellation de Jowari), ainsi que d'autres produits agricoles, plus spécialement destinés à l'exportation (café, tabac...). Dans ces régions de plateaux, il y avait au moins un cycle de récolte dont la moisson correspondait peu ou prou à la période sèche en plaine<sup>11</sup>. Les récoltes étaient engrangées dans des fosses creusées dans le sol et aménagées de façon à préserver les grains des animaux et des pluies. Selon certains de nos informateurs, les stocks accumulés durant les bonnes saisons pouvaient représenter de deux à trois années de réserve. Les agriculteurs n'échangeaient pas avec les pasteurs des grains contre du bétail (ou du moins ces échanges là étaient marginaux) : d'après nos informateurs, les denrées agricoles étaient généralement obtenues contre des étoffes ou d'autres produits manufacturés. En fait, la plupart des agriculteurs de la région possédaient du bétail propre à satisfaire les besoins en protéines animales du groupe domestique; d'autre part, les paysanneries des environs de Harār étaient soumises à un tribut annuel versé à l'émir (1/10 des récoltes)<sup>12</sup>. On peut considérer que la quantité de grains disponible pour l'échange était limitée (si l'on ajoute au tribut, la part de récolte affectée à la consommation domestique et aux réserves de précaution), ce qui, associé à la demande effective des pasteurs, tendait à accroître leur valeur d'échange.

On voit ainsi se dessiner un cycle dans lequel les pasteurs échangent des produits pastoraux et non

---

<sup>11</sup> Burton (op.cit.:206)

<sup>12</sup> Burton (op.cit.:224)

pastoraux, contre des biens manufacturés et des étoffes qui seront à leur tour troqués contre des denrées agricoles.

Dans le cadre de ce cycle d'échange, les pasteurs paraissent toujours en mesure d'acquérir des denrées complémentaires nécessaires à la subsistance du groupe domestique (i.e. la consommation domestique globale : alimentaires, vestimentaires, outillage...). S'ils sont trompés par les marchands lors des transactions conduites sur les marchés urbains (sug), il est probable que les termes des échanges, sans leur être véritablement favorables, demeurent dans des proportions telles que les pasteurs apparaissent toujours en position de satisfaire aux besoins essentiels du groupe. D'autre part, on peut envisager qu'ils récupèrent un peu de l'arrogance des marchands sur les pistes de l'intérieur, où ils sont en meilleure position dans les échanges avec les caravanes.

Enfin les pasteurs apparaissent aussi comme un vecteur important de circulation des produits manufacturés dans l'intérieur. On a pu mesurer notamment le caractère central des étoffes, dont l'omniprésence dans les échanges indique leur fonction de quasi équivalent général. La plupart des chroniqueurs du 19<sup>ème</sup> siècle signaleront ce rôle particulier des étoffes, dont la circulation dans l'intérieur sera avérée encore au début du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Pease (1898 : 60) qui voyage en pays Gadabuursi et dans l'Ogaaden en 1896-97 atteste de la circulation des étoffes dans l'intérieur à une période où les transactions côtières sont déjà fortement monétarisées : "Three qualities of cloth tobos take the place of money in the interior, "Khailie", "Bafto", and "Merican"

## 4-2 Les échanges au loin : le commerce d'import-export.

Les produits dont nous avons observé les formes de circulation régionale, s'inscrivent bien sûr dans un réseau commercial plus large d'importation et d'exportation. Ce sont les évolutions de cette sphère commerciale internationale au cours du 19<sup>ème</sup> siècle que nous abordons dans les pages qui suivent.

### *Monétarisation.*

A la différence des échanges dans l'intérieur, la plupart des transactions entre négociants de la côte sont, au 19<sup>ème</sup> siècle, monétarisées. Dès 1810, l'officier de marine Salt atteste de la circulation du dollar de Marie-Thérèse (MT\$), encore appelé Thaler (ou dans sa déclinaison locale Talari) à Seylac.

Le Thaler était une pièce d'argent frappée pour la première fois en Autriche, à l'occasion du couronnement de l'impératrice Marie-Thérèse. Après sa mort en 1780, des pièces à son effigie continueront d'être produites (le monopole de sa fabrication sera confié à une firme établie à Trieste) et circuleront beaucoup dans le Moyen

---

: enormous quantities of this material go into the interior, and more of it is of British manufacture. On the coast, and far some distance beyond, the rupee is fast displacing the trade dollar (the Maria Theresa), through the latter is retained largely as a standard value in native trade...".

Orient Perse et Arabe, ainsi que sur les côtes d'Afrique orientale<sup>14</sup> .

Dès les années 1850 le Thaler va entrer en concurrence avec la Roupie indienne mise en circulation par les Britanniques depuis Aden. Toutefois, cette dernière ne supplantera le dollar M.T. sur les côtes somaliennes que dans les années 1890, lorsque les Anglais seront fermement établis à Berbera.

#### *Importations.*

Les produits d'importation ont été peu ou prou identifiés dans les pages précédentes. Résumons : il s'agit pour l'essentiel d'étoffes de qualités diverses provenant en majorité des Indes britanniques, même si à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les importations de textiles américains commenceront à éroder le monopole indien<sup>15</sup> . Mis à part les textiles, les produits d'importation comprennent des denrées alimentaires parmi lesquelles du riz et de la farine de blé (deux denrées exclusivement consommées dans les cités côtières et à Harär), des dattes de Moka et

---

<sup>14</sup> cf. Pankhurst (1968 : 468-475) ; cf. aussi Revoil (1888 : 375).

<sup>15</sup> Paulitchske rapporte que dans les années 1880, les importations de textiles se sont fortement accrues du fait de la présence égyptienne. Il affirme également que le marché est contrôlé à parts égales par la Colabaland Mill and Co. de Bombay qui délivrent les étoffes localement appelées "Hindi"; et par la Richardson Smith and Co. de New York qui fournit les étoffes dites "Amerikani". Cf. Pankhurst (1965 : 44).

Bassora, du tabac indien de Surat; ainsi que de la quincaillerie (laiton, cuivre) et des outils<sup>16</sup> .

Si l'on connaît assez bien la nature des produits importés, on ne possède en revanche que de faibles indications sur leur volume. Les estimations disponibles pour la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle sont fournies par le capitaine Salt qui, croisant en mer Rouge délègue un agent à Seylac en 1810. Celui-ci résumera les importations à Seylac pour les trois années précédant celle de sa venue (1807-1810) de manière très sommaire, à 60 balles de tabac provenant de Mascate et 200 ballots d'étoffes de Cutch<sup>17</sup> . L'on sait par ailleurs que le volume des échanges avec Aden va croître sensiblement après 1840, suite à l'installation des Britanniques à Aden (cf. un peu plus loin la figure 4, qui restitue que quelques traits des échanges commerciaux pour les années 1850 et 1870). Les premières estimations chiffrées concernant les importations somaliennes avant la colonisation anglaise sont encore produites par Paulitschke.

---

<sup>16</sup> cf. Burton (op.cit.: 288-289)

<sup>17</sup> cf. Salt (1814 : 133)

Elles s'établissent ainsi pour la période entre 1880-85<sup>18</sup> :

Tableau 2 : Importations du port de Seylac entre 1880 et 1885.

Durrah	8000 tonnes
Riz	2000 tonnes
Dattes	600 tonnes
Sel	60 tonnes
Etoffes (en valeur)	1 200000 roupies
Verrerie (en valeur)	15 000£
Métal (en valeur)	4 000£
Pièces de monnaie	2000 roupies

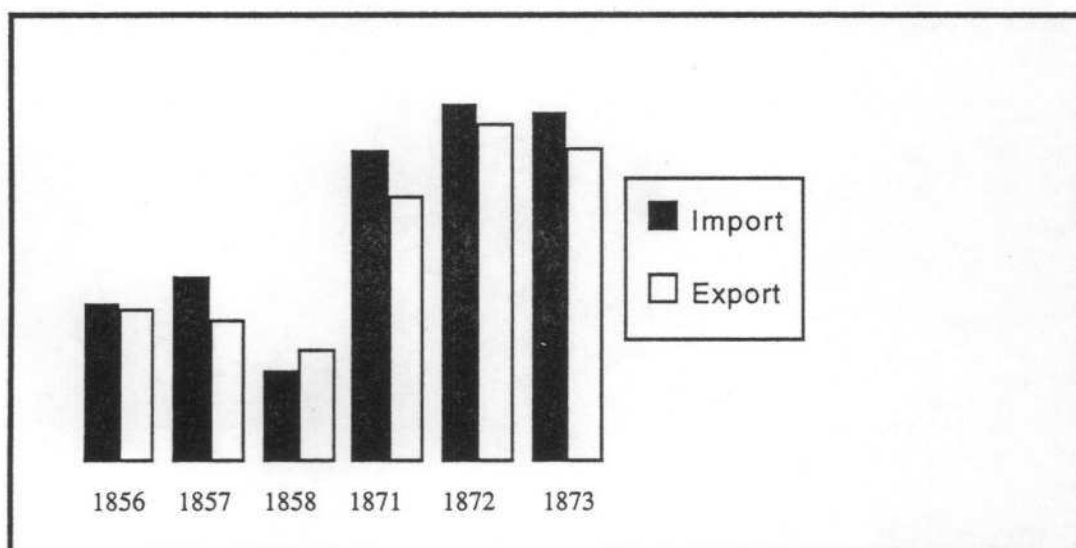
Tableau 3 : Importations du port de Berbera entre 1880 et 1885.

Durrah	35 tonnes
Riz	2000 à 3000 tonnes
Dattes de Bassora (en valeur)	20 à 30 000\$ MT
Tabac	50 tonnes
Etoffes (en valeur)	150 à 200 000\$ MT

<sup>18</sup> Reproduit d'après Pankhurst (1965 : 44; 58)

En fait, les estimations de Paulitschke (qui encore une fois ne sont qu'indicatives) ne signalent pas une véritable évolution dans la composition des produits d'importation, mais plutôt une nette augmentation de leur volume, qu'il convient également de rapporter à la présence des troupes égyptiennes sur la côte et à Harär entre 1875 et 1884.

Figure 4 : Evolution - en valeur - des échanges commerciaux entre Aden et la côte Somalie (importation de produits somalis à Aden, exportations d'Aden vers la Somalie) 1856-58 et 1871-73.



Sources R.Pankhurst (op.cit.:53).



*Exportations.*

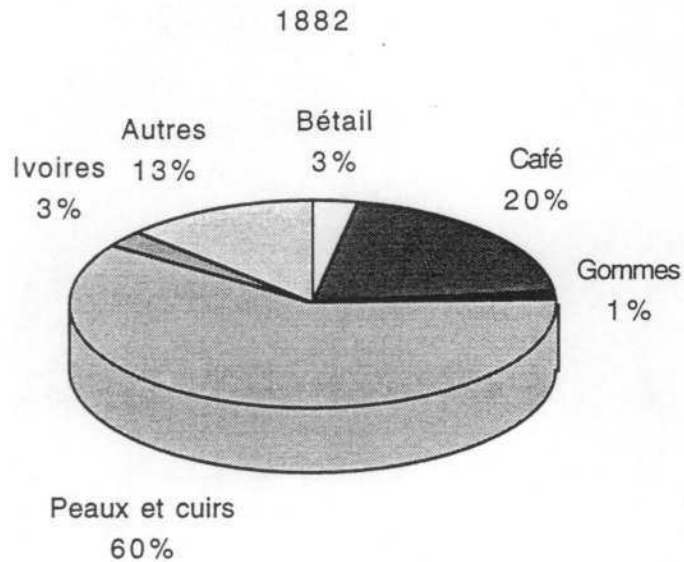
Les exportations depuis Seylac et Berbera durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle comprennent principalement des sous produits pastoraux (beurre, peaux et cuirs), des gommés, du miel, des sous produits d'animaux sauvages (ivoires, cornes d'antilope, plumes d'autruche...), du café de Harär et des esclaves. La structure des exportations va évoluer au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, tant du point de vue du contenu qu'en quantité. Des "marchandises" traditionnelles telles les esclaves ou l'ivoire vont péricliter dans les années 1880, alors que les peaux et cuirs vont progresser jusqu'à devenir l'une des principales ressources commerciales, après le café (cf. Graphique 2). De même, les exportations de bétail sur pied qui sont négligeables avant 1850 (elles ne sont jamais mentionnées par les observateurs) vont s'accroître en raison du développement de la base d'Aden. On ne dispose malheureusement pas d'estimations chiffrées pour rendre compte de l'évolution des exportations de bétail entre 1840 et 1874 (i.e. la période entre l'installation des Anglais à Aden et l'occupation égyptienne des côtes somaliennes). Mais leur importance croissante est avérée : pour l'année 1875-76, 63000 moutons et plus de 1100 bovins auraient été importés d'Aden depuis les côtes somaliennes<sup>19</sup>. Selon un fonctionnaire britannique de la base, dans les années 1883 le bétail importé de Berbera et Bulhar représentait en valeur annuelle 160000 roupies<sup>20</sup>.

---

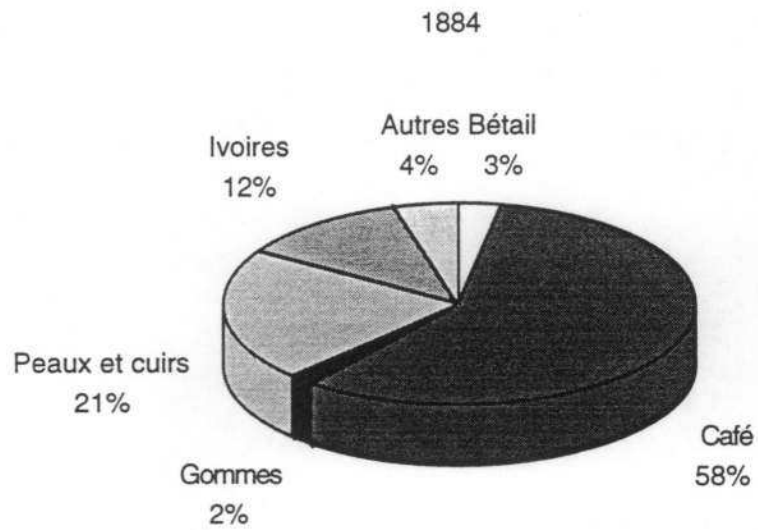
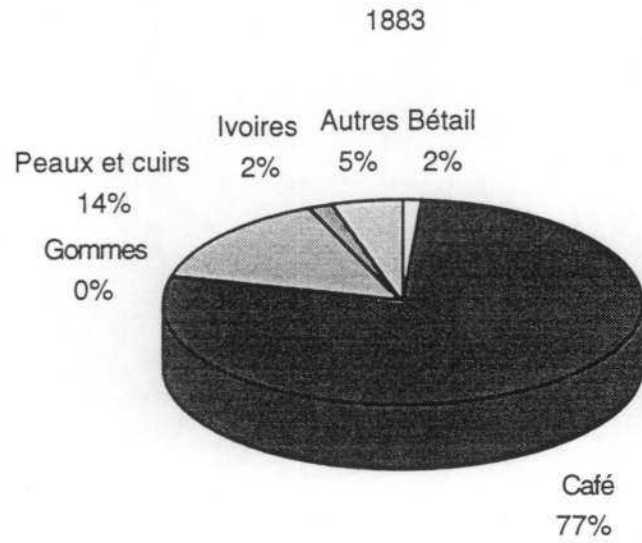
<sup>19</sup> cf. Pankhurst (op.cit.: 53)

<sup>20</sup> cf. Pankhurst (op.cit.: 53)

Figure 5 : Part en valeur des denrées embarquées à Seylac pour Aden entre 1882 et 1884 (Sur transporteurs Égyptiens, uniquement).



Les données présentées pour l'année 1882 sont à bien des égards exceptionnelles. L'année 1882 correspond au déclenchement de l'occupation anglaise de l'Égypte et marque le début du désengagement de l'Égypte en Somalie. Il est probable cependant que les valeurs d'exportation présentées, soient indicatives d'une situation locale : la part importante dévolue aux peaux et cuirs, associée au déclin des productions agricoles telles le café, est la marque de tendances d'exportation consécutives aux périodes de sécheresse. Nous ne disposons cependant pas de relevés climatologiques pour cette période, susceptible de confirmer cette lecture.



Source : R.Pankhurst(op.cit.: 40)

Pour évaluer un tant soit peu quelques traits de l'organisation du commerce d'exportation pré coloniale, il nous faut revenir sur un certain nombre d'articles présentant un intérêt économique stratégique, et soumis de ce fait au strict monopole de pouvoirs locaux : c'est le cas essentiellement du café et de l'ivoire, qui représentent (surtout le café) la principale source de revenu de l'émirat de Harär; ainsi que de la traite esclavagiste.

En 1810, le capitaine Salt rapporte que 11622 kg de café et 4388 kg d'ivoire ont été exportés de Seylac entre 1807 et 1810<sup>21</sup>. Ces denrées expédiées de Harär par l'émir ne sont pas taxées à l'exportation, contrairement à toutes les autres marchandises. On peut supposer ici que leur commercialisation s'inscrit dans un système

---

<sup>21</sup> Les mesures exactes fournies par l'agent de Salt à Seylac (cf. Salt, op.cit.:133) sont respectivement de 80 Bahar pour le café et 30 Bahar pour l'ivoire. Pankhurst converti les mesures sur la base d'environ 1 Bahar pour 145 kg. En fait la mesure de poids en vigueur sur les côtes somaliennes comme en Arabie et sur les côtes Est-africaines, était la *farasila*. Sa valeur a varié dans le temps (comme toutes les valeurs) mais surtout elle subissait pour une même période de grandes variations dans l'espace, notamment d'un port à l'autre. Ainsi, vers 1850 elle correspondait à 27 livres arabes à Aden, £20 à Seylac, £35 à Berbera d'après Burton (op.cit.: 227); £35 à Zanzibar (Cooper, 1977 : 8).... En règle générale, les estimations produites par Pankhurst ne sont jamais accompagnées des bases de conversions qu'il a utilisé, ce qui implique que les estimations produites - fondées sur des équivalences approximatives de données de bases elles même souvent approximatives - ne doivent être ici considérées que comme purement indicatives.

d'entente informelle entre l'émir et le gouverneur de Seylac.

Le caractère stratégique de ces deux articles nous est révélé par Burton qui rapporte que le café est soumis à un contrôle politique particulièrement tatillon à Harär. La diffusion de l'arbuste est formellement interdite et c'est l'émir en personne qui régule les flux d'exportation, en veillant à ne jamais saturer les marchés<sup>22</sup>. Les Égyptiens, en occupant Harär en 1875, vont confisquer ce monopole des émirs, comme Ménélik le fera à son tour en 1887. Les exportations à partir des ports somalis se maintiendront à un niveau relativement élevé jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

L'ivoire est aussi, comme nous l'avons vu, collecté à Harär avant son convoyage vers la côte aux bons soins de l'émir. De là, il était directement exporté en Inde par des marchands indiens, puis - à partir des années 1870 - d'abord expédié à Aden d'où une firme juive - la Menahim Messa Co. - assurait sa réexportation dans le reste du monde<sup>23</sup>.

Le contrôle politique instauré sur les exportations de café et d'ivoire s'explique principalement par le fait que ces deux articles sont d'un fort rapport économique (le café est la principale source de revenus de Harär) et qu'ils sont écoulés par le biais de filières d'exportation relativement stables.

---

<sup>22</sup> cf. Burton (op.cit.: 228)

<sup>23</sup> cf. Pankhurst (op.cit.: 37)

Pour ce qui est des esclaves, le caractère stratégique de la traite n'est pas uniquement lié à sa valeur économique<sup>24</sup> ; il découle surtout de ce que la filière se construit autour de notables locaux et de ce que son fonctionnement (surtout à partir des années 1860) nécessite la mobilisation de complicités politiques importantes à l'échelon des puissances régionales. Entre 1807 et 1810, Salt estime à 900 la quantité d'esclaves expédiées de Seylac. Burton avance lui le chiffre de 600 à 1000 individus annuellement exportés dans les années 1850. A la foire de Berbera de 1855, il assistera personnellement au départ de 500 esclaves.

La traite depuis les ports nord-somalis est alimentée par deux sources : les caravanes de Harär - la ville étant considérée de longue date comme le principal centre de regroupement des esclaves en provenance du sud de l'Abyssinie - ; et par les caravanes venant de l'Ogaaden, qui convoient pour l'essentiel des esclaves de l'Arussi<sup>25</sup> . Dans leur grande majorité les esclaves sont destinés au Moyen Orient arabe : Bassora, Bagdad, mais surtout les villes d'Arabie occidentale (Jeddah, Hodaydah) et méridionale (Mascate). Les agents de ces différents pays sont implantés à Harär même, où les esclaves sont parfois directement échangés contre du riz et des dattes<sup>26</sup> .

---

<sup>24</sup> A Seylac, l'impact économique de la traite esclavagiste est sans doute réel, mais faible toutefois comparativement aux autres grands ports pourvoyeurs de la région : Massawa en mer Rouge et Zanzibar dans l'océan indien. Sur la structuration économique de Zanzibar autour de la traite, cf. Cooper (1977).

<sup>25</sup> cf. Burton (op.cit.:288)

<sup>26</sup> cf. Burton (op.cit.:226)

Le renforcement de la chasse aux négriers entreprise par les Britanniques en océan Indien dans les années 1860, n'aura qu'un effet très limité en mer Rouge et paradoxalement sur les côtes situées au large d'Aden, où est établie leur principale base navale. On a pu voir en effet dans un précédent chapitre que, sensiblement à la même période, le gouverneur de Seylac - aboubakr Pacha - apparaissait comme le principal animateur et bénéficiaire d'une traite esclavagiste qui se faisait au grand jour<sup>27</sup>. L'impunité dont bénéficie le gouverneur de Seylac s'inscrit bien dans le jeu politique local : AbouBakr est l'allié des Français qui le tolèrent afin de limiter l'ingérence des Anglais à Seylac; il bénéficie de surcroît de la protection des Ottomans qui, bien que déclinants politiquement, ne sont pas moins ménagés par les Britanniques. AbouBakr parviendra ainsi à pérenniser son trafic à l'ombre du jeu politique local, et ce même après l'invasion égyptienne de 1875<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Douin (op.cit:585) rapporte que "le Docteur Hildebrandt [un émissaire du Khédive Ismail], qui voyagea en Somalie au printemps de 1873, signalait aussi le commerce d'esclaves exercé par Aboubakr, et le capitaine Prideaux [un officier de marine français] au cours d'une relâche qu'il fit à Seylac en novembre 1873, constata que la traite s'y faisait au grand jour..."

<sup>28</sup> En fait, les Egyptiens comme les Ottomans n'étaient pas très regardant sur la traite, au grand dam des Anglais. Bartle Frere, un officier de l'India Office consulté par les autorités britanniques à propos de l'occupation des côtes somaliennes par les Égyptiens, notait amèrement que "partout où les postes Égyptiens et Turcs se sont étendus sur les côtes de la mer rouge, la traite a reçu une impulsion nouvelle et comme un regain de prospérité", cité par Douin (op.cit.:551).

Le commerce d'import/export définit ainsi une autre sphère d'échange, à laquelle participent quelques groupes sociaux de l'espace régional délimité. A la différence des échanges dans l'intérieur, il s'accompagne d'une forte circulation monétaire. En ce qui concerne son organisation, il met également en évidence l'implication de quelques familles marchandes, liées aux potentats régionaux (émir de Harär, gouverneur de Seylac...), contrôlant l'essentiel des circuits d'importation et d'exportation des articles à fort revenu. Cependant, ces groupes marchands occupent une position marginale au regard de la revente sur le marché international des produits dont ils assurent l'exportation depuis les ports de la côte somalie. Ils illustrent ainsi à leurs dépens, ce jeu d'emboîtement des systèmes économiques (i.e. le système régional étudié par rapport au système d'économie-monde) qui induit un constant déplacement des oppositions spatiales centre/périphérie.



### 4-3 L'organisation du commerce : protection des caravanes et courtages.

Le commerce dans la Corne de l'Afrique pré coloniale, était basé sur un système de courtage et de protection assurant tant la libre circulation des caravanes entre l'intérieur et la côte, que l'écoulement des produits régionaux auprès des négociants étrangers. Le système reposait en partie sur un personnage clé : l'abban. Burton (op.cit. : 74 n.1) définit l'abban comme "un courtier, un agent escorte, un agent commercial, un interprète..." bref, comme un maillon essentiel du commerce caravanier. Cependant, le caractère multifonctionnel ne s'applique pas tant aux individus (qui tendent à se spécialiser) qu'à l'institution. Car le contenu des charges est lui-même variable selon le lieu d'exercice de l'abban (sur la côte ou dans l'intérieur) et les filières commerciales dans lesquelles il est engagé.

*Sur les pistes intérieures : protections caravanières.*

Dans l'intérieur, la compétence première de l'abban est sa capacité à exercer une influence réelle sur les membres de son clan ou lignage contrôlant les tronçons de piste caravanière fréquentée par les marchands. On a pu voir dans les chapitres précédents comment le commerce caravanier jouait un rôle important dans la définition statutaire des aînés. Mais il est temps d'entrer ici dans le fonctionnement concret du système de protection : en suivant Burton dans son périple, il est effectivement possible de se faire une idée des types de notables et des réseaux sociaux (de parenté et d'alliance) qui organisent le transfert des protections d'un territoire clanique à l'autre.

Au départ de Seylac, Burton est "protégé" par Raghe, un abban du lignage Mamaasan (Ciise) qui contrôle en 1855 les abords de Seylac. Raghe reçoit pour ses services 4 étoffes de Cutch (des étoffes indiennes de qualité), 6 étoffes américaines de qualité plus médiocre, et au moment du départ, du tabac et 1 mouton. Il reçoit également des présents sous formes d'étoffes supplémentaires pour ses épouses (on apprend ainsi qu'il a plusieurs ménages sans que l'on sache combien exactement) et ses filles. Pour les gens de son lignage, il reçoit une quantité (indéterminée) de dattes, de tabac, et de riz à distribuer<sup>29</sup>. Néanmoins, ces présents vont s'avérer insuffisants et Raghe ne parviendra pas à mobiliser une escorte de 20 guerriers, prévue à Seylac.

En parvenant aux abords du territoire Gadabuursi, Raghe entre en contact avec un jeune homme (Gadabuursi) qui apparaît comme son futur gendre (sa fille lui est promise), puis se retire. Le jeune homme va introduire Burton auprès de l'abban local, un certain Ali Addah - "un chef remarqué" (dixit Burton) qui appartient à la fraction Mahad Case du clan Gadabuursi. Ali Addah a le profil du notable type : il a six fils (et plusieurs filles) issus de trois ménages successifs. Burton ne le dit pas, mais on peut supposer que Ali Addah est riche en bétail. On apprend en effet que son fils aîné - Bouh - qui a environ 40 ans d'après Burton n'est pas marié. Ce sont les fils de l'aîné qui seront chargés de la protection de l'explorateur jusqu'au territoire adjacent des Geri : ils percevront pour cela 20 pagnes, 3 balles de tabac et 14 coudées d'étoffes

---

<sup>29</sup> cf. Burton (op.cit.: 74-75, n.1).

teintées à l'indigo, Bouh reçoit en prime une chemise de qualité fabriquée à Aden<sup>30</sup> .

Nous apprenons également qu'en 1855, les relations entre les Gadabuursi et leur voisin Geri sont passablement tendues, mais Ali Addah a néanmoins pu établir des relations avec des notables du clan rival - en mariant l'une de ces filles à l'Ugaas des Geri, le Garad Adan -. Ces connections matrimoniales seront encore mobilisées (en période de crise politique) pour placer Burton sous la protection des Geri<sup>31</sup> .

Ce sont les Geri qui l'introduiront ensuite à Harär (on apprend également que la soeur du Garad Adan a été l'une des épouses du père de l'actuel émir de la cité)<sup>32</sup> .

A travers le fonctionnement du système de protection caravanier, on prend la mesure de l'écheveau de relations nouées par les groupes sociaux de l'intérieur (notamment par les aînés), autour de l'enjeu commercial.

#### *Les courtiers (Dilaalin) de Harär.*

A Harär, le personnage de l'abban occupe une place marginale par rapport à une autre catégorie d'intervenants : les dilaalin (sg.dilaal), spécialisés dans l'élaboration de liens commerciaux entre les marchands locaux et les compagnies étrangères, ainsi que dans la collecte des produits de l'intérieur. Les dilaalin étaient pour la plupart de riches marchands

---

<sup>30</sup> cf. Burton (op.cit.: 153-158)

<sup>31</sup> cf. Burton (op.cit.: 175)

<sup>32</sup> cf. Burton (op.cit.: 188)

bénéficiant d'une certaine position de notabilité dans la cité<sup>33</sup>. Le caractère cosmopolite de la cité permettait en fait, l'établissement de filières commerciales personnalisées avec pratiquement tous les grands centres du Moyen Orient<sup>34</sup>. Il permettait également à l'émir de recruter des intermédiaires susceptibles de mobiliser à son profit les ressources d'un espace donné. A Harār, Burton retrouve ainsi trois Somalis appartenant au lignage des Ayyal Shirdon du clan des Habar Awal, que l'émir avait envoyé peu auparavant chez les Geri afin de récupérer un mag de 200 vaches en réparation d'un meurtre. Ces trois individus étaient parmi les rares Somalis de la ville occupant à l'époque un réel statut de notables et d'hommes de confiance de l'émir. Le fait que les Ayyal Shirdon occupent à la même époque une position prépondérante dans le commerce de Bulhar et Berbera n'est sans doute pas étranger à leur statut.

---

<sup>33</sup> cf. Abir (1965 : 4). D'après cet auteur, les *dilaalin* de Harār étaient souvent employés dans l'administration de la cité à des tâches de clercs ou de notaires.

<sup>34</sup> Parmi les notables rencontrés par Burton, on trouve un maghrébin de Fez, un Persan "qui a des contacts du Caire à Calcutta" (dixit Burton : 231), des natifs de Suez, de Mascate et de Damas, et une communauté importante de Yéménites....

*Sur la côte : spécialisation, monétarisation des charges de Abban.*

A la différence des protecteurs de l'intérieur, les abban établis sur la côte ont également des compétences commerciales : ils sont souvent marchands, ou rattachés à des marchands locaux et ne se limitent pas au convoyage des marchandises, ils animent aussi des filières d'échange.

La plupart des observateurs occidentaux du système commercial côtier ont rapporté les scènes d'hystérie qui marquaient l'arrivée des navires marchands à Berbera : des centaines de Somalis se précipitaient à la nage vers les navires pour être les premiers à se proposer comme abban. Pourtant assez rapidement les compagnies européennes vont à l'instar des commerçants arabes ou indiens, établir des liens privilégiés avec quelques personnalités notoirement connues pour leur implication commerciale et leur influence politique régionale. Une certaine concentration des charges de abban est de ce fait perceptible dès les années 1850 (peut être était-ce déjà le cas avant), certains auteurs signalant même l'existence de formes de transmission héréditaire des charges<sup>35</sup>.

La spécialisation des filières (et donc leur probable concentration) peut s'appréhender de manière indirecte à travers la forme et le contenu des droits perçus par les abban qui, soit dit en passant, sont monétarisés dès

---

<sup>35</sup> cf. Abir (op.cit.: 4); Revoil en 1880 est reçu par le fils de son ancien abban, qui prend la charge de son père durant son absence, (op.cit.: 20).

1850<sup>36</sup> . Ainsi les contrats liant les abban aux marchands de Mascate ne prévoient que des droits d'environ 1% sur les ventes de marchandises convoyées, alors que les marchands indiens fournissent la nourriture et les vêtements du courtier, ainsi qu'une rémunération nette s'échelonnant entre 50 et 200 MT\$. Mais il faut rapporter les contrats à un type de filière commerciale : il est avéré que les transactions entre les négociants de la péninsule arabique et les abban ne concernent qu'une quantité limitée de denrées, les marchandises principales se composant surtout d'esclaves sur lesquels les abban ne perçoivent pas un pourcentage mais une prime fixe de 2MT\$ par tête<sup>37</sup> . A l'inverse, les négociants indiens détiennent au 19<sup>ème</sup> siècle (du moins jusque dans les années 1880) un monopole sur les denrées de grande valeur (en particulier l'ivoire et les gommés) en provenance de l'intérieur<sup>38</sup> . C'est sans doute pour conserver le contrôle de cette filière dont ils retirent le plus grand bénéfice (aux dires de tous les observateurs) qu'ils rémunèrent mieux les abban, et qu'ils les fidélisent en leur confiant une avance sur les droits de la saison à venir<sup>39</sup> .

Ainsi, comme nous le constatons, la "corporation" des Abban ne recouvre pas une catégorie homogène de courtiers et de protecteurs, mais une mosaïque d'intervenants plus ou moins spécialisés autour de filières commerciales; plus ou moins impliqués aussi

---

<sup>36</sup> cf. Burton (op.cit.: 275,n.1)

<sup>37</sup> cf. Burton (op.cit.: 276).

<sup>38</sup> Sur le commerce des indiens avec les ports de la Corne de l'Afrique, cf. Pankhurst (1974).

<sup>39</sup> cf. Burton (op.cit.: 276).

dans le commerce, selon qu'ils opèrent dans l'intérieur ou sur la côte. De ce point de vue, le positionnement territorial des clans a contribué à des implications dans le commerce plus affirmées chez certains d'entre eux. On n'oubliera pas par exemple, que ce sont des fractions du clan Habar Awal (Isaaq) qui contrôlent le port de Berbera et la rade de Bulhar, ce qui leur permet ainsi de monopoliser les activités de protection et de courtage sur les ports et leurs abords stratégiques : au débouché des deux pistes caravanières du nord.

Pour ce qui est des clans de l'intérieur, on a pu voir de quelle manière le système de protection des caravanes contribuait à asseoir le statut politique des aînés les plus influents. Il est assez vraisemblable que ces derniers soient parvenus à maintenir du fait de leur contrôle relatif de la circulation des biens non manufacturés, leur statut de "big men". La constitution de réseaux d'alliance entre aînés de clans par le biais d'échanges matrimoniaux, tend à accréditer notre hypothèse de la pérennisation (à défaut de la reproduction) des statuts sociaux acquis. Pour autant, ces aînés n'ont aucun pouvoir réel sur leur pair, et la distinction statutaire notée au sein des lignages et des clans n'est pas réductible à une opposition de classe. Une réalité domine effectivement la vie économique des sociétés de l'intérieur : le commerce occupe une position marginale dans la reproduction des groupes domestiques, qui est assurée pour l'essentiel par les troupeaux.

Or personne n'est en position de contrôle sur les ressources vitales à leur entretien.

DEUXIÈME PARTIE : L'INCORPORATION COLONIALE D U  
SYSTÈME RÉGIONAL. 1875-1920.



La fin du 19<sup>ème</sup> siècle marque la colonisation de la Corne de l'Afrique et le démembrement territorial de l'espace "national" somali.

Dans cette seconde partie nous aborderons la phase initiale de cette imposition coloniale qui va de l'installation des puissances étrangères à l'affermissement des tutelles coloniales. Cette périodisation relativement sommaire se présente comme une introduction à l'une des principales transformations (au regard de notre problématique) introduites par ce mouvement de colonisation : à savoir la dislocation du système régional défini et son incorporation sous plusieurs sphères coloniales, principalement éthiopienne et britannique si l'on considère notre cadre d'étude, mais plus largement aussi avec des interférences coloniales italienne et française.

Le premier chapitre (chap.5) décrit la forme initiale de l'imposition coloniale que constitue l'invasion égyptienne du système régional. Nous abordons ensuite les modalités d'instauration d'un Protectorat britannique sur les côtes somaliennes et les débuts de l'expansion éthiopienne dans les plaines de l'ouest (Hawd et Ogaaden).

Dans le chapitre suivant (chap.6) sont exposés la genèse et le développement du mouvement "Derviche", qui incarnera durant 20 ans la résistance armée à l'invasion coloniale. Nous essaierons de cerner parallèlement à l'évolution de cette résistance, les innovations socio-politiques que signalent l'émergence du mouvement, au point de vue d'une politisation du champ religieux nord somali.

Le chapitre 7 présente une périodisation des grandes phases de la partition du pays somali dans son ensemble. De retour dans notre cadre d'étude, nous étudierons la recomposition politique du Protectorat après la pacification, marquée par l'extension de l'autorité coloniale sur l'ensemble du Somaliland.

Enfin dans le dernier chapitre (chap.8), nous abordons à partir d'un ensemble d'indicateurs généraux les transformations de l'organisation économique du système régional pré colonial, désormais désarticulé.

## CHAPITRE 5. L'IMPOSITION COLONIALE : 1875 - 1900.

La phase pré coloniale du 19<sup>ème</sup> siècle a été, comme on l'a vu, une période d'intensification des échanges économiques entre le pays Somali et le reste du monde. Dans le même temps, le système régional va demeurer pour sa plus grande part, longtemps préservé de la tutelle coloniale que les grandes puissances européennes ont instaurée en tous les points du globe.

Traditionnellement, le principal ancrage des tutelles étrangères en pays somali était les cités côtières : essentiellement Seylac au nord et Mogadiscio au sud. En de rares occasions, les puissances arabo-islamiques qui y avaient pris pied avaient poussé leur avantage jusque dans l'intérieur, dans la plupart des cas d'ailleurs au nom des guerres saintes menées contre les royaumes chrétiens d'Éthiopie. Mais les États constitués avaient rarement survécus à l'amenuisement des menaces chrétiennes, de sorte que pour l'essentiel les tentatives d'incorporation politique n'avaient affecté que les quelques cités côtières.

Si le 19<sup>ème</sup> siècle marque l'apogée du partage colonial de la planète, les territoires nord somalis vont eux rester en marge de la convoitise des grandes puissances. Les Britanniques marquent certes un premier intérêt dès 1827, en contractant quelques traités commerciaux avec les clans somalis de la région de Berbera. Leur approche coïncide en fait avec leur regain d'intérêt stratégique pour la mer Rouge, une zone qu'ils avaient délaissé depuis l'échec de l'aventure Napoléonienne en Égypte. A partir de 1830 cependant, face à la montée en puissance de l'Égypte de Mohamed Ali (que les Anglais considèrent comme pro-Français) et au déclin de l'empire ottoman,

les Britanniques commencent à envisager une implantation régionale qui garantirait à la fois la sécurité des voies de communication occidentales de leur empire des Indes, mais aussi une base d'approvisionnement charbonniers des "steamers" (nouveau fleuron de la navigation à vapeur) naviguant entre Bombay et Suez. Leur choix se portera définitivement sur Aden, qu'ils occuperont en 1839<sup>1</sup> .

Au même moment, ils vont lier le sort de cette base qui ne prendra son essor que trente ans après sa conquête, à leur contrôle des côtes somaliennes voisines. Mais le véritable tournant colonial sera l'ouverture du canal de Suez en 1869. A partir de cette date, Aden cesse d'être considérée comme une base militaire malsaine et sans grand intérêt stratégique<sup>2</sup> , pour devenir une base clé dans le dispositif britannique en mer Rouge, commandant l'entrée de l'isthme creusé par Ferdinand de Lesseps. Avec le développement d'Aden qui se traduit par l'accroissement en tonnage du trafic portuaire, la question de l'approvisionnement en bétail et en grains

---

<sup>1</sup> Sur les considérations qui présidèrent à l'occupation d'Aden, on se reportera utilement à l'ouvrage de R.J.Gavin (1975, cf. en particulier le chapitre 1, pp.1-39).

<sup>2</sup> Burton (op.cit.: 275) exprime sans doute un point de vue répandu parmi les officiers britanniques, lorsqu'il écrit en 1855 à propos d'Aden : "Our loss in operatives is only equalled by our waste of rupees; and the general wish of western India is, that the extinct sea of fire would Vesuvius-like, once more convert this dismal cope into a living crater". Dans une note de la même page, l'auteur développe tout un passage sur les ravages causés par le climat d'Aden sur la santé des troupes et signale l'existence de falsifications dans les statistiques enregistrées par les autorités sur les états sanitaires.

depuis les ports somalis deviendra un enjeu vital (et par conséquent politique) pour les Anglais. Ces derniers étaient en fait peu enclins à occuper eux mêmes la côte somalie, mais ils veillaient jalousement à ce qu'aucune autre grande puissance ne le fasse. Pour l'essentiel leur vigilance se portait sur les Français, grands rivaux en Afrique comme en d'autres continents et qui, en 1859, avaient obtenus d'un Sultan Afar la cession de la rade d'Obock (près de l'actuel port de Djibouti)<sup>3</sup> .

Or, pendant que les grandes puissances se surveillaient du coin de l'oeil, l'Égypte vivait le deuxième âge de sa montée en puissance, avec l'arrivée au pouvoir en 1863 du Khédive Ismail, qui succédait à son oncle Mohamed Ali. Le règne du Khédive fut effectivement marqué par la volonté de poursuivre la modernisation de l'Égypte, afin d'introduire son pays dans le concert des grandes puissances européennes. Mais dans un contexte d'expansion occidentale et de déclin ottoman, l'expérience égyptienne ne manque pas d'apparaître (malgré ses contradictions) aussi comme une tentative de promotion d'un modèle islamique de développement économique et politique, puisant sa force dans la modernité. Pourtant, le Khédive laissera comme bilan de son règne une dette nationale colossale, contractée pour la réalisation de grandioses projets et un éphémère empire colonial. Incapable de surmonter une succession de crises intérieures - conséquence de la banqueroute financière et de la révolte mahdiste au Soudan -, l'Égypte des années 1880, saignée à blanc par la haute

---

<sup>3</sup> Cf. Lewis (1988 : 41).

finance européenne<sup>4</sup> sera à son tour absorbée par la Grande Bretagne impériale.

L'histoire de l'expérience coloniale égyptienne en pays somali reste à écrire. Nous ne disposons malheureusement ici que d'une documentation limitée sur ce sujet<sup>5</sup>. Mais malgré cela, nous tenterons de suggérer dans les pages qui suivent que cette expérience, pour brève qu'elle fût, n'en demeure pas moins la tentative la plus poussée d'incorporation coloniale du système régional étudié avant les années 1920.

### **5-1. Prémisses coloniales : L'occupation égyptienne du pays nord somali : 1874-1885.**

C'est à partir de 1866 que l'Égypte commence à revendiquer la succession de l'empire ottoman en décomposition, en réclamant principalement le contrôle de ses possessions en mer Rouge. Cette année, le Khédive obtient du Pacha turc le transfert sous son autorité des ports de Souakin et de Massawa. Fort de ces premiers succès, il revendiquera également à partir de 1863 l'héritage de la souveraineté ottomane sur les côtes somaliennes.

---

<sup>4</sup> Sur les relations entre le Khédive Ismaïl et la finance internationale, cf. l'ouvrage de David Landes (1958) qui a le mérite d'appréhender le problème aussi à partir du point de vue des financiers, notamment à travers un échange de correspondances entre deux banquiers français, sur des opérations conduites en Égypte.

<sup>5</sup> Mais à n'en pas douter, une telle documentation est disponible dans les archives égyptiennes et britanniques.

En 1874, à la suite de diverses missions exploratoires au cours desquelles des contacts avaient été établis avec des aînés de clans somalis, les Égyptiens s'établissent de manière effective dans les ports de Seylac et Berbera, ainsi que sur la rade de Bulhar<sup>6</sup>.

Les problèmes immédiatement soulevés par cette occupation sont de deux ordres. Le premier est diplomatique : dans un premier temps, les Britanniques ne vont pas apprécier cette main mise sur leur principale source d'approvisionnement alimentaire. L'autre aspect problématique est directement lié à la situation locale. Il découle de ce que, à l'exception de Seylac, la souveraineté ottomane à laquelle les Égyptiens prétendaient succéder était devenue nominale depuis bien longtemps. A l'inverse, eux mettront rapidement en acte leur projet d'administration directe, pour leur compte, des ressources portuaires. Or, de ce point de vue, les dispositions à l'occupation des différentes cités côtières étaient fortement divergentes.

A Seylac, le gouverneur Aboubakr, en subtil politicien très au fait de la rivalité des grandes puissances en mer Rouge, avait anticipé sur le basculement du rapport de force, au détriment des Ottomans. Dès 1869, il avait commencé à se rapprocher des Égyptiens. Il aidera même à leur implantation dans la cité et conservera de ce fait son poste de gouverneur, malgré une forte limitation de son exercice politique. Ici, l'intervention égyptienne s'inscrivait dans une certaine continuité politique, si ce n'est que la tutelle des suzerains ottomans, quelque peu relâchée au 19<sup>ème</sup> siècle au profit des gouverneurs locaux qui bénéficiaient d'une large autonomie, se

---

<sup>6</sup> Cf. Douin (1941 : 550) ; Lewis (op.cit.: 41-44).

trouvait renforcée par l'impérialisme velléitaire du Khédive Ismaïl.

A Berbera et Bulhar, les choses n'allaient pas aussi simplement. Il ne faut pas oublier en effet, que le port de Berbera (le plus important de la côte somalie pour son trafic, à partir de 1840) et la multitude de petites rades qui le prolongeaient, étaient contrôlés par des groupes de marchands somalis, dont le monopole sur les ressources portuaires (ces dernières provenant des droits sur le transit des marchandises ainsi que des charges de courtage et de protection des caravanes) était garanti par le potentiel militaire de leur clan ou lignage respectif. Ici, le dirigisme administratif des Égyptiens allait très vite se heurter aux intérêts locaux des aînés-marchands. Ainsi en 1874, lorsque les occupants décident unilatéralement de fermer toutes les rades, pour faire de Berbera le principal port d'exportation (avec Seylac) des côtes somalies sous leur contrôle, il s'ensuivra une série de troubles et de résistances qui paralyseront un temps le fonctionnement du commerce. La mesure déclenche immédiatement des émeutes dans les ports et une réactivation des conflits opposant les fractions rivales du clan Habar Awal qui contrôlaient les deux places. Les tensions gagneront vite l'intérieur, provoquant une paralysie des pistes caravanières qui commandent l'entrée des deux ports<sup>7</sup> .

Mais plus grave encore pour les intérêts britanniques, le projet de fermeture de la rade et les incidents qui en découlent vont immédiatement déclencher une flambée des prix des produits somalis sur les marchés d'Aden. Ce sont les maladroites mesures égyptiennes, préjudiciables à l'approvisionnement de la base anglaise, qui

---

<sup>7</sup> Cf. Douin (op.cit.: 556-66)



justifieront les réactions britanniques<sup>8</sup>. Jusque là, ces derniers étaient apparus plutôt mitigés face à l'invasion des troupes du Khédive : ils n'appréciaient pas véritablement la montée en puissance de l'Égypte en mer Rouge, mais en même temps, dans la mesure où les autorités indiennes et le Foreign Office s'étaient refusés à assumer le coût financier d'une implantation coloniale sur les côtes somaliennes, ils jugeaient cette présence égyptienne comme une préservation à moindre coût de leurs intérêts locaux, face à la rivalité qui les opposait aux Français.

A la suite des incidents de 1874, les Égyptiens et les Britanniques vont entreprendre une série de négociations au terme desquelles il sera convenu par traité, en 1877, qu'en échange d'une reconnaissance formelle de la souveraineté de l'Égypte sur les territoires acquis, le Khédive s'engage d'une part à ne les céder à aucune autre puissance, d'autre part à prendre toutes mesures

---

<sup>8</sup> Les réactions du Résident Politique d'Aden à propos de la fermeture des ports Somalis par les Égyptiens furent très vives, tout comme son opposition qu'il signifiera à Mac Killop Pacha, dépêché comme médiateur pour résorber la crise. Dans une lettre adressée au général Stanton le 22 février 1875, il fait la mise au point suivante : "Aden contient une population de 25000 personnes de toutes races. Le port fait un énorme commerce d'importation et d'exportation avec les côtes d'Arabie et d'Afrique ; il approvisionne également dans une large mesure les navires de guerre de toutes les nations qui y relâchent, sans compter la marine marchande (...). Tout acte d'une puissance étrangère comme l'Égypte, qui trouble le commerce régulier qui existe entre Aden et les ports africains, est préjudiciable et nuit au confort et à la commodité de notre établissement." Cité par Douin (op.cit.:578).

susceptibles de garantir le libre approvisionnement de leur base d'Aden, ainsi que la libre circulation commerciale à partir des ports somalis. D'une certaine manière, à travers cette dernière clause, l'administration égyptienne des cités côtières se trouvait placée sous la surveillance tatillonne des autorités d'Aden.

Nous ne disposons malheureusement d'aucune information sur les modalités pratiques de cette administration : on peut toutefois supposer sans trop de risques que les clauses britanniques comportaient comme la suggestion d'une limitation du montant des taxes douanières sur les exportations de denrées considérées comme stratégiques par les autorités d'Aden.

L'impérialisme égyptien n'avait pas pour unique but de satisfaire à la folie des grandeurs du Khédive<sup>9</sup> : il visait aussi à l'accaparement de toutes formes de ressources susceptibles de combler les déficits croissants du budget égyptien; et plus immédiatement, à amortir le coût financier du corps expéditionnaire.

Aussi, ne pouvant pleinement satisfaire à ces exigences par le seul contrôle des cités côtières, les autorités égyptiennes vont se tourner vers Harār. En fait, dès les missions exploratoires qui préludaient à l'invasion du pays somali, les conseillers du Khédive (en particulier le Suisse Mutzinger Bey) avaient envisagé la prise de la cité et le contrôle de ses richesses. Ce sera chose

---

<sup>9</sup> Cela mérite d'être précisé dans la mesure où cette interprétation reflète largement le point de vue de G. Douin, pour qui l'entreprise coloniale du Khédive en Afrique orientale se résume à son désir de "faire du Nil un fleuve Égyptien" (cf.op.cit :6).

faite à la fin de l'année 1875. La prise de Harär ne fut pas difficile. L'émir avait apparemment perdu tout soutien intérieur, celui des notables comme de la population en général; et s'il se maintenait au pouvoir, c'est - comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent - grâce à l'appui des chefs des puissants clans oromos de la région. Ces derniers constituèrent d'ailleurs le principal obstacle à l'invasion égyptienne. Leurs résistances, constantes tout au long de l'occupation, vont nécessiter un accroissement des effectifs de la garnison qui vont tripler entre 1875 et 1884 : passant de 1200 à 3411 hommes et contribuant de par leur seule présence (et celle de leur famille qui les accompagnaient) à un accroissement sensible de la population<sup>10</sup> .

En capturant la cité où ils établiront le siège du "Gouvernorat" de leur colonie somalie, les occupants vont pénétrer tous ses rouages économiques et parfaire son incorporation à la métropole égyptienne. Ils commenceront par retirer de la circulation l'ancienne monnaie Harari dévaluée, qu'ils remplaceront par des piastres égyptiennes. Ils prendront aussi le contrôle des articles stratégiques d'exportation, naguère monopolisés par l'émir ; en particulier le café qui participait pour la plus grande part des revenus de l'ex-émirat. Ils encourageront d'ailleurs (davantage par des mesures coercitives et des améliorations techniques que par des incitations économiques) les paysanneries oromos à accroître les rendements agricoles. Enfin, ils s'efforceront d'intensifier le commerce d'import/export, en améliorant la communication entre la côte et l'hinterland, installant dans ce but une série de postes

---

<sup>10</sup> Cf. Pankhurst (1985 : 200).

militaires intermédiaires et quelques caravansérails entre Harär et les ports côtiers<sup>11</sup> .

Toutefois, pour financer une présence militaire de plus en plus imposante, les administrateurs coloniaux de Harär n'hésiteront pas à accentuer la pression fiscale - déjà lourde du temps de l'émir -, sur les populations locales. Paulitschke qui visite la cité pendant l'occupation égyptienne, établit comme suit la fiscalité sur les marchandises franchissant les portes de la cité dans les deux sens :

- 1 charge de dromadaires = 10 piastres
- 1 charge de mule = 5 piastres
- 1 peau de boeuf = 25 piastres
- 1 peau de chèvres = 1/2 piastres

Le café sera quand à lui taxé à 25% de sa valeur<sup>12</sup> .

D'autre part, pour répondre aux besoins de consommation de la garnison, les taxes douanières sur les importations seront plus réduites, ce qui va se traduire par une forte augmentation du commerce étranger, avec pour probable conséquence un déclin de certaines manufactures traditionnelles, telle la confection vestimentaire (dont la diffusion était tout de même limitée) et l'artisanat local<sup>13</sup> . La mise en oeuvre de cette politique fiscale sera précédée par l'instauration d'un puissant appareil de contrôle social: la ville sera divisée en pas moins de 147 districts, et durant leur présence, les Égyptiens poursuivront à Harär une

---

<sup>11</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 185).

<sup>12</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 188).

<sup>13</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 185).

activité sans relâche d'enregistrement des maisons, jardins, propriétés et même des habitants de la ville.

Grâce à la captation des ressources de Harār et aux quelques droits de douanes perçus dans les ports somalis, il est à peu près certain que les Égyptiens sont parvenus à amortir les dépenses militaires de leur corps expéditionnaire et même, dans une certaine mesure à contribuer au trésor de la métropole<sup>14</sup>. Au plus fort de leur expérience coloniale dans la Corne de l'Afrique, la crise soudanaise des années 1880, liée principalement au soulèvement Mahdiste va amorcer la fin de l'aventure impérialiste de l'Égypte, qui succombera à son tour au joug colonial. En 1882, les forces britanniques interviennent en Égypte, occupant les ports de Suez, Ismaïliya et Port Saïd, afin de couper l'accès à la mer Rouge aux insurgés. Les difficultés de la métropole ne tarderont pas à se répercuter dans les colonies. Dès 1884, les troupes égyptiennes commencent leur désengagement de Harār. Ils évacueront définitivement le pays somali en 1885.

---

<sup>14</sup> La contribution significative des colonies au budget de la métropole est certaine, même si l'on est contraint de l'évaluer de manière indirecte, en interprétant par exemple la structure des finances d'État de l'Égypte entre 1821 et 1879, telle que D. Landes (op.cit.: 337) l'a reconstituée. D'après les chiffres produits, il apparaît qu'à partir de 1861 le budget est en déficit chronique, malgré le boom cotonnier de 1862-65. Or à partir de 1872 et jusqu'en 1879 (période qui correspond à la phase d'incorporation économique de Harār et des ports somalis, entre autres colonies africaines), la balance devient légèrement excédentaire (on ne note pour cette période qu'un très léger déficit en 1876 et en 1878).

L'épisode colonial égyptien est crucial du point de vue des changements intervenus dans le système régional nord somali. Comme nous avons pu le voir, les occupants se sont montrés particulièrement dirigistes dans leur administration. Cependant, ils ne disposaient manifestement pas des mêmes marges d'action dans les cités côtières et à Harâr, en raison principalement de la surveillance exercée sur les premières par les autorités d'Aden; mais aussi dans une certaine mesure parce que ces cités de l'ensemble régional ne présentaient pas les mêmes dispositions à être administrées par une puissance étrangère.

En dépit des maigres informations permettant de restituer des éléments de la vie quotidienne dans les cités côtières sous l'occupation égyptienne, il est à peu près avéré (d'après les rapports britanniques) que les relations entre les forces d'occupation et les populations locales ont été plus difficiles à Berbera et dans les petites radès voisines, qu'à Seylac. Dans cette dernière cité, les notables se sont très vite pliés aux règles imposées par les occupants, concédant sur leurs prérogatives politiques pour préserver l'essentiel de leurs activités mercantiles. Ainsi, certaines personnalités comme le gouverneur Aboubakr par exemple, ont poursuivi selon toute vraisemblance la traite esclavagiste alors même que les Égyptiens l'avaient formellement abolis.

Pour autant, il serait abusif de limiter l'entreprise coloniale égyptienne à sa seule dimension de captation des ressources du système régional. Elle s'accompagnait aussi - comme nous l'avons évoqué - d'une "mission civilisatrice", un peu à la manière de l'impérialisme occidental, mais originale en ce sens que le projet colonial du Khédive s'effectuait sous la bannière du

renouveau islamique. Sur ce plan (et il s'agit là d'un cas qui restera sans précédent dans l'histoire coloniale du Somaliland comme nous le verrons), l'occupation égyptienne s'est caractérisée par une ébauche de mise en valeur fortement axée sur la réhabilitation urbaine (construction de mosquées et de maisons en "dur" ; réfection de puits et amélioration de l'approvisionnement en eau des cités ; construction d'un hôpital à Harār et amélioration de la santé publique...), ainsi que sur le développement rural, avec notamment l'introduction de nouvelles variétés de fruits et de maraîchers et sans doute une amélioration de la productivité agricole, en particulier dans le domaine de la culture commerciale du café<sup>15</sup> .

Les cités connaissent par ailleurs un essor démographique important, lié pour partie à la présence des militaires et de leur famille, mais aussi à l'arrivée de nombreux marchands étrangers (dont quelques européens), encouragés par la sécurisation du trafic caravanier et surtout par la part belle faite au commerce d'importation par les autorités coloniales. Sur la côte, ces nouveaux marchands ne tarderont pas à soustraire l'essentiel du commerce de détail aux marchands somalis.

La sphère pastorale n'a toutefois pas été incorporée au domaine colonial. Il semble que les Égyptiens aient renoncé à étendre leur contrôle administratif aux éleveurs ; sans doute parce que la production pastorale était vitale à l'approvisionnement des Anglais, mais probablement aussi parce qu'un tel contrôle aurait nécessité la mise en place d'une véritable structure

---

<sup>15</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 183)

d'État colonial, alors même que les revenus escomptés du secteur d'élevage demeuraient marginaux. L'ingérence égyptienne dans l'intérieur s'est limitée à une tentative de contrôle de la sphère de la circulation commerciale, c'est à dire des pistes caravanières. Ce fut là néanmoins l'un des changements les plus importants de l'espace social pastoral, en rapport avec cet épisode colonial.

En établissant des postes militaires dans l'hinterland afin de garantir la libre circulation des caravanes, les Égyptiens empiétaient sur la principale source d'autorité des aînés somalis, sapant par là même l'une des bases de leur crédit politique. Pour une bonne part, il semble bien que la recomposition d'un statut politique dans l'intérieur passa par une reconnaissance par l'occupant, des aînés prêts à collaborer avec lui. Ces derniers obtenaient alors une charge de représentant officiel de leur groupe de parenté intitulé Akil, un titre que les Anglais reprendront plus tard sous le régime de l'administration indirecte<sup>16</sup> .

D'autre part, les caravansérails et les postes militaires instaurés ont aussi recomposé sensiblement le paysage de l'hinterland, créant ainsi les premiers comptoirs commerciaux dans l'intérieur. Le poste de Galdessa qui commandait l'entrée de la plaine de Marar illustre assez bien ces camps militaires rapidement transformés en comptoirs marchands. Créé en 1875 et occupé par une poignée de militaires soudanais du Darfour, le camp va bientôt devenir un lieu de concentration des populations régionales, avec notamment l'établissement de près de 200 tentes et huttes dressées en permanence et un triplement de la population à

---

<sup>16</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 43).



l'occasion des foires commerciales qui s'y tenaient périodiquement, comme dans les cités côtières<sup>17</sup> .

La population était composée pour l'essentiel de Somalis et d'Oromos, chacun de ces deux groupes occupant une rive du lit de rivière auprès duquel le camp avait été établi. Il est possible que l'essor commercial du camp militaire ait été lié au fait que le contrôle administratif du commerce (contrôle fiscal, etc...) y était moins important qu'à Harär. D'autre part, il semble que certains aînés soient parvenus à recomposer leur statut politique grâce aux liens noués avec les responsables de ces camps : Paulitschke, visitant Galdessa dans les années 1880 rapporte ainsi que mis à part les fonctionnaires égyptiens, la personne la plus importante du village est un chef somali : l'Ugaas Robleh Farah<sup>18</sup> .

Ainsi, l'épisode colonial égyptien n'est pas sans avoir laissé quelques empreintes dans le système régional nord somali. La fondation de Galdessa par exemple, préfigure dans tous ces aspects la genèse de la localité de Gogti (sur laquelle nous reviendrons dans le cours de cette étude) par les marchands du lignage des reer Dudub.

## **5-2. L'instauration du Protectorat britannique : 1884-1900.**

Le désengagement égyptien de la Corne de l'Afrique va créer un vide important dans la région. En 1884, la situation de la garnison de Harär, livrée à elle même en raison des difficultés de la métropole, était telle que les troupes britanniques durent intervenir pour assurer

---

<sup>17</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 189).

<sup>18</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 200).

son évacuation et la prémunir des attaques des clans oromos et somalis<sup>19</sup>. Il est vrai que l'ingérence égyptienne dans l'hinterland les avait prédisposé à un certain sentiment de revanche. Les Britanniques vont alors s'attacher à combler le vide politique créé, afin de prévenir une éventuelle implantation française dans la région. A Harär, ils vont contribuer à la restauration de l'émirat. Mais leur objectif principal sera de garantir le libre approvisionnement d'Aden.

Aussi dès 1882-83, anticipant sur le départ imminent des Égyptiens, les autorités d'Aden (elles-mêmes placées sous la tutelle du gouvernement des Indes Britanniques) préparent activement une occupation anglaise des côtes somalies. Le gouvernement britannique donnera son assentiment, en posant toutefois comme condition que l'administration et la charge financière de la colonie incombent aux autorités indiennes.

En février 1884, les premiers accords de protection sont conclus avec des représentants de pratiquement tous les clans Somalis de la région<sup>20</sup>. Ces accords stipulent que les Britanniques préserveront l'indépendance des "tribus" et participeront au maintien de l'ordre dans la région, en échange de quoi les aînés somalis s'engagent à "ne jamais céder, vendre ou mettre en gage [au profit d'une autre puissance] toute portion du territoire qu'ils occupent". Les Britanniques instauraient ainsi un Protectorat au sens strict du terme sur le Somaliland : leur tutelle impliquait une protection des clans de la région, mais en aucun cas elle ne signifiait la libre

---

<sup>19</sup> Cf. Lewis (op.cit.:45-46) ; Cf. Pankhurst (op.cit.: 190).

<sup>20</sup> Cf. Lewis (op.cit.:46). Ces traités de protection furent conclus avec les clans Ciise et Gadabuursi (Dir); Habar Yonis, Iidagale, Habar Awal et Habar Tol Ja'lo (Isaaq).

disposition par les protecteurs des territoires et des populations.

D'ailleurs, dans leur administration les nouveaux colons vont tout de suite rompre avec le dirigisme imposé par les Égyptiens. Le Protectorat prendra la forme d'une colonie côtière : trois vices consuls seront dépêchés d'Aden sur les ports de Seylac, Berbera et Bulhar. Ces trois fonctionnaires, placés sous l'autorité du Résident Politique d'Aden, seront crédités d'une quarantaine de soldats des forces de police prélevée dans les effectifs de la base anglaise, auxquels viendra s'ajouter une centaine de Somalis recrutés localement ou parmi l'importante communauté établie à Aden<sup>21</sup>. La mise en oeuvre de cette administration embryonnaire correspondait aux objectifs ainsi définis par le gouvernement des Indes Britanniques :

"Les objectifs principaux du Gouvernement sont d'assurer l'approvisionnement du marché [d'Aden], de contrôler le trafic d'esclaves, et d'éliminer tout risque d'interférence de puissances étrangères. C'est en congruence avec ces objectifs, et avec le Protectorat, que le Gouvernement des Indes a décidé d'interférer le moins possible avec les coutumes des populations, les laissant administrer eux-mêmes leurs affaires internes"<sup>22</sup>.

En fait, ni les Indes Britanniques ni a fortiori les autorités de Londres n'étaient enclines à financer un quadrillage administratif du Protectorat. Le pays somali n'avait d'autre intérêt pour les Britanniques que

---

<sup>21</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 47).

<sup>22</sup> Cité dans Abdi I. Samatar (1985 : 54).

d'approvisionner Aden, et tout investissement dans l'implantation d'un État colonial (avec un appareil administratif et des militaires assurant la captation des ressources économiques locales et la rente fiscale nécessaire à leur reproduction) paraissait superflu dans l'accomplissement de cet objectif. D'où le choix d'une présence coloniale réduite à sa plus simple expression.

La petite administration du Protectorat devait en effet assumer rapidement son autonomie financière, selon les conditions imposées par Londres et Bombay. Pour y parvenir, elle ne disposait que des droits de douane perçus sur les importations et les exportations. De surcroît, les taxes sur ces dernières devaient rester faibles afin de permettre un approvisionnement au moindre coût de la base anglaise. Les administrateurs prélevaient ainsi une taxe de 5% sur la valeur des produits importés, contre 1% sur les exportations, à l'exclusion du bétail qui lui, était détaxé<sup>23</sup>. L'ensemble des taxes participait pour près de 90% des revenus du Protectorat.

On comprend ainsi que l'appareil administratif ne pouvait être que des plus réduit. Sa fonction principale se limitait au maintien de l'ordre et de la paix civile dans les cités côtières. Il s'agissait également de préserver la libre circulation des caravanes sur les pistes intérieures.

---

<sup>23</sup> Cf. Abdi I. Samatar (op.cit.: 56). La détaxe sur les exportations de bétail ne sera maintenue que jusqu'en 1898. A partir de cette date, le Protectorat passera sous la tutelle du Foreign Office qui va mettre en oeuvre une nouvelle organisation fiscale.

La petite garnison établie dans les trois ports côtiers était apparemment en mesure de répondre à ces exigences. Les Britanniques avaient adopté une attitude plus respectueuse des intérêts locaux que celle de leur prédécesseurs : en rétablissant par exemple les monopoles sur le courtage et la protection des caravanes des lignages de la région de Bulhar et Berbera. Ils avaient obtenu en échange que les marchands financent eux-mêmes des escortes chargées d'assurer la sécurité des caravanes<sup>24</sup>. De temps à autre, lorsque des troubles dans l'hinterland menaçaient réellement le fonctionnement du trafic caravanier, des troupes basées à Aden étaient expédiées afin de rétablir la sécurité sur les pistes<sup>25</sup>. Les autorités coloniales vont par ailleurs incorporer certains aînés à leur structure administrative, adoptant sur le mode de l'administration indirecte ("indirect rule") le système des Akils initialement instauré par les Égyptiens.

---

<sup>24</sup> Cf. Lewis (op.cit.:48).

<sup>25</sup> Cf. Lewis (ibid.). Si ces expéditions punitives ne suffisent pas à pacifier l'hinterland, tout au plus permettent elles de débloquer les pistes lorsque le commerce est menacé. De fait, les Britanniques contrôlent relativement bien les cités côtières et leurs abords immédiats, mais ils n'en fut probablement pas de même pour l'intérieur. Peu d'informations sont disponibles sur les réactions des pasteurs de l'intérieur durant cette phase initiale de la colonisation anglaise, toutefois, certains auteurs - Gesheker (1972 : 110); Hersi (1977 : 275) - affirment que pour les premières années du Protectorat (1885-86), plus de 50 incidents en rapports avec le trafic caravanier se seraient déroulés dans l'intérieur.

En résumé, on peut dire que les quinze premières années (1884-97) d'occupation Britannique des côtes somalies, marquent une rupture avec l'expérience coloniale égyptienne. A l'inverse, l'on remarquera que cette phase initiale de la colonisation s'inscrit dans une forme de continuité avec les modalités pré coloniales d'administration des cités. D'une certaine manière, les vice-consuls succèdent aux anciens gouverneurs des cités côtières, eux-mêmes nommés par un suzerain établi dans une métropole de la péninsule arabique avec pour principales fonctions de maintenir l'ordre et d'assurer la circulation commerciale. Pour l'essentiel, de par la concentration côtière de la colonie et son mode d'administration, l'intégrité et l'équilibre du système régional mis à mal par les Égyptiens, semblent restaurés.

*La partition du système régional : le traité anglo-éthiopien de 1897.*

Mais cet équilibre est superficiel. Car cependant que les Anglais s'établissaient sur les côtes somalies, à l'ouest du Protectorat, l'expansionnisme éthiopien amorçait le véritable bouleversement du système régional.

En 1887, près de trois ans après le départ des Égyptiens, Ménélik II le roi du Choa va capturer la cité de Harâr sans pour cela provoquer une intervention des forces anglaises. Il en confiera l'administration à l'un de ses cousins, le Ras Makonnen. A partir de cette nouvelle implantation, les troupes éthiopiennes vont amorcer une expansion militaire vers le sud, soumettant dans un premier temps les populations oromos et somalies situées au voisinage de Harâr, avant d'étendre leur

sphère d'action jusque dans la plaine du Hawd où vivait une grande partie des clans soumis à la "protection" britannique, ainsi que dans l'Ogaaden<sup>26</sup> .

Dans sa forme, la pression politique et militaire exercée par les Abyssins depuis Harär n'était en rien comparable avec ce que les populations de la région avaient connu au 19<sup>ème</sup> siècle, sous l'émirat ou durant l'occupation égyptienne. Certes, à l'instar des anciens occupants, Makonnen va encore accentuer la pression fiscale sur les citadins : faisant de Harär l'une des principales sources de revenus de l'Empire. Peu après la conquête de la cité, il prélèvera un tribut de 75000 MT\$ (15000 MT\$ pour chacune des cinq portes)<sup>27</sup> . Mais en plus, les paysans et les pasteurs de la région seront régulièrement razzés par les militaires venus prélever le tribut du conquérant : le Gibir<sup>28</sup> . Car si la fiscalité introduite à Harär et l'appropriation de ses ressources servaient à financer la politique d'Empire de Ménélik, les nouvelles forces d'occupation subsistaient elles, en grande partie, sur le pillage des grains et troupeaux de la région. Cette dimension directement pratique des prédatons prolongeait aussi une stratégie militaire de mise sous pression des populations. Les conséquences en seront désastreuses pour l'économie pastorale. Tout au long de la décade 1890-1900 (et même

---

<sup>26</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 55).

<sup>27</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 255).

<sup>28</sup> Sur la fonction de cette forme de tribut prélevé par les Abyssins sur les populations de la périphérie de l'empire (désigné par les Somalis sous le terme de "Gibir") et son institutionnalisation dans le cadre des structures féodales éthiopiennes, on se reportera aux études de Marcus (1975 : en part.64-67) et Caulk (1978).

au delà) des troupeaux entiers seront décimés, affectant du même coup toutes les procédures établies par les pasteurs pour se prémunir contre les risques naturels<sup>29</sup>. Ces stratégies se révélaient forcément inefficaces face à cette nouvelle insécurité. Malgré les protestations des clans somalis, relayées à l'occasion par les témoignages de quelques administrateurs anglais, et en dépit des accords conclus, les autorités du Protectorat n'interviendront pas ou de manière totalement inadaptée. Pour justifier leur quasi absence de réaction, les Britanniques se réfugiaient derrière un paravent diplomatique qui permettait à tout le moins de sauver les apparences.

En 1889, l'année où il accède au titre d'Empereur, Ménélik conclut un traité avec l'Italie, qui en tant que nouvelle puissance récemment introduite en mer Rouge grâce à l'acquisition du port d'Assab et des possessions égyptiennes en Erythrée (obtenues avec l'appui des Anglais), se prend à rêver d'un Protectorat sur

---

<sup>29</sup> Saïd S. Samatar (1982 : 110) affirme, en se basant sur des témoignages oraux recoupés, que pour la période 1890-97 environs 100000 bovins, 200000 dromadaires et 600000 ovins/caprins ont été raziés dans l'Ogaaden par les Éthiopiens. La violence des raids éthiopiens est également attestée par des témoignages d'époque, pour la plupart émanant d'administrateurs coloniaux. Ainsi Swayne (1903 : 109) qui en décembre 1891 rencontre dans la plaine du Hawd un groupe d'aînés Ciise réunis en conseil, au sujet d'un projet de construction d'un fort éthiopien près des points d'eau qu'ils utilisent pour leur bétail. Les aînés lui font part de leurs intentions de résister à ce projet en ces termes : "They [les Éthiopiens] wish to treat us as they treat the Geri, to seize our flocks, kill our people, and burn our karias. They wish to settle in our country and oust us. We will not have it."



l'Abyssinie. Aussi, c'est avec la plus grande hypocrisie que les autorités britanniques déposeront des protestations auprès des Italiens, contre la politique suivie par Ménélik dans l'ouest du Protectorat<sup>30</sup>. En fait, la pusillanimité des autorités coloniales découlait de leur politique d'administration à coût réduit. Celle-ci s'accommodait de toutes formes de bouleversement dans l'intérieur, pourvu que l'approvisionnement d'Aden ne soit pas menacé. Certes, les Britanniques - déjà engagés dans la pacification du Soudan et en Égypte - s'inquiétaient parfois des rapprochements observés entre Ménélik et le Khalifa soudanais. Mais une politique plus dissuasive à l'encontre de l'expansionnisme abyssin aurait nécessité l'implantation de moyens militaires plus importants en pays somali. Or les Britanniques n'étaient pas disposés à financer un tel dispositif.

Au début des années 1890, l'administration coloniale passivement repliée sur la côte, laissait ainsi la voie libre à l'avancée éthiopienne dans l'ouest. Mais un fait nouveau et d'un grand retentissement international allait contraindre les Anglais à définir leur attitude avec plus de clarté. En 1896, la déroute infligée au corps expéditionnaire italien par les troupes de Ménélik à Adowa, allait (provisoirement) sonner le glas des aspirations coloniales italiennes en Abyssinie. A l'inverse, cette victoire inattendue va conférer un statut de grande puissance régionale à l'Empire de Ménélik. Pour les Britanniques, il n'y avait plus d'échappatoires : ils leur revenaient soit de s'opposer aux visées expansionnistes de l'Éthiopie, soit de

---

<sup>30</sup> Cf. Lewis (op.cit.:55).

traiter avec elle afin de délimiter leur sphère d'influence respective.

En 1897, les deux puissances établissent par traité leur sphère d'influence. Parce qu'il est plus déterminé et en raison de la nouvelle stature internationale acquise après sa victoire sur les Italiens, Ménélik négociera en position de force. Il obtiendra ainsi la reconnaissance de sa souveraineté sur Harär, avec pour seule condition que le lien commercial avec Seylac soit maintenu. Il obtient également la libre disposition des ports du Protectorat pour ses importations d'armes et de munitions ainsi qu'une détaxe sur les importations qui lui sont personnellement destinées.

Mais les négociations les plus âpres ont concerné la question de la délimitation territoriale des sphères d'influence. Au terme des discussions, les Anglais vont renoncer à une large partie de la plaine du Hawd, occupée par des clans somalis avec lesquels ils avaient passé des accords de protection ; ils vont également dissocier les régions de l'Ogaaden de leur propre sphère d'influence. Les termes du traité ne se présentaient donc pas sous la forme d'une cession de territoire, mais plutôt comme un renoncement des Britanniques à étendre leur Protectorat sur ces zones. Ce renoncement induisait de facto que ces territoires étaient livrés à l'Éthiopie<sup>31</sup> : les Britanniques ayant posés comme unique

---

<sup>31</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 55). Il convient de préciser que selon les termes des traités de protection conclus entre les Somalis et les Britanniques, ces derniers ne pouvaient pas disposer des territoires du Somaliland. Ce point et d'autres aspects de la politique coloniale dans la délimitation des frontières du Protectorat sont rappelés dans une publication officielle parue

clause restrictive, que les clans du Protectorat aient un libre accès à leur pâturage du Hawd et de l'Ogaaden.

Les concessions faites à l'Éthiopie apparaissaient dès lors particulièrement importantes, surtout si l'on considère qu'à cette époque, leur implantation dans la plaine du Hawd se limitait à un unique poste militaire à Jijiga<sup>32</sup>. Il faudra d'ailleurs attendre encore plusieurs décennies après cet accord, pour que la frontière soit définitivement délimitée. Mais c'est en 1897 qu'intervient la partition politique du système régional. A aucun moment le caractère stratégique de son intégrité (ne serait-ce que pour la prise en compte de l'importance vitale des pâturages du Hawd et de l'Ogaaden pour la reproduction du bétail expédié à Aden) n'est apparu aux négociateurs Britanniques. En fait ces derniers, dépêchés de Londres ou du Caire, avaient négocié en fonction des intérêts impériaux dans la région du haut Nil, une zone déjà partiellement troublée par la crise soudanaise et pour laquelle les Anglais étaient en compétition avec leurs sempiternels rivaux français. Ici, les vues des administrateurs du Protectorat qui s'étaient élevés contre la partition de la région n'avaient pas prévalu<sup>33</sup>. Aussi en 1898, le

---

au moment de l'indépendance. Cf. "The Somali Peninsula : a new light on imperial motives", London, 1962.

<sup>32</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 59).

<sup>33</sup> L'explorateur A. Pease (1898 : 59-60) par exemple, qui voyage dans l'ouest du Protectorat entre 1896 et 1897, réagissait ainsi dans une communication produite en 1898, après la signature du traité : "I have no wish to bring into my paper any debatable question of politics, and will only remark that I personally view with great regret the fact that we are permitting our prestige and influence to suffer severely in abandoning the

gouvernement des Indes Britanniques se désengagera de sa tutelle sur le Somaliland, au profit du Foreign Office qui avait négocié le traité.

Mais les colonisateurs avaient sous-estimé les potentialités de troubles générées par la politique éthiopienne dans l'ouest. La récurrence des razzias et le danger qu'elles représentaient pour la survie des unités pastorales somaliennes allaient susciter d'intenses crispations identitaires, qui affecteront l'ensemble du Protectorat.

---

natives to the tender mercies of the Abyssinians. The natives have long looked upon us as their best friends and protectors : we have prevented them from acquiring arms and ammunition, and, having deprived them of all means of self defence, have abandoned them to their hereditary enemies, thereby recognising the ridiculous claims of Menelik to an immense region that never was part of the Empire of Ethiopia. (...) it can only be from ignorance of the situation that Her Majesty's advisers think it worth while to purchase the goodwill of Abyssinia in the Nile valley by permitting the armies of Menelik to raid, ravage and plunder our friendly neighbours (...)."

## CHAPITRE 6. RÉSISTANCES : LE SOULÈVEMENT "DERVICHE" (1900-20).

Au lendemain de la signature du traité anglo-éthiopien, les autorités coloniales du Somaliland vont récolter les fruits d'une politique d'administration à coût réduit, en affrontant une résistance qui mobilisera leurs ressources pendant 20 ans. En contraste avec le calme relatif qui avait accueilli la phase initiale d'implantation de l'administration britannique, les deux premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle seront marquées par la genèse et l'épanouissement du mouvement de résistance anticoloniale dirigé par le Cheikh somali Maxamed Cabdalla Xasan : celui que les Somalis (du moins ses partisans) désignaient comme le Sayyid (le Maître) et que les Britanniques avaient péjorativement surnommé le "Mad Mullah". Ce mouvement marque une rupture dans l'histoire contemporaine des Somalis à bien des égards.

Dans un premier temps, à travers la personnalité du Sayyid et le type d'autorité qu'il va incarner, la résistance introduit une innovation dans le champ politique somali traditionnel (du moins dans l'espace pastoral). Celui-ci, jusque là caractérisé par ses traits séculiers et segmentaires, sera fortement ébranlé par la crise. Le mouvement du Sayyid consacrera ainsi ce que certains auteurs ont défini comme une "politisation du religieux"<sup>34</sup> .

D'autre part, la résistance va constituer un tournant dans l'histoire coloniale : à terme, elle va déboucher

---

<sup>34</sup> Cf. Ahmed I. Samatar (1988 : 24).

sur l'abandon par les Britanniques du projet initial d'une colonisation côtière et amorcer leur main mise sur l'ensemble du Somaliland. Ce dernier point sera traité dans le chapitre suivant.

Dans les pages qui suivent, on s'attachera surtout à suivre la genèse et l'évolution du mouvement dirigé par le Sayyid. Or, pour essayer d'appréhender un tant soit peu l'expérience politique nouvelle dont est porteur ce mouvement, il est utile de revenir sur un aspect de la réalité somalie que nous n'avons fait qu'esquisser jusqu'à présent : à savoir le rôle et la position des personnalités religieuses (et à travers elles de l'Islam) en pays Somali.

#### **6-1. La politisation du champ religieux.**

Le statut attribué aux hommes de religion (Wadaad, Cheikh) en pays somali était également soumis à cette logique d'espace dont nous avons brossé certains des traits constitutifs en ouvrant notre étude. Dans une cité comme Harär où l'émir fondait son autorité sur la Charria, il est compréhensible que certains Cheikhs aient occupé de hautes fonctions politiques. Par ailleurs les grandes cités de cette partie de la Corne de l'Afrique (en particulier Harär, Seylac et Mogadiscio au sud) étaient des centres réputés pour leur enseignement religieux. Elles constituaient à ce titre des étapes importantes pour les pèlerins et les missionnaires cherchant à étendre l'influence des divers ordres confrériques dans la région.

Dans l'espace pastoral par contre, les personnalités religieuses étaient plutôt marginalisées comme nous l'avons déjà suggéré. Les Wadaad ne participaient pas aux affaires publiques des lignages, et s'ils leur

arrivaient d'être présents lors des réunions (shir, guudi) ils n'étaient pour ainsi dire jamais consultés dans les prises de décision engageant le groupe de parenté, et auxquelles tout autre adulte mâle (oday) pouvait prendre part. Comme cela a été évoqué précédemment (cf. chapitre 3), en milieu pastoral les wadaad sont avant tout considérés comme des inactifs parce que non impliqués dans les activités productives<sup>35</sup>. Le stéréotype associé à ces personnages renvoie à cette figure du pauvre homme de Dieu (Miskiin, pl. Masaakiin) très présente dans l'Islam soufi. L'ambiguïté qui caractérise le traitement réservé aux wadaad découle de cette représentation, mais aussi des modes de régulation politique dans l'espace pastoral qui font une large place aux procédures séculières dans le règlement des conflits. Positionnés en dehors des principaux réseaux de solidarité (économiques, coopératifs, ou militaires), les wadaad suscitent chez les pasteurs des sentiments partagés : tantôt irrévérencieux, tantôt respectueux, mais souvent emprunts d'une certaine crainte. Même si leur oisiveté présumée demeure un sujet de plaisanterie, il est considéré comme malséant et même dangereux (i.e. porteur de mauvaise augure) de maltraiter une personnalité religieuse.

Les ambivalences que l'on retrouve dans les traitements pratiques des hommes de religion contrastent avec l'opposition conceptuelle particulièrement tranchée, que les Somalis font entre les wadaad (les hommes de religion) et les waranleh (les guerriers, litt. ceux qui

---

<sup>35</sup> Pour une bonne part, les Wadaad subvenaient à leur besoin par la mendicité, réclamant l'obole (sivaaro) que tout bon musulman ne doit jamais leur refuser

tiennent la lance)<sup>36</sup> . Cette distinction exprime très nettement la séparation entre les domaines religieux et séculiers, notamment dans l'espace social et politique des populations pastorales. Mais au-delà, elle pourrait aussi suggérer une forme de subordination des normes islamiques aux normes et pratiques plus ancrées dans une culture locale somalie. Dans la vie quotidienne au sein des campements pastoraux, les Wadaad officiaient souvent en tant que thérapeutes : usant de formules rituelles ou de talismans ; bénissant aussi les hommes, les troupeaux et les puits ou pâturages sur lesquels les reer s'engageaient. Ils intervenaient aussi dans le domaine matrimonial, en célébrant les mariages (plus précisément l'engagement islamique des époux : le mahr) ou à l'inverse en intervenant pour leur dissolution (furiin), conformément aux principes de la Charria. Mais ils ne contrôlaient en aucune façon le procès matrimonial, se contentant de sanctionner les alliances qui leurs étaient soumises. De ce point de vue, les formules d'alliance pratiquées en pays nord-somali ressortaient avant tout d'un modèle local : Burton avait observé à diverses reprises (dans les cités comme dans l'intérieur) que les mariages dits "arabes" et valorisés dans le Coran n'étaient pas pratiqués en Somalie, en dépit d'une islamisation précoce et de contacts anciens avec la péninsule arabique. La préférence attestée au plan normatif et pratique, pour des unions exogamiques (de clans et de lignages) ressort probablement de formes locales de régulations économiques et politiques des rapports sociaux de groupes. Mais il convient de noter ici, que la marginalité politique de la sphère religieuse dans l'espace pastoral a probablement

---

<sup>36</sup> Lewis à consacrer deux textes à l'étude de cette opposition Wadaad/waranleh : cf. (1963) ; (1965).



contribué à invalider ces formes alternatives d'alliance (le mariage entre cousins parallèles patrilinéaires - Ina'Adeer - par exemple).

Si l'opposition wadaad/waranleh est fortement mise en exergue au plan idéologique, elle mérite d'être nuancée dans sa transposition dans la réalité. En effet, la catégorie des Wadaad ne recouvre pas un ensemble homogène. Dans son acception courante, le terme désigne des individus dont l'érudition théologique et la connaissance de l'Arabe sont très rudimentaires<sup>37</sup>. A l'inverse, le titre de Cheikh était attribué à ces hommes de religion dont la piété, et surtout les compétences théologiques étaient reconnues à l'échelon régional. De manière paradoxale, quand bien même ces Cheikhs affichaient avec plus de vigueur encore que les Wadaad leur renoncement aux solidarités segmentaires, au profit des liens confrériques, les pasteurs des clans et lignages dont ils étaient issus tiraient fierté de leur notoriété. Souvent, ces Cheikhs étaient en position de jouer un rôle politique dans l'espace pastoral : usant par exemple de leur désimplication des obligations segmentaires et de leur neutralité pour assumer des fonctions de médiations et de règlements des conflits entre les clans. Dans une certaine mesure, il est envisageable que la définition statutaire de ces personnalités religieuses ait été soumise aux mêmes contraintes que celles des pasteurs nomades : elle reposait sur un mélange de compétences personnelles reconnues (dons oratoires, une combativité qui dans leur cas se transpose dans la militance islamique...) et une capacité à accumuler du bétail. Même si l'imagerie

---

<sup>37</sup> Il s'apparente en fait à ces personnages vagabonds et paresseux que Burton rencontre aux abords de Harār.

traditionnelle privilégie le stéréotype du "pauvre homme de Dieu", il n'y avait aucun obstacle virtuel à ce qu'un Cheikh accède à une position de pouvoir dans l'espace pastoral. Pourtant, jusque dans le dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, il apparaît que la trajectoire des Cheikhs aboutissait généralement dans les grandes cités régionales, où ils s'établissaient au terme de leur période d'enseignement et de pèlerinage, afin d'obtenir une reconnaissance et un statut social qui pouvaient transcender les limites de leur propre clan<sup>38</sup>. Les plus habiles d'entre eux parvenaient à convertir la renommée acquise dans le domaine religieux en un capital politique et économique, rejoignant ainsi les classes dirigeantes des cités. Ils ne conservaient des liens avec les groupes de l'intérieur que pour satisfaire à d'éventuelles médiations politiques.

#### *Crises et renouveau en Islam.*

C'est principalement entre 1880 et 1900 que les grands débats qui parcourent le monde islamique depuis le 18<sup>ème</sup> siècle se répandent en pays somali. L'une de leurs conséquences sera d'accentuer le caractère militant des confréries musulmanes, incitant des Cheikhs parmi les plus éminents à s'extraire de leur confinement citadin pour investir les campagnes, où seront fondées de nombreuses communautés (jama'ac).

---

<sup>38</sup> Ainsi dans sa relation de voyage, Burton ne mentionne la présence d'aucun Cheikh important dans les villages qu'il visite. Il n'en rencontre qu'à Harâr et Seylac.

Il convient de rappeler ici que le champ religieux Somali était dominé par des confréries Soufi (tariqa, pl. turuq) et en particulier par la plus ancienne et la plus importante d'entre elles : la Qadiriya, fondée au 12<sup>ème</sup> siècle à Bagdad par le saint musulman Abdulkader Jilani. Les confréries se présentent comme des ordres religieux mystiques dotés d'une organisation interne relativement hiérarchisée. Elles se distinguent notamment par ces fameux cercles de prières et de chants (dhikr, pl. dhikris) au cours desquels les participants partagent des expériences mystiques (voir extatiques) spectaculaires. Chaque communauté (tariqa ou jama'ac) est dirigée par un Cheikh dont l'ascendance spirituelle sur ses disciples (murid) s'apparente parfois à une véritable dévotion<sup>39</sup>. Ces Cheikhs s'insèrent à leur tour dans une chaîne de filiation spirituelle comprenant l'ensemble des théologiens reconnus pour leur contribution aux dogmes de la tariqa. Les adhérents quant à eux provenaient d'horizons sociaux et claniques divers pour se fondre en une même communauté, marquant ainsi ostensiblement leur renoncement aux solidarités

---

<sup>39</sup> Il s'agit là d'un élément qui participe d'une certaine propension des confréries à l'action politique. Du moins, c'est la thèse de B.G. Martin (1976 : 2). Il écrit : "With its members having social and worldly preoccupations as well as spiritual ones, an order could be oriented towards political purposes. This was more the case with the popular orders - where the emotional dependance of the brothers on their director was greater, and where they were politically more passive (...). Loyalty, enthusiasm, and commitment to the order are obvious presuppositions for political activity. Likewise, the degree of control exercised over an order by its Sheykh was significant. If his control was complete, then the "convertibility" of the organization to political or even military role was easier".

séculières (les membres d'une même tariqa se désignent entre eux par le terme arabe "Ikhwan", litt.frère).

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, deux personnalités incarnent au sein de la Qadiriya ce regain de prosélytisme dans l'hinterland : il s'agit de Cheikh Uways Maxamed (1847-1909), originaire de la petite cité côtière de Brava (sud de l'actuelle République de Somalie), dont les disciples demeurent très actifs de nos jours encore dans l'arrière pays de Mogadiscio et les zones interfluviales; et le Cheikh Abdarahman Seylici (mort en 1883), qui fût à l'initiative de nombreuses implantations communautaires dans les territoires du futur Protectorat ainsi que dans la plaine du Hawd et de l'Ogaaden. Au total, on estime à une vingtaine le nombre de communautés de la Qadiriya se réclamant de ces deux Cheikhs et encore présentes dans l'hinterland somali (nord et sud) vers 1900<sup>40</sup>. Les Jama'ac étaient pour la plupart établies sur des terres fertiles (la Mésopotamie méridionale ou encore l'ouest du Protectorat), propices au développement d'une activité agricole qui contribuait à la subsistance des adhérents. Elles furent de ce fait un facteur de sédentarisation et d'innovation : contribuant à la fixation d'une agriculture dans les plaines du nord-ouest traditionnellement dévolues au pastoralisme. Elles sont également à l'origine des grands bourgs villageois de l'intérieur, comme Hargeisa - la future capitale du Protectorat - fondée par le Cheikh Madar (1825-1917) sur les pâturages traditionnellement associés au clan des Habar Awal (Isaaq) auquel il appartenait<sup>41</sup>.

---

<sup>40</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 64).

<sup>41</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 65).

Cette pénétration des confréries dans l'hinterland s'inscrit donc dans un mouvement global de résurgence religieuse, provoqué par le développement de l'impérialisme européen et la périphérisation concomitante du monde musulman<sup>42</sup>. Les réponses à la crise seront multiformes, variant d'un pays à l'autre en fonction des situations socioculturelles et des expériences coloniales vécues. Mais déjà deux grandes tendances réformatrices se font jour. La première d'entre elles traduit dans ses aspirations modernistes une certaine fascination de la technologie occidentale : associant les causes du déclin à la perte d'hégémonie du monde arabe sur la production intellectuelle (art et sciences) depuis le haut Moyen Age. Cette école de pensée qui avait sa place dans les grandes universités islamiques de l'empire ottoman<sup>43</sup> trouvait surtout à s'épanouir en Égypte où elle servait de caution idéologique aux programmes de modernisation entrepris par les Khédives Mohamed Ali et Ismail. Mais la banqueroute égyptienne et l'occupation du pays par les

---

<sup>42</sup> Selon certains auteurs, Hourani (1962) ; Martin (1976), l'invasion de l'Égypte par Napoléon en 1798 va constituer le fait marquant, qui fige dans les consciences populaires le sentiment du déclin.

<sup>43</sup> Ainsi de grands théoriciens de la "Nahda" (le réveil) comme Jamal al Din al Afghani exercèrent une influence notoire sur les Pachas Turcs au 19<sup>ème</sup> siècle. Dans les années 1870, la grande université islamique du Caire Al Ahzar devient un centre important de diffusion de cette école moderniste. Al Afghani y enseigne dès 1871. A partir de 1877, ses enseignements seront poursuivis par son disciple (qui deviendra également le principal représentant de ce mouvement de la "Nahda") Mohamed Abdul. Pour de plus amples détails sur ces mouvements intellectuels, on se reportera à l'ouvrage désormais classique de A. Hourani (1962).

Britanniques vont fortement contribuer à marginaliser cette expérience, renforçant du même coup l'approche concurrente.

Celle-ci apparaissait comme l'antithèse de la première : elle interprétait les causes du déclin comme étant la conséquence d'une déviance progressive des Croyants par rapport à la voie tracée par le Prophète. Pour les tenants de cette interprétation, le renouveau islamique passait par un retour sans concession aux principes fondamentaux de la Charria et le refus de toutes compromissions avec les infidèles. Pour autant, les partisans de cette approche ne se retrouvaient dans un mouvement uniforme. Plusieurs modalités de cet ensemble à caractère fondamentaliste étaient à l'oeuvre. L'une des manifestations les plus spectaculaires de cette vision renvoie à la réapparition des thèmes millénaristes, dont l'illustration la plus marquante au cours de cette période est le soulèvement au Soudan du Mahdi (le Messager) Mohamed Ahmed Ibn Abdallah, en 1882. Toutefois c'est sur les ruines de l'empire ottoman que cet islam puritain allait fleurir, avec la conquête de l'Arabie par les Wahhabites au 18<sup>ème</sup> siècle. A travers le contrôle stratégique des lieux saints et des grandes écoles islamiques d'Arabie, les Wahhabites allaient exercer une forte influence sur les différentes confréries musulmanes présentes en Afrique. C'est d'ailleurs sensiblement à la même période que se manifestent au sein de la Qadiriya, les grandes scissions qui marquent l'avènement de nouvelles confréries, avec au départ la fondation de la Ahmadiya par le théologien marocain Ahmed bin Idriss Al Fasi (1760-1837). Installé à la Mecque, Al Fasi va directement ou indirectement (par le biais des filiations spirituelles) former les principaux Cheikhs à l'origine des nouvelles confréries qui animeront en

Afrique les principaux foyer de résistances anticoloniales, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Prônant un Islam puritain et un retour à l'orthodoxie, les thèses de Al Fasi se rapprochaient davantage des idéaux wahhabites que de ceux de la Qadiriya<sup>44</sup>. L'un de ses héritiers spirituels, le Cheikh soudanais Mohamed ibn Salih Al Rashidi (1894-1917/19) fondera à la Mecque entre 1887 et 1890, une nouvelle branche de la Ahmadiya, nommée d'après lui la Salihiya. C'est cet ordre religieux que le Sayyid Maxamed Cabdalla Xasan va populariser en Somalie, durant sa rébellion.

## **6-2. Le mouvement "Derviche" (1900-1920).**

La genèse du mouvement de résistance dirigé par Maxamed Cabdalla Xasan prend sa source à la fois dans cette résurgence islamique, mais aussi dans une conjoncture locale marquée par la grave crise du pastoralisme, consécutive à l'expansion abyssine dans l'ouest. La riposte adéquate aux razzias dont l'ampleur mettait gravement en péril la situation des exploitations pastorales ne pouvait s'organiser qu'à un échelon supra-clanique. C'est cette attente que va combler le Sayyid, en rassemblant dans le cadre transcendant de l'Islam divers clans du Protectorat; et en usant pour cela d'un langage et de procédures de mobilisation qui vont s'inscrire dans un registre plus séculier, davantage ancré dans l'imaginaire politique des pasteurs nomades. L'oeuvre politique du Sayyid a été abondamment commentée<sup>45</sup>, aussi sans entrer dans les détails d'une

---

<sup>44</sup> Cf. Martin (op.cit.: 179).

<sup>45</sup> Les textes consacrés au Sayyid ou à son mouvement Derviche sont relativement nombreux. Parmi les chroniques d'époque relatant

trajectoire individuelle, nous nous contenterons ici de brosser à grands traits quelques repères biographiques et les principales phases de la rébellion.

Selon les chroniques, Maxamed Cabdalla Xasan serait né entre 1856 et 1864 dans les régions situées au nord-est des territoires qui formeront le futur protectorat du Somaliland. Ces régions étaient fréquentées pour l'essentiel par des pasteurs Dhulbahante (Darood) - son clan maternel -, le Sayyid appartenant quant à lui au clan Ogaaden (Darood). Depuis deux générations déjà, les parents du jeune Maxamed étaient installés parmi le clan affiné des Dhulbahante : ce qui constitue une situation atypique en pays nord Somali, où les règles de résidence sont à dominante virilocales<sup>46</sup>. Le père et le grand père du Sayyid étaient des hommes de religion, ce qui atténuait sans doute au regard des pasteurs, le caractère inconfortable de leur situation. Maxamed va donc passer son enfance dans cette région, se détournant très vite de la production pastorale pour se consacrer à

---

surtout les opérations militaires, on retiendra les textes de D. Jardine, The Mad Mullah of Somaliland, London, 1923 qui est sensiblement pro-Anglais; de A. Hamilton, Somaliland, 1911 qui est franchement colonialiste. Parmi les chroniques somalies écrites, on pouvait encore trouver en 1988 dans les librairies de Hargeisa ou de Mogadiscio, le livre de Aw Jamaac Cumar Ciise, Taariikhdii Daraawista [l'histoire des Derviches], Mogadiscio, 1976. Enfin pour les ouvrages contemporains de sciences sociales, on se reportera à Saïd S. Samatar (1982) ; Lewis (1988) ; Martin (1976).

<sup>46</sup> Les variantes uxori-locales sont très rares et fortement dépréciées : le terme péjoratif de Inanlayaal s'applique aux hommes qui s'installent durablement dans la famille de leur épouse.



l'étude du Coran. Il témoigne dès l'enfance de grandes aptitudes théologiques : selon la tradition, à 11 ans il connaissait par coeur le Coran. A 19 ans, on lui a déjà attribué le titre de Cheikh qui atteste d'une notoriété régionale et consacre sa piété et ses connaissances. A cette époque, il entreprend - conformément aux usages religieux - une série de voyages dans les grands centres islamiques d'Afrique orientale, où il va parfaire ses connaissances théologiques. Il se serait ainsi rendu à Harār, Mogadiscio, et même selon certaines chroniques à Nairobi et au Soudan. A l'occasion de ces voyages initiatiques qui se seraient déroulés dans la décennie 1880-90 (les dates sont assez peu précises et donnent lieu à diverses spéculations), le jeune Maxamed Cabdalla Xasan percevra pour la première fois les échos des grandes controverses qui agitent le monde islamique. Il est d'ailleurs possible (mais non vérifié) que son passage à Harār se soit déroulé pendant le court intermède de la restauration théocratique qui s'inscrit entre le départ des Égyptiens et l'invasion éthiopienne (1884-87). D'autre part, les sources qui mentionnent son passage au Soudan font état de contacts pris auprès d'officiers "mahdhistes"<sup>47</sup>. Revenu en pays somali, il s'installe à nouveau parmi les Dhulbahante, ouvre une première école coranique et épouse une jeune fille de son propre clan des Ogaaden. Notons que de par ce mariage, le futur Sayyid se positionne en porte à faux par rapport aux pratiques matrimoniales communément exogamiques (de clan et de lignage) qui caractérisaient alors l'univers social nord somali, réaffirmant ostensiblement dans cette attitude son adhésion aux principes islamiques, en rupture avec les règles séculières.

---

<sup>47</sup> Cf. Said S. Samatar (op.cit.: 102).

L'engagement politique et religieux de notre personnage ne s'affirme toutefois que quelques années plus tard, à l'occasion de son pèlerinage à la Mecque où il va séjourner entre 1894 et 1895. Maxamed Cabdalla Xasan rencontre à cette occasion le Cheikh fondateur de la Salihiya : Mohamed Salih. Fasciné par les enseignements du Maître, il devient rapidement l'un de ses plus fervents disciples et se voit confier la tâche de diffuser la confrérie en pays somali. De retour dans le Protectorat, il s'établit à Berbera où il commence à prêcher l'enseignement de la Salihiya. La situation de Berbera à cette époque, repose pour l'essentiel sur le statu quo instauré entre les autorités coloniales et les groupes marchands somalis qui contrôlaient traditionnellement la cité. On a pu voir en effet que les Britanniques avaient rétabli les prérogatives des aînés-marchands autrefois confisquées par les Égyptiens. Ces négociants somalis tiraient ainsi profit de la présence anglaise qui garantissait un flux commercial régulier et croissant avec Aden. La cité connaissait une phase d'expansion commerciale et une relative stabilité, en dépit de quelques désordres ponctuels, liés semble-t-il, au sentiment antibritannique suscité parmi une petite frange de la population (quelques personnalités religieuses) par la guerre au Soudan et l'occupation de l'Égypte. Les autorités coloniales avaient rapidement muselé cette opposition conduite par des Cheikh arabes, en expulsant les responsables et en nommant un nouveau juge islamique (Qadi) qui leur était plus favorable<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> En fait, il nous a été difficile d'évaluer pour cette période le fondement exact des troubles qui apparaissent sporadiquement à Berbera. Le transfert de tutelle administrative du Protectorat en 1898 se traduit (comme on l'a évoqué) par l'instauration d'une

Dans les années 1890, la présence britannique à Berbera semble donc bien établie : les relations entre l'administration coloniale et les autorités religieuses paraissent bonnes, à l'image des liens noués entre les Anglais et Cheikh Madar (le fondateur de la jama'ac de Hargeisa et l'une des figures de proue de la Qadiriya dans le Protectorat), après qu'il eut recueilli et soigné Lord Delamere, gravement blessé par un lion au cours d'une partie de chasse. Le regain de prospérité et l'ordre colonial régnant avaient également attiré une foule de négociants étrangers représentant les maisons de commerce établis à Aden; et surtout une mission catholique française qui va s'installer dans le port somali dès 1891.

C'est ce statu quo que Maxamed Cabdalla Xasan va immédiatement remettre en cause, en dénonçant la collusion des marchands locaux et de certains leaders de la Qadiriya avec les colonisateurs ; en dénonçant aussi (et surtout) la présence de la mission catholique. Il assimilait ainsi avec subtilité l'occupation coloniale à un projet d'évangélisation. Il ne faut pas oublier ici que les actions politiques du Sayyid à Berbera

---

nouvelle fiscalité, introduite notamment par le nouveau "Consul Général pour la côte des somalis" : le Colonel J. Hayes Sadler. Ce dernier va constituer une force de police composée pour l'essentiel de recrues somaliennes (connue sous le nom de Ilaalo, litt. "les vigilants") laquelle force sera financée par une taxe sur les exportations de bétail. Quelles furent les réactions des marchands? Nous ne sommes pas en mesure de le dire ici. Toutefois, il faut envisager le fait que les pressions éthiopiennes dans l'ouest avaient forcément bien disposé les aînés vis à vis des Anglais qui apparaissaient alors comme le principal obstacle à cette expansion.

participaient aussi de la lutte d'influence qui s'engageait entre les différentes confréries. De fait, la Salihiya - dont il apparaissait désormais comme le principal leader - trouvait dans la situation coloniale matière à se singulariser, en critiquant la passivité des autorités religieuses établies. Outre la présence de la mission catholique, les prêches du Sayyid dans les mosquées de la cité côtière dénonçaient le commerce (à tous les sens du terme) des Somalis avec les infidèles, les consommations d'alcool ou de cigarettes, mais aussi l'usage du khat que les Ikhwans de la Qadiriya consumaient pendant les Dhikris. Ils s'attaquaient aussi à des aspects du dogme, critiquant notamment la pratique dite du Tawaassul caractéristique de certaines confréries soufi : à savoir le recours à l'intercession des saints<sup>49</sup> pour s'attribuer les bonnes grâces de Dieu.

Les premières tentatives de mobilisation entreprises par le Sayyid à Berbera seront un échec. Elles lui vaudront en outre l'hostilité tenace des autorités religieuses établies et des marchands du port. Il quitte la cité en 1898 pour regagner son fief d'adoption en pays Dhulbahante, décidé à investir l'espace pastoral. Il fondera dans cette région un ensemble de communautés de la Salihiya et ouvrira également plusieurs mosquées et écoles coraniques. A la même époque, il entreprend avec succès des médiations qui mettent fin à une série de conflits pastoraux opposant des lignages Dhulbahante. Cette activité de médiateur lui vaudra une notoriété qui va rapidement excéder le domaine pastoral, puisque même

---

<sup>49</sup> On notera que ces saints sont généralement des ancêtres fondateurs de clans, auxquels l'on s'adresse pour s'attribuer les bonnes grâces de Dieu. Les tombes de ces ancêtres font l'objet de pèlerinage.

les Anglais seront amenés à le féliciter<sup>50</sup>. Cette popularité naissante, le Sayyid la mettra au service de sa cause, l'utilisant comme tremplin pour affirmer et diffuser son projet politique. Cette période correspond à la diffusion de ses premiers discours et poèmes appelant à la résistance contre les infidèles.

A la fin de l'année 1898, les rapports coloniaux mentionnent pour la première fois l'existence d'une agitation politique à caractère religieuse dans l'intérieur. Dès le départ, ces rapports qui voient dans le mouvement en gestation l'oeuvre d'un Cheikh incitant les clans à la sédition, traduisent dans leur évaluation les stigmates de l'aventure soudanaise : Maxamed Cabdalla Xasan apparaît aux Anglais comme un Mahdi en devenir, un "Mad Mullah". Le Sayyid n'est pas avare de références non plus. Mobilisant dans un premier temps les pasteurs de son clan maternel des Dhulbahante, il s'active à donner au mouvement le caractère d'une Djihad: désormais ses partisans se désignent comme les Derviches<sup>51</sup> auxquels il impose le port du turban blanc qui deviendra leur signe de reconnaissance.

Au printemps 1899, une troupe estimée à 1500 Derviches investit le bourg rural de Burco, situé à environ 120 km de Berbera. Cette troupe initiale est aussitôt rejointe

---

<sup>50</sup> Cf. Touval (1963 : 52) ; Lewis (op.cit. : 68) ; Samatar (op.cit.: 108).

<sup>51</sup> Selon Hersi (op.cit.: 256, n.28), le terme Derviche (en Somali Daraawish) est d'origine perse et renvoie aux ordres confrériques pratiquant les exercices de transe (cf. les Derviches tourneurs en Turquie). Dans une tradition confrérique dérivée, il désigne des ordres dévots, prônant la pauvreté. C'est à cette tradition que se réfère le Sayyid. Par extension, le terme Derviche désignait tous les adhérents de la Salihya.

par les pasteurs des clans Habar Yonis et Habar Tol Ja'lo qui nomadisent dans la région. L'adhésion de ces deux clans Isaaq, traditionnellement en conflit avec les clans Darood auxquels le Sayyid était jusque là associé (Ogaaden, Dhulbahante), constitue le tour de force qui va imposer la dimension supra clanique du mouvement. Elle vaudra également au Sayyid l'hostilité perpétuelle des notables de ces divers clans dont il avait ainsi sapé l'autorité<sup>52</sup>. Peu de temps après la prise de Burco, le Sayyid lance ses troupes contre une communauté religieuse concurrente de la Salihiya, établie au voisinage du bourg. En parvenant à Berbera, la nouvelle du massacre de la jama'ac va répandre un vent de panique au sein de la population, accentué par des rumeurs annonçant une attaque imminente de la cité portuaire par les Derviches. Les Britanniques prennent alors les premières mesures de défense civile et proclament officiellement le Sayyid rebelle.

Pour comprendre la genèse du mouvement Derviche et l'extraordinaire succès de la mobilisation orchestrée

---

<sup>52</sup> La cohésion et le caractère supra clanique du mouvement seront fréquemment altérés, en raison de cette opposition fréquente des notables traditionnels qui ne se sont pas ralliés à la cause, mais aussi du fait de nombreuses maladresses du Sayyid : qui ira par exemple jusqu'à commanditer l'assassinat du Garad des Dhulbahante qui lui était hostile, provoquant du coup un grave conflit interne qui divisera l'importante composante Dhulbahante du mouvement. De telles crises impliquant d'autres clans seront assez fréquentes tout au long des 20 années d'existence du mouvement. Elles découlent pour la plupart des erreurs du Sayyid, elles mêmes imputables à une certaine dérive autoritaire de son administration.

par Maxamed Cabdalla Xasan, trois facteurs sont communément avancés.

Tout d'abord, l'indéniable charisme personnel du Sayyid, qui s'est progressivement affirmé : déjà réputé en tant que Cheikh érudit, il était également parvenu à imposer sa fougue militante aux pasteurs. Il faut préciser que celle-ci était servie par d'extraordinaires dons d'orateur et de poète<sup>53</sup> .

D'autre part, la base sociale sur laquelle il intervenait était bien plus disposée à son égard que ne l'était les citadins de Berbera. Les Dhulbahante par exemple (le groupe initial et aussi le clan maternel du Sayyid), constituait l'un des rares clans avec lequel les Britanniques n'avaient pas établis de traités de protection. Évoluant dans les plaines intérieures du Protectorat et entièrement dévolus au pastoralisme, ils n'étaient de surcroît quasiment pas représentés dans les milieux marchands des cités côtières et demeuraient de ce fait extérieurs aux groupes d'intérêts qui tiraient profit de la présence coloniale. Maxamed Cabdalla Xasan avait habilement consolidé sa position au sein de ce clan en y choisissant sa seconde épouse<sup>54</sup> .

---

<sup>53</sup> Maxamed Cabdille Xasan est considéré comme l'un des grands poètes somalis. Sur son oeuvre poétique, les somalisants ne manqueront pas de se reporter au recueil commenté par Aw Jaamac Cumar Ciise, Diiwanka Gabayada Sayyid Maxamed Cabdille Xasan, [Le livre des poèmes du Sayyid...] Mogadiscio, 1974. Pour une remarquable étude du rôle de sa poésie dans le processus de mobilisation, on se reportera à l'ouvrage déjà cité de Saïd S. Samatar.

<sup>54</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 82). D'après l'auteur, le Sayyid annulera et contractera plusieurs mariages, au gré des unions politiques constituées avec les divers clans.





Enfin - et c'est sans doute là le principal moteur de la mobilisation - la situation d'insécurité liée aux raids éthiopiens dans les plaines de l'ouest avait fortement sensibilisé les pasteurs nomades aux appels à la résistance. D'ailleurs, contrairement à l'attente angoissée des citadins de Berbera, c'est la garnison éthiopienne de Jijiga - d'où partaient les raids destructeurs perpétrés dans les plaines du Hawd et de l'Ogaaden - qui constituera la première cible militaire des Derviches. Le 5 mars 1900, 6000 Derviches attaquent le fort et parviennent aux prix de pertes importantes, à récupérer le bétail provenant de récentes campagnes abyssines.

Pour la première fois depuis leur implantation, les grandes puissances qui s'étaient partagées la Corne de l'Afrique prennent la mesure de la grave menace pour l'ordre colonial que représente l'organisation politico-militaire qui s'est formée dans l'intérieur. Pour l'éradiquer, les autorités mettront sur pied, en coordination avec les Éthiopiens, une série d'opérations militaires visant à éliminer le mouvement dans le Protectorat et les plaines sous influence abyssine. Le cycle infernal des expéditions punitives coloniales et de la résistance armée est dès lors enclenché. Mais contrairement aux certitudes initiales des autorités coloniales, la pacification allait rapidement se transformer en une guerre larvée de 20 ans. Au plus fort des campagnes, les Anglais lèveront jusqu'à 10000 hommes de troupes, pour affronter près de 20000 Derviches, dont environ 8000 cavaliers et plusieurs centaines de combattants équipés de fusils modernes<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Cf. Saïd S. Samatar (op.cit.: 122).

La première phase militaire se déroule entre 1901 et 1904 : elle est marquée par une série d'expéditions punitives qui ne débouchent sur rien de conclusif de parts et d'autres. En 1904 toutefois, le Sayyid décide de renoncer à la stratégie de guérilla qui avait fait ses preuves jusque là et opte pour une confrontation militaire directe, au cours de laquelle les troupes Derviches seront laminées. Pourtant, contre toute attente, la défaite militaire allait déboucher sur une réelle victoire politique. En effet, suite à une médiation italienne, les Britanniques et le Sayyid concluent un traité de paix au terme duquel les Derviches obtiennent un large territoire compris entre le Protectorat et le Sultanat d'Obbio sous protection italienne.

Dans le traité de Illig signé en mars 1905, les puissances coloniales reconnaissent la souveraineté des Derviches sur le territoire délimité, ainsi que le droit du Sayyid à gouverner ses partisans selon ses principes religieux. Ils reconnaissent également à cette nouvelle entité politique une liberté de commerce (à l'exclusion du commerce des armes et des esclaves). Pour les Britanniques, la justification de cette politique conciliante était encore d'ordre financière. Les premières campagnes militaires avaient coûté près de 5 millions de livres Sterling à la Couronne : une somme exorbitante et à tout le moins sans rapport avec les intérêts économiques et stratégiques que représentaient le Protectorat à leur yeux<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 73). Selon l'auteur, les troisième et quatrième expéditions punitives auraient à elles seules coûtées près de £5,5 millions. S. Samatar (op.cit.: 130) avance lui le chiffre de £2,5 millions pour cette même phase des opérations.

A la fin de l'année 1904, les Anglais avaient estimé que le mouvement Derviche ne représentait plus aucune menace dans le Protectorat, en raison de la récente défaite infligée. Mais cette évaluation va s'avérer une fois de plus fallacieuse. En réalité, le répit concédé par le traité de Illig fût utilisé par le Sayyid pour reconstruire le mouvement. Aussi, dès 1908, les troubles reprennent dans l'intérieur : ils se poursuivront jusqu'en 1920. En effet, soucieux avant tout de ne pas s'engager dans de nouvelles opérations militaires coûteuses, les autorités coloniales décident de se retirer en 1910 des quelques villages de l'intérieur où ils avaient établis un embryon d'administration. La politique de repli côtier - qui s'était accompagnée d'une distribution inconsidérée de fusils aux pasteurs des clans "amis" - marque l'avènement d'une période de troubles dans les campagnes. L'intensification des règlements de compte pastoraux (particulièrement meurtriers en raison de l'usage d'armes à feu) auxquels s'ajoutent les représailles menées par les Derviches contre les clans présumés pro-Anglais, vont se conjuguer avec la longue sécheresse de 1910-11, avec pour conséquence une terrible famine. A cette politique de retrait viendra s'ajouter la guerre en Europe (1914-18) qui va contribuer à détourner l'attention Britannique du Protectorat : en 1914, les Derviches conduiront ainsi un raid sur Berbera dépourvue d'une grande partie de ses forces de protection.

---

Précisons d'autre part, que le trésor britannique était déjà fortement entamé par d'autres opérations coloniales, notamment en Afrique Australe, dans le cadre de la guerre des Boers (1898-1900). L'engagement britannique dans ce conflit avait d'ailleurs contribué à différer les expéditions punitives au Somaliland, ce qui a favorisé l'essor de la rébellion dans l'intérieur.

Ce n'est donc qu'à la fin de la première guerre mondiale que les autorités coloniales vont s'engager dans la reprise en main du Somaliland, avec pour ferme intention d'en finir cette fois.

En 1920, les forces armées britanniques en association avec les Éthiopiens et les troupes coloniales italiennes, lancent une vaste offensive contre les rebelles, recourant pour la première fois sur le sol africain aux bombardements aériens pour détruire les forts que le Sayyid avait fait construire dans l'intérieur. Le mouvement Derviche en déroute, militairement disloqué par la puissance de feu coloniale et les représailles des clans de pasteurs nomades mis à mal par les rebelles, ne survivra pas au Sayyid. Maxamed Cabdalla Xasan meurt en 1921, dans sa retraite en pays Arussi, anéanti par les fièvres.

Durant cette phase initiale de la colonisation qui se clôt par l'élimination de la résistance armée qu'elle avait suscitée, l'on voit s'instaurer les principaux éléments qui participent des recompositions sociales et politiques des populations du cadre régional étudié.

A travers une brève mais intense expérience coloniale égyptienne, et dans le prolongement des mouvements de renouveau islamique qui se développent dans le Moyen Orient arabe et plus généralement dans l'empire ottoman, l'on assiste en pays somali à une refondation de l'expérience politique traditionnelle.

L'Islam quitte ses confinements urbains pour se répandre dans les campagnes, où il devient de surcroît un facteur d'innovation en oeuvrant à l'établissement de communautés agricoles. Mais cet Islam qui investit l'intérieur n'a plus le visage du "pauvre homme de Dieu"; il ne reproduit pas cette référence traditionnelle du wadaad respecté et marginalisé à la fois. C'est un Islam militant, politisé en ce sens que ses promoteurs - induits dans leurs actes par un contexte de compétition acharnée entre confréries - n'hésitent plus à intégrer des modes séculiers d'action politique : recours à la violence, implication accrue dans les arcanes de la politique clanique. D'une certaine manière, c'est cette refondation qu'incarne le Sayyid.

Sur un plan plus global toutefois, la principale transformation que scelle la colonisation renvoie à cette dislocation du système régional que nous évoquions en introduisant ce chapitre. La dislocation est politique d'abord, dans la mesure où elle renvoie au partage des sphères d'influence éthiopienne et britannique, réifié par le traité de 1897. Mais au

moment même où le démembrement se précisait, l'espace pastoral connaissait diverses transformations liées pour l'essentiel à l'apparition d'ancrages villageois. Ces ancrages ont revêtu divers aspects : émergeant d'abord sous la forme de ces caravansérails instaurés par les Égyptiens et progressivement transformés en comptoirs commerciaux. Elles prennent aussi la forme de fortins ou de postes militaires éthiopiens avancés qui surgissent dans la plaine, près des points d'eau, et d'où partent les redoutables razzias<sup>57</sup>. Les communautés religieuses (jama'ac) ont elles aussi contribué, comme nous l'avons vu, à la formation de ces ancrages dans l'hinterland.

Mais ce sont les autorités coloniales du Protectorat qui accentueront le processus. Au terme de la douloureuse (et coûteuse) expérience de la révolte Derviche, ils en viendront dans le cadre d'une reprise en main du Protectorat, à renoncer à leur politique d'établissement côtier. Ils entreprennent alors d'investir l'intérieur, instaurant à cette fin de nouveaux postes administratifs dans les bourgs ruraux en gestation, qu'ils dynamiseront.

---

<sup>57</sup> La ville éthiopienne de Jijiga par exemple a été créée dans ces conditions. Dans le prolongement de la capture de Harâr, les Éthiopiens établissent vers 1890 un camp militaire sommaire autour des nombreux puits du lieu dit. C'est de là que partiront les principaux raids perpétrés dans l'Ogaaden. L'aménagement urbain de ce qui n'était au départ qu'une garnison ne débutera que vers 1916 (cf. Pankhurst, op.cit.:192).

## CHAPITRE 7. PARTITION. PACIFICATION.

A la fin de la guerre des Derviches, le démembrement du pays Somali est largement entamé. Il s'achèvera dans les années qui suivent la mort du Sayyid, au cours de diverses campagnes de pacification menées successivement par les Britanniques et les Italiens.

Car le tournant que marque ce long conflit renvoie bien au paradoxe que nous avons évoqué : la résistance va accentuer l'établissement du processus colonial, du moins à l'échelle du Protectorat.

C'est une nouvelle expérience que les Somalis seront amenés à vivre. L'aventure Égyptienne en constituait les prémisses. Mais elle n'a probablement pas suscité une réelle prise de conscience du phénomène colonial parmi les populations. Il s'agit certes d'une expérience innovante dans la mesure où elle traduit une volonté d'incorporation économique et politique du système régional dans le giron de la métropole. Les populations locales et en particulier les aînés ont certainement appréhendé le danger que recelait l'occupation égyptienne, notamment au regard de la perte des prérogatives commerciales dont ces derniers pouvaient se prévaloir. La nouveauté introduite par l'invasion égyptienne renvoie comme on l'a vu à la pénétration de l'espace pastoral et à la volonté d'administrer l'ensemble du système régional. Si les envahisseurs égyptiens ne disposaient pas des moyens économiques et politiques de leurs ambitions, on leur concédera toutefois d'avoir su préserver l'intégrité du système régional.

En assumant la succession des Égyptiens, les Britanniques essentiellement motivés par des considérations d'ordre géostratégiques avaient rompu avec leur interventionnisme et adopté un parti pris d'immixtion minimum dans les affaires locales. Mais du même coup, ils avaient ouvert les plaines de l'ouest à l'expansion éthiopienne.

Ce mouvement a sans doute été le principal événement inducteur d'une prise de conscience de l'ère nouvelle de la colonisation. On a pu voir que c'est cette expansion douloureusement vécue par les pasteurs nomades qui fut à l'origine du mouvement Derviche. Pourtant, cependant que la guerre ravageait le Protectorat, d'autres puissances coloniales renforçaient leur position, entérinant du même coup le démembrement global du pays somali.

Comment les populations somalies ont-elles réagi à ce mouvement? Quelles implications celui-ci a-t-il eu sur leur vie quotidienne?

### **7-1. Le démembrement du pays somali.**

Comme nous allons le voir, les Somalis ont subi de manière différenciée la colonisation dans la mesure où, en raison de la partition de leur territoire, ils se retrouvèrent administrés par quatre puissances étrangères aux objectifs et aux traditions politiques distinctes. Cela dit un fait demeure, qui aura son importance par la suite, notamment dans la formation du nationalisme somali : à la différence des autres puissances coloniales, l'expansion éthiopienne a affecté pratiquement l'ensemble des clans somalis puisqu'entre 1887 et 1935, les razzias vont se développer sur l'ensemble des plaines intérieures (avec toutefois des



variations régionales quant à leur impact), selon un axe nord-sud, de Harâr jusque sur les rives du fleuve Juba.

Parce qu'elle opère sur un mode particulièrement violent et qu'elle interfère de manière directe et prédatrice dans l'organisation économique des pasteurs nomades (à travers notamment le prélèvement des tributs - gibir - qui motivaient les razzias), on peut dire que cette expansion éthiopienne apparaît comme la référence première et unanimement ressentie par les Somalis de l'agression coloniale. Par ailleurs, on peut supposer qu'elle a également contribué à différer la prise de conscience du démembrement en cours, dans la mesure où l'expansion des autres puissances coloniales s'est faite de manière plus progressive et relativement plus pacifique.

Aussi, malgré le rôle joué par les Derviches dans la prise de conscience locale de la globalisation du fait colonial<sup>1</sup>, il faudra attendre les années 1940 pour que se manifeste les premières organisations politiques structurées revendiquant la réunification des territoires somalis et traduisant par là même la reconnaissance d'un espace national somali.

Mais bien avant cette période, des individus témoignent d'une conscience aiguë de la partition coloniale. Comme cela est fréquemment le cas en pays somali, les sentiments diffus qui se dégagent des normes et des pratiques en recomposition trouvent à s'exprimer dans

---

<sup>1</sup> La révolte Derviche marque évidemment une première tentative de mobilisation supra clanique et une identification du fait colonial dans sa globalité. Mais cette réaction répondait plus au sentiment religieux d'une agression par des infidèles qu'au risque perçu du démembrement d'un territoire national.



*L'occupation italienne du pays sud-somali : la formation de la Somalia.*

A la différence de la Grande Bretagne et de la France dont la rivalité avait largement été éprouvée outre mer et singulièrement en Afrique (voir notamment le fameux incident de Fachoda), l'Italie qui à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle venait d'achever sa réunification entraînait tardivement dans la compétition coloniale. La constitution d'un empire colonial permettait donc dans une certaine mesure de marquer son accession au rang de nouvelle puissance européenne, mais cette volonté n'était pas sans susciter des réticences dans les chancelleries de l'État nouvellement réunifié. D'où une première période d'hésitation au cours de laquelle on verra tour à tour l'État s'engager dans des aventures coloniales, pour s'en soustraire aussitôt - suite aux difficultés rencontrées sur le terrain - cédant la place à des compagnies commerciales qui le représenteront de manière plus ou moins officielle.

De fait, au départ de l'aventure italienne dans la Corne de l'Afrique, l'on trouve des compagnies commerciales. En 1870, l'une d'elles parvient ainsi à acheter aux sultans locaux, le port d'Assab situé sur la côte érythréenne. Quelques années plus tard, l'Italie renforce sa position en Érythrée en récupérant à la faveur du retrait des Égyptiens le port de Massawa : en 1885 elle instaure un Protectorat sur les deux cités côtières.

Avec le déclin des Égyptiens et des Ottomans, les côtes somalies deviennent à leur tour rapidement attractives pour une puissance en mal d'empire colonial. L'Italie comme la plupart de ses rivales dans la région est avant

tout fascinée par les richesses supposées de l'hinterland éthiopien<sup>4</sup> : le contrôle des débouchés maritimes pour ces richesses que sont les ports érythréens puis bientôt ceux de la côte somalie constituent la première étape d'une colonisation future de l'Éthiopie. Il faut également préciser qu'à cette époque les visées italiennes sur les côtes somalies seront plutôt encouragées par les Britanniques, qui cherchent surtout à contrecarrer la politique française dans la région. En 1889, un traité de protection est ainsi conclu avec les deux sultanats Majerteen situés vers la pointe du cap Garda fui et au sud du Protectorat Britannique. La même année, des démarches sont entreprises auprès du sultan de Zanzibar pour qu'il consente à une cession des côtes du Benaadir (et de son port Mogadiscio) sur lesquelles il exerce une souveraineté relativement formelle. Là encore, à l'instigation de ces démarches l'on trouve des hommes d'affaire, en particulier un certain Vincenzo Filonardi dont la maison commerciale établie à Zanzibar traitait depuis longtemps déjà avec des commerçants somalis. Les efforts de Filonardi n'aboutiront cependant qu'en 1892, lorsque le sultan consentira finalement à la location de l'ensemble des ports du Benaadir<sup>5</sup>. Entre-temps, au

---

<sup>4</sup> On a pu évoquer au début de ce travail la présence dans la région de voyageurs et de commerçants européens dès le 15<sup>ème</sup> siècle, parmi lesquels un représentant de la maison des Médicis. L'Abyssinie fascine l'Europe depuis longtemps, tant pour des raisons qui relèvent de la mystique chrétienne que pour des motivations plus mercantiles.

<sup>5</sup> Cf. Lewis (1988 : 51).

Outre Mogadiscio, la souveraineté du Sultan s'étendait aussi sur les cités côtières de Brava, Merca et Warsheikh. Ces ports seront loués à l'Italie pour une période de 25 ans, moyennant une

cours de cette année 1889 décidément très riche, l'Italie a signé avec l'Éthiopie le fameux traité d'Uccioli. Ce dernier avait pour objet de baliser des expansions concurrentes, les deux pays étant sur le point de se rencontrer en Érythrée mais aussi dans le sud du pays Somali, sur les cours intérieurs des fleuves Shebeelle et Juba que les Italiens désignaient comme partie intégrante de leur sphère d'influence. A cette période, l'Éthiopie de Ménélik qui entamait sa progression en territoire somali n'apparaissait pas comme la puissance régionale en gestation qu'elle était, et toute l'ambiguïté du traité d'Uccioli va résider dans son interprétation italienne qui posait la partie adverse en situation de vassalité. Ménélik saura pourtant tirer habilement parti de cette situation un peu floue : il obtiendra ainsi, grâce au parrainage des italiens, que son pays soit exonéré des clauses que les puissances coloniales européennes avaient négociées à Bruxelles en 1890 et qui interdisaient la vente d'armes à feu aux populations indigènes. En rendant possible un effort d'armement dont Ménélik avait fait l'une des priorités de son règne, les Italiens l'aideront d'une part à accélérer son expansion aux dépens des Somalis, mais aussi (ironie du sort) à affirmer son indépendance en mettant un terme provisoire quelques années plus tard, aux illusions que l'Italie nourrissait quant à sa tutelle sur l'Éthiopie. Mais pour l'heure, le traité d'Uccioli signale un point d'importance : à la

---

redevance annuelle fixée à 160000 roupies indiennes. Le port de Kismayo qui constitue le débouché du fleuve Juba sera lui partagé entre l'Italie et une compagnie anglaise - l'Imperial British East Africa Company - qui gère pour le compte de l'empire Britannique un vaste territoire compris entre le fleuve Juba et les régions septentrionales de l'actuel Kenya (Jubaland).

différence des autres puissances coloniales européennes présentes dans la région, les Italiens n'envisagent plus seulement l'implantation de comptoirs côtiers, mais bien une prise de possession des territoires intérieurs et en premier lieu de l'Abyssinie.

Dès 1892 et parallèlement à l'avancée des Éthiopiens dans l'Ogaaden, ils entreprennent des campagnes d'exploration et de pacification du pays somali. En 1895, un poste militaire est implanté à Luuq, un ancien caravansérail somali<sup>6</sup> situé sur les rives du Juba. La mission confiée à ce poste est claire : il s'agit de collecter des informations sur le commerce caravanier de la région et d'autre part de surveiller les mouvements éthiopiens dans la plaine. A la même époque, les Italiens tentent une première invasion de l'Abyssinie depuis leur base érythréenne : la tentative échouera lamentablement avec la défaite infligée par Ménélik au corps expéditionnaire italien, lors de la fameuse bataille d'Adowa en 1896.

L'humiliation subie à Adowa va refroidir pour quelques années les ardeurs coloniales italiennes. Dans le Benaadir, le gouvernement opte pour un repli côtier et se désengage provisoirement de l'administration de la

---

<sup>6</sup> Contrairement au système régional du pays nord-somali que nous étudions, il existait déjà au 19<sup>ème</sup> siècle dans le sud quelques villages-comptoirs intérieurs qui faisaient office de marchés et de caravansérails. Ces villages s'inséraient dans un vaste système de ressources économiques, mobilisées par diverses confédérations politico-militaires entre le 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècles. Pour plus de détails sur l'histoire de ces régions méridionales, on se reportera à l'ouvrage de L.V. Cassanelli (1987).

colonie qui sera confiée jusqu'en 1905 à une société commerciale : la Compagnie du Benaadir.

A l'inverse, la victoire inattendue des Éthiopiens relance de plus bel les projets expansionnistes de Ménélik. Équipés d'armes modernes, encouragés par leur victoire sur les Italiens, ayant neutralisé les Britanniques grâce au traité de 1897, les Éthiopiens s'enfonceront toujours plus loin dans la plaine. En 1905, cette poussée menace même les régions méridionales du Juba et du Benaadir. Cette année là, une colonne de plusieurs milliers de cavaliers avance en direction de la côte sans rencontrer de résistances significatives, n'interrompant sa progression qu'à une journée de marche de Mogadiscio. Passé le choc d'Adowa, la menace Éthiopienne conduira les Italiens à réagir et en 1908 un nouveau traité est signé, qui délimite la frontière entre les deux puissances coloniales. A la différence du traité anglo-éthiopien de 1897, celui-ci reconnaît clairement une souveraineté éthiopienne sur la vaste plaine de l'Ogaaden. La partition va même plus loin puisque les deux États se distribuent des clans somalis.

Du côté italien, le traité de 1908 amorce le second souffle du processus colonial. À partir de cette date, trois orientations politiques sont arrêtées : il va s'agir d'abord d'étendre l'autorité coloniale sur l'ensemble des territoires qui définissaient jusque là la sphère d'influence italienne ; les colons vont s'attacher ensuite à l'instauration d'un programme de mise en valeur économique de la colonie dans le but d'une exploitation intensive des ressources locales ; enfin la Somalia italienne va constituer le tremplin de la revanche italienne et les colons passeront ainsi d'une politique de grignotage en zone frontalière à une

mise en situation de la provocation ultime qui en 1935 débouchera sur l'invasion de l'Éthiopie.

La mise en oeuvre de la phase d'instauration coloniale suit immédiatement la conclusion du traité. En 1908, les troupes coloniales basées sur les côtes du Benaadir se répandent dans l'intérieur et au terme d'une pacification rapidement menée<sup>7</sup>, des garnisons sont implantées un peu partout, jusque dans les confins frontaliers. L'année suivante, les Italiens envisagent l'occupation effective des Sultanats Majerteen sur lesquels ils avaient imposé un Protectorat nominal en 1889 : deux postes administratifs sont établis dans ce but à Alula et Obbia. Mais il faudra attendre la fin de la première guerre mondiale et l'affermissement des positions coloniales dans le sud<sup>8</sup> pour qu'une action de force soit engagée en pays Majerteen. Celle-ci qui débute en 1925, va se heurter à la résistance acharnée des combattants du Sultan Isman. Ce dernier ne se soumettra que deux ans plus tard. En 1928 donc, la Somalia italienne est globalement pacifiée: elle comprend l'ensemble des zones centrales (au sud du Protectorat) et méridionales du pays somali. La colonie - qui est divisée en 7 régions administratives et 33

---

<sup>7</sup> La pénétration italienne dans le Benaadir sera facilitée par le fait qu'elle intervient dans un contexte de désintégration des grandes confédérations politico-militaires qui dominaient la région. De telles formations politiques n'existaient pas (au 19<sup>ème</sup> siècle du moins) dans l'hinterland nord somali. Les conditions de l'émergence et du déclin de ces formations dans le Benaadir ont été étudiées par Cassanelli (op.cit : 180 et suiv.).

<sup>8</sup> En 1925, la colonie s'agrandit avec l'obtention du Jubaland cédé par les Anglais, en récompense de la participation italienne à la première guerre mondiale, aux côtés des alliés.



districts - est administrée directement par un gouverneur basé à Mogadiscio, dont l'autorité est relayée dans les provinces par des résidents. Ces derniers sont secondés sur le terrain par des représentants somalis rémunérés, pompeusement désignés comme des "chefs" de clans (ils portent le titre de "Capos"), qui servent de relais entre l'administration et les populations<sup>9</sup> .

Mais pour l'essentiel, l'autorité italienne se fonde sur un important appareil de contrôle social. Mis à part les troupes coloniales occasionnellement mobilisées dans le cadre de vastes opérations de pacification (12000 soldats des troupes de marine seront ainsi débarqués sur les côtes Majerteen), des unités de contrôle et de répression sont formées : en 1914 d'abord où se constituent les Gogle, une unité militaire opérant essentiellement dans les zones rurales et aux frontières. Dans les années 1930, cette unité mobile est estimée à 500 hommes de troupes, pour l'essentiel somalis. Après la première guerre mondiale, une importante force de police verra le jour, qui à la veille de l'invasion de l'Éthiopie comptait près de 1500 hommes encadrés par 85 officiers italiens. A cela s'ajoute une importante bureaucratie (qui s'alourdira plus pendant la période fasciste) au sein de laquelle quelques Somalis seront recrutés pour occuper des postes subalternes.

---

<sup>9</sup> Certains de ces "chefs" (capos) de clans vont s'avérer très utiles aux colonisateurs dans leurs interventions, en parvenant à mobiliser une main d'oeuvre paysanne traditionnellement rétive au travail dans les plantations. Sur les problèmes de rareté de la main d'oeuvre et le recours au travail forcé dans la Somalia, cf. Lewis (op.cit.: 93-95) et Cassanelli (1988 : 269-282).

Ce déploiement de force illustre et accompagne la politique coloniale italienne en Somalie, réaffirmée au lendemain de la signature du traité italo-éthiopien. Pour les planificateurs il s'agit de transformer la Somalia en une colonie de peuplement, susceptible d'accueillir les "surplus" de populations italiennes, en particulier d'agriculteurs pauvres ou de métayers. Ceux-ci doivent être les pionniers d'une mise en valeur coloniale dont les fruits témoigneront du prestige colonial de l'Italie, en même temps qu'ils contribueront à l'enrichissement de la métropole.

Dès 1908, 10000 ha de terres sont délimités sur les rives fertiles du Shebeelle et réservés à d'éventuels colons italiens. En 1912, une première station d'expérimentation agronomique est créée à Genale, près de Merca. Après quelques déboires, les recherches effectuées à Genale trouveront un débouché pratique, avec la constitution en 1920 - sur l'initiative du Duc des Abruzzes - d'un important consortium agricole : la Societa Agricola Italo-Somala (SAIS). Cette société va en quelques années produire et commercialiser en grande quantité les récoltes de plantations (coton, sucre et banane). La même année, une unité d'extraction de sel voit le jour en pays Majerteen à l'instigation de capitalistes lombards. L'entreprise ne prendra son essor qu'après l'éradication de la résistance Majerteen, à la fin des années 20. Durant la décennie suivante, elle produira jusqu'à 260000 T. de sel par an, exporté pour l'essentiel en Afrique orientale et en extrême Orient<sup>10</sup>.

Au crédit de cette politique coloniale italienne, il faut lui concéder le fait qu'à la différence des colonies voisines, elle s'est également attelée au

---

<sup>10</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 96).

développement du secteur vivrier, tant pastoral qu'agricole. En effet, un certain nombre d'innovations agronomiques (notamment dans le domaine de l'irrigation) bénéficieront aux parcelles vivrières que les entrepreneurs de la SAIS concédaient aux agriculteurs somalis qu'ils employaient. Par ailleurs, dès 1929, des reconnaissances hydrologiques sont conduites dans les zones pastorales qui permettront la construction ou l'aménagement de près de 150 puits et points d'eau entre 1932 et 1933<sup>11</sup> .

Cette mise en valeur agricole s'accompagne aussi d'un développement infrastructurel assez important, notamment sous l'impulsion directrice des gouverneurs fascistes qui se succéderont dans la colonie durant la décennie 1924-1935. Des routes sont ainsi construites afin de relier les différents districts entre eux. Mais les routes s'étendront au-delà des seules zones d'intérêt économique, pour répondre au projet politique qui se précise dans les années 1930 et qui débouchera sur l'invasion de l'Abyssinie.

En effet, en se réengageant massivement en pays somali après de longues périodes d'hésitations, les pouvoirs italiens pré fasciste et fasciste vont d'abord chercher à redorer leur blason de puissance coloniale terni par la défaite d'Adowa. Cela avant de songer sérieusement à laver l'affront. D'où parallèlement à ces grands programmes de mise en valeur une politique active de présence aux frontières, en particulier au contact des zones formellement annexées par l'Éthiopie. On a pu voir que dès la signature du traité, de nombreux postes frontières sont établis, sur lesquels les Gogle vont exercer une surveillance aiguë. En fait, à partir de

---

<sup>11</sup> Cf. Lewis (ibid.).

cette date les Éthiopiens vont perdre l'initiative en matière d'expansion territoriale, au profit des Italiens qui inaugurent une stratégie de "grignotage". Dès la fin de la première guerre mondiale et surtout dans les années 1920, ils vont contribuer à la formation de troupes irrégulières qui seront chargées de contrecarrer les expéditions éthiopiennes en quête du fameux gibir dans l'Ogaaden. Parallèlement, ils tenteront souvent avec succès de gagner à leur cause un certain nombre d'aînés ou de notables religieux issus de clans rattachés à la sphère éthiopienne. A travers ces intrigues, ils encourageront des formes de résistances actives ou passives, ou les actions séditeuses des clans somalis.

Notons que les Éthiopiens useront des mêmes procédés en encourageant par exemple l'activisme d'un certain nombre de résistants Majerteen qui avaient trouvé refuge dans l'Ogaaden après la chute des Sultanats en 1927. L'instauration de frontières consécutive à la partition du pays somali inaugure ainsi un jeu politique particulier dans lequel les grandes puissances s'affrontent par clans interposés. Mais c'est un jeu que les Somalis apprendront vite à manipuler et l'on verra ainsi des clans, des lignages, ou même des individus tenter de tirer profit des rivalités internationales.

Au début des années 1930, la Somalie italienne apparaît comme la composante du pays somali dont l'incorporation coloniale est la plus avancée. Pourtant, si on rapporte le bilan de la colonisation aux objectifs initiaux et aux investissements consentis pour les réaliser, celui-ci paraît plutôt mitigé.

En dépit d'une administration coloniale importante, les colons ne parviendront pas à instaurer un système d'imposition directe. Pour l'essentiel les ressources

coloniales proviennent (à l'instar du Somaliland) des taxes sur les produits d'import/export et plus accessoirement sur les patentes commerciales. Certes, la mise en valeur agricole s'est traduite par une forte hausse de la productivité, développant du même coup la mise sur le marché international d'un gros volume de denrées agricoles en provenance des plantations (la banane par exemple deviendra l'un des premiers postes d'exportation). Mais cette dynamisation du secteur agricole s'est faite au prix de lourds investissements qui vont contribuer à l'entretien d'un déficit chronique du budget de la colonie.

A cela s'ajoute l'échec des programmes d'émigration à grande échelle : en dépit des efforts de publicité, peu de candidats accepteront de jouer les pionniers en Somalie. Cet échec rendra plus aiguë encore le problème de la rareté de la main d'oeuvre dans les plantations, principal frein à l'accroissement de la productivité agricole que recherchaient les colons. Dans ces conditions, le développement de l'important appareil répressif que nous avons signalé précédemment s'inscrivait aussi dans un programme de mise au travail forcée d'une paysannerie somalie solidement implantée dans les zones inter fluviales mais rétives au labeur dans les plantations. Aussi l'Italie prise dans le délire fasciste voit-elle plus que jamais en l'Éthiopie un exutoire à ses échecs passés et présents.

Entre 1931 et 1934, les incidents frontaliers et les provocations conduites par clans somalis interposés vont se multiplier, augmentant progressivement la tension entre les deux pays. Elle atteindra son paroxysme en décembre 1934, lorsqu'une délégation éthiopienne en mission dans l'Ogaaden afin de préparer le bornage de la frontière avec le Protectorat britannique, sera attaquée

par un commando italien au lieu-dit Wal Wal. L'incident servira de prétexte à la déclaration de guerre et à l'invasion de l'Éthiopie par les troupes de Mussolini. Avec l'achèvement de cette invasion en mai 1936, le pays somali recouvre une bonne part de son intégrité, dans le cadre de l'Afrique Orientale Italienne.

*La Côte Française des Somalis.*

L'installation des Français dans la Corne de l'Afrique et son prolongement dans le cadre de la Côte Française des Somalis (CFS) signale une autre modalité de la colonisation du pays somali, distincte dans ses finalités politiques ainsi que dans son administration, du Somaliland britannique et de la Somalia italienne. Toutefois, à la différence de la Somalia, la constitution de la CFS sera d'une grande incidence sur la recomposition de l'ensemble régional étudié.

La France - comme nombre de pays Européens - est sans doute travaillée de longue date par l'imaginaire Abyssin. Mais son intérêt pour la région se manifeste de façon marquée durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les motivations sont bien évidemment mercantiles (relatives aux "richesses" présumée de l'Abyssinie), à quoi s'ajoute l'aiguillon de la rivalité franco-britannique qui s'est déplacée en Afrique (notamment dans le cadre d'une course effrénée pour le contrôle des régions du haut Nil) et au Levant.

Ce sont ces considérations qui guident la mission exploratoire conduite par Rochet d'Héricourt à la fin des années 1830. Elle le conduira jusque dans le Choa, après une brève visite des rades de Tajurah et Seylac où il tente de conclure des traités commerciaux avec les

populations<sup>12</sup> . Mais il faudra attendre encore près de deux décennies pour que les recommandations de Rochet d'Héricourt quant à une installation française sur la côte africaine de la mer Rouge soient suivies d'effets.

En 1858, lorsque Henri Lambert - l'agent consulaire français d'Aden - est mandaté pour prendre contact avec les autorités Afars du Golfe de Tajurah et le sultan de Seylac, les Britanniques sont déjà fermement établis à Aden d'où ils ont noué de solides liens commerciaux avec les commerçants somalis. Lambert contactera le Sultan Abu Bakr qui, comme nous l'avons vu, avait pris la succession de Haji Shermakay à Seylac, mais qui demeurait également très puissant dans la région de Tajurah dont il avait fait le principal centre de son commerce esclavagiste. On a pu voir également que le sultan était réputé pour sa francophilie, du moins au regard des agents britanniques d'Aden. En fait, le contentieux implicite qui opposait les Britanniques au sultan était bien évidemment en rapport avec la traite des esclaves que ce dernier continuait d'exercer en toute illégalité, bénéficiant de nombreuses protections ottomanes, mais aussi de l'indifférence calculée des Français. Lambert n'aura pas le temps de profiter des contacts qu'il avait établi avec le sultan puisqu'il est tué l'année suivante - en 1859 - par des Afars durant un séjour à Tajurah. Malgré ce drame, les autorités

---

<sup>12</sup> Sur l'histoire de la Côte Française des Somalis (CFS) qui deviendra plus tard le Territoire Français des Afars et des Issas (TFAI) jusqu'à son indépendance en 1977 et l'avènement de la république de Djibouti, Cf. R. Adloff et V. Thompson, Djibouti and the Horn of Africa, Standford University Press, 1968, ainsi que l'ouvrage de Ph. Oberlé et P. Hugot, Histoire de Djibouti des origines à la République, Présence Africaine, 1985.

françaises auront à coeur de concrétiser les négociations entamées et en 1862, un traité est signé à Paris en grande pompe, avec les représentants de la famille Abu Bakr : ce traité entérine la cession de la rade d'Obock.

Pourtant, peu après ce premier succès diplomatique, la France va de nouveau se désengager de la région durant une vingtaine d'année, prise dans d'autres aventures coloniales parfois désastreuses d'ailleurs (au Mexique notamment), mais aussi dans des tourmentes européennes (la guerre avec l'Allemagne et la défaite de Sedan) et des crises intérieures (la Commune de Paris). Cette absence profitera à l'Égypte entre autres, qui va occuper la plupart des ports de la mer Rouge, notamment celui de Tajurah. Ce n'est qu'après le retrait des Égyptiens dans les conditions que l'on connaît que la France va de nouveau se manifester dans la Corne de l'Afrique.

Plusieurs facteurs y contribuent : d'abord une situation intérieure stabilisée dans les années 1880, qui autorise une relance de l'aventure coloniale. A quoi s'ajoutent les nouvelles retombées liées à l'ouverture du canal de Suez qui rendent les côtes africaines de la mer Rouge formidablement stratégiques. Du côté français, elles deviennent un noeud gordien de la ligne maritime coloniale reliant les ports français (en particulier Marseille) à Madagascar et l'Indochine. Les tracasseries et autres humiliations que les Britanniques infligeaient aux navires français à Aden ajoutaient à l'opportunité de la création d'une station d'approvisionnement en charbon dans la région.

Ainsi, en 1884 la France installe à Obock un Résident Politique particulièrement énergique, en la personne de Léonce Lagarde. Celui-ci conclut aussitôt une série de



traités avec les sultans afars et les aînés somalis du clan Ciise, avant de créer officiellement la Côte Française des Somalis. En 1888 un autre traité sera signé, avec les Britanniques cette fois-ci, afin de délimiter la frontière entre la CFS et le Protectorat du Somaliland. Enfin, en 1892 Lagarde décide de transférer le siège du gouvernement colonial d'Obock à Djibouti où la rade est mieux aménagée, traduisant ainsi la volonté de développer le commerce de transit avec l'Abyssinie. Ce projet qui se dessine très rapidement va se concrétiser de manière spectaculaire avec la conclusion d'un accord franco-éthiopien inaugurant la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti.

Les travaux commencent en 1897 ; en 1901 un premier tronçon est en service, desservant le poste frontière de Douanle ; en 1903 la ligne parvient à quelques dizaines de km de Harār, jusqu'à la station de Dire Dawa, un bourg créé par le chemin de fer. En 1917 - en pleine guerre mondiale et au plus fort de la révolte Derviche dans le Protectorat - le chemin de fer franco-éthiopien (CFFE) atteint Addis Abeba.

Ainsi de manière subreptice, au nez et à la barbe des rivaux britanniques et italiens, la France venait de réussir une formidable pénétration économique en Abyssinie. Ce succès s'expliquait en partie par les concessions faites aux Éthiopiens, au niveau de la participation aux droits d'exploitation du CFFE<sup>13</sup> . Mais

---

<sup>13</sup> Le partenariat entre la France et l'Éthiopie autour de la gestion du CFFE n'est toutefois pas franchement idyllique. Il est fréquemment teinté de méfiance manifestée du côté éthiopien par de fréquentes tentatives de remise en cause des accords, comme en témoigne cette missive secrète adressée en mars 1933 par le

il est également imputable aux liens économiques noués entre Ménélik et quelques négociants français très impliqués dans le commerce des armes. En effet une grande partie de l'armement destiné à l'équipement des troupes éthiopiennes entre 1890 et 1920 a transité par des filières commerciales impliquant des négociants français établis pour la plupart à Djibouti.

L'effet du chemin de fer se fera vite ressentir, tant à Djibouti qui entame son essor économique, que dans le Protectorat où les ports de Seylac et Bulhar amorcent un déclin irréversible. Alors que la guerre du Sayyid fait fuir de nombreux négociants étrangers (nous revenons sur ce point un peu plus loin dans le texte), la CFS enregistre un afflux de marchands de tous horizons.

Durant la première guerre mondiale, la présence coloniale française en CFS paraît bien établie<sup>14</sup>. Mais c'est à partir des années 1920 que le chemin de fer commence à drainer de manière significative les

---

gouverneur de la CFS au ministre des colonies. Elle fait suite à une demande de l'empereur Hailé Sélassié de faire participer son pays à la fixation des prix de transport. Le point de vue du gouverneur sur cette question est que : "Cette exigence qui eût pu paraître admissible ailleurs ne pouvait être acceptée ici, toute participation des fonctionnaires éthiopiens à la gestion d'une affaire constitue pour cette affaire un arrêt de mort. Je suis de plus en plus convaincu de l'exactitude de l'opinion que j'ai déjà formulé au sujet des mobiles de la politique éthiopienne. Le but réel auquel tend cette politique est la main mise sur le port de Djibouti et sur le chemin de fer." Cf. AOM. Côtes Françaises des Somalis. Affaires Politiques, Carton 693. Dos.1.

<sup>14</sup> Un bataillon somali sera même formé et engagé dans le conflit en Europe.

productions de l'hinterland éthiopien, notamment une bonne part des ressources de la région de Harär.

Il est intéressant de noter toutefois qu'en dehors du seul développement des infrastructures ferroviaires puis portuaires, l'effort de mise en valeur de la colonie par les Français sera négligeable jusque dans les années 1950. Entre 1926 et 1939, les grands travaux d'équipement du port sont entrepris. A l'inverse, aucun investissement n'est consenti pour le développement des zones intérieures, notamment pour la promotion du secteur pastoral. Le premier service vétérinaire ne verra le jour qu'en 1939. De même, aucun programme sérieux en matière de scolarisation ou de promotion sanitaire (à l'endroit des populations autochtones s'entend) ne sera entrepris avant la fin de la seconde guerre mondiale.

La singularité de la colonisation française en CFS par rapport aux autres territoires somalis colonisés, est d'avoir développé une forme de mise en valeur relativement limitée mais très ciblée (le chemin de fer et l'aménagement portuaire), tout en ne s'engageant pratiquement pas dans le développement rural ou d'autres formes de promotions des ressources humaines de la colonie. Elle est ainsi parvenue à asseoir un développement économique de la colonie fondé sur le commerce de transit, mais aussi - paradoxalement - à pérenniser la situation coloniale en n'interférant que très légèrement dans la vie sociale et économique des pasteurs nomades de l'intérieur. Les effets de cette orientation coloniale se retrouvent jusque dans l'aménagement territorial : la CFS apparaît comme un espace clivé. La ville de Djibouti se développe rapidement autour du port : en 1935 sa population est estimée à 20000 habitants (86000 pour l'ensemble de la

colonie)<sup>15</sup> . Aux commerçants et administrateurs français s'ajoute une population cosmopolite de négociants arabes, juifs, grecs, italiens. La cité attire également une population de "migrants" somalis en provenance du Protectorat où d'Éthiopie, qui trouvent à s'employer dans des fonctions subalternes en tant que "boys", chauffeurs, "coolies" au port... et pour certains comme marins ou soutiers sur les navires des messageries maritimes.

Djibouti devient ainsi dans les années 1930 un pôle urbain émergeant dans un système régional en pleine recomposition, dans lequel les anciennes cités périclitent et des frontières apparaissent. Mais Djibouti traduit aussi à sa façon le divorce entre la cité et son hinterland. Cependant qu'un nouveau prolétariat urbain se constitue, encore marqué par les solidarités claniques traditionnelles (exacerbées il est vrai par une politique coloniale de marquage clanique)<sup>16</sup>, l'intérieur pastoral apparaît comme déconnecté, vivant par lui même et pour lui-même. Cette situation se trouvera amplifiée par la principale innovation que les zones rurales de la CFS vont connaître durant la présence française : à savoir la formation de localités. En effet, des villages se constituent autour des postes

---

<sup>15</sup> Cf. E. Aubert de la Rüe, La Somalie Française, Gallimard, Paris 1939, p.17.

<sup>16</sup> Dès les années 1930, le gouvernement colonial instaure une politique de marquage clanique, en imprimant sur les cartes d'identité l'appartenance clanique ou ethnique des populations. A la même époque, des décrets réglementant les mouvements de populations en CFS apparaissent, cf. notamment AOM CFS. Affaires Politiques, carton 695 Dos 1, "Émigration et recrutement des indigènes de CFS".

militaires français (eux même établis à proximité de points d'eau en général) qui commandent les cercles administratifs de l'intérieur. Très vite le havre sécuritaire crée par la présence militaire va attirer des marchands de détails yéménites et somalis. Ces villages deviendront ainsi des points d'arrêts lors des transhumances pastorales, mais aussi les nouveaux lieux où s'organisent les échanges entre pasteurs et marchands.

Cette disjonction des rapports entre Djibouti et le reste de la CFS peut expliquer le caractère relativement paisible de la colonie. En dehors du port qui (avec le chemin de fer) concentre l'essentiel de l'attention des autorités coloniales, des cercles administratifs sont dispersés dans l'intérieur. Ces derniers sont organisés autour de quelques officiers français encadrant des méharistes et autres tirailleurs somalis. La présence de marchands somalis appartenant aux clans Ciise qui nomadisent au voisinage des postes militaires établis et le recours à certains notables rémunérés au titre d'agent de liaison entre l'administration et les populations (en CFS ces aînés portent le titre d'Okal), vont contribuer à cette cohabitation sans heurts<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> En fait c'est en intervenant dans des conflits internes, récurrents entre Issas et Afars que l'administration se trouvera confrontée aux situations les plus délicates. En Janvier 1935, un chef de poste français et vingt et un de ses soldats seront tués en tentant de s'interposer dans un combat entre Afars et Issas qui fera 300 morts. Cf. E. Aubert de la Rüe (op.cit.: 37).

## 7-2. Le Protectorat pacifié : l'extension de l'autorité coloniale au Somaliland.

Il nous faut maintenant revenir à l'étude de notre système régional pour en évaluer les transformations pendant et après l'épisode de la guerre des Derviches.

On a pu voir que parallèlement au conflit qui mobilisait l'essentiel des ressources de l'administration coloniale du Somaliland, la partition du pays somali se poursuivait sans heurts, avec la formation de la Somalia au sud du Protectorat, de la CFS au nord et avec une poussée éthiopienne encore plus forte dans les plaines de l'ouest.

Or, la situation du Protectorat au lendemain de la révolte des Derviches semble plus désastreuse que jamais. Les opérations militaires auront coûté près de £6,5 millions à la Couronne britannique. Il s'agit là d'une dépense que le Colonial Office (qui à partir de 1905 assume la tutelle du Protectorat à la place du Foreign Office) admettra difficilement et qui va conditionner ses dispositions futures vis à vis du Somaliland. Le coût humain des vingt années de luttes est quant à lui plus difficilement quantifiable, mais il est assurément très lourd, peut être de l'ordre de centaines de milliers de victimes si l'on associe aux opérations militaires les effets secondaires de la guerre (par exemple la famine de 1912)<sup>18</sup>. Certaines régions sont sinistrées : dans l'Ogaaden par exemple, l'économie pastorale se trouve fortement désorganisée par les razzias éthiopiennes, mais aussi par les

---

<sup>18</sup> Gesheker (op.cit.: 18) avance le chiffre estimatif de 200000 victimes somalies, pour la période de guerre.

règlements de compte pastoraux qui se sont intensifiés sous le couvert de la guerre, et que l'usage d'armes à feu récemment introduites rend particulièrement meurtrier.

La défaite du Sayyid en 1920 marque du point de vue du processus colonial un autre tournant : elle entraîne l'extension de l'autorité britannique sur l'ensemble du pays et non plus sur les seules zones côtières. Mais cette implication ne s'accompagne d'aucun programme de reconstruction ou de mise en valeur. Au contraire, l'attitude "revancharde" de Londres (qui s'opposera souvent à l'octroi de subventions au Protectorat), comme l'hyper sensibilité des administrateurs coloniaux aux réactions populaires qui accueillent l'introduction de rares projets de développement, contribueront à l'adoption d'une politique coloniale minimale (minimal policy) au Somaliland.

*L'extension de l'État colonial : une logique sécuritaire.*

La position de principe adoptée par les Britanniques en 1884 (lors de leur installation au Somaliland) stipulait que l'administration coloniale s'engageait "à interférer le moins possible dans les affaires des clans". Il ne s'agissait alors que d'exercer un contrôle sur les voies de communications commerciales, sans véritable intention de capturer les monopoles déjà établis sur ce commerce. Dans le prolongement de la pacification déclenchée en 1919-20, les Britanniques optent résolument pour une approche coloniale plus conventionnelle. L'objectif principal est d'étendre sur l'ensemble du pays l'autorité coloniale et d'y instaurer la loi et l'ordre.

Dès 1920, des postes administratifs et des garnisons sont établis dans les principales localités de

l'intérieur (pour la plupart d'existence récente). Le Protectorat est divisé en 6 districts dont l'administration est confiée à des "District Commissioners" (DC) qui dépendent du gouverneur basé à Berbera. Dans la pratique cependant, en raison des faiblesses de communication qui subsisteront longtemps entre Berbera et les districts, les DC vont bénéficier d'une grande autonomie de gestion. La mise en oeuvre d'une nouvelle organisation judiciaire, qui se substitue aux procédures coutumières somaliennes, va fortement contribuer au renforcement de leur pouvoir. Dorénavant, seules les affaires islamiques relevant du Kadis (en réalité les mariages et les divorces) et les "affaires tribales les plus insignifiantes" ressortent du domaine somali<sup>19</sup>. Mais même sur ces quelques prérogatives consenties à la sphère politique traditionnelle, les colonisateurs se montreront souvent interventionnistes, en appuyant par exemple le contrôle social clanique des aînés recrutés comme Akils. Les affaires pénales et

---

<sup>19</sup> En 1921, un semblant de juridiction indigène est créé sous la forme des "Akils Courts". Cette juridiction est sensée seconder le DC dans son administration. En fait c'est ce dernier qui va assumer l'essentiel du pouvoir judiciaire. A partir de 1927, les "Colonial Report" font état de la réorganisation du système judiciaire du Somaliland en ces termes: "A much stricter legal control is now exercised. In past years, murder and homicide among the native have been dealt with under tribal customs, but such crimes are now tried by the Criminal Courts. (...). In addition to criminal and civil cases under (a) tribal cases are investigated and judged by Districts courts under a mixture of tribal custom, Mohammedan law and Indian law (...). The Kadis deal with cases falling entirely under Mohammedan law and courts of Akils or elders have been set up to deal with the less important and contentions of tribal cases".



civiles sont quant à elles traitées directement par les DC ou transmises au Gouverneur selon leur gravité. Pour assurer leur main mise sur ces domaines, les autorités concocteront un code pénal associant pêle-mêle de pseudo lois tribales, une jurisprudence islamique et le code civil indien (i.e. des Indes britanniques) utilisé en divers lieux de l'Empire après quelques réaménagements.

Mais pour imposer leur loi, les DC s'appuyaient surtout sur des forces de police spécialement affectées aux zones rurales (les fameux Ilaalos, litt. "les Vigilants"), créées au premier temps du Protectorat, mais réorganisées et renforcées durant la guerre. Soigneusement sélectionnés et solidement encadrés par des officiers britanniques, les Ilaalos apparaîtront vite comme le bras armé des DC, agissant à leur discrétion et selon des procédés qui bien souvent échappaient au gouverneur<sup>20</sup>. La création d'une nouvelle force de police coloniale en 1926, plus conventionnelle dans son fonctionnement, ne limitera en rien l'autonomie d'action des DC et des Ilaalos (d'ailleurs l'unité ne sera pas dissoute) dans les campagnes.

D'une manière générale, la loi et l'ordre apparaissent comme les priorités de l'administration coloniale. Les crédits affectés à l'entretien des forces de sécurité représentent annuellement de 25 à 33% du budget global

---

<sup>20</sup> Les DC appliquaient assez régulièrement le principe de la responsabilité collective lors des répressions, en mettant à l'amende (confiscation du bétail) l'ensemble des clans et lignages pour les fautes commises par un individu. Pour des exemples de ces pratiques, cf. Gesheker (op.cit.: 23). Des cas similaires nous ont été rapportés par la plupart de nos informateurs, témoins de cette période coloniale.

de la colonie durant la décennie 1930-40<sup>21</sup>. L'administration compte moins de 50 fonctionnaires britanniques (civils et militaires) au cours de la même période. Il s'agit là d'un des effectifs d'expatriés les plus réduits de l'Empire. C'est un modèle d'État colonial sécuritaire que les Britanniques inaugurent au Somaliland. Malgré un budget<sup>22</sup> en constant déficit (pour

<sup>21</sup> Cf. Gesheker (op.cit.: 13).

<sup>22</sup> A la volonté manifeste des Anglais de ne plus dépenser d'argent du fait des pertes financières liées à la guerre s'ajoute la crise économique mondiale des années 1929-35 qui contribue à la limitation des dépenses coloniales, en particulier dans les colonies sans ressources vitales pour l'économie britannique, ce qui est le cas du Somaliland. Le tableau suivant reproduit des éléments du budget colonial entre 1931 et 1938, d'après Fatoke (1982 : 73).

Années	Revenus	Dépenses	Déficit
1931	£92840	£178884	-£86044
1932	96766	152402	-53636
1933	103330	151308	-41978
1934	105402	163559	-58157
1935	105209	165930	-60821
1936	156072	158457	-2385
1937	204449	178054	+26395
1938	194000	209700	-15700

l'essentiel les aides financières consenties par Londres servent à combler ces déficits) le niveau des dépenses de sécurité ne baissera pas.

Le tableau suivant<sup>23</sup> expose les différentes subventions accordées par le Trésor Impérial au titre de l'aide à la colonie. Deux types de dotations sont prévues. L'une sous forme de subventions (grant), constitue en fait un complément de financement (en sus des sommes déjà prélevées sur les revenus du Protectorat) pour l'entretien des forces de sécurité. L'autre dotation correspond à un prêt (loan) consenti à la colonie pour combler ses déficits. La forte dotation de 1921 (loan) servait probablement à financer la politique d'élargissement de l'autorité administrative après la défaite des Derviches.

---

<sup>23</sup> Conçu d'après Abdi I Samatar (op.cit.: 81) et Colonial Report 1921-1937.

Tableau 4 : Subventions/prêts 1921-37.

Années	Subventions(grant) en £ Sterling	Prêts (loans)
1921	0	100000
1922	82862	75000
1923	60000	29000
1924	47000	23000
1925	60000	0
1926	45000	0
1927	43500	15750
1928	45500	5250
1929	95000	0
1930	50000	0
1931	59000	32250
1932	42000	16000
1933	29000	2750
1934	36000	16000
1935	71000	0
1936	52000	0
1937	44000	0
Total	861862	315000

L'administration aurait pu chercher à valoriser cet investissement politique et militaire accru en consentant à développer les ressources coloniales. Or, la mise en valeur du Protectorat restera très limitée jusqu'à la veille de l'indépendance. Alors que le commerce du bétail et des peaux et cuirs commence à

dominer la vie économique du Protectorat, l'administration n'interviendra que de manière très légère dans la promotion du secteur pastoral. Une petite antenne de développement agricole visant à promouvoir l'agriculture émergente dans les régions du nord-ouest est créée en 1924, en même temps qu'un service vétérinaire<sup>24</sup>. Il faudra attendre les années 1930 pour assister à la mise en route d'un programme (très limité) de forage de puits et d'aménagements de points d'eau en zone pastorale.

Les autres secteurs d'intérêts locaux ne sont pas mieux lotis que l'agriculture. La mise en place d'un système

---

<sup>24</sup> Encore faut-il préciser que la création de ce service vétérinaire ne s'inscrit pas dans un programme de développement pastoral, mais plus prosaïquement dans le cadre d'une valorisation commerciale des produits somalis pour en garantir l'exportation. Abdi I. Samatar (op.cit.: 87-88) rapporte les justifications du Gouverneur à sa hiérarchie, lors de la mise en place de ce service. Elles traduisent assez bien la volonté de préserver les sources de revenus du Protectorat et non de promouvoir les ressources sur le long terme : "... It has recently been brought to my knowledge by the merchants trading in skins at Aden and on this coast that the Government of the United States of America threatens to place an embargo on the imports in the USA of skins from this and neighboring countries unless provided with certificate signed by competent veterinary authority to the effect that... the country of origin is free from anthrax... The sheep skins exported here are in considerable demand both in the USA and the UK for the purpose of the glove trade... I estimate annual expenditure involved in the establishment of a veterinary department will amount to 1500 and I am convinced that if we neglect to take the necessary steps the loss to Customs Revenue will be very greatly in excess of this amount."

éducatif qui - selon les vœux du gouverneur Archer - aurait dû accompagner le processus de pacification (rendant ainsi possible la promotion d'une classe de fonctionnaires somalis acquis à l'administration coloniale), sera sacrifiée à la logique sécuritaire qui conditionne les priorités budgétaires de la colonie. L'administration avait pourtant témoigné - avant la guerre - d'un effort précurseur en ce domaine. Une école gouvernementale avait été créée à Berbera en 1898, suivie en 1905 de deux autres, implantées dans les cités côtières de Bulhar et Seylac. Toutefois, ces établissements dont le coût pour la colonie restait très faible (environ £100 par an) étaient surtout fréquentés par des élèves issus de familles de négociants arabes et indiens installés dans les ports somalis. Les écoles vont rapidement fermer (exceptée celle de Berbera), tant en raison de la guerre que du déclin démographique qui frappe les cités côtières parallèlement à l'essor de Djibouti et Berbera. D'autre part, avec le développement du mouvement Derviche l'éducation devient un véritable enjeu politique. Les réactions suscitées parmi les Cheikhs somalis après l'installation de la mission catholique française à Berbera en 1891 (qui ouvre aussi une école) et qui apparaît comme l'un des facteurs objectifs de l'entrée en sédition du Sayyid, contraindront les Britanniques à interdire en 1910 tout prosélytisme chrétien dans le Protectorat<sup>25</sup> .

---

<sup>25</sup> Cette interdiction sera reconfirmée à plusieurs reprises par la suite, en 1919, 1927 et 1944. Durant cette dernière année par exemple, l'administration résistera aux pressions de l'archevêque anglican d'Égypte et du Soudan qui demandait la levée de l'interdiction au Somaliland. Pour l'administration coloniale qui reste marquée par l'épisode du soulèvement Derviche, tout prosélytisme chrétien dans le Protectorat constitue une menace

Brandissant le caractère politiquement délicat de la mise en place d'un système éducatif moderne dans le Protectorat, le Colonial Office se refusera longtemps à prêter son concours financier aux divers projets de promotion scolaire qui lui seront soumis. D'où une série d'initiatives de l'administration locale qui malgré une bonne volonté parfois indéniable, accumule les maladresses et les échecs. Ces derniers contribuent en retour à cautionner l'inertie des autorités de Londres, bouclant de la sorte le cercle vicieux.

Ainsi en 1920, suite au refus du Colonial Office de subventionner l'ambitieux programme du gouverneur Archer prévoyant la création de six écoles primaires (elementary) et d'un collège (intermediate), celui-ci envisage d'instaurer une taxe sur le bétail afin de financer son projet. Ses velléités susciteront de violentes émeutes, contraignant l'administration qui craint l'émergence d'un nouveau Sayyid à faire aussitôt marche arrière<sup>26</sup>.

Par la suite, les efforts consentis dans ce secteur resteront modestes, allant de l'octroi de bourses d'étude aux quelques familles désireuses d'envoyer leur garçon étudier au Gordon College de Khartoum, à la proposition de subventions (à partir de 1929) aux écoles coraniques en mesure de fournir des enseignements de lecture et d'écriture d'arabe, ainsi que des rudiments d'arithmétique.

---

pour la paix civile, en raison du risque élevé de réactions populaires.

<sup>26</sup> Il faut préciser qu'au cours de cette émeute à Burao le District Commisionner est tué. Cf Lewis (op.cit.: 103).

En 1937, prenant subitement acte du sous développement économique de la colonie par rapport à ses voisins et notamment par rapport à la Somalia que les Italiens avaient intégré dans l'AOI, les Britanniques se décident à relancer un nouveau programme de scolarisation, permettant à terme le recrutement de fonctionnaires locaux. L'année suivante, un responsable de l'éducation pour l'ensemble du Protectorat est nommé. Mais à son tour, il fera l'expérience du caractère extrêmement sensible de l'éducation parmi une certaine frange de la population. En 1939, sa visite dans la petite localité de Burao déclenche une émeute qui fera trois morts parmi les Somalis. De nouveau, le programme est suspendu. Il restera dans les tiroirs de l'administration quelques années encore, en raison du déclenchement de la seconde guerre mondiale et de l'invasion italienne du Somaliland en 1941<sup>27</sup>, pour ne réapparaître comme une nouvelle priorité de développement que dans les années 1950, dans le cadre d'une préparation hâtive à l'indépendance.

En résumé donc, si l'on prend comme indicateur les réalisations de l'administration coloniale visant à promouvoir les ressources naturelles et humaines du Protectorat, le Somaliland apparaît comme une colonie sous développée. La partition du pays somali et sa colonisation par diverses puissances étrangères aux objectifs et intérêts distincts entraînent une disparité de situations au plan du développement. Cette disparité va influencer sur la définition et les orientations politiques des mouvements nationalistes qui se développent dans les années 1940-50, ainsi que sur les

---

<sup>27</sup> Pour une analyse détaillée des politiques coloniales en matière d'éducation au Somaliland, on se reportera utilement à l'article de Fatoke (1982).



modes d'intégration des différentes composantes du pays somali lors de l'indépendance.

Dans le chapitre qui suit, nous poursuivrons sur les mutations économiques de l'ancien système régional, en prenant pour base d'analyse un certain nombre d'indicateurs économiques.

## **CHAPITRE 8. RÉORGANISATIONS ÉCONOMIQUES : LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX.**

La recomposition économique suit en fait la recomposition politique du système régional induite par la colonisation dès l'invasion égyptienne. Elle se poursuit tout au long de la période coloniale, avec des accélérations que l'on associera aux tournants de cette colonisation que marquent la capture de Harär par les Éthiopiens (qui entraînera la dislocation politique du système régional) ; le développement de la CFS ; enfin la pacification et l'extension de l'autorité coloniale britannique dans l'intérieur du Protectorat.

Au plan économique, cette situation nouvelle se signale par deux facteurs : une destabilisation/fragilisation de la sphère pastorale, et une redéfinition du système commercial qui se traduit par une réorientation des produits et des flux du commerce du système régional précolonial et par l'apparition d'une nouvelle organisation du commerce.

### **8-1. Destabilisation de la sphère pastorale.**

L'invasion égyptienne constitue une première forme d'ingérence dans l'organisation interne des sociétés de l'intérieur. Outre la conquête de Harär et la captation de ses richesses, on a pu voir que les Égyptiens ont également cherché à contrôler le commerce caravanier dont les retombées participaient autant d'un mode de régulation économique de la sphère pastorale (sous la forme d'une diversification des sources de revenus) que d'une régulation politique, en rapport avec l'affirmation statutaire des abban et des rapports

sociaux inter claniques qui résultaient de la circulation commerciale.

Mais les capacités de contrôle des Égyptiens s'amenuisaient au fur et à mesure que l'on s'éloignait de Harär. De plus, leur potentiel militaire visait davantage à contenir la pression des Oromos autour de la cité qu'à instaurer un véritable contrôle sur les voies de communications commerciales. En d'autres termes, il semble bien qu'une fois passée la phase brutale d'invasion, les aînés somalis soient parvenus à récupérer une bonne part de leur position économique. Et cela d'autant plus rapidement que la deuxième période de l'occupation égyptienne s'est traduite par un accroissement du trafic caravanier.

En fait, comme nous l'avons vu le véritable bouleversement économique des sociétés de l'intérieur débute avec la capture de Harär par les Éthiopiens en 1887, qui marque le début de l'expansion dans la plaine. Les prédatiions éthiopiennes sur les populations rurales se poursuivront de manière plus ou moins intense jusqu'à l'invasion italienne de l'Éthiopie. Les témoignages d'époque produits par certains administrateurs britanniques illustrent très bien l'ampleur des razzias et leurs conséquences directes sur l'économie domestique des populations rurales de la plaine.

Ainsi cette observation extraite d'un rapport du Consul Britannique du Protectorat, relatant des événements survenus dans l'Ogaaden en 1892 :

"A large Abyssinian expedition has returned from the Ogaden bringing with them as booty thousands of camels and cattle and property of all descriptions. I hear from other sources that they have devastated the people (...). Many people are dying of starvation

and an epidemic said to be cholera, but which may be "starvation fever" has broken out, and carried off numerous victims daily.... This state of affairs is attributed entirely to the conduct of the Abyssinian soldiery who eat up everything."<sup>1</sup>

Les cultivateurs de la région ne sont pas mieux traités, si l'on se réfère à cet autre témoignage, extrait du journal de route d'un officier britannique - le capitaine R.B. Cobbold - qui en 1901 accompagne durant plusieurs mois (en observateur) un corps expéditionnaire éthiopien chargé de la collecte du gibir dans la plaine:

June 5th. (Warandad). The soil of the country we passed through today seemed of unusual richness, being of the ruddy colour so prevalent in Harar and the Ogaden. There was much cultivation of dhourra and traces of a large population but now not a village or a sign of humanity was to be seen. All had fled at the approach of the army, knowing from bitter experience that to stay behind was to be robbed and possibly killed, certainly illtreated."<sup>2</sup>

Les informations produites par le capitaine Cobbold sont particulièrement intéressantes, d'abord parce qu'elles relèvent du témoignage direct et non d'informations recueillies auprès de tiers, qui même recoupées sont toujours suspectes de subjectivité ou de manipulations, surtout à une période où les réponses politico-militaires somalies à l'expansion éthiopienne sont en gestation. Mais elles sont également très riches dans la mesure où elles indiquent bien qu'au-delà de la collecte des tributs nécessaires à l'entretien de la troupe, les

---

<sup>1</sup> Cité dans Geshektek (1985 : 7).

<sup>2</sup> Cité dans Geshektek (op.cit.:8).

razzias s'inscrivent dans une stratégie militaire de terreur et de mise sous pression des populations rurales. Cet autre extrait illustre assez bien ce point :

"July 11st. (Hanemleh). The horrible looting of the friendly villages goes on. Today for some three hours a constant stream of camels, cows, sheep, and goats passed. The Abyssinians estimate the number of camels at 2000 and probably half the Rer Augaz tribe is now completely destitute. It makes one's blood boil to see such a crime perpetrated by these Abyssinians who set themselves up as being on a par with European nations and fit to treat with them. What will be done with all these camels, goodness only knows, for they are of no use in Abyssinia, the King and Ras already possessing thousands for which they have little use."<sup>3</sup>

Ces témoignages nous aident à mieux comprendre la terrible insécurité que vivent les populations somaliennes, dans les plaines sur lesquelles ils évoluent avec leurs troupeaux tout au long de la saison des pluies. Ils permettent de saisir a posteriori les raisons de l'adhésion massive des pasteurs nomades au mouvement Derviche. Mais plus largement, ils permettent de mieux appréhender le tournant que représente l'expansion éthiopienne du point de vue de la déstabilisation du système pastoral nord-somali. Car à l'instabilité climatique que les pasteurs savaient affronter s'ajoute un nouvel ennemi, encore plus imprévisible et ravageur.

Le soulèvement Derviche n'a en rien réglé cette situation. Au contraire on a pu voir qu'il a laissé dans son sillage de nouveaux stigmates. La mobilisation supra

---

<sup>3</sup> Cité dans Gesheker (ibid).

clanique du départ fut de courte durée. En effet, les vingt années de résistances anticoloniales ne doivent pas occulter le développement des conflits pastoraux survenus à la même époque. On peut supposer que cette intensification des conflits découlait de la situation d'insécurité créée par les Éthiopiens dans la plaine qui, en limitant les mouvements contribuaient à l'exacerbation des compétitions pour l'accès aux pâturages encore "libres".

Cette situation de grands désordres dans l'intérieur, particulièrement tangible entre 1890 et 1920, se solde par une déstabilisation sans doute irréversible du monde rural nord somali. Les prédatiions éthiopiennes ne désorganisent pas uniquement les systèmes de production, elles bouleversent aussi les cycles d'échange instaurés entre pasteurs et cultivateurs. Il en résultera une fragilisation accrue de ces populations rurales, qui se manifeste de manière dramatique lors des sécheresses récurrentes dans la région. En fait, le développement des interventions de l'administration coloniale à chaque crise climatique grave, (et ce dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle) constitue l'un des principaux indices de cette fragilisation du monde nomade.

La sécheresse de 1911-12 qui débouche sur une terrible famine inaugure une longue série de catastrophes du même genre<sup>4</sup>. Celle-ci survenue en

---

<sup>4</sup> Les dates de sécheresses enregistrées par l'administration coloniale au vingtième siècle (pour le Protectorat uniquement) sont les suivantes : 1911-12, 1914, 1918, 1925, 1927-28, 1933-34, 1938, 1943, 1950-51, 1955, 1959. Outre les "Colonial Reports" auxquels nous nous sommes systématiquement reportés, ces dates ont été restituées par divers auteurs, parmi lesquels J. Hunt

pleine guerre des Derviches avait contraint les pasteurs à un retour prématuré et massif vers les cités côtières, posant du même coup de gros problèmes logistiques à l'administration coloniale.

Aussi lorsqu'en 1918 une nouvelle sécheresse prolongée survient, l'administration paraît mieux préparée. Elle organise à Berbera des distributions de nourriture sur une échelle encore relativement limitée : 960 adultes et 250 enfants seront soignés dans ce centre.

La période 1927-28 est associée par les témoins survivants de l'époque à l'une des plus terribles sécheresses contemporaines que le pays nord somali

---

(1955), I. Boothman (1975), L. Cassanelli (1982). On peut supposer que la famine et les épidémies rapportées par le Consul britannique du Somaliland pour l'année 1892 (cf. infra) aient eu pour facteur aggravant l'existence d'une période sèche, mais cela ne peut être confirmé faute de relevés climatiques. Il est à préciser que l'absence de relevés pour les périodes antérieures ne signifient pas que les crises sont contemporaines à la période coloniale. On peut supposer qu'en période pré coloniale, ces mêmes crises climatiques (parfois couplées à des situations d'insécurité elles même liées à des conflits claniques) pouvaient être occasionnellement très meurtrières pour les humains, malgré les dispositifs sociaux existants. Dans les années 1980, toute une littérature aux relents quelques peu "révisionnistes" s'est développée, mettant l'accent sur les "origines africaines des famines" contemporaines - dicit le titre d'un article de W.K. Durril (1986). Celles-ci tendent à occulter la différence qualitative qui existe entre les situations conjoncturelles ou les adaptations transitoires à un nouvel ordre politique qui ont pu se produire en période pré coloniale, et les transformations structurelles induites en certains lieux (c'est le cas dans les régions que nous étudions) par le fait colonial.

ait connu. On le croirait sans peine si l'on se rapporte au "Colonial Report" de cette année qui estime à 80% du cheptel les pertes en petits ruminants. Quelle que soit la validité de ces estimations, elles traduisent l'existence d'une catastrophe de grande ampleur en milieu pastoral. Pour y faire face, l'administration mettra en place plusieurs camps de secours, dont le plus important situé à Bulhar accueillera jusqu'à 15000 personnes au plus fort de la crise. Ce camps ne sera fermé qu'en 1930.

L'accalmie sera toutefois de courte durée. En 1933-34, une nouvelle sécheresse affectant surtout le district d'Érigavo (situé à l'Est du Protectorat, près de la frontière avec la colonie italienne) entraîne l'ouverture de deux nouveaux camps - à Érigavo et Berbera - qui accueilleront respectivement 3000 et 6000 personnes au plus fort de la crise.

Ainsi l'on voit se dessiner une dépendance accrue des pasteurs vis à vis de l'administration qui elle même parait de mieux en mieux préparée au fil du temps, à faire face à la détresse des populations rurales. Au-delà de ce constat, l'impact nouveau des sécheresses qui jettent un flot chaque fois plus important de pasteurs dans les camps de l'administration, traduit bien le dysfonctionnement des mécanismes sociaux traditionnels adoptés face aux crises climatiques. Cette situation est comme le signe de la fragilisation des populations rurales nord somalies.



## **8-2. Les transformations du système commercial.**

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, certaines denrées autrefois commercialisées dans les ports somalis ont purement et simplement disparu des registres du commerce. C'est le cas des esclaves bien sûr, mais aussi de certains sous produits d'animaux sauvages (cornes d'antilopes, plumes d'autruches...). Ce mouvement qui n'exclut pas le fait que certaines de ces denrées fassent l'objet d'un commerce parallèle ou illicite, contribue par ailleurs à une spécialisation de la sphère commerciale du Protectorat autour du bétail et des sous produits pastoraux (cuirs et peaux, beurre clarifié). Pour autant le développement de cette spécialisation ne peut s'expliquer uniquement par l'augmentation de la demande en bétail d'Aden et le déclin des autres productions. Elle est également liée au détournement sur Djibouti d'une partie des produits éthiopiens traditionnellement exportés depuis les ports du Somaliland.

### *Réorientation des flux commerciaux.*

La création du CFFE et le développement des infrastructures portuaires de Djibouti ont bien sûr accentué cette réorientation du commerce éthiopien. Mais ce mouvement avait déjà commencé avant la mise en service du chemin de fer. Ainsi les quelques données chiffrées dont nous disposons pour cette période de la fin du 19<sup>ème</sup> indiquent qu'entre 1899 et 1901, les importations éthiopiennes depuis Djibouti ont triplé en valeur, passant de 381652 MT\$ en 1899 à 1521316 MT\$ en

1901<sup>5</sup> . On peut présumer que les exportations ont subi la même évolution.

Comment expliquer cette désertion des ports traditionnels du Somaliland à une époque où celui de Djibouti n'est pas mieux équipé que Berbera, qui dispose de surcroît d'une meilleure liaison maritime avec Aden?

Le début des hostilités entre le Sayyid et les puissances coloniales a sans doute contribué à cette réorientation des flux commerciaux éthiopiens. Mais il convient d'en rechercher ailleurs les raisons dans la mesure où il apparaît que la mise en route de ce processus est antérieure à la guerre Derviche. En fait il est probable que l'intensification des relations commerciales entre Djibouti et l'Abyssinie s'est faite au lendemain des accords du Brussels Act de 1890, qui autorise l'Éthiopie à importer des armes légalement. A partir de cette date, Ménélik va accroître ses commandes d'armement afin d'équiper ses troupes. Il va ainsi développer des contacts avec un certain nombre de négociants français dont on peut présumer que quelques uns l'approvisionnaient déjà de manière illicite. Il faut préciser que pour les Éthiopiens, les Français de la CFS apparaissaient comme des partenaires plus sûrs que les Britanniques dont les relations avec Ménélik se caractérisent par une forte défiance, réciproque au demeurant. La dénonciation par certains administrateurs du Protectorat des exactions éthiopiennes commises dans le Hawd et l'Ogaaden ne fut pas de surcroît de nature à améliorer ses relations.

---

<sup>5</sup> Il convient de rappeler que la mise en service de la ligne Diré Dawa Djibouti date de 1903.

Pourtant, c'est parce qu'ils sont conscients des flux commerciaux qui leur échappent progressivement au profit de la CFS que ces mêmes administrateurs vont s'ouvrir à divers accommodements avec l'Éthiopie. Ainsi, l'une des clauses du traité de 1897 octroyait à Ménélik la possibilité d'importer des armes à partir des ports du Somaliland, ainsi qu'une détaxe des importations spécialement destinées à l'empereur. On comprend ces concessions anglaises lorsque l'on constate qu'à cette époque (1897-98) les importations d'armes enregistrées à Djibouti représentaient 24% de la valeur totale des importations éthiopiennes<sup>6</sup>. Mais il faut savoir que les pertes liées à ce détournement des flux dépassent les simples bénéfices du commerce des armes dans la mesure où les exportations éthiopiennes servaient à financer l'équipement militaire. Et parmi les denrées à forte valeur marchande susceptible de fournir les revenus nécessaires à l'obtention d'équipements militaires on retrouve le café, l'une des principales exportations d'Abyssinie et de la région de Harär.

On a pu voir dans un chapitre précédent que déjà dans les années 1880, le café produit à Harär constituait la principale source de revenus de l'émirat, et la principale denrée d'exportation (en valeur) sur le port de Seylac. Les données permettant d'évaluer l'évolution de cette position du café parmi l'ensemble des productions exportées ne nous sont pas disponibles, mais à titre indicatif on peut signaler qu'en 1891-92 le café s'attribue 70,5% de la valeur de l'ensemble des produits exportés depuis Seylac. Ces chiffres sont significatifs

---

<sup>6</sup> Cf. Pankhurst (1965 : 77). Il s'agissait pour l'essentiel de fusils "Gras" avec leurs munitions : un matériel de guerre moderne donc pour l'époque et de fabrication française.

dans la mesure où ils interviennent à une époque où le commerce de bétail est en plein essor<sup>7</sup> .

Si le détournement des productions de café éthiopien sur Djibouti débute avant la construction du chemin de fer (en fait le CFFE accompagnait en l'amplifiant un partenariat franco-éthiopien plus ancien et sans doute scellé autour du commerce des armes), ce mouvement va bien évidemment s'accélérer dès la mise en service de la ligne Djibouti-Diré Dawa-Addis Abeba, de sorte que l'on peut estimer qu'à partir des années 1920 l'essentiel de ce produit est exporté via le port de la CFS où s'opère par ailleurs son triage et son conditionnement.

---

<sup>7</sup> Il est toujours délicat de produire des inférences générales à partir d'une seule année. En l'occurrence, nous savons que l'année 1892 qui nous sert d'exemple, fut très dure pour les pasteurs de la plaine (cf. infra. le paragraphe sur la fragilisation des pasteurs). Toutefois cette situation dramatique ne fausse pas nécessairement notre interprétation sur la prépondérance du café parmi les ressources d'exportation. En effet, c'est généralement durant les périodes difficiles que les quantités de bétail exportées enregistrent des hausses. De la même manière, si les troupeaux de la plaine ont été fortement décimés par les razzias éthiopiennes, on peut supposer que la pénurie relative qui en résulte s'est traduite par une hausse des prix sur le marché d'Aden. Enfin, les difficultés pastorales de 1892 n'influent peut être pas sur les exportations de l'année 1891-92 puisque les ventes d'animaux sont toujours enregistrées avec un temps de latence par rapport aux crises.

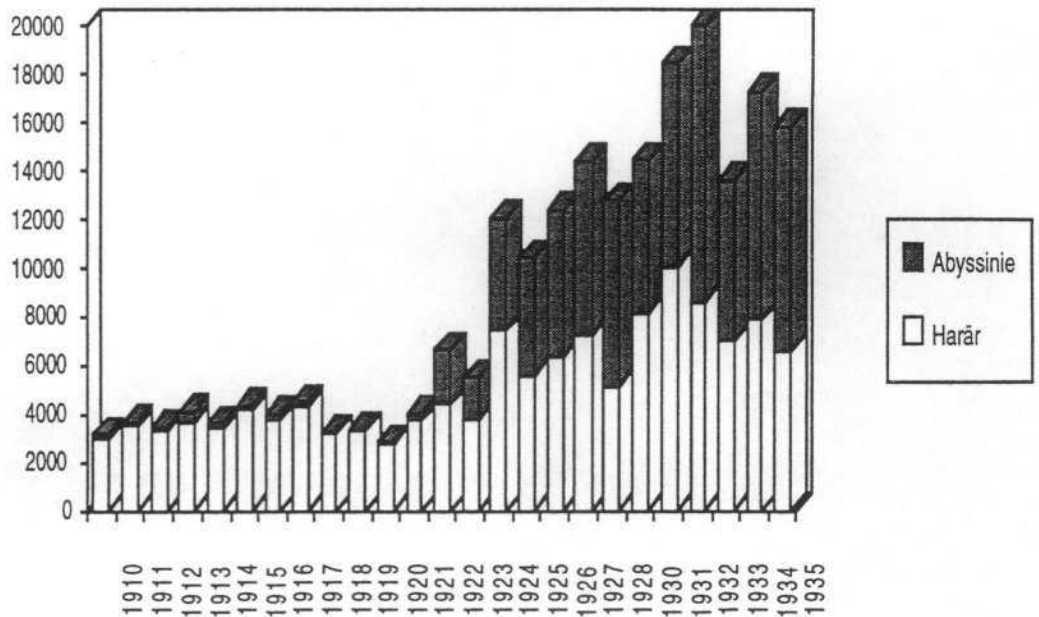
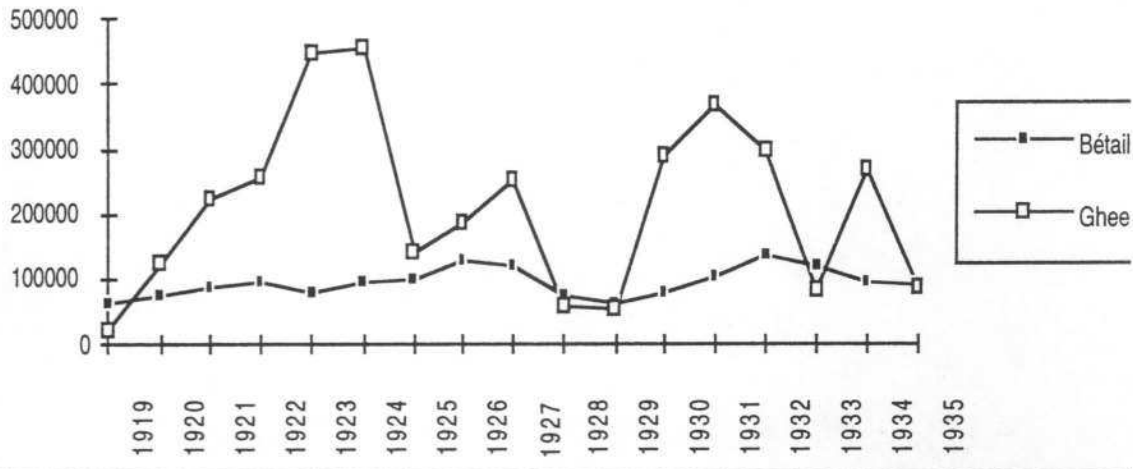


Figure 6 : Évolution des quantités (en tonnes) de café Éthiopien, selon la région de provenance, transportées par le CFFE pour la période 1910-35.

L'attraction progressive par Djibouti des denrées non pastorales traditionnellement exportées via le Somaliland va également contribuer à produire cette image d'un commerce somali de plus en plus dominé par le bétail et les sous produits pastoraux. Car depuis l'instauration du Protectorat britannique sur les côtes somaliennes, les pasteurs de la colonie se sont lentement mais sûrement affirmés comme les principaux pourvoyeurs en viande de la base d'Aden. Sans doute la guerre du

Sayyid a t-elle quelque peu perturbée ce mouvement<sup>8</sup> , mais elle ne l'a absolument pas enrayée. De fait, comme on peut le voir pour la période 1919-1935, les pasteurs continuent de fournir sur le marché des quantités croissantes de bétail sur pied, mais aussi - fait significatif - des denrées traditionnellement réservées à la consommation interne ou à l'échange de proximité, telles que le beurre clarifié.

Figure 7 : Évolution des exportations de produits pastoraux : bétail sur pied et beurre clarifié (en kg), depuis le protectorat entre 1919 et 1935.

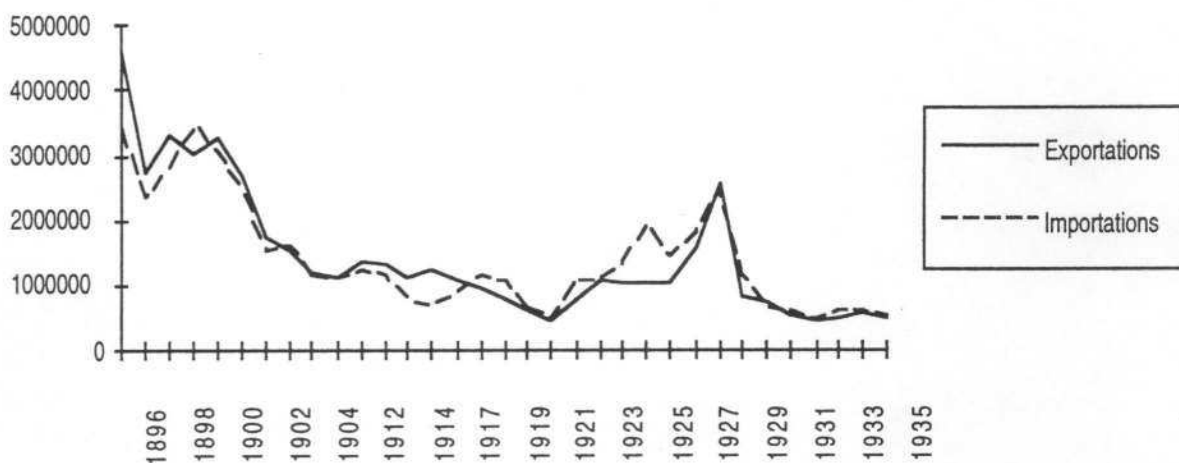


Sources : R.Pankhurst (op.cit. : 63-64).

<sup>8</sup> Il est assez difficile de se faire une idée précise de l'impact de la guerre sur le commerce de bétail, en raison de la faiblesse des données disponibles. Abdi I Samatar (op. cit.: 68) recourt par exemple à l'analyse des valeurs d'exportation (tout produits confondus) entre 1900 et 1907, pour affirmer que la période de soulèvement fut négative pour le secteur pastoral.

Toutefois, il convient de préciser que cette hausse du commerce pastoral ne compense pas le détournement des productions à fort revenu sur Djibouti. La réorientation du commerce se traduit par le déclin des ports du Somaliland et une concentration des activités d'exportation sur Berbera : la douane portuaire de Bulhar (ce port, on l'a vu, rivalisait au 19<sup>ème</sup> siècle avec Berbera) ferme en 1931. Quant à Seylac, il poursuit un inexorable déclin entamé dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Figure 8 : Évolution de la valeur (en roupie indienne) du trafic portuaire de Seylac pour la période 1896-1935.



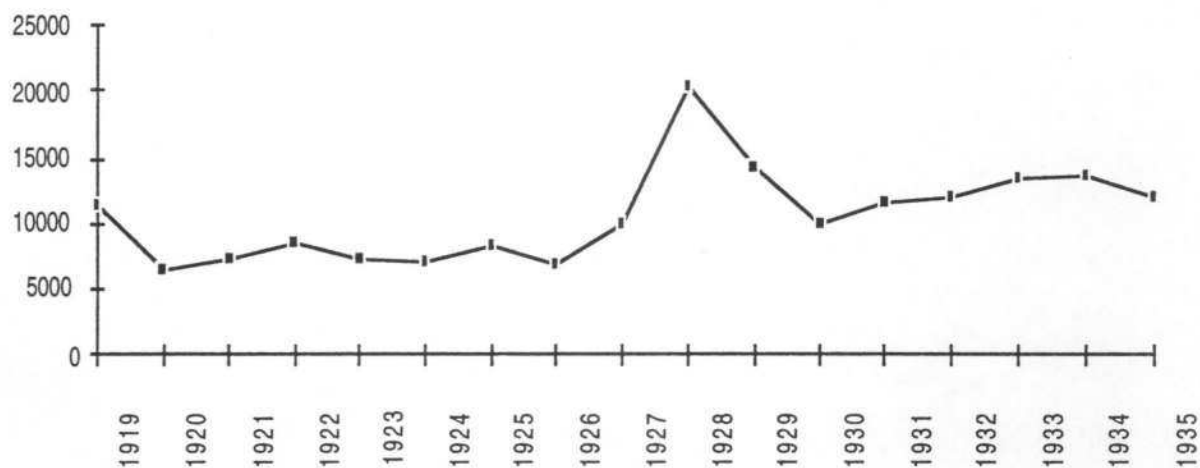
Sources : R.Pankhurst (op.cit. : 39).

Le développement du commerce pastoral signale par ailleurs un autre élément de changement socio-économique intervenu dans le système régional pré colonial. Mais il s'agit d'un changement fin, qualitatif, car l'implication accrue des pasteurs dans le commerce n'est pas imputable à une hausse de la productivité pastorale consécutive à une quelconque action de développement. Le rôle des colonisateurs britanniques dans la promotion du secteur pastoral a été, comme on l'a évoqué, des plus négligeable. L'hypothèse d'une reconstitution des anciens réseaux d'échange dans l'intérieur entre pasteurs, mais aussi avec les cultivateurs paraît être un facteur explicatif plus crédible. On peut supposer que la nécessité d'obtenir le numéraire permettant d'acheter les aliments complémentaires autrefois disponibles par le biais du troc avec les cultivateurs de la plaine, incite à la commercialisation du bétail. De fait, la présence massive des éthiopiens dans la plaine contribue d'une part à la dislocation de ces réseaux traditionnels d'échange entre pasteurs et agriculteurs, d'autre part elle pèse certainement sur la gestion des réserves de grains disponibles, détournées pour l'entretien de la troupe. Peut-être même cette raréfaction des grains localement produits, s'est-elle traduite par une hausse de leur prix en des proportions qui les rendent inaccessibles aux pasteurs, les contraignant à se replier sur les produits importés. Quoi qu'il en soit, l'importation de denrées alimentaires telles que le riz, les dates et le sucre, est en constante augmentation au cours du premier tiers de ce siècle.



Figure 9 : Évolution des importations alimentaires du Protectorat (en tonnes de riz, dattes, sucres, confondus) entre 1919 et 1935.

Sources : R.Pankhurst (op.cit. : 63-65).



Les phases d'importation les plus importantes correspondent aux périodes de sécheresses. Au cours de la période reproduite dans ce graphique, le Protectorat a connu quatre importantes sécheresses : en 1918, 1925, 1927-28 (la pire de toutes), 1933-34. On notera qu'une fois les crises résorbées, les importations se situent à un niveau plus élevé que durant la période antérieure à la sécheresse. Tout se passe comme si cette dernière marquait un seuil dans le mouvement d'intégration des populations rurales dans le Marché international.

On a pu voir qu'en période pré coloniale, ces denrées alimentaires ne franchissaient pas les limites des cités et étaient quasi inconnues dans la sphère rurale. La hausse de leur importation au début du siècle n'est toutefois pas uniquement imputable au développement de l'urbanisation. Les témoignages de certains de nos informateurs âgés attestent de la présence de riz, de thé et de sucre dans le régime alimentaire des pasteurs durant la période 1920-1930<sup>9</sup>. On peut supposer ici que les pasteurs trouvaient un avantage aussi minime soit-il, à s'approvisionner à partir de ces produits d'importation plutôt qu'auprès des producteurs de grains de la plaine.

Mais ce sont là des éléments explicatifs partiels. Car on peut également supposer que l'insertion des pasteurs dans les rouages du marché est aussi imputable à la nouvelle organisation du commerce qui s'instaure dans le Protectorat, dans le prolongement de la pacification.

---

<sup>9</sup> La consommation de ces produits alimentaires par les pasteurs dès les années 1920 nous a été confirmée par divers informateurs âgés, lors d'entretiens conduits entre 1988 et 1990 dans la région. Parmi ceux ci, les témoignages de Xuseen Kahiin "Duxuuleh" (80 ans), Cali Abraar Girreh (83 ans), Axmed Caruush (décédé en 1990 à l'âge de 75 ans) nous furent d'une grande aide pour la reconstitution d'éléments de la vie quotidienne des populations.

*Une nouvelle organisation du commerce.*

Celle-ci s'instaure parallèlement à la dislocation du système régional. Le système pré colonial se caractérisait comme on a pu le voir par l'existence de points nodaux (les cités côtières et Harär) qui faisaient office de marché. Avec la colonisation, les catégories de marchands et dans une certaine mesure les règles de fonctionnement du commerce changent. Dans le Protectorat cependant, le mouvement d'installation de négociants étrangers dans les ports est interrompu par la guerre des Derviches. Les négociants se reporteront d'autant plus aisément sur Djibouti que ce port témoigne par contraste d'une bonne stabilité politique et que de surcroît il tend à devenir le principal débouché de l'Éthiopie. On assiste ainsi dans le Protectorat à un mouvement original relativement aux colonies voisines, qui se traduit par ce que l'on pourrait appeler une "somalisation" du système commercial.

Pour apprécier les facteurs qui amorcent une transformation de l'organisation commerciale, il nous faut encore nous reporter à la période égyptienne qui constitue véritablement un tournant dans le processus de recomposition du système régional pré colonial. Nous avons ainsi pu relever précédemment que la politique fiscale conduite par les Égyptiens à Harär, tendait à encourager les importations de produits étrangers afin de répondre aux attentes de consommation des occupants et de leurs familles. Cette politique s'était traduite par l'arrivée de nombreux commerçants étrangers : grecs, syriens et autres populations de l'empire ottoman et d'Europe attirées par les richesses présumées de la cité longtemps interdite. On peut supposer que dès cette période s'opère un bouleversement des anciennes hiérarchies économiques établies du temps de l'émirat.

Les notabilités qui tiraient profit des tributs sur les paysanneries et des taxes sur le commerce n'ont probablement pas survécu à la concurrence des Égyptiens, dont le but était de capturer ces mêmes ressources.

Avec la conquête éthiopienne de la cité, c'est encore une nouvelle catégorie de négociants qui s'installe. L'évacuation des Égyptiens et la courte période de restauration théocratique qui lui succède (1884-87) avaient entraîné le départ de nombreux marchands étrangers récemment installés. A l'inverse, les autorités éthiopiennes de Harär vont de nouveau ouvrir la cité aux négociants étrangers, mais pour une large part cette ouverture va profiter aux marchands indiens (banians) déjà largement familiers des côtes est-africaines. L'essor du commerce indien en Éthiopie<sup>10</sup> et à Harär en particulier est facilité par les bons contacts que Makonnen - le gouverneur de la cité - entretient avec certaines maisons de commerce. L'une d'elles, la Coolamally Mohamedally and Co, s'établit dès 1888 à Harär. En prospérant, cette société implantera de nombreuses succursales dans les principaux centres économiques de la région (Addis Abeba, Djibouti, Berbera), mais aussi dans les nouveaux grands bourgs ruraux comme Jijiga et Diré Dawa<sup>11</sup>. La Coolamaly qui approvisionnait la plupart des petits négoce de détail de la région était une entreprise encore florissante lors de l'invasion italienne de 1935.

---

<sup>10</sup> Sur le commerce indien en Éthiopie, cf. l'article de R. Pankhurst (1974).

<sup>11</sup> Cf. Pankhurst (op.cit.: 484-86). A la veille de la colonisation italienne en 1935, les visiteurs européens de la région avaient recensé une cinquantaine de maisons commerciales indiennes établies à Harrär, Diré Dawa et Jijiga.

Mis à part ce cas exemplaire, il est avéré que dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la majorité des petits bazars qui essaient à Harār ou dans les nouveaux villages des confins somalo-éthiopiens sont contrôlés pour l'essentiel par des commerçants indiens<sup>12</sup>. Mais le dynamisme de ces derniers ne doit pas laisser croire qu'ils sont en position dominante dans les rouages de l'économie éthiopienne. Les féodaux amharas exercent un strict monopole sur les secteurs clés comme la production et la commercialisation du café. Les Indiens assument une forte présence dans certaines filières en rapport avec le commerce intérieur : ils paraissent occuper de bonnes positions dans la collecte de productions locales comme l'ivoire ainsi que les circuits d'importation de produits accessibles aux populations rurales somalies et oromos comme le tabac, les étoffes et sans doute aussi des denrées alimentaires comme le riz, le sucre...

Mais il est aussi des compagnies européennes (françaises notamment) qui sont elles directement impliquées dans le

---

<sup>12</sup> Les Indiens sont réputés pour être très frugaux, habiles négociants, mais aussi très familiers des pratiques commerciales des populations somalies ou oromos. Un observateur européen de passage dans la région en 1921 note ainsi que : "At Harār as at Diré Dawa almost all retail trade is in the possession of Indians of the tribe of the Banians, Brahmins by religion, and other Indians of Bombay, of the Muslim religion. Of the latter two houses are above all remarkable, Mohamed Ali and Djewadji who have immense oriental bazaars where one finds everything, even articles of tobacco, gassy lemonade, ivory, skins. (...) With their economical and hard working life, their skill as refined traders, I do not say the Europeans but even the Arabs, Armenians and Greeks cannot compete". Cité par Pankhurst (op.cit.:486).

commerce lucratif des armes et dans le traitement et l'exportation de marchandises comme le café ou les cuirs et peaux. Parmi les firmes françaises présentes en Éthiopie dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, on citera celles d'Alfred Bardey dont l'agence principale se trouvait à Aden mais qui disposait à Harär d'un agent commercial assez inattendu en la personne d'Arthur Rimbaud. Plus tard on y comptera également des négociants notoirement connus dans la région tel que A. Besse ou encore Henri de Monfreid dont les extravagances témoignent du tempérament aventureux de ces entrepreneurs. Dès les premières années du 20<sup>ème</sup> siècle, la plupart de ces marchands vont rayonner dans la région à partir de Djibouti. Avec le développement du chemin de fer franco-éthiopien, la cité devient un passage obligé des compagnies qui tentent de pénétrer le marché éthiopien. Le port abrite divers centres de retraitement des productions éthiopiennes : comme le café par exemple, qui est trié et emballé en CFS avant d'être exporté par des compagnies françaises directement en France et en Indochine. Aden perd ainsi une partie de cette activité de collecte des marchandises africaines, qui précédait la mise sur le marché international.

Ainsi Djibouti apparaît dès le début de ce siècle comme un pôle économique d'importance comme en témoigne cette liste des principales maisons de commerce établie par un visiteur européen de la cité en 1907<sup>13</sup> .

Treize compagnies (sans doute parmi les plus importantes) y sont recensées. Parmi elles, six sont françaises : la Compagnie de l'Afrique Orientale, spécialisée dans le transport maritime et la

---

<sup>13</sup> Cf. Pankhurst (1965 : 70).

fourniture de charbons aux vapeurs, le Comptoir Européen qui s'occupe d'import/export général, la société Pinot-Garrigue notoirement connue pour être l'un des principaux fournisseurs d'armes et de munitions de l'Éthiopie, tout comme le Comptoir de Djibouti qui est également impliqué dans le commerce des peaux, Ph.Mérignac et la société Arloz-Petiaux et Co. négociants en vins et épicerie.

Cinq sociétés appartiennent à des Grecs : G. Papaconstante, marchand de quincaillerie et de tabac, P.Markovitch, transporteur et épicier, V. Vosikis, épicier, A. Stividis négociant en quincaillerie et épicerie, A. Kalos spécialisé dans le commerce du bois et des matériaux de construction mais qui est aussi exportateur de café.

Il y a un syrien : G. Ghaleb, un marchand d'étoffes et de soieries.

Enfin la nationalité du treizième marchand répertorié est indéterminée : il s'agit de Calver et Compagnie, une société spécialisée dans l'importation de vin et d'épicerie.

Djibouti va (comme Aden) récupérer une bonne partie des commerçants grecs, indiens, arabes et européens qui avaient tenté de s'installer sur les côtes somaliennes, en particulier à Berbera, lors de l'incorporation des côtes somaliennes sous la tutelle britannique. Nous avons pu voir qu'en période pré coloniale le commerce côtier somali était saisonnier. Il s'organisait autour de "foires" marchandes bisannuelles elles mêmes articulées autour des cycles de production des populations rurales et du cycle des moussons autorisant la navigation en mer Rouge et dans le golfe Arabo-Persique. Avec l'installation des Britanniques, les filières commerciales tendent à se pérenniser et la fréquence des acheminements caravaniers augmente en même temps que celui du trafic maritime.

Certes, la plupart des boutres cinglant entre le golfe Persique et les côtes somaliennes sont encore tributaires du cycle des moussons. Mais le développement de la navigation à vapeur et l'apparition d'un service de cabotage<sup>14</sup> entre Aden et les côtes somaliennes contribueront à l'essor des échanges maritimes.

Cette intensification des relations commerciales entre les cités côtières et le reste du monde va asseoir le développement urbain des cités. Dans un premier temps, l'accroissement des échanges maritimes va essentiellement fixer sur les ports des groupes de marchands, courtiers... auxquels s'ajoutent les administrateurs coloniaux (peu nombreux il est vrai) et surtout les garnisons militaires (dans un premier temps - jusqu'en 1898 - il s'agit exclusivement de troupes indiennes). Le contraste entre le mode d'organisation des cités pré coloniales et cette mutation urbaine qui suit immédiatement l'imposition coloniale a dû être particulièrement saisissant, surtout si l'on considère que la transition a été rapide et brutale. Berbera par exemple, qui dans les années 1850 était une cité qui ne vivait qu'en période de foire, apparaît dès les années 1890 comme le principal centre urbain des côtes nord somaliennes, surclassant progressivement Seylac et sa vieille rivale Bulhar. La cité est en fait dynamisée par le choix des Britanniques d'y installer le centre administratif du Protectorat. A la veille du soulèvement Derviche, le port est ainsi engagé dans une phase de

---

<sup>14</sup> Le monopole du service de cabotage entre Aden et Berbera est détenu par la firme indienne Cowasji Dinshaw, depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Sur l'essor de cette compagnie à Aden et ses collusions avec les autorités anglaises, on se reportera à l'ouvrage de R.J.Gavin (1975).



croissance démographique en partie liée à l'apport de populations étrangères dont l'installation effective remonte (pour les plus anciennement établies) à l'invasion égyptienne<sup>15</sup>. La guerre des Derviches va stopper ce processus d'installation de négociants étrangers sur les côtes somaliennes. Les réactions xénophobes que suscitent la colonisation comme l'insécurité créée par les vingt années de luttes (Berbera sera menacée à plusieurs reprises et attaquée une fois en 1914) contribueront au départ d'une grande partie des étrangers, qui se reporteront sur Djibouti ou sur Aden, deux ports en plein essor. Du coup ce départ reconduit sur le devant de la scène marchande citadine, les marchands somalis qui récupèrent une partie du négoce de détail.

*Des comptoirs marchands dans l'intérieur.*

Toutefois, la principale innovation de la sphère commerciale découle de la pacification qui succède à la défaite des Derviches. En prenant le contrôle des zones intérieures du Protectorat, les Britanniques contribueront à l'élimination définitive de l'ancienne

---

<sup>15</sup> Parmi ces populations étrangères qui s'établissent à Seylac on compte dans un premier temps les commerçants familiaux que sont les Arabes et les Indiens. Ces derniers contrôlaient à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle le commerce de détail selon certaines sources ((cf. Pank :463). Quelques grecs et autres européens - souvent des représentants de maisons commerciales d'Aden - se seraient également installés, encouragés par la présence anglaise. Mais il n'y eut pas que des commerçants : l'essor d'une cité portuaire comme Berbera va également attirer dès 1891 les missionnaires français qui susciteront la colère du Sayyid.

forme du commerce intérieur, organisée autour de la protection des caravanes et du personnage de l'Abban. Dans le même temps, ce mouvement d'élargissement de l'administration va dynamiser les bourgs ruraux apparus à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, dans le prolongement des résurgences islamiques qui ont conduit à l'apparition de communautés sédentaires (jama'ac). Bien avant le commencement du soulèvement Derviche, des villages avaient fait leur apparition dans l'hinterland. Les modalités de leur institution sont diverses. Nous en avons évoqué quelques unes, telles la transformation des caravansérails de la période égyptienne en comptoirs commerciaux (Galdessa), la formation de villages autour des stations du chemin de fer (Diré Dawa, Aïsha), la constitution de pôles sédentaires autour des postes militaires éthiopiens (Jijiga), ou encore l'essor de communautés islamiques qui rapidement se muent en bourgs ruraux (Hargeïsa, Burao). Quelques soient les facteurs qui président à l'apparition de ces localités, toutes tendent à se transformer en comptoirs commerciaux. Elles deviennent les nouveaux lieux de transactions marchandes et d'échanges entre pasteurs et commerçants.

La pacification britannique va donc accélérer l'essor de certains pôles ruraux en les transformant en chefs-lieux de district : ce sera le cas de Hargeïsa, Borama ou encore (hors de notre cadre d'étude) Burao, Érigavo. Avec l'extension de l'autorité coloniale, le système des abban perd sa raison d'être. Mais subrepticement une nouvelle organisation du commerce intérieure s'y est substituée, probablement dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle et parallèlement à l'émergence des localités. Cette nouvelle organisation qui s'instaure principalement autour du commerce de bétail, repose sur une forme de courtage qui a pour personnage central le Dilaal. Le personnage du Dilaal ne relève pas d'une spécificité

somalie. Il caractérise une fonction de courtage entre le monde rural et les marchés citadins anciennement établie au Moyen Orient arabe (le terme dilaal, pl. dilaalin est d'origine arabe), mais aussi dans d'autres pays africains situés à l'est comme à l'ouest du continent. On a pu voir par exemple que les négociants de Harār proche de l'aristocratie théocratique de la cité se désignaient comme des "dilaalin" dans le système pré colonial. A la différence de l'abban qui mobilisent des protections (dans sa sphère d'influence), le dilaal a pour fonction de mobiliser sur les lieux même de la production les produits dont il va ensuite organiser l'acheminement jusqu'au port. En ce sens, ce dernier est directement impliqué dans la filière commerciale (certains sont même marchands).

L'apparition du dilaal dans l'intérieur signale une redéfinition des relations sociales à l'oeuvre dans le cadre de la segmentarité. Certes les réseaux de commercialisation s'inscrivent dans une continuité lignagère ou clanique, comme à l'époque des protections caravanières : le dilaal mobilise essentiellement les ressources de son groupe de parenté. Mais les relations qu'il entretient avec ses parents sont qualitativement différentes puisque désormais le marché dans ses caractères topographiques (suq) et ses règles transactionnelles s'est déplacé des cités au coeur du monde rural.

Comment ce déplacement s'est-il opéré ? Quels types de rapports sociaux nouveaux a-t-il généré ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre dans les pages qui suivent.

Notons toutefois pour conclure ce premier survol des transformations économiques issues de l'incorporation

coloniale du système régional, que c'est la réorganisation interne du commerce somali bien plus que l'intervention directe des autorités coloniales, qui est à l'origine de l'accroissement des flux d'importation et d'exportation. Nous retiendrons cependant que cette augmentation en volume du trafic commercial ne compense pas les pertes en valeur enregistrées dans les ports du Protectorat, suite à l'essor de Djibouti. D'autre part, en l'absence d'une intervention directe (en matière de développement pastoral) du colonisateur, la hausse constante de la quantité de bétail exporté et l'introduction de plus en plus importante d'aliments importés en milieu rural ne s'explique que par le dynamisme des dilaalin et une réorganisation interne de la sphère pastorale.

Ce sont les aspects qualitatifs du changement social, signalés par ce dernier point, qu'il nous faut maintenant essayer d'appréhender.

TROISIÈME PARTIE : DYNAMIQUES SOCIALES EN ZONE FRONTALIÈRE.

Il nous faut aborder maintenant le changement social à une autre échelle que celle que nous avons adoptée jusqu'à présent. Dans les pages qui suivent, nous nous attacherons à restituer les conditions de formation des unités sociales (villages) et des groupes sociaux (principalement le lignage reer Dudub) qui forment le cadre de notre étude.

L'histoire de la fondation de Gogti s'inscrit dans un contexte général : celui du bouleversement d'un système régional établi avant la colonisation. Nous avons présenté les traits constitutifs de ce système et les grandes étapes de sa dislocation.

Nous exposerons dans le chapitre neuf les formes initiales de la fondation du village, en observant les modes de sédentarisation qu'elles signalent.

Dans le chapitre dix, nous présenterons les conditions singulières qui contribuent à l'affirmation et l'essor du village. Ces conditions tiennent pour l'essentiel à l'inscription de la localité dans un espace que nous désignons comme un espace-frontière. Les faits analysés dans ce chapitre introduisent à une thématique qui sera reprise plus loin dans notre étude et qui renvoie à l'imbrication des itinéraires locaux et de la construction nationale en Somalie.

*Les sources.*

Quelques remarques s'imposent à propos des sources utilisées pour la restitution des faits et leur analyse.

L'histoire de la fondation du village de Gogti a été reconstituée pour l'essentiel grâce aux témoignages d'une série de personnes. D'abord ceux des individus qui ont personnellement vécu cet événement durant leur jeunesse. Nos principaux informateurs ont été Cali Abraar Girreh (83 ans en 1990); Xuseen kahin Warfa "Duxuuleh" (78 ans en 1990); Axmed Aruush (décédé à Djibouti en 1990 à l'âge de 75 ans, quelques semaines après l'entretien qu'il nous avait accordé); Cabdillahi Tukaale Ashkiir (décédé à Quulujeed en 1993 à l'âge de 78 ans). Deux autres personnes, Ismaciil Cheikh Muxuumed Cubesh "Muruud" (63 ans en 1990) et Daher Tukaale Abtidon (63 ans en 1990), nous ont confié leurs souvenirs d'enfance et leur vision du rôle des aînés durant la période qui accompagne l'affirmation du village et qui va jusqu'au début des années 1940.

À côté de cette série d'entretiens privés, nous avons suscité des discussions collectives en présence des informateurs principaux. Cela se passait souvent à l'occasion de "parties de khat" car ces situations favorisaient la mobilisation de petits groupes sur des après midi entiers.

Enfin, d'autres entretiens publics se déroulaient parfois de manière impromptue, à l'occasion de rassemblements spontanés sur la place du village ou devant la maison d'un informateur à l'occasion d'un entretien initialement privé. Cette dernière situation était particulièrement riche du point de vue de la mobilisation de l'information, et elle avait surtout l'avantage d'impliquer les femmes dans la discussion.

La mémoire ainsi réactivée fait une large place à des trajectoires individuelles. Quelques personnalités ont été régulièrement mentionnées pour leur rôle dans la fondation du village. Nous nous sommes efforcés de rester au plus près de cette présentation incarnée de l'histoire de fondation. Mais les informations comportent des lacunes. Elles tiennent pour l'essentiel à l'absence d'indicateurs relatifs au statut socio-économique (la richesse en bétail par exemple) des personnages dont nous avons tenté de reconstituer les itinéraires. Cependant, loin d'apparaître comme une limite à l'étude, ces "carences" sont congruentes avec le fait que pour les pasteurs somalis le bétail n'apparaît pas comme une source d'accumulation pérenne, mais comme un capital soumis aux aléas climatiques et par-delà à la volonté divine<sup>1</sup>.

D'autre part, les biographies - aussi exemplaires soient elles - n'ont une portée sociologique que si on les restitue dans un contexte global qui leur confère une "surface sociale"<sup>2</sup>. L'étude des caractères généraux du

---

<sup>1</sup> Pour une réflexion plus large sur les problèmes que posent au chercheur évoluant en milieu pastoral la définition d'indicateurs socio-économiques pertinents, on se reportera à l'article de F. Pouillon (1988) qui propose une judicieuse analyse comparative des rapports ambigus que certaines sociétés pastorales entretiennent avec la recension du bétail.

<sup>2</sup> L'expression est empruntée à P. Bourdieu (1986 : 72). Dans le cadre des critiques qu'il formule à l'égard d'un certain engouement pour les "histoires de vie", il pose clairement comme préalable à la restitution biographique "la nécessité de ce détour par la construction de l'espace". L'approche biographique n'est pas pour autant réduite à une désincarnation des itinéraires sociaux : "La distinction entre l'individu concret et



changement que nous avons commencé dans les chapitres précédents sera donc poursuivie, mais d'une façon quelque peu différente, en accordant une attention particulière à la manière dont les tendances globales informent les processus sociaux observés à l'échelon local.

---

l'individu construit, l'agent efficient, se double de la distinction entre l'agent, efficient dans un champ, et la personnalité, comme individualité biologique socialement instituée par la nomination et porteuse de propriétés et de pouvoirs qui lui assurent (en certains cas) une *surface sociale*, c'est à dire la capacité d'exister comme agent en différents champs." (C'est l'auteur qui souligne).

## CHAPITRE 9. GENÈSE DE LA LOCALITÉ.

C'est sans doute parce que le sens commun s'inscrit dans une vision linéaire de l'Histoire, teintée d'évolutionnisme, que la sédentarisation tend à apparaître comme l'horizon inéluctable du pastoralisme nomade. Tel serait "le sens de l'histoire". Cette lecture du changement est à sa façon empiriquement fondée. Abordée dans la longue durée ou encore sous l'angle des mutations observées dans les sociétés contemporaines à dominante pastorale, la tendance générale est assez nettement orientée vers une restriction du pastoralisme nomade. Mais ces constats ne sauraient en rien traduire une nécessité historique. Par ailleurs, il convient de noter que les modalités de ce passage (dans leur caractère processuel) d'une forme de nomadisme à des formules plus sédentaires restent encore largement méconnues, cette méconnaissance contribuant à conforter le sens commun dans l'idée d'une conversion mécanique d'un mode de production à un autre.

Les rares travaux qui composent l'historiographie nord somalie ont associé la sédentarisation à la conversion de groupes entiers de pasteurs nomades à l'agriculture, en particulier dans les régions nord-ouest du Protectorat situées aux confins somalo-éthiopiens. Ce mouvement qui aurait commencé au tournant de ce siècle est en certains endroits largement engagé dans les années 1920, mais globalement il s'agit d'un processus inscrit dans la longue durée et qui se poursuit encore de nos jours.

I.M. Lewis (1961 : 102, 1975 : 436) qui est l'un des premiers observateurs et analystes de ce changement social, privilégie comme facteur explicatif le rôle innovant des communautés religieuses (jama'ac) qui s'établissent dans les zones fertiles de l'intérieur dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Ces communautés religieuses subissent elles mêmes l'influence du modèle technique des paysanneries oromos situées dans leur voisinage.

Cependant, nous avons esquissé l'idée dans la première partie de ce document, que l'adoption de l'agriculture par les populations somaliennes du système régional étudié est sans doute plus ancienne. En effet, nous avons pu relever dans les observations de Burton, qu'en 1854, des champs cultivés sont bien établis dans la plaine de Marar où les populations résidentes (celles du clan Somali des Geri entre autres) apparaissent comme les principaux producteurs de grains de la région. Le mouvement que Lewis identifie est donc principalement lié à l'apparition (plus récente) de parcelles cultivées dans le Protectorat et sa bordure septentrionale, dans la plaine s'étendant entre les cités de Hargeisa et Jijiga<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les voyageurs britanniques Jennings et Addison (1905 : 81) qui parcourent la plaine de Jijiga en 1903, témoignent de la dominance de l'activité pastorale dans la région à cette époque : "They are some hundreds of wells at Jijiga, but when we were there only thirty-one of them yielded a good supply of water, and these apparently are never dry. During the dry season it is estimated that at least 50000 cattle, with camels, sheep, mules, ponies, and donkeys in great numbers, beside hundreds of natives, water daily at the wells, some of them coming from long distances to the water. It is a grand spectacle and one always remembered. The flocks and herds, each usually under only one shepherd, take

Abdi I. Samatar (1985 : 98) qui fait le même constat du développement de la sédentarisation, l'impute quant à lui à une série de facteurs, les deux principaux étant d'une part la grave crise que le pastoralisme subit dans la plaine du fait de la pression éthiopienne, d'autre part la hausse du prix des denrées alimentaires d'importation dans les années 1920 qui deviennent inaccessibles aux populations rurales, rendant attractives la production locale de grains.

Sans doute ces deux modèles explicatifs intègrent-ils des éléments de la réalité. Ils se complètent : l'explication de Lewis reprend en effet des éléments de traditions locales sur l'origine de l'agriculture, tandis que celle de Samatar découle de l'analyse des conditions socio-politiques et économiques de la région au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Cependant, ces deux approches tendent à surestimer le thème de l'adoption de l'agriculture (posé comme un choix technique alternatif au pastoralisme) dans l'enclenchement des processus de sédentarisation. En fait, on a pu constater que l'émergence de localités dans l'intérieur du pays nord somali, tout en découlant de facteurs très divers, apparaissait comme un processus qui contribuait à ancrer des groupes en des lieux (très vite appropriés comme on le verra), sans pour autant enrayer l'activité pastorale.

Les facteurs qui ont contribué à la genèse des villes et villages de l'intérieur sont divers. Ils renvoient à la constitution du chemin de fer (CFE), à l'implantation de postes militaires et administratifs (éthiopiens, britanniques et français), ou plus anciennement à

---

and wait their turns at the wells, their lines converging all round from distance of several miles."

l'instauration des caravansérails égyptiens... bref, à des modalités assez variées qui relèguent la dynamique agricole des communautés religieuses au rang d'épiphénomènes limités à quelques occurrences. La constante qui émerge de ces diverses histoires et qui de notre point de vue constitue la véritable innovation introduite dans la sphère pastorale (cette dernière étant définie comme un espace social et pas uniquement comme un système de production), c'est avant tout l'apparition du marché, du suq avec sa logique transactionnelle et son fonctionnement plus ou moins monétarisé, dans un espace d'échange jusque là organisé différemment.

Il conviendrait donc d'aborder le processus de sédentarisation dans une perspective bien moins restrictive. C'est d'ailleurs le sens de tentatives assez récentes d'un certain nombre d'anthropologues soucieux d'appréhender les multiples facettes des changements auxquels les populations pastorales sont confrontées. Un auteur comme P.T.W. Baxter (1975 : 210) qui a étudié ces situations de changement social en Afrique du nord-est, avait proposé une définition assez large de la sédentarisation, posant comme indicateur non pas le renoncement total au pastoralisme, mais une réduction significative de l'amplitude du nomadisme et une implication plus grande des producteurs pastoraux dans un environnement économique global. Plus récemment, P.Salzman, l'un des initiateurs de la commission d'étude des peuples pasteurs qui s'est constituée à la fin des années 1970 sous l'égide d'organisations internationales et de diverses fondations, élargissait encore la définition. Selon Salzman (1980 :1) :

"Sedentarization is change, change from a more nomadic to a less nomadic way of life, from a

nomadic to a more sedentary way of life. To understand sedentarization, we must view it as a particular kind of change, defined by its substance, but exemplifying a more general process, the process of socio-cultural change."

Le processus de changement social que nous allons tenter de retracer à travers l'histoire d'un groupe particulier ne se définit pas uniquement de notre point de vue, dans la continuité temporelle associée au passage d'un temps du pastoralisme à celui de la modernité agricole ou urbaine. Le changement s'inscrit plus sûrement dans un modèle topographique : il renvoie à la production d'une nouvelle territorialité, c'est à dire non pas nécessairement à un renoncement à l'activité pastorale, mais au développement d'un nouveau rapport du groupe à l'espace vécu. En résumé, la dynamique de sédentarisation marquée par l'apparition du village dans la plaine procède d'une transformation de l'espace pastoral en un lieu, une localité.

### **9-1. L'affirmation du groupe social .**

L'histoire de la fondation du village met d'abord en évidence une trajectoire singulière : celle d'un groupe social en "construction". En effet, l'émergence de Gogti est étroitement associée à l'affirmation d'un lignage du clan des Gadabuursi : celui des reer Dudub.

Rappelons tout d'abord quelques traits de l'organisation sociale somalie présentée dans la première partie de ce travail. Cette organisation est régie par un système de filiation patrilinéaire (tol) qui forme le cadre au sein duquel les groupes sociaux se constituent. La parenté généalogique est ainsi une trame qui, d'une part intègre à la naissance des individus dans une collectivité,

d'autre part induit un type de relation sociale fondé sur la distance/proximité; l'actualisation pratique de ce rapport étant relative (i.e. elle varie en fonction des contextes et des interlocuteurs d'un Ego). Le groupe de filiation se matérialise dans la nomination d'une succession d'ancêtres : la liste se décompte généralement en ascendance depuis Ego jusqu'à l'ancêtre fondateur. Cette opération est appelée abtiris (le terme est composé de la racine ab qui indique la patrilinéarité et tiri, qui signifie littéralement compter). Toutefois, comme on l'a vu (voir infra chapitre 3-3), si un individu est susceptible d'énoncer de manière exhaustive la succession des ancêtres qui le sépare du fondateur du clan, on remarquera que seule une poignée d'ancêtres inclus dans cette liste est retenue pour caractériser des groupes d'appartenance particuliers.

Maxamed Xuseen Kahin appartient au lignage des reer Dudub. Selon les règles instaurées par l'État somalien (qui reprenait un usage établi), son nom complet est constitué de son prénom, de ceux de son père Xuseen et de son grand père Kahin. Lorsque Maxamed déclame son abtiris, il récite une liste de prénoms jusqu'à Samaroon, l'ancêtre fondateur du clan des Gadabuursi. L'énumération devient la suivante : Maxamed, Xuseen, Kahin, Warfa, Ared, Bookh, Hoosh, Dadar, **Dudub**, Ismaan, Khayr, **Jibril**, **Yonis**, Muuse, **Makahiil**, **Makadoor**, **Samaroon**. Dans cette liste, seuls quelques ancêtres apparaissent comme des référents de groupes : Maxamed se définira selon son interlocuteur comme un Gadabuursi de la fraction Makadoor, puis invoquera successivement les sous-fractions Makahiil, Jibriil Yonis et enfin Dudub. Ce sont les niveaux qui ont à ses yeux (comme

à ceux des autres interlocuteurs Gadabuursi) une pertinence au regard des appartenances segmentaires.

Il est certain que cette liste, en apparence exhaustive, procède d'une sélection de segments généalogiques renvoyant à autant d'ancêtres occultés. Les principes structuraux qui participent à la sélection des segments sont encore mal connus. Mais à l'instar de la plupart des organisations lignagères, la sélection/occultation repose à la base sur le croît démographique différentiel des segments<sup>4</sup>. Les Somalis conceptualisent ce phénomène à travers la distinction qu'ils opèrent entre les branches longues (laan dheer) - celles qui produisent plusieurs segments - et les branches courtes (laan gab). La prolifération des segments est en soi un signe associé à l'importance numérique des groupes de parenté<sup>5</sup>.

Rappelons d'autre part que les "collectifs de parenté" formés à partir d'ancêtres distingués dans la généalogie ne sont pas conceptualisés en langue somalie, bien qu'ils apparaissent comme étant significatifs au regard des sujets sociaux. La notion de "lignage"<sup>6</sup> que nous

---

<sup>4</sup> C'est ce processus de sélection fondé sur l'évolution démographique différente des segments que Lewis (1961 : 149) a désigné à travers la notion de "size factor".

<sup>5</sup> Dans la langue somalie l'expression batay ou farabatay désigne ce mouvement de croît démographique.

<sup>6</sup> J. Goody (1985 : 225-240) pose déjà le problème des significations différentes de la notion de lignage dans ses acceptions européennes, mais aussi dans son usage académique : entre les historiens qui l'appliquent au modèle dynastique féodal et les anthropologues qui, à la suite des propositions de



utilisons est donc directement empruntée au vocabulaire anthropologique. Elle caractérise ici des ensembles particuliers dont la réalité renvoie à leur *nomination* d'une part, mais aussi à l'institution de formes de solidarités mobilisables en certaines occasions du cycle pastoral.

Les indications historiques relatives aux reer Dudub sont limitées. Ceux-ci n'apparaissent qu'en de très rares occasions et de manière très furtive dans la documentation coloniale<sup>7</sup>. La première mention retrouvée concernant ce groupe renvoie à un document daté de 1938: il s'agit d'un rapport confidentiel transmis à Londres par le Gouvernement colonial, et qui restitue le résultat d'une enquête diligentée par les autorités de tutelle afin de recenser les Somalis originaires du Protectorat, qui se sont enrôlés dans l'armée d'occupation italienne après l'invasion de l'Éthiopie en

---

Durkheim, l'on appliqué à définir des traits d'organisation sociale qui se situent aux antipodes du modèle européen.

<sup>7</sup> Hunt (1951 : 167) se plaignait déjà de la rareté des informations concernant les populations Ciise et Gadabursi situées à l'ouest du Protectorat et dans les zones frontières. Il cite pourtant les travaux d'un certain P.Z. Cox, qui aurait effectué des relevés généalogiques lors de voyages dans ces régions dans les années 1894. Ces travaux ont été publiés et deux textes sont cités par Hunt : P.Z.Cox, Genealogical trees of the Avsa and Gadabursi tribes, Aden, 1894 ; P.Z. Cox & H.M. Abud, Genealogies of the Somal, including those of the Avsa and Gadabursi, London, 1896. Aucun de ces deux ouvrages n'a pu être retrouvé, malgré une recherche active dans les registres de la British Library.

1935<sup>8</sup> . Le recensement a été effectué par district, avec la collaboration des Akils qui ont conduit les investigations dans les lignages et les dia-paying groups qu'ils représentent. Les reer Dudub apparaissent ici comme une "section" (un segment de lignage) du groupe principal des Jibriil Yonis. La référence suivante aux reer Dudub apparaît dans l'ouvrage de Hunt (1951 : 167) qui est en fait une étude générale commandée par l'administration coloniale, qui passe en revue de manière exhaustive et ordonnée les populations comme les ressources animales, végétales et minérales du Protectorat. Dans le document de Hunt, les Dudub sont de nouveau clairement définis comme un "dia-paying group" inclus dans l'ensemble principal des Jibriil Yonis.

Dans les textes plus anciens qui témoignent pour le 19<sup>ème</sup> siècle, les Jibriil Yonis sont mentionnés mais jamais les reer Dudub. Burton (1910 : 167) les présente en 1854 comme une entité assez importante. Pease (1898 : 66) va lui jusqu'à produire une estimation chiffrée du nombre de guerriers que compte le lignage en 1896, une estimation d'ailleurs totalement fantaisiste jusque dans sa précision : 3450 combattants Jibriil Yonis pour un total de 40000 "spears" Gadabuursi<sup>9</sup> .

---

<sup>8</sup> Cf. PRO.1938, CO 535/127 46011/59 "Italian occupation of Ethiopia".

<sup>9</sup> On ne peut que s'amuser du caractère fortement subjectif des estimations produites, faites à partir des réponses obtenues auprès d'informateurs sur simple demande, mais aussi en fonction de l'appréciation purement subjective des auteurs. Ainsi Burton (op.cit.: 167) qui estime que "The Gadabirsi are such inveterate liars that I could fix for them no number between 3000 and 10000".

Si l'on se base sur la documentation disponible, il apparaît qu'entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et les années 1930, le groupe constitué des descendants de l'ancêtre Dudub Ismaan s'affirme progressivement comme une entité politiquement significative. Ce processus accompagne bien sûr un essor démographique.

Il est toujours malaisé de se lancer dans un décompte démographique qui, en l'absence d'une reconstitution exhaustive des généalogies d'un groupe défini, revêt un caractère spéculatif. Pourtant, nous poserons comme une hypothèse probable le fait que le laps de temps séparant l'ancêtre fondateur Dudub Ismaan du groupe actuel est d'environ 240 ans : cet écart représentant la durée approximative sur laquelle s'étend le croît démographique du lignage.

Les enquêtes généalogiques conduites à Quulujeed ont concerné 60 individus et leurs conjoints dans certains cas. Sur ce total, 47 de nos proposant appartenait au lignage reer Dudub, mais dans cet échantillon, seules cinq des sept lignées sont représentées (les lignées Dhabaar et Samatar sont absentes de l'échantillon)<sup>10</sup>. En éliminant les frères dans le groupe des proposant, l'on parvenait ainsi à un total de 43 fratries d'adultes situées à une distance généalogique de l'ancêtre Dudub Ismaan (selon le comput généalogique somali : abtiris) de 6 à 8 générations<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Pour une conceptualisation de la généalogie des reer Dudub, on se reportera à la figure 2 produite dans le chapitre introductif.

<sup>11</sup> Notons que les enfants les plus jeunes au moment de l'enquête (1990) se situent à une distance de G-10 de l'ancêtre fondateur.

Là encore il conviendrait d'accroître l'échantillon et d'affiner les généalogies si l'on veut intégrer une variable qui a son importance et qui renvoie à la répartition des distances générationnelles par rapport à l'ancêtre selon les classes d'âge et les appartenances aux lignées. Le croît démographique différentiel des lignées, lui même partiellement conditionné au départ par l'ordre des naissances des fils de Dudub Ismaan, joue à terme sur le décompte des générations. Les deux seuls individus encore vivants qui dénombrent six générations jusqu'au fondateur (ils sont respectivement âgés de 83 et 80 ans) appartiennent aux lignées des Hodaal et des Dharaar. Les deux autres doyens du village âgés de 78 et 76 ans (donc sensiblement de même génération en terme d'âge que les précédents) décomptent eux sept générations et appartiennent à la lignée des Dadar.

Six générations (en terme de succession d'ancêtres) séparent donc les plus âgés du lignage, de l'ancêtre fondateur Dudub Ismaan, tandis que le décalage moyen au niveau des adultes du groupe tend à se stabiliser à un écart de huit générations. Si l'on applique un seuil moyen de 30 ans<sup>12</sup> pour le passage des générations, on peut ainsi situer la période de vie de Dudub Ismaan à environ -240 ans. Cet exercice estimatif considère bien évidemment que le

---

<sup>12</sup> Il s'agit là d'un seuil moyen traditionnellement retenu par les historiens et démographes pour l'étude de l'évolution des familles en Europe occidentale (cf. Leroi-Ladurie, 1976 : 301). Dans quelle mesure est-il transposable à un modèle somali ? La question ne saurait être tranchée ici, faute d'études en ce domaine. Dans le cadre de notre démonstration, cette estimation n'a pour seule prétention que de paraître réaliste.

personnage a réellement existé, mais ce point n'est pas d'une grande importance ici, même s'il y a tout lieu de présumer de cette existence, car à ce degré de proximité généalogique, les élisions d'ancêtres ou même la parenté fictive sont peu fréquentes dans les généalogies nord-somalies<sup>13</sup> .

Tableau 5 : Récapitulatif de l'échantillon : composition par Génération, à G+6, G+7, G+8.

Lignées/G+6	Fratrries (n)	Individus (n)	Age moyen (n)
Hodaal	1	9	86,5
Dadar	0	0	0
Xildiid	0	0	0
Dhabaar	0	0	0
Irgin	0	0	0
Dharaar	1	1	80
Samatar	0	0	0
	2	10	83,25

<sup>13</sup> Cf. Lewis (1962c : 43).

Lignées/G+7	Fratrries (n)	Individus (n)	Age moyen (n)
Hodaal	2	15	61,5
Dadar	6	46	60,91
Xildiid	1	3	65
Dhabaar	0	0	0
Irgin	2	17	43
Dharaar	4	15	39,5
Samatar	0	0	0
	15	96	53,98

Lignées/G+8	Fratrries (n)	Individus (n)	Age moyen (n)
Hodaal	4	29	41,12
Dadar	10	57	37,8
Xildiid	2	15	26,5
Dhabaar	0	0	0
Irgin	0	0	0
Dharaar	10	51	42,9
Samatar	0	0	0
Total	26	152	37,08

Dans le courant des années 1930, les personnalités qui constituent le collectif d'aînés le plus visible sont positionnées à cinq, six et pour certains sept générations de l'ancêtre fondateur du groupe. On notera que cette profondeur généalogique correspond à l'écart moyen, caractérisant les lignages étudiés par Lewis entre 1955 et 1957<sup>14</sup>. Cette indication ne doit pas procurer l'idée d'une systématité du seuil démographique qui marque le passage d'un segment mineur à l'avènement d'un "primary lineage group". Dans le cadre de notre étude, elle signale simplement qu'à l'époque où les Dudub s'affirment politiquement à travers des actions qui s'inscrivent aujourd'hui dans la mémoire collective du groupe, ils sont parvenus à une plénitude démographique qui contribue à asseoir leur prétention à exister politiquement, de façon plus autonome.

Cette corrélation entre le croît démographique et l'affirmation politique du lignage nous fût clairement exposée par l'un de nos informateurs : Cali Abraar Girreh, le doyen du lignage (83 ans au moment de l'entretien). Cali qui récupéra à la mort de son père et de son frère aîné la charge d'Akil du lignage, avant de poursuivre la même activité de représentant formel sous le titre de nabaddon (litt. "faiseur de paix") après l'indépendance, évoquait ainsi la situation des reer Dudub lors de la fondation de Gogti, expérience qu'il vécut dans sa jeunesse :

"A cette époque les reer Dudub s'étaient multipliés, ils avaient grandi [i.e. en terme de croissance

---

<sup>14</sup> Cf. Lewis (1962b : 1).

démographique], grandi, grandi. Lorsque Dieu a fait de nous une mer [i.e. une multitude] nous sommes sortis des Jibriil Yonis"<sup>15</sup> .

Sans doute y a t-il eu une série de faits importants - antérieurs à l'événement majeur que nous allons relater - pour asseoir la visibilité du groupe. Mais c'est surtout la fondation puis le développement du village de Gogti entre 1928 et 1930 qui réifient l'existence lignagère des reer Dudub.

*L'évolution du territoire pastoral.*

Il n'est pas inutile de poser certains traits relatifs à l'évolution des mouvements pastoraux des reer Dudub entre 1900 et 1930. Il s'agit effectivement de s'interroger sur les raisons du choix (fait par une partie des membres du lignage) du site de Gogti comme lieu de sédentarisation.

Rappelons au préalable les données contemporaines sur lesquelles il nous faut nous appuyer. Dans leur orientation générale, les transhumances pastorales des reer Dudub se font entre les zones côtières et les plaines de l'intérieur situées dans la vallée de Harowa. Les pasteurs désignent ces deux grandes zones de façon générique comme la côte (xeebta, encore appelée guban : "la brûlée") et la plaine (ban), qui devient "la plaine lointaine" (banta shishee) lorsqu'ils évoquent la région

---

<sup>15</sup> La formulation originale que nous avons traduite est :

"Waqtiga reer Dudubna ba batay, batay, o Ilahi ba bad ka dhigay ayay Jibriil Yonisna ka baxday."



de Harär d'où leur parvenait autrefois une bonne part des grains qu'ils consommaient<sup>16</sup> .

Ce vaste territoire englobe l'ensemble des zones de parcours dans lesquelles des pasteurs reer Dudub sont susceptibles d'évoluer, mais il va de soi qu'il ne constitue pas leur territoire pastoral au sens où cette notion traduit l'idée d'un contrôle politique de zones de parcours.

Nous savons que plusieurs facteurs interviennent dans la définition des mouvements pastoraux : des facteurs d'ordres climatiques (les pluies qui conditionnent la disponibilité en eau et pâturages), écologiques et techniques (la nature des pâturages/la composition des troupeaux), socio-politiques (la présence d'autres groupes et la possibilité de négocier une coexistence temporaire sur un pâturage ou autour d'un point d'eau). Parmi cet ensemble de facteurs, on se rappellera que les cycles climatiques imprévisibles que connaissent ces régions imposent aux pasteurs nomades des mouvements relativement erratiques, en même temps qu'ils rendent caduques toute velléité d'appropriation définitive des pâturages. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas des points d'eau permanents, dont on peut constater que certains sont détenus par les individus qui les ont creusés, entretenus ou récupérés par la force. De fait, le contrôle de ces points d'eau dépend des capacités

---

<sup>16</sup> Lorsqu'ils recourent aux cardinaux pour définir leurs déplacements, ils caractérisent la transhumance vers la côte comme un mouvement vers le nord (wogoove). Cette direction désigne tout autant la plaine de Seylac que des zones intégrées aujourd'hui dans le territoire de la république de Djibouti. Les transhumances vers la plaine sont elles définies comme des mouvements vers l'ouest (galbeed).

militaires du lignage qui les occupe, et bien souvent, en période sèche leur accès se négocie en terme de rapport de force.

Ces points posés, opérons maintenant un retour dans le passé pour tenter d'identifier d'éventuelles évolutions territoriales entre 1900 et 1930.

La présence des reer Geedi dans la plaine intérieure (ban) est déjà attestée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. L'officier britannique Swayne (1903 : 109) rencontre les aînés de ce lignage vers 1890 dans la zone de Biyo Qaboba (à une cinquantaine de kilomètres au nord de Gogti), à un moment où les Éthiopiens bâtissent un fort dans cette même localité. Cette installation éthiopienne a-t-elle contribué à une réorientation des mouvements pastoraux de ce lignage autour des zones plus proches du Protectorat?

Cela est tout à fait envisageable, car nous n'avons retrouvé aucune indication susceptible de confirmer leur présence aux environs de Gogti pour la période qui précède le démarrage de l'expansion éthiopienne dans les années 1890. Toutefois cette localisation est attestée pour le début du 20<sup>ème</sup> siècle : tous les Anciens du lignage des Dudub que nous avons interrogé s'accordent à reconnaître que les Geedi occupent bien le point d'eau de Gogti. L'autre mention écrite relative à la localisation des Geedi renvoie à l'étude sur les mouvements pastoraux dans le Protectorat, entreprise par l'agent colonial Hunt (op.cit.: 160) entre 1944 et 1950. Ce dernier définit le puits de Gogti comme étant le "homewell" de ce lignage à une période où les marchands reer Dudub sont déjà fermement établis dans la zone.

En ce qui concerne les Dudub, nous n'avons pas retrouvé de traces écrites signalant leur présence en un lieu

déterminé au début du siècle. Nous savons toutefois qu'à cette période ils n'étaient pour ainsi dire pas visibles en tant que groupe autonome. Il faut attendre la période 1944-50 et de nouveau l'étude de Hunt (op.cit. : 160) pour avoir un premier élément de localisation : l'auteur situe leur "homewell" à Aw Buube, à une petite dizaine de kilomètres de Gogti.

La présence des Dudub dans la plaine découle probablement du mouvement d'expansion engagé au début du 19<sup>ème</sup> siècle, et dans lequel de nombreuses composantes du clan des Gadabuursi (en particulier la fraction Jibriil Yonis) étaient impliquées. Il est effectivement quelques indices susceptibles d'appuyer l'hypothèse de mouvements pastoraux autrefois plus confinés dans la région des plaines sèches comprises entre la côte et les premiers contreforts de la chaîne du Ogo.

D'abord le fait qu'il est encore de nos jours des pasteurs nomades du lignage qui évoluent de manière privilégiée dans ces zones, ne pénétrant qu'assez exceptionnellement dans la plaine, lorsque les conditions climatiques se détériorent. Pour cette catégorie de pasteurs, les villages de Gogti ou de Quulujeed ne sont que les points focaux du réseau lignager : elles correspondent à des zones de repli en période difficile.

Par ailleurs, les Dudub sont souvent désignés par leur voisin (ou encore par eux mêmes, sous le mode de l'auto-dérision) comme des éleveurs de petits ruminants<sup>17</sup> .

---

<sup>17</sup> Le qualificatif de Arileh (i.e. "ceux qui possèdent des petits ruminants") leur est encore appliqué. Cali Abraar, dans l'un des entretiens qu'il nous a accordé, affirme que jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, les bovins étaient peu répandus

Cette présentation, bien qu'exagérée au vu de la composition des troupeaux constatée lors de notre enquête, n'est toutefois pas complètement dénuée de fondement : il semblerait que l'introduction de bovins dans les élevages de pasteurs du lignage se soit faite à une période assez récente (vers le début du siècle) et non sans quelques résistances. L'un de nos informateurs - Xuseen Kahin Warfa (78 ans) - nous racontait ainsi qu'étant jeune berger, il se refusait à garder les bovins que son père venait d'introduire dans l'élevage, à tel point que ce dernier l'avait affecté à la surveillance des dromadaires sur des pâturages plus éloignés afin qu'il ne fit pas de mal aux animaux. Or, l'introduction de bovins dans les exploitations est l'un des éléments de choix technique qui induit fortement les orientations de transhumances : la plaine intérieure (ban) étant considérée par les pasteurs comme l'une des zones du système régional les plus propices à ce type d'élevage. C'est à ce premier mode de "conversion" techno-économique que se seraient livrés les fractions Jibriil Yonis qui dès le courant du 19<sup>ème</sup> siècle s'infiltrèrent par petits groupes de pasteurs dans la plaine intérieure. Cette forme d'expansion territoriale dont nous avons signalé déjà qu'elle se démarquait de l'image d'une conquête violente, a été interrompue par l'installation des Éthiopiens dans la région dans les années 1890.

La présence des Dudub dans la plaine est donc sans doute stabilisée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle comme le suggère le

développement des liens matrimoniaux engagés dès cette époque avec les Geedi<sup>18</sup> .

Comment peut-on dès lors caractériser l'installation de quelques membres du lignage des Dudub dès la fin des années 1920, sur une zone (Gogti) dont les éléments de ressources pastorales contrôlables (l'eau) sont jalousement gardés par les Geedi?

La réponse renvoie aux formes et aux motivations initiales de cette sédentarisation : l'installation d'une poignée de négociants sur le site de Gogti n'a pas pour objectif la prise de contrôle de points d'eau, mais l'instauration d'un marché local pour la vente de grains et la collecte des ressources pastorales. D'autre part, le choix de Gogti au détriment d'un autre site mieux inséré dans l'aire d'influence (homewell) du lignage répond essentiellement à des considérations de stratégies commerciales, marquées notamment par la volonté d'accéder à un noeud de communication dans le cadre de la réorganisation des filières commerciales.

---

dans les élevages. Les animaux vendus aux courtiers du lignage étaient exclusivement des petits ruminants.

<sup>18</sup> La plupart de nos informateurs agés ont pour mère une reer Geedi. Nous revenons dans un autre chapitre sur les pratiques matrimoniales et leur évolution.

## 9-2 L'établissement des comptoirs-marchands.

Pour une bonne part, la prise de contrôle de Gogti (puisque c'est de cela dont il va s'agir) par les Dudub, sur une période qui s'étend entre 1928 et 1945, ne participe pas d'un mouvement d'expansion pastorale. Elle découle davantage de la recomposition de la sphère commerciale. Il convient dès lors de tenter de suivre, parallèlement au déroulement des phases d'installation, les modes de recompositions sociales qui accompagnent cette pénétration du Marché. Elles se traduisent notamment par l'apparition dans l'hinterland de nouvelles catégories sociales relativement détachées de la production pastorale.

*Les reer Dudub dans le commerce régional (1920-30) : les réseaux de la côte.*

Dans les années qui suivent la défaite du Sayyid et la mise en oeuvre de la politique de pacification, certains aspects des recompositions économiques que nous avons évoqué - notamment l'apparition de courtiers (dilaalin) dans l'intérieur, ou l'émergence de "maisons" commerciales somalies sur la côte (suite au départ des étrangers) - deviennent perceptibles au sein de communautés comme celle des reer Dudub jusque là peu impliquée dans les structures citadines.

Dès 1910 (et peut être avant), ce lignage compte deux personnalités installées à Seylac : un marchand, Bile "Yare" (litt. Bile "le Petit") et un courtier de bétail (dilaal) Alaale. Un troisième personnage, Suldaan Hared, viendra se joindre à eux au début des années 1920, pour

occuper la fonction de boucher (gisaar). À eux trois, ils représentent la composante reer Dudub disséminée parmi les aînés de la fraction Jibriil Yonis (du clan des Gadabuursi) établis dans la cité. À ce titre ils forment le groupe d'accueil des autres reer Dudub de passage à Seylac. Ils en sont également responsables et doivent répondre de leurs actes auprès des autres communautés et parfois auprès des autorités coloniales.

Les informations concernant l'itinéraire de ces personnalités, les raisons qui les ont conduits à s'extraire de la vie pastorale pour s'installer à Seylac sont indisponibles ou relativement floues. De la vie de ces hommes, nos informateurs n'ont retenu qu'une série d'anecdotes qui nourrissent aujourd'hui encore la mémoire collective du lignage : des anecdotes ayant souvent trait à leurs pratiques professionnelles et aux modes de relation qu'ils entretenaient avec leurs parents de l'intérieur. Tous s'accordent cependant sur un point : ils furent parmi les premiers membres du lignage à occuper une position importante dans la cité côtière alors en pleine recomposition, mais aussi en phase déclinante. Précisons ceci : une position importante au regard des pasteurs nomades signifie qu'ils font partie des aînés Gadabuursi que l'on consulte dans le cadre d'éventuels règlements de conflits, ou que l'on convie aux assemblées claniques (shir) qui se déroulent dans la cité. Outre le fait que le prestige de la cité ne manquait pas de renforcer leur position de "notables" vis à vis de leurs parents de la plaine, on peut également supposer qu'ils constituaient un relais potentiel entre l'administration coloniale et les populations, du moins jusque vers la fin des années 1920, lorsque le lignage se verra officiellement reconnaître deux Akils rémunérés par les Britanniques et

que le point d'ancrage administratif des Dudub basculera de Seylac à Borama.

De Suldaan Hared nous savons qu'il fut pasteur dans sa jeunesse, puis convoyeur de bétail (sawaaqi) dans les années 1920 pour le compte de Bile Yare, avant de s'établir à Seylac et de devenir boucher.

Alaale serait né à Arorsel, une zone de pâturage fréquentée par les Dudub et située à l'orée du massif montagneux qui sépare la plaine intérieure (ban) et la plaine côtière (xeebta). Son père meurt alors qu'il est enfant et c'est sa mère (elle appartient au clan des Ciise, mais son lignage reste indéterminé) qui le conduira à Seylac où elle va l'élever. Les pasteurs Dudub le sollicitaient régulièrement lorsqu'ils venaient vendre du bétail en ville. Par la suite, devenu un courtier reconnu, c'est lui qui enverra régulièrement ses agents dans l'intérieur afin de mobiliser les animaux dont il organisera l'exportation avec Bile Yare et parfois d'autres marchands. Parmi les anecdotes qui circulent autour du personnage, nombreuses sont celles qui le désignent comme un courtier matois, n'hésitant pas à tromper les pasteurs de son lignage lors des transactions. Lui même se rendait assez peu dans la plaine de crainte, dit-on, d'avoir à répondre aux sollicitations de ses parents auprès desquels il faisait figure de riche notable. Pourtant aucun de nos informateurs n'a souvenance d'un incident suscité par les tromperies du Dilaal.

Les éléments biographiques concernant Bile Yare sont particulièrement limités. Il apparaît pourtant comme le personnage le plus important du groupe : il fait figure de riche commerçant (tajjir) et comme cela est souvent le cas, de protecteur d'une multitude de petits entrepreneurs désireux de s'aventurer occasionnellement



ou de manière plus stable dans une activité commerciale (il aurait ainsi contribué à l'établissement de Suldaan Hared). Bile serait né dans la plaine et ce n'est que tardivement - à l'âge adulte - qu'il s'établit à Seylac où il se lance dans le commerce, exportant du bétail et important depuis Aden des denrées alimentaires. Il paraît assez probable que ses activités marchandes aient démarré durant les années de guerre (la révolte des Derviches) alors que de nombreux commerçants arabes, indiens, ou grecs installés depuis l'instauration du Protectorat, fuyaient le pays. Dans les années 1930, ses affaires ont pris une certaine ampleur car il traite alors directement avec la Cowaasji Dinshaw (la société de cabotage) pour le transport de ses marchandises. Il semble par ailleurs qu'à cette époque, une part importante des denrées importées qui circulent dans la plaine est introduite par son entremise.

Si ces notables sont parfois directement à l'initiative des innovations importantes sur lesquelles nous allons revenir, il est utile de noter dès maintenant que c'est autour d'eux, par le biais des structures d'accueil qu'ils avaient établis à Seylac, que gravitèrent quelques jeunes hommes qui joueront dans les décennies à venir un rôle important au sein du lignage. Parmi eux l'on retrouve de futures personnalités religieuses, tels Cheikh Barkhat Abtidon ou Mead Alaale (le fils du courtier).

Barkhat Abtidon effectue ses études islamiques entre 1910 et 1920 à Aden, puis à Seylac, où il est l'hôte de Bile Yare et Alaale. Il sera par la suite l'un des fondateurs du village de Gogti, dont il deviendra le premier Cadi, dans les années 1935. Auparavant, il aura participé à diverses entreprises largement inscrites dans la recomposition du paysage socio-culturel

régional. Il fut par exemple, peu avant son installation à Gogti, l'un des animateurs d'une petite communauté religieuse (jama'ac) affiliée à la Qadiriya et établie près de Jijiga, au lieu dit Jineecsani. Il disposait en ce lieu de champs et pratiquait l'agriculture. A bien des égards, les quelques éléments biographiques que nous avons pu glaner suggèrent le fait qu'il incarne ce type nouveau de personnalité religieuse transmuée par l'expérience du Sayyid. En effet, même s'il déroge à certaines coutumes dominantes dans l'espace pastoral, en se mariant par exemple avant son aîné, sans fournir de surcroît le niveau de prestation matrimoniale (varad) en vigueur dans l'intérieur<sup>19</sup>, il se distingue très nettement de l'image traditionnelle du "pauvre homme de Dieu" longtemps associée aux Wadaad. Dans l'histoire de la fondation de Gogti, Cheikh Barkhat apparaît ainsi comme un aîné fortement impliqué dans les trames claniques, participant (militairement) aux conflits comme à leurs règlements. Il s'apparente ainsi à ces religieux que les années de militance islamique, dans un contexte de compétition acharnée et parfois violente entre confréries, prédisposent à jouer un rôle désormais pleinement politique au sein de leur groupe de parenté, voire même au-delà<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Cet épisode conflictuel entre Barkhat et son aîné Tukaale, relatif au fait qu'il se soit marié avant, a été relaté dans la première partie de cette étude (cf. chapitre 3 parag.4).

<sup>20</sup> Cette catégorie d'hommes de religion est fréquemment désignée par l'expression de "Seef la bood" (i.e. "ceux qui dégainent promptement le sabre"). Le sabre (seef) est perçu en milieu nomade comme une arme de citadin, par opposition à la lance (waran) associée aux pasteurs-guerriers (waranleh, i.e. "ceux qui portent la lance"). Dans les représentations religieuses

Ces caractéristiques valent également pour Mead Alaale - le fils d'alaale. Né en 1919 à Seylac, où son père exerçait son activité de Dilaal, il fera aussi ses études théologiques à Aden. Nous le retrouverons plus tard, en 1956 occupant la première charge de Cadi dans le village de Quulujeed nouvellement créé par les militants nationalistes somalis qui fuyaient le site de Gogti, désormais inclus dans les territoires cédés aux Éthiopiens par les Britanniques. Deux ans plus tard, en 1958, ce dernier fondera une communauté religieuse (jama'ac) à Arorsel, sur la zone de pâturages où son père naquit.

*Les reer Dudub dans le commerce régional : des courtiers dans la plaine.*

Parallèlement à la constitution d'une structure commerciale Dudub à Seylac, les circuits traditionnels d'échange à l'oeuvre dans l'intérieur subissent également quelques modifications perceptibles à l'échelon infra-lignager. Dans la plaine, au lieu dit Gogti (près du point d'eau) deux individus ont établi dans les années 1920 un comptoir sommaire sous un arbre, protégé de quelques branchages faisant office de toit. Ils y disposent de récipients (galan) servant d'unité de mesure pour les grains.

Les deux hommes - dénommés Dirie Arap et Riyaleh Adiinlo - exercent des activités de courtage ainsi que de négoce des grains qu'ils obtiennent à Harâr, ou qu'ils font venir de la côte, pour les revendre à Gogti aux pasteurs

---

somalies, elle symbolise également l'arme favorite des combattants du Prophète.

nomades de la région. Ils appartiennent au lignage reer Dudub. En dépit de leur activité marchande, Dirie et Riyaleh s'inscrivent dans l'espace pastoral. Ils vivent dans l'intérieur et possèdent du bétail entretenu par les membres de leur famille.

Les modalités de leur implication dans cette activité commerciale, notamment pour ce qui est des réseaux constitués à Harär, ne sont pas connues. On peut supposer qu'ils avaient noué des liens privilégiés avec quelques producteurs agricoles ou autres marchands de la cité. Peut-être même avaient-ils quelques accointances avec des membres de l'administration éthiopienne? Cela est loin d'être improbable car la libre circulation des pasteurs somalis aux abords de Harär paraissait à cette époque relativement malaisée, compte tenu du contrôle exercé par les Éthiopiens sur cette zone. De plus, le caractère assez stable de leur commerce (selon nos informateurs) ne s'apparente pas au mode de fonctionnement intermittent des contrebandiers.

Les restrictions de mouvement imposées aux populations de la plaine par les razzias ont contribué à rendre l'activité de courtage hautement stratégique. Les circuits traditionnels d'échange entre pasteurs et producteurs de grains ont été comme nous l'avons vu disloqués par la conquête éthiopienne de Harär et l'expansion militaire vers les plaines environnantes. La mise sous pression des agriculteurs soumis au lourd tribut des occupants quand ce n'est pas aux exactions militaires, a de surcroît contribué à une raréfaction des grains destinés à l'échange.

Si les formes de réseaux constitués à Harär par Dirie et Riyaleh demeurent obscures, il n'en est pas de même des

relations nouées avec Bile Yare sur la côte<sup>21</sup>. Nos deux commerçants sont les vecteurs de la diffusion dans l'intérieur des denrées importées par Bile Yare. Ils contribuent dans l'autre sens à la collecte des produits pastoraux destinés à l'exportation. C'est donc sur le mode de la continuité lignagère observée par Lewis (1962) à la fin des années 1950 que s'opère la reconstitution commerciale qui s'instaure au lendemain de la pacification. Les échanges médiatisés par l'institution du courtage se systématisent désormais, sur la base d'un transfert de denrées alimentaires d'importation contre des peaux et du bétail directement mobilisés dans l'intérieur par les agents des exportateurs.

#### *L'installation à Gogti.*

La prise de contrôle de l'aire de Gogti par les Dudub fût un processus assez lent. S'il fût effectivement le fruit de la volonté d'une composante du lignage, il ne découle pas pour autant d'une stratégie élaborée.

Nous ne savons pas depuis combien de temps les dilaalin reer Dudub exerçaient leur activité de courtage sur le site de Gogti lorsque les premiers troubles indicateurs d'un contentieux territorial éclatèrent. Mais c'est à la veille de la grande sécheresse de 1927-28 que survient l'incident qui, selon nos informateurs contemporains, marquent le point de départ de l'installation des Dudub

---

<sup>21</sup> Tous nos informateurs ont souligné l'existence de cette relation. L'inverse aurait été hautement improbable d'ailleurs, compte tenu de la proximité des liens de parenté généalogique entre reer Dudub à cette époque.

à Gogti. Il a pour origine le décès d'un membre du lignage et l'opposition des Geedi à ce qu'il soit enterré à Gogti. Au cours des années précédentes, cinq aînés reer Dudub décédés avaient été enterrés sur ce site. Sans doute la crispation soudaine des Geedi trouvait elle sa source immédiate dans l'un de ces conflits ponctuels qui scandent les rapports sociaux de groupe dans l'espace pastoral. Pourtant, de manière plus fondamentale, ce refus marque une première rupture: il signale comme une prise de conscience du processus de sédentarisation induit par la présence des comptoirs commerciaux contrôlés par des Dudub, et autour duquel les huttes nomades installées tendent à se pérenniser. C'est ce mouvement de main mise sur la localité que symbolise en pays nomade la concentration des sépultures; les morts témoignant à leur façon de l'ancrage des vivants.

Ces premières tensions seront vite résorbées par la terrible sécheresse de 1927-28 qui ravage le Protectorat, contraignant l'administration à mettre en oeuvre la première grande opération de secours de l'histoire du pays somali<sup>22</sup>. Dans la plaine intérieure du Hawd, la calamité se trouvera amplifiée par l'invasion de criquets pèlerins qui, durant les mois de juillet et août 1928 ravagent la maigre production agricole de la région, privant les populations de leur approvisionnement céréalier traditionnel<sup>23</sup>.

La présence des négociants à Gogti va contribuer à limiter les conséquences de la catastrophe. En effet, cette présence stimule une stratégie pastorale adoptée

---

<sup>22</sup> Cf. Boothman (op.cit). Voir aussi infra Chap.8.

<sup>23</sup> Cf.Colonial Office. Somaliland Annual Report for 1928.

en situation de crise, consistant à vendre davantage d'animaux en période de sécheresse. D'autre part, les marchands de la côte - à l'instar de Bile Yare - vont introduire dans l'hinterland des denrées alimentaires d'importation, achetées dès les premiers signes de la crise, avant l'envolée des prix<sup>24</sup>. Cette période difficile - encore très présente dans le souvenir de nos informateurs - est présentée par ces derniers comme une période de grande solidarité. Au sein du lignage d'abord, où les différentes catégories qui désormais opèrent dans l'espace pastoral vont oeuvrer ensemble à atténuer les effets de la crise. Les conflits d'intérêts qui pouvaient surgir parfois entre pasteurs et marchands sont momentanément évacués, et ces derniers n'ont apparemment pas cherché à tirer un avantage économique de l'état de précarité dans lequel se trouvaient les producteurs. Mais la solidarité s'inscrit aussi dans les relations entre groupes sociaux: au premier temps de la crise, les Geedi auraient dépêché une délégation d'aînés alliés matrimonialement aux reer Dudub<sup>25</sup>, afin de régler le contentieux soulevé par la question de la sépulture.

Cette période de sécheresse et la part prise par les marchands dans la limitation de ses conséquences auront un effet décisif sur la dynamisation du processus de sédentarisation à Gogti : elles vont favoriser la

---

<sup>24</sup> Abdi I Samatar (op.cit.: 92), interprétant les courbes d'importation de l'époque, signale que les marchands ont anticipé sur la crise en important massivement, dès les débuts de la sécheresse des denrées alimentaires.

<sup>25</sup> La délégation des aînés reer Geedi était conduite par un Ancien prénommé Matan, que la plupart de nos informateurs désignaient comme leur Abti : leur oncle maternel classificatoire. Matan avait de nombreuses filles, toutes mariées à des Dudub.

concentration des huttes nomades autour des comptoirs commerciaux et du point d'eau. Avec la reprise des cycles pastoraux au cours de la période 1929-30, certaines de ces huttes vont demeurer. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières maisons en boue séchée. Elles sont bâties et habitées par la poignée de reer Dudub qui forme la nouvelle notabilité du lignage : Riyaleh Adiinlo - le dilaal -; Dixood Buux Badhaso - un petit commerçant précédemment établi près de Jijiga -; Mumin Cige - qui va ouvrir par la suite le premier "restaurant" du village<sup>26</sup>, que l'administration militaire britannique détruira dans les années d'après la seconde guerre mondiale -; Cheikh Barkhat Abtidon - le futur Cadi du village ... Cette frange nouvelle d'aînés issue des recompositions sociales, politiques et économiques se distingue (sans pour autant s'opposer) des notabilités traditionnelles du lignage, qui vont au demeurant, comme nous le verrons, assumer la représentation du lignage dans les cadres institutionnels instaurés par les puissances coloniales régionales. Ce sont ces nouvelles catégories sociales qui accentuent le mouvement d'installation à Gogti. Mais cela ne va pas sans susciter quelques résistances.

---

<sup>26</sup> En fait de restaurant, il s'agissait le plus souvent d'un comptoir de branchages, établi au pied d'un arbre, avec un feu aménagé pour la cuisine et où l'on servait le thé et accessoirement un repas. Ce sont ces établissements d'apparence précaires que l'administration britannique tentera de contrôler dans le Protectorat en instaurant des patentes, et d'éliminer de la plaine car ils représentaient un signe de sédentarisation.



*Tensions internes : la sédentarisation et la question agricole.*

La question de l'introduction de champs cultivés dans la plaine se pose dès les premiers temps de l'installation à Gogti. Les premières tentatives suscitent l'hostilité des pasteurs nomades et quelques incidents. Par la suite, et de manière récurrente, divers individus (des pasteurs soucieux de diversifier leur activité, comme des petits commerçants installés à Gogti) vont tenter de défricher des parcelles, mais ils se heurteront à la farouche opposition de la majorité des pasteurs de la zone, qui craignent une restriction de l'espace pastoral au profit de l'agriculture. Cette situation va se perpétuer jusqu'à la veille de l'indépendance.

En fait, l'implantation des comptoirs marchands survient à une période où l'agriculture s'affirme dans le Protectorat. Si comme nous l'avons vu, des groupes somalis s'investissent dans cette activité dès le début du 19<sup>ème</sup> siècle dans les plaines fertiles situées sur les marches méridionales du plateau de Harär, dans le Protectorat, le mouvement enclenché timidement au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion des jama'ac s'accélère à partir des années 1920, principalement dans les zones du nord-ouest regroupant les districts de Hargeisa et de Borama<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Dans le district de Borama, en zone Gadabuursi, les premiers champs cultivés font leur apparition vers 1910, au lieu dit Jarahorato, près de Borama. La première (et à notre connaissance la seule) étude sur l'organisation sociale des agriculteurs de cette région a été faite par Lewis (1961, chap.4).

Au début des années 1930, les zones cultivées dans le Protectorat représentent environ 7000 ha<sup>28</sup>, concentrées pour l'essentiel dans les districts du nord-ouest où est pratiquée la culture pluviale du sorgho. À la même période, les productions de grains provenant des surplus des greniers paysans sont présentes en quantités significatives sur les marchés de l'intérieur<sup>29</sup>. Elles parviennent même à limiter en certaines périodes les importations de riz. L'essor de ce marché intérieur, stimulé par le développement d'une urbanisation dans les bourgades administratives et par les prix attractifs liés à la rareté de l'offre locale en grains, a probablement incité certaines catégories à s'investir dans l'agriculture lorsque les conditions le permettaient.

---

<sup>28</sup> Samatar (op.cit.: 95) pose le chiffre de 400 miles<sup>2</sup> (6440 ha) pour cette période. Les surfaces cultivées progressent lentement mais sûrement. Hunt (op.cit.: 112) en se basant sur les données du directeur de l'agriculture et des services vétérinaires, avance le chiffre de 800 miles<sup>2</sup> (12880 ha) cultivés dans le Protectorat en 1950, dont près de 8000 ha pour les régions nord-ouest.

<sup>29</sup> Selon les chiffres présentés par Samatar (op.cit.: 96), les productions locales de sorgho vendues sur le seul marché de Hargeisa pour les premières années de 1930 sont de 58,50 t. pour 1931; 826,29 t. en 1932; 329,93 t. pour 1933. La faible production de 1931 est peut-être imputable aux effets des désastres de 1928. Selon l'auteur, la baisse enregistrée en 1933 par rapport à 1932 s'explique par la "fuite" sur d'autres marchés intérieurs d'une partie de la production. Ces données très partielles suggèrent toutefois que les grains localement produits investissent bien les marchés de la région.

Mais l'extension des zones cultivables rencontre des limites. Celle imposée par l'administration coloniale d'abord, qui entreprend à la même époque de contrôler fermement les attributions de terre. Des zones de culture sont délimitées dans les deux districts du nord-ouest et des parcelles cédées aux candidats pour peu qu'elles se situent dans la sphère d'influence territoriale (l'indicateur demeure toujours le point d'eau usuellement fréquenté - le homewell -) du lignage. En dehors des zones délimitées, l'administration interdit la mise en place de culture<sup>30</sup> .

L'attitude du gouvernement colonial a pour fondement les problèmes socio-politiques que ne manquent pas de susciter l'apparition des champs cultivés, que ce soit sous la forme de compétitions entre groupes pour l'accès aux terres (avec tout ce que cela signifie comme bouleversement au plan du contrôle territorial), ou à l'inverse sous la forme de résistance des pasteurs nomades à l'extension de ces champs. Ces problèmes internes constituent la véritable limite au développement des zones agricoles. Le faible intérêt économique pour l'empire que représentait en l'état l'agriculture du Somaliland<sup>31</sup> , associé à la priorité

---

<sup>30</sup> Cf. Lewis (1961 : 107).

<sup>31</sup> L'enjeu de la mise en valeur agricole pour les autorités coloniales est de limiter les importations en céréales du Protectorat, nullement d'exporter des productions locales. Cet enjeu reste toutefois très secondaire, surtout si l'on considère qu'en l'absence d'une fiscalité directe, ce sont les taxes sur les importations/exportations qui contribuaient en partie aux finances du Protectorat. Les revenus à attendre d'une hausse de la production agricole dont la finalité était de pourvoir au

accordée au maintien de la paix civile contribuait à limiter la mise en valeur de ce secteur d'activité.

À Gogti, où la présence de l'administration était particulièrement évanescence, la question agricole menaçait réellement la stabilité locale en remettant en cause le statut quo territorial entre les clans et lignages présents. La présence des champs était perçue comme une forme d'appropriation foncière, ce qui n'était pas encore vraiment le cas des comptoirs marchands qui complétaient au lieu de concurrencer l'activité pastorale. Elle menaçait surtout l'équilibre interne des groupes de parenté. Parmi les reer Dudub, les dispositions de certains notables (tel Cheikh Barkhat Abtidon qui possédait déjà deux champs dans une jama'ac près de Jijiga) étaient connues des pasteurs. Ces derniers exerçaient une vigilante attention qui débouchait sur l'éclatement de rixes à chaque nouvelle tentative. Jusque dans les années 1950 - à la veille de la décolonisation - l'état des rapports de force dans l'espace local rendra indisponible l'établissement de champs cultivés.

L'agriculture ne prolonge donc pas la fondation de Gogti. En fait dans les années qui suivent, le village va s'affirmer autour de sa vocation commerciale. Mais cette orientation découle de conditions particulières : à savoir l'insertion de la localité dans un espace-frontière.

C'est à définir les propriétés de cet espace et son impact sur le développement du village que nous allons consacrer le chapitre suivant.

---

marché intérieur apparaissaient ainsi particulièrement aléatoires.

## CHAPITRE 10. L'ESPACE-FRONTIÈRE.

### 10-1 L'espace politique.

*L'espace flou : genèse d'un "No man's land".*

Quand à la fin des années 1890 les Britanniques se décident à réagir contre l'expansion éthiopienne dans les plaines intérieures, une part importante de l'Ogaaden - ravagée par les razzias - leur semble définitivement perdue pour le Protectorat.

L'expansion menace désormais les régions du Hawd que l'administration coloniale désignait alors comme le "Pays Gadabuursi" (Gadabursi country)<sup>1</sup>. Cette situation va motiver l'engagement des négociations qui débouchent sur le traité de 1897.

Les Britanniques vont s'efforcer de contenir la poussée éthiopienne au-delà de la vallée de Harowa qui marque la limite des parcours pastoraux utilisés par les fractions

---

<sup>1</sup> Le colonel Stace - un officier affecté au Protectorat - signale en 1893 les nouvelles orientations de conquête des Éthiopiens en ces termes : "The Abyssinians from Harar are encroaching more and more upon the Gadabursi country, as I anticipated would be the result of their unopposed occupation of Biyo Kaboba. I fear that they will make a permanent settlement in the Harrawa Valley from whence the encroachments and exactions will extend further into the Protectorate". Cité dans Silberman (1961 : 66). Il convient de préciser que les territoires que les autorités du Protectorat désignent comme le pays Gadabuursi sont également occupés par d'autres groupes, en particulier plusieurs fractions Ciise.

Gadabuursi et Ciise qui font l'objet de cette étude. Mais dès l'abord, les zones du Hawd récupérées par les Britanniques (elles sont tout de même amputées d'une large bande s'étendant de Jijiga jusqu'aux marches de Harār) se voient attribuées un statut particulier.

Ces territoires, tout en étant clairement inclus dans la sphère de protection britannique, ne sont pas intégrés au Protectorat. Ils forment en fait une sorte de réserve de pâturages sur lesquels les pasteurs peuvent librement transhumer<sup>2</sup>. La démarche britannique qui sous tend l'adoption de cette demi mesure s'inscrit dans la logique des premiers temps de la colonisation. Il s'agit avant tout de garantir l'accès des pasteurs aux zones où se reproduit le bétail destiné à Aden, sans avoir à déployer sur l'ensemble du Protectorat une coûteuse administration coloniale<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Rennel Rodd, le négociateur anglais affirme ainsi de manière péremptoire : "I believe that with the reservations which are made with respect to the grazing rights and access to wells, the actual conditions of the tribes on the borders of the new line will not be greatly modified and that everything will go on very much as it does at present". cit.in Silberman (op.cit.:74).

<sup>3</sup> En fait les termes de l'accord anglo-éthiopien concernant le Hawd étaient loin de faire l'unanimité au sein même de l'administration coloniale britannique. Les divergences de vue opposent notamment le Gouvernement des Indes qui avait la responsabilité des côtes somaliennes et de la base d'Aden, et le Foreign Office. Les conséquences du traité sont appréhendées avec plus de réalisme par le Gouvernement des Indes (plus impliqué dans la politique régionale) qui voient à peine ses critiques à l'égard des négociateurs : "The new line gives Abyssinia a strong position from which she can dominate the Gadabuursi and the Zeila-Gildessa route, and have opportunities of interfering with

Dans les faits, la plaine du Hawd (y compris les territoires cédés aux Éthiopiens) sera considérée par les négociateurs de Londres comme un No Man's Land, un espace politiquement neutre entièrement dévolu au pastoralisme<sup>4</sup>.

L'espace frontière naît de cette approche équivoque produite dans le cadre du marchandage colonial. Dans la plaine, cette situation va certes limiter la pression éthiopienne sur les populations concernées, sans pour autant totalement l'éliminer, du moins dans un premier temps. En effet, pendant presque vingt ans, les Éthiopiens - profitant de la concentration des intérêts britanniques sur la côte - n'hésiteront pas à

---

the Habr Awal and with the route to Berbera. We lose a good natural line offered by the Western and Southern limits of the Harrar prairie and the Haud. We do not wish to object as we accept your opinion that better termes could not have been obtained, and local interests must give way to Imperial. Complications may arise or precautions be necessary on the new frontier leading to extra expenditure which should not fall on Indian revenues". Government of India to Lord G. Hamilton, the Secretary of State for India, RSSC, August 7, 1897. Cit. dans Silberman (op.cit.: 76). Dans les mois qui suivent, les Indes britanniques sont désaisies de l'administration du Protectorat au profit du Foreign Office.

<sup>4</sup> Cf. Rennel Rodd : "A limit will be set to the encroachments and raids of the Abyssinians which should produce in the long run a great feeling of security among the population retained under British protection. (...) The greater part of the territory ceded comprises temporary grazing grounds not under permanent occupation. I am of the opinion therefore that the ceded strip will become a sort of neutral or buffer district". Cf. Silberman (ibid : 75).

s'infiltrer dans les zones protégées pour collecter les tributs. Mais à partir des années 1920, dans le prolongement de la pacification, les Britanniques investissent l'intérieur et commencent à affirmer leur présence dans les zones qu'ils considèrent comme intégrées à la colonie. Des postes militaires sont établis en certaines localités et les patrouilles des Ilaalos (les forces de police affectées aux zones rurales) s'intensifient sur la frontière.

C'est dans ce contexte que survient en 1930 un incident dans lequel les pasteurs reer Dudub (entre autres) sont directement impliqués. Une troupe éthiopienne vient en effet s'aventurer dans les environs de Gogti où elle procède à une confiscation de troupeaux. Elle poursuit son mouvement en direction du Protectorat jusqu'au lieu dit Abasse (situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Gogti), où transhume une partie des pasteurs Dudub. C'est en ce lieu qu'elle entre au contact d'une patrouille britannique : la confrontation fera des tués parmi les Éthiopiens<sup>5</sup>. Cet incident, - le plus important

---

<sup>5</sup> Certains de nos informateurs (Cali Abraar et Xuseen Kahin) étaient présents à Gogti lors de la venue des Éthiopiens et de l'accrochage qui y a fait suite. L'incident est également relaté par l'administration coloniale en ces termes : "Towards the end of August our police held up an Abyssinian tax-collecting party which had crossed into British territory, with the stock they had collected by way of tax. While the British officer and the Abyssinian in charge of the tax collecting party were discussing matters, some of the Abyssinians moved off with the stock and fired on the police patrol who were trying to prevent their leaving. Two, possibly four, Abyssinian were killed, but no casualties were sustained by the Police. The frontier situation cannot be satisfactory until the boundary has been defined, and a



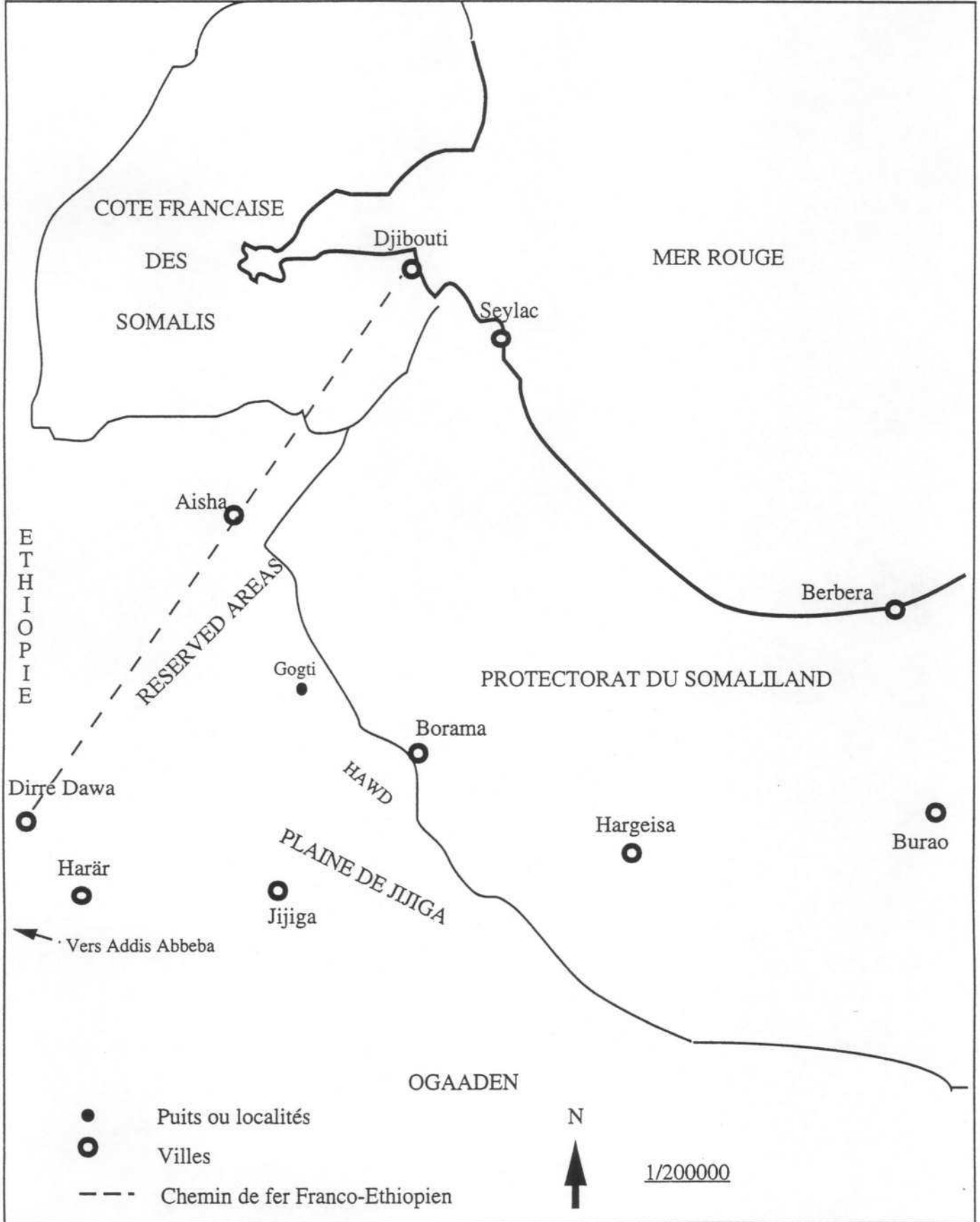
entre Britanniques et Éthiopiens depuis le traité de 1897 - va réintroduire de manière urgente la question du bornage des zones frontalières. Les premières commissions bi-partites se mettent au travail en 1932-33. En 1934, alors qu'une mission éthiopienne opère une reconnaissance dans l'Ogaaden en vue de délimiter la frontière ouest du Protectorat, un nouvel accrochage se produit, avec les troupes italiennes de la Somalia qui avaient également commencé une activité d'infiltration dans la région. L'incident de Wal Wal va servir de prétexte à l'Italie mussolinienne qui déclare la guerre et enclenche en 1935 l'invasion de l'Éthiopie.

La menace abyssine est ainsi neutralisée pour plus d'une décennie, sans pour autant qu'une intégration définitive des zones protégées du Hawd (dont la localité de Gogti fait partie) au Protectorat soit intervenue. De leur côté, les populations de la région ne se contentent pas de subir les conséquences du marchandage dont elles sont l'objet. Elles vont s'efforcer de tirer des bénéfiques politiques et économiques du flou administratif qui s'est instauré.

---

settlement reached regarding the status of the Esa and Gadabursi tribes". Cf. Somaliland Colonial Report. Annual report for 1930 (p.7).

Carte 4 : Gogti dans l'espace-frontière (1930-1954)



*Jeux politiques.*

Avant même d'entériner par traité le démembrement du pays somali, les puissances coloniales se sont insinuées dans les contradictions internes des sociétés locales pour asseoir leur implantation. Rien de bien original, il s'agit là d'une constante coloniale : les puissances coloniales se sont imposées autant, sinon plus, en détournant à leur profit les dynamiques propres au milieu dans lequel elles intervenaient, qu'à travers des procédures strictement militaires.

La main mise sur le jeu politique local se perpétue dans l'ensemble du pays somali, tout au long de la colonisation. Toutefois, ce sont dans les zones frontalières que ces manoeuvres tendent à s'intensifier. Dans ces espaces disputés, la rivalité entre puissances coloniales est particulièrement exacerbée et les sollicitations de clans somalis sont plus importantes.

L'une des premières traductions de ces sollicitations coloniales fût la course aux traités de protection conclus avec les clans en vue de leur incorporation. Cela n'allait pas sans provoquer ou accentuer des tensions au sein même des groupes sociaux. Ainsi dans les années 1890, une crise politique importante se manifeste dans le clan Gadabuursi, qui se traduit par la remise en cause de la légitimité de l'Ugaas Nuur Robleh (il s'agit en fait du dernier Ugaas Gadabuursi). L'origine de cette crise renvoie vraisemblablement au fait que l'Ugaas a reporté son choix d'allégeance (au nom du clan) sur l'Éthiopie de Ménélik, au détriment des

Britanniques avec lesquels des traités avaient été signés<sup>6</sup> .

Les manipulations claniques se font aussi de manière plus manifeste. Dans le cadre de leur expansion, les Éthiopiens n'hésiteront pas à armer certains clans somalis vassalisés, afin d'empêcher l'accès du Hawd aux groupes protégés par les Britanniques<sup>7</sup>. Sur l'autre frontière, nous avons pu voir que dans le cadre de leur politique de grignotage dans l'Ogaaden, les Italiens vont former et entretenir des troupes irrégulières composées pour l'essentiel de pasteurs somalis en butte aux exactions éthiopiennes. De la même manière, les Éthiopiens accueillent et arment dès 1925 les "rebelles" somalis qui avaient résisté à l'annexion des Sultanats Majeerten par les Italiens<sup>8</sup> .

---

<sup>6</sup> Cf. Swayne (op.cit.: 108-109). Il rencontre l'Ugaas Nuur dans l'intérieur en pleine période de conflit au sein du clan.

<sup>7</sup> Avant la révolte Derviche - qui contribue à la diffusion d'armes à feu parmi les pasteurs - les Éthiopiens arment les clans qu'ils contrôlent pour intensifier les conflits pastoraux. Swayne (op.cit.: 116) atteste de cette pratique, tandis que les plaintes de pasteurs qu'il relève traduit bien les changements perçus dans le rapport à la guerre et les rapports sociaux, du fait de l'usage d'armes à feu : "Ordinary feuds by our neighbours, we Somalis think fair play but the Bertiri raids are a losing business for us all round as we are not allowed to import firearms. We ask the British who have occupied our ports either to protect us, or to allow us to import guns with which we can protect ourselves".

<sup>8</sup> Le mouvement dirigé par Omar Samatar (1870-1945) demeure le plus emblématique au plan de la résistance anti-italienne. L'essentiel du soutien logistique est fourni par l'Éthiopie dès 1925. Après l'incident de Wal Wal en 1934, les Italiens vont exiger en vain

Mais si les colonisateurs s'appuient sur des tensions locales, créées ou exacerbées, pour s'imposer face aux populations ou contre leurs concurrents, les Somalis ne sont pas en reste : ils vont apprendre très vite à tirer parti des rivalités entre les puissances pour affirmer - dans les limites instaurées - leurs propres finalités socio-politiques. Les instruments du jeu politique utilisés à des fins manipulatives sont divers. Ils peuvent prendre des contours immatériels, sous la forme par exemple de la diffusion plus ou moins maîtrisée de rumeurs dans l'objectif de fomenter des troubles ou d'exacerber la rivalité des puissances coloniales. Ce dernier aspect est souligné par l'agent colonial Swayne à l'occasion des missions qu'il conduit dans la plaine pour préparer les négociations anglo-britanniques de 1897. Suite à une rencontre avec les aînés du clan Bartire établis dans une zone déjà sous contrôle éthiopien, il fait la remarque suivante :

"The Bertiri, I found, loving to make mischief, had magnified my difficulties into a great British victory over the Abyssinians. I believe that half the Abyssinians suspicions of English designs is due to somali gossip"<sup>9</sup> .

Une autre stratégie adoptée par les populations établies dans les espaces disputés de la zone frontalière, consiste à neutraliser les pressions coloniales en plaçant des membres du même groupe dans les administrations concurrentes. Cette démarche est

---

de l'Éthiopie qu'il soit livré. En 1934-36, il combatta l'invasion italienne de l'Éthiopie en dirigeant une troupe d'irréguliers somalis. Cf. M. Castagno (1975: 118).

<sup>9</sup> Cf. Swayne (op.cit.: 166).

visiblement suivie par les reer Dudub, dès la fin des années 1920.

Entre 1925 et 1930 (avant l'incident frontalier), deux Akils sont recrutés par les Britanniques afin de servir d'intermédiaires entre le lignage reer Dudub et l'administration coloniale. Ces deux Akils - Abraar Girreh et Areh Bahdon - représentent respectivement les deux ensembles de lignées (deux fratries) qui composent le lignage et qui, en certaines occasions, opèrent en tant qu'unités de paiement/perception du mag (mag wadaaq ou "dia paying groups" selon l'idiome administratif) : la fraction bah Musafiin et la fraction bah Saleeban. Sensiblement à la même période - et comme en écho à la démarche des Britanniques - les Éthiopiens désignent un aîné au sein du lignage, chargé d'assurer les mêmes fonctions pour leur compte. Il s'appelle Haji Bahdon Cali et appartient à la même lignée que l'Akil Abraar Girreh, dont il est le neveu classificatoire.

La désignation des Akils reer Dudub par l'administration coloniale, découle des traités de protection conclus avec le clan Gadabuursi à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (elle traduit aussi la reconnaissance de la fraction reer Dudub comme une entité politiquement significative). Mais la nomination d'un représentant auprès des autorités éthiopiennes s'inscrit dans un autre registre: elle illustre à la fois la rivalité coloniale dont les populations sont l'enjeu et l'instrument, ainsi que la manière dont les groupes utilisent cette rivalité pour se soustraire à la pression coloniale et se ménager des espaces d'autonomie.

En 1928 ou 1929 (nos informateurs ne s'accordent pas sur la date), un pasteur reer Dudub dénommé Girreh Buux est tué par des Éthiopiens venus razzier son

troupeau. Les soldats avaient été guidés dans la région de Gogti par des pasteurs somalis appartenant à une autre fraction du clan Gadabuursi : le lignage Makahiil Dheere. Le meurtre va rapidement déboucher sur un conflit entre les Dudub et ce lignage temporairement allié aux autorités éthiopiennes. Notons que ces collusions entre Éthiopiens et groupes somalis sont aussi une facette du jeu politique régional. Elles sont le produit de motivations diverses, comme la nécessité d'accéder à des zones de pâturages établies dans la sphère de contrôle éthiopienne, ou la volonté de régler ses comptes avec un lignage rival. Ici l'on passe sans transition de la soumission feinte (marquée par l'acceptation temporaire du paiement d'un tribut symbolique aux autorités) à la résistance active : peu de temps après avoir été les complices des Abyssins qui tuèrent Girreh, des pasteurs Makahiil Dhere furent impliqués dans une embuscade qui coûta la vie à cinq soldats éthiopiens.

Quoi qu'il en soit et pour reprendre le fil de notre histoire, les tensions entre Dudub et Makahiil Dhere vont se clore selon l'usage, après le versement d'une réparation (maq) pour le meurtre de Girreh.

Mais les Dudub n'en restent pas là. Une délégation d'aînés conduite par Haji Bahdon Cali, Abraar Girreh, Cheikh Barkhat Abtidon... entreprend de réclamer un maq aux autorités éthiopiennes de Jijiga. Ces dernières, soucieuses de se concilier des populations dont elles se disputent le contrôle avec les Britanniques, vont accéder à cette requête. Mais elles profitent de l'occasion pour formaliser l'insertion du lignage dans leur sphère politique. Haji Bahdon Cali est ainsi désigné pour être le représentant du lignage, avec pour tâche assignée de faciliter la collecte d'un tribut annuel fixé à 1

petit ruminant pour chaque unité pastorale évoluant dans la plaine. Dans les faits, la collecte du Gibir ne se fera pas de façon régulière. Les pasteurs pratiqueront l'évitement de cette taxe, ce qui va justifier du côté éthiopien le recours aux razzias. L'incident de 1930 avec la police coloniale du Protectorat mettra la zone de Gogti hors de portée des expéditions éthiopiennes. Pour autant, le lien politique établi avec le lignage et médiatisé par Haji Bahdon Cali va se maintenir au profit du groupe qui n'hésitera pas à le réactiver en fonction de ses intérêts, notamment lorsque les relations avec l'administration britannique se feront plus conflictuelles, comme dans l'exemple suivant.

L'épisode conflictuel suivant, qui opposa à la fin des années 1930 le lignage Dudub - conduit par l'Akil Abraar Girreh - à l'administration anglaise, illustre assez bien l'attitude politique des notables fondée sur le souci de maintenir la cohésion du clan face à l'adversité.

L'affaire débute avec le meurtre d'une jeune fille reer Geedi perpétré par huit jeunes pasteurs reer Dudub. Les motivations de cet acte sont assez obscures : selon certains informateurs Dudub, il répondait à l'enlèvement et au viol d'une jeune fille Dudub par des Geedi. Il est probable que ce meurtre se soit produit dans un contexte de tensions entre les deux groupes, toutefois c'est son caractère odieux (la victime fût atrocement mutilée) plus que la situation conflictuelle qui va provoquer l'intervention de la police coloniale et du DC de Borama. Celui-ci convoque l'Akil Abraar Girreh et impose à sa fraction le paiement d'un maq au reer



Geedi et la remise des coupables aux autorités. C'est sur ce dernier point que les relations entre le lignage et le DC vont se crispier. L'Akil refusant de satisfaire à cette requête, l'administration va multiplier les intimidations : les patrouilles d'Ilaalos s'intensifient autour de Gogti, les démonstrations de force (avec notamment le mitraillage des huttes inoccupées) se développent, enfin un ultimatum est posé pour la livraison des coupables. De son côté, Abraar Girreh - appuyé par les aînés de son clan et l'ensemble des pasteurs - menace d'engager le lignage dans une guerre sans merci contre les autorités, plutôt que de céder à leurs injonctions.

Sans que l'on sache vraiment pourquoi, les Britanniques vont infléchir leur position, rendant ainsi possible une solution de compromis. Ils vont renoncer à la capture des meurtriers, mais imposer en retour le paiement d'une forte amende<sup>10</sup>. Un mag sera également versé aux reer Geedi.

Les raisons de l'infléchissement des Britanniques dans une situation où le rapport de force leur était apparemment favorable sont assez mystérieuses. On doit bien évidemment envisager le fait que ce récit recueilli auprès d'informateurs reer Dudub est quelque peu magnifié et qu'il fait la part belle au lignage. Cependant, on peut également rapprocher l'attitude de l'administration au fait que tout au long des années 1930, elle est confrontée à des soulèvements populaires

---

<sup>10</sup> Nos informateurs ne se souviennent pas du montant de l'amende, mais ils affirment que des quantités importantes de beurre et de peaux furent vendus pour pouvoir les payer. Les marchands établis à Seylac furent également sollicités.

sporadiques dans les villes du Protectorat (notamment à Hargeisa et Burao), qui nécessitent l'intervention des troupes coloniales. Or, tous les efforts de l'administration tendent précisément à éviter l'extension de tels mouvements dont elle ne parvient pas d'ailleurs à identifier les fondements. L'engagement dans un conflit (aussi dérisoire puisse t-il apparaître a priori) susceptible de générer des troubles pouvant s'étendre à l'ensemble du clan, ne lui paraît donc pas opportun.

Mais ces éléments ne sont certainement pas pris en compte par l'Akil (comme un élément de calcul stratégique) dans son opposition au DC. En fait, ces deux anecdotes nous amènent à nous interroger sur le positionnement politique des Akils au sein des groupes. Car à la même époque, d'autres exemples relevés dans la documentation coloniale signalent une dérive plus politique (voire autoritaire) de leur charge de médiateur: des Akils s'appuient ainsi sur le pouvoir colonial pour asseoir leur contrôle social sur le groupe.

Or, pour tenter de comprendre pourquoi les notables Dudub "jouent" la cohésion du groupe plutôt que des perspectives individuelles, il convient de se déprendre d'une vision mécaniste de l'obligation de solidarité entre les membres d'un même lignage, pour voir précisément comment les propriétés singulières de l'espace-frontière induisent une structuration singulière de la notabilité lignagère.

*L'espace lignager : la structuration du champ de notabilité.*

Le champ de notabilité se détermine d'abord en terme de visibilité des aînés. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes attaché à collecter des éléments biographiques (chaque fois que cela était possible), concernant les personnalités qui apparaissent de manière récurrente - à travers les récits, anecdotes et autres souvenirs de nos informateurs - dans les situations de représentation du lignage (telles les réunions pour le règlement des conflits).

Entre 1920 et 1945, un groupe d'individus se dégage ainsi, comprenant des personnalités déjà citées comme Abraar Girreh, Areh Bahdon, Haji Bahdon Cali, Cheikh Barkhat Abtidon, Riyale Adinlo, Dixood Buux Badhaso, Mumin Cige, ou d'autres comme Ajaab Shire, Axmed Bahal Cabsiye, etc.. À cet ensemble déjà hétérogène dans sa composition sociale puisqu'on y retrouve des producteurs pastoraux (les Akils notamment), des religieux plus ou moins coupés de la production pastorale (Cheikh Barkhat Abtidon), ainsi que des courtiers et des commerçants (Riyale Adinlo, Mumin Cige...), il faut y adjoindre les marchands et dilaalin établis à Seylac, principalement Bile Yare et Alaale, qui pèsent très fortement sur les affaires publiques du lignage.

L'hétérogénéité de la représentation politique du lignage traduit une redéfinition des critères de notabilité, consécutive aux changements sociaux en cours. Nous avons tenté de définir dans la première partie de cette étude, consacrée à l'élaboration d'un modèle précolonial, les facteurs qui pouvaient contribuer au prestige des aînés et la manière dont la visibilité acquise au sein du groupe rendait possible l'investissement des lieux stratégiques de la

circulation commerciale. En accédant aux charges de protections caravanières (abaan) ou de courtages, des aînés parvenaient à maintenir une position statutaire importante, grâce à la mobilisation et la redistribution de ressources extérieures à la production pastorale, bien moins volatiles que le capital en bétail acquis par l'exploitation du surtravail des membres du reer. En fait, ce mouvement permettait à l'aîné d'étendre sa base politique : son autorité - initialement confinée à l'univers domestique du reer - s'élargissait à l'ensemble du groupe mobilisé pour le contrôle des voies de communication commerciale.

Les recompositions du système régional introduites par l'extension de l'autorité coloniale dans l'intérieur, vont éliminer la base économique qui fondait le prestige et le pouvoir relatif des aînés. Elles favorisent dans le même temps l'émergence de nouvelles catégories d'entrepreneurs économiques.

À l'échelle du lignage, les effets politiques globaux de ce processus sont perceptibles à travers cette composition hétérogène de la sphère de représentation. Mais cette hétérogénéité traduit-elle pour autant le déclin des aînés traditionnels et/ou le développement de contradictions entre ces aînés et les catégories émergentes? À y regarder de plus près en effet, le choix des Akils désignés pour représenter le lignage suggère comme une persistance des anciens cadres de définition statutaire.

Les données fragmentaires rassemblées, concernant des personnalités comme Abraar Girreh et Haji Bahdon Cali tendent à illustrer ce point. Notons d'abord qu'il est impossible de produire des informations socio-économiques brutes (telles la richesse en

bétail) pour apprécier leur positionnement social au sein du lignage avant leur recrutement par les administrations coloniales (anglaise et éthiopienne). Il convient donc de recourir à des indicateurs indirects. La situation matrimoniale de nos personnages peut fournir ces indications quant à leur statut.

Avant sa nomination comme Akil, Abraar Girreh entretient deux ménages, constitués entre 1895 et 1910. Sa première épouse appartient au lignage reer Geedi et la seconde au lignage Cali Guran du clan Ciise. Haji Bahdon Cali va quant à lui contracter deux unions entre 1910 et 1930, puis une troisième vers 1940 (les deux autres mariages n'auront pas été dissous), bien après son recrutement par les Éthiopiens. Sa première épouse est une Ciise du lignage reer Jilaal, les deux suivantes appartiennent au lignage reer Muuse du même clan.

Les mariages de ces deux aînés se conforment au modèle exogamique traditionnel, caractérisé par un partenariat matrimonial entre Gadabuursi et Ciise. Mais ce sont les prestations matrimoniales fournies qui retiendront notre attention. Elles ont représenté pour chacune des épouses 25 Cad, soit l'équivalent de 25 dromadaires ou bovins, ou encore 250 petits ruminants. De fait, avant même leur désignation comme représentant du lignage, ces personnalités occupaient déjà au sein du groupe une position statutaire fondée pour une large part sur la disposition de grands troupeaux, avec pour corrolaire une capacité d'activation des réseaux de parenté agnatique pour en mobiliser davantage.

Mais il convient de noter aussi que ces deux personnages - bien que recrutés approximativement à la même période -, sont issus de générations distinctes : Abraar a déjà établi deux ménages quand

Haji Bahdon - son neveu classificatoire - contracte son premier mariage. Leur trajectoire se ressent de cette distinction générationnelle et laisse percevoir à travers les histoires singulières, l'écho des recompositions socio-politiques en cours. Ainsi, si le personnage d'Abraar Girreh tend vers l'idéal type du guerrier pasteur (waranleh), de par son inscription dans la production pastorale, son usage du verbe (il déclama un poème - gabay - dans lequel il fustigeait les Anglais lors de l'affaire qui l'opposa au DC de Borama), sa combativité encore célébrée par nos informateurs contemporains..., Haji Bahdon Cali est lui plus difficile à cerner en première approximation. En effet, à certains égards il peut apparaître comme un homme de religion (wadaad), comme le suggère son titre de Hadj. Il a bénéficié d'une formation religieuse dispensée par des Cheikhs locaux, et selon les témoignages recueillis il n'avait pas 30 ans lorsqu'il effectua son pèlerinage à la Mecque. Pourtant, dans le même temps les prestations matrimoniales élevées qu'il a fourni pour ses deux premiers mariages attestent de son attachement aux pratiques matrimoniales séculières, en usage dans l'espace pastoral, qu'un statut de religieux lui permettait de contourner.

Ces exemples suggèrent donc qu'en dépit des changements intervenus, les attributs traditionnels qui font le statut et qui se fondent sur la productivité pastorale associée aux compétences guerrières demeurent. D'ailleurs, les nouvelles fonctions d'Akils rémunérées pourraient très bien constituer un substitut à l'ancienne charge d'abaan, comme mode de conversion du statut acquis dans l'espace pastoral en des lieux plus stratégiques.

Mais cette persistance du cadre politique traditionnel est toute formelle.

D'abord, il convient de rappeler qu'en pays somali comme en d'autres lieux, l'institution de "chefs" traditionnels est le produit d'une vision coloniale qui surdétermine les traits de traditionnalité. Même dans un espace social en pleine recomposition, les aînés issus de la sphère pastorale sont a priori plus légitimes - au regard de l'administration - que les nouvelles notabilités urbaines, issues de la sphère commerciale.

D'autre part, cette formalité du domaine "traditionnel" occulte les fonctionnements politiques nouveaux qui apparaissent et qui ressortent de l'instauration d'un contrôle social colonial dont les Akils se font le relais. Certes, les Akils ne sont que des intermédiaires entre les populations et le pouvoir colonial. Ils n'ont pas pour tâche d'administrer les populations pour le compte du pouvoir colonial, et c'est pourquoi on ne peut assimiler le mode de gestion colonial instauré au Somaliland, au système d'administration indirecte (indirect rule) établi en d'autres colonies de l'Empire. Mais cette position de représentant n'en est pas moins stratégique, rendant possible les détournements de la parole du groupe et le renforcement de l'autorité de l'Akil.

Nous verrons dans un prochain chapitre qu'en fait, dès les années 1930, les contradictions latentes entre les nouvelles catégories sociales émergentes et les aînés traditionnels deviennent manifestes. En raison de cette structuration du champ politique, les luttes de concurrence engagées auront pour enjeu non pas le contrôle du groupe, mais la captation de sa représentation (et donc de sa parole).

A la même époque cependant, l'espace-frontière n'offre pas les mêmes disponibilités politiques que le Protectorat. Ici, la stratégie des Akils n'est pas orientée vers l'affirmation d'un jeu politique individuel, à l'interface entre le groupe et l'administration; l'hétérogénéité du champ de notabilité ne traduit pas davantage l'existence de contradictions entre les différentes catégories d'aînés.

Deux facteurs contribuent à cette singularité. Le premier renvoie à la vacuité du pouvoir colonial dans cette zone, qui ôte tout point d'appui politique aux Akils. De ce fait, ces derniers sont plus enclins à privilégier leur statut au sein du groupe (à l'instar d'Abraar) qu'à satisfaire les exigences de l'administration. L'autre facteur découle des spécificités économiques de la zone frontière, que nous allons examiner maintenant.

## **10-2 L'espace économique.**

Le système régional précolonial intégrait deux sphères socio-économiques nettement contrastées et spatialement distribuées : un espace social pastoral organisant les échanges sur un mode de réciprocité et de redistribution des ressources; un espace citadin régissant les échanges selon une logique de profit et d'accumulation marchande.

L'un des traits importants du changement social consiste en une pénétration du Marché - matérialisé par l'émergence de comptoirs commerciaux - dans l'intérieur. De la sorte, la transformation induite se traduit, en terme de processus, par la fusion de deux espaces en un lieu.



L'espace-frontière n'échappe bien évidemment pas à ce phénomène global. Mais avant d'aborder précisément les caractères économiques propres à cet espace, il nous faut tenter d'apprécier de façon qualitative les conséquences de cette insertion du Marché sur les rapports sociaux définis pour l'espace pastoral.

*Le Marché intérieur : économie morale et liens marchands.*

La question de l'ampleur des changements sociaux induits par les recompositions économiques, a soulevé en son temps d'âpres discussions dans le cercle restreint des études somaliennes. Mais ces discussions ne sont que l'écho de vieux débats ontologiques sur les réactions des sociétés paysannes au changement.

Lewis (1962) a dans une étude inaugurale consacrée au système commercial somali, insisté sur la vitalité de l'espace pastoral face aux changements, en s'appuyant notamment sur la persistance avérée du cadre lignager dans le fonctionnement des nouvelles filières commerciales. On rappellera que l'article de Lewis contribue à l'ouvrage collectif dirigé par Bohannan et Dalton, consacré aux marchés en Afrique, qui fit date en anthropologie économique. En introduction à l'ouvrage, les auteurs proposent une typologie des systèmes économiques africains fondée sur deux variables principales : l'existence d'un marché, la présence d'une monnaie à usage général. Trois types sont ainsi retenus:

- les sociétés sans marché, caractérisées par une économie multicentrée (i.e. la circulation des biens s'y organise en sphères distinctes);

- les sociétés dans lesquelles des marchés localisés existent, bien que l'échange marchand ne concerne que quelques secteurs d'activités;
- les sociétés à économie de marché, organisées sur la base de l'offre et de la demande exprimées des biens et services, ces derniers faisant l'objet de transactions monétaires.

Cette typologie peut paraître sommaire dans la mesure où elle n'intègre que les faits marchands de la circulation des biens et non ceux de la production et des rapports sociaux de production. Pour autant elle est d'un grand intérêt dans la mesure où les auteurs s'efforcent de définir la notion de marché non pas comme une entité théorique et impersonnelle, mais comme un espace de transactions que l'on peut empiriquement approcher. Les auteurs rompent ainsi avec les approches formalistes ou néoclassiques en signalant que des marchés peuvent exister, qui échappent au fonctionnement englobant de l'économie de marché.

Cette approche est perceptible dans l'analyse de Lewis. D'une certaine manière, tout en constatant la présence d'une diversité de formes commerciales et de marchés au Somaliland, il renverse la perspective néoclassique en affirmant que ce sont les solidarités segmentaires traditionnelles qui absorbent la logique marchande individualiste. Pourtant, parce que sa lecture reste engoncée dans le cadre rigide des théories de la segmentarité, l'auteur ne parvient pas vraiment à expliciter l'ambivalence des attitudes somalies vis à

vis du commerce, autrement que par des considérations culturalistes<sup>11</sup>.

En opposition avec la thèse de Lewis, les vagues suivantes de chercheurs, tels Swift (1977) et Samatar (1985; 1987) vont, en s'appuyant sur des approches d'inspiration marxiste mettre davantage l'accent sur les ruptures introduites dans l'espace pastoral, du fait de la pénétration du Marché. Pour ces auteurs, les logiques de solidarité qui définissent l'économie morale caractérisent un système précolonial. Les colonisateurs, en accentuant la pénétration du Marché, vont contribuer à la dislocation des liens sociaux traditionnels et au développement d'une stratification sociale, avec en corollaire l'avènement d'une classe marchande qui va également investir l'appareil d'État post colonial<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> D'où le recours aux formules culturalistes lapidaires, où l'on constate que "les Somalis ont un sens aigüe du commerce" mais que "même s'ils ont conscience du poids et pouvoir que confère l'argent, ils attachent plus d'importance à la solidarité clanique et aux valeurs telles que l'honneur et la dignité". [1962 : 383-84]

<sup>12</sup> Cf. Swift (op.cit.: 463) pour un exemple de restitution de cette mécanique implacable du changement : "With the rapid rise in livestock sales, the position of this class of intermediaries [abban et dilaalin] was consolidated and their economic power strengthened. Somali pastoral society, which has been politically and economically egalitarian, became increasingly divided and unequal. The beginnings of a process of economic and social differentiation appear in the formation of a wealthy urban livestock trading class, with strong links to the government of the newly independant Somalia and in the progressive breakdown of the former collective obligations and social and economic organisation of the traditional pastoral economy".

À la différence de Lewis, ces derniers auteurs adoptent une démarche qui fait une petite place à l'analyse empirique des discours et pratiques économiques des acteurs somalis. À l'inverse, ils s'appuient lourdement et sans critique préalable sur la documentation coloniale et les comptes rendus de voyageurs pour la période précoloniale. Cette absence de recul induit d'une part une vision impersonnelle et théorique du Marché, qui élimine les stratégies et les pratiques d'évitement des producteurs. D'autre part, elle présuppose que les transactions réellement pratiquées sur les marchés locaux opèrent selon les mêmes règles que celles qui commandent ce grand Marché International<sup>13</sup>.

Or, nous avons pu voir en première partie de cette étude que les logiques marchandes n'étaient pas univoques et que la dissymétrie des échanges sur les marchés citadins devait être rapportée à la diversité des significations attribuées à l'échange lui-même. Les variations dans les équivalences entre les articles échangés étaient ainsi liées à la position occupée par les contractants dans l'espace social. La mesure du degré de dépendance des producteurs pastoraux à l'égard des groupes marchands ne s'appréhende donc pas à partir des simples termes de l'échange, mais plutôt en fonction de leur capacité à satisfaire à leurs attentes de consommation à travers ces échanges.

---

<sup>13</sup> Cette transposition formelle du marché théorique dans les relations pratiques donne lieu à des interprétations hâtives, comme celles (Cf. Swift, op.cit.: 450) qui voient dans les tromperies observées sur les marchés côtiers par les voyageurs et agents commerciaux du 19<sup>ème</sup> le signe de rapports d'exploitation entre marchands et producteurs.

Swift l'a bien compris, qui s'efforce de reconstituer l'évolution du coût de la vie pastorale sur près de 130 ans<sup>14</sup>. Mais sa tentative n'est pas sans poser de problèmes.

Le premier écueil est d'ordre méthodologique. On signalera pêle-mêle la forte disparité des sources qui servent à la collecte des séries de prix (données glanées sur les marchés côtiers par des agents commerciaux au 19<sup>ème</sup> siècle, enregistrements de l'administration coloniale, service statistique d'État en période post colonial...); les écarts dans le temps entre ces séries de prix (six périodes sont ainsi retenues, 1847 1891 1951-53 1956-58 1971-72 1974-75) et l'anachronisme qui consiste à appliquer un index unique à des situations historiques bien distinctes; l'uniformisation des situations économiques à l'ensemble du pays somali (du sud au nord) alors même que celles ci sont fortement hétérogènes (elles l'étaient davantage encore en période précoloniale et coloniale) au plan des ressources disponibles et des institutions sociales qui commandent leur accès.

Mais surtout, le modèle constitué est d'autant plus théorique qu'il repose sur une vision faussée des mécanismes de formation des prix. En effet, ni les chiffres restitués par les agents commerciaux, ni même les valeurs enregistrées en douane par l'administration

---

<sup>14</sup> Swift (op.cit.:460-61) prend comme base pour la définition de son index de coût de la vie, une famille moyenne de 6 personnes (2 adultes, 2 adolescents, 2 enfants en bas âge), dont les besoins énergétiques alimentaires sont évalués à 56,5 MJ par jour pour l'ensemble de la famille. Il inclus également la consommation de mesures moyennes d'étoffes pour la confection de vêtement.

coloniale ne peuvent rendre compte des prix réellement pratiqués dans les transactions. Au-delà de cette modalité technique se profile la question du lien entre producteurs et négociants, et donc d'une certaine manière celle de la nouvelle organisation économique.

Or ce lien s'appréhende dans la situation sociale concrète qui confronte les différentes catégories d'acteurs sur un marché réel, même s'il est indéniable que ce rapport social est de plus en plus fortement déterminé par la réalité englobante du Marché International.

À partir des années 1920, le vieux système des Abban disparaît au profit d'une nouvelle chaîne commerciale à laquelle participe les marchands, les courtiers (dilaalin), les conducteurs de bétail (sawaaqi), les pasteurs nomades. La sphère commerciale se décentre, les transactions s'opèrent désormais dans l'intérieur. Mais celles-ci varient dans leur forme, selon qu'elles se déroulent sur les grands marchés régionaux qui se sont constitués autour de certains bourgs administratifs tels Hargeisa et Burao, ou sur les petits marchés locaux qui ont éclos dans le Protectorat ou dans la plaine du Hawd (comme à Gogti) au plus près des zones de production pastorale.

On peut penser que sur les marchés régionaux, le volume des échanges et leur contrôle administratif<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> L'administration coloniale contrôlait d'autant plus aisément les marchés régionaux, que ces derniers se développaient dans les bourgades administratives dans lesquelles étaient établies les DC. Dans ces marchés, une taxe dite de pâturages (Sariibaad

contribuent à distendre les liens personnalisés entre producteurs et marchands, même si la filière commerciale s'organise toujours dans le cadre lignager. Peut être même cette dérive marchande explique t-elle le recours à des médiateurs dont le rôle contribue à sécuriser surtout les pasteurs au moment de la vente. En effet ici, les procédures de vente éliminent une confrontation directe entre producteurs et marchands en mettant aux prises deux courtiers (dilaalin) qui les représentent. En arrivant au marché, le pasteur contacte un dilaal de son groupe de parenté qui, après avoir examiné les animaux lui soumettra des prix restituant les cours moyens du marché, et qui seront avant tout des bases de négociation. Celle-ci se déroule selon une technique qui au coeur même du marché, préserve le secret des transactions : les deux courtiers se serrent la main, sous un tissu, et là, à l'abri des regards les prix sont avancés selon un code manuel déterminé par la pression sur les phalanges. Les offres se succèdent ainsi, jusqu'à la conclusion des affaires au mieux des intérêts défendus par les deux parties. On risquera comme hypothèse que les prix ainsi déterminés dans le secret (même si les variations dans les cours pour une même catégorie d'animal doivent être faibles) répondent aux attentes des différents partenaires, en fonction des contraintes propres à leur sphère économique.

Cette procédure de vente n'avait pas cours dans le petit marché local fortement "immergé dans les relations sociales" comme l'affirme Polany, et caractérisé par une

---

grazing tax) était perçue par l'administration, pour chaque animal conduit. Cf. Gesheker (op.cit.: 23).

personnalisation des liens entre pasteurs, courtiers et marchands (on le voit à Gogti) qui rend caduque le recours aux médiateurs. Pourtant, au-delà de sa formalité, cette persistance du cadre segmentaire dans cette variante du commerce pastoral n'est pas sans affecter les rapports sociaux de production, même si les différents protagonistes de la filière observent en apparence une position clairement définie dans le champ économique, et que les producteurs conservent par devers eux le contrôle des facteurs de la production.

Les marchands établis en ville gèrent l'information économique relative à l'import/export grâce à un réseau d'agents et de commissionnaires (appartenant au même clan ou lignage que le marchand) installés à Aden. C'est par l'intermédiaire de ces agents (wakiil) qui ont des liens avec les importateurs locaux, que l'offre en bétail est formulée. De même, les wakiil informent les marchands des cours des articles d'importation (étoffes, riz, sucre, dattes...) sur le marché d'Aden. Ces produits achetés à Aden sont acheminés par les caboteurs de la Cowaasji sur les côtes somaliennes, avant d'être emmagasinés dans les entrepôts (bakhar) de nos marchands. L'activité marchande est alors largement spéculative. Hormis le bétail qui est exporté sur pied et dont les conditions de vente sont fixées à la commande, les marchands tendent à entreposer les peaux et cuirs lorsque les cours sont bas, pour les revendre au plus haut. Il en est de même des produits importés, achetés généralement aux meilleures conditions de prix à Aden et revendus



avec une marge confortable sur les marchés urbains<sup>16</sup>. Cependant, cette activité du marchand somali - qui répond en bien des points aux procédures capitalistes qui commandent les marchés classiques auto-régulés - est elle même conditionnée dans son fonctionnement par les cadres d'une économie morale qui commande l'amont de la filière pastorale.

Il n'est pas d'interventions volontaristes notables dans les systèmes de production qui puissent expliquer la commercialisation accrue du bétail par des progrès en matière de productivité. L'administration coloniale est, comme on l'a vu, peu intervenue en matière de développement rural, et les marchands investirent très peu dans le secteur pastoral en dépit des revenus élevés du commerce de bétail. Aussi, pour une bonne part cet essor commercial est imputable aux dynamismes de la filière, à son mode d'organisation et au rôle crucial du dilaal dans la mobilisation du bétail.

L'activité du dilaal consiste à mobiliser en un temps limité la quantité de bétail permettant d'honorer les commandes du marchand. Bien que souvent lié par la parenté au marchand, le dilaal reste un acteur indépendant dans sa fonction. À la différence des conducteurs de bétail (sawaagi) qui sont salariés (il s'agit le plus souvent de jeunes pasteurs établis en ville et qui dépendent du marchand auquel ils sont prochement apparentés), lui est contractualisé : il perçoit un pourcentage sur

---

<sup>16</sup> Ces comportements spéculatifs déjà rapportés par Gesheker (op. cit.: 22) et Samatar (1985 : 91), nous ont également été confirmés par nos informateurs.

les ventes réalisées à l'exportation comme sur les produits qu'il introduit dans les marchés locaux, pour le compte du marchand.

En fait, c'est autour de l'achat de bétail que se jouent ses compétences : elles consistent à faire tomber les réticences des pasteurs traditionnellement peu enclins à vendre leurs animaux. Or, l'organisation lignagère du commerce contribue précisément à gérer cette incertitude majeure liée à la mobilisation du bétail. En l'absence de contraintes réelles exercées sur les producteurs, les dilaalin sont amenés à adopter les cadres transactionnels qui commandent les échanges entre pasteurs : au sein du lignage, le transfert peaux/bétail contre articles manufacturés et denrées importées se déroulent selon des termes qui les rendent accessibles aux parents. C'est donc une logique de solidarité qui sous-tend ces transactions.

Mais le corollaire à cette pratique est que les formules classiques du négoce se réactivent avec les groupes non-parents, ou placés hors du champ des familiers<sup>17</sup>. C'est en partie sur cette catégorie de

---

<sup>17</sup> Bourdieu (1980 : 212) - entre autres - avait déjà analysé les comportements à géométrie variable qui ont cours sur le marché (Kabyle en l'occurrence). Là encore les distinctions sociales se marquent spatialement : "Les marchés de village ou de tribu restaient isolés et ne pouvaient en aucune façon s'intégrer en un mécanisme unique. L'opposition (marquée par la distinction spatiale entre le lieu de résidence, le village, et le lieu des transactions, le marché) entre la "malice sacrilège", de bonne guerre dans les transactions du marché, et la bonne foi convenant aux échanges entre parents et familiers, avait surtout pour

consommateurs et pour l'essentiel sur les marchés urbains que les marchands réalisent les plus values.

Les développements du marché en pays nord somali laissent ainsi entrevoir l'émergence d'une logique duale qui succède à l'ancienne disjonction spatiale. Dans cette phase de transition économique qui marque la fin de la période coloniale, nous pouvons observer que les formes de solidarités caractérisant les transactions entre parents dans l'espace pastoral perdurent, aux côtés d'autres modèles : celui de l'économie de bazar (les marchés régionaux) ou encore celui du marché auto-régulé (l'import/export). Mais le désintéret patent qui caractérise l'attitude du couple dilaal/marchand à l'égard de leurs parents producteurs n'est pas le produit d'une disposition culturelle ou d'un lien organique magique. Il découle de ce que le lignage est une sphère clientélisée<sup>18</sup>, propre à limiter de ce fait l'incertitude majeure qui pèse sur la mobilisation du bétail exportable.

---

fonction de maintenir les dispositions calculatrices favorisées par le marché hors de l'univers des relations de réciprocité..."

<sup>18</sup> C. Geertz (1978 : 30) a été l'un des premiers à restitué le rôle fondamental du contrôle de l'information et des limitations de l'incertitude sur les marchés de type "bazar", à travers notamment son étude sur le bazar marocain de Sefrou. La clientélisation est l'une des procédures clés adoptées pour la gestion de ces contraintes. Il l'a défini ainsi : "Clientelization is the tendency, marked in Sefrou, for repetitive purchasers of particular goods and services to establish continuing relationships with particular purveyors of them, rather than search widely through the market at each occasion of need."

Cette situation de clientélisation explique d'une certaine manière l'intérêt marqué des milieux marchands pour les trames de la vie pastorale, ainsi que leur participation aux affaires publiques du lignage. Les producteurs et les marchands apparaissent comme deux sous groupes de l'espace lignager, liés par des intérêts communs tels l'accès aux moyens de production et de reproduction du bétail en période sèche, ou le contrôle des marchés locaux. Les conditions de la formation et de l'essor de Gogti signale cette conjonction d'intérêt entre les différentes composantes du groupe de parenté.

Mais si les logiques de solidarité internes au lignage semblent persister au moins formellement, les rapports sociaux entre groupes tendent eux à se dégrader, sous l'effet des enjeux de compétition nouvellement apparus (le contrôle du marché local notamment), et en raison des nouvelles pratiques économiques introduites dans le lieu marchand. Celles-ci marquent violemment la frontière instituée entre le lignage et les autres.

Dans le système précolonial des échanges, l'abban ne se maintenait dans sa position qu'en développant des liens sociaux supra claniques et supra locaux. Cette attitude lui permettait de conserver son pouvoir de médiation dans la circulation commerciale. Dans la nouvelle organisation économique, les groupes marchands appuient dans le sens d'une clôture du groupe. C'est là sans doute l'un des mouvements qui contribuent le plus subtilement à la transformation des rapports sociaux de production.

*L'économie trans-frontière : essor économique et diversification des activités.*

La capacité de mobilisation des ressources pastorales démontrée par les dilaalin est un élément explicatif partiel, de l'accroissement des quantités de bétail exportées. Celui-ci est surtout imputable à un facteur de production dont on peut difficilement quantifier l'impact, même s'il est avéré : il s'agit du détournement d'une part non négligeable de la main d'oeuvre pastorale vers d'autres activités. Cette évation de la force de travail qui libère du même coup des quantités accrues d'animaux pour le marché, se signale par le développement de l'urbanisation dans le Protectorat, provoqué par un afflux de populations des campagnes vers les centres administratifs. Mais l'urbanisation n'est qu'une modalité de cette évation, puisque même dans les zones rurales reculées des plaines frontalières, nous pouvons observer des formes de diversification ou de reconversion professionnelle.

Ici, les activités économiques émergentes sont encore le produit d'une topographie. Ainsi, en est-il de la localité de Gogti : établie à une cinquantaine de kilomètres des premières zones de production agricole d'Abyssinie; à moins d'une centaine de kilomètres des grands marchés régionaux du Protectorat et des stations du chemin de fer<sup>19</sup>, elle est au centre d'un réseau économique qui tend à se réorganiser après les perturbations créées par la mise en service du CFFE.

---

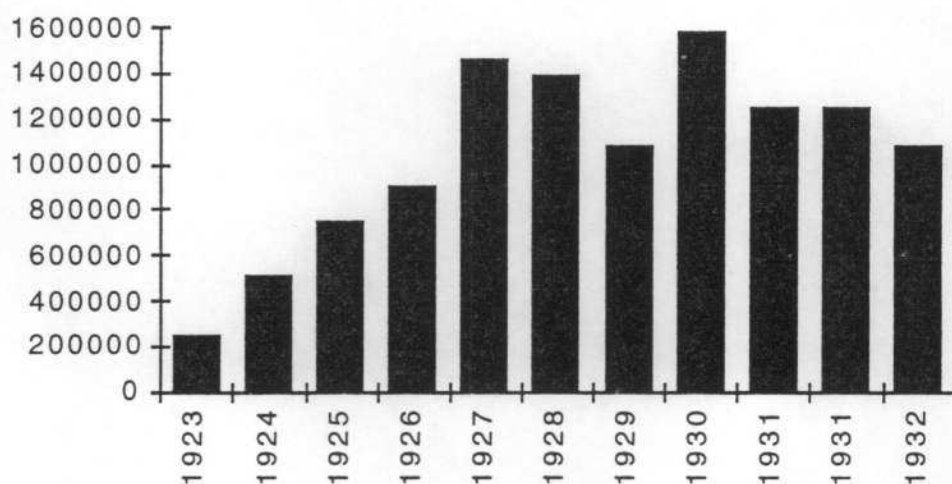
<sup>19</sup> Si la ligne passe à environ 60 Km à l'ouest du village, les stations du CFFE les plus proches, sont situées à 75 Km de Gogti (celle de Lasharad); 90km (celle de Aisha); 125 km (Dire Dawa).

Dès les années 1920, on peut observer une reprise du commerce trans-frontière (cf. tableau), avec le déroutage d'une partie des productions des régions de Harār et Jijiga vers le Protectorat et le port de Berbera. Cette réorientation limitée est la conséquence d'une fiscalité plus avantageuse pour le Somaliland que pour la colonie française, qui s'explique autant par les complexités administratives éthiopiennes que par une volonté politique parfois affichée de diversification des débouchés maritimes. En effet, les droits de douane pour les échanges commerciaux avec le Protectorat sont gérés à Jijiga, par la province, tandis que les taxes appliquées aux marchandises du CFFE sont elles perçues directement à la station de Aisha, pour le compte du gouvernement. Or ce dernier adopte une attitude très politique dans son mode de taxation. À l'inverse, les administrations décentralisées de l'Ogaaden paraissent plus soucieuses de générer des ressources, peut être pour conforter l'assise économique des potentats locaux, mais aussi parce que dans les années 1930, l'Éthiopie qui s'inquiète de la dérive expansionniste de la colonie italienne commence à se soucier de la promotion économique de sa périphérie<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Cf. AOM Côtes françaises des Somalis. Dossier Affaires Politiques, Carton 693. Dos.1. Rapport de M.Sergent en date du 30 juillet 1931.

Figure 10 : Valeur en roupie des marchandises enregistrées dans le cadre du commerce de transit pour la période 1923-1932.



Certes, ce développement du commerce frontalier est encore loin de concurrencer le train. Celui-ci transporte des quantités plus importantes de marchandises et il draine l'essentiel des produits de la haute Abyssinie, qui échappent définitivement au Protectorat. D'autre part, ce mouvement ne va pas enrayer le déclin du port de Seylac, dans la mesure où les Britanniques concentrent les flux commerciaux sur Berbera. Toutefois, il va contribuer à une redynamisation de l'économie régionale, en relançant par exemple le transport caravanier. L'ingénieur français Sergent, chargé en 1931 par le CFFE de prospecter la faisabilité d'une route entre Jijiga et la station ferroviaire de Aisha, évalue à 3500 charges de dromadaires (soient près de 600t) les marchandises transportées mensuellement par les caravanes entre

Jijiga et le Protectorat. Celles-ci se répartissent ainsi<sup>21</sup> :

<u>Exportations</u> (mensuelles)	3500/4000 charges
Peaux de chèvres/moutons	1000 charges/mois
myrrhe	
beurre	
café	500 à 1000 charges
 <u>Importations</u>	 2000 charges
Sucres	
Aboujedid <sup>22</sup>	
Savon	
pétrole	
riz	

Le fret caravanier opère sur de courtes distances, entre Jijiga et Hargeisa. À Hargeisa, les marchandises sont chargées sur des camions qui atteignent en cinq ou six heures le port de Berbera. Selon l'auteur du rapport, la grande majorité des marchands établis à Jijiga aurait opté pour cette voie d'exportation via le Protectorat, en raison du mauvais état des pistes en direction du chemin de fer et en l'absence (pour cause d'insécurité) d'un service caravanier dans la région de Aïsha<sup>23</sup>.

D'autres possibilités de diversification économique s'offrent aux populations pastorales de l'espace-frontière, sous les traits de la contrebande par exemple. Là encore, l'environnement s'y prête dès lors que les administrations du Protectorat et d'Éthiopie se neutralisent dans le "no man's land". À Gogti, une

---

<sup>21</sup> *ibid.*

<sup>22</sup> L'aboujedid est une variété d'étoffe.

<sup>23</sup> *ibid.* AOM ...



quantité non négligeable de pasteurs va s'investir de manière plus ou moins intensive dans la contrebande. On les désigne du terme de "gunti gab" (litt. les "pagnes courts"), car les pagnes remontés au-dessus du genou (à l'instar des pasteurs lorsqu'ils abreuvent le bétail au puit) étaient en ce qui les concernent, supposés libérer le mouvement pour la fuite face aux patrouilles de douanier.

L'activité de contrebande consistait pour l'essentiel en l'évitement des taxes d'import/export, de sorte que tous les articles commercialisés dans les deux sens étaient concernés. Toutefois dans les années 1930, le commerce quasi illicite du khat commence à s'imposer comme l'un des secteurs d'activité les plus rémunérateurs. L'essor de cette contrebande est consécutif au développement dans le Protectorat de la consommation de la plante produite en Éthiopie<sup>24</sup>. Elle découle aussi des interventions maladroites de l'administration pour enrayer ce phénomène. En 1921, l'administration coloniale tente une première fois d'endiguer sa diffusion, en ne délivrant que quatre licences d'importation pour l'ensemble du Protectorat. Le développement de la contrebande - que la faible présence de la police aux frontières ne parvient pas à juguler - va neutraliser la hausse des prix sur les marchés recherchée par les autorités à travers cette mesure. La

---

<sup>24</sup> Le Khat (*catha edulis*) est une plante euphorisante, produite et consommée (la feuille est mâchée) dans la Corne de l'Afrique et au Yémen. Sa consommation autrefois circonscrite aux rituels religieux (elle était particulièrement prisée dans certaines confréries soufi, à l'occasion des Dikr, pour ses vertus extatiques) se développe dans les années 1930, surtout en milieu urbain.

consommation sera dès lors tolérée, mais en 1939, une nouvelle mesure coercitive est prise, contre la culture du Khat dans le Protectorat. À la fin des années 1940, le Gouverneur tentera, de nouveau sans succès, d'en interdire la consommation<sup>25</sup>.

De fait, toutes ces mesures ne semblent aucunement influencer sur la progression de la consommation de khat. Gesheker (1985 : 26) signale ainsi que les quantités légalement importées et dûment enregistrées par les services coloniaux vont quintupler en quelques années, passant de 750 balles importées en 1928 à 4000 en 1936.

À l'échelle de Gogti et aux dires de nos informateurs, la contrebande apparait comme une activité pratiquée occasionnellement, au même titre que la location de dromadaires pour le transport de marchandises. Mais avec l'essor de la circulation commerciale, des pasteurs vont s'y consacrer à temps plein, en abandonnant du même coup leur activité.

Xuseen Kahin Warfa débute dans la contrebande au début des années 1930. Il n'est qu'un jeune berger alors, et avec quelques jeunes pasteurs du lignage il revend à Jijiga des articles provenant de Djibouti, introduits frauduleusement en Éthiopie. En 1936, peu après l'invasion italienne de l'Éthiopie, Xuseen s'enrôle dans les forces d'occupation qui recrutaient de nombreux somalis. Mais il abandonne la carrière militaire en 1937, au moment du boum économique régional que provoque la présence massive de troupes italiennes. Il s'investit alors complètement dans la contrebande, allant jusqu'à vendre l'essentiel de son troupeau qui se composait

---

<sup>25</sup> Cf. Cassanelli (1986 : 252-253).

d'une dizaine de dromadaires et bovins et d'environ 60 petits ruminants. Il a alors 25 ans, et c'est une bonne part du troupeau destiné au mariage et à l'établissement de son propre reer, qu'il sacrifie ainsi. Xuseen ne se mariera que 15 ans plus tard et la faible quantité de bétail fournie pour la prestation matrimoniale (6 dromadaires, 3 vaches et 30 petits ruminants) sera compensée par le versement de numéraire.

En 1938, peu de temps après son départ dans l'armée, il est arrêté par l'armée italienne à Biyo Qaboba, alors qu'il est en possession de cigarettes de contrebande. Il en sera quitte pour quelques mois de prison. À sa sortie, il reprend son activité et s'y investit plus, en se spécialisant dans la revente illicite de tabac, de cigarettes et de khat. La période d'après guerre est toutefois plus difficile pour les contrebandiers : les Éthiopiens, soucieux de réaffirmer leur souveraineté reconquise, vont renforcer les contrôles dans la plaine. Les patrouilles arrêtent fréquemment les caravanes de pasteurs pour vérifier les chargements de dromadaires. Xuseen élabore des tactiques. Il avait ainsi l'habitude de déclarer en douane une partie de sa marchandise et la présentation du document indiquant qu'il avait acquitté les taxes dissuadait les patrouilles d'une fouille en règle. Mais le témoignage de Xuseen signale d'autres risques liés à cette activité. Le contrebandier solitaire - proie relativement facile - était l'une des premières victimes de la violence générée par les brigands ou les vendettas pastorales. Le développement des rivalités entre Gadabuursi et Ciise à la fin des années 1940, accentué par l'apparition de nouveaux enjeux liés au contrôle de marchés locaux, contribuait à l'insécurité.

Pour Xuseen, le bilan économique de son activité de contrebande sera plutôt mitigé. D'autres "gunti gab" réussiront mieux que lui, en réinvestissant les gains de la contrebande dans un petit négoce de détail. Lui ne gagnera pas beaucoup d'argent. Il s'arrête au début des années 1960 pour se consacrer au commerce (légal cette fois-ci) du charbon de bois.

L'invasion suivie de l'occupation de l'Éthiopie par l'Italie fasciste en 1935-36 va dans un premier temps accentuer le développement du commerce régional (Protectorat inclus), en raison de la forte demande créée par la présence massive des troupes italiennes. Les nouveaux occupants et l'administration britannique du Protectorat vont accompagner le mouvement en contractant en février 1937 un accord prévoyant pour deux années une limitation des droits de douane et le libre passage frontalier des pasteurs somalis et leurs troupeaux en transhumance vers le Hawd et l'Ogaaden<sup>26</sup>.

Toutefois, les populations somalies n'avaient pas attendu les arrangements entre les puissances coloniales pour s'engouffrer dans l'espace économique ouvert, comme le remarquent avec amusement les administrateurs du Protectorat<sup>27</sup> :

"When Jigjiga was first occupied by the Italians every small trader who could obtain goods and the wherewithal to transport them, rushed to Jigjiga and sold them to the troops at enormous profits. (...) Many people who never thought of trading previously were taking caravans across the border and doing

---

<sup>26</sup> Cf. Gesheker (op.cit.: 25).

<sup>27</sup> Colonial Office. Somaliland annual report, 1936, p.27. Cité dans Gesheker (op.cit.: 24).

very well. A sign of the prosperity was a brisk demand for buildings plots in Hargeisa towns".

Le commerce frontalier et les activités connexes qu'il génère, accélèrent le processus d'évasion de la force de travail pastoral enclenché sans doute dès les premiers temps de la colonisation. Là encore, le mouvement paraît suffisamment spectaculaire en 1937 pour être noté par l'administration coloniale<sup>28</sup>:

"The possibilities of profit from the trans-frontier traffic appears to be weaning Somalis from their traditional belief that livestock is the only satisfactory form of wealth. There are many of stock owners having sold the bulk of their livestock to invest in motor vehicles, and by the autumn more than a hundred Somalis motor owners were in contract with the Italian transit traffic authorities."

La reconversion dans le transport routier n'est qu'une facette de ce phénomène de désinsertion de la production pastorale. La paralysie du CFFE durant l'invasion et les aménagements routiers entrepris par les Italiens afin de faciliter le déroulement des opérations militaires contribuent au développement de ce secteur<sup>29</sup>. Dans le

---

<sup>28</sup> Colonial Office. Somaliland annual report, 1937, p.29.

<sup>29</sup> Le transport routier se développe également en CFS, les Italiens utilisant manifestement plus la route que le train pour les acheminements de marchandises, comme le suggère cet observateur français qui en novembre 1937, croise en brousse "un convoi de cinquante camions italiens qui redescendent à vide de Diré-Daoua, tandis que d'autres convois nous suivent ou nous précèdent, chargés d'essence et de toutes sortes de marchandises à destination de l'Éthiopie". Selon ses estimations "Il circule actuellement 200 camions par jour entre Djibouti et Cali-Sabieh,

Protectorat, l'administration coloniale recense en 1937 51 véhicules privés et 316 véhicules commerciaux qui emploient près de 600 Somalis affectés à la conduite ou à l'entretien des véhicules. En 1940, le nombre de Somalis propriétaires d'un camion est estimé à 150<sup>30</sup>. Mais le secteur des transports n'absorbent qu'une part limitée de cette main d'oeuvre pastorale en cours de reconversion. Pour l'essentiel, les pasteurs concernés s'investissent dans des activités liées à la filière (sawaaci, dilaal), dans la contrebande, ils s'engagent dans l'armée italienne ou dans les forces coloniales britanniques, ils trouvent à s'employer dans les restaurants et autres commerces urbains ou villageois d'un parent plus fortuné. Il arrive qu'un même individu explore successivement ces diverses modalités de la reconversion, tant il est vrai que la règle en la matière est l'opportunisme.

Au total, cette évasion de la force de travail pastoral contribue à l'accroissement des quantités de bétail commercialisé, en même temps qu'elle renforce l'urbanisation et qu'elle affermit la sédentarisation des villages-marchés de l'intérieur.

Le déclenchement de la seconde guerre mondiale entraînera la mise entre parenthèse de cet essor économique durant sept mois. Mais il va introduire une rupture dans la définition politique de l'espace frontière. En avril 1940, les troupes fascistes italiennes lancent les premières opérations militaires contre le Somaliland, depuis leur base éthiopienne. En août de la même année, le Protectorat est entièrement

---

mais il en est passé précédemment jusqu'à 400 certains jours...".

Cf. E. Aubert de la Rüe (1939 : 29).

<sup>30</sup> Cf. Gesheker (op.cit. : 24).

occupé, tandis que l'administration britannique évacue Berbera sous les bombes, pour Aden. La période d'occupation qui s'ensuit, bien que courte, sera particulièrement difficile pour les populations somaliennes, en raison des exactions italiennes, mais aussi à cause du blocus britannique des côtes somaliennes et de Djibouti, dont elles subissent les effets. La situation sera particulièrement difficile pour les petits entrepreneurs qui auront à souffrir de l'occupant, et plus généralement pour les populations urbaines<sup>31</sup>.

On peut supposer que les pasteurs nomades étaient davantage en position de se soustraire à l'emprise italienne. Ainsi, dans les zones frontalières la situation de blocus va faire de la contrebande une activité hautement vitale, et sans doute mieux rémunérée, ce que reconnaît explicitement l'administration "Vichyste" de Djibouti qui fait ainsi le point de la situation de la Côte Française des Somalis en juillet 1941<sup>32</sup> :

"La CFS est soumise à un blocus britannique, ce qui pose des problèmes car le territoire ne produit rien. La population est estimée à 45000 habitants, dont 25000 nomades. (...). La consommation alimentaire de la communauté européenne est estimée entre 600 et 700 tonnes par mois. Les importations proviennent

---

<sup>31</sup> Gesheker (op.cit.: 25) rapporte que durant l'occupation italienne, les propriétaires de camions furent contraints de démonter leurs engins et d'enterrer les pièces détachées pour échapper aux confiscations.

<sup>32</sup> AOM-CFS "Affaires Politiques" Carton 700. Dos.2. Lettre datée du 22 juillet 1941, adressée par la direction des affaires politiques (2ème bureau) à Vichy.

uniquement de la contrebande avec les pays voisins (environ 150 t.)."

La reconquête britannique du Protectorat, achevée en mars 1941, va rétablir la situation économique d'avant guerre. L'occupation britannique de l'Éthiopie et du pays somali relance un marché local pour les entrepreneurs, tandis que dans le cadre de la restauration de l'administration coloniale, les nouvelles autorités font une plus grande place au recrutement de fonctionnaires somalis.

Mais la guerre marque un tournant politique.

Car la reconquête ne se limite pas au Somaliland, les Britanniques la prolonge sur l'ensemble des possessions italiennes et en 1941, le pays somali (i.e. la Somalia, le Somaliland, l'Ogaaden et le Hawd) à l'exclusion de la CFS qui se rallie au général De Gaulle en 1942, est unifié sous l'égide d'une administration militaire britannique. Le nouveau statut transitoire de l'espace-frontière est formalisé le 14 Janvier 1942, dans le cadre d'un accord anglo-éthiopien qui place les régions du Hawd, de l'Ogaaden, ainsi que le tronçon de voie ferrée reliant Diré Dawa à Djibouti, sous administration militaire britannique<sup>33</sup>. Ces zones sont alors définies comme des "zones réservées" (reserved areas). Dans les faits, le Hawd est administré depuis Jijiga, tandis que l'Ogaaden est rattaché à l'administration militaire installée à Mogadiscio après le départ des Italiens. Dans le Protectorat, le siège du gouvernement colonial est transféré en 1941 de Berbera (suite à la destruction des bâtiments administratifs durant la guerre) à

---

<sup>33</sup> Cf. Lewis (1988 : 116).



Hargeisa, qui devient alors la nouvelle capitale du Somaliland.

L'instauration de l'administration militaire britannique marque l'élargissement du pouvoir colonial aux zones frontalières.

L'espace-frontière se présente ainsi de nouveau aux avant postes d'une nouvelle phase de l'histoire somalie: celle du nationalisme, des constructions nationales et étatiques. Nous verrons que la question du Hawd et de l'Ogaaden en sera l'un des fondements.

QUATRIÈME PARTIE : CENTRALITÉ, LOCALITÉ. L'ÉTAT EN  
FORMATION.

## CHAPITRE 11. LA DYNAMIQUE DE DÉCOLONISATION : NATIONALISME ET ANTIANNEXIONNISME.

La période d'après guerre marque en Somalie comme dans le reste de l'Afrique (et au-delà), l'engagement du processus de décolonisation et l'avènement de l'État post colonial.

Dans ce chapitre, nous nous extrairons donc provisoirement de notre cadre d'étude pour aborder, dans ces grandes caractéristiques, le cheminement vers l'indépendance et la formation de la République de Somalie. Dans ce mouvement historique, nous accorderons une attention particulière aux conditions d'accès à l'État de ces catégories sociales que l'historiographie africaniste contemporaine définit comme des "élites" durant les phases de résistances anticoloniales et comme des "petites bourgeoisies" en période post coloniale. Il n'y a rien de polémique dans notre présentation de ce découpage terminologique, que nous allons du reste reprendre. En effet, c'est dans le décalage entre ces deux définitions que se situe le mouvement historique de formation des catégories qui accéderont à l'appareil d'État, après les indépendances.

L'étude fine de cette trajectoire en Somalie nous entraînerait trop loin de notre propos. Pour notre part, on se contentera dans un premier temps de restituer le champ de force que constitue l'espace urbain recomposé - terreau des mouvements nationalistes qui émergent - au cours des deux décennies qui précèdent l'indépendance. Il s'agit d'identifier les groupes stratégiques qui se constituent, les formes et les enjeux des compétitions qui s'instaurent. Dans une deuxième partie, nous présenterons les conditions qui vont contribuer à l'émergence d'une mouvance nationaliste organisée.

### 11-1 Désordres urbains : formes et enjeux de la contestation.

L'espace urbain est le terreau des mouvements nationalistes. C'est dans les grandes villes du pays somali qu'ils apparaissent, au début des années 1940, sous l'impulsion d'une poignée de notables religieux, de marchands et d'employés des administrations coloniales. Jusque là pourtant, le champ de la contestation anticoloniale rassemble une mosaïque de groupes stratégiques qu'il est parfois bien difficile d'identifier comme tels.

Dans un rapport sur la situation politique du Protectorat en 1931, un administrateur commente ainsi un incident survenu dans la ville de Burao :

"During october a quarrel of obscure origin between a section of the Habr Awal and a section of the Habr Toljaala grew in a short time to a proportion which menace the peace of Burao town. Order was restored and the crowd dispersed by the expedient of arresting the elders who were encouraging the dispute though taking no active part in it, and a threat to close down their place of business."<sup>1</sup>

Cette note n'a pas grand intérêt en soi, si ce n'est que d'une part, elle s'inscrit dans un contexte de désordres urbains récurrents (qui débouchent parfois sur des émeutes de plus grandes ampleurs), et d'autre part, qu'elle indique un certain désarroi de l'administration coloniale. Cette dernière perçoit (à tort ou à raison selon les cas) l'existence d'une agitation volontairement entretenue (mais pas forcément contrôlée) par divers groupes stratégiques. Toutefois, comme en

---

<sup>1</sup> Somaliland. Colonial Report. Annual report 1931 pp. 27-28.

témoigne cet exemple, elle n'en saisit pas toujours les motifs.

De fait, les facteurs déclencheurs de troubles sont multiples. Ils renvoient, pour certains d'entre eux, à des initiatives de l'administration coloniale comme celles que nous avons signalées : tentatives d'instauration d'un impôt ou encore d'un système éducatif... Même dans ces cas qui relèvent directement d'une résistance anticoloniale active, il apparaît que l'administration, pourtant soucieuse de limiter les facteurs de troubles, trahit sa méconnaissance des dynamiques politiques opérant dans l'espace urbain, sous-estimant notamment la sensibilité d'une frange des populations somaliennes à certaines formes d'intervention<sup>2</sup>. Mais ces réactions ne sont qu'une facette des troubles urbains aux origines identifiées. Des émeutes ou des batailles rangées entre clans ont pour origine des événements aussi triviaux (en apparence) que des enlèvements de fiancées déjà promises<sup>3</sup>, des conflits

---

<sup>2</sup> Ainsi à la suite d'une émeute à Burao le 20 mai 1939, consécutive à l'introduction d'un enseignement en langue somali, la commission d'enquête dépêchée par Londres ne cachera pas ses critiques à l'encontre des services du Gouverneur, insistant notamment sur la sous estimation par l'administration coloniale du malaise des populations vis à vis de l'opération conduite. cf Fatoke (op.cit.: 66).

<sup>3</sup> cf. PRO CO 535/102/25896 1934. Dans cette liasse, le Gouverneur mentionne une série d'émeutes survenues les années précédentes et consécutives à des enlèvements de femmes déjà promises en mariage. L'une de ses émeutes aurait confronté 3000 personnes et nécessité l'intervention de la police et de l'armée.

pastoraux qui se prolongent en ville<sup>4</sup>, ou encore le contrôle de places marchandes.

L'espace urbain dans les années 1930 est en pleine mutation. Des catégories nouvelles apparaissent. Des commerçants d'envergures diverses, des fonctionnaires somalis, mais aussi des pasteurs marginalisés. Les sécheresses (en particulier celles des années 1927-28 et 1933-34) commencent à drainer en ville des flots de pasteurs, dont une proportion non négligeable va s'installer et renoncer aux activités pastorales. Certains de ces nouveaux urbains trouvent à s'employer chez un parent, comme convoyeurs de bétail (sawaagi), ou dans l'un de ces nombreux petits commerces qui émergent. D'autres se paupérisent et ne subsistent plus ou moins que grâce à l'entraide lignagère. Les catégories paupérisées constituent l'une de ces bases mouvantes mobilisées par les différents groupes stratégiques qui s'affrontent parfois au sein même des clans.

La question de savoir si toutes ces situations de conflit participent réellement d'une résistance anticoloniale ne sera pas tranchée ici<sup>5</sup>. Cela n'est pas

---

<sup>4</sup> cf. PRO CO 535/102/25896 1934. Un document de la même liasse (datée du 15/01/1934) signale une intensification des conflits claniques depuis la délimitation de la frontière : "Up to 1920, inter-tribal affrays amongst British-protected tribes were rare and fairly easily dealt with. Since 1920, inter-tribals affrays have been, I regret to say, frequent and often create situation which are at times difficult to deal with; particularly so since the boundaries have been demarcated on the ground."

<sup>5</sup> Ce thème du lien entre les résistances anticoloniales (les "résistances primaires") et le nationalisme a fait l'objet de débats contradictoires, à partir d'analyses conduites sur des

notre propos. Notons simplement que si les troubles n'ont pas toujours pour cible l'administration coloniale, ils n'en constituent pas moins un véritable problème de maintien de l'ordre (ce dernier point étant, rappelons-le, la priorité de l'administration), et contribuent de par ce seul fait, à l'entretien d'une pression politique sur elle.

En réalité, ces désordres urbains ont d'abord une vertu historique : ils permettent de saisir les réactions de catégories sociales qui n'ont pas vraiment les moyens de se faire entendre autrement. Ils contribuent à leur visibilité. Car une considération non critique de la documentation coloniale tendrait à réduire le champ politique urbain à une polarisation surfaite : celle qui confronte classiquement des aînés traditionnels et des élites modernistes. C'est cette opposition là que le jeu politique introduit par les colonisateurs, réifie.

*Les forces visibles : l'enjeux des luttes.*

En ville comme dans le reste du Protectorat, les Akils représentaient les principaux relais entre l'administration et les populations. Nous avons pu voir qu'en zone rurale et plus particulièrement dans les zones frontalières qui forment notre cadre d'étude, les Akils respectaient, dans la mesure du possible, les termes de la représentation que le groupe leur avait fixé. Cette position des Akils du lignage Dudub par exemple, s'expliquait pour une grande part par les caractères socio-politiques des espaces frontaliers. La situation était différente en milieu urbain. Au plus près du pouvoir colonial qui les a désigné (au départ en

---

aires voisines de la nôtre en Afrique orientale. Cf. en particulier Ranger (1968) et Lonsdale (1968).

vertu de leur visibilité statutaire au sein du groupe), les Akils pouvaient prétendre à une autre position. Dans un contexte de pouvoir diffus et face à une nécessité d'administration indirecte (même minime) liée à la faiblesse du dispositif colonial, les Britanniques trouvaient quelque intérêt à rehausser le rôle des Akils, faisant respecter au besoin par la force leur statut de porte-parole.

Autant dire que cette situation induisait une redéfinition du lien politique traditionnel. En surdéterminant un pouvoir initialement limité à la représentation du groupe, les Britanniques participent à sa réification. La pérennisation des charges (par le biais de leur transmission héréditaire) et le recours à la puissance coercitive coloniale, ont pu ainsi accentuer la dérive autoritaire de certains Akils. Mais surtout, cette situation va contribuer à accroître le fossé entre ces aînés et la parenté de base, et partant de là, à définir de nouveaux systèmes d'allégeance selon des modalités qui ne sont plus strictement segmentaires.

Si la représentation instituée des Akils autorise dans une certaine limite la confiscation de la parole des groupes dont ils étaient les mandants, l'apparition de nouvelles catégories manipulant les instruments symboliques de la communication administrative va relancer la concurrence en vue de s'arroger cette position d'interlocuteur privilégié du pouvoir colonial.

Parce qu'ils font partie de cette catégorie alors extrêmement restreinte de Somalis qui ont pu bénéficier d'une instruction, dans les établissements scolaires d'Aden, du Caire ou de Khartoum, ces individus apparaissent comme les "élites" modernistes et souvent contestataires qui occupent une place de choix dans



l'historiographie contemporaine africaniste. Ces élites vont investir le seul espace d'expression légale avec les autorités que les Akils ne contrôlent pas : celui des pétitions adressées au Gouverneur ou aux District Commissioners<sup>6</sup>. Par le biais des pétitions, des individus pouvaient communiquer directement avec l'administration, faire passer points de vue et doléances, exprimer des opinions, des demandes, contester une décision. Toutefois, l'usage de ces pétitions était réglementé : excluant le recours aux interprètes officiels de l'administration sans doute par souci d'équité, elles requéraient, tout de même, l'obtention d'une accréditation de cette même administration. Surtout, l'usage des pétitions supposait une bonne connaissance de l'anglais et la maîtrise de cet exercice particulier que constitue la communication administrative.

Une petite poignée de Somalis relativement éduqués présentaient ces qualités. Parmi eux un dénommé Haji Farah Omar dont les multiples pétitions - établies sur une vingtaine d'année entre 1920 et 1940 - parsèment les fichiers d'archives. Ayant suivi une scolarité à Aden, maîtrisant l'anglais et l'arabe, Haji Farah Omar sera employé, un temps durant, dans l'administration coloniale. Dès 1925, un dossier secret est établi à son

---

<sup>6</sup> Cf. cf. PRO CO 535/102/25896 1934. Cf. l'article N°169/19 sur la "Submissions of Petitions, memorandum of appeals, etc." La transmission des pétitions suit une procédure juridictionnelle : elles sont transmises au DC qui les adresse au Secrétariat du Gouvernement s'il le juge nécessaire. Seules les pétitions pour appel à un jugement des "Criminal Courts" peuvent être adressées directement au Secrétariat du Gouverneur.

sujet par la police britannique<sup>7</sup>, signalant des intrigues avec le Sayyid en 1905. En 1909, il est assigné à résidence à Seylac pour avoir (selon l'administration) fomenté des troubles entre clans somalis. En 1928, il est soupçonné d'activités séditeuses au profit des Éthiopiens.

Il est difficile de faire la part dans cette trajectoire, de ce qui relève de la suspicion exacerbée des Britanniques à l'égard de ce type de personnage et de la réalité. Quelle qu'ai pu être les sinuosités de son itinéraire initial, c'est surtout pour ses activités pétitionnaires dans les années 1930 qu'il est célébré comme un résistant anticolonial.

De fait, il ne manquera aucune occasion pour intervenir: se plaignant de la prédominance d'employés indiens dans les échelons subalternes de l'administration (au détriment des Somalis); réclamant une plus grande intervention de cette même administration coloniale dans la promotion des ressources du Protectorat; critiquant les programmes entrepris en matière d'éducation... Mais il se manifeste également dans des domaines plus triviaux (en apparence), en émettant par exemple un avis public sur des conflits claniques liés à des enlèvements amoureux de jeunes filles déjà engagées<sup>8</sup>.

Pour les personnages comme Haji Farah Omar, le système des pétitions constitue un véritable forum politique. Les Akils ne manquaient d'ailleurs pas de s'en offusquer. Les représentants officiels de son clan iront jusqu'à réclamer aux autorités de lui retirer son

---

<sup>7</sup> cf. PRO CO 535/102/25896 1934 "Summary of Somaliland secret file 59 of 1925. Haji Farah Omar".

<sup>8</sup> Cf. PRO CO 535/102/25896, 1934.

accréditation et à tout le moins de considérer ses allégations comme non représentatives des aspirations du clan<sup>9</sup>.

Il convient de préciser que ces pétitions n'ont pas vraiment d'impact sur des populations dont l'immense majorité ne lit pas l'anglais. De plus, rien ne permet de dire que les requêtes ou les plaintes des pétitionnaires traduisent les aspirations de la masse. Ce n'est d'ailleurs probablement pas la préoccupation des pétitionnaires. Ces "élites" comme les Akils usurpent d'une certaine manière la parole du peuple. Mais cette modalité du jeu politique découle, pour une large part, des procédures d'expression et de représentation politiques instaurées par l'administration. Parce qu'elle appréhende les groupes de parenté comme des entités homogènes dont la parole supposée consensuelle serait restituée sans distorsion par les représentants; aussi parce que les seuls canaux alternatifs de communication sont particulièrement élitistes, l'administration coloniale contribue à cette structuration particulière de l'action politique. Les groupes de pression les plus visibles n'ont pas pour objectif de mobiliser les populations pour asseoir une représentativité politique. Ils cherchent à occuper l'espace de communication avec le pouvoir colonial, afin

---

<sup>9</sup>cf. PRO CO 535/102/25896 1934. le 17/12/1933, les Sultans, Akils et aînés (elders) du clan Habr Awal signent une pétition auprès du DC de Hargeisa, pour se désolidariser d'une plainte de Haji Farah Omar et de ses partisans et pour demander aux autorités de ne pas l'écouter : "We beg to state that we the Habr Awal Saad Musa tribe being the biggest section in Somaliland are unaware of such complaint, nor we told them to complaint on our behalf, nor we are agreeable to their complaint."

d'orienter un tant soit peu sa politique au gré de leurs intérêts particuliers.

*Le contenu des luttes.*

Un autre élément à considérer dans la définition des forces contestataires renvoie à l'analyse du contenu des luttes engagées. La recherche des motivations de la contestation permet alors de repérer l'existence d'une diversité de groupes, dont la seule base d'union est le rejet d'un même projet, mais pour des raisons différentes. La résistance aux programmes d'enseignement introduits par les Britanniques à la fin des années 1930, permet d'illustrer cet aspect de la contestation.

On constate alors que, contrairement à leur soi-disante inclination "traditionaliste", les Akils semblaient favorables à l'institution des programmes de scolarisation proposés par les Britanniques dès les années 1920. Leur attitude est en partie imputable à leur tendance collaborationniste. Mais elle s'explique aussi par le fait que certains aînés voyaient, dans le développement d'une instruction sous leur contrôle, la possibilité d'accéder aux instruments de la communication qu'utilisaient si bien ces pétitionnaires incontrôlés. La prédominance de ces enjeux est particulièrement manifeste dans cette requête que les Akils Gadabuursi<sup>10</sup> adressent à la Marquise de Dufferin (l'épouse du sous-secrétaire d'État aux colonies Lord Dufferin) lors de sa visite dans le Protectorat en 1938:

---

<sup>10</sup> Notons que le clan des Gadabuursi occupait durant cette période une position politique relativement marginale par rapport aux clans Isaaq par exemple, davantage insérés dans les réseaux marchands et dans l'administration.

"We have to point out the Government that we are not educated people as the others apt to be in the Protectorate. As we are the members of the Gadabuursi akils (...) we speak on behalf of our people we have no petition writer as the other nations in the Protectorate do nor an interpreter. This shows your Highness that the Government had not taken the trouble to build us a school and to appoint well educated men as teachers to train our boys, because without knowledge it is impossible for us to be civilized, therefore we request the Government to build us a school..."<sup>11</sup>

À l'inverse, de nombreuses personnalités perçues comme "progressistes" - telles Haji Farah Omar - s'opposeront farouchement aux systèmes éducatifs que les Britanniques vont essayer d'introduire en cette même année 1938. Rappelons que l'ouverture des premières écoles va déboucher sur une grave émeute à Burao en mai 1939, durant une visite dans cette ville du Délégué à l'éducation. On a pu voir, dans un précédent chapitre, que l'intervention coloniale dans le secteur de l'éducation était toujours mal ressentie par certaines franges de la population; en particulier par les religieux ayant la haute main sur les écoles coraniques et qui voyaient d'un mauvais oeil l'arrivée de ces établissements à caractère plus séculier. La propagande de ces activistes religieux auprès des populations consistait à assimiler les projets de l'administration à des tentatives de christianisation<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Cf. PRO. CO 535/128/46021/9

<sup>12</sup> Certains de nos informateurs affirmaient ainsi que durant leur jeunesse la scolarisation était synonyme de prosélytisme chrétien.

Mais à la fin des années 1930, ces religieux conservateurs trouveront des alliés inattendus parmi les élites qui se mobilisent d'une façon qui peut nous sembler paradoxale aujourd'hui, contre le projet britannique d'introduire un enseignement en langue somalie, au détriment de l'arabe. Haji Farah Omar réagit ainsi à cette initiative :

"It is absolutely wrong to suggest to bring into operation this proposal [l'écriture du Somali] without the unanimous approval of the elders and ulimas of the country which approval has not been obtained and is impossible to obtain it as the public view it with suspicion. It is wrong to make [l'écriture...] compulsory to learn in a Government school which should only teach what the public require. The Somalis consider that their religion is interfered with since the teaching of the Somali language is made compulsory in the Government school and since they are considered not to be Arabs."<sup>13</sup>

Cette référence au modèle arabe que certains administrateurs coloniaux ont assimilé à une sorte de "snoberie" somalie est encore plus clairement revendiquée en terme de référent identitaire par le Qadi de Hargeisa qui affirme en 1936<sup>14</sup> :

"We Somalis are Arabs by origin and we like to consider ourselves as still being of the Arabic race. We can never consent to our being considered as Africans."

Cette prise de position mérite d'être contextualisée. Car il ne s'agit pas seulement de revendiquer une mythique parenté généalogique avec le lignage du

---

<sup>13</sup> Cité dans Fatoke (op.cit.: 65-66)

<sup>14</sup> Cf. Hersi (1977 : 284).

Prophète, comme cela se produit aussi en d'autres lieux. Au-delà du positionnement religieux, se profilent des procédures de classifications raciales dont les prolongements se négocient en terme de statut social, de positionnement politique, de retombées économiques.

Les revendications des élites du Protectorat prennent modèle sur les luttes conduites par la diaspora somalie établie en Afrique orientale et notamment au Kenya entre 1936 et 1941, pour obtenir son reclassement dans la grille raciale instaurée par les Britanniques. Cette grille ségregeait les Blancs, les Asiatiques et les indigènes (Native) ou Africains<sup>15</sup>. L'assimilation aux Arabes permettaient aux Somalis de se promouvoir du rang de citoyen de troisième zone à celui de citoyen de seconde zone. Le reclassement avait ici des répercussions pratiques notamment en terme d'accès aux emplois (ceux-ci étant réservés en fonction des groupes d'appartenance), dans le type de prélèvement fiscal, dans les modalités d'accès aux transports, à l'éducation, etc.

Aussi, certains Somalis du Protectorat percevaient-ils le projet de l'administration coloniale comme une atteinte à leur statut<sup>16</sup>, même si l'esprit et le contexte d'introduction de ce projet pouvaient sembler différents. Plus fondamentalement peut être au regard

---

<sup>15</sup> Sur ce thème, cf. l'article de E.R. Turton, "The Isaq Somali diaspora and Poll-tax agitation in Kenya", in African Affairs, vol 73, 1974 : 325-346. Voir aussi la thèse de Hersi (op.cit.: 280-287).

<sup>16</sup> Ils le percevaient d'autant plus ainsi que nombre d'entre eux s'étaient mobilisé en faveur de leurs compatriotes vivant au Kenya, lors de l'agitation de 1936, relative au problème de classification.

des élites, l'instruction en langue somalie apparaissait comme un handicap de plus pour l'accès aux emplois de l'administration. Le recrutement privilégié d'Indiens dans ces postes était régulièrement critiqué.

Une lecture plus attentive du contenu des luttes politiques et des motivations diverses qui peuvent inciter à la formation de coalitions aussi inattendues que ponctuelles contre un projet colonial, débouche ainsi sur une autre vision de la résistance anticoloniale. Celle-ci rassemble une mosaïque de groupes d'intérêts. Cette configuration est elle-même liée à cette orientation du jeu politique qui favorise l'action individuelle, la quête d'une visibilité vis à vis du pouvoir colonial, plutôt qu'un travail politique de mobilisation des "masses".

### **11-2 La contestation organisée : genèse des mouvements nationalistes.**

Pourtant, dans le courant de cette décennie 1930-40, on assiste à une lente transformation de l'action politique. Les initiatives individuelles font place à des aventures plus collectives qui se traduisent par la formation d'associations religieuses, de "clubs" politiques ou d'organisations professionnelles.

Au début des années 1930, Haji Farah Omar fonde à Aden où il est en exil, la "Somali Islamic Association", regroupant les signataires de la pétition de 1933 revendiquant l'instauration d'une politique de mise en valeur du Protectorat. Sensiblement à la même époque, des associations à caractère islamique font leur apparition, comme la "Nadi Hadiyat ar-Rahman" (litt. le



club du don de Dieu) implantée à Burao et Berbera, ou encore la "Khayriya" (litt. la Bénédiction) à Hargeisa<sup>17</sup>. Ces deux organisations émergent dans le prolongement de la sécheresse de 1933-34 qui conduit à l'ouverture de camps de secours à Berbera pour les pasteurs affectés<sup>18</sup>. Ces associations représentent, d'une certaine manière, les franges progressistes des notabilités religieuses et marchandes établies en ville. Leurs dispositions paraissent davantage réformistes que franchement anticoloniales. De même, leur intérêt pour le développement du secteur rural ou une intervention en faveur des pasteurs affectés par la sécheresse, traduit les liens d'intérêt qui les lient au monde de la production pastorale. À la même époque, des associations professionnelles se constituent. La "Somali Officials Union" est créée en 1937 par des fonctionnaires, afin de promouvoir les recrutements de Somalis dans l'administration, puis en 1944 c'est la "Somali Transport Company", une très virulente association de transporteurs qui voit le jour<sup>19</sup>.

*Le mimétisme "petit bourgeois".*

Les membres de ces différentes formations professionnelles ou associatives se retrouvaient également dans des espaces transversaux qui se définissaient aussi comme transclaniques. Pourtant la désignation de ces lieux - des clubs - trahissait les nouvelles références et les nouveaux clivages qu'une certaine frange de cette notabilité progressiste voulait instituer.

---

<sup>17</sup> Cf. Gesheker (op.cit.: 25).

<sup>18</sup> Cf. Boothman (op.cit.: 27).

<sup>19</sup> Cf. Gesheker (op.cit.: 29).

Il s'agissait pour ces catégories de marquer leur statut social, en se réappropriant les modes de distinction que le colonisateur britannique utilise pour marquer ses propres clivages sociaux, que prolongeait, dans les colonies, le marquage racial. Le "club" britannique est le symbole de ces espaces ségrégués : excluant les femmes, regroupant les hommes selon leur appartenance sociale. Cette volonté de marquer sa distinction, de se représenter comme une "classe à part" est clairement exprimée par cet ancien membre de la "Nadi Hadiyat ar-Rahman", vraisemblablement ancien fonctionnaire colonial aussi, dont Gesheker (op.cit.: 26) rapporte le témoignage :

"We were anxious to erect better meeting places than the Geedeye<sup>20</sup> (...) and insisted on appropriate privileges as Government civil servants such as better allowances, shorter time in rank, and provision of better lighting for our buildings. we were also concerned to find suitable servants to serve us tea at our club functions."

À la fin de la guerre donc, des recompositions urbaines et des résistances diffuses émergent des regroupements socioprofessionnels et politiques relativement structurés. Quelques années plus tard, la plupart de ces associations vont fusionner avec le premier club du Protectorat explicitement nationaliste - la Somaliland National Society (fondée en 1945) - pour former la Somaliland National League.

---

<sup>20</sup> Les "geedeye" (le terme est construit à partir de la racine "geed" litt. arbre) sont des petits commerces de fortune, établis à l'ombre des arbres. On y servait le thé. Ces points de vente émergeaient très vite dans les zones sédentarisées, et il était très difficile pour les autorités de les contrôler.

*L'affirmation des courants progressistes.*

Même si un pôle progressiste tend à s'organiser, l'activité politique de ces groupuscules reste toujours déconnectée des "masses". Le travail de mobilisation supraclanique n'est visiblement pas à l'ordre du jour au début des années 1940.

Toutefois, le tournant historique de la guerre sera marqué localement par l'apparition d'une nouvelle attitude coloniale. En 1941, une administration militaire va prendre les rennes du Protectorat dès sa reconquête sur les Italiens. L'objectif premier de cette administration sera de restaurer l'ordre colonial et de relancer les activités économiques, en particulier le commerce de bétail. À la fin de cette année, les forces de police sont reconstituées, les armes mises en circulation durant la guerre sont récupérées en grande partie et le siège de l'administration transféré de Berbera à Hargeisa. Comme après la défaite du Sayyid en 1920, l'administration coloniale marque une volonté de recentrage économique et politique sur l'intérieur, ainsi qu'une volonté de réforme. Mais cette volonté s'inscrit dans un contexte politiquement favorable aux Britanniques. Au plan international, leur rôle dans la guerre et le prestige de la victoire les maintiennent dans une position dominante, malgré le déclin amorcé de l'Empire. Au plan régional, ils ont supplanté tous leur rivaux coloniaux : l'Italie est défaite, la France est diminuée, de même que l'Éthiopie dont la reconquête s'est faite en grande partie avec le concours des troupes britanniques.

La situation de guerre ne se prête pas non plus aux tergiversations coloniales qui accompagnaient toute tentative d'introduction de programmes de développement. Une fois son autorité restaurée, l'administration

militaire va s'atteler à imposer des réformes qui vont dans le sens d'un rattrapage du temps perdu en matière de développement, en particulier dans le secteur rural, la santé et l'éducation. Il s'agit également de produire une élite qui puisse efficacement relayer le pouvoir colonial dans sa tâche de promotion de la colonie. Pour y parvenir, la nouvelle administration va s'appuyer sur les catégories les plus volontairement progressistes (et donc acquises à sa nouvelle politique) tout en écartant la frange la plus franchement anticoloniale.

En 1943, un recensement général des ressources minérales, végétales et humaines du Protectorat est commandé. Il aboutira au célèbre rapport de Hunt (1944-50). En 1945, des fonds sont débloqués pour engager les opérations de développement. La même année, une refonte administrative est mise en oeuvre : ayant tiré les leçons de l'inadéquation d'un renforcement du rôle des Akils par rapport aux réalités politiques somaliennes, le pouvoir colonial va supprimer les Akils Courts qui régulaient (sous l'autorité des DC) les affaires dites "tribales". À leur place, un système de "subordinate courts" est introduit. Cette nouvelle juridiction est composée d'un juge de l'administration, assisté d'assesseurs experts en loi coutumière, mais sachant également écrire l'anglais ou l'arabe<sup>21</sup>. Autant dire que cette opération apparaissait comme une promotion des "élites" éduquées du Protectorat, au détriment des aînés.

Cette volonté politique de s'appuyer sur cette catégorie va se traduire par la création en 1946 du Protectorate Advisory Council (PAC). Il s'agit d'une instance chargée de conseiller l'administration et d'accompagner la mise

---

<sup>21</sup> Cf. Lewis (1988 : 134).

en oeuvre de réformes. Le PAC rassemblait des aînés et des personnalités représentatives des différents clans du Protectorat. Il s'agissait pour l'essentiel de cette nouvelle notabilité regroupant de riches marchands, des religieux "progressistes", auxquels l'on associait les Sultans et autres représentants symboliques des clans<sup>22</sup>. Ces membres étaient toutefois nommés par le Gouverneur, et l'administration se trouvait ainsi en position de choisir les éléments les moins hostiles à sa politique de réforme et les plus raisonnables dans la demande de développement. Les réalisations les plus spectaculaires issues des concertations entre la PAC et l'administration vont se manifester dans le secteur de l'éducation qui, comme on l'a vu, fut l'un des points noirs de l'ancienne politique coloniale.

En 1948 le Protectorat compte 408 élèves scolarisés dans le primaire.

En 1951, ils sont 639 dans le primaire et 274 au collège (Intermediate school).

En 1953, ils sont 1050 dans le primaire, 345 au collège et 49 au lycée (enseignement technique et général).

En 1956, il y a 1191 écoliers, 431 collégiens et 163 lycéens<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> Abdi Samatar (op.cit.: 138) indique qu'à quelques exceptions près, les personnalités de la PAC regroupaient les plus riches marchands du Protectorat. Il y recense notamment le père du leader du principal mouvement nationaliste du Protectorat (SNL) et qui deviendra en 1967 le premier ministre de la république de Somalie; deux futurs membres du Directoire de la banque de Somalie après l'indépendance, etc.

<sup>23</sup> Cf. Samatar (op.cit.: 131).

En dix ans, les effectifs scolarisés ont donc fortement progressé, appuyés notamment par le déblocage de fonds importants du Colonial Office. Mais ces efforts réels ne doivent pas faire illusion, compte tenu du retard accumulé, à la veille de l'indépendance en 1958, on estime les effectifs scolarisés à 2% du total des enfants du Protectorat.

*Nationalisme et antiannexionnisme : la question des plaines frontalières.*

Alors que l'administration coloniale engageait ses réformes, une mouvance explicitement nationaliste se constituait en pays somali. L'unification des territoires somalis au lendemain de la guerre, sous l'égide d'une administration britannique a joué un rôle important dans ce processus.

En 1943 apparaît à Mogadiscio occupé par les Anglais, la première formation nationaliste : la Somali Youth Club (SYC). Dirigée par une poignée de notables, la SYC proposait un programme en quatre points : favoriser l'unité des somalis; faciliter l'accès de la jeunesse à une éducation moderne; défendre et promouvoir les intérêts somalis selon des modalités légales et constitutionnelles; développer et promouvoir une écriture somalie.

Très rapidement, grâce à une propagande efficace, le mouvement devient la principale référence politique dans les villes de la Somalia. En 1946, l'administration militaire estime que la SYC regroupe plus de 25000 membres actifs<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 122).

À la différence des villes du Somaliland, l'occupation italienne avait profondément modifié le paysage socio-économique de la Somalia. La colonisation avait introduit une économie de plantation (avec le recours au travail forcé d'une frange importante de la paysannerie), ainsi qu'une communauté d'expatriés relativement importante (malgré l'échec des grands programmes de peuplement). La promulgation en 1938 des lois fascistes discriminatoires avait rajouté à l'humiliation des populations. Aussi, la défaite italienne ouvrait-elle un espace d'expression à la rancœur accumulée, espace très vite occupé par la SYC, avec l'appui bienveillant des autorités militaires britanniques qui envisageaient déjà le retour à une tutelle italienne.

Dans le Protectorat, les Britanniques n'accueillaient pas avec la même bienveillance l'éveil nationaliste. Là aussi, la situation historique d'unification allait dans le sens d'une formulation nationaliste de la résistance anticoloniale. Avec notamment l'appui de l'organisation des transporteurs (STC), dont les membres vivaient concrètement - de par leur activité - l'unification des territoires, la Somali National Society (SNS) se crée en 1951, regroupant une bonne part des membres des diverses associations religieuses et professionnelles du Protectorat. Produit des luttes passées, le mouvement affichait la vocation islamique et progressiste d'une bonne part de ses membres actifs dans ses slogans<sup>25</sup> et

---

<sup>25</sup> Le sigle du mouvement mettait en exergue le thème de "l'unité au nom de Dieu". Un exemple concret de cette intégration parfois contradictoire des thèmes islamiques et pan somalis dans les mouvements nationalistes est présenté dans le chapitre suivant, dans le paragraphe consacré à "la SYL au village".

dans ses liens avec la Somali Islamic Association encore active à Aden, malgré le décès en 1941 de Haji Farah Omar.

Le programme original de la SNS était également établi en quatre points quasi semblables à ceux de la SYC, mais avec des nuances qui tenaient aussi à une expérience coloniale différente : favoriser l'unification du peuple et des territoires somalis; promouvoir les relations fraternelles et le devenir du peuple somali en éliminant le clanisme; encourager l'éducation des jeunes et favoriser la promotion économique et politique du pays; coopérer avec le gouvernement britannique et les instances locales qui oeuvrent pour le bien-être du peuple somali.

En dépit de cette référence appuyée à l'initiative coloniale en matière de développement, les autorités coloniales voyaient d'un très mauvais oeil l'émergence de cette organisation nationaliste dans le Protectorat<sup>26</sup>.

La rencontre entre les mouvances nationalistes du sud et du nord, et surtout entre ces mouvements d'élites urbaines et les populations des villes comme de l'intérieur va se faire à la fin des années 1940 et dans

---

<sup>26</sup> D'ailleurs, les premiers rapports sont plutôt méprisants à l'encontre de la mouvance nationaliste dans le Protectorat. En 1946, l'administration affirme que :

"... During the year some so-called nationalist activity has been apparent which lacks able guidance... Many of the members of the Somaliland National Society are uneducated youth in towns who lack employment and hold this as a grievance for which the government is responsible." Cité dans Samatar (op.cit.: 139).



les années 1950, sur la question notamment du futur statut politique des plaines du Hawd et de l'Ogaaden.

Après la seconde guerre mondiale, le statut des territoires contrôlés par l'administration militaire britannique (en particulier l'Ogaaden et la Somalia) est débattu par les grandes puissances. En 1946, les Britanniques proposent le plan Bevin qui prévoit le maintien sous administration anglaise des territoires somalis. Ce plan qui reçoit le soutien des formations politiques somaliennes sera rejeté par la France et l'URSS qui suspectent la Grande Bretagne de visées impérialistes. L'envoi sur place d'une commission de l'ONU conduite par les représentants des quatre puissances (Grande Bretagne, France, USA, URSS) est tout de même décidé. Il s'agit de sonder sur le terrain les aspirations des populations concernées. Pour la première fois, une démarche de prise en compte du souhait des populations est envisagée. Mais dans les faits, la question somalie ne sera qu'une illustration parmi d'autres de la démagogie néocoloniale qui s'impose dans le cadre du nouvel ordre mondial d'après guerre.

La mise en place de la commission va transformer l'activité politique en pays somali. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de valider l'existence d'un courant ou d'un groupe de pression auprès du colonisateur. Il faut mobiliser les populations, les sensibiliser aux enjeux des décisions prises à l'ONU ou à Londres quant à leur avenir. En 1947, la SYC change de sigle et devient la Somali Youth League (SYL). Ce changement accompagne une nouvelle stratégie. Pour répondre aux défis de la commission d'enquête qui doit visiter la région en 1948, le mouvement entreprend de se transformer en une véritable machine politique. Des branches de la SYL sont introduites dans toutes les

villes de la Somalia, du Somaliland, dans toutes les localités du Hawd et de l'Ogaaden. L'écho de la propagande se fait entendre jusque dans les campagnes. La mobilisation est un succès. Selon les observateurs, la SYL compte en 1948 environ 93000 membres et près de 300000 sympathisants<sup>27</sup>.

Mais la mobilisation sera vaine. En 1948, l'Ogaaden est définitivement cédé à l'Éthiopie, malgré les protestations et les révoltes des Somalis. Peu après, le sort de la Somalia est scellé. En 1950, la colonie est placée sous la double tutelle des Nations Unies et de l'Italie (l'ex-puissance coloniale) avec pour mandat l'accession à l'indépendance du territoire sous dix ans. Pour la première fois, la décolonisation d'une composante du pays somali est à l'ordre du jour.

Six ans après l'Ogaaden, le scénario va se reproduire avec le Hawd. Le 9 novembre 1954, sans annonce préalable, les Britanniques signent un traité dans lequel ils cèdent à l'Éthiopie la plaine du Hawd (sous administration militaire depuis 1941) et les "zones réservées" sur lesquelles ils avaient étendu leur protection dans les années 1930. Des manifestations massives de protestation vont se produire à Hargeisa et dans toutes les grandes villes du Protectorat. Au début de l'année 1955, un front rassemblant toutes les organisations professionnelles et politiques (dont la SYL et la SNL) est constitué sous l'appellation de National United Front (NUF). Des fonds sont collectés et des délégations envoyées à Londres et à New York, au siège des Nations Unies, pour plaider la cause d'un rattachement du Hawd au Protectorat. En vain.

---

<sup>27</sup> Cf. Ahmed I.Samatar (1988 : 53) qui cite les chiffres de S.Pankhurst (1951 : 76).

Outre le traumatisme politique qu'elle va produire dans le Somaliland, la cession du Hawd aura pour effet d'accélérer la décolonisation du pays somali. Celle-ci était déjà envisagée par les mouvements politiques, notamment depuis la programmation de l'indépendance de la Somalia. Mais la nouvelle situation va faire apparaître aux élites l'urgence d'une souveraineté. Le processus de décolonisation est engagé à la fin des années 1950, avec la constitution d'instances électives.

Le 26 juin 1960, le Somaliland accède à l'indépendance, suivi le 1er juillet de la Somalia. Ce même jour, les deux ex-colonies vont s'unifier pour former la République de Somalie.

Finalement, pour clore ce chapitre, il convient d'esquisser quelques traits généraux caractérisant ces catégories qui vont négocier l'indépendance et qui se trouveront ainsi, en position d'intégrer l'appareil d'État post colonial.

De manière très nette, les formations qui s'imposent sont héritières de ces franges de la société somalienne qui, déjà au lendemain de la défaite du Sayyid en 1920, réclamaient une implication coloniale plus importante dans le développement de la colonie. En ce sens, elles se distinguaient très nettement d'autres groupes sociaux rassemblant pêle-mêle petits commerçants, religieux, pasteurs nomades..., très hostiles à toute ingérence coloniale.

Peut-on vraiment rapporter ce clivage à une lutte de classes?

Une telle interprétation nous paraît réductrice.

D'une part, en dépit du mimétisme petit-bourgeois que certains individus affichent avec ostentation comme une forme d'accession au progrès, dans les faits le fossé socioculturel qui sépare les deux groupes est à peine visible (si l'on exclu du second groupe la composante pastorale et plus généralement les populations nomades). D'autre part, les formations dites "petites-bourgeoises" ne sont elles-mêmes pas homogènes, du point de vue économique. Elles regroupent aussi bien des marchands enrichis dans le commerce du bétail, que des petits fonctionnaires de l'administration coloniale. Enfin, on a vu que sur la question de la mise en valeur, par exemple, les Akils qui représentent une autorité pseudo-traditionnelle pouvaient apparaître comme de grands partisans du progrès.

En fait, dans les oppositions qui se constituent autour de ces questions de l'implication coloniale dans la mise en valeur, une autre ligne de partage nous paraît plus importante dans la construction du jeu politique qui accompagne la décolonisation. Il s'agit de l'opposition qui se fait jour au sein même des catégories marchandes, entre les petits commerçants établis aussi bien en ville que dans les localités de l'intérieur, et les marchands impliqués dans le commerce pastoral et plus largement dans le commerce d'import/export. La forme et le niveau d'accumulation auxquels les deux groupes parviennent induit certainement un positionnement politique différencié. Pour les petits commerçants qui accumulent en marge de l'État dans le cadre d'une économie peu administrée, la mise en valeur s'apparente à une ingérence de l'État et surtout, une telle politique reste intimement liée à l'impôt. Pour les marchands de bétail le développement infrastructurel était une condition d'amélioration des filières marchandes et dans une moindre mesure de la productivité pastorale. D'autre part, pour ces derniers, le maintien des plaines du Hawd et de l'Ogaaden où se reproduisait le bétail qu'ils exportaient était une question vitale économiquement. Sans doute leur prédominance dans les mouvances nationalistes constituées dans le Protectorat traduisait-elle ces enjeux. En effet, les mouvements nationalistes nord somalis n'étaient pas franchement anticoloniaux (peut être même ne l'étaient ils pas du tout), et à côté de l'idéal pansomali, il y avait probablement une démarche au moins autant antiannexionniste que proprement nationaliste<sup>28</sup>. La cession de ces territoires à l'Éthiopie va donc jouer

---

<sup>28</sup> Cette thèse du caractère plus antiannexionniste que nationaliste des milieux marchands avait déjà été avancée par

comme un déclencheur dans la demande d'une véritable souveraineté politique. Ces contradictions entre différentes catégories de commerçants nous les retrouverons à l'œuvre, au sein du lignage étudié, dans le chapitre suivant.

L'indépendance s'est donc faite sur la base de cette rupture plutôt négociée que violente entre un État colonial qui ne trouvait plus d'intérêt stratégique à sa présence en pays Somali et une "petite-bourgeoisie" qui s'est sentie flouée par ce même État.

## CHAPITRE 12. L'INCORPORATION POLITIQUE D E L'ESPACE-FRONTIÈRE(1941-1960).

Dans le chapitre précédent, le processus de décolonisation était essentiellement appréhendé dans une perspective "urbaine". Nous ne dérogeons pas à une certaine tradition historiographique africaniste.

En effet, dans un article publié en 1982, l'anthropologue Jack Goody posait la question de l'implication (et du rôle) des villages dans la construction des politiques nationales africaines durant les phases ultimes de la colonisation<sup>1</sup>. Son interrogation - teintée de regrets - s'appuyait sur le constat suivant : alors que les zones rurales rassemblaient 80% de la population du continent à cette époque, les politologues africanistes semblaient définitivement prendre le parti d'étudier les processus politiques en cours, du seul point de vue des élites et des populations urbaines. Les anthropologues - davantage impliqués dans les zones rurales - se montraient quant à eux peu sensibles à ces changements politiques, abordant les communautés villageoises dans un présent ethnologique intangible.

Il est certes difficile de mesurer la portée générale des assertions de l'auteur dans la mesure où son article n'est pas conçu comme une recension critique, faisant le point en la matière. Mais d'une certaine manière, elles restituent assez bien l'approche du politique dans le champ des études somaliennes.

---

<sup>1</sup> cf. J.Goody, "Decolonization in Africa : national politics and village politics", Cambridge Anthropology, 1982, 7 (2) : 2-24.

Dans son étude inaugurale qui se déroule précisément dans cette phase de la décolonisation, Lewis (1961) n'occulte ni les changements institutionnels qui marquent la préparation de l'indépendance, ni leurs effets possibles sur les organisations socio-politiques. Mais la prise en compte de l'expérience de la décolonisation en milieu pastoral est oblitérée par des points de méthodes. L'étude privilégie une perspective synchronique, détaillant les mécanismes d'un système politique et d'une organisation sociale. D'autre part, elle fait ressortir le caractère dominant et déterminant du système : la structure segmentaire absorbe les éléments de modernité. Elle réapparaît sous la formalité des partis politiques, des organisations professionnelles, dans le jeu politique national. Si d'une certaine manière la vie politique en milieu rural (pastoral) est appréhendée, la question du pouvoir est elle complètement évacuée de cette perspective.

Mais au moins cette démarche a-t-elle le mérite d'accorder une certaine attention aux populations rurales. Car pour d'autres auteurs, il ne saurait y avoir de situations politiques hors des milieux urbains. Ainsi Axmed Ismaïl Samatar, l'un des principaux analystes du champ politique somali contemporain, définit la situation du monde rural lors de la décolonisation de la manière suivante :

"The majority of Somalis were in the remote hinterland (...). In these areas, old patriarchal, kinship, and clanist relations were deeply rooted, and most aspects of "modernism" which spread from the cities barely touched the surface of people's lives. This does not mean, however, that the rural



population was left untouched by the intrusion of capitalism..."<sup>2</sup>

Pour réintégrer un temps soit peu le monde rural dans l'Histoire, il convient dès lors de définir de nouvelles échelles d'analyse et de nouvelles approches.

Nous reprendrons donc l'étude de la localité de Gogti et du lignage des Dudub là où nous l'avions laissée. Il conviendra d'aborder la situation historique de décolonisation à travers l'articulation de faits locaux, nationaux (l'émergence du nationalisme somali) et même internationaux (la confrontation dans l'espace-frontière entre Somalis, Éthiopiens et Britanniques).

L'échelle d'analyse est aussi temporelle. Ici elle renvoie à un temps relativement court, à portée de mémoire d'acteurs sociaux contemporains. En terme d'approche, on peut essayer de susciter des témoignages sur des situations vécues par une poignée d'acteurs : comme par exemple la participation de tel marchand du lignage au mouvement nationaliste. Les trajectoires singulières n'ont d'intérêt, dans notre problématique, que dans la mesure où elles ont des implications sur la vie du groupe. Mais lorsque les situations politiques générales ont des conséquences immédiates sur les populations, autrement dit lorsque des faits opérants sur des registres distincts se télescopent, il convient de porter son regard sur l'événement qui marque cette rencontre.

---

<sup>2</sup> Ahmed Ismail Samatar (1988 : 57). Ahmed qui est professeur de Sciences Politiques à Canton University dans le New Jersey, est le frère de Abdi Ismail Samatar que nous avons souvent cité.

Ainsi, dans cette étude sur la dynamique de décolonisation vécue au village, nous prendrons comme point de départ un événement survenu en 1955 : le départ d'une partie des habitants de Gogti vers le Protectorat. Le statut de l'événement ici est particulièrement fort, puisque cette migration découle, comme nous le verrons, autant d'un conflit au sein du groupe, que de la nouvelle situation politique de la région. Surtout, sa prégnance tient au fait qu'il marque un acte de refondation, puisqu'un nouveau village sera érigé par les migrants en territoire somalien.

À travers cet événement donc, nous tenterons de reconstituer l'environnement politique et économique régional, les forces en opposition et les enjeux des luttes, les formes et l'impact de l'activité politique. En somme, nous tenterons de saisir la forme et les conditions d'apparition du pouvoir au sein du lignage.

### **12-1 Les changements politiques dans l'espace-frontière.**

En 1955, quelques semaines après la cession officielle du Hawd et des "Reserved Areas" à l'Éthiopie, une partie de la population de Gogti quitte le village pour s'établir dans le Protectorat. Les migrants, accueillis par les autorités britanniques, vont fonder, peu après leur arrivée, un nouveau village sur un site appelé Quulujeed, situé à une dizaine de kilomètres de Gogti. Le site de Quulujeed était, à cette époque, fréquenté majoritairement par des pasteurs reer Dudub. Seize familles - pour la plupart celles des sympathisants notoires ou des militants actifs de la SYL - composent cette première vague de migrants. Leur départ fait suite aux rumeurs qui se répandent à Gogti, annonçant leur

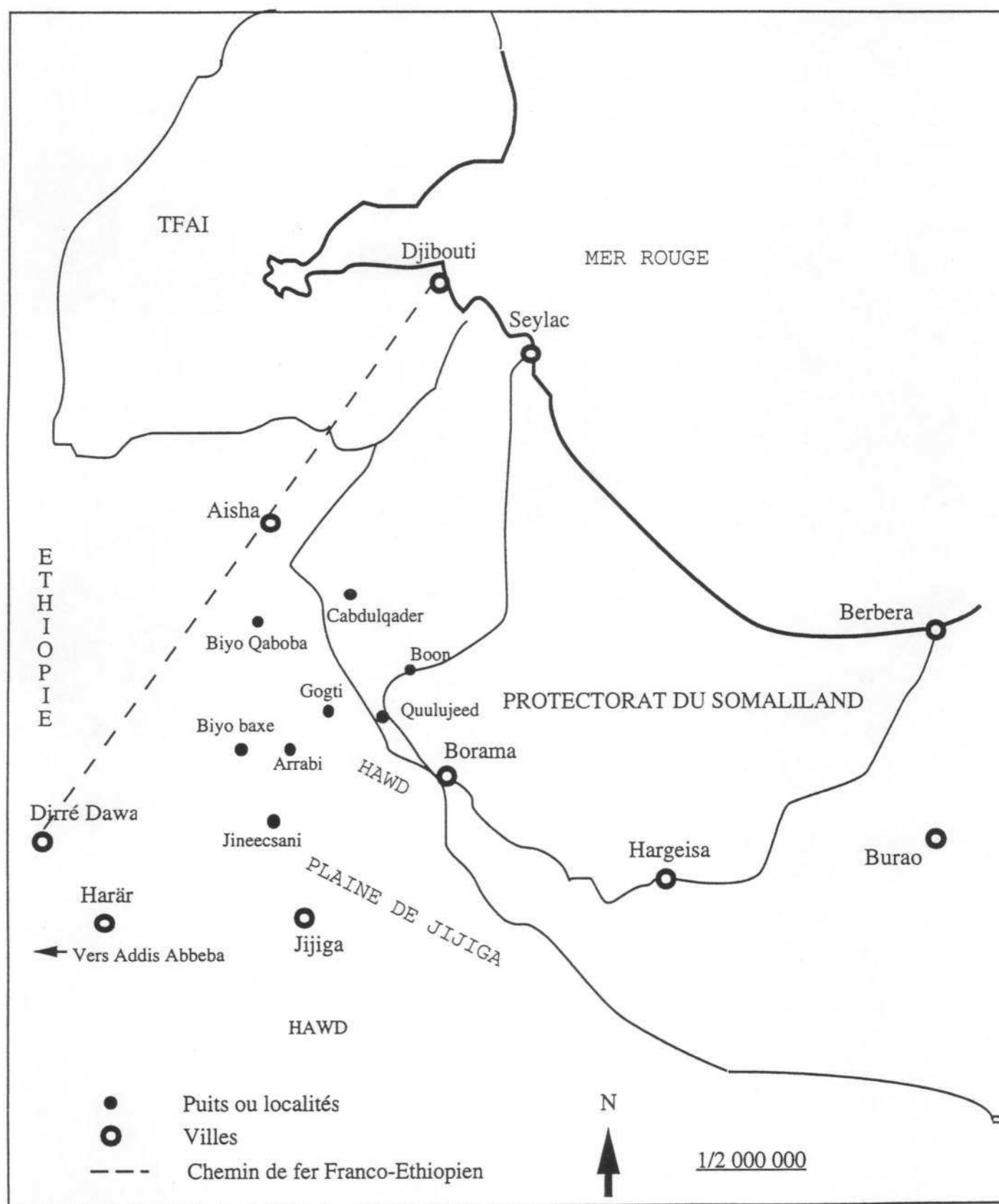
arrestation imminente par les agents locaux de la police éthiopienne.

Ce petit mouvement migratoire traduit assez bien les craintes que suscitent, parmi une fraction de la population, le nouveau pouvoir qui instaure sa souveraineté sur ces régions frontalières. Mais à y regarder de près, il signale aussi l'existence d'un climat villageois délétère. En constatant que les migrants (pour l'essentiel) sont Dudub, tout comme les agents pro-éthiopiens qui les pourchassent, on n'entrevoit pas seulement que la cession des territoires réservés ne fut pas unanimement réprouvée. On prend également connaissance de l'existence de positions antagonistes au sein du lignage.

Cette situation signale que d'importants changements sont intervenus localement durant cette phase cruciale de la décennie 1940-50. Deux éléments attestent de leur ampleur : d'abord la nature des groupes en confrontation. On verra ici que les allégeances qui accompagnent cette polarisation ne sont pas exclusivement fondées sur des critères segmentaires de proximité généalogique. Ensuite, le fait que des divergences et même une scission du groupe se manifestent dans un contexte de grande insécurité politique (la cession du Hawd), où les mécanismes sociaux de la cohésion lignagère sont généralement les plus opérants, est particulièrement révélateur des bouleversements qui affectent les rapports sociaux infralignagers.

Mais avant de développer plus avant l'analyse de ce conflit, il convient de revenir sur la situation du village de Gogti au moment où nous l'avions laissée et de définir l'évolution de cette situation en rapport avec le nouvel environnement régional.

Carte 5 : L'espace régional après 1954.



*Le village de Gogti : 1940-1954.*

À la fin des années 1930 et surtout durant la période d'occupation italienne (1935-41), la sédentarisation sur le site de Gogti s'affirme. La situation d'essor économique, avec notamment une intense activité commerciale transfrontière va favoriser le développement du village-comptoir. Un bâti plus permanent fait son apparition, sous la forme de maisons de boue séchée et de branchages, caractéristiques des habitations de la région. Les petits commerces (restaurants, magasins de détail, cafés) se multiplient. Les Italiens accompagnent à leur façon le mouvement : des pistes sont aménagées dans la région afin surtout de faciliter la circulation des transports militaires. À Gogti même, les Italiens vont participer à la réfection du puits, dont les abords sont bétonnés.

L'activité villageoise se marque aussi par l'érection de deux mosquées. Avec ses pistes ouvertes sur les grands axes économiques (Jijiga-Harar en Éthiopie, Hargeisa-Berbera dans le Protectorat, et Djibouti), le village se présente comme une "petite Harar", pour reprendre l'expression de l'un de nos informateurs.

Dès avant le "boum" suscité par la conquête italienne, le village de Gogti devait sa singularité économique et politique à l'espace frontière : un espace échappant tout autant à l'État colonial qu'aux prédatiions éthiopiennes. De cette situation, les Dudub comme d'autres groupes de la région avaient su tirer parti. Les activités de contrebande représentaient une source de diversification économique non négligeable. De plus, les liens entretenus avec les deux puissances

coloniales, par le biais de médiateurs, contribuaient à leur neutralisation. En même temps, si un collectif de nouveaux notables semblait de plus en plus dominant dans la gestion des affaires publiques du lignage, l'absence des pouvoirs coloniaux dans l'espace-frontière empêchait l'exercice d'un réel contrôle social. De ce fait, les représentants officiels du lignage (les Akils) avaient tendance à privilégier les intérêts du groupe dans leur activité de médiation.

Cependant, si les caractéristiques spécifiques de l'espace-frontière contribuent à promouvoir un espace lignager relativement homogène, en dépit des diverses catégories sociales qu'il intègre, il n'en est pas de même des relations entre groupes, qui deviennent de plus en plus conflictuelles. C'est probablement durant l'occupation italienne que s'opère le basculement démographique qui fait que la population sédentaire du site villageois devient majoritairement Dudub. À la veille du départ d'une fraction de la population en 1955, nos informateurs estiment à une cinquantaine le nombre de familles établies dans le village, dont plus de la moitié appartiennent à ce lignage<sup>3</sup>. Les tensions

---

<sup>3</sup> À travers l'enquête généalogique conduite à Quulujeed, il était difficile parmi les gens se disant originaires de Gogti, de faire la part entre ceux sédentarisés et établis au village, et les pasteurs installés dans la plaine environnante. Le décompte s'est fait donc par recoupement, en sollicitant la mémoire de nos informateurs. Parmi ceux-ci nous citerons principalement Axmed Aruush, Daher Tukaleh, Xuseen Kahin. Tous sont des Dudub. Nous n'avons pas été en mesure d'approcher des informateurs du lignage Geedi pour discuter de leur version de l'histoire de Gogti, en raison du conflit qui opposait les deux groupes durant nos enquêtes. C'est là sans doute un travail qu'il reste à faire.

qui se développent entre pasteurs Geedi et Dudub n'ont pas pour seul fondement le contrôle conjoncturel de ressources pastorales en période sèche. Les enjeux ne se formulent pas davantage (pas encore) en terme de contrôle du village-marché. Plus subtilement, ces tensions semblent avoir pour origine l'exacerbation des rapports sociaux due à l'inégalité de profit que les deux groupes tirent de l'existence du marché local. Ce dernier était comme nous l'avons vu, étroitement contrôlé par des marchands Dudub.

Les relations marchands-pasteurs au sein du lignage se négociaient d'abord sur la base d'une conjonction d'intérêts. Les marchands avaient besoin de mobiliser les ressources pastorales, les pasteurs avaient eux un accès privilégié aux marchés, pour se procurer les denrées complémentaires ou pour écouler des produits de contrebande. Là encore, les conditions particulières de la région empêchaient tout risque d'aliénation complète des pasteurs. Les échanges se déroulaient dans le cadre d'une économie morale. Or, ce même traitement de faveur n'était pas toujours réservé aux Geedi (comme aux autres groupes d'ailleurs). En période de crise, lorsque les relations étaient passablement tendues comme cela était cycliquement le cas, les rapports marchands qui compliquaient l'accès aux produits importés, s'ajoutaient aux tensions pastorales.

L'exacerbation de ces antagonismes se traduit par le développement de conflits qui n'ont parfois rien à voir

---

Notons cependant que si les Geedi ont leur part légitime à revendiquer dans cette histoire, la question de la présence majoritaire des Dudub à Gogti même après l'exode de 1955 n'est remise en cause par personne. Les contentieux territoriaux entre les deux lignages concernent d'autres localités.

avec les situations pastorales. Ainsi, lorsqu'en 1949 de violents affrontements éclatent à Djibouti entre Ciise et Gadabuursi, en rapport avec une compétition électorale locale<sup>4</sup>, ils se prolongent également dans la plaine sous la forme d'un affrontement entre Geedi et Dudub. Dans ce cas là, les conflits recourent des antagonismes et des compétitions bien distincts, mais qui tous trouvent à s'exprimer dans le repli clanique.

Ainsi, à la veille de son intégration sous tutelle éthiopienne, le village présente ce double aspect de prospérité économique et de tension politique.

*L'incorporation coloniale de l'espace-frontière:  
double administration.*

La défaite italienne et l'instauration d'une administration militaire britannique en 1941, va complètement modifier les données initiales de l'espace-frontière.

La plaine du Hawd reconquise est administrée par les Britanniques depuis Jijiga. Mais très vite cette administration va être doublée d'une autre : celle que les autorités éthiopiennes, soucieuses de rétablir au

---

<sup>4</sup> Le conflit a pour déclencheur la réélection en décembre 1948 d'un notable Gadabuursi - Djama Ali - au Conseil de la République, une instance représentative introduite par l'administration coloniale française. Cette réélection (il avait déjà été élu en 1946) intervenait dans un contexte d'après compétitions politiques entre les Ciise et les Gadabuursi notamment. Celles-ci déboucheront sur des émeutes qui en juin 1949 feront près d'une centaine de morts.

Cf. Ph. Oberlé et P. Hugot, Histoire de Djibouti des origines à la République, Présence Africaine, 1985 (pp.121-126).



plus vite leur souveraineté, vont instaurer. La compétition entre les deux puissances sera âpre. En 1942, les Éthiopiens tentent de lever des impôts dans la région de Jijiga-Harar. Comme à chaque fois, la tentative provoque des troubles qui vont contraindre les Britanniques à intervenir. Les Éthiopiens vont tout de même poursuivre leur stratégie de reconquête, sur le mode de la séduction cette fois. La même année, ils entreprennent de recruter des fonctionnaires somalis à Jijiga, auxquels ils proposent des salaires plus élevés que ceux pratiqués par l'administration britannique. Ce sont dans ces conditions qu'un certain nombre de jeunes gens qui n'avaient pas trouvé à s'employer dans le Civil Service britannique, s'engage au service des Éthiopiens. Rappelons que l'emploi de Somalis dans l'administration impériale éthiopienne se pratiquait déjà avant la guerre<sup>5</sup>. Mais le contexte politique dans lequel s'effectue ces recrutements est bien différent dans les années 1940.

À cette période les mouvements nationalistes somalis commencent à se structurer. En 1947, alors qu'une commission de l'ONU se prépare à visiter les territoires somalis, la SYL entame une grande campagne de mobilisation. Le maintien du Hawd et de l'Ogaaden dans un mandat colonial britannique est l'un des thèmes forts de sa propagande. Des branches du mouvement apparaissent à Jijiga et à Borama dans le Protectorat. L'apparition de la SYL à Jijiga marque le début des tensions et d'une

---

<sup>5</sup> En 1935, une association des employés somalis de l'Empire éthiopien est fondée à Djibouti, sous l'appellation de "Société de Bienfaisance Somalie". Elle proteste contre l'invasion italienne et milite pour l'unité des peuples de la Corne. Cf. Markakis (1987 : 172).

certaine manière des luttes factionnelles. Les Éthiopiens vont s'efforcer de dissoudre le mouvement, mais les autorités anglaises s'y opposeront<sup>6</sup>. Ils vont alors s'efforcer de financer l'émergence de mouvements somalis antinationalistes<sup>7</sup>.

Quelles sont donc ces factions qui se constituent? Nous allons tenter dans les pages qui suivent d'appréhender quelques éléments susceptibles de nous informer sur la base sociale de ces groupuscules pro-éthiopiens. Nous aborderons ensuite l'évaluation du travail politique de la SYL à Gogti. Une fois l'environnement politique posé, nous entrerons plus avant dans le récit et l'analyse de ce conflit lignager.

*Pro-éthiopiens ou antibritanniques?*

Dans les années 1941-54, l'espace-frontière est investi par des États coloniaux en compétition, cherchant à imposer leur autorité. En réaction, l'espace local s'ouvre à un nouveau type d'action politique, plus individuel. Dans cette phase où des États coloniaux tentent de s'affirmer, il s'agit de faire des choix. Et contrairement à ce que laisse suggérer le passif colonial du Protectorat, dans le contexte des zones frontières sous administration militaire britannique, la tutelle de ces derniers ne fait pas l'unanimité, même chez les Dudub.

---

<sup>6</sup> La protection britannique a toutefois ces limites : en 1948 comme pour faire bonne mesure aux pressions exercées sur les Éthiopiens, l'armée anglaise réprime très durement une manifestation organisée par les nationalistes à Jijiga pour protester contre la rétrocession de l'Ogaaden : 25 manifestants somalis sont tués.

<sup>7</sup> Cf. Lewis (op.cit.: 129).

Car l'arrivée des Britanniques dans les "Reserved Areas" va se traduire immédiatement par une mise sous contrôle de l'économie régionale, non réglementée jusque là.

Sous l'effet de l'invasion italienne puis de la reprise économique d'après guerre, des quantités impressionnantes de petits commerces font leur apparition. Dans le Protectorat, un système de contrôle et de taxation de ces commerces par le biais de patentes existait. En 1945, le Protectorat compte plus de 1500 établissements commerciaux dûment enregistrés<sup>8</sup>. Le seul district de Hargeisa compte 490 établissements (178 pour la seule ville de Hargeisa). Le district de Borama auquel les Dudub étaient officiellement rattachés comptait 41 "cafés", 73 commerces de détail et 6 lieux de restauration officiellement enregistrés.

En 1944, une nouvelle réglementation commerciale impose l'achat de patentes pour tous les commerces<sup>9</sup>. Dans les localités de la plaine du Hawd où cette loi est étendue, son application était d'autant plus contrôlée qu'elle visait également à éliminer les petits restaurants de brousse, dont la présence signifiait un risque de sédentarisation dans les zones prioritairement dévolues au pastoralisme. Cette mesure va susciter de fortes résistances parmi les catégories concernées. À Gogti, deux commerçants du village feront six mois de prison pour avoir refusé le paiement des patentes. En 1951,

---

<sup>8</sup> Cf. Abdi Samatar (op.cit.: 127-128)

<sup>9</sup> Trade Licensing Ordinance of 1944. Cf. Colonial Office, An economic survey of the colonial territory, vol 2, 1950. Pour le Protectorat lui-même, la législation la plus ancienne sur le commerce que nous avons retrouvé date de 1931. Cf. PRO.CO 535/97/38528 : Trade Licensing Ordinance of 1931. Il n'est pas exclu qu'il y en est de plus ancienne.

l'instauration d'une taxe sur les cigarettes va alourdir le contentieux croissant entre petits commerçants et administration coloniale<sup>10</sup>. L'intensification des contrôles aux frontières complique également les activités de contrebande : selon les témoignages recueillis, les Britanniques étaient encore plus intraitables que les Éthiopiens en ce domaine<sup>11</sup>.

En somme, avec l'instauration de l'administration militaire, l'État colonial s'impose enfin dans l'espace-frontière.

À Gogti, un homme va tenter de récupérer le sentiment antibritannique qui se développe parmi certaines catégories, pour le retourner au profit des Éthiopiens. Axmed Haji Bahdon est le fils d'un notable Dudub : l'aîné que les Éthiopiens désignent en 1930 pour représenter le lignage des Dudub. Il est né vers 1915, du premier mariage contracté par son père. En 1942, il fait partie de ces jeunes gens qui s'enrôlent dans les forces de police que les Éthiopiens constituent après la guerre.

Le projet de Axmed ne se limite toutefois pas à la seule résistance antibritannique. Dans les années 1947-1954, il va organiser localement la lutte contre les mouvements nationalistes. Il développe la contre-propagande, distribue judicieusement des fonds que les

---

<sup>10</sup> Colonial Office. Somaliland annual report for 1950-51. Cf.p20, Ordinance n°1 of 1951 : "The cigarettes (official stamp and containers) ordinance prohibits the importation and possession of cigarettes unless the containers in which they are packed bear an official stamp".

<sup>11</sup> Entretien avec Xuseen Kahin "Duxuuleh", Quulujeed le 18/08/90.

Éthiopiens mettent à sa disposition, recourt parfois à des intimidations.

L'impact de ses actions en terme de clientèle constituée est difficile à évaluer. Nous verrons par la suite que Axmed va recruter dans les forces de police auxiliaires qu'il organisera à la fin des années 1950, de jeunes gens de la fraction de lignage (la lignée Hodaal) à laquelle il appartient. Mais nous savons aussi qu'au moins dans les premiers temps de son action, il va bénéficier du soutien actif des petits commerçants locaux, malmenés par l'administration britannique.

Quoi qu'il en soit, les tensions à Gogti sont déjà très fortes lorsqu'en 1947, un petit groupe de militants Dudub établit au village une cellule de la SYL. C'est vers les animateurs et les activités de cette cellule que nous allons nous tourner maintenant.

#### *La SYL au village.*

De cette mouvance nationaliste qui se développe, six portraits ont pu être reconstitués. Cinq appartiennent au lignage Dudub, la sixième personne appartient au lignage Bahabar Celi, du clan des Gadabuursi. Ils sont jeunes, la moyenne d'âge du groupe est de 33 ans. Ils paraissent relativement représentatifs des catégories qui soutiennent, dans le Protectorat, le projet nationaliste, à la fin des années 1940.

Cabdillahi Tukaleh (1917-1993) est né dans une petite localité appelée Jineecsani - située à environ 20 km à l'ouest de Jijiga - où son père s'occupait du commerce des peaux. Il se détourne rapidement des activités pastorales, laissant à ses frères le soin d'entretenir le troupeau paternel. Dans le courant des années 1930, il travaille à Jineecsani avec son père, dans le commerce des

peaux. En 1917, durant l'occupation italienne, il va rejoindre à Jijiga un parent qui possède une boutique. Puis il trouve un emploi de maçon. C'est à Jijiga qu'il entre dans la SYL en 1947, à l'époque où le mouvement étend son influence dans la région. En 1948, il est envoyé à Gogti. Il deviendra le secrétaire de la petite cellule villageoise.

Cawaale Kahin "Jiir" (1918-1977) est né dans la région de Gogti. Il est contrebandier jusqu'au début des années 1940. Il s'embauche ensuite comme aide-chauffeur auprès d'un transporteur de Borama. Par la suite, il occupera régulièrement des emplois de chauffeur salarié. Émigré à Quulujeed en 1955, il se lancera dans la politique locale. Il rejoint la SYL à Gogti en 1948.

La cellule compte deux personnalités religieuses : Mead Alaale - le fils du premier dilaal des Dudub - et Cilmi Talaan. Tout deux occuperont, à différentes périodes, les fonctions de Cadi dans le nouveau village établi dans la future république de Somalie. Enfin, elle compte également deux marchands de bétail : Cawaale, un commerçant du lignage Bahabar Celi installé à Gogti et Musa Muruud. Ce dernier est, à l'époque, l'un des marchands Dudub les plus importants. Établi à Borama dès les années 1930, il fait parti des notables Gadabuursi qui aideront à l'implantation de la SYL dans la ville en 1947.

Le travail politique de cette cellule a revêtu deux formes distinctes. Une démarche passive dans un premier temps : la présence des militants vise alors à endiguer le recrutement de Somalis par l'administration éthiopienne et à assurer une représentation locale du mouvement. La mise en oeuvre d'une véritable stratégie de mobilisation ne s'opère qu'après la cession de l'Ogaaden en 1948. Les populations rurales deviennent

alors la cible des propagandes. Les chants et les poèmes en prose (gabay) sont les véhicules de la mobilisation.

Les thèmes de propagande sont parfois contradictoires. Ce fait traduit peut-être une recherche d'adhésion qui soit la plus large possible. Comme dans toute activité démagogique, il s'agit de satisfaire le maximum de catégories. Mais ces contradictions sont aussi symptomatiques des tensions qui traversent le mouvement nationaliste et qui opposent deux grands courants : une tendance à orientation islamique et progressiste, très influencée (surtout dans les années 1950) par le Nassérisme égyptien et une tendance pansomalie.

À Gogti, les nationalistes chantaient parfois des thèmes à dominantes islamiques, s'efforçant de réveiller le vieil antagonisme entre musulmans et Abyssins chrétiens :

Al Xamdulilaa al Xamdulilaa  
 Islamkoo la uumey Iftiiku  
 miyaa  
 Qaraarka Ilaah nagu qarqiyoo  
 Kuwu na khasbaayey Ilaah  
 khashiftaya  
 Dhalinyaro Soomaali is  
 dhaarsatayoo  
 Inay dhimatoo dhabu  
 qaadatayaa  
 Shubaanta dagaal shuqulkii  
 awoogeen  
 Sidu shamsadeeno Ilaah  
 shaaciyaa

Grâce soit rendue à Dieu  
 l'Islam est notre lumière  
 De Dieu nous viens notre  
 résolution  
 Dieu emportera ceux qui nous  
 ont contraints  
 Quand la jeunesse somalie  
 s'unira  
 Qu'elle portera le flambeau  
 jusqu'à la mort  
 Pour combattre comme nos  
 ancêtres le faisait  
 Quand nous unirons les cinq  
 Somalies  
 Nous propagerons la parole de  
 Dieu.

D'autres slogans venaient presque en opposition à ce premier thème, fustigeant l'obscurantisme religieux.

Fataahayan ma raa'in  
 Fasaada diina daaya  
 Faseexaa far Somaali  
 Ninkan ku faaraxaynin  
 Fikir xun buu gabaaye  
 Faqeen inooga haya...

Ne suivez pas celui qui nous  
 divise  
 Renoncez aux prêches  
 religieux  
 N'acclamez pas cet homme  
 Ces pensées sont mauvaises  
 Soyez notre soutien

Le Gabay, dans son principe, consiste à juxtaposer des lignes de vers sémantiquement distinctes les unes des autres<sup>12</sup>. Les thèmes sont scandés et les poètes jouent sur les effets phonétiques et rythmiques des mots et des phrases. En terme de réceptivité du message, l'efficacité du poème est liée à sa capacité à exprimer une expérience collectivement vécue. Ainsi à Gogti, la référence à "l'homme qui divise" désigne implicitement Axmed, le principal adversaire des nationalistes dans la région.

Hormis ces références localisées, la propagande diffusait des généralités contre le tribalisme, mais aussi contre les Britanniques. Concernant ces derniers, la demande nationaliste ne se formule pas encore en terme d'indépendance. Il s'agit de les inciter à obtenir le rattachement du Hawd au Protectorat. Mais la diatribe antibritannique vise également à faire concurrence aux Éthiopiens, dans la récupération des mécontents de l'administration militaire. Ces thèmes se retrouvent dans les slogans suivants, également clamés par la cellule de Gogti :

---

<sup>12</sup> Cf. Said S. Samatar (1982 : 84).



Faqeen inooga haya  
 Guluubta tuu quweeya  
 Qabiil-qabiilka dhaafa  
 Cadowga ciida jooga  
 Hadday nagu caasiyooban  
 Ciidodii nooga geeya

Soyez notre soutien  
 Donnez force au mouvement  
 [SYL]  
 Dépassez les divisions  
 claniques  
 L'ennemi qui occupe le pays  
 [les Britanniques]  
 S'il se retourne contre nous  
 Alors qu'il quitte notre  
 pays.

Au total donc, quel fut l'impact de ce travail politique sur les populations rurales?

Les avis divergent évidemment selon l'engagement des témoins interrogés. L'un des responsables de cette cellule de Gogti, qui nous avait accordé des entretiens<sup>13</sup>, affirmait que l'ensemble des pasteurs était sous le charme des Gabay et qu'ils soutenaient massivement le mouvement. D'autres font part d'une grande indifférence des populations rurales<sup>14</sup>.

Pour saisir un tant soit peu le bilan des activités politiques locales de la SYL, il faut le rapporter à un environnement global intégrant le contexte politique régional, mais aussi des interactions beaucoup plus localisées. Dans une situation d'interconnaissance comme celle qui se développe au village et dans le cadre de la parenté lignagère, la personnalité même des militants est un élément au moins aussi important que le message qu'ils cherchent à transmettre. Le message est perçu à travers le prisme de la personnalité du locuteur.

---

<sup>13</sup> Entretien avec Cabdillahi Tukaleh, Quulujeed le 18/08 et le 27/08/90.

<sup>14</sup> Entretien avec Axmed Aruush, Djibouti le 04/07/90.

Ainsi à Gogti, deux éléments ont semblent-ils contribué à atténuer l'adhésion des populations rurales aux slogans de la SYL.

En premier lieu, l'argumentaire antiéthiopien était passablement émoussé après vingt ans de protection britannique dans l'espace-frontière. Cela ne signifie pas que le souvenir des prédatons abyssines s'était estompé. Mais l'absence d'une menace coloniale concrète (qui pour les pasteurs prend la forme de taxes en nature, prélevées sur le troupeau) inhibait toute activité de mobilisation.

Mais surtout, les militants de la SYL restaient associés à des gens de la ville pour les nomades. L'essor urbain avait créé un fossé culturel entre les élites des villes et l'univers rural. Les militants qui introduisaient, dans l'hinterland, les comportements et les normes de la ville étaient un constant objet de dédain pour les nomades. Les vêtements de nouveau fournissaient la matière des moqueries : on se moquait des kabacad<sup>15</sup> (litt. Ceux qui portent les chaussures de Blanc) et du port du pantalon. Seules quelques fortes personnalités - comme Jiir le contrebandier - conservaient quelque crédit auprès de la base pastorale. Mais cela ne suffisait pas à susciter l'enthousiasme populaire attendu par les responsables de la cellule.

L'essentiel des sympathisants locaux de la SYL se recrute donc principalement dans les catégories que représentent les membres de la cellule : des marchands,

---

<sup>15</sup> Cf. Gesheker (op.cit.: 26) rapporte également que ce terme était utilisé par les nomades pour désigner les élites urbaines. Aujourd'hui encore, à Quulujeed, les pasteurs l'utilisent.

des artisans, des jeunes gens ouverts aux idées modernes en vogue.

### **12-2 "L'héritage mangé" : itinéraire d'un conflit lignager.**

Très vite, l'activité de Axmed va entrer en contradiction avec les intérêts des notables du lignage, dont la majorité sympathisait avec la SYL régionale. Un conflit éclate donc, il sera relativement dur dans la mesure où Axmed étend ses activités d'espionnage et d'intimidation au sein même du lignage. En 1955, alors qu'Axmed se prépare à investir le village à la tête d'une troupe éthiopienne, les sympathisants de la SYL vont fuir vers le Protectorat, de crainte d'être emprisonnés. Quelques mois après, ils fondent un village à Quulujeed, à proximité de la frontière Somalo-Éthiopienne. Dans les années qui suivent, la lutte intense entre Axmed et les notables de Quulujeed aura pour enjeu l'attraction des populations Dudub sur les sites qu'ils contrôlent. À terme pourtant, Axmed va échouer et son échec marque, d'une certaine manière, le basculement du centre de gravité territorial du lignage des Dudub, de Gogti vers Quulujeed ; donc d'Éthiopie vers la future république de Somalie.

Les événements avaient pourtant plutôt bien évolué en sa faveur après le départ des nationalistes. En 1957, il est nommé officier de police par les autorités éthiopiennes, avec en charge la surveillance des mouvements de pasteurs en zone somalie, entre Jijiga et la station ferroviaire de Dire-Dawa. Cette nomination s'inscrit dans la nouvelle politique assimilatrice conduite par l'administration éthiopienne à l'encontre des populations périphériques. En 1956, dans un fameux discours à Gabradere dans l'Ogaaden, l'empereur Hailé Sélassié invitait la Somalia à rejoindre "la grande

famille éthiopienne" au terme du mandat de l'ONU. Au cours des années suivantes, des établissements scolaires seront ouverts dans la région de Harar et un certain nombre de Somalis seront recrutés dans l'administration<sup>16</sup>.

Avec sa nomination, Axmed va également recevoir une centaine de fusils pour constituer les milices auxiliaires locales. Comme nous l'avons évoqué, la majorité des recrues de cette milice sera puisée dans sa fraction de lignage. L'opération est très mal perçue au sein du lignage : à Quulujeed, les aînés de la fraction Hodaal (dont l'un des oncles de Axmed) vont appeler les recrues à la désertion. Le Cheikh Cilmi Talaan, l'un des jeunes religieux militant à la SYL (et qui appartenait également à la fraction Hodaal du lignage) adresse publiquement à Axmed une malédiction rituelle. Ces interventions très dures et qui sont principalement le fait de personnalités influentes de la propre lignée d'Axmed, ont pour objectif de neutraliser le risque d'une division interne sur des bases segmentaires.

Mais la crise au sein du lignage n'est pas pour autant résorbée. Cette même année 1957, les autorités éthiopiennes tentent d'introduire un programme de sédentarisation agricole dans la région de Jijiga-Harar. L'opération fait suite à la sécheresse de 1955 qui a durement affecté les pasteurs de la région. Mais dans la perspective des autorités, l'encouragement des sédentarisations s'inscrit dans une politique globale de contrôle des populations. À Gogti et sa région, Axmed est l'agent introducteur de cette politique. Plusieurs parcelles vont être délimitées dans un secteur de la plaine situé à plusieurs kilomètres au nord du village.

---

<sup>16</sup> Cf. Touval (1963 : 143)

Selon les témoignages recueillis<sup>17</sup>, ces parcelles étaient exclusivement réservées aux populations de la plaine, moyennant leur achat (la somme était dit-on modique). Une même famille nucléaire (reer) ne pouvait pas obtenir plus d'une parcelle.

Malgré cette restriction qui apparaissait comme une volonté de limiter dans l'espace les zones réservées à l'agriculture, l'opération va très vite se heurter à l'opposition des pasteurs Ciise et Gadabuursi. À court terme, le programme de distribution de terre sera un échec : plusieurs mois après sa mise en oeuvre (entre 1958 et 1959) six parcelles seulement avaient été acquises. De plus, Axmed s'était aliéné la plupart des pasteurs de la région. Mais le contentieux avec ces derniers va encore s'accroître, lorsqu'au début des années 1960 il épouse en troisième noce la fille d'un aîné influent du lignage Geedi. Le mariage se conformait au modèle d'alliance traditionnel. Mais lorsque dans les mois qui suivent cette union, son beau père et quelques aînés Geedi obtiennent l'autorisation officielle de mettre en cultures des parcelles dans l'une des zones de pâturages les plus fréquentées par les pasteurs de la région, les Dudub y verront un signe de la trahison de Axmed<sup>18</sup>.

Le conflit initialement confiné à la lutte entre deux factions politiques au sein du lignage va donc s'élargir avec l'implication des pasteurs. Les actions entreprises

---

<sup>17</sup> Entretien collectif, Maxamed Xuseen Kahin, Daher Tukaleh Aptidon, Cabdillahi Tukaleh Ashkiir, Quulujeed le 24/08/90.

Entretien avec Ismaciil Muruud, Quulujeed le 15/08/90.

<sup>18</sup> La vallée de Bolol (c'est le nom du site en question) est l'un des enjeux majeurs de la guerre locale que se livre aujourd'hui les Geedi et les Dudub.

par Axmed, notamment dans le domaine agricole, auront pour effet d'accentuer le mouvement de fuite vers le Protectorat. En réaction, celui-ci interviendra de manière de plus en plus autoritaire, tentant désespérément d'arrêter les migrations Dudub. Après l'indépendance de la Somalie en 1960, il entreprend une série de harcèlements policiers à la frontière. Il postera ses troupes sur la piste qui conduit de Gogti au village de Quulujeed, empêchant toute circulation des biens et des personnes.

Des contrebandiers seront dénoncés et arrêtés. Des aînés Dudub qui tentaient une médiation seront malmenés. En 1964, alors que les militants nationalistes organisent, dans leur nouveau village de Quulujeed, une rencontre entre les différents mouvements politiques du district, en vue des élections législatives prévues pour le mois de mars de cette année, Axmed viendra troubler les discussions en lançant sur la place du village plusieurs grenades qui ne feront toutefois pas de blessés. Cela se déroulait dans un contexte d'extrême tension militaire entre l'Éthiopie et la jeune république de Somalie, qui donnera lieu à quelques affrontements directs, mais ponctuels.

Axmed qui posait alors un réel problème à son lignage devient cette année là également un problème national. Quelques mois après ce grave incident, alors qu'il se rend à une réunion des anciens du lignage, il est intercepté près de la frontière par un groupe de Dudub accompagné de policiers somaliens. Il est conduit le soir même à Borama, puis transféré à Mogadiscio pour y être jugé.

En 1966, il sera condamné pour haute trahison à vingt ans de prison.

*"L'héritage mangé".*

L'histoire de Axmed (il vit toujours au moment où nous écrivons ces lignes) a longtemps été instrumentalisée par les relais locaux du pouvoir d'État somalien qui ont pris le contrôle du village de Quulujeed entre 1960 et 1989. Il s'agissait alors de fustiger le contre-exemple de l'antinationalisme. Il n'est cependant pas inutile de revenir sur un point de vue d'acteurs de ce drame, avec le recul que procure les presque 30 ans écoulés depuis son dénouement.

1) Ismaciil Muruud<sup>19</sup>.

"Le père d'Axmed travaillait pour les Éthiopiens. Quand, par la suite, les Éthiopiens ont recruté Axmed pour qu'il reprenne la fonction de son père, les gens du lignage ont commencé à dire qu'il mangeait l'héritage de son père. Lui, ce qu'il voulait c'est que les gens le soutiennent, qu'ils travaillent avec lui. Quand il a vu que tout le monde l'abandonnait, alors il s'est mis en colère.

---

<sup>19</sup> Entretien du 15/08/90.

Lors de nos différentes rencontres (1988, 1990, 1994), Ismaciil "Muruud" était comme son surnom l'indique (un muruud ou mouloud est un gardien de mosquée) l'imam responsable du sanctuaire de Aw Buube, près de Quulujeed. Une mosquée est érigée sur ce site. Ismaciil a hérité de son père cette fonction de gardien du sanctuaire. Au début des années 1950, Ismaciil a fait partie des jeunes recrues de la police de Axmed, avec lequel il est assez proche ment apparenté. Il restera l'un de ses partisans jusqu'à sa capture. En 1968, Ismaciil est arrêté à son tour par des habitants de Quulujeed. Il sera emprisonné au village pendant quelques mois. Il sera relâché grâce à l'intervention du Cadi de Quulujeed, Mead Alaale.

Il a même déclamé un poème [Gabay] dans lequel il ridiculisait les gens. Puis quand il est arrivé avec l'armée éthiopienne (en 1955), les militants de la SYL sont partis. Les gens ont commencé à le critiquer, mais en fait il n'avait rien fait de mal(...). Axmed, ce qu'il voulait c'est que les Dudub restent à Gogti, qu'ils ne désertent pas la région au profit des Geedi. Pour cela, il voulait que les Dudub se mettent à cultiver la terre. Il disait peu importe que l'on soit sous tutelle éthiopienne ou somalienne, nous prendrons le contrôle de la localité grâce aux Éthiopiens. Cet homme travaillait ainsi pour le lignage, mais personne ne voulait l'entendre et tout le monde fuyait vers Quulujeed. Et on a dit qu'il avait donné aux Geedi, en cadeau de mariage, la vallée de Bolol. Les Dudub se sont moqués de lui : sa femme Barni, ils l'appelaient Barni Bololeed [la Barni de Bolol]. Alors de rage, il a posté ses soldats sur la route qui conduit à Quulujeed et il a empêché le passage de la frontière."

## 2) Daher Tukaaleh<sup>20</sup>

"Dès le début Axmed travaillait contre les nationalistes. Il les empêchait de s'exprimer. Il voulait que les gens restent à Gogti, mais les gens ont eu peur de rester. Ils se sont enfuis. Comme tout le monde partait, il a décidé de bloquer l'accès à Quulujeed : rien ne pouvait plus venir

---

<sup>20</sup> Entretien avec Daher Tukaaleh fait à Quulujeed le 24/08/90.

Daher Tukaaleh (67 ans en 1994), vit près de Quulujeed. Il est pasteur. Au début des années 1960, il faisait partie des migrants qui quittèrent la zone de Gogti pour échapper à la tutelle éthiopienne.



d'Éthiopie, ni le lait, ni le beurre, ni le bétail, ni les grains. Alors les gens ont commencé à les hair, lui et ses partisans. Ils voyaient en lui un ennemi des Dudub et de l'État somalien. Entre nous nous sommes devenus des ennemis : des Éthiopiens d'un côté, de l'autre des Somaliens."

À travers ce conflit local, deux éléments de rupture historique se révèlent et se superposent. D'une part, la cession du Hawd en 1954 qui place définitivement Gogti sous la tutelle éthiopienne, avec comme conséquence le départ d'une fraction de la population villageoise (et plus largement régionale) vers le Protectorat. D'autre part, l'expérience politique plus localisée que signale l'itinéraire d'Axmed.

Concernant ce dernier point, la perception "populaire" (i.e. parmi les pasteurs Dudub) de la démarche d'Axmed renvoie à cet "héritage mangé" que rapporte Ismaciil. De quoi s'agit-il?

Cela se rapporte d'abord à un fait : à savoir qu'à partir de la fin des années 1930, les charges de représentant des clans et lignages (Akils) tendent à se transmettre héréditairement<sup>21</sup>. Ainsi, à la mort de Abraar Girreh vers 1940 - le premier Akil Dudub, représentant la composante Bah Musaafin du lignage - sa fonction sera reprise par son fils aîné, Hadi Abraar, puis à la mort de celui-ci par le cadet, Cali Abraar (qui est toujours vivant). De même pour l'autre Akil - Areh Bahdon,

---

<sup>21</sup> Le terme Dhaxal (héritage) utilisé pour les transmissions de biens matériels dans le cadre des filiations s'applique également aux transmissions des charges.

représentant la composante Bah Saleeban -, sa succession sera assurée par son fils Omar Areh.

D'une certaine manière, ces dévolutions héréditaires des charges s'inscrivent dans la tradition des Ugaas, ces représentants symboliques du clan qui étaient recrutés dans le même lignage et souvent au sein des mêmes familles. Mais les charges de ces derniers étaient purement honorifiques, tandis que les circonstances coloniales tendent à durcir le contenu politique des fonctions d'Akils, même si, à Gogti, on a pu voir que le caractère nominal du pouvoir colonial avait permis de neutraliser toute dérive autoritaire des médiateurs entre le lignage et les États coloniaux (Éthiopie, Gouvernement du Somaliland).

Haji Bahdon Ali a donc légué à son fils une position d'interlocuteur privilégié avec les autorités éthiopiennes. Au temps du père, l'activité de médiation s'insérait dans une stratégie ambivalente du groupe : il s'agissait de jouer les administrations coloniales concurrentes les unes contre les autres, de les neutraliser dans cet espace flou afin, au bout du compte, de protéger les intérêts du groupe lignager. Ce faisant, Haji Bahdon Ali avait donc également légué à son fils un prestige entretenu auprès des siens par le seul fait qu'il plaçait sa fonction au service de leurs intérêts. C'est cet usage d'une médiation ambivalente au profit du groupe que Axmed va transgresser.

L'incorporation politique de l'espace-frontière, capturé d'abord par l'administration militaire britannique avant d'être intégré à l'empire d'Éthiopie, va recomposer les pouvoirs locaux.

Sans doute, la trajectoire de Axmed illustre t-elle cette nouvelle structuration de l'espace local qui rend

possible l'émergence d'un nouveau type de pouvoir, plus individuel, plus autoritaire aussi.

De nouveaux pouvoirs font ainsi leur apparition dans l'arène locale, en relation avec l'affirmation de l'appareil d'État. Mais l'échec de la tentative d'Axmed signale aussi que les populations ont encore la possibilité de s'y soustraire, notamment de la façon la plus explicite qui soit : la fuite vers le Protectorat.

### CHAPITRE 13. L'ÉTAT AU CENTRE ET À SA PÉRIPHÉRIE.

Depuis quelques années déjà, le thème des relations entre le pouvoir d'État post colonial et les populations africaines est appréhendé en terme d'économie politique.

En effet, les débats s'articulent autour de la capacité de l'État à mobiliser, voire intensifier l'exploitation de la force de travail. Plus précisément, alors que ce défaut d'intensification semble attesté et tend même à apparaître aujourd'hui comme l'une des causes majeures du sous-développement des économies africaines, les points d'achoppement se font autour de la question des rapports entre l'État et les paysanneries. Aux partisans de l'État prédateur<sup>1</sup> s'opposent ceux qui, à l'instar de Hyden (1982), mettent l'accent sur la persistance de paysanneries non capturées. Sous cet intitulé, les auteurs retiennent surtout le fait que les modes de production pré capitalistes ont résisté tant aux assauts du Marché International qu'aux velléités de transformations étatiques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. Pour une contribution de cet ordre en Somalie : Abdi I. Samatar, "The Predatory State and the peasantry : reflections on rural development policy in Somalia", Africa Today, 3, 1985 pp.41-56.

<sup>2</sup> Ainsi J.Lonsdale (1981 : 205) qui, au terme d'une imposante recension consacrée à l'État et aux processus sociaux qu'il induit, conclut que : "Africa's mode of production have not been so transformed by incorporation into global capitalism that all its people have been captured. There is still a great deal that states simply cannot control...". Encore une fois les dynamiques de changement imposées par l'État se limitent-elles à la seule dimension des modes de production?

Notre propos dans ce chapitre, est de restituer une trajectoire de l'État somalien, appréhendée à partir de (et dans ses relations avec) la localité étudiée : localité périphérique s'il en est, tant par sa situation aux confins frontaliers, qu'en raison de son insertion récente dans l'espace national. Nous tenterons donc de montrer comment l'État somalien a, en un moment donné de son évolution, intégré le village. C'est avec ce sens politique (à savoir l'élargissement du pouvoir d'État au village) que nous utiliserons le terme de "capture" du village par l'État<sup>3</sup>.

Cette capture n'est pas exclusive de l'existence de possibilités d'évitement, de procédures qui participent à l'entretien d'une réelle vitalité des populations quand, au constat du marasme général on est tenté d'inférer leur écrasement.

Toutefois, en Somalie comme ailleurs, il convient d'aborder le mouvement historique de construction de l'État comme étant "indissociable de l'émergence d'une culture de la terreur et de la peur"<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> La capture dont nous parlons n'est en fait qu'une modalité parmi d'autres de "l'encapsulation" chère à Bailey (1985 : 151). Elle renvoie à sa définition de l'intégration : "The final posture [de l'encapsulation] is that in which the ruling power has taken the decision that Structure A must be integrated (...). this posture is adopted by virtually all the developing nations : they seek, with varying degrees of determination and success, to put an end to casteism or communalism or tribalism or regionalism and to make a united nation."

<sup>4</sup> Cf. A.Mbembe (1992 : 255).

### 13-1. L'État et le village (1960-69).

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1960 - le Somaliland indépendant depuis quatre jours - et la Somalia fusionnent pour former la République de Somalie. Mogadiscio est choisie pour être la capitale du nouvel État. Affichant d'emblée des vertus démocratiques, l'État post colonial s'organise selon les principes de séparation des pouvoirs que les autorités coloniales avaient méconnues. La nouvelle constitution introduite instaure des droits civiques inexistantes pour la plupart jusque là : élections libres au suffrage universel<sup>5</sup>, protections légales du citoyen (droits de la défense etc.), liberté d'expression et d'association<sup>6</sup>...

Un parlement élu au suffrage universel pour quatre ans est introduit. Pour la première législature (1960-64), il compte 123 membres : 33 députés du nord issus de deux partis - le SNL majoritaire et l'USP - 90 députés du sud (ici la SYL est majoritaire). Le parlement va désigner le premier président de la république en la personne de M. Aden Cabdallah Isman, figure de proue de la résistance nationaliste des années 1940 et l'un des fondateurs de la SYL. Celui-ci nommera à son tour le premier ministre, M.Cabdirashid Cali Shermake, qui va former une équipe ministérielle organisée autour de la SYL et de la coalition nordiste SNL-USP.

En dépit de ces bonnes intentions initiales, l'État post colonial sera vite confronté à une dure réalité. Elle renvoie au manque de préparation de l'unification par

---

<sup>5</sup> En Mai 1961, moins d'un an après l'indépendance, le droit de vote est élargi aux femmes, Cf. Lewis (1988 : 178).

<sup>6</sup> Cf. Ahmed I.Samatar (1988 : 61).

les tutelles coloniales (et donc à une difficile intégration des deux colonies), à un sous-développement important des forces productives, à la faiblesse d'une administration territoriale qui va se traduire par une déconnexion croissante entre l'État et le monde rural qui regroupe l'essentiel de la population et du tissu productif du pays.

Les problèmes liés à l'intégration des deux colonies en un même État sont d'abord d'ordres techniques. De façon immédiate et quotidienne, ils se traduisent par une difficile communication administrative entre fonctionnaires du sud et du nord, en raison des langues coloniales utilisées (anglais et italien) et du fait de formations technocratiques distinctes. Cette situation rendait plus urgent le développement d'une écriture somalie, inscrite dans les programmes des mouvements nationalistes. Plus largement, la fusion des deux ex-colonies posait la question d'une harmonisation de l'appareil administratif (par exemple les salaires des agents du Somaliland étaient plus élevés que ceux du sud), ainsi que du système judiciaire. Enfin, il s'agissait également d'intégrer deux économies rurales plus concurrentielles, que complémentaires<sup>7</sup>.

Cette intégration nécessitait que l'on s'attaque prioritairement à l'épineux problème de l'uniformisation des droits et tarifs douaniers. Les taxes prélevées dans le Somaliland étaient moins élevées que celles de la Somalia. De fait, le nouvel État avait grand besoin des

---

<sup>7</sup> Cf. Touval (1963 : 113-118), Kapil (1966). Nous remercions M.Kapil que nous avons eu l'occasion de rencontrer à Paris, de nous avoir entretenu de cette période de l'indépendance - qu'il a vécu comme jeune consultant - ainsi que pour les documents qu'il a eu la gentillesse de mettre à notre disposition.

revenus de cette fiscalité indirecte, ne serait-ce que pour son fonctionnement. Mais un relèvement brutal des taxes dans le nord entraînait nécessairement une hausse du prix des denrées alimentaires importées et du carburant. Une telle mesure risquait de provoquer des troubles sociaux, à un moment où l'unification faisait l'objet d'une remise en cause.

Car les problèmes posés par l'intégration sont aussi - de manière plus aiguë - politiques.

Plus de 1500 kilomètres (soit à l'époque près de trois jours en voiture) séparent Hargeisa de Mogadiscio, où est désormais concentré l'essentiel de l'activité politique du pays. Plusieurs mois après l'unification, il n'y avait pas encore de lignes téléphoniques directes entre les deux villes, deux vols par semaine assuraient l'essentiel des liaisons aériennes. Cette situation va contribuer à la périphérisation de l'ancienne capitale du Somaliland. L'euphorie nationaliste qui avait porté l'union laissera place à un mécontentement latent d'abord, mais qui très vite va se manifester. Le référendum de juin 1961 sur l'adoption de la nouvelle constitution représente un premier test politique pour le gouvernement. Bien que les votes soient globalement positifs, le scrutin mettra en évidence un taux d'opposition particulièrement élevé dans le nord du pays. Quelques mois plus tard, en décembre 1961, un seuil est franchi avec une tentative de coup d'État entrepris par un groupe de jeunes officiers. La rébellion sera matée, sans grande effusion de sang, avec l'intervention des troupes loyalistes.



C'est bien en milieu Isaaq, au sein de la plus importante confédération de clans du nord<sup>8</sup> (et principal soutien politique de la SNL) que se manifestent les ressentiments les plus vifs. Cependant, il serait abusif d'homogénéiser sur des bases claniques les facteurs de mécontentement. Au sein de ce clan (comme pour d'autres clans du nord), la frange de la petite bourgeoisie urbaine du Protectorat qui n'a pu accéder au pouvoir, vit plutôt mal le fait d'être maintenu à l'écart de la nouvelle arène politique de Mogadiscio. Cette catégorie est la principale victime de la relégation périphérique de Hargeisa, et elle est probablement au centre de la remise en cause de l'union. Il en va différemment du petit peuple urbain et des populations rurales qui ne sont probablement pas tant gênés de cet éloignement politique. À l'inverse, certaines mesures gouvernementales peuvent être très vivement ressenties par ces dernières catégories. Ainsi, lorsqu'en 1963 le gouvernement décide finalement d'introduire une taxation uniforme, la flambée des prix sur les marchés du nord qui en découle va provoquer des manifestations de colère et des émeutes à Hargeisa. Cette extension du mécontentement va conduire à la démission du gouvernement de M. Maxamed Haji Ibrahim Cigaal, le ministre de la défense et chef de file du SNL. À la veille des élections législatives de 1964, cette démission apparaissait comme une démarche tactique, visant à préserver une base électorale fortement opposée au gouvernement. Mais elle ne constituait pas une remise en cause de l'unification. En effet, M. Cigaal va s'allier à une formation dissidente de la SYL pour former un nouveau parti, le "Somali National Congress".

---

<sup>8</sup> L'ensemble Isaaq se compose des clans Habar Awal, Habar Yonis, Habar Tol Ja'lo, Iidagaley et Arap.

L'unité est préservée car la petite bourgeoisie, tout en faisant les concessions politiques nécessaires pour conserver sa base électorale, maintient sa participation au processus engagé après l'indépendance. Nous verrons que l'accès à l'appareil d'État prendra très vite la forme d'une lutte hégémonique interne à ces catégories néo-bourgeoises.

Les aspects techniques de l'intégration seront eux progressivement résorbés. Dès 1960, un Comité à l'Intégration (Committee on Integration) s'attaque à l'uniformisation des questions juridiques. En 1962, une loi (Civil Service Law) unifie les grilles salariales de l'administration en les indexant sur celles en usage dans l'ex-Somaliland. Une motion est également adoptée, qui fait de l'anglais la langue d'enseignement.

Outre les péripéties liées à l'intégration politique des deux ex-colonies, d'autres problèmes cruciaux guettent le nouvel État. L'État post colonial se trouve confronté à une situation déjà expérimentée par les colonisateurs : il s'agit de générer et de collecter les ressources nécessaires à son fonctionnement. Comme nous l'avons vu, toute tentative de lever un impôt direct sur les producteurs - en particulier pastoraux - s'était soldée par un échec au Somaliland. En réponse à cette situation, les Britanniques avaient opté pour une administration à moindre coût. Il s'agissait de limiter au minimum la participation de la Couronne aux finances d'une colonie sans intérêt économique. En terme de fiscalité, la situation de la Somalia était sensiblement similaire. Les Italiens avaient davantage investi dans le développement d'une agriculture commerciale, mais ce secteur était contrôlé par des firmes métropolitaines et aucun impôt direct n'était prélevé sur les paysanneries somaliennes. Au total donc, à la veille de la

décolonisation les taxes indirectes représentent 73% des revenus de la Somalia et 80% de ceux du Protectorat<sup>9</sup>. Les projets de mise en valeur qui se développent à partir des années 1950 sont directement financés par les tutelles coloniales. Les déficits de la balance commerciale sont également comblés par la Grande-Bretagne et l'Italie.

A l'indépendance, les marges de manœuvre financières de l'État sont donc particulièrement restreintes. Comment va t-il s'organiser ? Quelles seront les politiques mises en oeuvre afin de développer les forces productives et mobiliser une partie des revenus de la production ?

Dès 1960, une administration territoriale se met en place. Dans sa forme, elle met en évidence une démarche de décentralisation. 17 régions administratives et 36 districts sont délimités. Chaque ministère dispose d'un relais administratif dans les régions. Celles-ci ont leur propre assemblée élue (législative council), avec des compétences régionales en matière économique et sociale. Toutefois, les Gouverneurs de régions comme les Districts Commissioners sont nommés par le ministère de l'intérieur. Ce sont eux qui détiennent le véritable pouvoir exécutif. Les compétences dans les domaines économique et social des assemblées locales sont ainsi limitées par le droit de regard (et de veto) de l'administration centrale.

Il n'est toutefois pas évident qu'il y ait eu de trop forts antagonismes entre les deux administrations. En fait, la mise en place de cette structure territoriale répondait plus à une volonté de décentralisation des

---

<sup>9</sup> Cf. Abdi I. Samatar (op.cit.: 157)

pouvoirs d'État, dans un contexte où les communications entre la capitale et les provinces étaient très difficiles. Il s'agissait de donner l'impression aux élus régionaux qu'ils participaient, d'une certaine façon, à l'administration du pays.

L'administration territoriale contribuait donc plus à l'intégration politique de l'espace national, qu'à un réel encadrement économique. En dépit de ces développements, l'État n'avait pas véritablement les moyens administratifs et coercitifs nécessaires à la mise en œuvre d'un système d'imposition directe. Il n'en avait pas non plus (tout au moins dans un premier temps) la volonté politique. Pour les catégories qui avaient pris le pouvoir et qui, du temps de la colonisation, avaient réclamé la mise en valeur de la colonie, l'aide financière extérieure apparaissait comme un préalable au développement. Elle allait de soi dès lors qu'à l'intérieur toute politique de prélèvement fiscal rencontrait des difficultés.

Au total donc, l'appareil d'État post colonial tend à se développer pour répondre aux impératifs d'intégration politique. Il devient plus coûteux. Mais la question de ses revenus reste, elle, entière.

Conformément aux dispositions initiales de ses membres, la réponse de l'exécutif somalien à cette situation sera de solliciter l'aide financière de "pays amis". La dépendance extérieure de l'État colonial est ainsi perpétuée après l'indépendance.

Entre 1960 et 1963, la république de Somalie va recevoir près de 70 millions de dollars d'aide et subventions

directes et 65 millions de dollars sous forme de prêts<sup>10</sup>. Les anciennes puissances coloniales perpétuent leur contribution aux revenus de l'État, les institutions internationales sont sollicitées<sup>11</sup>. L'État va également s'efforcer de diversifier ses sources de revenus en tirant parti de la guerre froide. L'URSS et les pays de l'Est financèrent ainsi un certain nombre de projets industriels ou agricoles.

Tableau 6 : Assistance extérieure à la Somalie (1960-1963).  
Pays contributeurs (en millions de dollars).

6.1 Subventions

Pays	1960	1961	1962	1963
Italie	4,25	7,25	6,90	7,00
USA	1,25	4,00	2,00	8,75
Grande Bretagne	2,00	3,65	3,75	---
Nations Unies	0,25	1,50	8,75	2,00
CEE	0,14	1,50	0,075	1,00

<sup>10</sup> Cf. Ahmed I. Samatar (op.cit.: 63).

<sup>11</sup> Dans les trois premières années qui suivent l'indépendance, la Somalie adhère à l'OUA, au FMI et à la CEE en tant que membre associé.

## 6.2 Prêts

Pays	1960-63
<i>Long terme</i>	
URSS	46,25
Italie	22,00
Égypte	10,00
FA	5,50
Tchécoslovaquie	2,45
Nations Unies	0,25
<i>Court terme</i>	
Italie	17,75
URSS	6,75

Il est indéniable ici que la Somalie manifeste, dès ses débuts, une grande habileté à mobiliser l'aide extérieure.

Le recours à l'aide internationale pouvait toutefois s'imposer comme un préalable permettant la mise en œuvre d'une politique de développement. Il s'agissait de poser les conditions pour un développement des ressources locales permettant de limiter à terme la dépendance extérieure. C'est dans cette perspective qu'en 1963 (après les premières années de gestion économique chaotique) un plan de développement programmé sur cinq ans est mis en place. Deux cent millions de dollars d'investissements sont promis par divers bailleurs de fonds pour le développement du secteur des transports, de l'agriculture et de l'industrie. A son terme, le plan sera complété par une deuxième programmation de deux ans (1968-1970). Le bilan de ces plans est décevant : leur impact sur le développement des ressources locales sera particulièrement faible. Cette situation s'explique en partie par l'inexpérience économique et politique des dirigeants somaliens, dans leurs relations avec les bailleurs de fonds. D'une part, les financements nécessaires à l'exécution des projets seront rarement versés dans leur intégralité : ainsi 50% seulement des deux cent millions de dollars prévus initialement par le premier plan seront effectivement mobilisés<sup>12</sup>.

D'autre part, les bailleurs de fond injectent des sommes pour des projets qui vont plus dans le sens de leur intérêt que dans celui du pays<sup>13</sup>. Cette incapacité de l'État à orienter vraiment le développement vers des secteurs qui lui sont d'un intérêt productif direct,

---

<sup>12</sup> Cf. Abdi I. Samatar (op.cit.:183).

<sup>13</sup> Abdi Samatar (ibid) montre ainsi que les Italiens investissent principalement dans les secteurs contrôlés par leur ressortissants (exportation de bananes par exemple), les Soviétiques dans les fermes et les entreprises d'État, etc.

conduit à l'inscrire dans le cercle vicieux de la dépendance extérieure.

*Les formes de l'accumulation : l'État décentré*

Cette situation contribue également à distendre les liens entre l'État et sa périphérie d'une part, mais plus largement à distendre les liens entre les villes - principales bénéficiaires des quelques développements infrastructurels introduits - et les campagnes. Ainsi, au terme de la première législature, le développement dans le sud du pays se traduit par la construction d'un hôpital (financé par la CEE), d'un centre de formation des enseignants (financé par les USA) et d'un lycée technique à Mogadiscio (financé par l'URSS), ainsi que d'une route goudronnée de vingt cinq kilomètres entre la capitale et la ville de Afgoi<sup>14</sup>. Dans le nord du pays, une minoterie est construite à Tug Wajale (entre Hargeisa et Berbera, près de la frontière Éthiopienne) en 1960, en appui à la production agricole de la région. Mis à part ce projet qui participe au développement de l'économie rurale, toutes les opérations conduites étaient en faveur des villes. L'aéroport de Hargeisa est modernisé pour permettre une liaison plus rapide avec Mogadiscio (financement britannique), des hôpitaux sont construits, un projet d'aménagement du port de Berbera est étudié (financé par l'URSS)<sup>15</sup>. La déconnexion État-monde rural va s'accroître dans les années qui suivent. Comme l'écrit Ahmed I. Samatar :

"The central government in Mogadiscio and its representation in the regional districts centres made no tangible efforts to establish dialogue with

---

<sup>14</sup> Cf. Ahmed I. Samatar (op.cit.: 65).

<sup>15</sup> Lewis (op.cit.: 175)



the majority of somali citizens, the rural population "16.

Incapable de générer localement des sources d'accumulation, dépendant de plus en plus de l'aide extérieure, l'État somalien se recompose lentement. Il devient un espace compétitif pour lui-même. Il est le débouché de l'accumulation externe produite par la mobilisation de l'aide extérieure.

Cette situation explique le caractère de lutte hégémonique qui oppose exclusivement des "élites" s'appuyant sur leur base électorale pour accéder à l'État, lieu d'accumulation. Cette transformation de l'État qui devient une arène compétitive pour la captation d'une partie des rentes de l'aide se manifeste à travers le pervertissement de l'activité électorale.

Aux élections législatives de 1964 (les premières après l'indépendance), 18 partis se présentent dont 3 (SYL, SNC et SDU) ont une implantation nationale. Le contexte du conflit frontalier avec l'Éthiopie qui éclate durant la période électorale, va relancer la ferveur nationaliste, passablement retombée à cette époque. Les élections se déroulent sans trop de problèmes, la SYL obtient 69 sièges, la SNC 22, la SDU 15 et 17 sièges se répartissent entre les petites formations. Quelques années plus tard, aux élections de 1969, on observe une fragmentation politique très importante. 62 partis se présentent, avec 1002 candidats pour les 123 sièges du parlement. Pour pallier cette situation, une loi électorale favorisant les grands partis et les coalitions est introduite. Malgré cela, la campagne électorale sera particulièrement agitée. D'énormes

---

<sup>16</sup> *ibid.*

sommes d'argent (parfois puisées dans les caisses de l'État) sont engagées par les candidats, pour gagner des électeurs qui ont rarement eu l'occasion de voir leur député durant la précédente législature. Des affrontements ont lieu dans certains districts. On relèvera une quarantaine de morts à la fin de la campagne.

La SYL gagne à nouveau les élections avec 73 sièges, 11 sièges reviennent à la SNC, mais les petites formations disposent de 39 sièges.

La victoire de la SYL est déjà amère en soi. Mais avant tout, cette situation électorale signale que le parlement est devenu un simulacre démocratique. A la première réunion du parlement, l'ensemble des députés à l'exception d'une personne, vont rejoindre les rangs de la majorité parlementaire. Il n'existe plus d'opposition.

La démocratie meurt ainsi d'elle-même en Somalie, avant même le coup d'état qui survient quelques mois après ces élections. Ainsi, parce qu'il n'a pas su se décentrer pleinement de Mogadiscio, parce qu'il n'a pas été en mesure de construire les bases d'une accumulation interne, parce qu'il est rapidement tombé dans le piège de la dépendance extérieure qui renforce la centralité stratégique de l'État comme lieu d'accumulation, l'État post colonial est faible dans ses rapports avec les régions. De fait, l'espace rural lui échappe complètement.

*L'État et le village*

Il convient donc d'approcher cette réalité de l'État par le biais du village. Dans cette définition des modes de relation État/village, notre attention se portera de nouveau sur l'activité des médiateurs.

Le lignage des Dudub n'est pas sorti indemne de la période de décolonisation. Au sein du groupe, autrefois homogène, des fractures importantes sont apparues. L'incorporation politique de la région de Gogti, sous tutelle éthiopienne, a entraîné l'opposition de deux groupes d'élites et la migration des sympathisants nationalistes vers le Protectorat. Nous avons tenté d'appréhender à travers l'analyse de ce conflit l'émergence de nouveaux pouvoirs dans le lignage. Il nous faut maintenant revenir sur l'évolution des rapports sociaux au sein du groupe à partir de cette nouvelle implantation de Quulujeed. Nous aborderons donc dans les pages qui suivent, d'une part les conditions qui vont faire de ce village de Quulujeed le nouveau centre de gravité du lignage (au détriment de Gogti) ; d'autre part, les formes d'insertion des notables dans les structures régionales et nationales du nouvel État Somalien.

*L'installation à Quulujeed : la recomposition des liens économiques infralignagers.*

Au début de l'année 1955, les sympathisants et militants de la SYL, et plus largement tous ceux qui refusent la tutelle éthiopienne, seront les premiers à fuir. Les familles s'installent au lieu dit Quulujeed (tout près de la frontière) tandis qu'une délégation composée des Akils, des notables et de quelques militants de la SYL part à Borama négocier avec les

autorités britanniques les conditions de leur installation sur le site.

Une fois l'autorisation obtenue, seize maisons seront construites à Quulujeed. En soi, l'installation est rapide. L'érection du village découle d'une volonté politique affichée par les migrants. Elle est également appuyée par les autorités britanniques. Enfin, à la différence de Gogti, la zone de Quulujeed est majoritairement fréquentée par des pasteurs Dudub, au moment de l'installation.

La localité présente un inconvénient : elle ne dispose pas de point d'eau permanent. Mais elle est située à vingt huit kilomètres de Borama, le chef-lieu de district. De plus, elle est localisée au bord de la piste aménagée par les Britanniques, qui relie Hargeisa à Djibouti.

Le village bénéficie donc dès le départ d'une dynamique créée par la présence de pasteurs de la région et surtout, par le trafic routier qui s'intensifie entre le nord de la Somalie et Djibouti. Au sortir de Borama, Quulujeed est la première étape des camions. Des petits commerces apparaissent rapidement et de nombreux pasteurs viennent établir leur campement à proximité des premières habitations, afin de vendre leurs produits aux commerçants du village. Un autre élément conjoncturel va accélérer le développement villageois. Il s'agit de la sécheresse de 1955, particulièrement ressentie dans le district de Borama-Seylac, et dans toute la plaine de Jijiga.

Les risques de famine liés aux lourdes pertes en bétail et à la hausse du prix des céréales, vont conduire l'administration coloniale à installer un camp de

secours dans la localité d'Abdulqader, à mi-chemin entre Borama et Seylac<sup>17</sup>.

Dès le début de la sécheresse, les pasteurs Dudub affluent vers le Protectorat où sont installés les principaux marchands du lignage, les mécanismes de sécurité traditionnels sont rétablis : les marchands collectent peaux et cuirs, activent la commercialisation du bétail et offrent quelques facilités aux pasteurs pour l'accès aux céréales d'importation.

Avec l'ouverture du camp d'Abdulqader, à une vingtaine de kilomètres de Quulujeed, les migrations vers le Protectorat s'accélèrent. D'autant plus que pour venir en aide aux pasteurs sinistrés, les Britanniques vont les embaucher temporairement sur les chantiers de travaux publics du district. L'apport de numéraire permet effectivement aux pasteurs de s'approvisionner dans les commerces de leurs parents.

La crise participe ainsi à la reformation des liens entre pasteurs et commerçants du lignage sur le site de Quulujeed, et ce, quelques mois à peine après la fondation du village. Au même moment, la politique de sédentarisation agricole qui, à Gogti, constitue la réponse éthiopienne à la crise, accentue le départ des pasteurs vers le Protectorat.

Comme cela est toujours le cas, une partie des campements vont demeurer à Quulujeed après la résorption de la crise. Ce village devient ainsi le nouveau point d'ancrage autour duquel les pasteurs Dudub vont organiser leur transhumance.

---

<sup>17</sup> Cf Boothman (op.cit.: 28).

*Les notables à Quulujeed : investir l'appareil d'État*

Les notables Dudub ne se contentent pas de reconstruire un nouveau village. Dans les années qui suivent leur installation, ils entreprennent de participer pleinement à la construction du futur État somalien.

Une première opportunité politique se présente en 1957. A la demande des Britanniques, le lignage doit désigner une personnalité représentant le village. Cette formalité découle d'une loi instaurée en 1950 par l'administration coloniale et qui introduit des autorités locales (Local Authorities)<sup>18</sup>. Ces autorités locales ne sont pas uniquement chargées de représenter les clans et lignages comme le faisait les Akils. Elles font appliquer la loi, participent au maintien de l'ordre, disposent de véritables pouvoirs judiciaires. À la fin de leur période coloniale, les Britanniques inaugurent ainsi une véritable formule d'administration indirecte. Cette nouvelle organisation va susciter de vives réactions parmi les aînés de clans et lignages, ainsi que parmi les Akils, qui voient leur position amoindrie<sup>19</sup>. En règle générale, c'est pourtant parmi ces derniers que l'administration recrute les nouvelles autorités locales.

Toutefois, sans que l'on sache pourquoi, l'on procédera différemment à Quulujeed. La désignation du chef du village va se faire par cooptation au sein du lignage. D'emblée, les Akils existants vont être écartés. De même, aucun notable, parmi les plus en vue dans la gestion des affaires publiques du lignage, ne présente

---

<sup>18</sup> Cf. Lewis (1961 : 200).

<sup>19</sup> *ibid.*

sa candidature. En fait, deux individus relativement peu connus et représentant chacun les deux sous-ensembles du lignage (Bah Musaafin et Bah Saleeban) vont concourir. Le représentant de la fraction Bah Musaafin sera désigné.

Qui est cet homme ? Pourquoi a t-il été désigné ? Comment le vote s'est-il déroulé ?

Musa Q.<sup>20</sup> est né en 1915 dans la région de Gogti. Il s'installe à Quulujeed au début de l'année 1957, quelques mois seulement avant sa désignation. Il n'est pas à proprement parler un sympathisant de la mouvance nationaliste. Il n'a pas non plus d'activité commerciale. A Gogti, il gère le troupeau de sa famille et s'occupait un peu de contrebande. Ainsi, avant sa nomination comme chef du village de Quulujeed, cet homme n'a aucune visibilité politique au sein du lignage. Or, il est probable que ce soit précisément cette qualité qui contribue à sa nomination. En effet, cette fonction de chef de village transformait complètement l'activité de médiation, en lui conférant un contenu politique beaucoup plus fort. Le choix d'une personnalité un peu terne apparaissait comme un compromis permettant de neutraliser la compétition entre les notables. Il s'agissait d'éliminer tout risque de dérive autoritaire et de nouvelles divisions internes à un moment où le conflit avec Axmed Haji Bahdon affectait le lignage.

---

<sup>20</sup> Nous préserverons ici l'anonymat de ce personnage car nous n'avons pas eu l'occasion d'évoquer avec lui de son vivant (il est décédé en 1993) ni avec sa famille son éventuelle citation dans ce document.

Revenons maintenant sur le déroulement de l'élection. La répartition des allégeances entre les deux candidats s'opère sans doute selon des modalités segmentaires. Les lignées qui composent l'ensemble Bah Saleeban (à savoir les lignées Irgin, Dharaar et Samatar) vont soutenir l'adversaire de Musa, un dénommé Aw Aden Rabeh de la lignée Dharaar. Les partisans de Musa Q. se recrutent, quant à eux, majoritairement parmi les lignées Hodaal, Dadar, Xildiid, qui composent l'ensemble Bah Musaaafin. Dans sa forme, l'élection se déroulait dans le cadre d'une réunion (shir) rassemblant tous les adultes mâles autour d'un arbre, conformément à la tradition. Mais il n'y a pas eu de votes à main levée (qacantaq), comme cela sera le cas, par la suite, pour d'autres élections ou désignations locales. Les aînés influents dans l'espace pastoral, les personnalités religieuses, les commerçants et courtiers, les personnalités établies en ville ... tout cet ensemble de personnes formant la notabilité disparate du lignage, intervenait à tour de rôle et argumentait les raisons de leur choix. Toutefois, si dans les grandes lignes les allégeances segmentaires sont respectées, il est des individus qui s'en démarquent nettement. Ainsi, la principale opposition à l'élection de Musa Q. va se manifester au sein de sa propre lignée, en la personne de Cawaale Kahin "Jiir", l'un des animateurs de la SYL locale.

Jiir et Musa appartiennent à la même lignée Dadar. Ils sont de la même génération, sont tous les deux originaires de Gogti et ont, de ce fait, grandi ensemble. C'est sans doute à cause de cette proximité que les raisons de l'opposition de Jiir prennent une tournure personnelle, en rapport avec des traits de personnalité supposés de Musa. Au cours de la réunion de désignation, Jiir avancera trois raisons au rejet de la



candidature de Musa. La première renvoie à une accusation d'adultère. Musa avait - selon Jiir - tendance à courtiser les femmes mariées du lignage. La seconde raison mentionne la duplicité (là encore présumée) de Musa. Cette accusation se nourrissait peut-être du rôle trouble que ce dernier a joué à Gogti, pendant le conflit qui opposait la SYL locale aux agents Éthiopiens. Enfin, pour Jiir, Musa était loin d'être le médiateur idéal. Il reste persuadé qu'à terme celui-ci utilisera sa fonction contre le lignage. Les arguments de Jiir ne seront pas pris en considération. Plus fondamentalement, la désignation de Musa met en évidence le poids décisionnel d'un personnage, Cilmi Talaan l'un des chefs de file de la nouvelle génération de cheikh du lignage. De l'avis de tous nos informateurs, l'appui de Cilmi sera décisif.

A la suite de cette opposition, Musa nourrira une grande rancune à l'encontre de son cousin Jiir.

Lors de l'indépendance en 1960, Musa Q. sera confirmé dans sa fonction. Il devient maire du village et il conservera cette charge jusqu'à sa mort en 1993.

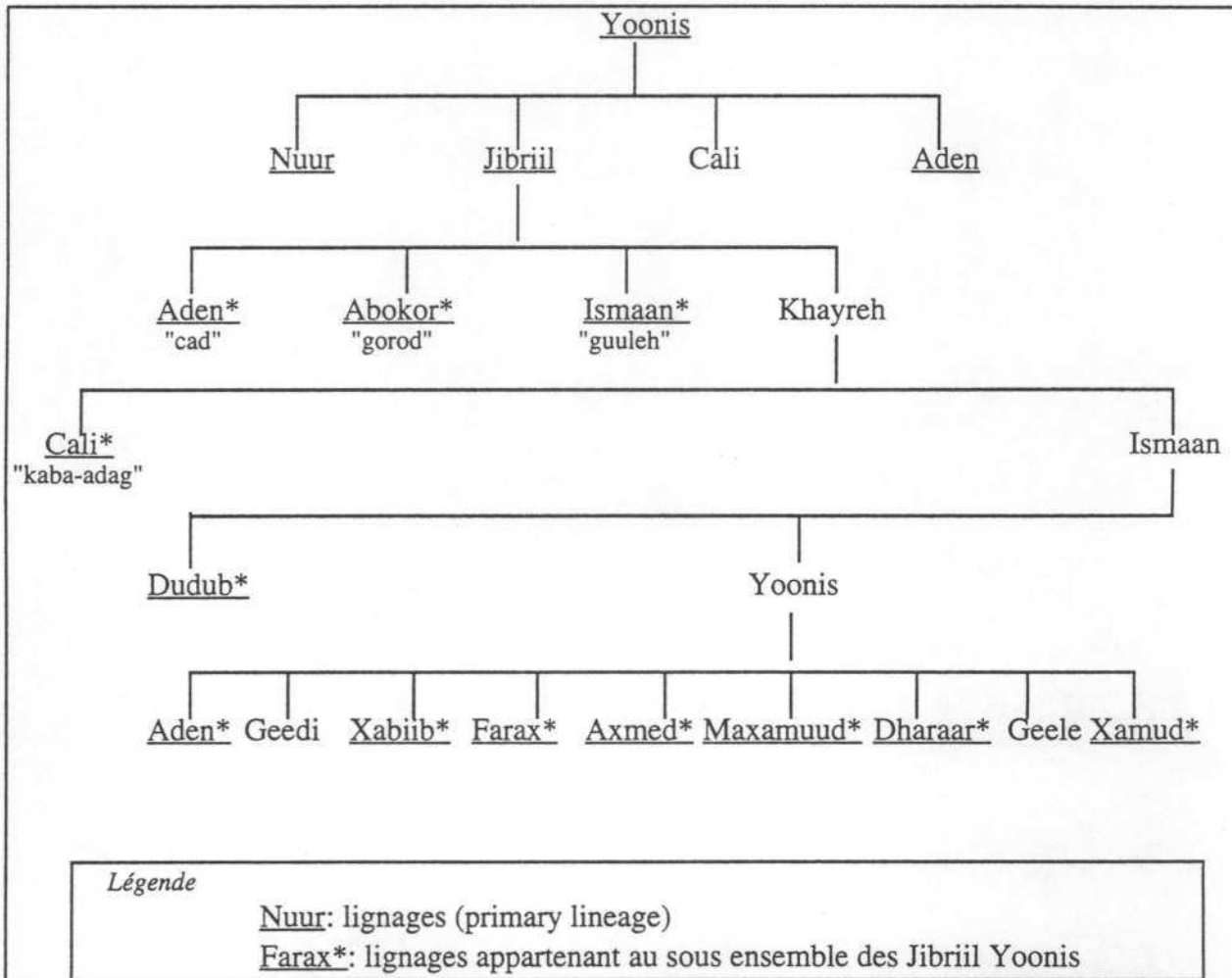
L'insertion politique des notables Dudub dans les structures régionales et nationales va se faire à travers l'occupation d'espaces intermédiaires, par le biais de positionnements au sein du clan des Gadabuursi et dans l'ensemble régional nord Somalie. Avant d'aborder ces points, quelques rappels s'imposent ici.

Nous avons vu qu'au sein du clan des Gadabuursi (comme dans tous les clans somalis) des regroupements politiquement significatifs se constituaient à divers niveaux de segmentation. Nous avons également signalé que la formulation d'appartenance à ces regroupements est motivée de manière contextuelle : le niveau

d'appartenance segmentaire exprimé, est fonction de la position de l'interlocuteur dans l'espace social généalogique. Dans le clan Gadabuursi, trois entités politiques apparaissent au plus haut niveau de segmentation : il s'agit des fractions Habar Afaan, Makahiil, Mahad Case. Les Dudub appartiennent à l'ensemble Makahiil. En deçà, d'autres regroupements significatifs se construisent autour de l'ancêtre Yonis (regroupant les fractions Nuur Yonis, Jibriil Yonis, Aden Yonis).

Le dernier niveau généalogique d'association politique (avant le lignage) renvoie à l'ensemble Jibriil Yonis.

Figure 11 : Les lignages Jibriil Yonis.



Pour les Dudub, le jeu politique qui s'instaure va consister - à l'échelon clanique - à promouvoir les composantes du clan qui lui sont les plus proches généalogiquement. A l'échelon régional, il s'agit de positionner le clan dans l'arène politique régionale et

nationale. Or dans le nord de la Somalie, le clan Gadabuursi occupe une position relativement marginale par rapport aux clans Isaaq.

Ceux-ci, en raison de leur insertion précoce dans les réseaux commerciaux et les rouages de l'administration coloniale, dominent la vie politique et économique du Protectorat, depuis les débuts de la colonisation.

Dans les années 1950, le principal mouvement nationaliste du Somaliland, le Somaliland National League (SNL) recrute ses membres majoritairement parmi les Isaaq.

Revenons aux Gadabuursi, maintenant. A l'intérieur de ce clan, le lignage des Dudub n'a pas de réelle visibilité politique au moment de l'indépendance. La plupart de ses membres vivait hors du Protectorat, en Éthiopie. Il était peu représenté dans les villes du Protectorat et notamment à Borama, le chef-lieu de district. Peu de Dudub étaient insérés dans les structures commerciales et avant les années 1960, aucun membre du lignage n'avait suivi une scolarité de type occidental.

Les Dudub en tant que groupe occupent ainsi une position marginale au sein d'un clan relativement périphérique lui-même.

Toutefois, le lignage compte parmi ses membres quelques personnalités actives qui contribuent à compenser cette marginalité du groupe. Une poignée d'individus se retrouvent ainsi impliquée dans les grandes aventures politiques qui participent à la construction nationale. Nous en avons déjà eu un aperçu avec l'implantation des cellules de la SYL en pays Gadabuursi. Dans les pages qui suivent, nous allons nous intéresser aux formes de médiation que ces personnalités mettent en œuvre. Pour

cela, notre attention se portera à nouveau sur des événements. A travers le déroulement local des trois élections législatives qui précèdent le coup d'état de 1969 (élections de 1960, 1964, 1969), nous tenterons de saisir les formes d'articulation entre les échelons locaux et nationaux durant cette première phase de construction de l'État.

#### L'élection de 1960

En pleine phase de décolonisation, les Britanniques introduisent en 1957 un conseil législatif (Legislative Council) dans le Protectorat. Dans sa première version, les membres somalis du conseil sont désignés et surtout ils sont minoritaires. Il faudra attendre 1959 pour que soient mises en place les structures d'une véritable assemblée élue. Les premières élections au suffrage universel du Protectorat se déroulent en Février 1960. Elles débouchent sur la victoire des formations nationalistes et la proclamation d'indépendance.

Quelques mois avant cette élection, un groupe de notables Gadabuursi se réunit à Boon, un village situé à une quinzaine de kilomètres de Quulujeed. Trois personnalités Dudub y participent. Il s'agit des anciens animateurs de la SYL locale : Mead Alaale, Cabdillahi Tukaale et Musa Muruud (le marchand).

La réunion a pour objet la mise au point d'une stratégie clanique dans la perspective des élections. En fait, la plupart des marchands et élites Gadabuursi voulait se démarquer de la SNL et au-delà, profiter du nouvel espace national pour se défaire de l'hégémonie Isaaq. A Boon, les Gadabuursi présents décident donc de rechercher des alliances politiques avec les populations non Isaaq du

Somaliland. Au terme de cette réunion, l'envoi d'une délégation parmi les clans concernés est décidé.

Quelques semaines plus tard, un nouveau parti est créé : le United Somali Party (USP). Il recrute majoritairement parmi les clans Dir (Ciise et Gadabuursi) et Darood (Dhulbahante, Warsangeli) du Protectorat. Aux élections de Février 1960, l'USP obtient douze sièges sur les trente trois de l'assemblée.

A Quulujeed où le vote se déroule à main levée, l'USP fait l'unanimité. A l'échelon national, trois Gadabuursi entrent au Parlement. L'un d'eux est un Jibriil Yonis, originaire de Boon. Un autre élu, Cabdi Xasan Boni (appartenant à la composante Habar Afaan du clan) entre dans le cabinet du premier ministre. Les notables Dudub connaissent personnellement cet élu. Cabdi Xasan Boni - originaire de la plaine Éthiopienne - travaillait jusqu'en 1954 comme fonctionnaire de l'administration militaire britannique à Jijiga. Malgré leur division à l'échelon régional, l'USP et la SNL forment une coalition politique à Mogadiscio;

#### L'élection de 1964

Les élections de 1964 se déroulent dans un contexte de guerre larvée avec l'Éthiopie. Quelques mois auparavant, plusieurs insurrections avaient éclaté dans l'Ogaaden, plus ou moins encouragées par la Somalie. Ces tensions sont très fortement ressenties à Quulujeed, en raison de la proximité de la frontière. On rappellera que cette brève confrontation internationale (Somalie-Éthiopie) se double localement du conflit interne avec Axmed Haji Bahdon, qui atteindra sa phase paroxystique à ce moment-là. En effet, dans le cadre de la préparation des élections, une réunion est organisée à

Quulujeed. Elle rassemble tous les représentants de la fraction Jibriil Yonis. Il s'agit ici de désigner au sein des lignages de cette composante du clan, le candidat le plus apte à représenter les intérêts de ses groupes. C'est au cours de cette réunion que Axmed va lancer une grenade dans le village. Malgré l'incident, la réunion se poursuit et le candidat des Jibriil Yonis est désigné. Aden Isaaq - c'est son nom - est un ancien fonctionnaire de l'administration coloniale.

L'arène politique nationale est cependant quelque peu modifiée depuis l'élection précédente. En 1963, la SNL a fait alliance avec des dissidents de la SYL pour fonder le Somali National Congress (SNC). L'USP va, quant à lui, se dissoudre et ses membres rejoindront l'une des deux formations (SYL ou SNC). Aux élections de 1964, 3 Gadabuursis sont de nouveau élus au parlement : 2 sur les listes SYL (dont Aden Isaaq) et l'un sur liste SNC.

En 1967, la première alternance présidentielle a lieu. Mohamed.Haji Ibrahim Cigaal, le chef de file des partis du nord, qui vient de rejoindre la SYL est élu. A partir de cette date, Aden Isaaq - la candidat désigné à Quulujeed - va détenir le portefeuille de ministre de l'éducation.

#### Les élections de 1969

Les élections de 1969 seront particulièrement agitées dans l'ensemble du pays. Comme en écho à la fragmentation de l'arène politique nationale, le front Gadabuursi se dégrade également dans le district Borama-Seylac. Plusieurs partis se constituent au sein du clan. A Quulujeed, les notables soutiennent Aden Isaaq, le député SYL et ministre de l'éducation sortant. Aden Isaaq - on l'a vu - était un Jibriil Yonis, les raisons de son

soutien étaient donc principalement d'ordre clanique. Or, pour la première fois une opposition électorale se manifeste au sein du lignage. Elle est conduite par Jiir. Celui-ci se propose de soutenir un autre candidat Gadabuursi, du lignage Nuur Yonis. Haji Ibrahim Nuur (c'était le nom de ce candidat) n'était pas un inconnu à Quulujeed : ce riche marchand enrichi grâce à son commerce d'importation de dattes d'Iraq était, dès 1960 l'un des promoteurs de l'USP, lors de la réunion de Boon. En 1964, il faisait également parti des trois élus Gadabuursi du parlement de Mogadiscio. Mais son élection de 1964 s'était faite sans le soutien des Dudub qui avaient massivement voté pour Aden Isaaq.

Jiir reprochera à Aden Isaaq de ne pas avoir contribué au développement de la scolarisation des jeunes de la région, malgré son portefeuille de ministre de l'éducation. En fait, les deux premiers lycéens du lignage qui suivaient un enseignement secondaire à la Trade School de Hargeisa avaient dû rentrer au village, faute de moyens financiers pour poursuivre leurs études. Ils demeuraient à Quulujeed depuis une année lorsque la campagne électorale commença. Jiir tiendra le ministre pour responsable de cette situation. Celui-ci n'avait pas rempli ses obligations envers la base clanique qui l'avait élu. En 1968, Jiir décide donc de faire campagne pour Haji Ibrahim. En très peu de temps, il va mobiliser contre Aden Isaaq une frange importante de la population locale. Ses partisans se recrutent surtout parmi les pasteurs.

Plusieurs raisons concourent à ce mouvement d'adhésion.

On peut y voir d'abord un premier signe de rejet d'une classe politique somalienne qui n'a finalement rien entrepris en faveur des populations rurales. La



personnalité de Jiir, son franc-parler, son prestige de militant nationaliste historique et sa proximité avec les pasteurs contribuent également à son succès. Mais un facteur plus immédiat vient s'ajouter à ces éléments. En 1966, l'État somalien introduit une taxe sur les importations de khat. Il entreprend également de contrôler plus fermement les mouvements aux frontières. Cette situation fait suite aux tensions de 1964 avec l'Éthiopie. A ces impératifs de sécurité s'ajoute une volonté de limiter la contrebande. A Quulujeed, Musa Q. est chargé de l'application de cette mesure. Probablement pour ridiculiser son ancien adversaire, mais aussi parce qu'il pratiquait lui-même la contrebande, Jiir va contrevenir au nouveau règlement. Pire, il va organiser une campagne de désobéissance qui va accroître son prestige auprès des pasteurs, mais aussi aggraver le contentieux avec Musa Q.. L'État ne disposait sans doute pas, à ce moment là, des moyens coercitifs pour faire appliquer ces mesures de contrôle.

La campagne électorale intervient donc dans ce climat villageois déjà exacerbé. Aden Isaaq, de passage à Quulujeed en 1968 à l'occasion d'une tournée électorale, va vite prendre la mesure du danger que représente Jiir. Il organise aussitôt une réunion de conciliation pour mettre un terme à la dissidence. Dans les palabres qui ont suivi, Jiir aurait décliné une somme d'argent proposée. Il va toutefois conditionner son soutien à la construction d'une école et à l'octroi d'une bourse aux deux étudiants du lignage. L'accord se fera sur cette base. En mars 1969, Aden Isaaq est réélu avec la SYL. Le coup d'état d'octobre de la même année va surseoir à la promesse d'une école. Celle-ci n'apparaîtra que deux ans plus tard, comme une

réalisation du peuple, encadré par le nouveau régime socialiste.

En résumé, les manœuvres électorales apparaissent comme la seule manifestation de la présence de l'État dans la vie locale. La rencontre entre ces deux réalités s'opère essentiellement par le biais des notables qui constituent la clientèle politique locale des rares parlementaires du clan. Ici, le clientélisme se développe très nettement dans le cadre des réseaux claniques : la relation État-village s'effectue à travers des liens directs, personnalisés. Cette dynamique court-circuite complètement les instances administratives régionales, démontrant ainsi leur faible capacité d'action politique et économique. Dès lors, la relation État-village se décline sur le mode de "l'encapsulation" nominale définie par Bailey (1985 : 150) : neuf ans après son avènement, l'État coexiste avec le village, il ne l'a pas capturé.

Il en va de même sur un plan économique : la localité de Quulujeed (et plus généralement le nord de la Somalie) est décentrée de Mogadiscio. Le fait que les rentes du développement ne parviennent pas dans la région, ne pénalise que modérément une économie peu régulée et fortement orientée vers le commerce.

D'ailleurs, pour nos informateurs la période qui précède le coup d'État de 1969 correspond à un âge d'or. De fait, durant les années 1960, le village jouit d'une remarquable prospérité. L'orientation économique régionale engagée dès 1950 se confirme : le commerce pastoral nord Somali se développe de manière spectaculaire, en rapport avec le boum pétrolier dans les pays du Golfe et l'ouverture consécutive de nouveaux marchés arabes. Surtout, le nord de la Somalie est étroitement lié à l'espace Djiboutien. Située à moins de

300 kilomètres de Borama, la colonie française constitue effectivement le principal port d'importation des produits qui circulent dans les marchés nord somaliens.

Le développement des liens économiques entre le pays nord Somali et Djibouti se répercute à l'échelle du village de Quulujeed et plus largement du lignage Dudub de trois manières. Elle permet une réorientation de l'activité marchande licite et illicite (contrebande) vers la colonie française. Ce mouvement s'est engagé, comme nous l'avons vu, plusieurs décennies avant l'indépendance. Parallèlement, de nombreux membres du lignage vont s'établir à Djibouti où ils trouvent à s'employer dans l'armée française, dans le secteur des activités portuaires et maritimes ou dans des emplois plus marginaux (gardiens, manœuvres, ...). À partir des années 60, un autre mouvement d'expatriation de main d'œuvre se fera en direction des pays du Golfe. Ces communautés immigrées contribuent à la prospérité du village à travers le rapatriement de sommes d'argent. Enfin, au village même, nous avons vu que l'accroissement du trafic routier entre le nord de la Somalie et Djibouti est un facteur de développement économique.

D'autre part, vers la fin des années 60, de nouvelles relations s'instaurent entre les deux villages de Gogti et Quulujeed. L'arrestation de Axmed Haji Bahdon en 1966 a, en effet, mis un terme au conflit lignager. Dans le même temps, une politique de détente s'engage entre la Somalie et l'Éthiopie, après les tensions de 1963-64. Il est probable que cette situation ait facilité les échanges économiques et la circulation des pasteurs à la frontière. Nos informateurs affirment, en effet, qu'à cette époque Gogti redevient le principal marché de grains des membres du lignage.

Toutefois, si nos informateurs parlent de cette période comme d'un âge d'or, c'est surtout en comparaison aux situations qu'ils vont vivre à partir de 1969.

### 13-2 L'État au village (1969-90)

Le 15 Octobre 1969, quelques mois après une campagne électorale désastreuse, le président M. Cabdorachid Cali Shermake est assassiné par l'un de ses gardes du corps.

Moins d'une semaine après - le 21 Octobre - alors que les députés se préparent à désigner un nouveau président, l'armée prend le contrôle des points stratégiques de Mogadiscio et investit le parlement. Les membres du gouvernement et les principales personnalités politiques sont arrêtés. La constitution est suspendue, l'assemblée nationale fermée, la court suprême abolie et les partis politiques interdits. À la place de ces diverses institutions, un Conseil Suprême de la Révolution (CSR) est instauré. Il est dirigé par le commandant des forces armées somaliennes, le général Maxamed Siyad Barre.

Le nouveau pouvoir qui s'installe en Somalie est un pouvoir militaire : le CSR se compose de 25 officiers supérieurs.

Le coup d'État se déroule sans effusion de sang et l'accueil passif, voire favorable, que lui réservent les populations met en évidence l'ampleur du rejet d'une classe politique qui s'était coupée du peuple, avant de pervertir la démocratie parlementaire.

Siyad Barre va construire la légitimité du coup d'État autour de ce sentiment. Très vite, en effet, les objectifs programmés du pouvoir militaire, inscrits dans la "Première charte de la Révolution", se posent en

rupture par rapport à la politique conduite depuis l'indépendance<sup>21</sup>. Ils identifient le défaut de mobilisation des populations, la désertion des campagnes par l'État, la dépendance extérieure et la non-redistribution de l'aide internationale comme source du sous-développement et des inégalités.

Pour les militaires qui prennent le pouvoir et l'intelligentsia qui les soutient, engager le pays sur la voie du développement signifiait, d'abord, s'extraire de la dépendance extérieure en relançant une économie productive locale. La dénonciation de la bourgeoisie parlementaire désignée comme le "Parti de l'étranger" relançait une surenchère nationaliste en sommeil, depuis les premiers temps de l'indépendance. Il s'agissait de trouver les moyens de contrôler les forces du Marché, de limiter le recours à l'aide internationale, ou à défaut de l'orienter vers des secteurs d'intérêt national, d'intervenir sur une économie rurale présentant des caractères définis comme pré-capitalistes pour en développer le potentiel. Autant de points sur lesquels l'ancien régime avait failli, dépassé qu'il était par la gestion de l'État, écrasé par la rente extérieure qui avait fini par le corrompre.

L'imposition d'un État fort apparaissait comme la condition du succès de cette politique. La conduite planifiée du développement passait par la mise en place d'une superstructure réalisant de facto l'intégration

---

<sup>21</sup> Peu après le Coup d'État, Siyad Barre le justifiera ainsi : "It was no longer possible to ignore the vile things like corruption, bribery, nepotism, theft of public funds, injustice and disrespect for our religion and the laws of the country. Intervention by the army was inevitable". Cité par Markakis (1987 : 217).

politique et économique du pays, éliminant aussi toute opposition politique, toute entrave au cadre d'action défini.

Le diagnostic établi par le CSR quant à la politique du régime parlementaire et les orientations définies par le nouveau régime désignaient de fait le socialisme comme idéologie et pratique du gouvernement. Pour les nouveaux dirigeants somaliens, le socialisme apparaissait comme une voie qui, dans la solution de développement proposée, réaffirmait le rôle directif et prééminent de l'État<sup>22</sup>.

En conséquence de quoi, trois mois après sa prise de pouvoir, le régime militaire expulse l'American Peace Corps, tout en se rapprochant des pays de l'Est et de la Corée du nord. Moins d'un an après le coup d'État, le pays compte près de 1000 conseillers soviétiques.

Avant d'entrer plus avant dans les aspects de la politique du régime en rapport avec le propos de notre étude, il convient ici de revenir sur un premier point posé comme une énigme. Il est en effet difficile de saisir ce qui faisait exactement la popularité avérée de ce régime (au moins durant les premières années de son règne) notamment dans les campagnes. S'il est possible d'associer l'accueil favorable que lui réservèrent les populations urbaines au fait qu'elles voyaient en l'opulence ostentatoire des parlementaires, les signes d'une accumulation non redistribuée, les populations rurales somaliennes avaient de toutes autres dispositions à

---

<sup>22</sup> Cf. le socialisme défini par Siyad Barre : "For us socialism is simply defined. It is a system in which the State takes primary responsibility for the political, social and economic development of the nation". Cité dans Markakis (op.cit.: 218).

l'égard des pouvoirs politiques en général. Relativement épargnées par l'administration coloniale (en particulier dans le nord), déconnectées du pouvoir post colonial, elles ne subissaient pas, à proprement parler, de situations d'exploitation. Au regard des populations rurales traditionnellement rétives à tout contrôle étatique, les premières années du régime socialiste somalien jouissent encore aujourd'hui d'un crédit plus important que l'ancien régime parlementaire.

Pour nos informateurs de Quulujeed comme pour beaucoup de Somaliens, le régime militaire est crédité de deux vies : la première renvoie à la période de la Révolution (Kacan en Somali) qui est celle de l'État fort et respecté. On se remémore avec fierté les réalisations du régime - à cette époque - comme la grande campagne d'alphabétisation de 1972-73, ou encore la scélérité des secours mis en place lors de la grande sécheresse de la même époque. La seconde vie du régime est celle qui va entraîner le pays dans le marasme : elle débute avec la guerre de l'Ogaaden en 1977-78 et la défaite, la dérive autoritaire du régime, le marasme économique et l'apparition des camps de réfugiés, l'entrée en guerre civile et la déliquescence de l'État.

C'est à restituer le cheminement de l'État en ses deux vies et à saisir les changements qu'il va introduire dans l'espace local étudié, que nous allons consacrer les pages qui suivent.

*Trajectoire économique : de l'improduction capitaliste à l'improduction socialiste.*

Les nouvelles dynamiques politiques introduites en Somalie à partir de 1969 se traduisent, d'une part, par la mise en place d'une économie planifiée qui implique notamment l'État dans le développement des campagnes ; d'autre part, par la mise en place d'un appareil étatique de contrôle social sans précédent.

En 1970, l'État nationalise les banques, les assurances, la distribution de pétrole, la production électrique et la seule raffinerie de sucre du pays. La plupart de ces entreprises étaient contrôlées par les firmes étrangères, en majorité italiennes. La mesure apparaissait donc autant comme une volonté de l'État de se donner les moyens politiques de son développement en neutralisant les intérêts étrangers, que comme une manière de mobiliser les populations sur les thèmes de l'anti impérialisme et du nationalisme somali. Deux années plus tard, le programme est relancé avec la nationalisation du commerce extérieur. L'État contrôle les importations de céréales, de carburant, de produits pharmaceutiques. Il organise également les exportations de bananes, des cuirs et peaux. Seule la filière pastorale, principale source de revenu du pays, demeure dans le secteur privé.

Des mesures drastiques sont également prises, en vue de réduire les dépenses de l'État. Les salaires de la fonction publique sont diminués, en contrepartie le prix des denrées alimentaires de base sont gelés. Pour accroître les revenus, l'État augmente les taxes sur les rentes, les biens immobiliers et les produits de luxe.

Il met également en place un appareil administratif décentralisé qui organise la collecte de l'impôt.



Ayant pris le contrôle des principaux leviers de l'économie nationale, le pouvoir va s'atteler à son programme de développement des ressources locales, notamment dans le secteur de la production agricole pour lequel l'objectif visé est l'autosuffisance.

Tableau 7 : Part des ressources locales et extérieures affectées au plan de développement, 1963-1982.

Période	Revenus locaux		Financement extérieur	
	Shilling somalis (million)	%	Shilling somalis (million)	%
1963-67	0	0	1400	100
1971-73	118,9	16,2	615,8	83,8
1974-78	1260,3	32,6	2602,9	67,4
1982-86	3199	20	13050	80

Sources Samatar A. I. (op.cit.:121).

Si pour une large part le financement des trois grands plans de développement mis en œuvre entre 1971 et 1986 provient de l'aide internationale, le nouveau régime - à la différence de son prédécesseur - est parvenu à générer localement des revenus qu'il réinvestit dans le développement de secteurs qu'il juge prioritaires.

Jusqu'en 1978, il investira pour l'essentiel dans le secteur coopératif.

La politique économique du régime militaire en matière de développement agricole sera pourtant un échec retentissant, surtout si l'on considère que près de 600 millions de dollars ont été injectés dans ce secteur, entre 1970 et 1984. Or, pour la même période, la production agricole, loin de progresser, va décliner de 3% par an, tandis que les importations de céréales passent de 40 000 à 350 000 tonnes par an<sup>23</sup>. Plusieurs facteurs sont communément avancés pour expliquer ces mauvaises performances.

Ils renvoient d'abord aux aléas climatiques combinés à des situations écologiques difficiles. On estime que deux années sur cinq, en moyenne, ont apporté les pluies nécessaires au cours de cette période. Or, une part importante de l'agriculture reposait sur des cultures pluviales<sup>24</sup>.

Le contrôle rigide des prix institué par l'État aurait également contribué à freiner les incitations à la production et par là même, à limiter la productivité agricole. Pour Abdi Samaatar, l'effort d'investissement de l'État a été essentiellement orienté vers les coopératives d'État et les grandes plantations, au détriment des petits producteurs. Le bilan des coopératives sera particulièrement décevant, conduisant l'État à se désengager de ce secteur, dès 1978.

Enfin, la guerre de l'Ogaden est aussi probablement un élément déterminant dans la réorientation de la politique économique somalienne. L'effort de guerre va effectivement détourner les maigres ressources disponibles pour le développement.

---

<sup>23</sup> Cf. P. Conze, Th.Labahn (1986 : 18)

<sup>24</sup> Ahmed I.Samatar (op.cit.: 93)

La guerre marquera un tournant politique important : outre les implications d'ordre militaire ou de politique extérieure sur lesquelles nous reviendrons, elle entérine la fin du partenariat avec l'URSS.

L'échec du développement planifié, une dette extérieure qui atteint 500 millions de dollars en 1984 et la nécessité de s'extraire de l'isolement politique dans lequel elle se trouve, vont jeter la Somalie dans les filets du FMI. Parallèlement à un plan d'austérité qui va se traduire par un désengagement étatique de presque tous les services sociaux, un début de libéralisation (avec notamment la levée du contrôle sur les prix agricoles) s'engage à partir de 1981<sup>25</sup>.

Toutefois cette libéralisation économique n'a pas d'équivalent politique. Au contraire, l'État renforce chaque jour un peu plus, sa politique autoritaire.

Le régime qui a pris le pouvoir en 1969 est une junte militaire qui n'est pas prête à tolérer quelque opposition que ce soit à la mise en œuvre de sa politique. Progressivement, au gré des purges, Siyad Barre va s'affirmer comme le véritable homme fort du pays, lors de la formation du parti unique, le Parti Socialiste Révolutionnaire Somali, en 1976. Cette trajectoire de la collégialité formelle du CSR au pouvoir personnel sera particulièrement manifeste : Siyad Barre effectue un cumul de fonctions en devenant simultanément secrétaire du Parti, président du Politburo, président de la république et commandant en chef des forces armées.

---

<sup>25</sup> Cf. Conze, Labahn (op.cit.:19).

Toutefois, avant même qu'il formalise l'exercice du pouvoir personnel, l'appareil de contrôle social et le quadrillage policier du territoire sont déjà en place.

Une loi de sécurité d'État a été instaurée en 1970 : elle proscrie tout acte contraire à la nouvelle éthique édictée par le régime (tels que le tribalisme, la corruption, le dénigrement du régime, etc) qui, de ce fait, devient passible de la peine de mort.

Pour s'assurer l'adhésion des masses, le régime met en place une série d'institutions policières à double vocation : contrôler les populations et les encadrer dans les activités productives.

En 1970, la National Security Court (NSC) est créée afin de juger les délits antirévolutionnaires. Elle est relayée sur le terrain par le sinistre National Security Service (NSS), la police du régime. Le NSS tisse sur l'ensemble du territoire un vaste réseau de surveillance.

À travers le NSS, l'État aura la main lourde pour tous ceux qui s'opposent (ou sont tout simplement soupçonnés d'opposition) à sa politique. Par exemple, lorsqu'au début des années 1970, l'État met en place un contrôle des importations de denrées alimentaires et un contrôle des prix, l'activité du NSS consistera à traquer les commerçants qui contreviennent à la politique de régulation des prix : 34 importateurs locaux seront ainsi arrêtés dans la seule région de Mogadiscio<sup>26</sup>.

De la même manière, une affaire qui fit grand bruit en Somalie montre toute la détermination du pouvoir. En 1975, dans le cadre de l'année internationale de la

---

<sup>26</sup> Ahmed I.Samatar (op.cit.: 88).

femme, le CSR introduit une nouvelle législation familiale qui instaure l'égalité des sexes au sein du couple.

Les notables religieux du pays vont publiquement manifester contre cette loi qu'ils jugent contraire à la Charia. Dix d'entre eux, seront exécutés à Mogadiscio, sans autre forme de procès.

Parallèlement à cette répression féroce, la junte entreprend une politique d'encadrement des populations qui vise à propager la doctrine du régime, à éliminer les vieilles pratiques claniques, à organiser le travail collectif. Au lendemain du coup d'État, un bureau des relations publiques (Public Relation Office) est créée. Placé initialement sous l'égide du ministère de l'information avant d'être rattaché au ministère de l'Intérieur (il devient alors le Political Office), cet organisme met en place des structures d'encadrement professionnel (association des travailleurs) et générationnel (organisation de la jeunesse) dans toutes les villes et localités du pays. Il va également produire une milice dont les membres se désignent comme les "pionniers de la victoire" (Guulwadaal). Les Guulwadaal se recrutaient surtout parmi la jeunesse sans emploi et plus ou moins marginalisée des villes. Il s'agissait, pour le régime, de récupérer ces jeunes désœuvrés pour en faire un modèle d'homme nouveau, au service de la Révolution. Ils étaient principalement chargés des tâches d'encadrement au sein des programmes coopératifs.

Le renforcement de l'État central, l'extension de ses instruments de contrôle vont profondément transformer la nature du pouvoir local. Dans sa forme, la structure du gouvernemental local n'a pas vraiment changé depuis l'organisation mise en place par l'ancien régime

parlementaire. Trois niveaux d'administration territoriales sont délimités : la région, le district, le village. C'est le contenu des fonctions et la relation avec le centre qui font la nouveauté.

Au niveau régional, l'État central est représenté par un gouverneur militaire. Il est directement nommé par le Président de la République, même s'il opère par la suite sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Il est en fait chargé de coordonner l'action de l'État dans les régions. Il en va de même à l'échelon du district, avec le Président de l'administration du District (Chairman of the District Administration). Dans les districts, le responsable désigné par l'État préside une assemblée populaire (Local People Assembly) composée de 21 membres théoriquement élus. Dans les faits, ces membres sont plus ou moins cooptés par les instances locales du Parti. Le responsable du district jouit de pouvoirs très étendus : il organise la collecte des impôts, des patentes et possède un droit de contrôle sur les activités des différentes branches locales des ministères. L'assemblée populaire locale qu'il préside n'a en fait aucun pouvoir réel.

La chaîne d'autorité administrative est donc verticale. C'est l'État central qui a travers ses agents - le gouverneur et le responsable de district - contrôle tous les aspects de la vie des régions : sécurité, éducation, développement, etc..

Enfin, le village (Tuulo) constitue le dernier maillon administratif.

En apparence il présente une direction bicéphale : les anciens Akils rebaptisés Nabaddon (litt. faiseurs de paix) par le nouveau régime, coexistent avec un conseil villageois (Guudi) composé de sept personnes, désignées

par les autorités du district. Dans les faits, c'est le chef du conseil villageois (Guudomiye) étroitement associé au Parti qui détient le véritable pouvoir local. Jusqu'en 1977, son rôle principal consistait à veiller à l'application des politiques et directives du CSR (puis du Parti) au village. À partir de 1977, le Conseil Villageois sera principalement chargé de veiller à la sécurité, au respect de la loi et de l'ordre.

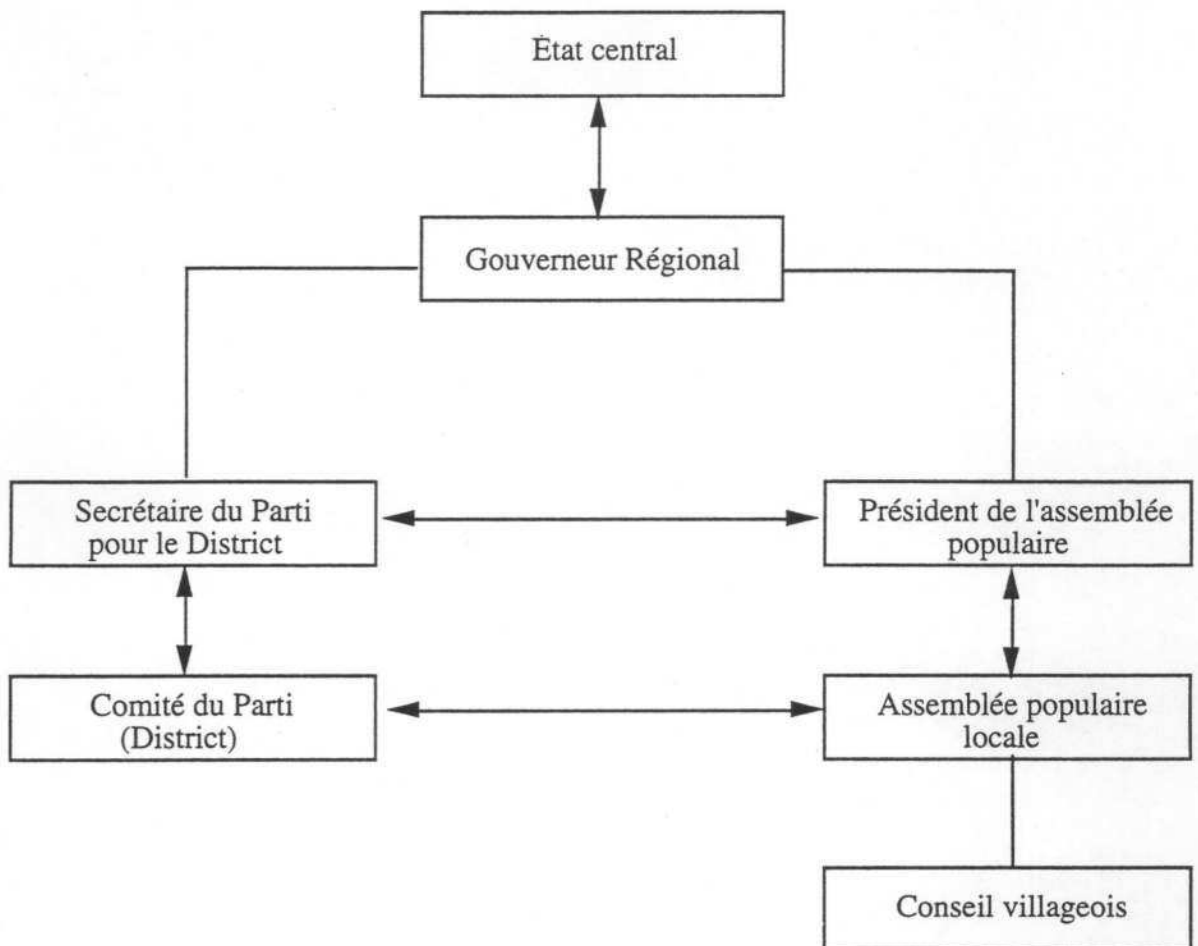


Figure 12 : Organigramme de l'administration locale.

Notons que cette structure de gouvernement local va se modifier de manière formelle entre 1970 et 1984. Jusqu'en 1976, le Gouverneur et le responsable du District représentaient le Conseil Suprême de la Révolution. Lorsque celui-ci va se muer en Parti Socialiste Somali Révolutionnaire, les différentes instances représenteront simultanément l'État et le Parti en un même corps. Les autorités locales auront également pour fonction d'être les Secrétaires du Parti à leur échelon administratif. A partir de 1984, dans le cadre de la libéralisation formelle du régime, les deux tutelles du Parti et de l'État seront de nouveau dissociées.

#### *Le village capturé.*

Revenons maintenant au village : comment s'opère concrètement la subordination des populations locales à l'autorité de l'État ?

En fait, au lendemain de la Révolution, un homme va incarner le pouvoir d'État au village : il s'agit de Musa Q.. Cela faisait plus d'une dizaine d'années qu'il exerçait la fonction de chef du village lorsque la junte militaire arrive au pouvoir à Mogadiscio. Nous avons vu que jusque là, cette fonction de chef était purement nominale. La déconnexion Centre/Périphérie au temps du régime parlementaire ôtait toute consistance à cette fonction de l'autorité locale. D'autre part, on se souvient des conditions de sa désignation au village : choisi en raison de la faible envergure politique qu'on lui prêtait, Musa n'avait en fait aucune marge d'action politique, aucune prise réelle sur les populations locales, aucun poids dans les affaires publiques et la prise de décision au sein du lignage. Il apparaissait



plus ou moins comme le jouet des notables qui l'avait désigné. De ce fait, le pouvoir au village conservait encore un caractère fluide, sans véritable coercition : c'était un pouvoir de représentation. Et il se réaffirmait encore plus comme tel, depuis l'expérience de la dérive d'Axmed.

Les notables, c'est à dire une poignée de marchands, de cheikhs, d'aînés - au sens traditionnel du terme - s'efforçaient de construire, avec la base sociale pastorale, des liens de clientèle non coercitifs. Ici le clientélisme se définissait dans le cadre économique que nous avons présenté : il s'inscrivait dans la conjonction d'intérêts définie et à travers des échanges matériels (produits pastoraux contre articles importés).

Cette relation autorisait ensuite un clientélisme politique, construit dans le cadre de la médiation des notables entre le lignage et les pouvoirs établis.

Musa Q. ne gravitait dans aucune de ces sphères. Du moins, pas au moment de sa désignation comme chef du village, en 1957. Car on peut penser que déjà, au cours des années qui précèdent le coup d'État, il avait entrepris d'investir aussi l'espace de la médiation et d'exercer, avec une plus grande plénitude, ses fonctions de chef de village. Ainsi, peu visible jusque là, il apparaît en 1969 comme l'un des principaux animateurs de la campagne électorale du candidat appuyé par les Dudub.

Son heure arrive toutefois, avec l'avènement du socialisme somalien. Après le coup d'État, alors que les administrations régionales et de District sont totalement renouvelées, Musa sera parmi les quelques autorités locales reconduites dans leurs fonctions. La faible visibilité politique et l'absence de réelle collusion avec la petite bourgeoisie, exécrée par le

nouveau régime, ont probablement contribué à son maintien.

La première action qu'il engage, avec l'appui des autorités militaires, va consister à éliminer politiquement les notables qui tiennent le haut du pavé au village. Dans un premier temps, l'État en prenant le contrôle du commerce d'importation et des marchés locaux, en organisant la collecte des peaux et cuirs va briser la base économique qui assurait la position d'une partie des notables. Au village, Musa accentue cette marginalisation en les écartant des instances politiques locales nouvellement instaurées. Ainsi, le conseil de village qu'il préside se composera des deux Nabbadon (ex-akils), de trois aînés politiquement inexistantes jusque là, et d'un militaire. Aucun Dudub, religieux ou aîné d'envergure locale n'est représenté.

Le conseil villageois (Guudi) est chargé de l'application des directives de l'État dans les localités. Entre 1970 et 1977, le rôle principal de ces institutions consistait en

la mise en oeuvre des politiques de développement et à l'encadrement des producteurs. Le Guudi détient aussi le monopole de la distribution locale des produits vétérinaires. A cette époque et avec l'encouragement du pouvoir central qui cherchait à fixer les populations, les premiers champs cultivés de sorgho pluvial apparaissent à Quulujeed. Musa va également organiser la distribution des terres.

Avec l'appui des Guulwadaal installés au village, il organise également l'encadrement des travaux d'intérêt collectif : en 1970 une école et un petit dispensaire sont construits à Quulujeed, dans le cadre de ce programme.

Mais Musa ne se contente pas de neutraliser les notables villageois. Il va également tenter d'éliminer ses adversaires en profitant des dispositions particulières de l'État en ce qui concerne les régions frontalières.

En effet, les nouvelles autorités vont exercer une surveillance particulièrement tatillonne sur les localités des zones frontalières. Ainsi, à Quulujeed, l'administration locale se fait sous le contrôle étroit d'une poignée de militaires et d'officiers de la NSS. Pour l'État, il s'agit d'affirmer sa présence dans les périphéries de l'espace national. Par ailleurs, le nouveau régime relance une campagne nationaliste dirigée contre l'Éthiopie. Dès 1970, des camps d'entraînement à la guérilla anti-Éthiopienne apparaissent dans les faubourgs de Mogadiscio. Les Éthiopiens réagissent en quadrillant militairement le Hawd et l'Ogaaden. À travers la réactivation de ces tensions, les zones frontalières deviennent particulièrement sensibles et la suspicion d'espionnage tend à se développer. Elle est en tout cas utilisée par la junte comme une arme permettant de contrôler et limiter les mouvements de personnes aux frontières avec l'Éthiopie.

En 1971, un Gadabuursi du District de Borama, accusé d'espionnage est ainsi exécuté à Hargeisa. Il s'agit d'impressionner les populations. À Quulujeed, les intimidations se multiplient et toute personne qui franchit la frontière (pour se rendre à Gogti, par exemple), est systématiquement interrogée par les agents du NSS établis au village<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Des personnes comme Cabdillahi Tukaale, l'un de nos informateurs et leader historique de la SYL locale, seront arrêtées dans le cadre de ces intimidations.

C'est dans ce contexte qu'en 1971, Musa fait arrêter son cousin et vieil adversaire, Jiir, en l'accusant d'espionnage au profit des Éthiopiens. Les conditions de son arrestation et le déroulement de l'affaire nous furent ainsi relatés par l'un de nos informateurs<sup>28</sup> :

"Musa a fait arrêter Jiir en le dénonçant, en disant que c'était un espion des Éthiopiens. Lui qui était l'un des vrais nationalistes du lignage. Il a été enfermé à Borama, à la prison du District et ils l'ont gardé pendant un an avant de le juger. Nous, nous pensions qu'il allait mourir. Une accusation pareille c'était la peine de mort. Mais on a quand même voulu faire tout notre possible pour l'éviter. Avec la famille, on a organisé une collecte dans le lignage. Jiir était aimé des gens. Il était aimé des bédouins et des vagabonds, il était aussi respecté par les marchands. Et puis il était connu dans la ville car il était chauffeur de camion. Tout le monde savait que c'était une machination, que Musa voulait le tuer. Alors on a fait la collecte et on a payé un avocat ["Lawyer"] de Hargeisa. Il coûtait très cher, je crois qu'on a réuni presque 10000 shillings. C'est Maxamed Samaale, un Dudub installé à Abu Dhabi qui a payé le plus. Il était transporteur là bas.

Au moment du jugement, en 1972, Musa a fait venir ses témoins. Il y avait un officier du NSS, des gens du sud avec qui il était ami. Il a dit que Jiir était anti-révolutionnaire. Musa a rappelé aussi

---

<sup>28</sup> Entretien avec Maxamed Xuseen Kahin (neveu de Jiir), fait à Borama le 04/07/94. Cet entretien s'est déroulé en présence de plusieurs personnes qui intervenaient aussi. Parmi ces personnes se trouvaient un ancien colonel du NSS, membre du lignage.

l'histoire du Khat, quand en 1966 Jiir n'avait pas voulu payer les taxes sur le khat. Il a fait venir d'autres témoins du lignage qui ont raconté la même chose.

Tout le monde était sûr qu'ils allaient le tuer. Mais l'avocat a bien défendu Jiir. Il a montré que les autres mentaient. C'est comme ça qu'il est sorti.

Après Jiir, Musa a fait arrêter encore beaucoup de gens du village. Mais personne n'a été exécuté. Le cas de Jiir c'était le pire qu'on a connu.+

On ignore les raisons véritables qui ont fait que Jiir a survécu à ce procès. La plaidoirie de l'avocat y a sans doute contribué. Mais cela peut également s'expliquer par le fait que l'État est encore, au début des années 70, dans sa phase de légitimation. Il s'impose comme un État certes fort, mais également juste. Les juges ont pu ainsi se rallier au sentiment général de "règlement de compte local" qui entourait cette affaire. Quelques années plus tard, Jiir n'aurait sans doute pas eu la même chance.

*La guerre, la loi et l'ordre : le Xeer Tuulo.*

Il n'aura pas l'occasion d'assister au renforcement du pouvoir de Musa après la guerre de l'Ogaaden : il meurt en 1977, dans un accident de camion.

Sa disparition coïncide avec l'événement qui va constituer un tournant décisif dans l'histoire récente des Somalis : le déclenchement de la guerre de l'Ogaaden. Le nouveau régime Somalien avait, dès son avènement, relancé des revendications irrédentistes. Elles permettaient de mobiliser les populations sur un thème nationaliste populaire et peut être, à la veille de l'entrée en guerre, s'agissait t-il aussi de

détourner l'attention d'un bilan économique plutôt négatif. Les recompositions du paysage politique régional paraissent toutefois particulièrement déterminantes dans la décision somalienne d'entrer en guerre. En effet, elle s'inscrit dans un contexte de fragmentation politique éthiopienne engagée après la chute d'Hailé Sélassié, en 1974. A la même époque se dessine l'indépendance du territoire Français des Afars et des Issas, l'ex-Côte Française des Somalis, ainsi rebaptisée par les Français afin de neutraliser le nationalisme somali.

C'est dans ce contexte que dans le courant des années 1970, la Somalie entreprend une politique de soutien aux guérillas somaliennes qui luttent pour l'auto-détermination: le Front de Libération de la Somalie Occidentale (FLSO) dans le Hawd et l'Ogaden ; le Front de Libération de la Côte des Somalis (FLCS) à Djibouti.

L'entrée en guerre contre l'Éthiopie découle d'un sentiment perçu de supériorité militaire : tandis que l'empire éthiopien était menacé de désintégration, l'armée somalienne, équipée par les Soviétiques, semblait relativement performante. Or, au moment même où la tension entre les deux pays se développe, les alliances régionales se recomposent : le nouveau pouvoir Éthiopien (Derg) va rompre avec les USA et se rapprocher de l'URSS. Ce rapprochement intervenait alors que la guérilla somalienne (FLSO), soutenue par le régime, avait déjà engagé diverses actions militaires : elle contrôlait en 1976 l'essentiel du Hawd et de l'Ogaden, à l'exclusion des villes (Jijiga, Harar, Dire Dawa).

En novembre 1977, la Somalie rompt avec l'URSS et entre en guerre contre l'Éthiopie. En quelques semaines elle occupe Jijiga et entreprend le siège de Harar. Les victoires seront de courte durée cependant, les nouveaux

alliés de l'Éthiopie vont, en effet, organiser une terrible contre offensive : équipée de matériels soviétiques, encadrée par des officiers russes et appuyée par près de 10000 cubains, l'armée éthiopienne va repousser les forces somaliennes. En mars 1978, Siyad Barre annonce le retrait total de ses troupes. On estime à 25000 le nombre de Somalis tués durant ces opérations militaires, un chiffre extrêmement élevé, pour une population d'environ 5 millions d'habitants.

L'effort de guerre a ruiné l'économie et l'isolement diplomatique dans lequel se trouve le pays accentue le marasme. A cela s'ajoute l'afflux de près de 700000 réfugiés somalis qui fuient les zones de guerre, puis les persécutions éthiopiennes liées au quadrillage des régions dites "insurrectionnelles".

La guerre de l'Ogaaden a été très douloureusement vécue par les Dudub. D'abord parce que la zone frontalière locale a constitué un front militaire durant les combats. Les troupes somaliennes et éthiopiennes se sont affrontées dans l'espace pastoral traditionnellement fréquenté par les Dudub (entre autres) ; la plaine de Jirjir qui sépare les deux villages de Gogti et Quulujeed a été semée de mines anti-char qui encore aujourd'hui, explosent épisodiquement, tandis que les villages sont eux-mêmes transformés en place forte : jusqu'en 1958, les artilleurs des deux armées échangeront régulièrement des tirs. Durant la guerre et jusqu'en 1984, Quulujeed subira également plusieurs raids de l'aviation éthiopienne.

De nombreux Dudub vont fuir l'Éthiopie et la région de Gogti devenue zone de sécurité militaire : les plus courageux s'établiront à Djibouti, les autres à Quulujeed ou Borama. Enfin, une quantité non négligeable de pasteurs rejoindra les camps de réfugiés somaliens.

En Somalie même, la défaite de l'Ogaaden accentue l'orientation autoritaire et personnelle de Siyad Barre: le régime somalien a perdu dans la guerre son prestige et ce qui lui restait d'intention populiste.

Au lendemain de la défaite, le village de Quulujeed, à l'instar de toutes les localités de Somalie, va entrer dans le cadre d'une administration locale désignée sous l'appellation de Xeer Tuulo (litt. la loi au village). Musa Q. en sera l'exécuteur zélé. La loi et l'ordre deviennent les priorités de l'État et ces notions vont revêtir tout leur sens du fait de l'inclusion du village dans une zone militaire.

La deuxième phase d'introduction de parcelles agricoles commence à cette époque : des terres seront réservées aux membres du lignage qui viennent d'Éthiopie. D'autres pasteurs se reconvertissent spontanément dans l'agriculture, après avoir perdu leur troupeau et l'accès aux pâturages traditionnels.

La circulation à travers la frontière devient plus difficile que jamais : les pasteurs doivent désormais franchir une double ligne de militaires plus brutaux et suspicieux que jamais.

Il n'aura pas fallu vingt ans d'État post colonial pour capturer l'espace local.

Dans les années qui suivent la guerre de l'Ogaaden, des rebellions armées au régime vont se constituer. Elles illustrent la contestation grandissante contre le régime, discrédité par sa défaite militaire, mais aussi par la logique familiale et personnelle du pouvoir. Le premier de ces fronts est le Somali Salvation Democratic Front (SSDF), animé par des officiers qui avaient échappé aux purges d'après guerre. Parce que les



principaux membres de ce groupe appartiennent au clan Majeerteen résidant traditionnellement dans l'est du pays, les autorités vont enclencher une terrible répression contre les pasteurs du clan : des puits seront empoisonnés, des miliciens s'installeront dans les villages en y faisant régner une politique de terreur. C'est le premier acte de répression d'ampleur du Régime, orienté contre un ensemble clanique.

Quelques années plus tard, un nouveau front armé émerge, le Somali National Movement. La répression changera alors de cible.

## CHAPITRE 14. LE LIGNAGE. LE LIEU.

### 14.1 Le nouvel espace économique.

Avant d'entrer dans l'analyse des réponses aux changements politiques et économiques produites par les populations rurales de Quulujeed, il convient de revenir rapidement sur l'évolution de l'économie pastorale en Somalie depuis l'indépendance.

Lorsque celle-ci survient en 1960, le bétail représente près de 80% du total des exportations de l'ex-Somaliland. En dépit des reconversions intervenues et de l'urbanisation, la part de la population qui s'inscrit dans ce secteur économique est d'environ 65%, à ce moment là.

Dans les années qui vont suivre l'indépendance, les exportations vont continuer de progresser jusqu'au milieu des années 1970, pour stagner de manière significative après la grande sécheresse de 1973-74<sup>1</sup>. De l'avis des spécialistes, la productivité des systèmes de production adoptés, atteint ses limites autour de ce niveau d'exportation. Dans le même temps, les autorités somaliennes estimaient, dans les années 1960, que seulement la moitié des surplus de bétail dégagés par les unités pastorales somaliennes était effectivement mise sur le marché. C'était une manière d'indiquer que les

---

<sup>1</sup> Cette situation concerne les petits ruminants qui fournissent le gros des exportations somaliennes. En effet, au cours des années 1970, les exportations de bovins vont elles se développer en partie en raison de l'intégration de bovins des zones méridionales, commercialisés au Kenya.

caractéristiques générales de la production pastorale traditionnelle (entretien de grands troupeaux) perduraient.

L'État post colonial ne change pas d'attitude par rapport à ces prédécesseurs, quant à la politique de développement du secteur pastoral mise en œuvre. Les autorités du régime parlementaire vont orienter l'intervention de développement vers l'amélioration des mécanismes de commercialisation, afin de faciliter les exportations, principales sources de revenu générées localement. Excepté à travers l'extension des services vétérinaires et le forage de puits, l'État n'interviendra pas dans la sphère de production.

Plus surprenant encore, le secteur pastoral sera le seul secteur épargné par la vague de nationalisations engagée par la junte militaire à partir de 1970. Pourquoi cette attitude ?

Plusieurs explications sont généralement proposées.

En premier lieu, le pouvoir socialiste associe le secteur pastoral aux producteurs (et non aux marchands), présentés comme une classe sociale à promouvoir et qui devait apparaître comme une de ses bases politiques. Mais d'autres facteurs semblent plus déterminants.

La position du pouvoir reflète d'abord un certain pragmatisme : le secteur pastoral est le seul secteur économique qui génère des ressources (excepté les exportations de bananes qui bénéficient, en fait, du soutien des marchés italiens). Il semblait donc malvenu de chercher à le transformer. A cela s'ajoute une volonté politique de ne pas heurter la susceptibilité des autorités saoudiennes. A partir des années 1960, l'Arabie Saoudite s'affirme, en effet, comme le principal débouché

commercial pour le bétail somalien, se substituant ainsi à l'ancienne base britannique d'Aden. Le boum pétrolier d'après guerre va accentuer la demande et contribuer à maintenir les prix à un niveau relativement élevé. Au début des années 1980, ceux-ci resteront encore bien au-delà du taux d'inflation somalien.

Enfin, un troisième élément d'explication renvoie au poids politique que constituent les marchands de bétail somali, même durant la période socialiste.

Abdi Samatar (op.cit. : 218) signale ainsi qu'en 1981 l'État va retirer un projet d'augmentation des taxes sur les exportations de bétail, après une menace de grève de la puissante Livestock Trade Association de Berbera.

En fait, les règles commerciales introduites satisfaisaient l'État et les marchands.

Les marchands somalis étaient en contact avec les importateurs arabes par le biais de leurs agents (wakiil), établis dans la péninsule arabique. Au moment de l'accord, une lettre de crédit (LC) ouverte dans une banque arabe précisait le montant de la transaction et la quantité d'animaux. Une fois les troupeaux rassemblés dans les ports somaliens (principalement Berbera et Mogadiscio), la somme était versée au nom du marchand dans la banque nationale somalienne : 40% de la somme devait être convertie en monnaie somalienne (shilling) au taux officiel, le reste pouvait rester en devises. Ce système permettait également à l'État de prélever directement les taxes sur les transactions, limitant ainsi l'évasion fiscale.

Si une part des bénéfices potentiels échappait aux marchands (en n'intégrant pas les circuits des taux de change officieux et donc plus avantageux), les cours très

élevés des prix à l'exportation leur assuraient tout de même des profits très importants.

Il n'y a pas vraiment d'étude à caractère prosopographique sur ces catégories de marchands (en somali : Ganacsato)<sup>2</sup> mais il semblerait qu'après l'indépendance se soit développée une certaine concentration économique. Ce sont dans les grands marchés régionaux du nord (Berbera, Hargeisa, Burao) qu'apparaissent les marchands les plus riches. Nous avons vu qu'historiquement des groupes de marchands somalis - principalement Isaaq - avaient investi les cités côtières. De la même manière, avec le débouché d'Aden, la filière pastorale saoudienne va se construire, en période coloniale, autour des marchés intérieurs (dont Hargeisa qui devient rapidement le plus important) et du port de Berbera. Après l'indépendance, ces mêmes marchés du nord vont bénéficier de la dynamique économique historiquement instituée : les prix du bétail, plus attractifs à Hargeisa qu'à Mogadiscio, ainsi que la plus grande proximité du port de Berbera avec les côtes arabes, vont orienter une part importante des flux intérieurs vers les marchés du nord.

---

<sup>2</sup> On désigne aussi les marchands du terme arabe "Bayac mushtari".

Figure 13 : Exportations de petits ruminants (1958-1987).

(en milliers)

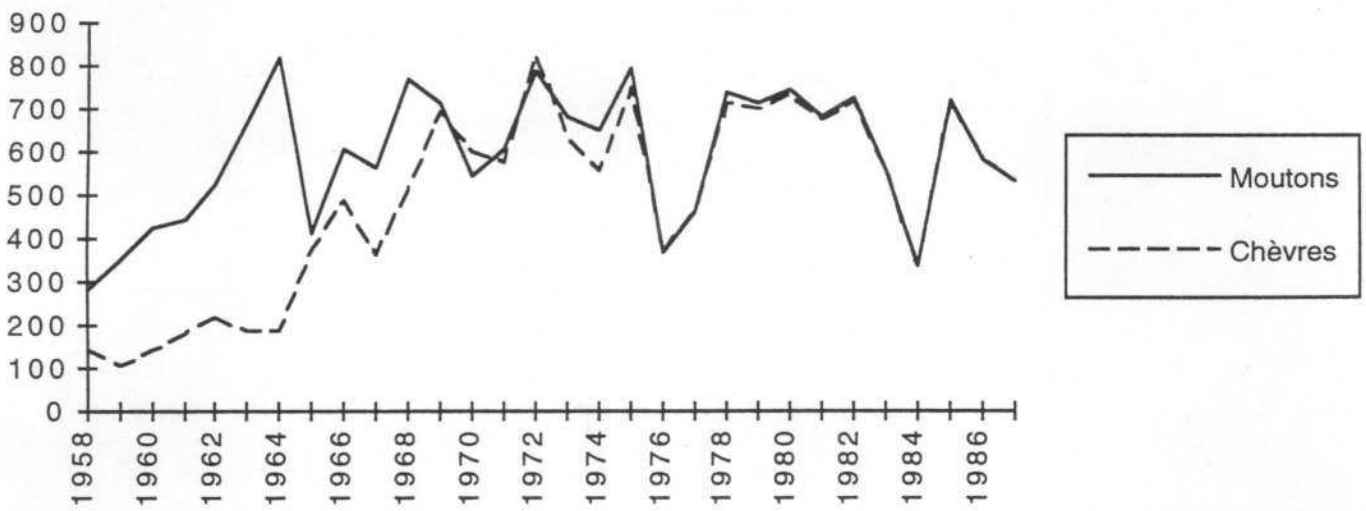
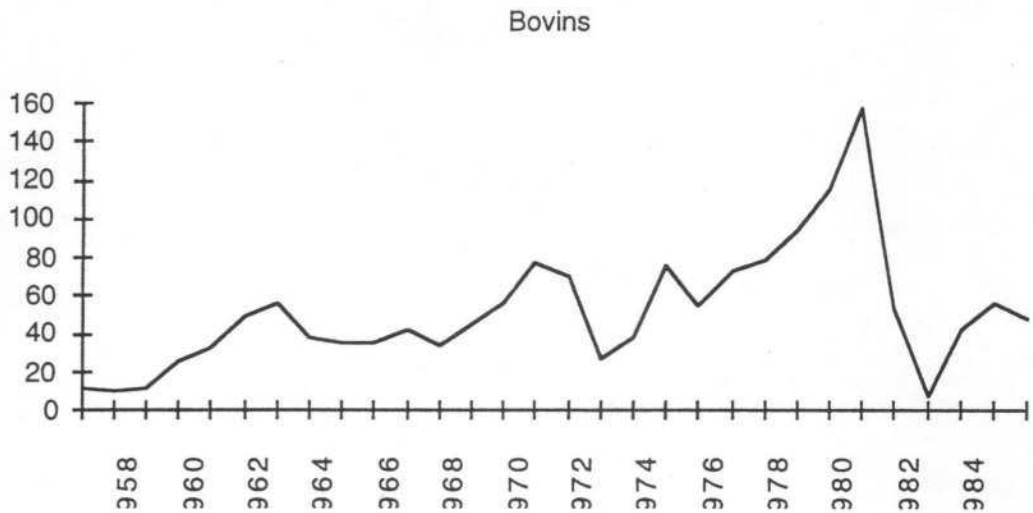


Figure 14 : Exportations de bovins (1958-1987).

(en milliers)



La forte dépression de 1984 est due à l'imposition d'un embargo saoudien sur les bovins somalis, en raison de mesures sanitaires.

Sources Ministry of Livestock, Forestry and Range, Dept of Planning & Statistics, Mogadiscio/Somalie. 1986

Ahmed I. Samatar (op.cit. : 95) estime ainsi qu'au début des années 1980, 200 marchands somalis environ, monopolisent le commerce pastoral, parmi lesquels une cinquantaine occupe une position dominante. L'auteur ne le dit pas, mais il est avéré que la majorité d'entre eux appartiennent au clan Isaaq.

Or à cette même époque une poignée d'opposants en majorité Isaaq, crée à Londres le Somali National Movement (SNM). L'État va alors intensifier la répression contre ce groupe, un peu comme il l'avait fait, quelques années auparavant, avec les pasteurs Majerteen, suspectés d'apporter leur soutien au SSDF.

En 1988, avec le déclenchement de la guerre civile dans le nord, les structures marchandes existantes vont commencer à se disloquer. Les commerçants Isaaq, qui constituent le principal soutien financier du mouvement rebelle, fuient le pays, laissant la place libre à d'autres groupes qui vont d'autant plus coopérer avec le régime qu'ils trouvent une opportunité de s'extraire de la position économique périphérique qu'ils occupaient jusque là.

Les Gadabuursi feront parti de ces groupes. Si une poignée d'élites ou d'officiers du clan avait rejoint les rangs de l'opposition armée dès les débuts, la très grande majorité va progressivement se positionner aux côtés du régime. Il n'est pas vraiment dans notre propos ici d'étudier l'évolution de ce rapprochement entre l'État et les cadres du clan. Les facteurs qui y participent sont relativement complexes et s'expliquent probablement en partie par une dérive de la situation de guerre elle-même, notamment après l'entrée à Hargeisa du SNM en mai 1988 ; plutôt que par une stratégie préméditée



de participer à l'élimination des Isaaq de la vie économique du pays<sup>3</sup>.

Dans le cadre de notre étude, nous nous contenterons d'observer la manière dont la situation de guerre révèle les nouvelles relations marchands/pasteurs au sein du lignage, recomposées par 20 ans de régime autoritaire et par les transformations de l'espace pastoral régional.

### *Marginalité pastorale*

Au sortir de la guerre de l'Ogaaden, l'économie pastorale des populations de la plaine du Hawd est dévastée.

Mais en ce qui concerne les pasteurs somaliens et plus particulièrement les Dudub, les facteurs de la marginalisation économique qui s'ensuit ne renvoient pas tous à la guerre. De manière générale, nous dirons qu'elle découle de la conjonction de trois phénomènes : la capture de l'espace local par l'État, la guerre et la

---

<sup>3</sup> Pour avoir séjourné dans le Nord de la Somalie à cette époque, nous pouvons mesurer combien il est réducteur d'invoquer de soi-disantes prédispositions (historiques ou claniques) à l'entrée en guerre des Gadabuursi aux côtés des forces gouvernementales, à partir de la fin de l'année 1988.

Il est clair qu'en Février 1988, alors même que nous étions témoins des situations de répression Isaaq à Hargeisa et Burao, (quelques mois avant l'entrée en force du SNM), la grande majorité des Gadabuursi - comme nombre de Somaliens - étaient hostiles au régime en place. En 1989 et 1990, les Gadabuursi expliquaient leur entrée en guerre plus comme la conséquence d'une situation d'auto-défense, que comme une prise de position en faveur du régime. C'est là une situation qu'il conviendra d'analyser dans une prochaine étude.

militarisation des zones frontières, enfin la reconversion brutale de l'économie somalienne à partir des années 1980.

En capturant l'espace local, l'État n'a pas cherché à contrôler directement la production pastorale. Mais il a marginalisé les marchands locaux en instituant un contrôle des prix sur les denrées de première nécessité, en particulier les céréales importées. En soi cette situation était bénéfique aux populations rurales. À l'échelon local, on peut imaginer que d'une certaine manière l'État a repris à son compte les formes de l'économie morale introduites par les marchands, dans ce contexte lignager. Mais alors que celles-ci étaient sélectives, il les a élargies à tous les groupes.

Cependant en 1981, miné par la guerre et soumis au diktat du FMI, le régime va éliminer le contrôle des prix qui grimpent aussitôt. Vingt ans de pouvoir local coercitif ont également transformé les rapports sociaux lignagers. Comme nous le verrons, c'est sur un nouveau mode que vont s'instaurer les relations pasteurs/marchands.

Avant d'en venir là, signalons qu'au moment où l'État livre les populations rurales au Marché, celles-ci sont particulièrement éprouvées par la guerre de l'Ogaaden. Les pâturages sur lesquels les troupeaux de nomades somaliens transhumaient une partie de l'année sont parsemés de mines et placés sous le contrôle de militaires de plus en plus brutaux. Dans les années 1980, les zones frontalières Somalo-Ethiopiennes deviennent des zones de sécurité militaire. De part et d'autre, les pasteurs sont soumis à toutes sortes d'intimidations et de vexations. A cela s'ajoute le fait que les deux États sont à la même époque minés par leurs échecs économiques et la montée des rebellions armées. En Avril 1988, cette

situation conduira à la signature d'un accord de paix, mettant un terme à dix années de belligérance : il est clair, désormais, que pour les deux régimes, les fronts sont intérieurs. Cette situation de délitement progressif du Centre ne profite pas forcément aux Périphéries frontalières. Ici, les garnisons militaires sont maintenues, mais elles sont livrées à elles-mêmes et des formes de prédation se développent. Ainsi, à Gogti (comme à Quulujeed), les forces militaires installées vont vivre sur l'habitant. Sous couvert de sécurité militaire, la période des années 1980 se caractérise par le développement de l'arbitraire.

A Quulujeed, Musa Q. détient désormais un pouvoir quasi total. Avec le soutien des militaires locaux, il organise la contrebande de khat<sup>4</sup>, ou encore il vend les parcelles que l'État met à disposition des réfugiés souhaitant s'établir. Face à ces situations, trois types de réponses s'offrent comme alternative aux pasteurs :

- La reconversion dans l'agriculture. L'État somalien avait ainsi tenté d'encourager la sédentarisation, notamment après l'exode des populations somalies vers l'Ogaaden.

- Les migrations à Djibouti. De nombreux pasteurs iront se réfugier dans l'État qui vient juste d'acquérir son indépendance. Le mouvement est particulièrement fort parmi les Ciise de la région qui trouvent à se placer sous la protection d'un parent. D'autres clans suivent et vont peupler les faubourgs de la cité.

---

<sup>4</sup> En 1984, l'État somalien interdit le commerce et la consommation de khat en Somalie.

- L'inscription dans les camps de réfugiés. A partir de 1977, les camps de réfugiés vont devenir un élément familier du paysage somalien, en particulier dans les régions frontalières du nord ouest. En 1988, pratiquement tous les pasteurs de la région que nous avons rencontrés disposaient d'une carte d'enregistrement dans un camp en Éthiopie ou en Somalie. L'accès aux vivres distribués par le HCR ou le CICR devient une démarche intégrée aux mécanismes traditionnels de sécurité alimentaire.

Ce n'est pas tant l'insertion dans l'économie de marché qui participe de façon la plus déterminante aux transformations du pastoralisme régional, mais plutôt les prédatons étatiques, même si dans la longue durée, il faut bien constater que les deux processus (incorporation politique du système régional et insertion dans le marché international) sont liés.

#### *Compétition pastorale : Mourir pour Bolol*

La situation de post-guerre de l'Ogaaden va également se traduire par le développement de contentieux entre clans et lignages. Ces contentieux sont bel et bien exacerbés par la restriction des mouvements pastoraux.

On a pu évoquer à diverses phases de ce cheminement historique quelques indices de transformation des rapports sociaux de groupes (en particulier entre lignages du clan Ciise et lignages du clan Gadabuursi). À l'échelle des Dudub et de leur voisin, l'installation des commerçants Dudub à Gogti est probablement le déclencheur de ces changements relationnels : la genèse du village-comptoir illustre en elle-même l'introduction des rapports marchands dans l'espace pastoral. Nous avons posé comme hypothèse que la distinction dans le

traitement des relations économiques, opérée par les commerçants Dudub entre parents et non-parents, participait probablement à la recomposition des rapports sociaux. Les règles du négoce s'accommodent difficilement des réciprocités prestataires.

Mais de manière plus déterminante, c'est la conjonction d'intérêts entre marchands et pasteurs du lignage autour de l'espace pastoral qui nous apparaît comme le moteur du changement dans la qualité des relations.

Ces enjeux partagés entre producteurs pastoraux et marchands du même lignage, nous semblent centraux dans la genèse et le développement des formes de violence régionales à partir des années 1980.

Alors que la militarisation de la plaine limite encore davantage les zones de parcours des pasteurs Geedi et Dudub, les rares niches écologiques que compte la région deviennent des enjeux particulièrement vitaux. La vallée de Bolol, située à une vingtaine de kilomètres au nord ouest de Gogti, est l'une de ces niches. Située à proximité de la frontière somalienne, sur les chemins de transhumance qui relie la plaine côtière (xeebta) à la plaine intérieure (Ban), Bolol est une vallée encaissée relativement fertile, traversée par des ornières sablonneuses (Dix, en Somali) qui transforment l'eau de pluie en torrent. La première mention d'un contentieux entre Geedi et Dudub autour du contrôle de ce lieu, remonte au conflit lignager qui oppose les notables Dudub à l'un des leurs : Axmed Haji Bahdon. On se souvient que celui-ci avait été accusé par les siens d'avoir voulu installer des agriculteurs Geedi dans cette vallée. Ce sentiment avait été l'un des facteurs qui avait précipité sa capture en 1966.

Mis à part cet incident, Bolol ne semble pas faire problème jusque dans les années 1980. A partir de cette période, elle apparaît comme la principale pomme de discorde entre les deux lignages : les rixes se multiplient, parallèlement à l'affaiblissement du contrôle Étatique de part et d'autres de la frontière. En 1987, avant même que la guerre civile ne soit déclenchée, les deux lignages s'affrontaient déjà autour de cet enjeu.

Mais de quel enjeu s'agit-il réellement? Nous poserons ici un cas en illustration.

Il s'appelle Cabdi Cilmi Axmed. Quand nous l'avons rencontré en Février 1988, il était marié et avait trois enfants. Il possédait un champ dans la plaine de Jirjir qui sépare Gogti de Quulujeed. C'était un pasteur aisé comparativement à la moyenne régionale. Il possédait quelques dromadaires, une cinquantaine de petits ruminants et près de trente bovins. Il parvenait ainsi à vendre 5 boeufs par an. Au moment où nous l'avons rencontré, son troupeau de bovins pâturaient à Bolol. C'était la seule zone de pâturage encore accessible aux Dudub de la plaine comme aux Geedi.

En vendant ses 5 boeufs pour un prix moyen de 120000 shillings la tête en 1988, Cabdi avait juste assez pour acheter 50 kilos de sucre (85 000 shillings somalis le kilo); 50 kilos de sorgho (110 000 shillings somalis) en complément de sa propre production; des vêtements pour lui, sa femme et ses trois enfants.

C'est entre 1985 et 1987 que se développent les premières rixes entre les deux lignages au sujet de Bolol. Elles ont alors l'aspect formel des "feuds" pastorales. Avec le

déclenchement de la guerre civile en Mai 1988, tout va très vite basculer.

*L'Économie de la mort.*

En Mai 1988, un mois après la signature du Traité de paix entre la Somalie et l'Éthiopie, les troupes rebelles du SNM pénètrent en force en territoire somalien et en quelques semaines occupent les villes de Hargeisa et Burao. Dans les semaines qui suivent, la bataille du nord s'engage. Pour déloger les rebelles, la junte militaire va faire donner l'aviation qui bombarde les deux villes. A la fin de l'année 1988, une grande partie du nord de la Somalie est dévastée. La ville de Borama, le chef lieu des régions Gadabuursi demeure intacte mais elle est quadrillée par l'armée gouvernementale.

Avec le départ des marchands Isaaq et la destruction du marché régional de Hargeisa, le commerce pastoral est complètement disloqué. L'Arabie Saoudite ferme sa frontière au bétail somalien.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle catégorie de marchands émerge. Parmi les commerçants régionaux qui s'affirment durant cette période de guerre entre 1990 et 1991, l'un d'eux est un Dudub. C'est son itinéraire d'accumulation que nous allons retracer.

Mumin D. c'est ainsi que nous l'appellerons est issu de l'espace pastoral. Il est né dans la région d'Abdulqader (près de Seylac). En 1966, à la suite d'une sécheresse il vient s'établir à Quulujeed. Il aurait emprunté, à ce moment là, de l'argent à un parent d'un des Akils du village. Il établit ainsi un petit commerce de revente de dattes importées. En une année, il est parvenu à amasser 2000 SoSh., grâce

auxquels il ouvre une boutique (tukaan), toujours à Quulujeed. En même temps, comme de nombreux pasteurs, il s'investit dans la contrebande de cigarettes provenant de Djibouti. En 1969, il cessera cette activité de contrebande rendue dangereuse avec le nouveau régime. Il continue donc d'accumuler les revenus de ses négoce licites, prospérant plus ou moins grâce à la bienveillance de Musa Q.. Or, en 1980, un incident survient. L'État avait instauré dans les années 1970 un contrôle des changes rigoureux, empêchant la sortie de devises ou de capitaux non déclarés. Mumin rapatriait illégalement des revenus qu'il plaçait dans des banques Djiboutiennes. Arrêté en 1980 à la frontière Djiboutienne, il est condamné à cinq ans de prison, mais il ne purgera qu'une année à la prison d'État de Mandera. Les Dudub organisent une collecte pour le paiement d'une caution et, avec l'appui des officiers du lignage, il est libéré. A sa sortie de prison commence sa seconde vie de marchand : il se lance dans le négoce du bétail, cette fois. Pour cela, il contracte quelques emprunts à la banque d'État grâce à des prête-noms. Il achète du bétail dans l'intérieur et le revend lui-même sur les marchés régionaux.

Mumin D. que nous avons rencontré à diverses reprises ces dernières années, est décrit par son entourage comme un homme très sobre, ne fumant pas, ne consommant pas de khat et très renfermé.

Quand la guerre débute, Mumin est parmi les premiers à reconstruire une filière d'exportation.

Avec la destruction de Hargeisa, le marché régional se déplace à Borama. Les troupeaux de l'Ogaaden et du Hawd affluent dans la cité. Mumin prend contact avec les importateurs Yéménites par le biais d'experts établis à Djibouti. L'État n'assure plus les



exportations du nord et les Yéménites réservent une partie du bétail acheté à la réexportation clandestine vers l'Arabie Saoudite. Les termes d'un commerce illicite s'instaurent sur cette base.

Au début de l'année 1989, un jeune bovin se négociait sur le marché local de Borama à environ 400000 shillings (soit environ 200 US dollars). Il était revendu au Yémen à près de 500 \$. Les ventes s'effectuaient sans lettre de crédit et sans intervention des banques somaliennes. Les bénéfices obtenus étaient en partie épargnés dans les banques djiboutiennes tandis que le reliquat servait à l'achat de denrées alimentaires à Djibouti, revendues ensuite en Somalie. C'est à partir de 1989 que les marchands entreprennent d'armer les pasteurs. Ils vont entrer en concurrence avec l'armée gouvernementale qui essaie à ce moment là d'organiser des milices afin de lutter contre le SNM.

L'armée dispose d'un atout de taille : l'État contrôle une partie de l'aide humanitaire qui transite dans les camps de réfugiés. Les vivres détournés servent en particulier à alimenter les marchés régionaux et à casser la spéculation des marchands. D'autre part, les troupes gouvernementales disposent également de leurs propres rations.

Les marchands entreprennent d'acheter des armes en Éthiopie, sur les marchés internationaux. Deux guerres vont ainsi se développer en parallèle dans le nord de la Somalie. Une guerre civile qui se joue dans l'arène nationale et pour laquelle la junte au pouvoir recrute des jeunes Gadabuursi souvent urbanisés et désœuvrés, en utilisant les rations alimentaires comme appât. Une guerre qui se déroule dans les campagnes, animées par des pasteurs et des marchands autour d'enjeux économiques plus localisés.

L'objectif affiché des commerçants est de préserver l'ouverture d'une voie de communication vers la côte, pour l'acheminement du bétail, mais aussi de conserver le contrôle des pâturages de l'intérieur.

Geedi et Dudub s'affrontent ainsi à la mitrailleuse dans la plaine, grâce au matériel de guerre fourni de part et d'autre par des négociants : les uns établis à Djibouti, les autres en Somalie.

Des sacs de grains et des munitions étaient régulièrement fournis aux pasteurs occupant la ligne de front à Bolol. Mais en ville, à Borama, les denrées importées étaient engrangées dans les magasins, pour être introduites sur les marchés lorsque les vivres détournés des camps de réfugiés et les rations militaires revendues étaient épuisés.

De fait, dans ce contexte de spéculation, l'aide humanitaire détournée par les agents de l'État servait de régulation sociale. L'État moribond s'interposait entre les populations et les marchands du clan ou du lignage qui spéculaient. Cela donnait lieu à des situations sociales parfois très tendues voire violentes.

A la fin de l'année 1990, les cours du bétail commencent à chuter sur le marché clandestin Yéménite. En fait de nombreux marchands somalis ont investi cette filière. Les Isaaq du SNM qui ont pris le contrôle de deux petits ports sur la mer rouge - Xiis et Maydh - organisent également les exportations de bétail, notamment pour financer leurs opérations militaires et entretenir leurs formations armées. L'afflux de bétail et l'arrivée des marchands somalis inorganisés, offrent aux importations Yéménites des conditions avantageuses de négociation. Au moment où nous quittions notre zone d'enquête, des marchands du lignage avaient commencé à remettre en

question leur soutien aux pasteurs : les vivres parvenaient épisodiquement au front, les munitions n'étaient plus fournies gratuitement mais vendues.

Mumin D. se désinvestissait provisoirement du commerce pastoral. En Septembre 1990, quelques mois avant le début de la guerre de Mogadiscio, il réalisait une importante transaction en approvisionnant en l'espace de quelques jours des buralistes de la capitale confrontés à une pénurie de cigarettes. L'opération se serait chiffrée en centaine de milliers de dollars US.

Cette description un peu longue ne nous éloigne pas vraiment de notre propos initial. Elle illustre en fait l'existence de nouveaux types de rapports économiques qui opèrent aussi bien dans le contexte de la parenté généalogique que dans une autre arène. La logique qui sous-tend ces rapports est purement spéculative. La conjonction d'intérêts qui lie pasteurs et marchands renvoie au contrôle des espaces pastoraux vitaux, des niches écologiques accessibles. Mais elle n'empêche pas les négociants de s'investir économiquement ou politiquement dans d'autres sphères. Elle ne s'inscrit plus dans une approche d'économie morale dès lors que les producteurs ont perdu leurs marges d'évitement transactionnelles et se trouvent de ce fait placés sous la dépendance des marchands.

Ce sont ces derniers qui paraissent en mesure de s'extraire d'une sphère économique, dès lors qu'elle ne paraît plus rentable, pour en investir une autre. La pratique économique de ces marchands est déterminée par une situation de guerre qui dérègle les structures commerciales et impose une grande capacité d'adaptation à de nouvelles situations, purement spéculatives. Les rapports sociaux sont économiquement intéressés. Ainsi, si la "parenté de base" qui est au front bénéficie de

dons alimentaires nécessaires à l'entretien de leur potentiel combatif, ces dons sont amortis à travers les spéculations opérées en ville auprès de la parenté urbaine, car la clientèle des bakhar urbains se recrute toujours dans le lignage.

*L'économie villageoise : le visible et le réel.*

Comment la vie économique villageoise s'organisait elle dans ce contexte de guerre civile ?

Il convient de revenir à Quulujeed pour tenter de brosser un tableau de la situation économique du village en 1990. Nous nous sommes abstenu jusqu'à présent de produire des données quantifiées susceptibles de caractériser les positions statutaires. Et pour cause, s'il est des richesses dont la quantification semble particulièrement peu significative en terme de stratification sociale, c'est bien le bétail en zone aride. Il s'agissait donc de se tourner vers d'autres indicateurs. En règle générale, c'est le statut perçu d'un individu, sa visibilité au sein du groupe, sa présence récurrente dans les principaux lieux où se prennent les décisions du groupe, qui nous a servi de critère de notabilité. C'est d'ailleurs là la définition commune de la notabilité et il nous importait ici de dé-occidentaliser cette notion.

En fait, même pour la période contemporaine toute tentative de saisir des indicateurs matériels de la stratification sociale se heurte à des limites interprétatives. Nous allons tenter de les relever à travers les données recueillies au village et synthétisées dans le tableau à la fin de ce chapitre.

Au cours de l'enquête conduite au village en 1990, 57 unités domestiques (reer ou goys) ont été approchées. Ce corpus rassemblait la majorité des familles établies de

façon relativement pérenne dans le village. La situation de guerre a provoqué le départ des familles extérieures au lignage et a entraîné un afflux de pasteurs Dudub. Parmi les 9 personnes d'un autre lignage ou clan, 7 sont d'anciens militaires ou miliciens (guulwaade) qui ont choisi de rester au village. Les rubriques reproduites en tableau (cf. tableau 10 en fin de chapitre) portent sur la composition du foyer et les biens possédés.

Au vu des résultats, le village de Quulujeed apparaît bien comme un village "tertiaire", regroupant surtout des commerçants qui pour la plupart ont toutefois conservé des liens avec l'univers pastoral. En 1990, 21 chefs de familles ont comme activité dominante un commerce : on recense 9 petites boutiques (tukaan) de vente au détail, 9 marchands de khat, 1 restaurateur et une vendeuse de thé.

En fait, ces chiffres sont indicatifs d'une situation très conjoncturelle. Lorsque les activités économiques - liées en général à l'ouverture de la frontière djiboutienne sont importantes - les commerces se multiplient dans le village et par exemple de nombreux points de vente de thé apparaissent. Inversement, les boutiques disparaissent lorsqu'elles ne sont plus approvisionnées, pour éventuellement réapparaître quelques années après.

Il en est de même de la vente de khat qui est une activité réapparue récemment car en 1984 l'État en avait interdit la vente, la production et la consommation en Somalie.

Les rubriques recensant les biens possédés ne sont pas davantage significatifs de la situation économique réelle des populations. Les champs (cultivés ou non), ont fait l'objet de distribution par le régime, même s'il y eut

des malversations localement au début des années 1980, dans le cadre des procédures de distribution. Aujourd'hui, des contentieux apparaissent et l'accès au foncier devient un enjeu très important, en relation surtout avec les tentatives d'introduction d'une culture de khat<sup>5</sup>. Celle-ci est perçue comme la culture de rente par excellence, compte tenu des cours de la botte (mijiin) sur le marché local<sup>6</sup>. Mais la maturation de l'arbuste dure de deux à quatre ans, selon les conditions. Aucune production locale n'a encore été commercialisée à notre connaissance. Jusque là, "la production agricole" du terroir de Quulujeed se limitait à la culture pluviale du sorgho. Or, on a tout lieu de penser que les productions sont négligeables. Le potentiel agronomique de la plupart des terres autour de Quulujeed est faible, de l'avis même des populations. D'autre part, les déficits de pluies enregistrées ces dernières années n'ont rien arrangés.

En définitive quels enseignements peut-on tirer de ce tableau?

---

<sup>5</sup> Rappelons que le khat (*catha edulis*) - ou qat - est une plante stimulante dont les feuilles sont mâchées, très largement consommée dans la Corne de l'Afrique. Son aire de culture traditionnelle est le plateau du Harar. Les tentatives d'introduction de cette culture dans la zone de Quulujeed sont très récentes : elles commencent plus ou moins dans les années 1989-90, au moment où le Régime qui l'avait proscrit commence à perdre tout contrôle politique dans la région.

<sup>6</sup> La botte de khat (mijiin) se vendait aux alentours de 3000 So.Sh. (environ 1US\$) sur les marchés du nord de la Somalie en 1994. Plus l'on s'éloigne des zones de production (Harar) et plus les prix augmentent : à Djibouti, la mijiin se négocie entre 500 et 2500 FD (5 à 25\$).

En fait, il est clair que les données patrimoniales (bétail, terre, commerce) ne sont qu'un indice partiel (et parfois trompeur) des situations économiques réelles. Cette situation doit inciter à rechercher à l'extérieur de ce cadre normatif les ressources réellement mobilisées par les populations, pour assurer leur survie dans un contexte de grande insécurité alimentaire. Les deux exemples qui suivent mettent très nettement en évidence ces aspects.

Cas A. Familles n°1, 3, 56.

Il s'agit en fait d'une même famille élargie, constituée de trois ménages. Le chef du reer n°56 est le père des deux chefs des unités domestiques (n°1 et 3). Les deux fils étaient sans profession au moment de l'enquête; l'un d'eux était l'ancien instituteur de l'école primaire de Quulujeed avant la guerre.

Au vu des données collectées en 1990 et présentées dans le tableau, cette famille élargie paraît sans ressources. Le père possède un champ, mais il n'est pas cultivé précisément parce que son appropriation n'est pas claire et fait l'objet d'une revendication par une autre famille du village. Les trois reer ne possèdent pas par ailleurs de bétail, ni même de commerces.

Or, à y regarder de plus près, on prend connaissance de l'existence de modes d'accès à des ressources non visibles en première approximation. Les membres de cette famille disposent de parents à Djibouti, parmi lesquels un fonctionnaire et un commerçant (tous deux cousin au second degré du père). La mère (épouse de 56) était elle-même une commerçante itinérante (chaachari) en 1990. C'est elle qui contribuait le plus à la survie du groupe. En fait, le commerçant de Djibouti lui avait fourni un stock de produits importés (huile alimentaire, pâtes, riz...) qu'elle

revendait aux commerçants du village. A chacun de ces voyages à Djibouti, elle écoulait également au sein de sa famille djiboutienne plusieurs litres de beurre clarifié acheté à Quulujeed. Encore s'agit-il là de procédures "marchandes" d'entraide. En effet l'appui des parents émigrés à leur famille somalienne prend de plus en plus l'aspect d'un appui à l'établissement d'une petite activité commerciale permettant d'autonomiser les individus. Il s'agit aussi pour les individus plus aisés de se défaire des ponctions financières régulières, tout en restant dans le cadre des obligations morales d'entraide. Mais à côté de ces contributions sur le long terme, il y a toujours les envois de numéraires permettant de pallier aux situations d'urgence.

En résumé, la "richesse" de ces trois reer, ce qui contribue à leur sécurité alimentaire, ce n'est pas les biens patrimoniaux possédés, mais l'existence de ces réseaux familiaux. Ainsi en dépit de leur apparent dénuement, on constatera à travers le tableau que l'un des reer (n°3 qui est en fait le reer dans lequel tous les autres prenaient leur repas) a accueilli trois personnes supplémentaires (une famille de pasteur réfugiée au village : une soeur du chef du reer 56 et ses deux enfants).

En 1994, à l'occasion d'une rapide visite au village, nous avons appris que l'un des fils travaillait à Borama dans le cadre d'une compagnie commerciale de khat qui venait de se constituer. En fait, l'un des cousins de cette famille (cousin au cinquième degré de 1 et 3), ancien officier de l'armée somalienne s'était reconverti dans le commerce de khat après la chute du régime somalien en 1991 et la déliquescence des forces armées. Lorsque nous l'avons rencontré, il dirigeait un cartel de marchands de khat dont il supervisait l'acheminement aérien vers Djibouti et



les principales villes du nord. Trois petits avions affrétés par les quatre grandes compagnies de khat qui s'étaient constituées sur le modèle de ce cartel, atterrissaient tous les matins sur la petite piste aménagée de Borama. Selon les révélations (invérifiables) de ce marchand, le volume de khat quotidiennement exporté par le cartel se chiffrait à près de 20000 US\$<sup>7</sup>. La compagnie faisait également vivre une foule d'intermédiaires locaux : vendeuses de khat (sur les marchés urbains ce sont les femmes qui assurent la distribution du khat), mais aussi transporteurs, gardes armés, etc.. L'ancien instituteur de Quulujeed (n°3) assurait pour sa part le suivi comptable des activités de son cousin.

Cas B. Famille n°47.

Le chef de cette famille était en 1990 présenté comme l'un des personnages les plus riches (tajiir) de Quulujeed. La trajectoire de Cabdi C. - c'est son prénom - ressemble un peu à celle du marchand de bétail Mumin D., que nous avons présenté précédemment.

Ancien contrebandier jusqu'en 1969, il a réinvesti l'argent accumulé dans deux boutiques (tukaan) établies à Quulujeed. D'autre part, il possède la plus grande concentration de terres agricoles de Quulujeed : cinq parcelles dont trois sont cultivées. L'une d'elles se trouve à deux kilomètres du village au lieu dit Dhidiid où sont concentrées les

---

<sup>7</sup> En fait il est probable que ce chiffre soit sous évalué. Quelques semaines après les entretiens avec ce personnage à Borama, nous l'avons rencontré à Djibouti en juin 1994 où il était venu négocier l'achat d'un avion avec des Russes. La transaction portait sur 750000\$.

meilleures terres de la zone villageoise. Il dispose en cet endroit d'une citerne de captage d'eau de pluie, construite au départ pour l'ensemble des agriculteurs de la région. Cette zone de Dhidiid avait en effet été réservée aux pasteurs qui fuyaient les plaines éthiopiennes après la défaite de l'Ogaaden et que le régime de Siyaad Barre voulait sédentariser. C'est dans ce contexte que des infrastructures agricoles ont été introduites à Dhidiid, dans le cadre d'un grand projet de développement financé par la banque mondiale, le "Northwest Region Agricultural Development Project". Vers la fin des années 1980, Cabdi est parvenu à se réappropriier quelques parcelles et la citerne collective, avec l'appui de Musa Q. le chef du village.

Deux ménages et sept enfants constituaient en 1990 la force de travail mobilisée par Cabdi, pour l'entretien de son important troupeau relativement aux normes locales (12 dromadaires, 13 vaches, une centaine de petits ruminants). Il apparaissait bien à ce moment là comme l'un des plus riches du village.

Nous avons retrouvé Cabdi en 1994, à l'occasion d'un court séjour au village (9 au 17 juin). Il avait fermé ses deux boutiques faute de pouvoir les approvisionner et avaient perdu également plus de la moitié de son bétail selon ses dires. Il s'était replié sur son champ principal, avec ses deux ménages et fondait des espoirs de jours meilleurs sur les plants de khat qu'il cultivait. Ses arbustes étaient les plus avancés de la région dans leur stade de croissance. La première récolte était prévue pour 1995. En attendant, Cabdi vivait une période relativement difficile (mais pas catastrophique) en faisant vivre ses deux ménages sur des ressources qui s'étaient réduites mais n'avaient pas été remplacées.

Car à la différence des familles précédentes, il ne disposait pas de parents émigrés et l'essentiel des réseaux qu'il pouvait mobiliser se trouvait dans l'aire villageoise, donc soumis aux mêmes risques économiques que lui. D'ailleurs parmi ces réseaux, il était encore associé - malgré ses difficultés - à la sphère de patronage plutôt qu'à celle des clients.

Que peut -t-on conclure à partir de ces exemples?

D'abord que les indicateurs traditionnels de richesses (bétail, petits commerces, terres) sont plus volatils que jamais, dans une situation où les anciens mécanismes de sécurité pastoraux sont rendus inopérants par la restriction des parcours et les prédatons politiques de toutes sortes.

Il apparaît totalement absurde dans les conditions actuelles de construire des modèles de stratification dans l'espace villageois à partir de ces indicateurs. Il conviendrait sans doute d'élargir les modalités d'accès aux ressources présentées dans cet espace et tenter d'en dresser quelques typologies. Il faudrait pour cela élargir la collecte d'informations biographiques, reconstituer de plus vastes échantillons d'histoire de vie. Les informations produites constituent une première base.

La difficulté relevée dans la définition des stratifications villageoises, ne signifie pas que l'espace lignager est lui homogène. Au contraire, nous avons pu observer l'institution de nouveaux rapports sociaux déclinés sur le mode de la dépendance entre populations rurales et marchands. L'accumulation marchande prend dans ce cas là appui sur l'espace pastoral et le potentiel militaire du groupe de parenté -

pasteurs et marchands étant de nouveau associés sur la base d'un intérêt commun dans le contrôle des rares niches écologiques encore accessibles. Mais l'accumulation se fait sans redistribution dans l'espace pastoral, le capital étant reconverti aujourd'hui dans l'immobilier djiboutien, ou épargné dans les banques de ce même pays ou des pays du Golfe. Là encore, il reste à élucider les formes précises de ces reconversions marchandes dans cette phase historique dramatique que traverse la Somalie et la manière dans elles s'enkystent dans une économie politique de la mort et de la violence. Il s'agit là d'une histoire qui se dénouait au moment où nous achevions nos enquêtes de terrain (1990), et le dernier séjour de 1994 nous a fait prendre toute la mesure de ces phénomènes de reconversion.

Enfin, pour revenir à ce tableau sommaire de l'économie villageoise, il est également important de noter qu'il ne définit pas la situation de l'espace pastoral, mais celle d'un village-comptoir, produit des transformations que nous avons tenté de restituer dans ce document.

C'est toutefois à travers un dernier exemple qui illustre à la fois les formes nouvelles de territorialité, caractérisées par l'ancrage local du lignage, et le marasme des populations pastorales que nous allons clore ce chapitre. Il relate une situation de distribution d'aide alimentaire dont nous avons été le témoin en 1990 à Quulujeed :

Durant toute la première quinzaine du mois d'août, le village de Quulujeed est en effervescence. Une équipe du CICR provenant des camps de réfugiés d'Éthiopie a engagé une vaste campagne de distribution de colis alimentaires. Quelques jours auparavant, certains villageois ont réagi très violemment au passage d'un véhicule du CICR qui a traversé Quulujeed pour se

rendre au village voisin de Boon. Les habitants de Quulujeed ont pensé que la distribution de vivres ne se déroulerait pas chez eux et au retour du véhicule qui rentrait à Borama, des pierres ont été lancées et des coups de feu d'intimidation ont été tirés en l'air.

Musa Q. a dû fournir des explications le lendemain aux autorités militaires de Borama.

Finalement une distribution alimentaire est programmée à Quulujeed. Dans les deux jours qui ont précédé la distribution, une foule de pasteurs nomades s'est installée aux abords du village. L'opération de distribution débute le 17 août au matin. La mise en place de l'ensemble du dispositif va durer près de deux heures. Les populations sont installées en cercle autour de la table de sélection du CICR. La table est elle-même entourée d'une clôture en ronce laissant juste une ouverture pour le passage en fil indienne des candidates. Les femmes uniquement, se présenteront à la sélection avec leurs enfants en bas âge. Le médecin examinera l'état nutritionnel des enfants avant de décider de l'inscription de la famille sur le registre des distributions. Autour de la table, plusieurs Somalis s'activent : des agents de sécurité avec de longs bâtons, des employés locaux du CICR, également les notables du lignage, dont l'incontournable Musa.

Un premier incident éclate vers 11 heures. Des numéros d'attente sont distribués (c'est une première je crois) pour ordonner le passage des candidats au bureau central. Or 500 numéros ont été prévus, alors que l'assistance frise les 2000 personnes. Un premier mouvement de foule a lieu, suite à une rumeur qui circule selon laquelle les tickets d'attente désignent les candidats sélectionnés. Les gardes

distribuent quelques coups de bâtons et les femmes qui se sont levées retournent s'asseoir.

Les premières sélections débutent alors. Une par une, les femmes arrivent devant les médecins, ceux-ci examinent l'enfant qu'elles portent, le personnel enregistre les noms et l'avis du médecin. Au bout de la table elles trempent un doigt dans une bouteille d'encre rouge indélébile et vont s'asseoir sur une aire distincte du cercle d'attente.

Au bout d'une vingtaine de sélections, un nouveau bruit commence à se répandre parmi l'assistance, suivi d'un autre mouvement de foule. Sur le moment nous avons du mal à comprendre depuis la table centrale ce qui se passe. Puis très vite les rumeurs parviennent jusqu'à nous.

Les gens du village commencent en effet à s'impatienter car toutes les personnes qui sont parvenues jusqu'à la table de sélection sont étrangères au village.

Un étrange processus s'est en effet déroulé sous nos yeux sans que nous y prêtions attention au début. Les femmes provenant des zones pastorales ont su mieux se placer que celles du village, en raison de leur plus grande "expérience" (acquise dans les camps de réfugiés notamment) de ces rituels de distribution alimentaire. Elles sont ainsi arrivées les premières, ont investi les meilleures places, et sont en passe de ravir les colis alimentaires que les villageois de Quulujeed estiment leur revenir de droit.

Un mouvement de foule commence donc à se développer d'autant plus rapidement que cette fois, les gardes tarderont à réagir, en raison de l'injonction faite par les notables, Musa en tête. Au vu de la tournure des événements ceux-ci ont en effet délibérément pris le parti de saborder l'opération.

Au bout d'une quinzaine de minutes la situation est devenue ingérable, obligeant le responsable du CICR à interrompre la distribution. Le matériel est rapidement emballé dans les voitures qui partent en trombe, alors que le mouvement de foule grossit.

Les réactions exacerbées s'expliquent certainement par le contexte d'insécurité alimentaire et les enjeux vitaux (au sens propre) que représentent l'accès aux colis alimentaires. En fait, l'opération de distribution elle-même était basée sur un malentendu. Pour le CICR, le village de Quulujeed n'était qu'un point de rassemblement des pasteurs nomades de la région, véritables récipiendaires de l'aide. Toutefois, alors que les promoteurs de l'opération imaginaient le village comme un espace neutre, il découvrait un lieu symbolisé et approprié par des individus qu'il était difficile en pratique de discriminer des pasteurs nomades.

Finalement, il convient d'illustrer ce phénomène d'inscription territoriale des rapports sociaux à travers les transformations des pratiques matrimoniales.

#### **14.2 Les transformations du mariage.**

L'étude des systèmes d'alliance somalie reste encore à écrire. Autant dire que nous ne traiterons pas dans ces quelques pages du thème général des formes de l'alliance et des stratégies matrimoniales, mais plutôt de modalités particulières de ces stratégies, en rapport avec les situations de changement social observées dans notre aire d'enquête.

Une première analyse du mariage nord somali a été développée par I.M. Lewis (1962). Cette étude conçue dans l'esprit des approches anglo-saxonnes de la parenté et du

mariage (plutôt que de l'alliance), s'est principalement attachée, d'une part à définir le rôle de l'institution matrimoniale dans la vie sociale et politique des pasteurs nomades, d'autre part à produire une contribution Somalie à l'analyse du mariage dans ses rapports avec le système d'unifiliation. Dans cette étude, l'auteur met ainsi en évidence les orientations nettement exogamiques des unions contractées par les pasteurs nord Somalis. L'exogamie opère généralement à l'échelon du lignage, dont les limites introduisent un écart maximum de 6 à 10 degrés de parenté généalogique entre conjoints. Dans tous les cas, les unions ne transgressent pas la limite des unités définies par l'auteur comme les "Dia paying groups". La norme exogamique ainsi définie se construit d'abord dans l'ordre du discours : les Somalis perçoivent les unions au sein des groupes sociaux définis comme un risque pour la cohésion du lignage. Ces unions ne sont pas interdites mais fortement découragées<sup>8</sup>.

Mais la norme exogamique est aussi déduite statistiquement. L'auteur présente ainsi un échantillon

---

<sup>8</sup> "Thus where agnatic ties are weak or non-existent marriage is regarded positively as a means of establishing useful connections between groups. But where people are closely connected agnatically it is viewed negatively as a threat to existing social solidarity. Some dia-paying groups even include in their contracts specific punishments for internal marriage for this is not regarded as incest and is not subject to ritual sanctions".

Plus loin, l'auteur est encore plus explicite : "The primary lineage is normally, and the dia-paying group always exogamous, because these units are already so strongly united that marriage within them is considered to threaten their cohesion" (op.cit. : 25).



de 89 mariages contractés par des hommes du clan Dhulbahante, établis dans le centre nord de la Somalie : 62% des unions concernent des épouses provenant d'un autre lignage de ce clan, 33,7% des épouses sont issues de clans de la région, 4,3% de clans extérieurs à la région<sup>9</sup>.

L'exogamie apparaît donc comme la règle tant au sens normatif que statistique du terme. On notera toutefois que cette ouverture du groupe sur l'alliance extérieure contraste fortement avec le caractère restreint des interdits matrimoniaux somalis. Ainsi, si l'on se place du point de vue d'un Ego masculin, les parents consanguins que l'on ne peut épouser sont la sœur, la fille, la fille des frères et sœurs, les sœurs du père et de la mère. Parmi les consanguins collatéraux, le seul interdit porte sur la fille de la sœur de la mère (Habar Wadaaq) qui est conceptuellement associée à la sœur d'Ego<sup>10</sup>.

Aucune interdiction ne porte sur les Affins. Toutefois, on précisera que conformément aux prescriptions Islamiques, il est interdit d'épouser deux sœurs en même temps. En cas de décès du conjoint, des unions sororatiques (en Somali : Xigsiin) ou léviratiques (Dumaal) peuvent survenir. Dans le cas des unions léviratiques, les femmes peuvent circuler d'une génération à l'autre, le plus souvent d'un collatéral du père (cousin, plus rarement frère) vers le fils.

---

<sup>9</sup> Lewis (op.cit. : 25).

<sup>10</sup> litt. Habar Wadaaq de Habar: mère et Wadaaq : ensemble, qui a la même mère. Bien qu'associée à un inceste dans notre zone d'enquête, Lewis mentionne l'existence - certes très marginale - de ce type d'union (op.cit. : 25). Précisons que ce type d'union n'est pas réprouvé par l'Islam.

Ces premières définitions de l'alliance matrimoniale nord Somalie étant posées, nous allons présenter en premier lieu une enquête généalogique conduite à Quulujeed, puis procéder à l'analyse des premiers résultats.

*Le corpus : les conditions de la collecte de matériel*

L'enquête généalogique s'est déroulée entre les mois de Juillet et Septembre 1990. Elle a été conduite à Quulujeed et ses abords immédiats. La zone d'enquête n'a pas pu être étendue, notamment vers Gogti, ni vers l'ensemble des aires de transhumance des pasteurs Dudub, en raison de la guerre civile qui faisait rage. C'est pour la même raison que les Geedi n'ont pu être inclus dans cette étude. En effet, à cette époque, les deux lignages se livraient une terrible guerre qui n'avait plus grand chose à voir avec les "feuds" traditionnelles. Ainsi, les seules généalogies Geedi qui ont été reconstituées l'ont été à partir des femmes établies à Quulujeed après leur mariage, conformément aux règles de résidence virilocale en vigueur en pays nord Somali. Dans le cadre d'une étude plus exhaustive des stratégies matrimoniales, l'analyse devrait également porter sur les généalogies des groupes Affins, ne serait ce que pour établir une définition statistique du champ de consanguinité élargi aux cognats.

Toutefois, si le corpus constitué n'autorise pas l'émission d'hypothèses par trop ambitieuses, quant aux fonctionnements des systèmes d'alliance, il permet à tout le moins - et c'était là le but de l'enquête - d'intégrer notre problématique en déterminant les tendances globales des transformations du mariage parmi les Dudub. Concernant cet aspect de l'étude, la situation environnante - mis à part les drames humains et le caractère souvent dérisoire que l'activité d'enquête

pouvait revêtir - n'a pas constitué un véritable handicap. En effet, s'il nous était difficile de nous déplacer, la guerre avait toutefois eu pour conséquence de provoquer une arrivée massive de pasteurs nomades du lignage (privés de l'accès à leurs pâturages) sur Quulujeed. Mise à part cette situation, l'élaboration du questionnaire (qui a été passé dans la langue) et les modalités de l'interrogation des populations appellent quelques remarques préalables. La principale renvoie à la profondeur de la mémoire généalogique sollicitée par l'anthropologue et mobilisée par les informateurs. En pays nord somali, alors que le comput des ancêtres tend à s'établir sur plusieurs dizaines de générations (entre 15 et 25, en général), les épouses sont, elles, rapidement oubliées, au-delà de la deuxième génération ascendante. Les quelques exceptions concernent les "productrices" de lignées utérines que l'on retrouve à travers la dénomination de certains groupes (les termes Habaar, Bah, Bah habar servent à désigner ces groupes).

De manière générale et après une première mise à l'épreuve du questionnaire, nous avons donc limité la collecte de l'information matrimoniale à G2, et là encore les données sont relativement incomplètes et ne portent que sur quelques rubriques. Par exemple, nos informateurs se souviennent plus facilement du lignage d'une arrière grand-mère que du rang de son mariage (primaire, secondaire) ou encore du statut de celui-ci : était-ce la première union d'une jeune fille, auquel cas on dit de l'épouse qu'elle est bilcam ou bigil (ou encore ugub). Tous ces termes connotent la virginité et définissent ce type de mariage comme le plus valorisé. Était-ce plutôt un mariage léviratique (Dumaal) Sororatique (Xigsiin) ou la seconde union d'une épouse divorcée, à savoir les trois autres occurrences qui déterminent l'accès aux épouses ?

De même l'origine géographique des aïeules posait problème : ne sachant pas toujours répondre, les informateurs avaient tendance à extrapoler en fonction des localisations actuelles des groupes sociaux auxquelles elles appartenaient. Là encore, ces informations ont été systématiquement éliminées à G2. La connaissance de la langue permettait d'être particulièrement vigilant sur ce point sensible, dans la mesure où les enjeux de la guerre entre les Ciise et les Gadabuursi de la région étaient en grande partie d'ordre territoriaux.

En résumé donc, les traitements des informations à G2 portent essentiellement sur les lignages, à l'exclusion de tout autre critère. Les informations sont plus complètes pour les générations descendantes (G1, G0, G-1). Précisons enfin que la ligne de définition des générations que nous avons adopté, prend comme repère l'informateur direct (G0). Ce choix découle de la difficulté à corrélérer génération et position généalogique, en l'absence d'une véritable étude des structures démographiques des systèmes lignagers. La variation des âges des proposants de l'enquête - 22 ans pour le plus jeune, 83 ans pour le plus vieux - permettait toutefois de reconstituer des mariages Dudub contractés sur près de 100 ans.

*Les résultats de l'enquête : réalisations  
statistiques des mariages*

Les informations dépouillées portent sur 452 mariages reconstitués à partir de 33 chefs de famille, enquêtés au

village<sup>11</sup>, 339 de ces mariages ont été contractés par des Dudub (225 hommes et 99 femmes).

En première lecture, les résultats confirment la prédominance du partenariat matrimonial avec les Geedi : 112 mariages Dudub/Geedi ont été recensés (33,03%).

Toutefois, cette confirmation du modèle d'alliance traditionnel est tempérée par le fait que 72 mariages (21,23%) ont été contractés entre Dudub.

Si l'on considère uniquement les mariages primaires (au nombre de 224) - plus significatifs au plan des stratégies matrimoniales - on observe encore un léger resserrement des écarts, au profit des unions endogames : 71 mariages Dudub/Geedi (31,69%) contre 52 mariages infra-lignager (23,21%).

Après les Geedi, nos informateurs avaient tendance à présenter le lignage des Kuul comme l'autre grand partenaire matrimonial (gavan). Or, la réalisation de ce type de mariage, pour l'ensemble des unions contractées par les Dudub (i.e. toutes générations confondues), ne représente plus que 15,1% des mariages primaires.

Quelles étaient donc les règles traditionnelles en vigueur ?

Les Dudub que nous interrogeons dès nos premières enquêtes de 1988 ne se référaient pas immédiatement aux interdits matrimoniaux pour définir les normes de mariages. La norme se définissait par rapport à des usages, des convenances sociales, au sens où ce terme

---

<sup>11</sup> Il s'agit là d'une partie du corpus global dont le dépouillement n'est pas achevé. Ce corpus comporte 633 mariages reconstitués à partir de 56 unités domestiques (reer) du village.

désigne à la fois un savoir-vivre (ce qui est bienséant) et des accommodations d'ordre plus stratégiques.

Ces convenances prescrivait donc l'exogamie de clan. Les seules fractions du clan Gadabuursi épousables pour un Dudub se situaient au plus haut niveau de segmentation généalogique : il s'agissait des groupes Habar Afaan. Mais de manière plus fréquente, les unions se contractaient avec d'autres clans, et plus particulièrement avec les Ciise de la région.

En fait, toute la marge de modulation des pratiques matrimoniales somaliennes transparait dans l'opposition que les acteurs opèrent entre ce qui est de l'ordre de la convenance (ou plutôt de l'ordre de l'inconvenance, en Somali (ceeb) et ce qui relève de l'interdit, au sens islamique du terme (xaram)<sup>12</sup>.

Revenons donc aux données d'enquête et observons l'évolution des réalisations matrimoniales.

A G1 (comme à G2), la norme exogamique est vraiment réalisée et les partenaires matrimoniaux privilégiés apparaissent bien. Les Geedi représentent 68% des unions primaires. De même, sur 5 mariages contractés au sein du clan, 4 le sont avec des Habar Afaan. Le cinquième, qui est une union entre Jibriil Yonis concerne un homme de religion (cheikh), relativement coupé des logiques séculières.

C'est à partir de G0 que se manifestent les premières unions endogames. Il s'agit de surcroît non pas de

---

<sup>12</sup> L'une des rationalisations produites par les acteurs locaux, à propos des mariages dans un degré rapproché s'exprimait de la manière suivante : "c'est inconvenant mais cela n'est pas interdit" (litt. waa ceeb lakiin xaram maha).

l'émergence subreptice de nouvelles pratiques, mais d'un fait massif, spectaculaire. Les mariages infra Dudub constituent 25% du total des mariages de cette génération et 22% des unions primaires. C'est à dire presque autant que les mariages traditionnels avec les Geedi. Le basculement du seuil statistique est confirmé à G-1, 40,4% des mariages primaires contractés par des membres du lignage sont des mariages endogames.

Tableau 8 : Synthèse des mariages contractés par les Dudub.

	CIISE			GADABUURSI		AUTRES	TOTAL
	Geedi	Kuul	Autres	Dudub	Autres		
G2	13	3	2	0	6	0	24
G1	37	11	11	0	5	0	64
G0	53	29	18	51	24	24	199
G-1	9	4	5	21	7	6	52
TOTAL	112	47	36	72	42	30	339

Tableau 9: Synthèse des mariages de rang 1 contractés par les Dudub.

	CIISE			GADABUURSI		AUTRES	TOTAL
	Geedi	Kuul	Autres	Dudub	Autres		
G1	19	5	2	0	2	0	28
G0	44	25	11	33	18	18	149
G-1	8	4	4	19	6	6	47
TOTAL	71	34	17	52	26	24	224

Enfin, le dernier point à considérer renvoie au degré de parenté entre conjoint du même lignage.

Sur les 72 mariages recensés entre Dudub, 52 sont de premier rang et 40 (de premier rang aussi) définissent également une endogamie de lignée. Le décompte généalogique des individus en âge de se marier ne dépasse que très rarement 8 ou 9 ancêtres. La répartition des mariages selon le degré de parenté généalogique des conjoints de même lignée se présentait ainsi :

Degré de parenté	8	7	6	5	4	3	2	NS
Nombre de mariages	2	8	11	2	10	3	2	2



Le modèle du mariage arabe, avec la cousine parallèle patrilinéaire (ilma Adeer run ah)<sup>13</sup> est donc très peu répandu mais il se pose désormais comme une modalité parmi d'autres de ce processus de clôture du groupe. Car le mouvement général de transformation des pratiques matrimoniales se caractérise bien en terme de clôture des groupes de parenté. L'histoire récente des mariages Dudub fait d'ailleurs bien ressortir les actes "transgressifs" fondateurs ou initiateurs de nouvelles pratiques. L'un de nos informateurs nous expliquait ainsi :

"Le premier mariage entre un Dudub et une Gadabuursi non Dudub et non Habar Afaan remonte maintenant à près de 60 ans en arrière. C'est le vieux M qui a commencé. Il a épousé une femme de la fraction Mahad Case [au plus haut niveau de segmentation avant le segment Habar Afaan, cf. Figure 1]. Les gens ont été très choqués. Comment cela est-il possible, disaient-ils ? Ils ont été tellement choqués que lorsqu'est né le premier enfant - une fille - ils ont demandé à ce qu'on l'appelle Casaabo<sup>14</sup>. Elle s'appelle comme ça, elle est toujours vivante".

Mais l'endogamie pratiquée est aussi une endogamie de localité : c'est une endogamie "vraie" au sens de Lévi-Strauss, en ce qu'elle se distingue d'une endogamie fonctionnelle. Ce point est confirmé par le resserrement des aires matrimoniales, observé en une génération :

---

<sup>13</sup> Ilma Adeer : cousin parallèle classificatoire. Les somalis précisent vrai cousin : ilma adeer run ah pour désigner les enfants de frères.

<sup>14</sup> Casaabo est un terme qui désigne la proximité au sein de la parenté généalogique. il définit un cas particulier de la proximité relative (Xigto).

Figure 15 : Aires matrimoniales : Provenance des épouses des Dudub à G1.

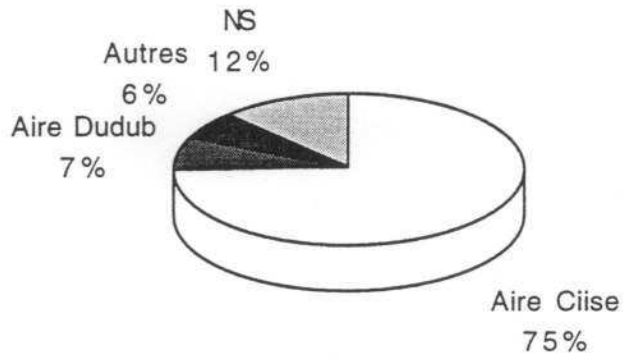
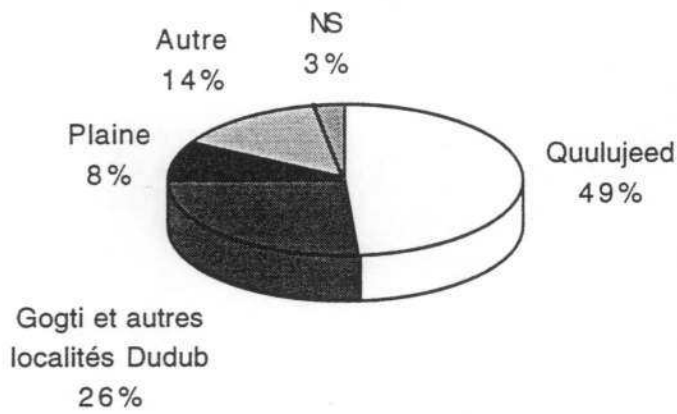


Figure 16 : Aires matrimoniales : Provenance des épouses des Dudub à G0.



Il conviendrait certes d'affiner nos études en associant à ces conduites moyennes qui se dessinent les stratégies réelles d'acteurs et les rationalisations qu'ils produisent. Un tel travail, déjà engagé, nous aurait entraîné trop loin ici.

Il nous importait davantage d'exposer les éléments illustratifs de notre problématique du changement social: la restriction de l'espace et l'inscription locale du groupe se définit bien dans la matérialité des pratiques.

*Tableau 10: L'économie visible : données patrimoniales des principales familles de Quulujeed, en 1990.*

20	Bahabar Abdalla h	6	--	1	--	4	--	--	--	--
21	Dudub	9	--	1	--	--	5	--	--	--
22	Dudub	8	1	1	1	10	--	40	--	OUI
23	Dudub	10	--	--	--	--	20	100	7	--
24	Dudub	4	2	--	1	1	10	80	--	--
25	Dudub	16	--	--	7	10	9	100	6	OUI
26	Dudub	7	--	3	2	--	11	10	--	--
27	Dudub	4	2	--	1	--	--	--	--	OUI
28	Dudub	9	--	--	3	--	13	70	--	--
29	Dudub	4	2	--	2	--	--	--	--	--
30	Dudub	2	3	--	--	--	--	--	--	--
31	Dudub	2	--	--	--	--	--	--	--	--
32	Dudub	6	--	2	2	--	20	50	1	OUI
33	Dudub	3	1	--	--	--	--	--	--	OUI
34	Dudub	5	--	--	2	--	1	1	--	--
35	Dudub	7	--	1	--	--	--	10	--	--
36	Axmed	7	2	--	1	--	--	20	--	--
37	Xamuud	6	--	--	1	--	7	30	1	OUI
38	Nuur	2	2	--	1	--	--	--	--	--





## **CONCLUSION**

Les plaines frontalières du Hawd au début des années 1990 abordent un tournant historique.

De part et d'autre de la frontière, les juntes militaires, qui avaient capturé la région et ses populations, sont déchues. Un nouveau pouvoir se reconstruit en Éthiopie. Tirant les enseignements de près d'un siècle de centralisme impérial (qui avait perduré même sous le régime communiste), le nouveau pouvoir a entrepris de jouer la carte inverse, celle de la décentralisation et de l'autonomisation des régions. Au centralisme forcené succède une partition ethnique de l'empire. Les plaines frontalières du Hawd et de l'Ogaaden sont administrées par des Somalis sous le contrôle de ces nouvelles autorités.

En Somalie, l'État a quant à lui sombré. Libéré des tutelles prédatrices éthiopiennes et somaliennes, la région semble avoir retrouvé les cadres généraux de l'ancien système régional. La frontière s'est dissoute. Mais alors même que l'espace s'ouvre de nouveau aux populations, l'on assiste à des phénomènes de repli claniques ou lignagers, de crispations identitaires, de clôture des groupes ... Les conflits se développent et l'extraordinaire capacité meurtrière des armes à feu contribue à recomposer fortement les rapports sociaux de groupes, accentuant les tensions et le phénomène de clôture.

L'on a pu penser qu'à travers les formalités de la libération Étatique, ces populations parviendraient à reconstruire leur mode de vie traditionnel. C'était compter sans les profondes mutations subies par les



systemes sociaux et économiques, tout au long de ces années.

On a tenté de montrer, à travers l'histoire d'un groupe particulier, certaines modalités du changement social vécu au cours de ces dernières années.

On peut recourir à une analogie topographique pour caractériser les changements sociaux vécus par le groupe étudié. L'inscription locale des nouveaux rapports sociaux n'est pas métaphorique. Après avoir, nous l'espérons, démontré les conditions de production de l'espace local, et donc finalement du cadre de référence, il nous reste, certes, encore un long chemin à parcourir. Il conviendra notamment d'élucider les nouvelles dynamiques sociales produites au sein du groupe dans les situations contemporaines d'insécurité alimentaire et (cas probablement endémique à la Somalie), celles produites par la disparition de l'État. Il conviendra enfin d'affiner l'étude des stratégies matrimoniales observées, afin d'introduire à une analyse plus approfondie des normes et des pratiques dans le changement.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1) Publications consultées et citées.

ABIR, Mordechai

1965. - "Brokerage and brokers in Ethiopia in the first half of the 19th century", Journal of Ethiopian Studies, 3, (1), pp.1-5.

1968. - Ethiopia : the Era of Princes. The challenge of Islam and the re-unification of the christian empire 1769-1855, London : Longmans.

ADLOFF, R., THOMPSON, V.

1968. - Djibouti and the Horn of Africa, Standford : Standford University Press.

e/ AMSELLE, Jean Loup

1985. - "Ethnies et Espaces : pour une anthropologie topologique", in J.L. AMSELLE et E. M'BOKOLO (Dir) Au coeur de l'Ethnie : Ethnies, Tribalisme et Etat en Afrique, Paris : La Découverte.

ANDRZEJEWSKI, B.W. & LEWIS, I.M.

1964. - Somali poetry : An introduction, Oxford : Oxford Universiry Press.

ASAD, Talal

1973. - "Two european images of non-european rule", in T. ASAD (ed.) Anthropology and the colonial encounter, London : Ithaca Press.

AUBERT DE LA RÛE, E.

1939. - La Somalie Francaise, Paris : Gallimard.

9 AUGÉ, MARC

1994. - Pour une anthropologie des mondes contemporains,  
Paris : Aubier.

BAILEY, F.G.

1985 - Stratagems and spoils. A social anthropology of politics, [1ère ed. 1969] London : Basil Blackwell.

BARNES, J.A.

1962. - "African models in the New Guinea Highlands",  
Man 62, pp.5-9.

BAXTER, P.T.W.

1975. - "Some consequences of sedentarization for social relationships", in MONOD T. (ed) Pastoralism in Tropical Africa, I.A.I : Oxford University Press.

BONTE, Pierre

1973. - " "La formule technique" du pastoralisme nomade"  
les Cahiers du CERM, 109, 1, pp.6-32.

BOOTHMAN, Elizabeth

1975. - "The incidence of drought in Somalia" in LEWIS  
I.M. (ed.) Abaar, the Somali drought. London :  
International African Institute.

9 BOURDIEU, Pierre

1980. - Le sens pratique, Paris : Editions de Minuit.

1984. - "Espace social et genèse des "classes"", Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 52/53 : 453-97.

1986. - "L'illusion biographique", Actes de la Recherche en Sciences Sociales, vol.62-63 : 69-72.

BURTON, Sir Richard Francis  
1910. - First footsteps in East Africa, [1<sup>ère</sup> ed. 1856],  
London : J.M. Dent and Sons ltd.

CASSANELLI, Lee V.  
1982. - The shaping of Somali society : reconstructing  
the history of a pastoral people, 1500-1900.  
Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

1986. - "Qat : changes in the production and consumption  
of a quasilegal commodity in northeast Africa", in  
APPADURAI, A. (ed.) The social life of things, Cambridge  
: Cambridge University Press.

1987. - "Social construction on the Somali Frontier :  
Bantu former slave communities in the nineteenth  
century", in KOPYTOFF, I. (ed) The African Frontier, The  
reproduction of traditional African societies,  
Bloomington : Indiana University Press.

CASTAGNO, M.  
1975. - Historical Dictionary of Somalia, Metuchen : The  
Scarecrow Press.

CAULK, R.A.  
1978. - "Armies as predators : Soldiers and peasants in  
Ethiopia c.1850-1935", The International Journal of the  
African Historical Studies, 11 (3), pp.457-93.

CIISE, Jamaac Cumaar  
1974. - Diiwanka Gabayada Sayyid Maxamed Cabdille Xasan,  
Mogadiscio : Wakaalada Madbacada Qaranka.  
1976. - Taariikhdiid Daraawista, Mogadiscio : Wakaalada  
Madbacada Qaranka.

CONZE P., LABAHN T.

1986 - "Introduction", in CONZE P. et LABAHN T. (eds) Somalia. Agriculture in the Winds of change.

COOPER, Frederick

1977. - Plantation slavery in the East Coast of Africa,  
New Haven : Yale University Press.

DAHL, Gudrun

1982. - Suffering grass : subsistence and society of Waso Borana, Stockholm : university of Stockholm press.

DOUIN, Georges

1941. - Histoire du règne du Khédive Ismail, [Tome 3, 3ème Partie], Le Caire : Société Royale de Géographie d'Egypte.

DURRIL Wayne K.

1986. - "Atrocious misery : The African Origins of famine in Northern Somalia, 1839-1884", The American Historical Review, vol 91, n°2 : 287-306.

EVANS-PRITCHARD, E.E.

1969. - The Nuer, A description of the modes of livelihood and political institutions of a nilotic people, [1ère ed.:1940], Oxford : Oxford University Press.

FATOKE, Adaremi S.O.

1981-82. - "Educational development and administrative control in British Somaliland", Northeast African Studies, 3 (3), pp. 61-75.

FORTES, Meyer,

1953. - "The structure of unilineal descent groups", in American Anthropologist, 55, pp.17-41.

GAVIN, R.J.

1975. - Aden under British rule, 1839-1967, London : G.Hurst and Co.

GEERTZ, C.

1978 - "The Bazaar Economy : Information and Search in Peasant Marketing", American Economic Review, 68 (2) : 28-32.

GESHEKTER, Charles L.

1972 - British imperialism in the Horn of Africa and the Somali response, 1884-1899, PhD dissertation, Los Angeles, UCLA.

1985. - "Anti-colonialism and class formation : the Horn of Africa before 1950" The International Journal of African Historical Studies, 18 (1) : 1-31.

9 GODELIER, Maurice

1982. - La Production des Grands Hommes, Pouvoir et Domination masculine chez les Baruya de Nouvelle Guinée, Paris : Fayard.

GOODY, Jack

1982. - "Decolonization in Africa : National politics and village politics" Cambridge Anthropology, 7 (2) : 2-24.

1984. - Cuisines, cuisine et classes, Paris : collection "Alors".

1985. - L'évolution de la famille et du mariage en Europe, Paris : Armand Colin.

GOURNAY, Jean François

1991. - Burton, Ambre et Lumière de l'Orient, Paris :  
Desclée de Brouwer.

HAMILTON, A.

1911 - Somaliland, London : Hutchinson & Co.

HEINE, Berndt

1978. - "The Sam languages : a history of Rendille,  
Boni, and Somali", Afroasiatic Linguistics, vol.6, n°2,  
pp.1-93.

HELANDER, Bernhard

1988. - The Slaughtered Camel : coping with fictitious  
descent among the Hubeer of Southern Somalia,  
Ph.D.Dissertation, University of Uppsala.

HERSI, Ali Abdirahman

1977. - The Arab factor in Somali History : The Origins  
and the Development of Arab enterprise and Somali  
cultural influences in the Somali Peninsula, Ph.D  
Dissertation, University of California, Los Angeles.

HOURLANI, Albert

1962. - Arabic thought in the Liberal Age 1798-1939,  
Cambridge : Cambridge University Press.

HUNT, John A.

1951. - A General Survey of the Somaliland Protectorate  
1944-1950, Hargeisa : Colonial Development and Welfare  
Scheme.

HUSSEIN, Mohamed A.

1984 - "Comparative study of the Relationship between family size, herd size and management among nomadic pastoralists", Camel Forum, Working Paper n°4.

1987. - "Emic notes on Camel Breeds in Somalia", Camel Forum, Working Paper n°17.

1988. - "Traditional practices of camel husbandry and management in Somalia" in A. PUGLIELLI (ed) Proceedings of the Third International Congress of Somali Studies, Rome : Il Pensiero Scientifico Editore.

IYE, Ali Moussa

1988. - "Le Xeer Issa : Etude d'un contrat pastoral traditionnel", in PUGLIELLI A. (ed) Proceedings of the Third International Congress of Somali Studies, Rome : Il Pensiero Scientifico Editore.

JACOBS, Alan H.

1965. - "African Pastoralists : Some general remarks", Anthropological Quaterly, vol 3, pp.144-154.

JARDINE, D.

1923. - The mad Mullah of Somaliland, London.

JENNINGS, J.W., ADDISON, C.

1905. - With the Abyssinians in Somaliland, London.

KARP, Ivan

1978. "New Guinea Models in the African Savannah", Africa, 48 (1) : 1-16.

KAPIL, Ravi,L.

1966. - "Integrating disparate colonial legacies : the Somali experience ", in Race, (8) 1, pp.75-88.



KHAZANOV, Anatoli M.

1984. - Nomads and the outside world. Cambridge : Cambridge University Press.

LANDES David S.

1958. - Bankers and Pachas. International finance and economic imperialism in Egypt, London : Heineman.

LEACH, Sir Edmund R.

1954. - Political systems of Highland Burma. A study of Kachin social structure, London : G.Bell and Sons Ltd.

LEGESSE, Asmarom

1973. - Gada. Three approaches to the study of African society, London : Mac Millan.

LEROI-LADURIE, Emmanuel

1976 - Le territoire de l'historien, Paris : Gallimard.

LEVY, Giovanni

1989a - Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle, Paris : Gallimard.

1989b - "Les usages de la biographie", Annales ESC, 6 : 1325-1336.

LEWIS, Ioan M.

1955. - "Sufism in Somaliland : a study in tribal islam", Bulletin of the School of Oriental and African Studies, 17 : 581-682, 18 : 145-60.

1958. - "Modern political movement in Somaliland", Africa (I.A.I.), 28 (4) : 324-63.

1959. - "Clanship and Contract in Northern Somaliland", Africa, 29 (3) : 274-293.

1960. - "The Somali conquest of the Horn of Africa" Journal of African History, 5 (1) : 213-230.

1961. - A Pastoral Democracy : a study of pastoralism and politics among the Northern Somali of the Horn of Africa, London : Oxford University Press.

1962a.- "lineage continuity and modern commerce in Northern Somaliland", in BOHANNAN P., DALTON G. (eds), Markets in Africa, Evanston : Northwestern University Press.

1962b.- "Marriage and the family in Northern Somaliland", East African Institute for Social Research, 15.

1962c.- "Historical aspects of genealogies in Northern Somali social structure", in Journal of African History, 3 (1) : 35-48.

1963. - "Dualism in Somali notions of power", Journal of the Royal Anthropological Institute, 93 : 109-16.

1965. - "Shaikhs and warriors in Somaliland", M.FORTES & G.DIETERLEN (eds), African systems of thought. London : Oxford University Press.

1988. - A modern History of Somalia : Nation and State in the Horn of Africa. [edition révisée et augmentée, 1<sup>ère</sup> ed.:1965], Boulder & London : Westview Press.

LONSDALE, John

1968. - "Some origins of nationalism in East Africa",  
Journal of Africa History, 9 (1) : 119-146.

1981. - "States and Social Processes in Africa : A  
Historiographical Survey" African Studies Review, 24  
(2-3) : 139-225.

LULING, Virginia

1971. - The social structure of Southern Somali tribes,  
PhD Dissertation, University of London.

MAC CABE, J.T.

1987. - "Drought and recovery : livestock dynamics among  
the Ngisonyoka of Kenya" in Human Ecology, vol.15, n°4,  
pp.371-389.

MARCUS, Harold G.

1975. - The life and time of Menelik II. Ethiopia 1844-  
1913, Oxford : Clarendon Press.

MARKAKIS, J.

1987. - National and class conflict in the Horn of  
Africa, Cambridge : Cambridge University Press.

MARTIN, Brad G.

1976. - Muslim Brotherhoods in Nineteenth Century  
Africa, Cambridge : Cambridge University Press.

MBEMBE, A.

1992. - Pouvoir, violence et accumulation in BAYARD,  
J.F., MBEMBE, A., et TOULABOR, C., Le politique par le  
bas en Afrique noire, Paris : Karthala.

MOHAMMADAIN, M.M.,

1984. - "Somalia in Ibn Battuta's travel account "Tuhfat al Nuzzar", in T.LABAHN (ed) Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies, vol.2, Hamburg : Helmut Busk Verlag.

OBERLÉ Ph.& HUGOT P.

1985. - Histoire de Djibouti des origines à la République, Paris : Présence Africaine.

PANKHURST, Richard

1965. - "The trade of the Gulf of Aden ports of Africa in the nineteenth and early twentieth Centuries", Journal of Ethiopian Studies, 3 (1) : 36-81.

1968. - Economic History of Ethiopia 1800-1935, Addis Abeba : Haile Sellassie I University Press.

1974. - "Indian trade with Ethiopia, the Gulf of Aden and the Horn of Africa in the nineteenth and early twentieth Centuries", Cahiers d'études Africaines, 14 (3) : 453-97.

1982. - History of Ethiopian towns from the Middle Ages to the early Nineteenth Century, Wiesbaden : Franz Steiner Verlag.

1985. - History of Ethiopian towns from mid-nineteenth century to 1935, Wiesbaden : Franz Steiner Verlag.

PANKHURST, Sylvia,

1951. - Ex-Italian Somaliland, London : Watts.

PEASE, Alfred E.

1898. - "Some account of Somaliland : with notes on journey through the Gadabuursi and western Ogaden countries, 1896-97", The Scottish Geographical Society, vol.14.

POUILLON, F

1988. - "Cens et puissance ou Pourquoi les nomades ne peuvent pas compter leur bétail", Cahiers d'Etudes Africaines, vol. 28, n°2 : 177-205.

RANGER

1968. - "Connexions between "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and central Africa. Part 1", Journal of African History, 9 (3) : 437-453.

1968. - "Connexions between "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and central Africa. Part 2", Journal of African History, 9 (4) : 631-641.

RAYNE, H.A.

1920. - "Somali tribal law", Journal of the African Society, vol.21, : 101-106.

1921. - "Somali marriage", Journal of the African Society, vol.21, n°81 : 23-30.

REVOIL, Georges

1888.- Voyage au cap des aromates. (Afrique Orientale). Paris : E.Dentu éditeurs.

RIGBY, P.

1985. - Persistent Pastoralist : Nomadic societies in transition, London : Zed press.

ROCHET D'HERICOURT, C.C.X.

1841. - Voyage sur la Côte orientale de la Mer Rouge, dans la pays d'Adal et le royaume de Choa, Paris : Arthus Bertrand.

RUBEL, Paula G.

1969. - "Herd composition and social structures : on building models of nomadic pastoral societies" Man, vol. 4, n°2 : 268-73.

SAHLINS, Marshall

1963. - "Poor man, Rich man, Big man, Chief : political types in Melanesia and Polynesia", Comparative studies in Society and History, vol.5, (3), pp.285-303.

SALT, Henry

1814. - A voyage to Abyssinia and travels into the interior of that country, London.

SALZMAN, Philip C.

1967. - "Political organization among nomadic peoples", in Proceedings American Philosophical Society, 111, pp. 115-131.

1980. - "Introduction ", in P.C. SALZMAN (ed) When Nomads settle, New York : J.F. Bergin Publishers.

SAMATAR, Abdi I.

1985. - The State, peasants and pastoralists : agrarian change and rural development in Northern Somalia, 1884-1984. University of California, Berkeley. [PhD Dissertation, UMI micro.]

1985. - "The predatory State and the peasantry : reflections on rural development policy in Somalia", in Africa Today, (3), pp.41-56.

1987. - "Merchant capital, international livestock trade and pastoral development in Somalia", Canadian Journal of African Studies, 21 (3) : 355-74.

1989. - "Somali tradition, peripheral capitalism, and the politics of development", Northeast African Studies, 11 (1) : 39-52.

SAMATAR, Ahmed I.

1988. - Socialist Somalia. Rhetoric and reality. London : Zed book.

1989. - "Somali studies : towards an alternative epistemology", Northeast African Studies, 11 (n.s.) : 3-17.

SAMATAR, Said S.

1982. - Oral poetry and Somali nationalism : the case of Sayyid Mohamed Abdille Hassan, Cambridge : Cambridge University Press.

SCHNEIDER, Harold K.

1979. - Livestock and Equality in East Africa : the economic basis for social structure, Bloomington : Indiana University Press.

SILBERMAN, Leo.

1961. - "Why the Haud was ceded", Cahiers d'études Africaines, 2 (5) : 37-83.

SWAYNE, H.G.C.

1903. - Seventeen trips through Somaliland and a visit to Abyssinia, London.

SWIFT, J.

1977. - The Development of livestock trading in nomad pastoral economy : The Somali case in Actes du colloque international sur le pastoralisme nomade, Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

TOUVAL, Saadia.

1963. - Somali Nationalism. Harvard : Harvard University Press.

TRIMINGHAM, John S.

1952. - Islam in Ethiopia, London : Oxford University Press.

TURTON, E.R.

1974. - "The Isaq Somali diaspora and Poll-tax agitation in Kenya", African Affairs, vol. 73, 292: 325-347.

WARNIER, J.P.

1985. - Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda précolonial (Cameroun). Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

## 2) Archives et Documents inédits.

### 2.1. Archives d'Outre Mer (Aix en Provence).

Côte Française des Somalis.

- Affaires Politiques. Carton 693. Dossier 1.

Contient des lettres et rapports relatifs au fonctionnement du CFFE et aux mouvements commerciaux et politiques dans la zone frontalière. Période couverte : 1930-1933.

- Affaires Politiques. Carton 693. Dossier 3.



Sur les mouvements commerciaux dans la région pendant l'occupation italienne de l'Éthiopie. Période : 1936-38.

- Affaires Politiques. Carton 695. Dossier 1.

Il s'agit d'un dossier intitulé "Émigration et recrutement des indigènes de CFS". Sur le mouvement des populations entre le Somaliland britannique et la colonie française. Période : 1937-39.

- Affaires Politiques. Carton 700. Dossier 2.

Situation de la colonie durant le blocus britannique (lettre du Général Germain, 31/07/1940).

Aux Archives d'outre mer, une série incomplète des rapports coloniaux britanniques annuels, consacrés au Somaliland, est disponible.

Les rapports manquants ont été consultés à la British Library.

## 2.2 British Library.

Rapports et documents inédits consultés.

- Colonial Office. Somaliland Protectorate : Report for 1921... Dépouillés jusqu'en 1938.

- Colonial Office. Somaliland Protectorate : Report for 1950-51.

- Colonial Office. Somaliland Protectorate : Report for 1956-57.

- Colonial Office. An Economic Survey of the Colonial territory, [vol.2 : The East African territories], 1951.

- Lord Rennel of Rodd, British Military Administration of occupied territories in Africa during the year 1941-1947, London : His Majesty's Stationery Office, 1948.

2.3. Documents consultés aux archives britanniques.  
Public Record Office, Kew Garden.

- CO 535/102/25896. Somali Grievance.

Dossier relatif aux troubles publics et contestation de somalis. Contient entre autres quelques pétitions de Haji Farah Omar. Période : 1927-1934.

- CO 535/128/46021/9. Somali grievance.

- CO 535/128/46021/12

Contiennent les pétitions des marchands et aînés gadabuursi faites à la Marquise de Dufferin. Période : 1938.

- CO 535/127 46011/59. Italian occupation of Ethiopia.

Contient une liste des Somalis enrolés dans l'armée italienne lors de l'invasion de l'Éthiopie. Date : 1938.

Abbréviations utilisées dans le texte :

AOM : Archives d'Outre Mer

PRO : Public Record Office.

CO : Colonial Office.

